



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

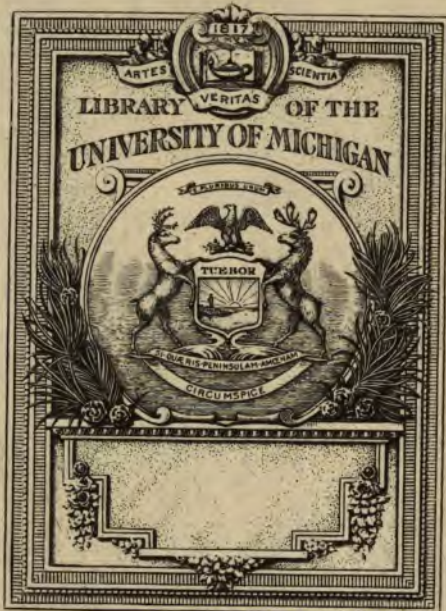
Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

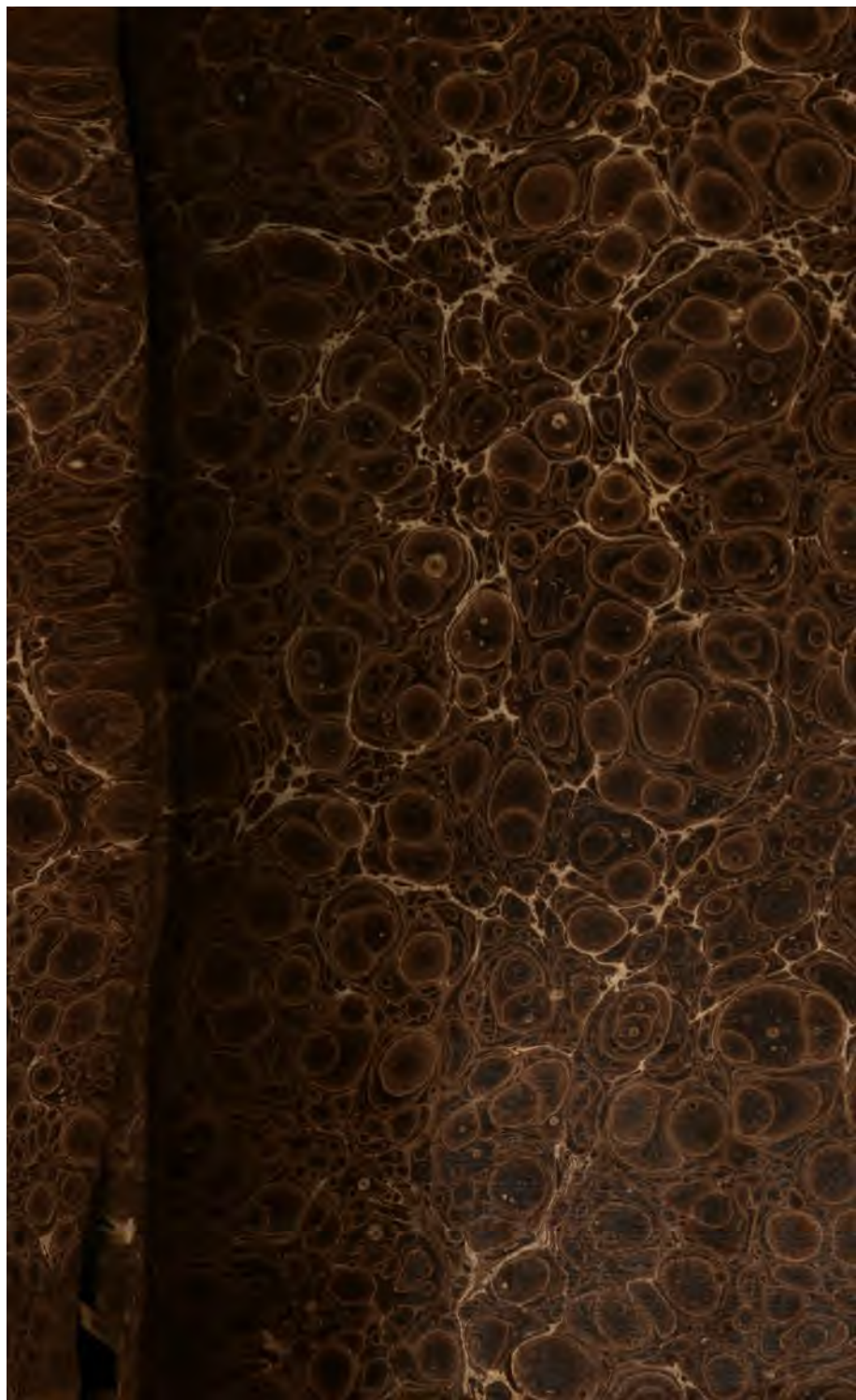
Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

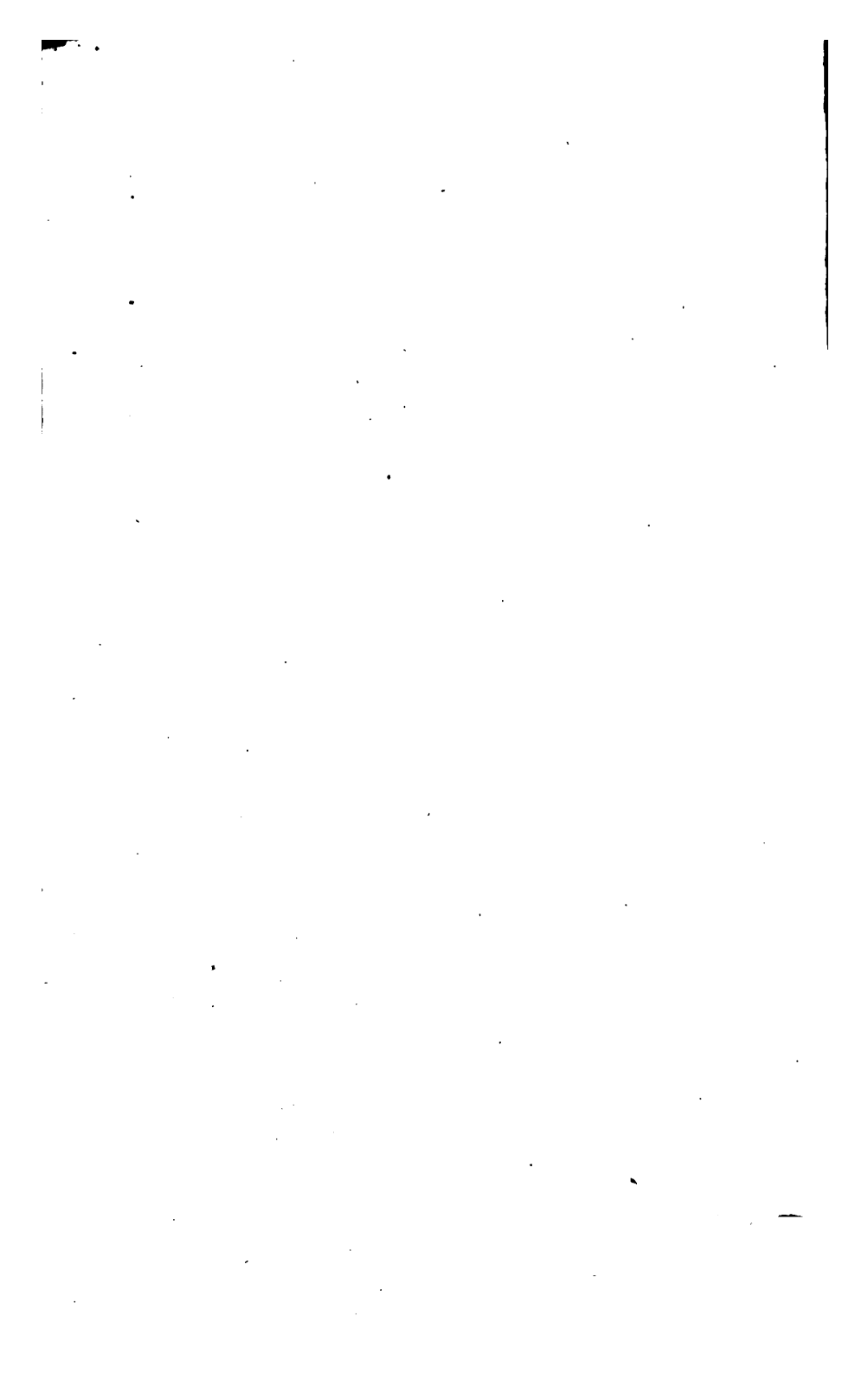
À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>





copy





REVUE
FRANÇAISE.

IMPRIMERIE DE H. FOURNIER,
RUE DE SEINE, N° 14

REVUE
FRANÇAISE.

Et quod nunc ratio est, impetus ante fuit.
OVIDE.

N° XIII.

PARIS,
ALEXANDRE MESNIER, LIBRAIRE,

PLACE DE LA BOURSE.

JANVIER 1830.

AP

20

R577

no.13-14

~~Cont~~

Mikhal
7-11-47
66959

TABLE

DES ARTICLES CONTENUS DANS LE TREIZIÈME NUMÉRO.

	Pages.
I. DES MOYENS DE RÉPANDRE L'INSTRUCTION PRIMAIRE.....	1
II. TRAVELS IN NORTH AMERICA, etc. <i>Voyages dans l'Amérique septentrionale, faits dans les années 1827 et 1828</i> , par M. B. HALL, capitaine de vaisseau de la marine royale de la Grande-Bretagne.....	32
<i>Voyage du capitaine Hall aux États-Unis.</i>	
III. LE MORE DE VENISE, tragédie en cinq actes et en vers, traduite de l'anglais de Shakspeare, par M. ALFRED DE VIGNY. Représentée pour la première fois sur le Théâtre-Français, le 25 octobre 1829.....	60
<i>De l'état actuel de l'art dramatique en France.</i>	
IV. HISTOIRE DE LA CONQUÊTE DE GRENADE, tirée de la chronique manuscrite de Fray-Antonio Agapida, par WASHINGTON IRVING, traduite de l'anglais, par J. COHEN....	121
V. STATISTIQUE COMPARÉE DE LA PRESSE PÉRIODIQUE EN 1812 ET EN 1829 A PARIS ET DANS LES DÉPARTEMENTS.....	157
VI. INTRODUCTION GÉNÉRALE A L'HISTOIRE DU DROIT, par E. LERMINIER, docteur en Droit, etc.....	169
VII. TABLEAU HISTORIQUE ET CRITIQUE DE LA POÉSIE FRANÇAISE ET DU THÉÂTRE FRANÇAIS AU XVI ^e SIÈCLE, par C.-H. SAINTE-BEUVE.....	184
<i>De la nouvelle école poétique.</i>	

	Pages.
VIII. LES AVENTURES DE BOUCHARD D'AVESNES, HISTOIRE FÉODALE.....	205
IX. OMICRON ou <i>Quarante-une lettres sur des sujets religieux</i> ; par J. NEWTON, recteur de Saint-Mary Woolnoth. Traduit de l'anglais.....	
	217
<i>Du methodisme et des écrits de J. Newton.</i>	

REVUE SOMMAIRE,

OU ANALYSES D'OUVRAGES NOUVEAUX FRANÇAIS ET ÉTRANGERS.

SCIENCES MORALES ET HISTORIQUES.

1. Réfutation de la méthode Jacotot, considérée dans ses principes, ses procédés et ses résultats; par P. Lorain, professeur au collège Louis-le-Grand, élève de l'ancienne école Normale.....	246
2. Journal de l'éducation à l'usage des instituteurs et des pères de famille, publié par la Société d'utilité publique du canton de Vaud.....	247
3. Guide du propriétaire de biens ruraux affermés, ouvrage couronné par la Société royale et centrale d'Agriculture en 1828; par M. de Gasparin, correspondant de l'Institut (Académie des Sciences), etc.....	249
4. Histoire de la navigation intérieure de la France; par M. Dutens.....	253
5. Cours de philosophie positive; par M. Auguste Comte, ancien élève de l'École Polytechnique.....	254
6. Problème fondamental de la politique moderne, dédié au comte de Bourmont.....	257
7. Histoire des Français des divers états aux cinq derniers siècles, par Amans-Alexis Monteil; quinzième siècle.....	258
8. Histoire des Croisades; par M. Michaud de l'Académie française. — Bibliothèque des Croisades; par le même.....	261
9. Cérémonies des gages de bataille, selon les constitutions du bon roi Philippe de France, représentées en onze figures; suivies d'instructions sur la manière dont se doivent faire empereurs, rois, ducs, marquis, etc., avec les avisemens et ordonnances de guerre. — Cy après sont les cérémonies et ordonnances qui se appartiennent à gages de bataille faits par querelle; selon les constitutions, etc.....	265

10. Essai sur le calcul de l'opinion dans les élections, mémoire traduit de l'espagnol du docteur don Joseph-Isidore Morales, prêtre; par D. A. Bourgeois, ancien élève de l'École Polytechnique, etc., etc.	268
11. Rapport lu à la Société de Médecine pratique de Paris, dans la séance du 1er octobre 1829, au nom d'une Commission chargée d'examiner une série de questions relatives à un projet de loi sur l'exercice de la médecine, adressées, en 1828, à l'Académie royale de Médecine, et aux diverses Facultés du royaume, par S. E. le Ministre de l'Intérieur. (Cet ouvrage ne se vend pas.)	271
12. De la Jurisprudence anglaise sur les crimes politiques; par M. de Montyérans, auteur de l'Histoire critique et raisonnée de la situation de l'Angleterre, etc.	272

LITTÉRATURE, VOYAGES ET BEAUX-ARTS.

13. Nouveaux Proverbes dramatiques; par M. Théodore Leclercq	274
14. Promenades au pays des Grisons, ou Choix des vues les plus remarquables de ce canton, dessinées d'après nature et lithographiées par Ed. Pingret; accompagnées d'un texte historique et descriptif, par M. le vicomte de Senonnes, et publiées par Noël aîné et compagnie	278
15. Contes d'Espagne et d'Italie; par M. Alfred de Musset.	281
16. La Monaca di Monza, etc.; la Religieuse de Monza, histoire du dix-septième siècle.	287
17. Essai sur la vie et les écrits de Paul-Louis Courier; par Armand Carrel	291
18. Le Salon, le Boudoir, le Théâtre et l'Hospice, par madame M.	293
19. Wilhelm Meister, par Goëthe; traduit de l'allemand par M. Théodore Toussenot	294
20. Voyages en Orient, entrepris par ordre du gouvernement français, de 1821 à 1829; par M. V. Fontanier. Turquie, d'Asie, Constantinople, Grèce, etc..	298
21. Contes fantastiques de E. T. A. Hoffmann, traduits de l'allemand, par Loève Vémars, précédés d'une notice historique par Walter Scott, etc.	300

Nota. L'abondance des matières nous oblige de renvoyer au numéro prochain la *Revue dramatique*. Elle en sera plus complète et plus soignée.



REVUE FRANÇAISE.

N° XIII. — Janvier 1830.

I.

DES MOYENS DE RÉPANDRE L'INSTRUCTION PRIMAIRE.

Ce serait perdre son temps et sa peine que de s'attacher aujourd'hui à démontrer les avantages de l'instruction primaire; ils ne sont plus contestés. Si quelques esprits étroits ou fanatiques regrettent en secret l'ancienne ignorance, aucune voix n'ose s'élever publiquement pour disputer à l'ouvrier le droit d'acquérir les connaissances premières indispensables à tous les hommes. On ne s'accorde peut-être pas sur l'étendue qu'il convient d'attribuer au premier degré d'enseignement; mais chacun reconnaît qu'une certaine instruction doit être reçue par tous les membres de la cité. Dans cet enseignement on place d'un commun accord la lecture, l'écriture et des élémens de l'arithmétique. Son caractère est de ne comprendre que des connaissances à l'usage de tous les emplois de la vie. Le paysan le plus grossier et le philosophe le plus habile ont également besoin de son secours. Il forme le nécessaire moral comme la subsistance est le nécessaire physique.

En théorie, la cause de l'instruction primaire est mille fois gagnée; le sujet ne peut plus convenir qu'à un discours académique; mais, en fait, le plus grand nombre

des hommes vivent et meurent dans la plus complète ignorance. Les comptes officiels sur le recrutement de l'armée, présentés aux deux chambres pendant la dernière session, viennent d'en fournir une nouvelle preuve; sur 283,822 jeunes gens composant la classe de 1827, il ne s'en est trouvé que 100,787 sachant lire et écrire; c'est environ un sur trois. Et remarquez que l'enfance des hommes, qui ont atteint l'âge de vingt ans en 1827, répond aux premières années de la Restauration, à une époque où l'instruction primaire a reçu de nombreux encouragemens; le joug de la puissance sacerdotale n'avait pas encore passé sur elle.

L'instruction primaire ne doit manquer à personne, tel est le principe. Mais quels moyens employer pour que le précepte s'accomplisse, pour que l'instruction, universellement nécessaire, soit universellement répandue? Voilà un problème moins facile à résoudre, et qui appelle de sérieuses méditations.

Voulez-vous apprendre quelles voies peuvent le mieux conduire au succès de cette grande entreprise? Une méthode vous guidera avec facilité et certitude; point de raisonnemens généraux, ni de discussions purement spéculatives; laissez de côté les abstractions et les systèmes; placez-vous dans un coin du pays; puis, regardant avec soin autour de vous, cherchez quels encouragemens, quelles règles seraient nécessaires pour que, dans ce canton choisi pour sujet de votre étude, aucun enfant ne demeurât dépourvu d'instruction; d'un coup d'œil tout pratique mesurez les obstacles, appréciez les besoins. De cette connaissance exacte des faits vous déduirez sans peine les moyens et de satisfaire les besoins, et de triompher des obstacles. Votre travail achevé, vous pourrez en ériger les résultats en lois générales; car les données du problème sont partout les mêmes, et par conséquent la solution ne peut pas varier.

Supposez d'abord que la France est gouvernée par des ministres qui portent à l'enseignement un intérêt sincère; puis figurez-vous ensuite, vous, ami et ami chaud de l'instruction populaire, que vous êtes chargé d'en diriger les intérêts dans une partie de la France. Quelle étendue donnerons-nous à votre juridiction? Il ne faut pas qu'elle soit trop vaste, car alors la difficulté d'examiner les choses de près vous rejetterait par force dans les généralités auxquelles nous voulons vous soustraire; il ne faut pas non plus qu'elle soit trop restreinte, car elle doit présenter la réunion de toutes les circonstances que le pays entier peut offrir; c'est un modèle que vous cherchez, une sorte de *microcosme*, comme disent les métaphysiciens. Prenez donc quelques cantons, un arrondissement; choisissez où il vous plaira, puis entrez en exercice. Allons, à l'œuvre; par où allez-vous commencer?

Ou je me trompe fort, ou il vous paraîtra convenable de connaître d'abord l'état de l'instruction. De même qu'en bonne logique on conclut du présent à l'avenir ou au passé, de même en bonne administration c'est de l'état actuel des choses qu'il faut partir pour réformer ou améliorer. Telle n'est pas, je le sais, la coutume de nos administrateurs. Non qu'ils soient emportés d'un amour aveugle des théories; chaque fois que l'occasion se présente, ils les insultent et les outragent. Mais ils n'en montrent pas pour cela, dans leurs œuvres, plus de respect pour les faits, et il ne leur arrive pas souvent d'invoquer les lumières de la statistique. S'agit-il, par exemple, de préparer quelque projet de loi? ils n'ont garde de se conformer aux préceptes de la raison, et en ce sens on peut dire qu'ils évitent avec soin les systèmes; mais ils ne prennent pas des faits plus de souci; les préjugés de parti ou de bureau, voilà leur seul guide, leur unique règle. Et comment feraient-ils pour chercher dans

les faits la base de leurs mesures d'administration ou de leurs dispositions législatives? Ces faits, ils ne les connaissent pas. On rougit de voir jusqu'à quel point manquent dans nos bureaux les renseignemens les plus simples sur les parties les plus importantes de l'économie sociale. D'inutiles paperasses, il y en a par monceaux; des documens statistiques de quelque valeur, où en trouver? Ce sont bagatelles qui ne méritent pas de fixer l'attention de la noble race des employés de l'État.

Comme je suppose et que vous avez à cœur le succès de la mission qui vous est confiée, et que vous n'avez pas passé votre vie dans les bureaux à oublier les règles du sens commun, je m'imagine aussi que vous ne tiendrez pas à imiter ce bel exemple : vous débuterez donc par la statistique.

Combien existe-t-il d'écoles? Quel est le nombre d'enfans auxquels elles fournissent l'instruction? Quels secours sont accordés par les communes ou par l'État? Quel est le nombre d'élèves indigens instruits gratuitement? Combien reste-t-il d'enfans privés des bienfaits de l'enseignement? Quelles méthodes sont suivies dans les écoles? A quel prix l'instruction est-elle donnée? etc., etc. Voilà les questions que vous vous posez d'abord. Pour les résoudre, vous croyez n'avoir rien de mieux à faire que de vous adresser à l'autorité. C'est le mode le plus simple. L'autorité ne doit-elle pas posséder des renseignemens de si haute importance, et qu'il lui est si facile d'obtenir? Sans aucun doute, les tableaux où vous recueillerez toutes ces lumières, se trouvent chez le sous-préfet; ou au moins à la préfecture. Vous écrivez : réponse négative. On a bien vu autrefois quelques papiers de ce genre; mais l'on ne sait ce qu'ils sont devenus; ils sont égarés; on en a fait des enveloppes. Rebuté chez le préfet, serez-vous plus heureux chez le recteur, dont la fonction spéciale est de diriger l'ensei-

nement? Encore moins. Le recteur ne descend pas à de pareilles misères; il a bien d'autres affaires à mener. Si vous le pressez fort, il vous donnera peut-être quelques chiffres en l'air, comme on a vu de graves autorités certifier le nombre d'œufs pondus chaque année dans toute la France. Mais ne lui en demandez pas davantage. Du courage donc, si vous tenez à votre statistique; il faut réunir les renseignemens vous-même, parcourir les campagnes, visiter les écoles, interroger les maîtres, tenter en un mot avec vos faibles ressources ce qu'il était depuis long-temps du devoir de l'autorité d'accomplir.

Vous surmontez tous les obstacles : votre patience triomphe, et la statistique est terminée. Quels résultats vous offre-t-elle? Rien que de triste et d'affligeant. Plus de la moitié des enfans ne reçoivent aucune espèce d'instruction; bon nombre de communes ou manquent d'écoles, ou n'ont pas de maîtres capables. Il faut donc et appeler des maîtres, et fonder des écoles. Grâce à Dieu, voici un maître qui se présente, il est habile, plein de zèle; il possède les bonnes méthodes; entre ses mains les enfans feront de rapides progrès avec épargne de temps et d'argent. Il ne lui manque qu'une chose; il a peu étudié les réglemens de l'université, et ne s'imagine pas qu'on puisse être coupable en enseignant à des enfans à tracer quelques lettres sur du papier, ou à en déchiffrer d'autres dans des livres. Dans un pays, où toute opinion peut s'exposer librement, où chaque culte a droit d'élever ses temples et ses chaires, où chaque jour la presse donne, sous toutes les formes et sur tous les sujets, des leçons à la société tout entière, par quelle raison pourrait-il être défendu d'ouvrir une chétive école pour enseigner les arts inoffensifs de la lecture et de l'écriture? Ainsi raisonne cet instituteur, et, en vertu de ce raisonnement, il se met à exercer sa profession. Ses leçons fructifient; les parens s'applaudissent de sa venue; de

tous côtés on lui envoie des enfans; l'école prospère; parens et instituteur, tout le monde est content. Qui, tout va bien; mais, un beau matin, arrivent les gendarmes et les mandats, du procureur du roi; l'école est fermée de par le roi, et l'instituteur traduit devant les tribunaux. Un bon arrêt de police correctionnelle, rendu en vertu des décrets de l'empire, condamne tout à la fois le maître à une amende, et les enfans à l'ignorance.

Quel crime ce malheureux a-t-il donc commis? aucun devant la justice et la raison; il a seulement oublié de remplir certaines formalités vexatoires. Il n'a pas songé qu'aux termes de nos lois, n'est pas maître d'école qui veut, et que les réglemens ont combiné toutes choses de manière à rendre de difficile abord les avenues d'une profession si dangereuse pour la société, si séduisante pour les aspirans. S'il veut enseigner, qu'il se résigne; il faut qu'il passe à travers la filière tracée par les ordonnances. Il aurait bonne envie de prendre quelque autre métier plus commode, et long-temps il hésite; mais enfin, plutôt que de changer les habitudes de sa vie, il se décide à réparer ses omissions, et à subir les épreuves. Suivons sa marche.

Les formalités que doit remplir quiconque prétend à l'état d'instituteur varient avec les ordonnances, qui elles-mêmes changent fort souvent. De 1824 à 1828, les évêques ont exercé sur l'instruction primaire un empire absolu. L'ordonnance aujourd'hui en vigueur, et qui peut-être n'aura pas longue durée, a été rendue dans l'intention de soustraire l'enseignement au despotisme épiscopal, et d'en accélérer les progrès. Voyez cependant que de gênes, que d'entraves!

Avant tout, le candidat aux fonctions d'instituteur doit obtenir un certificat de son maire, qui constate sa conduite morale. Ce certificat est pour l'ordinaire facilement obtenu; on le donne à tout venant. Aussi, comme

garantie de moralité, n'est-il pas de fort bon aloi ; et je ne conseillerais guère à un homme sensé de disposer, sur la foi d'une pareille pièce, de la garde ou de son grenier, ou de sa bourse. Mais au moins, dira-t-on, si ce certificat ne signifie que peu de chose, on se le procure sans peine. Pas toujours : il est quelquefois la matière des vexations les plus iniques. Telle commune est administrée par un maire à principes, par un bon *royaliste*, comme on dit, de la fabrique d'un préfet de M. de Villèle. Pour ce maire scrupuleux, la conduite morale renfermée la conduite politique ; à ses yeux un instituteur est un personnage qui doit avoir une opinion, et bien penser. Pour peu que le candidat ne soit pas recommandé par les notabilités monarchiques de l'endroit, ou que le maire ait quelque protégé auquel il veuille épargner une concurrence, il y a danger, et grand danger que le certificat soit refusé.

Le certificat de bonnes vie et mœurs ne suffit pas ; après la mairie, vient l'église. Un délégué de l'évêque, ou, à son défaut, le curé de la paroisse de l'aspirant, doit certifier l'instruction religieuse. Ici les difficultés redoublent. On sait quel tendre amour porte à l'instruction primaire une partie considérable du clergé ; on peut donc prévoir quel usage il fera de la puissance que lui confie le gouvernement. *Instruction religieuse*, que veulent dire ces mots ? rien de plus facile à interpréter. Un homme instruit dans sa religion, c'est un bon catholique, et un bon catholique, c'est celui qui fait régulièrement ses pâques. Par cette simple traduction, voilà le certificat d'instruction religieuse transformé en billet de confession et de communion. Si le candidat ne communique pas au moins une fois l'an, qu'il renonce à être maître d'école. Il se peut qu'il convienne aux parens, qu'il réunisse tous les talens, toutes les qualités morales ; mais il n'a pas l'agrément de son curé, et sans certificat de curé,

pas d'école. Vite à confesse, ou rebroussez chemin.

Supposons maintenant le certificat du curé obtenu ; ou l'instituteur est tombé par bonheur sur quelque prêtre moins fanatique que ses confrères, ou bien, placé entre le mensonge et la perte de tous moyens d'existence, il s'est laissé entraîner par faiblesse à une action que, chez un homme dépourvu de foi, la religion qualifie de sacrilège, que la morale flétrit du nom d'hypocrisie. Est-il au moins au terme de ses peines ? Qu'il prenne courage, elles ne font que commencer. Les certificats du maire et du curé lui donnent seulement le droit de se présenter auprès du recteur pour subir un examen, et solliciter un brevet de capacité. Ce brevet assure la capacité, à peu près comme l'attestation du maire garantit les bonnes mœurs. Sans vous donner beaucoup de peine, vous trouverez promptement des instituteurs munis d'un brevet et sachant à peine écrire. Mais au moins les recteurs accordent-ils facilement le brevet ? Cela dépend. Ils sont indulgens pour les uns, et sévères pour les autres. L'indulgence est pour les bonnes opinions, la sévérité pour les mauvaises. Or on sait que presque tous les recteurs s'honorent d'appartenir au parti politique et religieux connu sous le nom de congréganiste.

Si le brevet est accordé, voilà la capacité dûment certifiée. L'école maintenant peut-elle s'ouvrir ? Attendez un peu ; vous êtes trop pressés. Le candidat est jugé capable ; mais capable ne veut pas dire placé. Il n'est encore que susceptible de l'être ; pour qu'il puisse instruire les enfans sans délit et sans péril, il faut qu'on lui octroie l'autorisation d'exercer dans telle ou telle commune spécialement désignée. Ce nouveau bienfait doit lui venir du recteur. Mais avant que le recteur prononce, l'ordonnance veut que la demande soit soumise au comité gratuit de surveillance, qu'il est nécessaire de consulter.

Les comités gratuits de surveillance ont été institués dans une intention louable, et avec le désir d'encourager l'instruction primaire. Mais composés de membres nommés par les évêques, les recteurs et les préfets, leur esprit a répondu à leur composition. Rarement ils ont fait quelque bien ; on a été heureux quand ils n'ont pas fait de mal. On peut donc apprécier de quel secours est, pour l'instruction primaire, l'intervention du comité. Il recueille des renseignemens sur la conduite morale et religieuse du candidat, puis donne son avis ; le recteur, après avoir reçu l'avis du comité, accorde ou refuse l'autorisation selon son bon plaisir. C'est ici la dernière épreuve ; ceux qui en sortent victorieux ont acquis le titre de maîtres d'école.

Que de délais, que d'obstacles, que d'entraves ! Quelle singulière manière d'encourager l'instruction ! Mais, après tant de peines, si l'instituteur se trouve mal placé dans la commune où on lui a permis de s'établir, croyez-vous qu'il ait le droit d'ouvrir son école dans un autre lieu ? Qu'il se garde d'une telle audace ; le procureur du roi et les gendarmes l'en feraient bientôt repentir. Pour passer d'une commune dans une autre, la seconde ne fût-elle éloignée que d'un quart de lieue de la première, fût-elle même contiguë, il faut répéter toutes les formalités de la première installation, sauf l'examen relatif au brevet de capacité ; une fois obtenu, ce brevet dure toujours. Quant à tout le reste, c'est à recommencer sur de nouveaux frais.

Telles sont les facilités infinies que les ordonnances en vigueur offrent à l'instruction primaire. Mais ces ordonnances peuvent changer, et le passé montre qu'elles changent en effet avec les ministres. Alors nouveaux embarras, nouvelles gênes ; rien de moins stable et de plus précaire que la position des instituteurs. En 1824, il plut au ministère, de triste mémoire, qui alors gouver-

nait la France, de donner l'enseignement primaire en propriété aux évêques. Que firent ces prélats? La plupart, si ce n'est tous, déclarèrent que les autorisations précédemment obtenues avaient besoin d'être renouvelées, et que toute autorisation, dont la confirmation serait refusée, par ce fait seul deviendrait nulle. C'était une manière commode de destituer les instituteurs sans jugement et sans motifs. On fit plus : dans quelques diocèses, ce fut une règle en matière d'instruction primaire, qu'à l'avènement de chaque nouvel évêque, les autorisations données par l'ancien expiraient et devaient être renouvelées. Quelle sécurité pouvait-il rester aux malheureux instituteurs? quel homme capable de faire autre chose pouvait être tenté d'embrasser une aussi ingrate profession? Sans doute, l'ordonnance de 1828 est moins défectueuse que celle de 1824; mais c'est une ordonnance, et non une loi. Déjà le ministre qui l'a rendue a cessé de présider aux destinées de l'enseignement. Qui peut dire les bouleversements qui attendent l'instruction primaire, si un ministère du côté droit conserve le pouvoir?

Noùs venons d'indiquer les obstacles que rencontre sur sa route quiconque se destine aux fonctions d'instituteur. Mais si les formalités à remplir présentent de nombreuses difficultés, il est encore plus difficile de trouver des maîtres capables. Et cependant l'habileté du maître est la condition la plus essentielle des progrès de l'instruction. Pour réussir dans cette œuvre, il est encore plus besoin de bons maîtres que d'argent. Un maître habile inspire de la confiance aux parens; cette confiance les dispose à faire quelques sacrifices, dont bientôt ils reçoivent la récompense; une salutaire émulation se répand de toutes parts; les écoles se remplissent d'élèves. Vous qui désirez que, dans le district confié à vos soins, aucune commune ne manque d'un maître capable, comment allez-

vous faire pour réaliser ce vœu? où rencontrer les hommes que vous cherchez? Un coup d'œil jeté sur les écoles de nos campagnes suffit pour apercevoir jusqu'à quel point les bons maîtres sont rares. S'il n'en existe qu'un bien petit nombre, il faut donc en former. Mais comment en former? Je ne connais qu'un moyen; c'est d'établir des écoles normales. Demandez donc à votre conseil général d'instituer une école normale d'institution primaire; vous n'avez pas d'autre ressource. Mais que va vous répondre le conseil général? A moins que vous ne viviez dans quelque département favorisé d'une grâce toute spéciale de la Providence, le conseil ne dira mot, ne votera pas de fonds, et se contentera de prodiguer l'argent des contribuables pour des chanoines ou des séminaires. L'instruction du peuple n'est pas vue de bon œil dans la plupart de nos conseils généraux. S'ils n'osent s'élever tout haut contre elle, au moins ils s'en vengent en refusant de lui prêter assistance.

Combien de pauvres familles ne peuvent pas payer l'instruction de leurs enfans, ou ne veulent pas se résigner aux sacrifices que l'instruction leur coûterait! Si vous ne venez pas à leur secours, en vain aurez-vous formé des maîtres; les enfans n'iront pas aux écoles. Une assistance pécuniaire est donc nécessaire; à qui vous adresserez-vous pour l'obtenir? d'abord, n'est-il pas vrai, aux conseils municipaux? Ces conseils connaissent les besoins de la population; les œuvres de bienfaisance sont de leur ressort; c'est à eux qu'il appartient de secourir l'indigence: l'éducation des pauvres doit autant que possible demeurer affaire municipale. Suppliez donc les conseils municipaux d'allouer des fonds. Ici nouvelles difficultés. Combien de villes où les conseils municipaux, formés avec soin par l'autorité administrative, sont animés du même esprit que les conseils de département! Ils se soucient peu des lumières, et ne voteraient jamais un

centime pour une école d'enseignement mutuel. Dans les campagnes, où la politique pénètre moins, vous rencontrerez aussi moins de répugnance; les conseils des communes rurales sont plus disposés qu'on ne le pense communément à allouer des fonds pour des objets utiles. Mais ils auraient besoin d'être excités; il faudrait que l'autorité supérieure leur peignît les besoins des indigens et les avantages de l'instruction. Or, consultez la liste des préfets dans l'*Almanach royal*, et vous verrez s'ils se prêteront avec chaleur à cette mission de philanthropie. Vous devez vous estimer heureux si les allocations votées spontanément par les communes ne sont pas réduites par l'autorité. Le sous-préfet et le préfet, subitement saisis d'une vive sollicitude pour les deniers des contribuables, trouveront sans peine cet article du budget trop fort; leurs soins paternels s'empresseront d'épargner aux communes une dépense ruineuse. A la bonne heure, s'il s'agissait d'élever une croix de mission; alors la prodigalité serait sagesse, et l'argent des contribuables bien placé. Mais n'est-ce pas un luxe presque insensé de vouloir apprendre à lire aux enfans pauvres, et les maîtres ne sont-ils pas trop exigeans de vouloir joindre un salaire public aux rétributions des familles?

Telle commune est assez riche pour payer l'instruction de tous les indigens; telle autre est trop pauvre, et ne peut pas supporter la charge de l'instruction gratuite. Faute d'assistance de la part des communes, c'est vers l'État qu'il faut vous tourner; il est évident que vous n'avez pas d'autre recours. Ici encore la politique vient semer les obstacles sous vos pas.

Ainsi donc, établissemens pour former des maîtres, secours des communes et de l'État, et ayant tout liberté pour l'enseignement, comme pour tous les emplois de l'activité et de l'intelligence de l'homme; voilà les moyens bien simples que suggère l'étude attentive des faits: les

intérêts de l'instruction primaire n'exigent pas de plus hautes combinaisons.

Au mot de liberté, nous le savons, que d'inquiétudes s'éveillent ! que de craintes, même sincères, agitent les esprits ! Laisser l'enseignement libre, quelle imprudence ! « Voulez-vous donc, nous dira-t-on, n'avoir que des « maîtres, ou incapables, ou plongés dans le vice et la « débauche ! Qui vous répondra de la moralité des in- « stituteurs ? Ne redoutez-vous pas les effets de la con- « currence ? Quand chacun sera libre d'enseigner, les « bons maîtres ne seront-ils pas accablés par la rivalité « des mauvais ? Ceux-ci donneront l'enseignement à plus « bas prix, et, triomphant par la puissance du bon « marché, retiendront nos campagnes dans une éternelle « ignorance. »

Ces objections sont spécieuses et méritent d'être discutées avec soin.

Comment peut-on dire que la liberté doive nécessairement produire des maîtres incapables ? D'où lui viendrait cette malfaisante puissance ? Y a-t-il donc dans la signature du recteur quelque vertu magique douée du privilège de créer les gens habiles ? Regardez autour de vous ; vous verrez des maîtres déclarés capables par certificat, et cependant dépourvus de toute capacité. Chose singulière : malgré le brevet officiel, ces maîtres n'ont que peu d'élèves ; s'ils en conservent quelques-uns, c'est au privilège dont ils sont investis qu'ils doivent cette faveur. Le plus grand nombre des parens ne veulent pas leur confier leurs enfans, et préfèrent les envoyer à une école plus éloignée. D'où vient ce démenti donné à l'autorité ? C'est que les parens jugent les maîtres, et les jugent, non pas comme le recteur ou son délégué, dans un examen de quelques minutes, mais à l'œuvre, par les résultats ; quand les résultats leur semblent mauvais, ils refusent de donner leur argent. Or qu'arriverait-il avec

la liberté? Les parens qui, sous le régime du monopole, réforment les arrêts de l'autorité, jugeraient seuls, en première instance comme en appel; ils mettraient d'autant plus de soin à bien juger, qu'ils ne seraient pas séduits par la fausse garantie du poinçon de l'autorité; il leur serait d'autant plus facile de choisir, que les concurrens offerts à leur choix seraient plus nombreux. Le maître incapable verrait son école déserte; manquant d'élèves, et par conséquent de salaire, bientôt il serait obligé de céder la place à un plus habile. C'est le propre de la concurrence, que de donner la victoire aux plus capables; semblable à ces instrumens qu'emploie l'agriculteur pour dégager d'un impur alliage le produit de ses récoltes, elle chasse la paille inutile, et ne laisse subsister que le bon grain.

Mais peut-être, entraîné par l'habitude et les préjugés qu'elle engendre, vous tenez à voir la capacité des instituteurs attestée par examen public et jugement solennel; eh bien, pourquoi ne pas borner là vos mesures préventives? Obligez, si vous le voulez, les instituteurs à obtenir un brevet de capacité, et, pour la délivrance de ce brevet, établissez des juges dont les lumières et l'impartialité commandent la confiance. Mais, au moins, une fois le brevet donné, plus de ces formalités qui sèment la gêne et les obstacles à chaque pas; plus de ces autorisations d'exercer, qui attachent l'instituteur à la commune qu'il plaît au recteur de lui assigner. Laissez chacun libre de s'établir où il lui convient: la lice ouverte, ne vous mêlez pas de distribuer les rangs entre les rivaux.

Mais la moralité! s'écriera-t-on.—C'est sans doute une chance terrible que le danger de remettre des enfans entre les mains d'un homme sans mœurs. Mais, contre ce danger, quel remède? Je n'en connais qu'un seul, une continuelle surveillance exercée par les familles, par tous

les bons citoyens, par l'autorité. Que peut le système des certificats pour préserver la société d'un homme immoral? De deux choses l'une, ou l'immoralité est notoire, et alors le *veto* de l'autorité est inutile; la seule notoriété suffit; l'instituteur, décrié pour ses mauvaises mœurs, ne pourra pas fonder d'école; aucune famille ne voudra lui confier ses enfans : ou bien l'immoralité est secrète; mais alors le certificat sera donné, et comme il sera donné à faux, au lieu d'éclairer il trompera. Il inspirera une confiance dangereuse, il détournera les parens des soins de cette inquiète sollicitude, dont l'ordre moral leur fait un devoir, et qui seule peut fournir une véritable garantie. Rien de plus évident; les certificats de moralité sont ou inutiles ou nuisibles. Restent maintenant les inconvéniens de toutes sortes attachés aux mesures préventives.

« Tout cela peut être vrai, répondent les partisans
 « du monopole; à prix égaux nous convenons que le
 « maître capable et honnête l'emportera sur le maître,
 « incapable ou vicieux. Mais ce dernier donnera l'instruc-
 « tion à meilleur marché, et de cette façon regagnera
 « l'avantage. » Ainsi, vous croyez que les parens vou-
 « dront donner leur argent pour que leurs enfans, ou
 « n'apprennent rien, ou s'instruisent dans le vice? Si les
 « leçons des bons maîtres leur paraissent trop coûteuses,
 « il est possible qu'ils n'envoient pas leurs enfans à l'école;
 « mais, à coup sûr, ils ne les enverront pas chez des
 « maîtres dont les prix moins élevés répondent à des le-
 « çons sans fruit. Il n'est pas de dépense plus onéreuse
 « que celle qui ne rapporte en retour aucun produit. Mais
 « la profession d'instituteur offre-t-elle donc de si beaux
 « bénéfices, qu'il y ait lieu à de gros retranchemens? Vous
 « n'admettez pas sans doute que tous les parens auront la
 « folie de préférer le maître incapable. Si donc il n'en séduit
 « qu'un petit nombre, comment pourra-t-il vivre? N'ayant

que peu d'élèves, chacun de ces élèves ne payant qu'une faible rétribution, le salaire sera presque nul. A quel propos un tel maître voudrait-il continuer l'exercice d'une profession qui se trouverait pour lui moins profitable que toute autre industrie? Autre considération; en votant des fonds pour l'instruction des enfans indigens, les conseils municipaux choisiroit le maître auquel ces enfans seront confiés; leur choix sera de grand poids auprès des familles moins pauvres, et certes, on ne peut pas affirmer que ces conseils se plairont à désigner le maître le plus mauvais. Il en est des craintes inspirées par l'enseignement à bon marché, comme des frayeurs que répand le seul mot de liberté commerciale chez les partisans du système prohibitif: les uns s'imaginent que les étrangers vont nous faire cadeau de toutes leurs marchandises, si nous abaissons les barrières de nos douanes; les autres se figurent que, du moment où sera rompue la digue qu'élèvent les réglemens universitaires, nos campagnes se verront inondées d'une multitude de francs scélérats, qui, par une malice diabolique, donneront gratuitement l'instruction.

Souvent aujourd'hui l'autorité fait fermer de petites écoles, où sont instruits huit à dix enfans. Or ces chétives écoles, qui choquent notre régularité administrative, ne subsisteraient-elles pas avec la liberté? Quel trouble! quel scandale! Regardez un peu de près, et vous verrez si ce mépris est mérité. Où s'établissent ces écoles? Dans des hameaux, éloignés du chef-lieu de la commune; les familles de ces hameaux ne pourraient pas envoyer leurs enfans à la grande école; elles les confient à quelque voisin qui se charge de les instruire. Où est le mal? Aimez-vous mieux que les enfans restent sans instruction? Ne soyez donc pas si prompts à condamner le bon sens des parens, et comprenez leurs calculs avant de les proscrire.

Il n'est aucun des argumens employés contre la liberté de l'enseignement, qui n'ait servi autrefois contre la liberté de l'industrie. Ce sont de vieilles armes déjà émoussées par de nombreuses défaites. L'expérience a victorieusement répondu à toutes les terreurs. Gardez-vous, criait-on, de laisser chacun fabriquer des étoffes à son gré; il ne se fera plus que de mauvais draps, que personne ne voudra acheter! La liberté s'est établie, et malgré les prédictions de ses adversaires, on fabrique mieux que jamais. La fraude au moins n'a-t-elle pas tout envahi? Non, on fraude moins qu'autrefois, et de plus on vend à meilleur marché. Attendez les mêmes effets de la liberté de l'enseignement; ne vous laissez pas effrayer par elle, surtout lorsqu'elle se renferme dans les étroites limites de l'instruction primaire. Craignez-vous que la table du maître d'école se change en chaire de professeur, et que de monstrueuses doctrines soient prêchées à des enfans qui ne savent ni lire, ni écrire? Étrange contradiction avec tous les principes de notre droit politique! L'ordre social des temps modernes repose sur le principe de la liberté de la pensée, et l'on refuserait d'affranchir l'enseignement le plus humble, celui qui, ne s'adressant qu'à des enfans, leur procure moins des connaissances que des instrumens pour en acquérir!

La différence radicale entre le régime actuel et le système de la liberté, c'est que dans l'un, le gouvernement est seul juge du mérite des instituteurs, tandis que dans l'autre, ce sont les parens qui prononcent. Or, nous confessons que nous avons foi dans le jugement des parens, c'est-à-dire dans le jugement de la société tout entière représentée par ceux de ses membres qui ont à la fois et intérêt de bien juger, et pouvoir d'éclairer leur décision : nous préférons ce tribunal suprême à l'autorité capricieuse, arbitraire, presque toujours mal infor-

mée, du gouvernement. C'est le devoir des parens de veiller à l'éducation de leurs enfans; le gouvernement ne doit pas se mettre à leur place et les décharger d'une tâche qu'eux seuls peuvent bien remplir, que les lois de l'ordre moral ne leur ont pas vainement imposée. Mais est-ce donc à dire que le gouvernement doive demeurer sans action, sans surveillance? Voulons-nous le réduire à un état de complète nullité? Non, sans doute : d'abord il doit porter secours, comme déjà nous l'avons indiqué. Ce n'est pas tout : des délits peuvent être commis dans l'enseignement, et il appartient au gouvernement de punir tous les délits. L'œil de la justice doit être toujours ouvert : son bras doit se tenir toujours prêt à châtier les coupables. Que le gouvernement *réprime* donc, c'est son droit et son devoir : mais qu'il ne *prévienn*e pas. Appliquons à l'enseignement les principes déjà reçus pour tous les autres développemens de la pensée. La préférence donnée à la *répression* sur la *prévention* forme le caractère et le symbole de la civilisation moderne.

Voyez quelles heureuses conséquences découlent de la liberté ! Que de vie ! que de mouvement ! quelles facilités pour les améliorations de toute espèce ! Soumettez l'enseignement au bon plaisir d'un fonctionnaire public, combien de temps ne faudra-t-il pas pour qu'une méthode nouvelle puisse s'introduire ! Pour peu qu'elle blesse les préjugés du parti dominant, elle sera proscrite. Or, l'expérience nous apprend que les dissensions politiques s'étendent à toutes choses, même aux objets qui, à la première apparence, sembleraient devoir leur rester à jamais étrangers. La méthode de l'enseignement mutuel a soulevé des querelles aussi vives que le système électoral ou la liberté de la presse. Tandis que, maîtresse de l'enseignement, l'autorité se montrera toujours partielle et exclusive, la liberté laissera toutes les méthodes vivre en

paix, et chercher fortune à leurs risques et périls, ne donnant de privilège à aucune, se bornant à tenir la carrière ouverte pour toutes, et à veiller à la loyauté du combat.

De même que la liberté est favorable au perfectionnement des méthodes, de même aussi elle encourage les efforts si utiles de la philanthropie par le succès dont elle les couronne. Quelles entraves le régime de nos ordonnances n'oppose-t-il pas au zèle des amis de l'humanité! Essayer aujourd'hui de fonder une école, c'est se préparer une lutte acharnée, c'est entrer dans une guerre pleine de dégoûts et de périls. Ainsi est combinée notre législation que, en matière d'instruction, rien n'est si difficile que de faire quelque bien.

Ainsi donc, que d'abord le législateur délivre l'instruction primaire de ses chaînes, c'est la première condition pour la prospérité de l'enseignement. Cette émancipation est d'autant plus nécessaire que les changemens politiques surviennent à courts intervalles, et que, encouragée aujourd'hui, l'instruction primaire peut être opprimée demain. Tant que sa fortune dépendra de la bonne volonté du gouvernement, ses destinées, tantôt brillantes, tantôt misérables, ne seront que trouble et incertitude. Avec la liberté, les révolutions de ministère sont moins à craindre; il est moins facile d'anéantir un droit qui a pris racine dans les mœurs, que de changer la direction de quelques établissemens administratifs. Tandis que la liberté de la presse a résisté aux attaques du ministère Villèle, l'université a été envahie. Travaillons donc à l'affranchissement de l'instruction primaire; ce sera un beau jour que celui où cette nouvelle Charte sera signée.

Mais la liberté ne suffit pas. Si son action est sûre, elle est lente. Or, en fait d'instruction primaire, le bien ne souffre pas de délais; il faut l'accomplir sans retard. Nous l'avons dit, l'instruction primaire est le pain moral du pauvre. Devons-nous tarder à le lui procurer? Sans

l'intervention d'une autorité bienfaisante, que de malheureux passeront leur vie entière dénués de toute instruction ! L'expérience montre que l'on ne peut pas encore se remettre, à la bienfaisance des particuliers, du soin d'étendre le bienfait de l'instruction primaire à tous les membres de la société.

Le gouvernement doit donc ici intervenir et déployer sa puissance. On ne peut se passer de son assistance, et il n'est pas à craindre que les secours accordés à l'instruction entraînent aucune des fâcheuses conséquences que l'économie politique reproche avec raison à certains systèmes de charité publique. Les différences sont trop sensibles pour qu'il soit besoin de les marquer.

Il reste à savoir de quelle façon doivent être réglés les secours donnés par l'autorité.

Un moyen simple s'offre d'abord. Que l'instruction primaire soit gratuite pour tout le monde, et à la charge du budget. Il suffira d'établir un nombre d'écoles en rapport avec les besoins de la population, et de salarier des maîtres. Sans doute la dépense sera forte ; mais l'État est riche, et ses avances lui reviendront avec usure. Tels furent les principes qu'adopta l'assemblée constituante. Elle décréta l'établissement d'un vaste système gratuit d'instruction primaire.

Malgré notre respect pour les opinions de cette assemblée d'illustre mémoire, le système purement gratuit ne nous semble pas le meilleur. Le but peut être atteint avec moins de peine, sans imposer à l'État un si lourd fardeau, sans conférer au gouvernement une si haute prérogative, sans assujettir l'enseignement à toutes les vicissitudes des révolutions ministérielles.

A quoi bon, dit le bon sens, donner gratuitement l'instruction aux enfans dont les parens consentent à la payer ? Sera-ce pour établir plus d'égalité entre les enfans, selon les vues de quelques philosophes ? Mais cette

égalité de rangs et de fortunes n'est que pure chimère; bonne ou mauvaise, l'inégalité est inévitable; elle nous entoure, nous assiège de toutes parts. Gardons-nous de créer des inégalités factices; mais ne cherchons pas non plus à détruire les inégalités naturelles. La nature des choses ne se laisse pas modeler selon les combinaisons des théories.

Toutes les libéralités de l'État ne pouvant être alimentées que par l'impôt, faire cadeau de l'instruction à ceux qui sont en état de la payer, c'est-à-dire à ceux qui contribuent aux charges publiques, qu'est-ce autre chose que prendre d'une main et donner de l'autre? L'impôt et le don se balancent avec les frais de perception en pure perte. Mais suivez toutes les conséquences de cette prétendue générosité; en faisant au compte des parens la dépense de l'instruction, l'État force leur choix; il leur impose ses maîtres, ses méthodes, ses caprices. Ajoutez encore les dépenses inutiles inséparables de toute organisation administrative. Rien de plus évident; à l'égard de toutes les familles qui peuvent faire les frais de l'instruction de leurs enfans, le système de l'instruction gratuite a plus d'inconvéniens que d'avantages.

Et d'ailleurs, l'instruction payée est en soi préférable à l'instruction gratuite. Les parens mettent plus de vigilance à surveiller l'éducation de leurs enfans quand ils en supportent la charge. C'est une maxime vulgaire : nous attachons moins de prix à ce qu'on nous donne qu'à ce qui nous coûte. Payé par les parens, l'enseignement sera donc meilleur, ses résultats plus prompts, son succès plus certain. Mêmes effets du côté des maîtres. Plus leur salaire dépendra de l'entier accomplissement de leurs devoirs, et plus ils mettront de zèle à les remplir. Faites-en des fonctionnaires; vous trouverez en eux la diligence si connue des fonctionnaires publics. Ils

n'auront pas à craindre que, mécontentes de leur négligence, les familles leur retirent les enfans pour les confier à un autre maître. Leur salaire sera fixe et assuré. Ils n'auront à redouter qu'une destitution. Mais quel danger lointain ! à quel excès ne faut-il pas que les torts soient portés pour encourir cette peine sévère ! Les maîtres peuvent demeurer bien loin au-dessous du degré de zèle qu'amènerait la concurrence, sans cependant tomber dans ces fautes grossières qui appellent un châtiement, et privent un fonctionnaire de son état.

Avec le système purement gratuit disparaissent presque tous les avantages de la liberté. En vain l'enseignement sera-t-il déclaré libre, la concurrence devient trop difficile à soutenir pour pouvoir porter tous ses fruits. On peut adopter ce système ; mais il ne faut pas se méprendre sur l'un de ses principaux caractères ; il donne au gouvernement, c'est-à-dire, dans notre mécanisme constitutionnel, au ministère, une autorité presque absolue sur l'enseignement.

Rien de plus facile que d'éviter ces inconvéniens, et tout à la fois d'arriver au même résultat que le système entièrement gratuit, c'est-à-dire à l'instruction universelle. Laissez payer ceux qui peuvent, et payez pour ceux qui ne peuvent pas. De cette manière, vous avez tout ensemble et les heureux effets de l'intervention sagement réglée de la puissance publique, et les avantages attachés à l'action de la société sur l'enseignement.

Mais qui paiera pour les indigens ? Faudra-t-il s'adresser à l'État, aux départemens ou aux communes ? Nous avons déjà exprimé notre opinion ; quand les communes sont en état de payer, pourquoi aller au-delà ? Craignez d'établir une de ces vastes administrations, si fécondes en abus, qui, embrassant un objet trop étendu, ne peuvent en saisir les détails. De toutes les attributions

confiées aux autorités municipales, aucune ne leur convient à plus juste titre que le soin de veiller à l'instruction des indigens.

Quand les communes seront trop pauvres, alors montez plus haut ; c'est à l'État à venir au secours des communes pauvres ; ici il faut avoir recours aux allocations du budget. Mais, dira-t-on, quels moyens employer si les communes, tout en possédant des ressources suffisantes, refusent cependant par avarice de faire les fonds ? Ce danger nous semble bien moins réel que quelques personnes ne se plaisent à le supposer. Quand on examine avec attention les votes des communes ; on est plutôt tenté de les accuser de prodigalité que de parcimonie. Que n'ont-elles pas donné pour le clergé, les églises, les presbytères ? Si vous les invitez franchement à allouer des fonds à l'enseignement primaire, ne doutez pas qu'elles ne se rendent à votre appel. Mais je suppose le cas extrême de mauvaise volonté, sans impuissance. Eh bien, l'instruction primaire est de nécessité si urgente, le devoir de la répandre est tellement sacré, que je n'hésiterais pas à proposer de confier à l'autorité supérieure le pouvoir de porter au budget, même contre la volonté des conseils municipaux, les frais de l'instruction des indigens : cet article de dépense serait alors regardé comme une dette communale, que le défaut absolu de ressources pourrait seul empêcher d'acquitter. Quand les communes se déclareraient dans l'impossibilité de payer, l'autorité compétente apprécierait leurs excuses. Mais il est bien peu de communes qui ne puissent pas au moins entrer pour une portion dans la dépense ; les plus pauvres sont aussi les moins peuplées, et par conséquent pour elles les besoins sont moins grands.

Telle, à notre avis, devrait être la règle. Toute commune devrait être tenue de posséder une école dans un délai fixé, et de fournir à l'instruction des enfans, dont

les parens, se déclarant dans l'indigence, refuseraient de payer l'enseignement. Si la commune ne remplissait pas cette obligation, alors l'autorité supérieure, se mettant à sa place, établirait l'école, ou aux dépens de la commune, ou aux frais du trésor public, selon que la commune serait ou non en état de supporter la charge. Comme il est des communes trop peu peuplées pour pouvoir à elles seules alimenter une école, des réunions de communes pour l'entretien d'une seule école pourraient être autorisées. Les communes seraient toujours libres dans le choix des maîtres; elles auraient le droit ou d'employer les maîtres déjà établis, ou d'en appeler d'autres à leur gré.

Mais il est besoin d'une autorité, qui surveille l'exécution des réglemens, et imprime un salutaire mouvement à tout le mécanisme de l'instruction. C'est ici qu'il faut savoir mettre en œuvre le zèle des citoyens. Établissez des comités de surveillance, des inspections gratuites. Mais que la juridiction des comités ne soit pas trop étendue : que leur composition promette de l'ardeur, non de l'hostilité. Chargez-les, de concert avec les autorités locales, de la haute surveillance des écoles; qu'ils s'assurent que, selon le vœu de la loi, tous les enfans reçoivent de l'instruction; qu'ils provoquent les secours, et signalent les besoins; qu'ils examinent les progrès des élèves et la conduite des maîtres. Si vous voulez à toute force conserver les brevets de capacité, donnez aux comités le pouvoir de les distribuer. Consultez-les enfin dans toutes les mesures administratives qui ont rapport à l'instruction. Une place dans ces comités pourrait être attribuée aux membres du clergé, mais sans domination, sans prépondérance. Quant à la présidence, si jamais les conseils généraux sont librement élus, surtout si l'élection se fait par canton, selon le projet de la commission de la chambre des députés, les membres du conseil général

fourniraient les présidens naturels des comités cantonaux.

Mais pour que tous les enfans aillent aux écoles, suffit-il que des fonds soient votés pour l'instruction de tous les indigens? Une triste expérience nous apprend malheureusement le contraire. Il est des parens qui ne veulent pas envoyer leurs enfans à l'école, même quand il ne leur en coûterait aucun argent. Le travail des enfans leur est utile, et ils ne consentent pas à s'en passer. Tel emploie ses enfans, même en bas âge, à garder des troupeaux; tel autre se sert, pour les travaux de la culture, des bras d'un enfant plus âgé. Voilà donc ces malheureuses créatures sacrifiées à la cupidité de leurs parens. Quel remède apporter? Conseillera-t-on d'user de mesures coërcitives? mais elles répugnent à nos idées de liberté, et portent atteinte à l'autorité paternelle. A cela, il est vrai, on peut répondre que les parens ont des devoirs envers leurs enfans, et que, quand ils les négligent, le législateur intervient pour en exiger l'accomplissement. L'obligation de fournir des alimens n'est-elle pas sanctionnée par la loi? Or, ne peut-on pas, par similitude, mettre l'instruction primaire au rang des besoins nécessaires? Ces raisons sont fortes sans doute; mais nous hésiterions toutefois à conseiller l'emploi de l'autorité. Commencez au moins par épuiser toutes les voies de persuasion, par mettre à profit ces moyens d'influence si puissans, dont toujours un gouvernement dispose, et qui, pour l'ordinaire, atteignent mieux le but que la contrainte. On peut, par exemple, sans injustice ni danger, exclure de certains droits, et priver de certains bénéfices les parens dont la coupable obstination laisse les enfans; soumis à leur autorité, en proie à tous les maux de l'ignorance.

Avant tout, hâtons-nous de former des maîtres; sans maîtres, ni écoles, ni instruction. C'est surtout de ce côté

que doit d'abord se porter l'attention du gouvernement. Il ne peut pas rendre à l'enseignement un service plus signalé.

Dans les premiers temps, la tâche du gouvernement sera grande; mais elle diminuera par degrés, à mesure que se répandra l'instruction. Si les parens qui languissent dans l'ignorance ont besoin d'être stimulés pour donner de l'instruction à leur famille, ceux qui ont une fois appris à lire et à écrire ne veulent pas que leurs enfans manquent des connaissances qu'eux-mêmes possèdent. A moins d'extrême misère, ils consentent à payer l'enseignement. Cette dépense est, comme on sait, peu de chose, et les progrès de l'aisance générale, suite inévitable du progrès des lumières, tendront toujours à en rendre le fardeau moins pesant. Une génération tout entière instruite, et le moment du repos commencera à venir pour l'État. Alors les secours publics pourront se retirer peu à peu, et le système pratique d'enseignement, fondé sur le principe de la liberté, répondra aux conceptions de la théorie. Dans notre régime de civilisation le gouvernement ne doit faire que ce que la société ne ferait pas toute seule; plus la civilisation avance, et plus la société devient capable d'action, plus aussi la liberté gagne de terrain. L'éducation de la jeunesse par l'État, tel était le système antique. L'éducation selon le vœu des parens, tel est le système moderne, plus conforme à la vraie nature des sociétés, plus favorable à ce continuel mouvement d'amélioration, dont les marques éclatantes frappent les regards des plus incrédules.

Voilà donc les moyens nécessaires, selon nous, pour l'avancement de l'instruction primaire : liberté, secours des communes, des départemens, de l'État, impulsion et encouragemens donnés par le gouvernement, zèle et patriotisme des citoyens mis en œuvre. C'est au gouvernement à conduire le char, et à lui imprimer le mouve-

ment ; c'est à lui à répandre partout l'esprit de vie et de perfectionnement. Qu'il favorise la propagation des méthodes nouvelles ; qu'il recule les bornes trop étroites dans lesquelles jusqu'à présent on a renfermé l'enseignement primaire ; mais pas de règle absolue, ni de préférence exclusive ; attention constante à se conformer aux besoins de chaque localité, et à se plier à la diversité des circonstances. Dans telle commune la méthode de l'enseignement mutuel sera préférable ; dans telle autre, à raison du défaut de population, il faudra se contenter d'une méthode moins prompte. L'instruction dans les villes devra embrasser plus d'objets que dans les campagnes, jusqu'à ce que les campagnes se soient élevées au niveau des villes. C'est à une autorité vigilante et éclairée à savoir saisir toutes ces différences.

Pour accomplir les changemens que nous venons de demander dans le régime de l'enseignement primaire, que faut-il ? Rien moins que la réforme de notre organisation administrative, le monopole universitaire brisé, le principe d'élection, introduit dans nos institutions municipales. La cause de l'instruction primaire n'est pas en effet isolée ; elle tient à tous nos intérêts politiques, à notre émancipation administrative. Au milieu des entraves dont le système actuel l'enveloppe de toutes parts, quel doit être le sort de l'enseignement ? il ne peut que se débattre contre les obstacles, languir faible et misérable ; tout progrès rapide, tout effort vigoureux lui sont interdits. Il y aurait une erreur grave à s'imaginer que les intérêts de l'instruction primaire peuvent se séparer de la cause des libertés publiques ; les philanthropes qui ne portent leurs pensées que sur les progrès de l'instruction, n'en doivent pas moins se réunir aux amis de la liberté pour réclamer les institutions si solennellement promises à la France. Ces institutions seules

nous donneront la force de doter notre pays du grand bienfait de l'instruction universelle.

Mais toutes ces conditions remplies, toutes les difficultés que peut présenter l'ordre politique surmontées, ne restera-t-il pas encore dans la société des obstacles, et des obstacles puissans? Nos lecteurs ont déjà répondu. Il existe aujourd'hui en France un corps nombreux, dont la vaste hiérarchie compte des membres jusque dans le moindre village, entretient des relations dans toutes les familles, domine une foule de consciences; sa mission serait de prêcher la vérité, d'améliorer les âmes, d'éclairer les esprits; investi d'une autorité toute morale, appelé aux œuvres de bienfaisance comme par une sorte de privilège, l'instruction primaire devrait être l'objet de ses soins les plus vigilans. Mais, par un singulier oubli de leurs devoirs les plus sacrés, un grand nombre de membres de ce corps craignent et proscrivent les lumières; l'enseignement populaire leur est odieux; ils se font les ennemis de toute méthode nouvelle; leur désir secret serait de retenir les hommes dans une brutale ignorance: s'ils n'osent pas avouer hautement ce dessein, ils trouvent en revanche mille moyens cachés d'en assurer le succès. Ils menacent, ils effraient, ils persécutent. Ce que vous pouvez attendre de mieux, c'est une oisive neutralité. De coopération active et zélée, n'en espérez guère. Plus que jamais aujourd'hui, vous rencontrerez en eux des adversaires; se souciant peu des choses divines dont la garde leur est remise, uniquement occupés d'intrigues politiques, ils emploient à tramer des complots contre les institutions de l'État, les fonds que la libéralité de ces institutions leur accorde. Quelles difficultés cette résistance, violente ou artificieuse, mais toujours opiniâtre, ne va-t-elle pas jeter sur votre route! Voulez-vous établir une école

d'enseignement mutuel; le curé de la paroisse, s'il est fanatique, va partout décrier ~~vous~~ école; il la peindra comme le chemin de l'enfer; peut-être même refusera-t-il d'admettre à la première communion les enfans dont les parens se seront montrés rebelles à ses conseils. Il faudra donc que les familles choisissent entre la religion et l'instruction. Voyez quelle puissance exerceront auprès des esprits faibles les avis secrets du curé, sa malveillance, ses artifices! Quel redoutable ennemi pour l'instruction primaire!

Le tort que fait la conduite du clergé aux progrès de l'instruction est d'autant plus grave, que le bien de l'instruction voudrait non-seulement qu'elle ne trouvât pas d'hostilité dans le sacerdoce, mais encore qu'il se dévouât à ses intérêts d'un zèle pieux et sincère. Dans nos sociétés si actives, si laborieuses, où chacun s'adonne à une industrie ou à une profession, le prêtre seul a pour office de satisfaire les besoins moraux; qu'il délaisse sa tâche, la place demeure vide, ou n'est qu'imparfaitement remplie. L'exemple de l'Écosse montre ce que peut un clergé, animé de vues bienfaisantes, pour répandre l'instruction parmi le peuple. C'est aux soins du clergé presbytérien qu'ert dû cet admirable système d'enseignement, qui ne laisse pas un enfant sans instruction, et fait la gloire de l'Écosse. Mais aussi le clergé écossais est plein d'un amour sincère de l'humanité; il croit que les fonctions du prêtre ont un autre objet que les manœuvres de parti ou les espionnages de police. Il pratique le véritable christianisme dont la trace devient si difficile à découvrir en France, dont l'esprit a depuis long-temps succombé sous les intérêts temporels du sacerdoce.

De quelle manière lutter contre cette inimitié dangereuse? Comment au moins en atténuer les effets? Formons-nous le vœu que l'état religieux de la France soit

tout d'un coup changé, qu'un nouveau clergé, animé d'un nouvel esprit, remplace le nôtre, que le catholicisme se mette en harmonie avec les mœurs du siècle, et d'un seul pas de géant avance de plusieurs centaines d'années ? Ce serait là sans doute le remède le plus certain et le plus efficace ; mais le vœu est téméraire, et difficile à exaucer. Bornons-nous donc pour le moment à des pensées plus modestes, et cherchons si la forteresse sacerdotale est tellement inaccessible qu'elle ne puisse être, sinon emportée d'assaut, au moins tournée par adresse, et secrètement minée ?

L'État accorde chaque année trente et quelques millions au clergé, sans compter les dons des départemens et des communes ; si les évêques nomment les curés, la couronne a le choix des évêques, et la dispensation de toutes les grâces. Avec de si puissans leviers dans la main, n'est-il pas facile d'exercer de l'influence ? Que seulement le gouvernement soit ferme, et il triomphera sans peine des résistances du clergé. Quoi de plus simple que de choisir pour évêques les hommes les plus sages et les plus favorables aux progrès de l'instruction, que de réserver les faveurs pour ceux qui les auront méritées par une conduite franche et loyale ? A ceux qui se montreront rebelles, retranchez les subsides ; pour eux, point de grâces ni d'avancement ; traités de la sorte, ils trouveront peu d'imitateurs : le fanatisme aujourd'hui ne méprise pas assez les intérêts humains, pour résister à de si puissantes attaques. Si du premier coup vous ne ralliez pas sous vos drapeaux le clergé tout entier, au moins vous jetterez la division dans ses rangs ; le corps entamé perdra la force que son unité lui donne ; chaque jour vous verrez décroître le nombre de vos adversaires, et grossir celui de vos partisans. Il est triste sans doute, il répugne à la pureté des sentimens religieux d'introduire les calculs humains dans les choses qui ne sont pas

de ce monde; mais ce n'est pas d'aujourd'hui qu'ils y sont entrés; et puisque, de façon ou d'autre, la politique doit envahir sur la religion, au moins faut-il qu'elle s'y mêle pour le bien, non pour le mal, pour diriger dans la droite voie, non pour égarer dans la mauvaise. Une fois la première vivacité de la lutte amortie, la paix se rétablira par degrés; les répugnances s'adoucissent; là où le clergé, infidèle à ses plus saintes obligations, ne prêtera pas un sincère appui à l'instruction de l'enfance, on se passera de son concours, et son autorité sera détruite aux yeux des peuples; là où, au contraire, il se montrera bienveillant et zélé, l'autorité civile s'empressera d'emprunter son ministère, et il trouvera le prix de sa sagesse dans l'amour et les bénédictions, non-seulement des croyans, mais de tous les amis de l'humanité.

En attendant que ces utopies se réalisent, que le clergé se réforme, que le gouvernement s'empresse de satisfaire les besoins du siècle, que l'organisation administrative de la France soit changée, c'est aux citoyens à se dévouer à la noble cause de l'instruction primaire; sans doute ils ne peuvent pas tout faire, ni suppléer à la puissance du gouvernement; l'édifice tout entier ne peut pas s'élever par leurs seules mains. Mais, quelques difficultés qu'ils rencontrent, il est toujours en leur pouvoir de faire un peu de bien, et de procurer de l'instruction à quelques enfans, qui n'en recevraient pas sans leur secours. Ce but seul suffit à leurs efforts; on n'a pas travaillé en vain, quand on a tiré quelques-uns de ses semblables des ténèbres de l'ignorance, quand on leur a donné les moyens d'accomplir sur cette terre une destinée moins grossière et moins misérable.

II.

TRAVELS IN NORTH AMERICA, etc. *Voyages dans l'Amérique septentrionale, faits dans les années 1827 et 1828*, par M. B. HALL, capitaine de vaisseau de la marine royale de la Grande-Bretagne. Londres, 1829. 3 vol. in-8, avec une carte.

Tous les ans il sort des presses anglaises plusieurs relations de voyages aux États-Unis de l'Amérique septentrionale, ou quelque ouvrage d'un autre genre relatif à cette même contrée. Quelques-uns de ces livres parlent favorablement de la grande république transatlantique; il y en a même qui en font un panégyrique peut-être exagéré; ils la représentent comme le pays le mieux gouverné qu'il y ait au monde; ils ne découvrent pas la moindre tache dans son administration; ils se complaisent à dépeindre l'état heureux de sa population, et lui pronostiquent la destinée la plus brillante, qui sera un résultat nécessaire de son organisation politique. D'autres voyageurs, au contraire, dénigrent tout ce qu'ils ont vu dans ce pays; rien ne trouve grâce à leurs yeux. Les relations du premier genre sont rarement accueillies avec faveur par les écrits périodiques de la Grande-Bretagne: les secondes sont jugées avec plus d'indulgence. Un des recueils littéraires les plus répandus, et en même temps les plus connus pour l'aigreur avec laquelle il exprime ses sentimens sur les opinions contraires aux siennes, a, dès le commencement de l'an passé, annoncé le voyage du capitaine Hall. Il disait que cet officier de la marine, homme spirituel et instruit, déjà distingué comme observateur habile et écrivain agréable, était parti pour visiter les États-Unis:

. Et à son retour, ajoutait-il, il fera un livre qui, nous n'hésitons pas à le dire, sera très-bon. Nous souhaitons seulement que

l'accueil flatteur que, suivant ce que nous avons appris, il a reçu partout dans ce pays, et la manière extraordinaire avec laquelle il a été fêté, n'influent pas sur son esprit (et quel est l'homme aimable qui puisse vraisemblablement résister à l'influence d'attentions bienveillantes?) et ne lui fassent pas voir les choses en *couleur de rose*.

Le livre de M. Hall aura fait promptement disparaître ces appréhensions. L'auteur arriva, le 15 mai 1827, à New-York, et en repartit le 1^{er} juillet 1828. Dans cet intervalle, il parcourut d'abord les États du nord de l'Union américaine et le Canada, ensuite le littoral de ceux qui, de l'embouchure du Hudson jusqu'à Savannah, sont baignés par l'océan Atlantique; il traversa le pays compris entre cette dernière ville et la Mobile, où il s'embarqua pour la Nouvelle-Orléans. Là, il monta sur un bateau à vapeur qui, remontant le Mississipi et l'Ohio, le conduisit à Pittsburg, d'où il regagna New-York.

Quoique beaucoup de choses en Amérique ressemblent à celles qui se voient en Europe, cependant l'étranger ne peut s'empêcher d'être frappé du coup d'œil singulier qu'offrent l'activité et la promptitude avec lesquelles de nouveaux établissemens se forment aux États-Unis. Le grand canal qui s'étend du Hudson au lac Érié envoie un embranchement au lac Ontario et un autre au lac Champlain. Sa longueur est de 363 milles, sa profondeur de 4 pieds, sa largeur à la surface de 40 pieds, au fond de 28; il a été achevé en neuf ans. Il est difficile de concevoir une scène plus animée que celle que l'on aperçoit constamment entre Albany, capitale de l'État de New-York, et les rives de l'Érié. On traverse des villes bâties depuis quelque temps, d'autres qui s'élèvent et qui ne consistent encore qu'en maisons éparées au milieu des forêts que la hache travaillé à faire disparaître. A chaque sinuosité du canal, le voyageur découvre des maisons de

campagne, des champs cultivés, des villages, des ponts, des aqueducs qui viennent de naître : tout cela, mêlé avec des habitations, des églises, des moulins qui ont également une origine récente, paraît tenir de l'enchantement.

Sur la rive gauche du Chatahooché, qui forme la limite entre les États de Georgie et d'Alabama, et verse ses eaux dans le golfe du Mexique, M. Hall vit l'emplacement où devait s'élever Columbus, ville que l'on a le projet de bâtir à l'extrémité d'une longue suite de rapides dont les chutes favoriseront l'établissement de diverses usines. Depuis ce point jusqu'à la mer, la navigation du fleuve est libre, et plusieurs bateaux à vapeur l'avaient déjà remonté.

Les lots de terrain sur lesquels les maisons de Columbus devaient être placées, n'étaient pas encore vendus ; mais une foule nombreuse était réunie en attendant qu'ils fussent mis à l'enchère. Des lignes tracées au travers d'un bois de chênes, en coupant les branches et les broussailles, indiquaient les rues futures, quelques-unes n'étaient désignées que par des piquets fichés en terre. Des cabanes construites en planches et en écorce, des maisons un peu plus solides et de toutes les dimensions, mettaient à l'abri, pendant la nuit, les personnes arrivées dans ce lieu. Des pièces de bois taillées étaient empilées dans un coin : des charpentiers les avaient ainsi façonnées par spéculation afin que les acheteurs de terrains les trouvassent toutes prêtes. De toute part on entendait retentir les enclumes sous les marteaux des forgerons ; les scies, les haches, les maillets, les marteaux étaient en mouvement au milieu de la forêt. Des diligences, des fourgons, des chariots, des charettes couvraient un vaste espace. Des marchandises et des denrées de toute espèce étaient étalées. Au-dessus de plusieurs portes un écriteau annonçait la demeure d'un procureur ou d'un juriconsulte.

Un des commissaires de l'État de Georgie, chargé de la direction de cet établissement naissant, dit à M. Hall qu'il s'y trouvait déjà près de neuf cents habitans réunis, quoique la vente des terrains, ou l'existence légale de la ville ne pussent pas avoir lieu avant quatre mois. Beaucoup de ces gens n'ayant pas de maison, ni même de hangar où ils pussent reposer, couchaient dans la forêt; quelques-uns logeaient dans des fourgons; d'autres couraient de côté et d'autre en recherche d'une demeure ou d'un emploi. Comme les artisans de toutes les sortes étaient généralement demandés, les charpentiers et les forgerons faisaient de très-bonnes affaires. On présumait que, le jour de la vente, on verrait un rassemblement d'environ quatre mille personnes prêtes à habiter la nouvelle ville. Cela parut très-vraisemblable à M. Hall d'après le nombre des gens qui arrivaient à chaque instant durant le court séjour qu'il fit dans ce lieu.

Plusieurs voyageurs ont déjà parlé de cette propension d'une partie des Nord-Américains à se porter sans cesse de l'est à l'ouest, ou pour mieux dire du nord-est au sud-ouest. M. Hall rencontra fréquemment dans les Carolines des troupes de fermiers émigrant avec leurs familles, leurs nègres et leurs meubles. Ces gens vont de la Virginie et du Maryland, et même des Carolines, en Georgie, en Floride et même en Alabama; ils quittent souvent de bonnes terres pour d'autres qu'ils supposent meilleures, et courent une chance tant soit peu hasardeuse. Cette émigration d'une partie de la population ne diminue pas la quantité des habitans des pays qu'elle abandonne. Tous les anciens États voient augmenter le nombre de leurs citoyens. Plusieurs villes, notamment New-York, ont pris un accroissement prodigieux. Baltimore, au contraire, n'a pas fait de progrès depuis quelques années. Mais un de ses habitans dit à M. Hall qu'il se souvenait de n'avoir vu que sept maisons dans

cette ville, qui aujourd'hui compte soixante-dix mille habitans. Cet habitant est M. Charles Carrol de Carrolton, le seul survivant des hommes d'État qui signèrent, le 4 juillet 1776, la déclaration de l'Indépendance américaine. M. Carrol, lorsque M. Hall le vit, était dans sa quatre-vingt-onzième année, et conservait encore la jouissance entière de ses facultés physiques et intellectuelles.

Mais l'accroissement de la population blanche se fait aux dépens de celle des anciens indigènes du pays : partout ils se retirent de plus en plus vers l'ouest. M. Hall, avant de traverser le Chatahooché, avait vu des troupes d'Indiens Creeks qui, chassés de leur ancien territoire à l'est du fleuve, ne s'étaient pas encore établis dans celui où ils devaient se fixer. Ils avaient reçu une indemnité pécuniaire pour la cession de leurs droits sur le pays de leurs ancêtres ; mais ces hommes sont trop imprévoyans pour s'empresser de cultiver celui qu'on leur avait donné en échange. Quand leur argent fut dépensé, ils se trouvèrent sur le point de mourir de faim. Dans des circonstances semblables, des émigrans de la Nouvelle-Angleterre auraient abattu des arbres, se seraient construit des maisons ; tous les environs du fleuve et tous les espaces fertiles auraient été labourés. Mais pour ces pauvres Indiens, accoutumés à vivre principalement de la chasse, et à ne cultiver qu'un petit jardin autour de leur cabane, c'était un travail incompréhensible que celui de défricher un pays nouveau. Plusieurs moururent réellement de besoin. M. Hall vit avec plaisir l'agent des États-Unis distribuer des vivres et des vêtemens à ces pauvres gens. Plus loin, il arriva chez un autre agent, dans un canton où on laissait vivre les Creeks sur les terres de leurs pères ; ces Indiens conservaient les usages qui leur avaient été transmis ; et la grande affaire qui occupait en ce moment toute la population, était une partie de balle ou

pelotte. Le Page du Prats et d'autres écrivains qui ont parlé de la Louisiane, ont décrit ce divertissement auquel le voyageur eut la curiosité d'assister.

Malgré les progrès rapides de la population dans les Etats-Unis, le territoire de cette république est si vaste que, même entre le Mississipi et l'océan Atlantique qui est la partie la plus peuplée, on rencontre des espaces immenses où les habitations ne sont encore que très-clair-semées. Dans la contrée haute des Carolines, on traverse tantôt des marais très-considérables, tantôt de très-grandes forêts de pins qui croissent dans les terrains bas, sablonneux et stériles de ces régions insalubres.

En quittant Savannah, M. Hall entra dans un pays presque sauvage et encore peu connu. L'homme n'y a que faiblement imprimé les traces de sa marche. Par conséquent les cartes de cette contrée ne sont pas encore tachetées de points indiquant des villes et des villages, ni rayées par des lignes de routes et de canaux. Des marais où des fièvres de tout genre semblent défier la hardiesse de tout être humain qui voudra s'établir dans leur voisinage, doivent long-temps s'opposer à ce que ces cantons changent d'aspect.

M. Hall y cheminait souvent au hasard, car le voiturier qui le conduisait ne connaissait pas toujours la direction qu'il fallait suivre; il se passait souvent la moitié d'une journée sans qu'ils aperçussent une créature humaine: quelquefois ils se trouvaient égarés au milieu de marécages et de broussailles. Quel plaisir ils éprouvaient en découvrant un petit espace défriché! Des colonnes de fumée frappaient leurs regards, mais elles n'indiquaient que l'emplacement de bois auxquels on avait mis le feu. Quelques bûcherons, que les voyageurs rencontraient, les aidaient à trouver un sentier. On arrivait enfin chez un habitant des forêts, qui accueillait amicalement M. Hall et sa famille.

Ce fut de cette manière que ce dernier parcourut au moins cinq cents milles dans un pays dont le terrain consiste généralement en particules de sable faiblement retenues ensemble par une espèce d'herbe traînante et ombragée par des forêts immenses.

Je ne sais pas précisément pourquoi, dit M. Hall, mais il s'écoula long-temps avant que je fusse ennuyé de la vue de ces lieux sauvages où il ne croissait que des pins. Il me semblait qu'il y avait quelque chose de gracieux dans ces milliers de colonnes hautes et minces qui s'élevaient dans ces solitudes, et qui n'étaient pas entassées les unes contre les autres, mais paraissaient se rapprocher graduellement jusqu'au point où elles formaient une masse compacte au-delà de laquelle on ne voyait plus rien. Les rayons même du soleil ne pouvaient percer cette obscurité. L'imagination avait toute liberté de suivre ses rêves, dans ce désert, aussi loin qu'il lui plaisait. Ces régions resteront probablement négligées pendant des siècles. La maigreur du sol et la difficulté de se procurer de l'eau en condamnera vraisemblablement une grande partie à une stérilité perpétuelle.

Je venais à peine de me livrer à ces réflexions sur la stabilité de la forêt, lorsque nous arrivâmes à un espace de plusieurs lieues d'étendue où tous les arbres étaient renversés, leurs racines hors de terre. Leurs cimes étaient tournées vers le sud-ouest : cette circonstance, combinée avec ce que j'avais entendu dire dans le voisinage, me fit présumer que ces arbres avaient été abattus par un violent coup de vent de nord-est. Seulement ceux qui étaient tombés en travers de la route avaient été coupés ; le reste était abandonné à l'effet destructeur du temps.

C'était surtout pour observer les institutions politiques et l'état de la société des États-Unis que M. Hall avait entrepris son voyage. Il nous apprend lui-même que l'objet principal qui le conduisait en Amérique était de voir les choses par ses propres yeux, afin de constater jusqu'à quel point les idées que l'on se fait de ce pays en Angleterre sont conformes ou opposées à la vérité. Pour que l'opinion des voyageurs qui l'avaient précédé n'exer-

çât aucune influence sur la sienne, il s'abstint de lire leurs relations. Par conséquent son récit ne contient que le résultat de ce qu'il a vu et des informations qu'il a puisées à de bonnes sources. Il y a joint les réflexions qui lui étaient suggérées sur le lieu même ou qui se présentèrent plus tard à son esprit. Ce sont ces réflexions qui occupent la plus grande partie de son livre. Elles sont énoncées avec candeur ; on pourrait parfois les trouver prolixes. Il y a tel point sur lequel l'auteur revient trop souvent, et tel autre sur lequel les Américains trouveront qu'il a porté un jugement erroné. Mais le capitaine est sujet du roi de la Grande-Bretagne, et attaché à la doctrine des Torys ; on ne doit donc pas être surpris qu'il combatte sans cesse tout ce qui est contraire aux opinions dont il fait naturellement profession.

Déjà M. Hall était venu à New-York en 1804 ; mais au bout de vingt-trois ans, il ne se souvenait plus que vaguement de ce qu'il avait vu. Les choses lui parurent si changées que ce ne fut qu'après quelques jours qu'il put les reconnaître ; mais un autre changement s'était aussi opéré.

Je conviens, dit-il, qu'autrefois je n'étais pas bien disposé pour les Américains, sentiment que je partageais avec tous les autres officiers de la marine ; mais les devoirs du service m'ayant ensuite conduit très-loin de la source où ces antipathies nationales avaient été puisées, elles semblèrent se dissiper graduellement à mesure que je connus beaucoup de pays. Avec le temps je vis avec regret prévaloir, chez plusieurs de mes compatriotes, les sentimens hostiles que j'avais abandonnés. Je désirai naturellement de les convaincre que cette inimitié mutuelle, qui existe si manifestement entre l'Amérique et l'Angleterre, n'est fondée sur aucun motif réel. Pour parler plus exactement, je ne pouvais m'empêcher de croire qu'en dépit des grandes différences qui résultent de la position géographique et de la politique des deux pays, il doit néanmoins y avoir tant de points sur lesquels ils s'accordent, que si les mérites de chacun étaient claire-

ment développés, il en résulterait plus de cordialité entre eux ; état de choses que je regardais comme devant être avantageux à l'un et à l'autre.

Une autre circonstance vint confirmer cette idée ; je rencontrais de temps en temps des Américains qui tous louaient avec chaleur et sans nulle réserve leur patrie et ses institutions, et accompagnaient ce panégyrique de reproches véhémens contre la tourbe des voyageurs, dont ils représentaient les récits sans exception comme remplis de faussetés et de calomnies, et par conséquent comme injustes envers leur pays. J'étais si persuadé de la vérité de ces réclamations, que, mu par le désir de concevoir une idée favorable de l'Amérique, j'évitai de lire aucun des voyages en question, et je préfèrai former mon opinion sur les renseignemens que me fourniraient les Américains eux-mêmes.

C'est donc pour faire cesser l'antipathie mutuelle entre ces derniers et les Anglais, que M. Hall, profitant d'un intervalle de loisir que lui laissaient ses fonctions, a traversé l'Océan, et entrepris un long voyage dans les États-Unis. Certes, le motif est très-louable. On peut douter que ses projets de conciliation aient été couronnés de succès ; d'ailleurs M. Hall ne s'est-il pas évidemment mépris sur ses propres sentimens ? car il est allé en Amérique, imbu de principes et d'opinions qui le rendaient presque incapable d'y recevoir aucune impression favorable.

Les Américains ne cessaient de lui répéter qu'ils le voyaient avec plaisir porter un œil curieux sur l'état de la société dans leur pays, et qu'ils n'exigeaient de lui que de l'impartialité dans le compte qu'il en rendrait :

Pour preuve de leur sincérité, dit-il, ils me pressaient fréquemment de parler librement et sans contrainte sur tout ce que je voyais. La question : « Que pensez-vous de nous ? » m'était en conséquence adressée tous les jours ; mais je suis fâché d'avoir à ajouter que si ma réponse à cette interpellation brusque et vraiment surprenante n'était pas un éloge complet et sans réserve, elle causait un certain degré de mécontentement pénible. Je suis

donc obligé d'écrire avec moins de liberté que si je m'occupais d'un autre pays ; car dans aucun , on n'est aussi susceptible sur l'opinion des Anglais.... Du reste , quel que soit le jugement que l'on portera en Amérique sur mon livre , tout habitant de cette contrée qui aura conversé avec moi , pourra se souvenir que dans sa patrie je tenais le même langage... Je dois déclarer que toujours mes observations étaient prises en bonne part , lors même qu'elles n'étaient pas flattouses.... Je n'ai et ne puis avoir nul motif de présenter sous un faux jour ce que j'ai vu , et encore moins de blesser les sentimens de personne dans un pays où j'ai été constamment reçu avec bienveillance et hospitalité. Assurément quand j'y débarquai , j'étais très-bien disposé envers la nation américaine ; si mes idées ne sont plus absolument les mêmes , ce changement me cause du chagrin ; et la répugnance avec laquelle je prends aujourd'hui la plume , pour me rappeler la destruction graduelle de mes espérances , est sincère : je ne la surmonte que par la conviction intime de remplir un devoir envers ma patrie..... Je suis plein de bonne volonté pour la nation américaine ; mais je ne puis partager ses opinions en politique.

M. Hall convient que , lorsqu'il discutait ce sujet , et cela arrivait souvent , ses interlocuteurs lui objectaient qu'il ne connaissait pas leur gouvernement. Il lui semble que la démocratie empiète tous les jours sur la forme de gouvernement établie par la constitution. Il pense que si les hommes d'État qui ont fondé la république revenaient au monde , ils n'approuveraient pas ce qui a été fait depuis plusieurs années , et encore moins ce que l'on projette pour modifier leur ouvrage , en invoquant leur nom et la sanction de leur autorité.

On admet dans cette république , comme une vérité démontrée , que toujours la possession du pouvoir produit un effet fâcheux sur les qualités morales de celui qui l'exerce. Il en résulte une défiance générale contre toutes les personnes qui participent à l'autorité ; elles ne peuvent siéger ni dans le congrès , ni dans les assemblées législatives des États. De là , une grande perte de temps dans les délibérations , parce que l'on ne peut obtenir sur-le-champ un

éclaircissement nécessaire, ou une explication qui hâterait la marche des affaires. D'ailleurs les fonctions des membres de toutes ces assemblées durent trop peu de temps, et l'inexpérience du plus grand nombre de ceux qui sont nouvellement élus contribue beaucoup à prolonger les discussions. De plus il n'existe entre les membres de la même opinion ni concert, ni arrangement préalable; ceux qui se réunissent pour convenir de ce qu'ils feront encourent des reproches. Il en résulte que chacun dans la chambre agit un peu à l'aventure, et peut très-indiscrètement proposer des choses qui contrarient le parti auquel il est attaché.

D'après tout ce que M. Hall a entendu dire, il ne lui semble nullement improbable qu'avant peu de temps l'élection du président ne cause des troubles. Jusqu'en 1824, les candidats s'étaient signalés plus ou moins pendant la révolution, et étaient en conséquence regardés comme ayant des droits à la confiance de leurs concitoyens. Cette génération s'étant éteinte par le cours ordinaire de la nature, le champ a été ouvert à une classe plus nombreuse de compétiteurs; mais les prétentions d'aucun de ceux-ci ne seront vraisemblablement reconnues, par un consentement assez général, comme fondées. Il faudra en venir à des changemens dans la manière d'élire le premier magistrat. Déjà on parle de donner à l'élection un caractère plus populaire et plus conforme à l'opinion du jour; on parle de la faire par un scrutin général dans toute l'étendue de l'Union, sans l'intervention d'un corps d'électeurs choisis dans chaque État. Ensuite on abrégera, dit-on, la durée des fonctions du président, et on interdira la faculté de l'élire de nouveau. Plusieurs fonctionnaires publics, recommandables par leur sagesse et leur longue expérience, ont déploré dans leurs discours les agitations et les mouvemens qui, depuis 1821, ont désolé leur patrie, et qui sont fomentés par un esprit

de licence et de destruction. On peut croire qu'en faisant ces réflexions, M. Hall s'abandonne trop facilement aux préventions qui l'assiégeaient dès son arrivée en Amérique.

Suivant l'opinion la plus en vogue chez les Américains, tous les efforts du parti démocratique tendent à maintenir et à fortifier le pouvoir local de chaque État; tandis que le parti opposé veut augmenter la puissance du gouvernement général et diminuer celle de chaque État individuellement.

M. Hall pense que les empiètemens de l'esprit démocratique s'étendent aussi sur l'indépendance judiciaire; il croit en avoir vu la preuve dans l'éloignement que montrent les juges à prononcer sur ce que l'on appelle des questions constitutionnelles, et dans leur empressement à se reconnaître incompétens pour déclarer qu'une loi est inconstitutionnelle. Cette faculté est assurée par la loi fondamentale à la cour suprême de chaque État et à celle des États-Unis, qui a de plus le même droit pour les lois du congrès. Cette dernière a usé plusieurs fois de cette prérogative pour les lois de tel ou tel État, mais s'est abstenue d'en faire usage pour celles du congrès. C'est peut-être ce qui a donné à quelques personnes lieu de penser que cette cour tend à augmenter le pouvoir général aux dépens de la souveraineté de chaque État.

Du reste, la facilité de plaider occasionne un grand mal, en répandant partout un esprit de chicane, qui est un véritable fléau pour le pays. Personne, quelle que soit sa position sociale ou sa conduite, n'est à l'abri d'un procès. Domestiques et ouvriers, chacun saisit la première occasion d'aller chez le jurisconsulte ou le juge-de-peace le plus proche, et d'entamer une procédure pour la moindre bagatelle. On ne songe jamais à un compromis, ni à un accommodement; il faut qu'un tribunal décide sur toute espèce de difficultés. Les honoraires des jurisconsultes

sont taxés très-bas ; mais la passion de plaider fait de tels progrès que les victimes de la justice à bon marché s'arrêtent rarement tant qu'il leur reste un dollar dans la poche.

Mais il existe aux Etats-Unis un autre fléau bien plus terrible , c'est l'abus des liqueurs spiritueuses. Ailleurs il ne se montre généralement que dans la classe inférieure ; et bien que les maux qu'il occasionne soient très-fâcheux , ils ne sont nulle part aussi manifestes que dans ce pays , où il étend chaque jour davantage sa funeste influence. Les hommes sages , effrayés de ses progrès , n'ont négligé aucun effort pour les arrêter. Des sociétés ont été établies en divers lieux pour encourager la tempérance. On lit , dans le premier rapport de celle de Boston , que les maux , dérivant d'un usage immodéré des boissons enivrantes , ont pris une extension si alarmante , qu'ils appellent , pour s'opposer à leur progrès , la coopération immédiate , vigoureuse et persévérante de tout philanthrope , de tout patriote , de tout chrétien. Le nombre des individus enlevés annuellement par ce genre d'intempérance est évalué à 30,000 , et celui des personnes qu'il réduit à un état de maladie , de malheur et de pauvreté , à plus de 200,000 ; beaucoup d'entre elles deviennent non-seulement inutiles , mais à charge à la société. On a calculé que les liqueurs fortes coûtent , par an , aux habitans de l'Union , plus de quatre millions de dollars ; et le *paupérisme* , que leur usage excessif occasionne , cause une dépense de près de douze millions.

Les autres sociétés tiennent le même langage que celle de Boston , et présentent des calculs peu différens du sien. Celle de New-York évalue à un million le nombre des personnes qui boivent des liqueurs spiritueuses ; à 300,000 celui des individus intempérans , et à 400,000 celui des familles que leur abus afflige de diverses manières.

Après avoir exposé ces tableaux effrayans, il pourra sembler étrange, dit M. Hall, que j'aie, dans tout le cours de mon voyage, rencontré si peu de gens ivres. Mais tous ceux qui boivent ne s'enivrent pas. J'étais réellement étonné de l'extension de l'intempérance et du petit nombre de gens complètement ivres. Je ne puis pas dire si en Amérique il y a beaucoup de gens qui se mettent à boire jusqu'à ce qu'ils roulent par terre; c'est ce dont je n'ai pas été témoin; mais ce que j'ai vu partout, c'est l'usage de boire un peu à la fois dans plusieurs endroits. On avale un *petit coup* avant le déjeuner, et ailleurs un peu après; puis ensuite d'autres par intervalles qui varient d'une demi-heure à deux heures, durant toute la journée.

D'après le rapport présenté, par les administrateurs de la maison de charité de Baltimore, au maire et au corps municipal de cette cité, il paraît qu'en 1826 l'établissement reçut cinq cent cinquante-six individus réduits par l'ivrognerie à la nécessité d'y entrer. Ce nombre est réellement prodigieux dans un pays où la main-d'œuvre est fort chère, et où un journalier qui se comporte sagement peut aisément acquérir par son travail une sorte de fortune. M. Hall ne le dit pas; mais on sait par d'autres relations que beaucoup de victimes de l'ivrognerie se trouvent parmi les Irlandais émigrés en Amérique.

Graces à l'esprit charitable des habitans du pays, des asiles sont ouverts partout au malheur: ces établissemens, et surtout celui de Baltimore, ont mérité les éloges de M. Hall. Il pense qu'en tout pays il est difficile de les bien organiser, et surtout en Amérique à cause de l'état mobile de la société, des habitudes d'imprévoyance de la grande masse de la population, et de la nature transitoire de la responsabilité, effet du système qui renouvelle fréquemment les fonctionnaires publics.

Les asiles d'orphelins semblent indispensables dans ce pays, où tout le monde est affairé et dans un mouvement plus ou moins continuel, et où la communauté n'est composée que d'unités ayant entre elles si peu de cohésion,

qu'elles s'écartent perpétuellement les unes des autres. Les liens de famille sont même bientôt oubliés ; les enfans s'éloignent de leurs parens long-temps avant l'âge viril ; les frères et les sœurs se séparent, s'oublient mutuellement, et sont oubliés par leur parenté. Il arrive donc souvent que les chefs d'une famille meurent, ou bien s'en vont on ne sait où, et laissent leurs enfans sinon entièrement dénués de tout, du moins à la charge de personnes qui ont avec eux si peu de relation, ou ressentent si peu d'intérêt pour eux, que le public est obligé de prendre soin de ces êtres abandonnés, à cause de l'impossibilité de découvrir quelqu'un dont le devoir soit de les loger. A Charlestown, à Savannah, et dans d'autres lieux que ravage souvent la fièvre jaune, et où règne non moins qu'ailleurs le goût immodéré des boissons spiritueuses, des enfans appartenant à des familles pauvres se trouvent fréquemment, à la fin de la mauvaise saison, sans parens ni protecteurs naturels. Les habitans riches sont toujours prêts à nourrir ces malheureux ; rien n'est épargné pour les tirer de leur triste situation. Le zèle avec lequel on fonde et on entretient les asiles qui leur sont ouverts ne peut recevoir assez d'éloges.

On en doit beaucoup aussi à la prison d'État de New - York bâtie à Sing Sing, sur la rive gauche du Hudson, à trente milles de la mer. Cet établissement peut servir de modèle à tous ceux du même genre. Les prisonniers travaillent ensemble à différens ouvrages ; il leur est défendu de parler. Chacun mange et couche dans une loge séparée ; des gardiens font la ronde. Le surintendant de la prison surveille, sans être vu, les détenus occupés à leur besogne et leurs inspecteurs ; chacun le sait, et se conforme à son devoir. Un ecclésiastique, attaché à cet établissement, lit tous les soirs aux prisonniers un chapitre de l'Écriture sainte, et fait la prière. Le dimanche, après le service divin, il va dans chaque

loge causer avec eux. On a reconnu que cette méthode, nommée le système d'Auburn, était la plus efficace pour corriger les criminels.

La comparaison du résultat du travail des prisonniers en Angleterre et aux États-Unis est très-remarquable. Dans le premier de ce pays, le produit de 3,699 prisonniers est de 41,727 dollars; dans le second, il s'élève pour 999 détenus à 81,979 dollars.

Il ne s'est pas encore écoulé un temps assez long, a dit un juge qui a l'inspection suprême de la prison de Singing, pour développer son influence sur la réforme des inclinations et des habitudes des individus. Mais l'expérience a prouvé jusqu'à présent qu'on pouvait en espérer les résultats les plus satisfaisants. Le nombre des condamnés qui, après avoir achevé leur temps, y sont rentrés, est bien moins considérable que pour les autres prisons.

M. Hall avait précédemment visité à New-York la maison de refuge, excellente institution; on y renferme les jeunes gens qui, ayant commis des fautes, sortent de la prison, ou qui pourraient y être envoyés par un jugement. On les forme aux habitudes d'une vie régulière; on leur enseigne une profession, et surtout on les instruit de leurs devoirs religieux. Cette excellente institution a produit de très-bons résultats. Les jeunes gens qui en sortent sont placés comme apprentis chez des artisans, et ceux-ci sont généralement bien aises de les avoir. Si les maîtres ou les parens d'un jeune homme ont des raisons de croire que sa réforme n'est pas complète, ils peuvent le renvoyer à l'établissement. Il en existe un semblable pour les filles. M. Hall convient que dans aucun pays il n'a vu des institutions de ce genre mieux organisées et mieux calculées pour répondre à l'objet que l'on a eu en vue en les fondant.

Quant à la prison de Philadelphie dont le système

avait été extrêmement vanté, M. Hall juge qu'elle ne peut soutenir la comparaison avec celle de Sing Sing. Les criminels étaient enfermés solitairement, et ne faisaient rien. On a depuis proposé des modifications à ce régime. On a parlé d'occuper les détenus à un travail, mais chacun isolément dans une petite cour devant sa loge. Des personnes qui ont médité sur ce sujet, pensent qu'il sera presque impossible d'obtenir la régularité dans le travail à cause de la difficulté de la surveillance.

Une discussion très-vive s'est élevée en Amérique sur les avantages respectifs des deux systèmes. Il semble que celui d'Auburn est plus propre à produire l'amendement des criminels, et que celui de Philadelphie au contraire a conduit les détenus à l'aliénation mentale et au suicide.

L'école que M. Hall vit avec le plus d'intérêt, à New-York, fut celle des enfans nègres et mulâtres :

Pauvres petits, s'écrie-t-il, toute leur ame était absorbée par l'étude de leur leçon. On éprouvait un plaisir réel à les observer sous la direction d'un brave homme dont la fantaisie est d'instruire les noirs, et qui a consacré plusieurs années de sa vie uniquement à cet objet. Nous lui demandâmes naturellement s'il avait découvert dans les écoles quelque différence essentielle entre les facultés intellectuelles des nègres et celles des blancs. Il nous répondit que dans l'enfance il ne s'en manifeste aucune; tous, sans distinction de couleur, jouent et étudient ensemble. Les nègres n'ont pas alors le sentiment de ces distinctions sociales, qui, à mesure qu'ils avancent dans la vie, doivent nécessairement abâtardir leur esprit. J'appris que même à New-York, où l'esclavage des nègres a été aboli par une loi, un homme noir n'éprouve de la part des blancs ni sympathie ni affection. Ainsi, n'importe qu'un nègre soit aussi industrieux ou aussi instruit qu'on puisse l'imaginer, il paraît toujours marqué du sceau de la dégradation; il n'a par conséquent nulle chance favorable parmi les blancs, qui ne veulent ni se fier à lui, ni lui permettre de se fier à eux : ainsi le lien le plus puissant de la société est rompu.

Durant son séjour en Virginie et dans les autres États où l'esclavage des nègres existe, M. Hall eut de fréquentes occasions d'examiner ce sujet, et il rend justice à la franchise des planteurs qui ne montraient nulle répugnance à le discuter. Dans ces États on s'est plaint vivement du mal causé par les efforts persévérans des partisans de l'abolition de l'esclavage; mais M. Hall doute qu'il ait été bien grand; il est persuadé que ces tentatives ont fréquemment produit de bons effets, en forçant les maîtres d'esclaves à faire plus d'attention à leur conduite envers eux, et à repousser ainsi des accusations maladroitement intentées, mais peut-être originairement fondées. Ces tentatives ont fait cesser les abus qui existaient dans le traitement des Nègres, abus ignorés jusqu'au moment où le désir de se justifier a excité les maîtres à faire des recherches pour prouver la fausseté des torts qu'on leur imputait.

M. Hall convient que, d'après tous les renseignemens qu'il a pu recueillir, le système de l'esclavage, dans les États-Unis, reçoit toutes les améliorations dont il est susceptible.

Aussi long-temps que des Nègres africains, de nations différentes, qui ne se comprenaient pas entre eux et ne parlaient pas l'anglais, purent être introduits en Amérique à bas prix et en quantité considérable, on n'en prenait pas grand soin; on les regardait, on les traitait comme des bestiaux: il était à peu près impossible qu'il s'établît aucun concert entre des êtres semblables.

Depuis quelques années tout cela est changé. Il n'est plus permis d'importer des Nègres; il a donc fallu que les possesseurs d'esclaves comptassent entièrement, pour réparer leurs pertes, sur la reproduction des Nègres établis parmi eux. Mais il est résulté de cette circonstance une nouvelle traite de Nègres. Dans plusieurs parties des États-Unis, telles que les cantons septentrionaux de la

Virginie, le Maryland et le Kentucky, où le sol est pauvre, les esclaves ne produisent point par leur travail autant qu'ils consomment. Ils occasioneraient de la perte à leurs maîtres, si ceux-ci n'avaient pas trouvé le moyen de tirer parti d'eux.

Dans les États les plus méridionaux, tels que la Georgie, l'Alabama et la Louisiane, ainsi que dans la Floride, le travail des Nègres est au contraire très-productif; et les planteurs dans ces pays fertiles, où le climat ne permet pas aux blancs de se livrer à la culture de la terre, sont disposés à payer chèrement les esclaves. Voilà donc un marché assuré pour les Nègres des pays plus septentrionaux.

C'est dans les nouveaux États situés sur le golfe du Mexique, ou arrosés par le Mississipi, que l'on envoie jusqu'à présent le plus de Nègres venant du Nord. Il s'en vend aussi beaucoup dans la Caroline méridionale et dans la Georgie, où la culture du riz cause de grandes pertes dans la population noire. Le commerce des noirs est donc devenu très-actif dans l'intérieur, et probablement le sera encore long-temps.

Il y a des époques dans l'année où toutes les routes, les bateaux à vapeur et les paquebots sont remplis de Nègres que leurs propriétaires dirigent vers les marchés du Sud; il est évident que dans le Nord ceux qui possèdent des esclaves ont un grand intérêt à élever autant de Nègres qu'ils peuvent, puisqu'ils sont sûrs de les bien vendre.

L'idée d'un tel commerce d'esclaves fut d'abord révoltante pour les Américains; la plupart des législatures des États du Sud rendirent des lois pour le prohiber; mais ces réglemens furent bientôt éludés. Ces gouvernemens n'avaient jamais eu l'intention de défendre à un colon qui venait s'établir sur leur territoire d'amener avec lui ses esclaves, puisqu'il aurait autant valu déclarer que la

terre devait rester inculte; or la faculté dont ceux-ci jouissaient offrait un expédient si facile d'échapper aux clauses de la loi, qu'en peu de temps les législateurs en reconnurent l'inefficacité et l'abandonnèrent. Ce commerce d'esclaves se fait par mer, comme par terre. M. Hall vit à la Nouvelle-Orléans un brick de Baltimore qui était chargé d'environ deux cents Nègres. « Cela me rappela, dit-il, une chose semblable que j'avais observée à Rio-Janeiro, avec cette différence pourtant que là les esclaves étaient amenés du fond des régions sauvages de l'Afrique, et ici de l'intérieur d'un pays libre. »

Ces Nègres, nés dans les États-Unis, parlent tous la langue de leurs maîtres; en l'apprenant, ils ne peuvent manquer d'acquérir quelques idées nouvelles. Les parens de la génération qui s'élève sentent si bien l'avantage de l'éducation pour leurs enfans, qu'ils parviennent à leur en donner malgré les lois et les usages des États à esclaves. Cette éducation est peu de chose; cependant, à mesure qu'elle s'étendra, elle modifiera jusqu'à un certain degré le caractère de la population noire, et la relèvera graduellement. Il est certain que déjà on observe une amélioration morale parmi les Nègres; on a dit à M. Hall qu'il en résultait constamment pour les maîtres des profits plus considérables et une plus grande sûreté.

Plusieurs de ceux-ci ont contribué à cet heureux effet. Ils ont commencé par améliorer la condition des Nègres, en les nourrissant et les habillant mieux, en les soignant mieux dans leurs maladies, et en les encourageant par divers moyens à vaquer gaiement à leur ouvrage. Le fouet a été employé avec plus de discernement et moins de passion. L'esclave a travaillé avec plus de zèle et plus à propos.

Ces changemens paraissent faciles à quiconque ne connaît pas le système adopté depuis long-temps pour la discipline des esclaves; mais combien d'obstacles s'op-

posent à leur adoption! Un planteur craint de choquer ses voisins qui, placés dans les mêmes circonstances, blâment les innovations qu'il introduit chez lui, parce qu'ils les représentent comme dangereuses pour la tranquillité de tous : il faut donc qu'il agisse avec une circonspection extrême.

Du reste, M. Hall a rencontré beaucoup de planteurs persuadés, d'après leur expérience, que la sécurité des blancs augmente en proportion des connaissances que les Nègres acquièrent, et que les premiers couraient de bien plus grands risques quand leurs esclaves étaient tenus dans l'ignorance la plus profonde. Cette doctrine étant opposée aux maximes généralement adoptées sur cette matière, M. Hall pense qu'il convient d'expliquer le principe sur lequel elle est fondée.

Le nombre des Nègres, déjà très-considérable, s'accroît avec une telle rapidité, que plusieurs personnes supposent que dans peu de temps il résultera un grand danger politique de leur simple force physique. Certainement on peut toujours regarder comme dangereuse une masse d'hommes coopérant ensemble à l'exécution d'un projet de la nature de celui qu'il est permis de supposer aux Nègres; mais quiconque a réfléchi sur ce sujet après avoir visité l'Amérique, pensera qu'il ne peut résulter que des massacres et de la misère d'une tentative des esclaves pour remédier par la force seule à leurs griefs réels ou imaginaires. Une révolte occasionerait sans doute des malheurs inexprimables aux planteurs, et les ruinerait; cependant les rebelles seraient bientôt accablés et taillés en pièces, ou réduits à une servitude plus rude que celle qu'ils endurent à présent. La milice armée, dans les États à esclaves, est assez nombreuse et assez forte pour se défendre, sans être obligée d'appeler à son secours celle des autres États. La véritable sûreté consiste, on le sait, sous le rapport de la force, moins dans le nombre que dans l'unité du plan qui ne peut exister parmi des esclaves, et qui existe toujours parmi les planteurs.

Il est de la plus haute importance, pour la paix des États du Sud, que ces vérités ne soient pas ignorées des esclaves, parce

qu'on peut présumer avec raison que mieux ils les connaîtront, plus intimement ils en seront convaincus. Au contraire, tant qu'ils croupiront dans l'ignorance, ils seront dupés par des intrigans qui ne leur parlent que de leur nombre, et dont les raisonnemens commencent par cet axiome décevant que soixante hommes sont nécessairement plus forts que six. Cependant, si ceux-ci sont armés, il est évident que leur puissance est supérieure à celle de soixante et même de six cents qui ne peuvent compter les uns sur les autres. Ainsi à mesure que les esclaves acquerront plus de connaissances, et seront instruits de la véritable nature de leur situation, ils seront de plus en plus persuadés de l'impossibilité absolue de parvenir par des actes de violence à diminuer leurs maux. Pénétrés de cette idée, ils seront moins disposés à prêter l'oreille aux suggestions des malveillans qui voudraient les exciter à la révolte, et plus portés à profiter des améliorations qui se font à leur condition.

Une partie de ce raisonnement est théorique, mais le corps de l'argument est fondé sur un résultat d'essais nombreux et assez variés pour justifier les espérances qu'ils font concevoir d'un grand adoucissement dans le sort des esclaves de l'Amérique; seule chose que l'on puisse avoir en vue présentement.

Venu en Amérique avec l'intention de faire un rapport favorable sur le pays et sur ce qu'il y aurait vu, M. Hall avoue, à la fin de son livre, qu'il a été un peu déçu dans ses espérances. Après avoir lu son ouvrage, on reconnaît qu'il avait conçu l'idée de persuader les Américains de la bienveillance de la Grande-Bretagne pour eux. Il trouva peu de personnes disposées à le croire. Il résulte de ses observations que les Américains se refusent à s'éclairer sur ce qui concerne l'Angleterre, et n'aiment pas ses institutions politiques. La forme monarchique de son gouvernement, les distinctions de rang qui en dérivent sont si opposées à l'état de choses qui existe chez eux, que ce sont des sujets continuels de dispute quand ils conversent avec un Anglais. Ces discussions se terminent toujours comme toutes celles du même genre; chacun reste ferme dans son opinion. Étant à Boston, M. Hall

se félicitait d'avoir enfin rencontré un Américain qui comprenait bien le mécanisme du gouvernement britannique et les motifs qui le dirigent en donnant une stabilité permanente aux institutions ; mais quelle fut sa surprise, lorsqu'au moment de le quitter, son interlocuteur lui dit que, malgré l'accord parfait de toutes les parties de ce système ingénieux qui avait résisté à l'action des siècles, il y avait des momens où il concevait des doutes sur sa durée, et s'attendait à le voir se briser entièrement. Etonné d'un tel discours de la part de quelqu'un qui lui avait semblé avoir une idée exacte de la nature du gouvernement anglais, M. Hall lui demanda quelles étaient les circonstances qu'il regardait comme menaçantes pour sa stabilité. L'Américain, du ton d'un homme tellement pénétré de la vérité évidente de ses sentimens qu'il éprouvait une sorte de honte à les exprimer, lui répondit que lorsqu'il lisait le récit des émeutes de Manchester et les observations sur les progrès du parti *radical*, il s'imaginait quelquefois qu'un corps de ces désespérés ; fort de trente à quarante mille hommes, allait marcher sur Londres, et renverser le trône et la constitution.

Le premier mouvement de M. Hall fut de donner à son interlocuteur des explications qui l'auraient convaincu de son erreur ; mais il reconnut bientôt que ce serait peine perdue ; et plus tard, en réfléchissant à cette conversation, il supposa que peut-être son opinion sur l'Amérique paraîtrait aussi ridicule dans ce pays, que le serait en Angleterre la supposition de la marche des *radicaux* sur Londres.

Indépendamment du peu de goût des Américains pour les institutions politiques de la Grande-Bretagne, il règne chez eux une antipathie bien décidée pour ce pays ; dans toutes les occasions, elle se manifeste ; M. Hall visite le collège de Boston ; deux écoliers lui sont présentés ; ils

le prennent pour un de leurs compatriotes, et, voulant lui donner un échantillon de leurs progrès dans leurs études, ils prononcent deux philippiques furieuses contre l'Angleterre. A Washington, M. Hall assiste à une séance de la chambre des représentans ; on y discutait la proposition de placer dans la salle un tableau de la victoire remportée le 8 janvier 1815, devant la Nouvelle-Orléans, sur l'armée anglaise. Aucun des orateurs ne manqua d'adresser des invectives à la Grande-Bretagne ; on aurait pu croire que c'était une formule de rigueur. Aux eaux de Bullston et de Saratoga, on vend des livrets intitulés *Guide des Voyageurs* ; ces petits ouvrages sont remplis de détails sur la reddition du général Burgoyne, et sur les autres disgrâces des Anglais dans ces cantons. Tout cela fournit un fonds inépuisable de conversation aux Américains qui viennent prendre les eaux.

M. Hall convient que cela est très-naturel, puisque l'histoire du pays, d'ailleurs peu étendue, est bornée à rappeler des évènements qui flattent l'orgueil national. Mais il fut surpris de ce que, durant son séjour en Amérique, bien que la conversation roulât fréquemment sur les évènements politiques qui se sont passés en Europe depuis trente ans, il n'entendit prononcer qu'une ou deux fois quelques mots exprimant de la sympathie pour les efforts que la Grande-Bretagne avait faits seule pour soutenir la cause de la liberté. Mais les Américains avaient assez bonne mémoire pour n'avoir pas encore oublié la guerre que cette puissance leur fit en 1812, et qui certainement n'avait pas pour motif la défense de la liberté générale. Bien plus, on saisit toutes les occasions de célébrer les époques de la guerre de la révolution qui ont été glorieuses pour l'Amérique, ce qui ramène périodiquement l'irritation contre la *pauvre vieille Angleterre*. Tout en répétant que celle-ci a depuis long-temps perdu le souvenir de ces anciennes querelles, M. Hall avoue

que dans sa patrie il règne un grand sentiment de malveillance pour l'Amérique. Il assure qu'on ne doit pas l'attribuer au ressentiment des anciennes contestations. Il ajoute que les causes en sont actuellement agissantes et très-profondément enracinées ; mais il ne les fait pas connaître.

La scission des provinces qui forment aujourd'hui les États-Unis a été une leçon utile pour le gouvernement britannique. Il s'est bien gardé de susciter, dans les colonies qui lui restent encore dans l'Amérique septentrionale, un mécontentement qui pourrait les lui enlever. Les colons sont traités avec douceur. Ils participent, de même que tous les sujets anglais, au privilège de commercer dans toute l'étendue de l'empire britannique, et avec tous les pays dont les ports sont ouverts aux vaisseaux anglais. A ces avantages ils joignent celui de ne point partager le poids de la plupart des charges auxquelles les habitans de la métropole sont soumis. Toute la dépense que cause la défense de leur pays est payée par celle-ci, qui ne leur demande rien pour cet objet. Ces colonies lui sont utiles par la grande quantité de marchandises fabriquées qui y sont expédiées, et par le nombre considérable de matelots employés à la navigation entre les deux pays. En 1828, le commerce de la Grande-Bretagne avec ces contrées employa cinq fois plus de tonneaux et de matelots que celui qu'elle fit avec les États-Unis en employant ses propres navires. Il est évident qu'elles lui sont très-précieuses. Les Anglais ne songent pas à leur faire supporter leur part des frais qu'elles leur causent, ce qui dans le temps amena la rupture avec les provinces qu'ils ont perdues.

Toutefois il paraît, d'après la marche des choses au Canada, qu'une tranquillité parfaite ne règne pas encore dans ce pays ; les débats du parlement de la Grande-Bretagne révèlent que cette possession transatlantique

est violemment agitée par deux partis, celui du gouvernement et celui du peuple. M. Hall assure cependant que les Canadiens sont tous très-satisfaits de leur état, très-affectionnés et très-fidèles à leur monarque. Il montre une partialité trop évidente en comparant leur condition à celle des Nord-Américains; il est douteux que ceux-ci envient celle de leurs voisins. M. Hall prétend qu'il a notamment trouvé les émigrans établis au Canada très-reconnaissans de ce que le gouvernement a fait pour eux; mais un auteur anglais, M. Southey, qui avait sous les yeux des rapports officiels, soutient que le plan de cette entreprise d'émigration, très-beau dans la théorie, a complètement échoué dans son objet primitif. Beaucoup de colons ont quitté les lots de terre qui leur avaient été concédés, et sont allés chercher fortune aux États-Unis. M. Southey ajoute que le motif qui les attirait dans ce pays était la persuasion que les moyens de subsistance y sont plus sûrs et plus faciles qu'au Canada, et cette idée influe puissamment sur leur esprit. On estime à dix mille le nombre des émigrans qui vont annuellement des îles Britanniques au Canada, et, suivant les rapports officiels, les quatre cinquièmes passent dans les États de l'Union.

Depuis que cet article est écrit, nous avons trouvé dans la *North-American Review* d'octobre 1829, une analyse du livre de M. Hall. Ce voyageur y est jugé avec une équité sévère; on lui sait gré de ce qu'il s'est abstenu de nommer les personnes, et de rapporter en détail ce qu'il a vu et entendu chez celles qui ont recherché sa société ou qu'il a rencontrées: bien différent en cela de la plupart de ses compatriotes dont les relations sont remplies de détails insignifiants, et souvent peu obligeans pour les personnages qui en sont l'objet. Mais on blâme M. Hall de répéter si fréquemment que

les Nord-Américains commencent toujours par louer tout ce qu'ils l'engageaient à examiner; qu'ils l'obsédaient de leurs apologies pour ce qui était évidemment défectueux, de leurs excuses pour ce qui manquait, de leurs éloges exagérés de ce qu'ils regardaient comme louable, et au moyen de ces manœuvres finissaient par lui arracher un panégyrique. L'auteur américain nie que, dans sa patrie, personne puisse blesser à ce point les règles universelles et les plus communes de la délicatesse et de la politesse; il suppose que M. Hall, dans les occasions dont il s'agit, aura éprouvé en lui-même quelque contrariété, et qu'il aura attribué aux Nord-Américains des sentimens de même nature que les siens. Dans sa conscience du mécontentement qu'il ressentait, il aura imaginé qu'ils le devinaient et en conséquence provoquaient des éloges.

L'auteur nord-américain montre d'ailleurs que M. Hall est quelquefois peu exact dans ses observations, et qu'il a du penchant à tirer des inductions générales de faits isolés souvent mal compris; ainsi il prétend qu'aux États-Unis les femmes ne jouissent pas, dans la société, de la place qui leur est accordée partout ailleurs, et cela parce que, dans une église où l'on prononçait un discours annuel sur l'économie rurale, il n'en vit pas une seule. On lui en explique la raison, et on lui prouve qu'en ce point, comme en plusieurs autres, il s'est trompé.

Le livre de M. Hall, dit en finissant l'auteur nord-américain, fera beaucoup de mal, non en Amérique, mais en Angleterre. Il y fournira un nouvel aliment à cette manie de dénigrer notre patrie qui y est si générale. Il munira d'expressions ceux qui injurient parce qu'ils haïssent, et haïssent parce qu'ils craignent. Le capitaine Hall est trop brave pour craindre, et trop généreux pour haïr; mais il s'est laissé, sans dessein, rendre l'instrument de ceux qui ne sont pas doués des mêmes qualités que lui. Cette

remarque mérite qu'il la prenne en considération ; et comme il reverra probablement son ouvrage pour en corriger les fautes, nombreuses sous le rapport littéraire, qui s'y sont glissées par la précipitation avec laquelle il a été écrit, nous lui recommanderons d'examiner, dans le calme de la réflexion, tout son système d'opinions et de sentimens sur ce pays.

III.

LE MORE DE VENISE, tragédie en cinq actes et en vers, traduite de l'anglais de Shakspeare, par M. ALFRED DE VIGNY. Représentée pour la première fois sur le Théâtre-Français, le 25 octobre 1829.

Ce n'était pas en vain que des esprits clairvoyans, conservateurs, et surtout de bon conseil, s'adressaient à l'autorité dès les premiers jours de l'an de grace 1829. Ce n'était pas sans motifs qu'ils invoquaient César et ses légions, c'est-à-dire son Excellence le ministre de l'intérieur et nos seigneurs les gentilshommes de la chambre, les adjurant de sauver de sa ruine le sanctuaire des muses, et de repousser l'invasion des barbares. Le péril n'était que trop réel; et cette fois, comme au temps jadis, César n'en ayant tenu compte, leur complainte pathétique, leur *gemitus Britannorum* s'étant exhalé en vaine fumée, voici maintenant que le mal est devenu sans remède. Ces barbares qui frappaient aux portes, enhardis par l'impunité, ils ont forcé la première enceinte; ils ont fait brèche au corps de la place; bien plus, ils ont contraint la citadelle elle-même à capituler. Le Théâtre-Français s'est rendu, faute d'avoir été secouru à propos, et ravitaillé en temps opportun. Dans la soirée du 25 octobre dernier, Attila-Shakspeare en a pris possession avec armes et bagages, enseignes déployées, au fracas de mille fanfares. Pauvres poètes de la vieille roche, qu'allez-vous devenir? Il ne reste plus aux ames faibles qu'à se vendre, à sacrifier sur l'autel des faux dieux, et aux vrais croyans qu'à s'envelopper la tête de leur manteau.

Plaisanterie à part, la révolution qui s'opère depuis quelque temps, dans le goût du public, est un phénomène curieux et singulièrement digne d'attention. Jamais

plus notable changement ne s'est prononcé avec plus d'éclat et de rapidité.

C'est à grand'peine si vingt années nous séparent du jour où M. Lemercier lança, sur la scène de l'Odéon, le navire qui portait, d'Espagne en Amérique, Christophe Colomb et son génie. On sait quel accueil reçut ce coup d'essai dans le genre romantique. Le nom de l'auteur commandait pourtant le respect, et son rare talent lui donnait au moins droit à la bienveillance. D'ailleurs, hardi et prudent tout ensemble comme son héros, avant de risquer l'aventure, il n'avait rien négligé pour désarmer les préventions du parterre. Il ne donnait cet enfant perdu que comme un caprice d'imagination, une lubie sans conséquence ; il n'avait garde de profaner, en l'en décorant, les dénominations sacramentelles de tragédie, de comédie, voire même de drame. Ses amis protestaient de son profond respect pour la triple unité, pour la très-sainte Trimourti aristotélique, pour les divins préceptes consacrés dans les codes poétiques d'Horace et de Boileau, illustrés dans les doctes gloses de Le Batteux et de La Harpe, et dans la Rhétorique des Demoiselles. Inutiles précautions : en dépit de ce qu'il renfermait de traits originaux et de beautés véritables, le pauvre *Christophe* fut maltraité avec autant d'indignité que d'injustice. Ceux qui se hasardèrent à l'applaudir payèrent cher une semblable audace ; peu s'en fallut que le reste des spectateurs, dans l'excès de son indignation, ne les mît en pièces ; il y en eut même deux, si nous avons bonne mémoire, qui furent presque assommés sur place, martyrs d'une cause à peine naissante, Jean Hus et Jérôme de Prague d'une doctrine qui attendait encore ses Luther et ses Mélanchthon.

Aujourd'hui nous voyons, avec la plus grande bénignité, représenter, sur tous nos théâtres, des pièces dont la durée embrasse, entre huit et neuf heures du soir, vingt, trente, quarante années, plus ou moins ; des

pièces où, littéralement parlant, le principal personnage,

Enfant au premier acte, est barbon au dernier,

et qui n'ont même guère d'autres titres à la bienveillance qu'on leur témoigne. Tranquillement assis sur nos banquettes, nous suivons, sans le moindre scrupule, le roi Louis XI du Plessis-lés-Tours à Péronne, regrettant seulement que ce petit voyage ne soit pas tout-à-fait pour nous un voyage de plaisir.

Il y a sept ou huit ans que trois ou quatre comédiens anglais, se trouvant de loisir à Paris, imaginèrent de nous donner, sur le théâtre de la Porte-Saint-Martin, sur le théâtre de *la Femme à deux maris* et du *Pied de mouton*, un échantillon de leur savoir-faire. Aussitôt grande rumeur; la prise de possession de Calais et de Dunkerque par les troupes de Sa Majesté Britannique n'aurait certainement pas excité une plus patriotique colère. Gardien des pures doctrines, dépositaire des saines traditions en matière de goût, le public des boulevards prit fait et cause dans cette affaire, avec une violence inimaginable, et sans l'intervention de la police, Dieu sait si les pauvres histrions d'outre-mer n'auraient pas été lapidés.

Qui aurait pu prévoir alors que, trois ans plus tard, les coryphées de Covent-Garden et de Drury-Lane passeraient et repasseraient incessamment le détroit pour nos menus-plaisirs; que la plus brillante compagnie de Paris assiègerait en foule le plus à la mode de nos théâtres, pour les applaudir à tout rompre, et pour prodiguer, à leur système de déclamation, des éloges tant soit peu exagérés, s'il est permis de le dire?

Chacun peut se rappeler les murmures qui interrompirent, lors de la première représentation du *Cid d'Andalousie*, cette scène charmante où le héros de la pièce, tranquillement assis aux pieds de sa bien-aimée, sans desccins, sans inquiétudes, uni-

quement possédé de l'idée de son prochain bonheur, dans un profond oubli et du monde et des hommes, et de toutes choses, l'entretenait doucement des progrès de leur amour mutuel, et lui rappelait, en vers pleins de délicatesse et de grace, les premiers traits furtifs de leur muette intelligence.

Ni le talent de Talma ni celui de mademoiselle Mars ne purent obtenir grace, en cette occasion, devant le rigorisme du parterre. Le parterre trouva qu'une telle scène était un hors-d'œuvre, qu'elle entravait la rapidité de l'action, en un mot, qu'elle violait ouvertement la règle : *Semper ad eventum festina* ; il fut inexorable.

Entrez demain au Théâtre-Français ; vous verrez là Desdemona , vouée à la mort par le farouche Othello , encore à demi glacée de ses propos sinistres et de ses regards terribles , sur le point de franchir le seuil de cette chambre fatale qui va devenir son sépulcre ; vous la verrez , disons-nous , s'arrêter pour détacher , pièce à pièce , en présence du public , les ornemens dont elle est parée , et pour converser négligemment avec sa compagne ; vous la verrez interrompre la confidence des inquiétudes dont elle est dévorée , et s'informant des nouvelles apportées de Venise par son jeune parent , l'envoyé du sénat ; puis tout à coup se rappelant mélancoliquement les jours de son enfance , vous l'entendrez murmurer à demi-voix une vieille ballade , sans autre rapport avec sa situation que l'inexprimable tristesse dont elle est empreinte. Vous la verrez enfin terminer cet entretien en discutant gravement sur la vertu et la fragilité des femmes , en réprimandant avec une dignité modeste et indulgente les propos légers d'Émilia , et en priant Dieu humblement de veiller sur elle-même , et de la conserver toujours pure et sage. Et vous verrez le public ravi , justement ravi de cette scène , et bien plus chagrin qu'impatient de la voir finir.

Il est bon néanmoins de remarquer une chose. Cette révolution signalée s'est accomplie dans le goût même du public plutôt, ou du moins plus décidément, que dans ses doctrines.

Qu'on lui montre un ouvrage dramatique conçu selon les idées nouvelles; il l'accueille avec une sorte d'empressement; il y prend plaisir; cela seul suffit pour le mettre en favorable humeur. Les bilboquets et les sarbacanes des mignons de Henri III ont tenu lieu de plus d'un genre de mérite à la pièce de M. Dumas. La joie de voir Richard d'Angleterre bossu, estropié et goguenard, a racheté ce qu'il y avait d'ingrat dans le sujet de *Jeanne Shore*. *Olga* doit son succès à la singularité d'avoir été jouée par des acteurs comiques; et *Marino Faliero*, quelque peu du sien à l'idée d'une mésalliance entre la tragédie et le mélodrame.

Mais tolérer, conniver, voir même de bon œil, ce n'est pas tout-à-fait approuver. Si vous alliez bâtir trop tôt sur ce fondement, si vous vous hâtiez de supposer que ce même public a définitivement pris parti dans la grande controverse qui divise nos beaux esprits depuis quinze ou vingt ans, vous pourriez fort bien vous trouver loin de compte. Entre les actions et les principes, en effet, grande est souvent la différence, et bien des gens se font volontiers libertins, qui n'oseraient se proclamer libres penseurs. Notre public sourit aux tentatives des novateurs, mais ce n'est pas sans quelque scrupule de conscience; il s'y plaît, mais il n'est pas bien sûr encore d'avoir droit et raison de s'y plaire. Du succès, des applaudissemens, vous en obtiendrez de lui, et même à très-bon marché, pourvu que ce soit sans trop tirer à conséquence. Que les choses, en revanche, prennent un tour plus sérieux; demandez-lui de se commettre par une profession de foi véritable, de s'engager, par quelque acte réfléchi et sans retour, aux dogmes de la réforme dra-

matique, et vous serez tout surpris de le trouver infiniment circonspect.

La preuve de ceci, il n'est pas nécessaire de l'aller chercher bien loin. Ce qui s'est passé précisément à la première représentation du *More de Venise* est de nature à ne laisser aucun doute.

Cette fois, en effet, l'entreprise allait à tout.

En l'accueillant, nul moyen de prendre le change et de se rejeter sur de vains prétextes. Il n'était plus question d'encourager un auteur novice; il ne s'agissait pas de fermer complaisamment les yeux sur telle ou telle licence, en considération de l'adresse employée à l'encadrer et à la sauver; aucun motif d'indulgence qui pût être puisé, soit dans le peu d'importance de l'ouvrage lui-même, soit dans la condition plus ou moins subalterne du théâtre. Non; il s'agissait bien réellement de se prononcer; il s'agissait d'inaugurer, à la face du ciel et des hommes, un système dramatique tout opposé au nôtre, ou d'en conjurer l'établissement; il s'agissait d'admettre ou de repousser William Shakspeare, à titre de rival des maîtres de notre scène.

Cet événement était préparé de longue main; il était attendu, non sans impatience. En l'annonçant, avec des espérances très-diverses, la plupart de nos feuilles publiques s'accordaient à déclarer que ce jour serait un grand jour; un jour où se viderait, en champ clos, la querelle du classique et du romantique; un jour qui devait éclairer le triomphe ou le désastre des nouvelles doctrines en littérature.

Eh bien! ô vanité des prévisions humaines! il a lui ce jour prétendu décisif, et, tout considéré, nous n'en sommes guère plus avancés. L'œuvre du grand tragique de la Grande-Bretagne a été saluée par un tonnerre d'applaudissemens; ces mêmes journaux nous l'ont

appris ; mais ils nous ont appris aussi que ce tonnerre d'applaudissemens partait , à peu près exclusivement , d'un petit groupe d'admirateurs passionnés , venus avec le ferme propos de s'extasier à chaque point , à chaque virgule , à chaque interjection ; et distribuant libéralement les épithètes d'idiot , d'imbécile , d'ignare , à quiconque semblait hésiter. D'un autre côté , des sifflets assez prononcés ont fait explosion de loin en loin ; mais , à ce qu'il semble , ces sifflets provenaient , non moins exclusivement , d'un autre petit groupe , tout aussi peu nombreux , de détracteurs acharnés , résolus à trouver tout détestable et à ne pas demeurer en reste de qualifications vitupératives vis-à-vis de leurs adversaires. Entre ces deux factions , le gros du parterre a paru conserver une neutralité raisonnée. Évidemment sur ses gardes , craignant de voir sa religion surprise , et de se laisser entraîner à quelque démonstration précipitée ; sensible cependant , profondément sensible aux grandes beautés de la pièce , il s'est montré constamment , durant le cours de la représentation , curieux , étonné , ému , bienveillant , prenant les plus grandes témérités en bonne part ; il s'est prêté volontiers , quoique sans humeur ni violence , à faire taire les improbateurs ; il a laissé de bonne grace le champ libre aux enthousiastes , mais en évitant , avec grand soin , de s'enrôler sous leurs bannières et de s'associer à leurs transports.

Ainsi , les cœurs sont gagnés , mais les esprits demeurent encore en suspens ; le difficile , pour nos réformateurs , ce n'est plus de se faire écouter , c'est de se faire avouer par ceux-là même qui leur veulent le plus de bien. Ils se trouvent dans la position où se sont trouvés , pendant vingt ans , les noirs de Saint-Domingue ; on consent à commercer avec eux ; on répugne , ou du moins on balance à les reconnaître. Patience ; ils

en viendront à leurs fins; en révolution, lorsqu'une fois le fait est décidément acquis, le droit n'est jamais bien loin; ils ont triomphé des habitudes, des préjugés irrationnels, des résistances involontaires; c'était là le point délicat; les théories, surtout les théories un peu surannées, n'ont pas la vie si dure.

Or, maintenant, tel étant l'état des choses, et les progrès de l'esprit novateur devenant, chaque jour, on ne saurait plus manifestes, reste à savoir quelle en est la cause; reste à savoir si c'est un mal ou un bien, si l'esprit novateur est, cette fois, un esprit de lumières ou de ténèbres.

Esprit de ténèbres, nous crie-t-on d'un certain côté; véritable esprit de perdition.

Consultez, par exemple, plusieurs de nos gens de goût; entrez, si l'accès vous en est ouvert, dans telle ou telle de leurs réunions; et là, d'abord, vous entendrez beau bruit sur la confusion des genres, sur le mépris des règles, sur l'oubli des saines doctrines, et le dédain des vrais modèles; puis ensuite, pour peu que l'on soit à l'aise et en petit comité, vous saurez bientôt à qui l'on doit s'en prendre de tout ce désordre. L'auteur de *l'Allemagne*, celui du *Génie du christianisme*, le traducteur de *Wallenstein*, les deux Schlegel, bien d'autres encore, voilà les coupables; la tête leur a tourné, et ils ont tourné toutes les têtes. M. de Stendhal a sa part dans l'anathème; le Globe surtout a la sienne. Il n'y a pas jusqu'à M. Ladvoat, libraire-éditeur du *Théâtre étranger*, qui n'en soit atteint. Plus d'un poète émérite, soi-disant comique ou tragique, vous l'apprendra, dit plus grand sérieux du monde. Si l'on ne s'était avisé de faire traduire, à la toise, les productions monstrueuses des pays situés au-delà du Rhin, de la Manche ou des Pyrénées, si l'on ne s'était évertué, ensuite, à les publier sur beau

papier, et en beaux caractères, le tout avec un grand étalage d'affiches et d'annonces, nous n'en serions pas où nous sommes.

C'est très-bien dit, sans doute, et c'est encore mieux raisonné.

On a abusé de l'innocence de ce bon public ! Le peuple parisien, comme le peuple pnycéen, dans les *Chevaliers* d'Aristophane, est un pauvre sot qui s'est laissé fourvoyer et mettre à mal par de méchants conseils !

En faisant, avec diligence, toutes les perquisitions convenables, on trouverait aussi, sur la rive gauche de la Seine, un certain nombre de salons, où se rassemblent, chaque soir, de très-bonnes ames, lesquelles déplorent, de très-bonne foi, la corruption de nos mœurs. A les entendre, le feu du ciel ne peut manquer de descendre sur nous tôt ou tard ; notre pauvre pays se trouve en pire état que Sodome et Gomorrhe ; la révolution française a profondément gangrené tous les cœurs ; et cette révolution maudite, à qui la devons-nous ? Aux Encyclopédistes ; à M. Turgot et à ses réformes ; à la publication du *Compte rendu* de M. Necker ; et que sait-on ? peut-être, à la substitution des gilets aux vestes, et à l'introduction des cabriolets.

Les argumens sont de même force.

Jeter feu et flamme contre la corruption des mœurs ; jeter les hauts cris sur la décadence du goût ; s'en prendre à tel ou tel événement ; en accuser tels ou tels écrivains, l'un vaut l'autre, en vérité. Il y a là parité de bon sens, de justice et de discernement.

Ne dirait-on pas, en effet, que les sentimens généraux des masses, que leurs dispositions habituelles, que les idées qui les dominent, sont choses qui ne tiennent à rien, et qu'on ébranle en y touchant du bout du doigt ? Ne dirait-on pas que ce sont là choses à la merci de quelques

circonstances fortuites, choses dont une demi-douzaine de volumes dispose à plaisir ?

L'influence des esprits supérieurs est très-grande ; on ne saurait le méconnaître, et Dieu merci que cela soit. Cette influence éclate surtout aux époques où quelque crise importante se déclare, dans le gouvernement, dans les lois, les mœurs ou le goût national ; rien n'est plus naturel assurément ; rien aussi n'est plus juste, ni plus salutaire. Mais d'où vient aux esprits supérieurs cet incontestable ascendant ?

Ils sont de leur temps ; voilà le mystère.

Ils en ressentent les instincts ; ils en pressentent les tendances ; l'appel qui s'adresse à tous indistinctement, ils sont les premiers à l'entendre. Ce dont les autres n'ont encore que le besoin, ils en ont, eux, déjà le secret. Supérieurs qu'ils sont, ils marchent en tête, déployant leurs ailes au vent qui s'élève, ouvrant la route, abaissant les obstacles, et révélant au vulgaire émerveillé les vérités lumineuses et les lois éternelles, dont relèvent ses désirs confus et ses penchans de fraîche date.

Là, et seulement là, est toute leur force. Telle est la condition de leur succès.

Ce ne sont point les philosophes du dernier siècle qui ont produit le grand et glorieux mouvement de 1789 ; tant d'honneur n'est pas leur partage. Ce sont les causes générales qui préparaient de loin et dès long-temps 1789, ce sont ces causes dont le premier enfantement a donné naissance aux philosophes du dernier siècle.

Ce ne sont pas non plus les grands écrivains de nos jours qui ont transformé le goût du public ; ce sont les causes générales, destinées à opérer cette métamorphose, qui ont suscité et inspiré, lorsque le moment en est venu, les grands écrivains de nos jours.

Quelles ont été les causes de la révolution française ?
Ce n'est, à coup sûr, ici ni le lieu ni l'instant de s'en

enquérir ; mais tout homme de bon sens et de bonne foi conviendra, sans peine, que les causes d'un tel événement ont dû être, et ont été en effet très-nombreuses, très-profondes, très-diverses ; des causes actives et puissantes, de ces causes qui échappent, en raison de leur nombre, de leur profondeur et de leur diversité même, à tout contrôle extérieur, et contre lesquelles est bien enfant qui se dépite, et bien absurde qui se mutine.

Que si c'était, par hasard, ces mêmes causes qui changent aujourd'hui la face de la littérature, après avoir changé la face de la société ; que si c'étaient ces mêmes causes qui renouvellent aujourd'hui le théâtre, après avoir renouvelé, et précisément parce qu'elles ont renouvelé les spectateurs, faudrait-il donc beaucoup s'en étonner ? Serait-ce là quelque chose de si extraordinaire ? N'y aurait-il pas autant de puérité, autant de ridicule, à en prendre de l'humeur et à leur jeter la pierre ?

Tout se tient en effet ; l'esprit humain est d'une seule pièce. Les facultés diverses dont il réunit en lui-même l'harmonieux ensemble, s'entr'aident et s'appellent sans cesse. Rarement marchent-elles de front, et du même pied ; mais sitôt que l'une d'elles s'est décidément portée en avant, les autres suivent à la file.

Durant le cours des deux derniers siècles, le peuple français offrait au monde un singulier spectacle ; il marchait dès lors à la tête de la civilisation ; c'est dire assez qu'au fond il en était digne ; mais pour qui se serait arrêté à l'extérieur, il semblait avoir à peu près résolu le problème d'être à la fois le plus frivole et le plus sérieux de tous les peuples, le plus frivole dans les choses importantes, le plus léger en ce qui touche aux grands intérêts de la société et de l'humanité ; le plus grave, le plus pédant dans les puérités et les bagatelles. Divisé hiérarchiquement en classes, cette classification ne correspondait plus à rien d'utile ni même de réel ; elle n'avait plus d'autre

but qu'elle-même, c'est-à-dire qu'elle n'existait plus que pour exister, pour exciter l'orgueil, la vanité dans les rangs élevés, et l'envie dans les rangs inférieurs. Du reste, toutes les conditions sociales avaient ceci de commun, qu'elles étaient également dépouillées de tous droits politiques, également étrangères à toute existence publique, également dépourvues de toute participation aux affaires de l'État, de toute vocation active ou civique.

La noblesse de cour tenait le premier rang,

Cette noblesse, si vous en exceptez quelques mois de campagne en temps de guerre, était oisive, par droit de naissance, et s'en faisait gloire.

La noblesse de province figurait au second.

Celle-ci imitait de son mieux, dans son petit cercle, la noblesse de cour. Elle se calquait, en le détestant, sur ce brillant modèle, sans qu'il tombât dans la pensée d'aucun de ses membres de chercher, dans ses rapports avec le peuple, un crédit, une importance, qu'il ne tint pas de ses aïeux ou des bienfaits du prince.

La robe avait des fonctions; force était bien que la bourgeoisie embrassât des professions diverses; mais les fonctions de la magistrature étaient souvent un objet de ridicule ou de dédain; dans les grandes familles parlementaires, c'était à qui déposerait le rabat pour revêtir l'habit brodé. Les professions de la vie civile imprimaient le sceau de la roture sur ceux qui s'y livraient; dans les bonnes familles de la bourgeoisie, c'était à qui s'en décrasserait en achetant une charge de secrétaire du roi.

Les artisans dans les villes, les paysans dans les campagnes, dignes héritiers de Jacques Bonhomme, gent taillable et corvéable à merci et miséricorde, ne compaient pas, et n'étaient de rien.

Quelles pouvaient être les préoccupations d'une société ainsi faite?

Trois choses; trois sans plus, en vérité. L'ambition,

la galanterie, la dissipation. L'ambition, c'est-à-dire la volonté de se pousser auprès du maître, d'obtenir les grâces, les dignités, les postes éminens, les pensions, de les obtenir par la faveur et le don de plaire, par les intrigues et les sollicitations. La galanterie, affaire d'amour-propre ou de sensualité. La dissipation, enfin, la dissipation sous toutes les formes, parties de chasse ou de jeu, de plaisir ou de débauche, bals, soupers, spectacles; la dissipation, objet définitif de l'existence, dernier but des autres buts, la vie n'ayant apparemment été donnée à l'homme que pour en jouir, et le temps que pour le gaspiller et pour s'en défaire.

Nous parlons de la société en général, et sans méconnaître ce que les jugemens absolus, par cela seul qu'ils sont absolus, ont toujours d'injuste et d'exagéré.

Mais, chose digne de remarque, dans cette existence si futile, dans cette manière d'être et d'agir, de sentir et de penser, où la vanité avait tant de part, rien n'était livré au caprice; nul n'affectait les allures de l'indépendance; la règle, au contraire, était de tout, et partout se rencontrait.

En transformant les grands seigneurs en courtisans, en réduisant les parlemens au rôle de juges sur pièces, en dépouillant les bourgeois de leurs franchises, en reléguant, pour tout dire d'un seul mot, la nation entière de l'ordre politique dans l'ordre civil, Louis XIV avait néanmoins fait en sorte d'imprimer, aux mœurs et aux habitudes qui en provinrent, quelque chose de digne et de compassé qui tenait, non pas à leur nature, tant s'en faut, mais à son propre caractère.

Sa cour était grave sans que les mœurs des courtisans en fussent meilleures; ses magistrats graves sans indépendance; les esprits de son temps, graves et humbles. Il est à peine besoin d'ajouter que nous faisons aux exceptions leur part,

Après lui, cet impérieux besoin dont l'homme est travaillé d'ériger en maximes les motifs, quels qu'ils soient, qui disposent de sa conduite, de rapporter à certains principes ses propres actions, ne fût-ce que pour savoir ce qu'il fait et où il va, et celles des autres, ne fût-ce que pour les approuver ou les condamner, opéra, sinon dans le même sens, du moins dans un sens analogue.

Savoir faire son chemin, par exemple, devint une science que le vieux courtisan enseignait *ex cathedra* à ses enfans, science qui avait ses dogmes, ses préceptes, ses traditions.

Un ingénieur habile ne pousse pas plus méthodiquement ses approches contre la place qu'il assiège, qu'un ambitieux de haut parage ne poussait les siennes dans les bureaux du ministère et dans les cabinets de Versailles. Le plus sévère, le plus sincère, le plus homme de bien qui ait jamais vécu à la cour, Saint-Simon a consacré les trois quarts de son honorable vie à faire décider pour ou contre lui, ou les siens, des questions de préséance ou de révérence, dont la plus importante nous fait aujourd'hui hausser les épaules et sourire de pitié. Il y a déployé quelquefois plus de caractère qu'il n'en fallait, de l'autre côté du détroit, à un Marlborough ou à un Bolingbroke, pour imposer la paix ou la guerre à son souverain, et plus d'érudition et de recherches qu'un Bénédictin n'en mettait dans ses in-folio.

La galanterie était une guerre permanente entre les deux sexes, guerre qui avait sa tactique et sa stratégie, ses principes d'attaque et de défense, ses temps marqués pour résister et pour se rendre, son droit de conquête et son droit des gens.

La vie du grand monde, enfin, se trouvait soumise aux exigences d'une morale de convention, très-différente de la morale véritable, souvent en opposition directe avec la morale véritable, mais tout aussi rigoureuse,

et de plus inaccessible au repentir. Elle reconnaissait pour loi suprême, jusque dans ses plus menus détails, un certain code de bienséances dont il fallait porter le joug avec grace, et ménager, en ayant l'air de s'en jouer, les susceptibilités.

Le savoir-vivre était le savoir par excellence; l'art de vivre, le premier des arts.

On dit que la littérature est l'expression de la société; on le dit surtout de la littérature dramatique. Si cela est vrai, et sans doute cela est vrai dans un certain sens et dans une certaine mesure, notre littérature en général, et en particulier notre théâtre, devaient réfléchir plus ou moins ce double caractère de frivolité quant au fond même des choses, et de pédanterie dans les formes.

Aussi faisaient-ils l'un et l'autre.

Ici encore, sans doute, il faut faire la part des exceptions, et la faire très-large. Notre littérature a régné sur l'Europe pendant cent ans, et jamais on ne s'impose sans titre ni sans raison à l'admiration des hommes; mais enfin, on peut affirmer que, vue dans ses traits les plus généraux, cette littérature n'était ni savante, comme l'est aujourd'hui la littérature allemande, comme le fut la littérature italienne au temps des Pétrarque et des Politien; ni populaire, comme l'a été, dans sa grande époque, la littérature espagnole. C'était essentiellement, et avant tout, une littérature polie dont la conversation était le but.

Il en était de même de notre théâtre. Vu dans ses traits les plus généraux, c'était moins un théâtre national qu'un passe-temps de bon ton, un amusement de gens comme il faut, auquel le public avait permission d'assister pour son argent, à peu près comme on lui permet parfois de regarder, à travers les croisées, un bal paré ou un dîner de cérémonie.

Admirer les anciens, telle était la prétention universelle;

imiter les anciens, c'était notre cri de guerre, notre Montjoie Saint-Denis! en littérature; et cependant la véritable intelligence de l'antiquité demeurait étrangère, même aux vrais érudits, même à ceux qui possédaient à fond toutes les délicatesses des idiomes grec et latin. On le sait, d'ailleurs; l'époque de l'érudition passa vite. Personne n'ignore qu'à dater du milieu du dix-septième siècle, les saines études, les solides humanités allèrent toujours déclinant, et qu'à la fin du dix-huitième, elles étaient presque tombées à néant. Aussi nos compositions littéraires ne ressemblaient-elles aux chefs-d'œuvre de la Grèce que de nom et par le choix des sujets, par certaines apparences purement extérieures, par l'observation aveugle de certains préceptes dont on n'avait garde de constater l'origine ou d'apprécier l'importance relative, par un asservissement pointilleux à la distinction des genres; quant au fond même des ouvrages, quant aux caractères, aux sentimens, aux idées, au coloris, tout y était non-seulement moderne, mais d'hier, non-seulement français, mais de Paris, ou même de Versailles.

L'intelligence de l'histoire et des monumens nationaux n'était guère en meilleure posture; nul goût pour nos antiquités; nulle sympathie avec les souvenirs des masses et les traditions du pays; de l'étude des langues et des littératures étrangères, point de nouvelle.

Et comment s'en étonner? Dans les choses de l'esprit, comme en toutes choses, c'était la belle compagnie qui tenait le dé. A peine de vivre et de mourir ignoré, il fallait être à la mode, d'abord dans les ruelles, plus tard dans les cercles et dans les soupers. Poètes, orateurs, historiens, ou moralistes sous l'influence de la cour, pendant le règne de Louis XIV, qui de loin en loin les honorait d'un regard, mais qui les tenait toujours à distance; tout-puissans sous son successeur, devenus en

quelque sorte un quatrième ordre dans l'État, remuant alors la France et l'Europe par la hardiesse de la pensée et l'ascendant du talent, sans dédaigner d'affecter les grands airs des grands seigneurs, et les petites graces des petits maîtres, les écrivains, en France, ont toujours mené la vie d'hommes du monde, brigué les succès de société, rabaisé leur génie à cet étroit horizon, et encensé les travers même dont ils faisaient profession de médire. Nul pays, plus que le nôtre, ne s'est montré fécond en grands esprits; nul n'a forcé, au même point que le nôtre, les grands esprits à s'affubler bon gré mal gré des livrées du bel-esprit. Que de livres de la plus haute portée, qui semblent avoir, comme leurs auteurs, adopté la frisure et chaussé le talon rouge! Qui ne sourirait, par exemple, en voyant l'illustre Montesquieu découper parfois son grand ouvrage en paillettes, et plus souvent encore l'aiguiser en épigrammes; le tout pour assurer à cet ouvrage immortel le rare avantage d'être feuilleté par les esprits légers, et lu tout haut aux toilettes des dames!

Et d'ailleurs, quelle importance sans mesure attachée à la littérature légère! Quelle affaire que l'apparition d'une pièce badine ou d'un recueil de poésies fugitives! Quelle rumeur pour une élection au fauteuil, ou pour quelques tracasseries de coulisses! Quelle nuée de rimailleurs en vers de toutes les dimensions! Quelle fourmilière de faiseurs de prose à prétention sur tous les sujets du moment! Quelle conviction enfin, chez les uns et chez les autres, que le genre humain devait, toute affaire cessante, n'avoir d'yeux que pour eux, et que le monde avait été créé, cinq ou six mille ans en ça, uniquement pour jouir de leurs petites productions, assister à leurs petits triomphes, et prendre part à leurs petits différends!

La révolution française a jeté bas tout cet édifice social; elle l'a, pour ainsi parler, rasé jusqu'au sol.

Si c'est là un mal ou un bien, chacun en peut juger selon qu'il l'entend. Ce qui est certain, c'est que cette révolution a remis les hommes à leur rang, et les choses à leur place; c'est qu'elle a rendu aux objets leur nom véritable. Désormais le sérieux est le sérieux, le frivole est le frivole. Les conventions ont fait retraite devant les réalités.

Les Français sont égaux entre eux; ils ont des droits à exercer en leur propre nom; ils ont des devoirs à remplir envers l'État. Toutes les professions honorables sont honorées; toutes mènent à tout. Plus de distinctions légales qui n'aient leur source dans la diversité des droits et des fonctions; plus de distinctions sociales qui n'aient la leur dans la supériorité de mérite, d'éducation et de lumières. L'ambition est obligée d'exhiber ses titres, et de se produire au grand jour; la dépravation de mœurs de se cacher; les fautes de chercher des excuses.

En présence d'un état si nouveau des choses et des esprits, ce qu'on nommait jadis le grand monde a baissé pavillon.

Il a fini comme la monarchie du grand roi; il a abdiqué comme l'empereur Napoléon, lequel nommait le grand roi son prédécesseur, et n'avait rien négligé pour le ressusciter. Nous l'avons vu disparaître, ce grand monde, avec ses prohibitions fantasmagoriques et ses licences immorales, avec ses convenances futiles et ses scrupules de commande, avec ses conquérans à bonnes fortunes et ses juridictions de vieilles femmes. Notre cour n'est plus qu'une coterie, si tant est même que c'en soit une; mille autres coteries se partagent la ville; chaque cité un peu considérable a les siennes; toutes ces sociétés partielles s'ignorant l'une l'autre, et n'ayant guère la sottise prétention de se régenter ni de s'en remontrer mutuellement; s'amuse qui peut et où il peut, sans que personne y trouve à redire, et aussi sans tirer gloire de son

plaisir, et se croire pour cela un grand personnage.

A d'autres mœurs, des goûts différens.

La vie en général est devenue simple et active, laborieuse et animée. Chacun est en train, chacun vise à quelque chose, et à quelque chose qui en vaut la peine. Les discussions publiques et la presse libre nous entretiennent sans relâche des plus grands intérêts de l'homme et du pays. Les luttes non sanglantes, mais ardentes et passionnées de la tribune, divisent, échauffent, irritent, aiguillonnent, et font passer chaque jour de la crainte à l'espérance, du triomphe à la défaite.

Pour détourner le public de ces préoccupations puissantes, il faut que la littérature lui présente autre chose que des distractions dont il n'a pas besoin, et un moyen de passer le temps qui ne lui est point à charge. Il faut qu'elle l'entraîne ou l'éclaire, qu'elle l'enlève à lui-même et à tout le reste, ou qu'elle le pousse impérieusement à réfléchir et à méditer. Les rivalités des poètes ne lui sont plus de rien ; les démêlés académiques ne lui font chose au monde. Il n'y pas moyen de l'engager à disputer pour savoir

... des deux Poinsinet lequel fait mieux les vers.

ni de le faire vivre, quinze jours durant, sur l'équivalent d'une épigramme de Chamfort, d'une chanson de Panard, ou d'une héroïde de Dorat.

Aussi, depuis douze ou quinze ans, c'est-à-dire depuis l'époque où la France a commencé à respirer des fureurs de l'anarchie ou du fracas des conquêtes, tandis que nous voyons graduellement tomber dans l'insignifiance et le décri toute cette petite littérature minaudière, qui avait eu, sous l'Empire, son été de la Saint-Martin, en même temps que les habits habillés, les mœurs de cour, et les beaux principes monarchiques, nous voyons renaître de toutes parts le goût du solide et du

vrai. Les humanités se sont relevées ; l'intelligence des anciens est plus réelle aujourd'hui chez nous, qu'elle ne le fut dans aucun temps ; la connaissance des langues étrangères s'étend chaque jour ; les voyages se multiplient ; les communications scientifiques et littéraires se propagent de tous côtés ; dans nos départemens, s'établissent de petits centres intellectuels, et se commencent des travaux sérieux sur nos antiquités nationales. L'école normale n'a brillé qu'un instant, mais elle a laissé des traces qui ne passent point ; elle a fondé, par exemple, une école philosophique qui tient aujourd'hui le premier rang en Europe, qui ne jure dans les paroles d'aucun maître, qui ne méprise les travaux d'aucun de ses devanciers, qui ne recule devant aucun des grands problèmes du monde et de l'humanité, sans avoir l'arrogance de les trancher en deux mots, ou la fatuité de les écarter avec dédain. A côté de cette école philosophique s'élève une école historique où se trouvent souvent réunies et cette vaste érudition qui ne laisse échapper aucun détail, et cette imagination puissante, nous dirions volontiers semi-créatrice, qui sait ressusciter les temps passés et les hommes qui ne sont plus, qui nous les fait apparaître tout brillans des couleurs de la vie et de la vérité. Il n'y a pas jusqu'à ces admirables romans du génie le plus original et le plus fécond de notre époque, jusqu'à ces romans, si attachans et si instructifs, si remplis tout ensemble et de réalité et d'invention poétique, de verve et d'érudition, d'habileté et d'abandon, qui ne déposent, par leur immense popularité, de la popularité non moins grande de cette disposition d'esprit qui les inspire ; car, en effet, c'est peu qu'ils enchantent les classes élevées, c'est peu qu'ils excitent l'admiration des connaisseurs ; ils descendent dans les comptoirs, ils pénètrent dans les boutiques, répondant à un besoin impérieux, universel, et lui fournissant un aliment qui l'entretient sans l'apaiser.

En bonne foi, se pourrait-il que, dans ce mouvement général, le théâtre seul demeurât stationnaire? Se pourrait-il que le public portât au spectacle d'autres idées, d'autres goûts, d'autres penchans que ceux qui le dominent et qu'il porte en tous lieux et en toutes choses?

Aujourd'hui c'est pour lui, public, que la pièce se joue; c'est pour l'émuouvoir et l'intéresser, et non plus pour désennuyer, pendant une couple d'heures, un certain nombre de gens à la mode bien blasés, bien désœuvrés, ou pour fournir de conversations quatre ou cinq bureaux d'esprit, et, à leur imitation, quelques douzaines d'habitues de café. Combien cela seul ne doit-il pas influencer tôt ou tard sur le ton général des ouvrages? Les beautés immortelles; les beautés de tous les temps et de tous les lieux, dont notre théâtre abonde, n'ont point perdu, grace au ciel, leur empire sur nos esprits; mais à qui s'adresseraient désormais la métaphysique galante et précieuse, le mari-vaudage comique ou tragique, les déclamations philosophiques et sentimentales qui le déparent si souvent?

Croit-on sérieusement que si le grand Corneille revenait au monde, les Romains qu'il nous montrerait ne sentiraient pas un peu moins l'amplification de collège?

Croit-on que si le très-grand Racine revenait au monde, il ferait encore parler Achille comme un chevalier français, et qu'il placerait des madrigaux dans la bouche de Pyrrhus, de Mithridate ou de Néron?

Croit-on que si Voltaire, le brillant et pathétique Voltaire, revenait au monde, il ferait professer à Zaïre l'indifférence en matière de religion, déclamer les Sauvages de l'Amérique sur la tolérance, qu'il nous peindrait Mahomet sous les traits d'un Tartuffe à sentences ampoulées, et Gengis-Khan sous ceux d'un amoureux transi, et d'un philosophe détrompé des grandeurs humaines?

Non, certes, mille fois non; chaque chose en son

temps ; Voltaire lui-même s'est moqué tout le premier des héros de son devancier, *tendres, doux et discrets* ; tout le premier il a rebuté sur le ridicule usage de rendre

Caton galant et Brutus dameret.

Il a tenté des tragédies sans amour ; il s'est proposé de nous retracer, une fois pour toutes, des Grecs de Grèce, et des Romains de Rome, et pour y réussir plus complètement, il ne lui a manqué que de les connaître aussi plus complètement. Chénier, à son tour, a cru devoir refaire l'*OEdipe* de Voltaire. C'est encore Voltaire qui le premier a essayé de faire appel au sentiment national et aux souvenirs populaires, et bien d'autres depuis l'ont suivi dans cette route. On pourrait suivre à la trace, bien plus haut que le commencement de ce siècle, le besoin confus d'une réforme théâtrale, le pressentiment de ce qu'a notre théâtre de guindé, d'étroit et de mesquin. La Correspondance de Grimm en dépose à chaque page. Il y a plus de soixante-dix ans que Collé a parodié la tragédie française dans une parade pleine de sel, et où le bon sens se produit avec une inépuisable verve de drôlerie. Que si ce besoin se faisait déjà sentir à pareille époque, qu'est-ce donc aujourd'hui ? Qu'est-ce lorsque les auteurs, ainsi que nous venons de le dire, ont affaire à un véritable public ? Qu'est-ce lorsque ce public assiste lui-même depuis quarante ans aux plus grandes réalités de la vie ?

Tous tant que nous sommes, en effet, nous avons pris part à de terribles évènements ; nous avons vu, de nos yeux vu, comment s'élèvent et tombent les empires. Le moyen de nous persuader que de telles révolutions s'accomplissent entre six ou sept personnages, dont deux ou trois insipides confidens, lesquels se démentent et pérorent dans un espace de cinquante pieds carré ? Nous avons connu, connu personnellement de grands hommes, des conquérans, des tribuns, des con-

spirateurs, hommes de chair et d'os, puissans par le génie, par les armes, par la parole : pour nous attacher, il faut nous montrer des personnages réels comme eux, et qui leur ressemblent.

Encore si nos poètes actuels étaient des Racine et des Voltaire ; s'ils savaient, à leur exemple, dans un cadre déplorablement rétréci, répandre à pleines mains des trésors de sentiment et de poésie ; s'ils pouvaient imiter, comme eux, le noble oiseau des temps de la chevalerie, et, portés qu'ils sont sur le poing, se débarrasser de temps en temps de leur chaperon, et s'élançer dans les nues d'un vol brillant et rapide ; à la bonne heure.

Mais point du tout ; ce sont précisément, ce sont uniquement les inconvéniens d'un genre qui florissait il y a cent ans, dont, nous public d'aujourd'hui, nous devrions nous tenir pour joyeux et satisfaits !

Des tragédies taillées toutes, ou à peu près, sur le même patron, jetées toutes, ou peu s'en faut, dans le même moule, tellement qu'un esprit un peu au fait du procédé théâtral pronostiquerait hardiment de scène en scène ce qui va arriver. Au premier acte, le récit du songe ou de la tempête ; la déclaration au second ; la reconnaissance au troisième, et ainsi de suite. Des alexandrins *côte à côte marchant*, et dont la plupart semblent appartenir au magasin du théâtre, comme les décorations et les costumes. Des personnages qui ont leur rôle fixe et leur allure déterminée, comme les pièces d'un jeu d'échecs ; à tel point qu'on pourrait les désigner, en moyenne, sous quelque dénomination générique ; le roi, par exemple, le tyran, la princesse, le conjuré, le confident ; à peu près comme Goëthe a intitulé les interlocuteurs d'un de ses drames, le père, la mère, le frère, la sœur, etc. Qu'importe, en effet, que la reine qui a tué son mari s'appelle Sémiramis, Clytemnestre, Jeanne de Naples ou Marie Stuart ; que le roi législateur se

nomme Minos ou Pierre-le-Grand, l'usurpateur Artaban, Polyphonte ou Cromwell, lorsque leurs paroles et leurs actions, leurs pensées et leurs sentimens sont toujours les mêmes, ou approchant; lorsque ce ne sont que des variations sur un motif obligé?

On raconte qu'un jeune poète, dont le nom nous échappe, ayant emprunté à l'histoire d'Espagne le sujet de sa tragédie, et se trouvant en démêlé avec la censure, imagina de transporter, en deux traits de plume, le lieu de la scène de Barcelone à Babyione, et de faire rétrograder l'évènement du seizième siècle à une époque voisine du déluge universel; ce qui lui réussit à souhait, d'autant plus que Babyione rimant aux mêmes mots que Barcelone, et se composant précisément du même nombre de syllabes, il n'eut presque rien à changer dans les plus belles tirades.

Nous ne garantissons pas l'anecdote; mais elle n'a rien que de vraisemblable.

Il n'en faut point douter; c'est l'insupportable monotonie, c'est le faux et le puéril de tout cet attirail de convention, c'est le dégoût, l'ennui, l'affadissement qui en résulte pour un public tel que le nôtre, c'est le désespoir de ne voir jour à rien de plus vrai, qui ouvre incessamment la voie à tous les genres d'innovation.

Notre public ne s'y porte ni par système, ni par caprice; il n'est point contempteur des belles choses; il n'est point blasphémateur des demi-dieux du temps passé; mais il dit comme la petite fille: « Ma bonne, j'ai tant vu le soleil! » il dit comme le grand Condé: « Je pardonne bien à l'abbé d'Aubignac d'avoir observé les règles, mais je ne pardonne pas aux règles de lui avoir fait faire une pièce si maussade. »

Dans cette perplexité, ne sachant à quel saint se vouer pour éviter cette

Race d'Agamemnon qui ne finit jamais,

ces éternels personnages qui, sifflés aujourd'hui sous la toge, reparaissent demain coiffés d'un turban, surviennent d'habiles critiques, des écrivains du plus rare talent, de la plus haute sagacité, qui lui disent en souriant :

« Mais comment ne voyez-vous pas à quoi tient cet ennui qui vous accable, d'où provient cette uniformité dont vous vous désolez ? Dans un temps et dans un espace donné, il n'y a qu'un certain nombre de choses possibles ; et plus circonscrit sera l'espace, plus court sera le temps, moindre sera aussi ce nombre de choses. On change les noms, on change les costumes, plus que cela ne se peut. A plus forte raison, si vous redoublez de prescriptions et de prohibitions arbitraires ; si vous exigez, par exemple, que celui qui pleure ne fasse que pleurer, que celui qui rit ne fasse que rire ; si vous défendez à celui qui a une fois parlé en vers de parler ensuite en prose, ou réciproquement ; à celui qui a une fois parlé en vers de douze syllabes, de se servir jamais d'un vers un peu moins long ; si vous vous indignez, dans une tragédie, d'entendre prononcer un mot familier. Liez à un homme les pieds et les mains, vous le pouvez ; mettez-lui un masque sur le visage, à la bonne heure ; condamnez-le à réciter imperturbablement les Litanies de la Vierge, soit ; mais alors, ne lui demandez ni de la variété dans les mouvemens, ni de la mobilité dans la physionomie, ni de la diversité dans le langage. »

Il faut en convenir, le raisonnement semble assez plausible.

Aussi lorsque de jeunes poètes, encouragés par les circonstances, s'avancent timidement vers le public, et lui demandent de les tenir quittes, pour un instant, des règles consacrées et des entraves de rigueur, promettant, pour prix de cette indulgence, de l'émouvoir, de l'intéresser, de lui montrer des hommes vivans et des évènements réels, que leur répond le public ?

« Essayez, nous verrons bien. »

Voilà tout le secret de ce qui se passe aujourd'hui.

Aussi-bien ne sommes-nous pas, en France, à cela près de quelque témérité. On s'est attaqué, depuis quarante ans, à des établissemens qui paraissaient plus solides que notre système théâtral; on a porté la main sur des choses qui semblaient plus sacrées encore que les préceptes d'Aristote.

Si nous avons, en ce moment, un grand poète dramatique, si ce grand poète dramatique avait pris parti dans les rangs des novateurs, le procès serait bientôt jugé. Mais notre malheur, c'est qu'il n'en est rien; c'est que les auteurs de la nouvelle école n'ont pas jusqu'ici, sous le rapport du talent, une supériorité bien décidée sur leurs confrères de l'ancienne école. Leurs ouvrages ont certainement plus d'intérêt, de mouvement, de variété; au genre en est le mérite; et voilà pourquoi leurs ouvrages attirent la foule, tandis que ceux de leurs confrères sont abandonnés. Mais leurs ouvrages dénotent plus de réminiscences que d'invention, plus de bonne volonté de créer que de véritable génie créateur; l'exécution décèle plus de mollesse et de tâtonnemens que de verve et de véritable originalité; à eux en est le tort, et voilà pourquoi le public ne sait encore trop à quelle idée s'arrêter; voilà pourquoi il se montre plus disposé à les remercier de leurs efforts, qu'à leur décerner la palme de la victoire.

Jusqu'à quand durera ce peu d'essor de talent dramatique, cette stérilité de vrai génie, dont, à notre grand regret, la nouvelle école, cette école à peine éclosée depuis quatre ou cinq ans, paraît encore frappée?

Dieu le sait, qu'il y pourvoie; et tant pour l'honneur de l'art que pour celui du pays, qu'il lui plaise de ne pas tarder trop long-temps. Mais, en attendant, les partisans de l'ancien régime en littérature ont-ils bonne

grace, et surtout ont-ils raison d'en triompher comme ils ne le font que trop souvent ? Sont-ils bien fondés à nous demander, d'un ton railleur, de quels chefs-d'œuvre le nouveau système théâtral peut se vanter ? Ont-ils droit de dire aux critiques qui l'ont signalé et mis en lumière : « Vous ne savez ce que vous dites, et la preuve, c'est que rien de ce qui se fait sous vos auspices, ne répond à vos magnifiques promesses. »

Nous ne pouvons en tomber d'accord ; car enfin, si nous demandions, par représailles, à la *Poétique* d'Aristote, de quelles admirables tragédies elle a fait présent à la Grèce ; à l'*Art Poétique* d'Horace, quels monumens illustrent le théâtre des Latins ; au *Cours de Littérature* de La Harpe, de quels chefs-d'œuvre nous lui sommes redevables, la réponse non plus ne serait pas trop à leur avantage.

C'est la nature qui crée les grands poètes ; c'est elle qui envoie au monde, de loin en loin, un Sophocle, un Shakspeare, un Racine, un Molière, et qui se repose long-temps après chaque enfantement. Nul effort humain ne ferait œuvre à la suppléer en cela, et la mégalanthropogénésie est sottise et charlatanisme, en littérature comme ailleurs. Allons même plus loin ; ce qui est vrai du génie est également vrai du talent ; si peu qu'il existe, à quelque degré qu'il se rencontre, la nature seule en a tout l'honneur ; la critique ne fait rien pour lui que ce qu'elle fait pour tout le monde ; elle n'a point de formulaire à son usage ; elle n'a point de recettes pour enseigner à faire de belles tragédies ni des comédies divertissantes.

Rien n'est si commun, au demeurant, que de se méprendre ainsi sur la nature et le but de certaines choses.

Lorsque l'*Organon* du philosophe de Stagyre fut retrouvé, au moyen âge, les premiers qui l'étudièrent en tombèrent dans une sorte d'enchantement ; et certes ils

avaient bien raison ; car cet *Organon*, ce traité de logique transcendante, est un des plus admirables monumens de la grandeur et de la puissance de l'esprit humain. Mais tout de suite, on partit de là pour se figurer que le but de la logique était d'apprendre à raisonner, et que le raisonnement étant, sinon l'unique, au moins le principal moyen d'atteindre la vérité, quiconque posséderait à fond le procédé syllogistique, ne se tromperait plus sur rien, et saurait le bout des choses. C'était une grande erreur ; Dieu sait que de sottises et de sophismes, que d'ergotages et d'arguties cette erreur nous a valu. La logique n'enseigne rien à l'homme qu'il ne fasse déjà tout seul et sans son secours ; le procédé syllogistique est naturel, spontané ; il n'a pas besoin d'être appris pour être employé ; la condition d'ailleurs pour bien raisonner, c'est de voir juste et de concevoir clairement ; c'est de tenir compte de toutes les données du problème à résoudre, et de n'en laisser échapper aucune dans le cours de la déduction ; toutes choses qui sont des dons naturels, et pour l'acquisition desquelles la logique n'a point de secrets. Faut-il en conclure en revanche, ainsi que l'ont fait d'autres philosophes, que la logique n'est bonne à rien ? A Dieu ne plaise ; ce serait donner tête baissée dans l'extrême opposé. Le but de la logique n'est point d'apprendre à raisonner, mais d'apprendre comment on raisonne. C'est une branche de la philosophie de l'esprit humain ; elle nous découvre la nature d'une de nos plus brillantes facultés ; elle nous en explique les lois, le jeu, le mécanisme ; elle révèle l'esprit humain à lui-même. Qui l'étudiera comme il faut, l'étudiera toujours avec fruit ; il sortira de cette étude plus éclairé et plus exercé, plus fort et plus habile, plus propre, en un mot, à toutes choses, sans en excepter de bien raisonner ; car ce n'est jamais en vain que l'intelligence se développe, que le jugement s'étend et se rectifie.

Il en faut dire autant de la critique. Elle aussi est une branche de la philosophie de l'esprit humain. Elle aussi l'éclaire sur lui-même, lui réfléchit sa propre activité, sans le traiter en écolier, ni le mettre en apprentissage.

Le beau existe; il existe dans le monde extérieur et dans l'ame de l'homme; dans les phénomènes de la nature, et dans les évènements où l'humanité se déploie. Quelquefois il s'y manifeste tout entier; plus souvent il ne s'y laisse qu'entrevoir et pressentir. Le génie s'en saisit et le fait sien; il reçoit l'impression, et la rend plus vive, plus pure qu'il ne l'a reçue; il en est frappé, et il en frappe à son tour. Le génie agit sous l'inspiration; les procédés de l'art lui sont familiers à son insu; ce sont ses allures propres et natives; l'aigle vole parce qu'il est aigle; le cerf bondit parce qu'il est cerf.

Que fait la critique?

Elle s'interpose entre les chefs-d'œuvre de l'art et les esprits avides d'en jouir, entre l'homme de talent et les lecteurs auxquels il s'adresse; parfois entre le génie et lui-même. Elle nous initie, petits ou grands, profanes ou voyants, au secret de ces merveilleuses beautés; elle nous en dévoile les procédés délicats, les rapports cachés, les lois mystérieuses. Voilà son œuvre; rien de moins; rien de plus.

Mais vient alors la médiocrité raisonneuse. Elle vient le verbe haut et la férule en main; s'emparant de ces procédés pour les ériger lourdement en formules bien tranchantes; travestissant ces explications fines et mesurées en préceptes pédantesques; faisant appel aux petits esprits pour leur ouvrir magasin de petites instructions, de petites pratiques, de petites routines. A sa voix, les manœuvres se mettent à l'ouvrage; armés de leur règle et de leur compas, les voilà qui tirent des lignes, et qui tracent des compartimens, qui vont dépeçant méthodiquement les chefs-d'œuvre des maîtres, butinant à droite et à gauche, dérochant à l'un une situation, à l'autre un trait de sen-

timent, à celui-ci une pensée, à celui-là un tour poétique, et rajustant le tout de leur mieux en pièces de marqueterie, en tristes mosaïques, en véritables habits d'Arlequin. De là, dans toutes les langues tant soit peu cultivées, ce déluge de productions bâtarde, qui ne sont ni bonnes ni méchantes, ni belles ni laides, ni intéressantes ni ridicules, et qui n'ont de tort que le tort irrémédiable de ne correspondre à quoi que ce soit ni dans l'homme ni dans la nature, ni dans l'esprit du prétendu poète, ni dans celui de son infortuné lecteur. De là, par exemple, ce passe-temps que se sont donné tant de poètes du dernier siècle, de composer des milliers de vers champêtres, lesquels ne supposent pas que, de leur vivant, ils aient jeté les yeux sur un arbre aux Tuileries, ou regardé couler la rivière des Gobelins. De là, en un mot, tout ce qui rend la littérature monotone, et la poésie fastidieuse.

La critique digne de ce nom, la vraie critique encore un coup, n'a rien à démêler avec cette sottise prétention d'élever fabrique de l'agréable et du beau. Son but n'est point d'apprendre à faire de belles choses, mais de faire briller à tous les yeux, comprendre à toutes les intelligences, ce que sont les belles choses. Son but, c'est de multiplier le nombre des esprits élevés et fins, libres et sages, éclairés et délicats ; c'est de préparer aux hommes de génie ou de talent, lorsqu'il plaît à la nature de les susciter, un public digne de les entendre, dont l'admiration les échauffe, et dont le goût sévère les calme et les contient.

Or, cela posé, peut-on dire que la critique nouvelle, que cette critique, à laquelle on impute bien ou mal à propos, ou plutôt bien et mal à propos tout ensemble, la révolution qui s'annonce dans notre théâtre, que cette critique, disons-nous, ait totalement manqué son objet ? Si elle n'a point transformé, d'un coup de baguette, les talens modestes en grands poètes, n'aurait-elle pas frayé

la route aux grands poètes à naître ? Si elle n'a pas fait jaillir, du sein de la terre, de beaux ouvrages, n'aurait-elle pas désillé bien des yeux, ouvert bien des oreilles ? N'aurait-elle pas, jusqu'à un certain point, fait en sorte que ces beaux ouvrages, si jamais le ciel nous les envoie, trouvent un auditoire en disposition de les sentir, et en état de les juger ?

Nous sommes loin de croire qu'à cet égard ses peines aient été tout-à-fait perdues. Bien au contraire, nous serions plutôt portés à soupçonner que, sous plus d'un rapport, et tout au moins sous un rapport très-essentiel, la critique nouvelle a réussi par-delà ses espérances, peut-être même par-delà ses souhaits ; nous serions portés à soupçonner qu'elle a fait mieux qu'elle-même, qu'elle a débarrassé involontairement nos esprits de plus d'entraves qu'elle ne le sait et ne s'en rend compte.

Quel est, en effet, le tort de la critique en général, de la grande critique s'entend (l'autre ne vaut pas qu'on en parle) ; sorte de tort dont la critique nouvelle n'est pas exempte, à beaucoup près ?

C'est, ce nous semble, une certaine absence de liberté d'esprit vis-à-vis des choses qu'elle approuve ou qu'elle blâme ; c'est une certaine disposition ardente, passionnée, exclusive, qui ne lui permet ni de rien reprendre avec une juste sévérité dans ce qu'elle admire, ni de rien admirer avec abandon dans ce qui lui déplaît.

Les anciens, par exemple, sont admirés de toutes parts, et Dieu sait que c'est à bien juste titre ; ils sont admirés en France, en Allemagne, en Angleterre ; ils sont admirés par des motifs fort divers, quelquefois opposés entre eux, certainement du moins d'après des principes très-différens. Mais, à vrai dire, où ont-ils été jugés jusqu'ici ? où ont-ils été appréciés sans enthousiasme de convention, sans dévotion de commande ? Le premier qui s'exprimera sur leurs défauts à cœur ouvert,

quelque culte qu'il leur conserve, ne s'exposera-t-il pas à être traité de barbare et de Visigoth ? Nous-même, pour avoir hasardé cette insinuation, quel orage n'amassons-nous pas, peut-être, sur notre tête ?

Les grands maîtres de notre langue ont été très-bien sentis, très-bien analysés, très-bien commentés par La Harpe, car La Harpe n'était point un critique vulgaire ; mais d'une part, il n'aurait pas cru rendre assez d'hommages à Racine et à Voltaire, s'il n'eût attaché par les talons Shakspeare à leur char de triomphe, et ne l'eût traîné dans la fange ; et d'une autre part, ce n'est qu'en tremblant qu'il ose de loin en loin relever quelque légère imperfection dans les objets de son adoration ; les énormes défauts de notre théâtre ne le choquent point ; il ne semble pas même les apercevoir.

Prenons, en revanche, pour représenter la critique nouvelle, celui qui en est sans contredit la gloire et l'ornement ; l'homme qui, par l'étendue et la variété de ses connaissances, par la profondeur et l'originalité de ses vues, par ce vif sentiment du beau qui l'anime sans cesse, et par cette sagacité ingénieuse qui ne lui manque jamais, a le plus influé sur les idées et les opinions de ses contemporains, Wilhelm Schlegel ; ce sera précisément le revers de la médaille.

Il admire, lui, Shakspeare ; il l'a traduit en maître ; il admire passionnément Caldéron et le théâtre espagnol. Mais, par compensation, il juge habituellement le nôtre avec plus que de la rigueur ; le naturel admirable et la verve comique de Molière le trouvent insensible ; il rabaisse la *Phèdre* de Racine fort au-dessous de celle d'Euripide ; nous avons des mérites qui n'obtiennent pas toujours de lui sympathie et justice ; il porte, sur nos moindres défauts, d'impitoyables arrêts.

Il admire Shakspeare ; et, dans son enthousiasme,

non-seulement Shakspeare est parfait de tous points, mais tout ce qui tient à Shakspeare, de près ou de loin, participe à cet idéal de perfection.

L'époque où Shakspeare a fleuri était non-seulement une grande époque, mais une époque de politesse et de goût ; elle était non-seulement savante, mais délicate ; l'urbanité, la grace, la fine plaisanterie, en étaient les traits saillans et caractéristiques.

Shakspeare lui-même est non-seulement un grand poète, mais un profond philosophe, dont la pensée a sondé, dans ses derniers abîmes, les mystères du monde et les replis de l'ame humaine. Non-seulement ses pièces sont du plus grand effet, mais elles sont composées avec un art merveilleux et irréprochable. Chaque chose, si grande ou si petite qu'elle soit, s'y trouve à sa place, et dans sa juste mesure. Les obscénités grossières dont il fourmille sont des élans de verve ; les jeux de mots, les pointes, les calembours qui s'y rencontrent à chaque pas, même dans les morceaux les plus pathétiques, sont des saillies du goût le plus pur ; ses anachronismes ont leur mérite ; ses erreurs en géographie, en histoire, en peinture de mœurs, ont leur raison.

Même idolâtrie, même ardeur superstitieuse envers le théâtre espagnol.

A la vérité, les premiers de nos critiques français qui aient adopté les doctrines de M. Schlegel n'ont eu garde d'aller jusque-là ; ils ont senti l'exagération ; ils ont maintenu leur vieille admiration pour Racine face à face de leur jeune admiration pour Shakspeare ; et dans Shakspeare lui-même, ils ont persisté à faire la part du temps où il a vécu, et celle du rare génie dont le ciel l'avait doué.

Mais, il faut le dire, cette sagesse n'a été ni générale ni de longue durée.

A voir comment s'expriment les coryphées de notre

école moderne en parlant des Anglais et des Allemands, en parlant de Schiller, de Shakspeare, de Goëthe, on s'aperçoit aisément qu'ils les admirent sans les juger; on s'aperçoit aisément qu'ils sont, vis-à-vis d'eux, dans la même situation d'esprit où se trouvait La Harpe vis-à-vis de Racine ou de Voltaire, qu'ils consentent bien à censurer quelque bagatelle, mais à la condition que rien de grand ni de capital ne leur sera jamais reproché.

Dans l'entreprise, par exemple (entreprise à laquelle d'ailleurs nous applaudissons du fond du cœur), dans l'entreprise, disons-nous, de donner sur le Théâtre Français Othello complet, Othello traduit vers pour vers, sans en retrancher rien, sinon ce que la police n'eût pas souffert, le rôle d'une fille de mauvaise vie, rôle assez inutile d'ailleurs, et une foule de sales équivoques ou d'obscénités dégoûtantes, qui ne serait tenté de voir le dessein d'offrir au public; non pas un spectacle intéressant par sa nouveauté, curieux par l'époque à laquelle il nous reporte, mais un modèle accompli de l'art, un ouvrage parfait de tous points?

Eh bien, nous osons le dire, le temps de ces exagérations est déjà passé pour les Français; nous osons le prédire, il y a, dans le bon sens général, tel que les controverses qui s'agitent depuis quinze ou vingt ans l'ont développé et préparé, un obstacle invincible à ce que ces adorations individuelles gagnent jamais du terrain, et deviennent des opinions communes et des doctrines reçues. On nous a tirés d'un extrême; nous ne nous laisserons point jeter dans l'extrême opposé; on nous a dégagés de mille et mille petites préventions; nous ne nous laisserons point emmailloter dans des préventions d'une autre nature.

Chaque fois que se renouvellera la tentative qui vient d'être faite sur le Théâtre Français (et nous espérons qu'elle se renouvellera souvent, cela vaut bien mieux que

de nous donner des pièces nouvelles médiocres), il arrivera ce qui est arrivé cette fois ; à savoir que le public ne consentira à aliéner la liberté de son jugement au profit de qui que ce soit ; que beaucoup de choses qu'on lui donnera à admirer , il se contentera de les tolérer ; que d'autres , il les condamnera ; que d'autres enfin , il les admirera , mais par des motifs nouveaux , par des motifs qui lui seront propres et personnels ; qu'il se montrera supérieur , en impartialité du moins , à ceux qui se prétendent ses maîtres ; qu'il envisagera ce qu'ils lui offrent , d'un point de vue plus élevé et plus vrai que le leur.

Nous disons que cela est déjà arrivé cette fois ; et nous le disons , non pas seulement parce que le gros du public a refusé de prendre un parti décidé entre les destructeurs de Shakspeare et ses enthousiastes ; cette neutralité tenait plutôt , ainsi que nous l'avons expliqué , à l'incertitude de ses idées et de ses doctrines , à la crainte de se compromettre ; mais parce que l'impression qu'a faite la pièce , dans son ensemble et dans ses détails , nous a paru contenir en soi un vrai jugement , un jugement naïf , non prémédité , qui se laissait lire sur tous les visages , un jugement qui ne cadrerait pas toujours , tant s'en faut , avec les idées que les critiques les plus accrédités s'efforcent de nous donner de l'ouvrage anglais , et qui n'en était que plus original , et , à notre avis , plus digne de considération.

La pièce anglaise , en effet , se divise en deux portions presque égales ; dans la première moitié , qui se compose des deux premiers actes et de quelques scènes du troisième , le comique tient le premier rang ; le tragique , ou pour parler plus exactement , le digne , le grave , n'apparaît qu'une fois en passant ; dans la seconde moitié , au contraire , le tragique prédomine ; le comique ne reparait plus que par éclairs.

Cette distinction est même si tranchée dans l'original, qu'en général la partie comique est écrite en prose, tandis que la partie tragique est à peu près constamment écrite en vers ; sorte de mélange dont Shakspeare use d'ordinaire avec une merveilleuse dextérité, mais que le traducteur français n'a pas encore osé hasarder sur notre scène.

La partie comique a paru longue et un peu chargée; l'effet qu'elle a produit, en général, était un effet d'humour et d'impatience.

A quoi tenait-il ?

Était-ce uniquement au rapprochement du comique et du tragique ? à l'incompatibilité des deux impressions simultanées ? Point de doute que la plupart des auditeurs ne se soient interprété ainsi ce qu'ils éprouvaient. Mais supposez que le comique eût été d'une autre nature, qu'il eût été mieux ménagé, placé plus à propos, réparti dans une plus juste proportion ; le même effet eût-il été produit ? Rien ne le prouve ; et la faveur avec laquelle certains traits isolés ont été accueillis, les rires universels qu'ils ont excités, déposent même du contraire.

L'idée de faire aux deux élémens opposés une part égale, ou à peu près, dans un ouvrage de l'art, nous semble manquer de mesure et porter à faux. Nous ne sommes point idolâtres des unités en général, mais nous croyons pourtant qu'une certaine unité fondamentale est, en tout genre, la condition sous laquelle le beau se manifeste ici-bas. L'effet, le propre effet du beau, quel qu'il soit, c'est d'enlever l'âme à elle-même ; c'est de la ravir, en quelque sorte, dans une sphère où disparaissent ses intérêts du moment ; c'est d'abolir en elle, pour un instant, le sentiment de son individualité. Or l'âme humaine, telle qu'elle est faite, ne saurait s'abandonner pleinement, elle ne saurait s'oublier, se perdre en même temps ni coup sur coup dans deux impressions préci-

sément contraires et d'une égale intensité. C'est lui faire violence que d'y prétendre.

Si le sujet d'Othello eût été parfaitement inconnu au public, si le public se fût laissé aller volontiers et sans résistance à prendre les mystifications continuelles dirigées contre Roderigo, la surprise et la colère de Brabantio, l'ivresse de Cassio, et les turlupinades du bouffon, du côté purement plaisant, il se serait monté tout d'abord au ton de la joie, de l'hilarité; mais alors combien n'eût pas été désagréable pour lui la secousse, lorsqu'il lui eût fallu passer brusquement de cette disposition gaie et folâtre, au pathétique terrible de ces grandes scènes de jalousie qui terminent le troisième acte!

Entré dans la salle, au contraire, tout préoccupé de ces scènes de jalousie, et des scènes non moins terribles que cette jalousie enfante, aspirant avidement au dénouement, deux actes et plus de sarcasmes, de facéties, de quolibets, ont paru au public une rude épreuve, un fâcheux préliminaire; il a vu en ceci, non-seulement quelque chose de contrariant, mais quelque chose de choquant, d'outré, et qui dépassait le but, quel que pût être le but.

Était-ce là un tort? était-ce prévention? Quant à nous, nous n'avons garde de le penser.

Le mélange du comique et du tragique, d'ailleurs, n'a rien, ou du moins ne doit rien avoir d'arbitraire. On ne les rapproche pas uniquement pour les rapprocher; l'opposition, l'antithèse, dans les ouvrages de l'art, n'a point de mérite en soi ni de valeur intrinsèque. On les rapproche, quand du rapprochement il ressort un certain genre de beauté; on les rapproche, parce qu'à côté de ces événemens qui bouleversent toute une vie, le monde, la société, les indifférens, les égoïstes marchent à pas comptés, sans s'inquiéter ni se déranger, poursuivant leurs intérêts, dominés par leurs habitudes, ardens à leurs convoitises, et que le contraste, entre des situa-

tions si opposées et des sentimens si divers, après nous avoir arraché un sourire, nous ouvre, sur la vie humaine, un point de vue rêveur et mélancolique. On les rapproche, parce qu'un éclair de gaieté imprévu traverse parfois les ames dévorées par le remords ou navrées par le désespoir, et les replaçant, pendant un instant, dans un état perdu pour elles, perdu sans retour et sans espoir, les délaisse l'instant d'après, comme un rayon de lumière qui n'aurait brillé que pour éclairer la profondeur même de l'abîme :

Nessun maggior dolore
Che ricordarsi del tempo felice
Nella miseria.

On les rapproche, parce qu'il arrive souvent que le même fait a des faces contraires, et que le demi-jour jeté sur l'une, en passant, rehausse l'autre d'un plus vif éclat; on les rapproche enfin, parce qu'entre un malheur terrible et un incident bizarre, souvent il se rencontre quelque lien accidentel, quelque rapport singulier qui se saisit de nous involontairement, à l'improviste, et que notre ame alors ne refuse pas d'accueillir, comme pour se détendre en quelque sorte, comme pour rentrer dans son équilibre et reprendre haleine.

Jamais le contraste ne doit avoir lieu qu'à la condition d'une impression dominante qu'il a pour but, non de détruire, mais de développer; non de faire disparaître, mais de rendre plus durable et plus profonde. Nul ne le sait mieux que Shakspeare, nul n'en a donné de plus nombreux et de plus admirables exemples. Mais, avouons-le, ce n'est pas dans *Othello* qu'il les a donnés. Dans *Othello*, le comique est purement arbitraire; il se trouve, en quelque sorte, plaqué sur le tragique, sans aucun rapport intime entre l'un et l'autre, sans but com-

mun, sans que l'alliance en soit puisée dans les profondeurs de l'âme.

Retranchez de la pièce Roderigo, véritable niais de mélodrame, qui n'y comparait que pour servir à Iago de plastron, pour être dupé et bafoué par lui; vous le pouvez; ce que Roderigo fait là, le premier venu le ferait tout aussi bien; personne, Iago excepté, ne le connaît ni ne s'en soucie. Que Brabantio, ce sénateur ferme et prudent, habile et maître de lui-même, imposant et révérent, soit conséquent à son propre caractère; qu'il ne soit pas transformé pendant deux scènes, pour le bon plaisir de l'auteur, en Géronte ou en Sganarelle; que Cassio tombe dans la disgrâce de son général, par un tout autre motif qu'un verre de vin pris mal à propos, ce qui serait aussi bien plus en rapport soit avec les qualités, soit avec les défauts même qu'on lui attribue; effacez enfin le rôle du bouffon, rôle tellement postiche que l'imitateur français, tout religieux qu'il est envers son original, n'a pas cru devoir le conserver; tout le comique de la pièce aura disparu; il aura disparu sans qu'aucun des personnages essentiels ait eu seulement l'occasion de s'en apercevoir, sans qu'aucune des situations principales ait pu s'en ressentir; on l'en aura détaché comme on détache deux objets qui n'ont de commun que d'être emboîtés l'un dans l'autre.

C'en est certes là bien assez pour expliquer l'impression des spectateurs; ils auraient pu se montrer plus sévères sans devenir injustes, et sans doute ils l'eussent fait, s'il se fût agi d'un ouvrage nouveau. Mais ils s'étaient placés, nous l'avons dit déjà, dans un point de vue plus rationnel que l'imitateur français, et bien en a pris à celui-ci: ils étaient venus, non pour contempler une merveille, mais pour étudier, au vif et au vrai, un ouvrage très-ancien et très-renommé; désagréablement étonnés d'abord, ils ont pris patience, ils ont fait crédit;

et ce qui prouve, selon nous, tout-à-fait en faveur de la liberté de leur esprit et de la souplesse de leur attention, c'est que ce déluge de plaisanteries importunes n'a nui en rien aux trois belles scènes du premier acte, celle où Othello repousse avec calme les importemens du père de Desdémona, celle où il expose au sénat comment il a conquis le cœur de la jeune fille, celle enfin où Desdémona paraît elle-même, et demande à suivre en Chypre le More son seigneur et maître.

L'effet de la narration d'Othello était infaillible.

Ce morceau est traduit dans toutes les langues; il est d'une beauté ravissante et d'une originalité sans égale. La Harpe lui-même n'a pu lui refuser le tribut de son admiration. Mais la scène qui précède et celle qui suit sont peut-être plus propres encore à mettre en évidence Shakspeare dans toute sa grandeur.

Que cet homme est un étonnant peintre de la nature humaine! Combien il est vrai qu'il a reçu d'en haut quelque chose de cette puissance créatrice qui souffle sur un peu de poussière, et qui l'anime pour la vie et l'éternité!

Dans l'entrevue avec Brabantio, Othello ne prononce pas quinze vers; devant le sénat Desdémona n'en profère pas vingt; et pourtant déjà Othello existe tout entier, Desdémona existe tout entière; ils sont là, l'un et l'autre, vivans sous nos yeux, se déployant sans contrainte, dans toute la grace et la singularité de leur caractère, dans toute leur individualité naïve et impérissable. Supprimez le reste de la pièce, vous n'effacerez de notre mémoire ni Desdémona ni Othello; placez-les à plaisir dans un autre ordre de circonstances; allez, évertuez-vous, mais ne vous trompez pas, car nous les connaissons, nous savons d'avance ce qu'ils peuvent dire ou faire.

Et pourtant, dans ces caractères, que de complexité, que de contrastes, que de finesse et de nuances!

Il y a deux hommes dans Othello; d'abord le sauvage, qui

long-temps est demeuré tel, qui long-temps a vécu de la vie de brute, se livrant, sans l'ombre même d'une lutte intérieure, au premier bouillonnement de chaque passion qui traverse son ame, mais pourvu cependant de ce fonds de bonté et de générosité naturelle que l'instinct de nos fictions poétiques se plaît à attribuer au roi des déserts, au lion; ensuite l'homme civilisé qui l'est devenu par la guerre, mais par la guerre seule, par la grandeur de son courage, par cette possession de soi-même que développent l'habitude, la continuité, la régularité du danger. Dans les douceurs de la vie paisible, l'homme civilisé prend le dessus sans effort; Othello est calme, confiant dans la supériorité de son caractère, dans la hauteur de son ame, dans l'importance de ses services; mais il obéit au premier signe, il marche au premier mot, discipliné comme le soldat, apprivoisé comme l'animal. Il a soumis le jeune cœur de Desdémona par un coup de fortune inouï, dont la vraisemblance, dont la possibilité même est toute poétique, par un coup de fortune inconcevable aux ames vulgaires; car, comme dit Iago: « Quel plaisir peut avoir cette charmante fille à regarder le diable? » mais ce coup de fortune lui paraît tout simple à lui, être sans réflexion et sans souci; il ne lui en a pas coûté une démarche, pas un instant d'inquiétude, nulle occasion de penser à son âge, à sa figure, à la rudesse de ses mœurs; il possède Desdémona comme son bien, comme sa bonne épée, n'imaginant pas qu'on puisse la lui disputer autrement que de vive force, tranquille par conséquent; du reste, s'il s'abandonne à l'amour, l'amour n'est pourtant qu'un accident dans son existence; c'est la guerre qui est sa vie, son élément, son théâtre; l'amour pourra bien disposer de sa destinée; en attendant, il ne saurait ni la dominer ni la remplir.

Desdémona, en revanche, est l'idéal le plus parfait, le type le plus pur de la femme, de la femme prise en

soi, de l'être inférieur et divin pourtant, subordonné par vocation, libre avant de choisir, mais esclave de son choix. Modestie, tendresse, soumission : la voilà. Sa modestie est sans tache, sa tendresse sans mesure, sa soumission sans borne et sans partage. Ce qui la distingue entre toutes les femmes, c'est qu'elle ne possède pas ces qualités ; ces qualités la possèdent et l'absorbent. Nulle place en son ame pour nulle autre chose, soit indifférente, soit mauvaise ou même bonne, pour d'autres penchans, d'autres sentimens, même d'autres devoirs. Elle s'est donnée, n'importe à qui, n'importe pourquoi ; il suffit, elle s'est donnée tout entière, corps et ame, idées et volontés, espérance et souvenir. Il ne lui reste plus rien d'elle-même qu'elle puisse réserver à qui que ce soit. Elle quitte son père, elle le trompe, elle le brave autant qu'elle peut braver, le cœur gros, la rougeur sur le front, mais sans témoigner hésitation ni repentir. Rien qu'à le voir, l'objet même de son choix dit assez combien chastes sont ses pensées. Pas la moindre illusion, ni sur le genre de vie qui l'attend, ni peut-être même sur le prix dont sera, quelque jour, payée tant d'affection ; d'avance elle est résignée, résignée à tout, certaine que tel était son lot en ce monde ; certaine, quoi qu'il arrive, de ne jamais jeter en arrière un œil de regret, et de n'avoir jamais à hésiter entre deux partis.

Et pour nous en tant apprendre, que faut-il à Shakespeare ?

Quatre coups de crayon, pas davantage. Voyez, par exemple, comment se termine la scène ?

C'est du pied même de l'autel que le More a été traîné au sénat par Brabantio ; depuis le moment de leur union, à peine s'il a pu échanger deux paroles avec sa bien-aimée. Le récit simple et pathétique de leur passion mutuelle a désarmé tous les cœurs et tiré des larmes de tous les yeux. Desdémona vient de résister à l'autorité.

paternelle avec douceur et mesure, mais avec une fermeté insurmontable; le doge confirme leur bonheur; le père les livre l'un à l'autre; tous les sénateurs les entourent et les félicitent; il est permis à Desdémona de rejoindre son époux en Chypre; lorsqu'il y sera établi.

« Mais il faut partir sur-le-champ, » dit le doge au vieux soldat.

« Sur-le-champ! » c'est le seul mot qui échappe à Desdémona.

« De tout mon cœur, » répond Othello.

Il a entendu le son de la trompette; toute autre pensée est déjà bien loin.

Desdémona, cette amante si tendre, cette fille si résolue vis-à-vis de son père, cette épouse à peine épouse, baisse les yeux, et se range timidement derrière son époux, sans prononcer une parole, sans même lui adresser un regard où se peigne le reproche.

La narration d'Othello a été applaudie avec transport; cela devait être: mais l'ensemble des trois scènes obtient, selon nous, une approbation d'une bien autre nature. Figurez-vous un homme qui n'aurait vécu depuis longtemps qu'à la clarté des bougies, des lampions ou des verres de couleur; qui n'aurait respiré que l'air échauffé des salons, qui n'aurait vu que des cascades d'Opéra, des montagnes de toile peinte et des guirlandes de fleurs artificielles, et qui se trouverait transporté tout à coup, par une magnifique matinée du mois de juillet, au souffle de l'air le plus pur, sous les tranquilles et gracieux noyers d'Interlaken, en face des glaciers de l'Oberland; et vous aurez une assez juste idée de la situation morale d'un habitué de nos premières représentations, lorsqu'il vient à se trouver, à l'improviste, en présence de ces beautés si simples, si grandes et si nouvelles.

Un second point sur lequel le sentiment involontaire du public français s'est trouvé tout-à-fait en désaccord avec les admirateurs de Shakspeare, c'est le rôle d'Iago. Ce rôle, qui est la cheville ouvrière de la pièce, est grandement célèbre en Angleterre et ailleurs; tous les critiques sans exception, anglais, allemands ou français, ne tarissent pas dans leurs éloges. A la scène, il nous a paru déplaire généralement; déplaire d'une manière très-prononcée, et qui allait croissant d'acte en acte, tellement que, s'il eût été joué avec moins d'aplomb et de décision, il lui serait certainement arrivé malheur.

Pourquoi a-t-il déplu ?

Il était assez curieux, à la fin de chaque acte, d'entendre chaque spectateur donner la raison de sa répugnance, le motif de son aversion. Celui-ci trouvait Iago trop immoral; celui-là, au contraire, ne le trouvait pas assez habile hypocrite; on ne se vante pas ainsi de sa scélératesse, disait-il : un troisième était révolté de voir commettre le crime en plaisantant : ainsi de suite.

Selon nous, le rôle a déplu parce qu'il n'est pas bon ; parce qu'il est, non pas inconséquent (quoi de plus naturel à l'homme que l'inconséquence?), mais incohérent ; parce que les parties dont il se compose ne tiennent pas ensemble, et qu'à son égard, on ne sait vraiment à quelle idée se prendre.

Telle est du moins notre manière de voir. Que les dévots à Shakspeare nous anathématisent si c'est leur bon plaisir.

Qu'est-ce qu'Iago ?

Est-ce le malin esprit, ou du moins son représentant sur cette terre ? Othello a-t-il raison quand il le regarde aux pieds pour voir s'il ne les aurait pas fourchus ? Est-ce un être qui fait le mal pour l'amour du mal, et qui vient souffler ses poisons sur l'union d'Othello et de Desdémona, par ce seul motif que Desdémona est une créa-

ture angélique, et qu'Othello est un homme loyal, brave et généreux ?

Alors pourquoi donner à Iago des motifs humains et intéressés ? Pourquoi nous montrer en lui une basse cupidité, le ressentiment d'une injure faite à son honneur, l'envie d'un poste plus élevé que le sien ? Pourquoi le voyons-nous dévaliser ce pauvre Roderigo, comme Scapin ou Sbrigani escamotent à un imbécile la bourse qu'il a dans son pourpoint ? Ces passions de bas aloi détruisent tout le fantastique du rôle ; le démon n'a ni humeur ni honneur ; il n'a ni rancune, ni colère, ni convoitise. C'est un personnage désintéressé ; il fait le mal parce que le mal est le mal, et qu'il est, lui, le malin.

Iago est-il, au contraire, comme il s'en fait gloire, le parfait égoïste, l'homme qui sait, au suprême degré, s'aimer lui-même, l'être qui sait subordonner hiérarchiquement ses désirs, selon leur degré d'importance, et disposer ensuite ses actions de manière à tendre invariablement à sa plus haute satisfaction, coûte que coûte à autrui, sans scrupule, sans remords, et aussi sans se laisser détourner par des velléités d'un ordre inférieur ?

Alors pourquoi poursuit-il en même temps trois ou quatre buts distincts, et d'une importance pour lui très-inégale ? Pourquoi entreprend-il coup sur coup vingt projets différens qu'il abandonne l'un après l'autre ? Pourquoi surtout prodigue-t-il dans chaque occasion cent fois plus de méchanceté que le besoin de la circonstance ne le comporte ? Bien plus avisé était Jonathan Wild-le-Grand, lorsqu'il disait : « Ménagez le mal ; c'est une trop bonne chose pour le gaspiller en pure perte. »

Comment concilier, d'ailleurs, les diverses idées qu'on nous donne de ce personnage ?

Il nous est représenté comme un guerrier intrépide, intelligent, digne de toute la confiance d'Othello et du

sénat, auquel on aurait fait justice en le portant au premier rang; et puis il nous est montré sous les traits d'un escroc de la dernière espèce et d'un misérable coupe-jarret!

Il méprise profondément le genre humain, et dans le genre humain il méprise profondément les femmes; il hausse les épaules à la seule idée de la possibilité de leur honneur; la sienne, en particulier, lui est à charge et insupportable; son seul but, en ce monde, c'est la fortune; ce sont les jouissances solides et matérielles; et puis il faut que nous voyions, dans le simple soupçon d'une vieille intrigue entre sa femme et Othello, un mobile puissant sur son ame!

On nous le donne pour le plus rusé scélérat qui ait jamais existé, et tous ses projets sont si malhabiles, si gauches, si dépourvus de bon sens, que pas un ne lui réussit, ni ne lui pourrait réussir.

On nous le donne pour un fourbe d'une profondeur effrayante, d'une dissimulation impénétrable; et les pièges qu'il tend sont si grossiers que bien lui prend d'avoir à faire à un idiot auprès duquel M. de Pourceaugnac serait un aigle de perspicacité, et à un animal furieux; tout homme en possession de tant soit peu de sens ne s'y laisserait pas attraper deux minutes.

Quoi! Desdémona a épousé Othello; elle l'a choisi, tel qu'il est, entre mille partis plus dignes d'elle; elle a tout quitté pour lui; elle l'aimait apparemment; Iago lui-même n'en doute pas; à peine ont-ils reçu la bénédiction nuptiale, qu'ils sont séparés; Othello part avec Cassio; avec Cassio, remarquez-le bien; Desdémona se met en route de son côté; un accident fait que les deux convois, partis l'un après l'autre, arrivent en Chypre le même jour, à une demi-heure de distance. Au su et vu de tout le monde, Othello y compris, Cassio, son compagnon de voyage, n'a pu parler à Desdémona. que dix

minutes sur la place publique. Et c'est le lendemain même de ce jour, dans les premiers transports d'une union si long-temps traversée, qu'Iago entreprend de persuader à l'amoureux Othello que Desdémona, la tendre Desdémona l'a trahi, avant même de lui appartenir; qu'elle a livré son cœur et sa personne, à qui? à Cassio, qui n'a pu ni la voir ni l'entretenir! Et Iago parle de cette passion comme d'une chose déjà ancienne, et cependant, notez bien encore, comme d'une chose postérieure au mariage d'Othello,

Curs'd fate, that gave thee to the Moor!

et il en parle avec des détails sans nombre, et des explications qui ne finissent pas!

Quel est le plus insensé de celui qui conçoit un pareil projet ou de celui qui s'y laisse prendre?

Il réussit, dira-t-on.

Il réussit, ainsi le veut l'auteur. Mais le bon sens, qu'en dit-il?

L'auteur lui-même réussit, mais d'où vient? C'est parce que telle est la profondeur et la vivacité de sa conception première que les invraisemblances les plus choquantes, les absurdités les plus inconcevables, passent inaperçues; c'est parce que personne n'a ni l'envie ni le loisir de regarder aux ressorts du drame. Autre chose est pourtant de nous donner ces absurdités pour des mérites.

Oui, cela est très-vrai; depuis le premier moment où la première insinuation s'échappe des lèvres d'Iago pour atteindre l'oreille du More, depuis ces paroles fatales: « Ah! ceci me déplaît, » jusqu'au moment solennel où le rideau tombe sur les cadavres des deux amans, le spectateur n'a pas la possibilité de respirer. Vous entendriez voler une mouche dans la salle, et bien maladroits sont les amis dont le zèle s'efforce d'interrompre par des ap-

plaudissemens cette anxiété qui va croissant de minute en minute.

Dès le premier mot, tout est dit, tout est décidé.

Adieu pour jamais, Desdémona ; adieu, Othello. Desdémona n'apparaît plus que comme l'innocent oiseau qui se débat faiblement sous la serre d'un vautour, mais d'un vautour qui se débat lui-même en furieux sous la serre d'un autre vautour, et se venge sur la pauvre victime des effroyables tortures auxquelles il est en proie.

Le spectateur contemple ce tableau, non point avec cette curiosité inquiète qui passe tour à tour de la crainte à l'espoir, mais, s'il est permis de le dire, et en tenant compte de toutes les différences, avec quelque chose de cette angoisse inexprimable qui s'empare de nous lorsque, dans une cour de justice, nous assistons aux vains efforts de malheureux entraînés vers une condamnation fatale et indubitable.

Othello n'a jamais pensé, n'a jamais eu occasion de penser à ce qu'a d'étrange, d'incompréhensible le sentiment qu'il a inspiré à Desdémona ; il y pense maintenant. « Je suis noir, dit-il ; je touche au déclin de la vie. « Je n'ai aucun de ces agrémens de nos jeunes citadins. »

Haply, for I am black ;
And have not those soft parts of conversation
That chamberers have ; or, for I am declin'd
Into the vale of years ;

Un goût déréglé, Iago le lui a dit, dénote d'autres déréglemens. Plus de doute, elle est perdue : *she's gone*.

Ce premier soupçon, selon l'énergique expression de M. Schlegel, c'est une goutte de poison qui fait à l'instant fermenter à gros bouillons tout son sang. Le sauvage relève la tête.

L'être civilisé qui ne l'a jamais rencontré sur ce terrain, qui ne l'a jamais dompté que sur les champs de

bataille, se trouve impuissant à le tenir en bride. La lutte s'établit bien quelques instans. Quelques instans l'Othello guerrier, homme d'État, maître des autres et de lui-même, essaie de traiter son amour comme un feu follet, sa jalousie comme une sottise. « Regarde-moi
« comme une chèvre, si jamais j'échange les occupations
« de mon ame contre les chimères en l'air, gonflées
« comme des bulles de savon. — Non, Iago, avant de
« douter, je veux voir; après le doute, je veux la
« preuve; après la preuve, il ne reste plus qu'un parti;
« au diable à jamais l'amour et la jalousie. — Regarde-
« moi, Iago, j'exhale ainsi tout mon fol amour; il est
« parti. »

Exchange me for a goat,

When I shall turn the business of my soul
To such exsuffolate and blown surmises,

. No, Iago;

I'll see, before I doubt; when I doubt, prove;
And, on the proof, there is no more but this,
Away at once with love, or jealousy.

. Look here, Iago;

All my fond love thus do I blow to heaven:

'Tis gone.

Mais vains efforts, inutiles bravades; ce grand courage, il voit sa perte du premier coup; il se sent vaincu au premier choc; il tourne un dernier regard vers ce qui l'a si long-temps charmé; il prend congé du coursier et de la trompette, de l'assaut et de la victoire; « la carrière d'Othello est terminée. »

O farewell!

Farewel the neighing steed, and the shrill trump,
The spirit-stirring drum, the ear-piercing fife,
The royal banner; and all quality,
Pride, pomp, and circumstance of glorious war!
Farewel! Othello's occupation 's gone.

A dater de ce cri de détresse, toute lutte cesse au dedans de lui.

Au fur et à mesure des ravages que la jalousie exerce dans cette âme déjà bouleversée, on voit reparaître sous toutes les formes les plus hideuses, on voit grandir, on entend rugir l'être demi-bruté, ingouvernable à la raison, sourd à l'accent de la vérité, insensible à celui de la tendresse, inaccessible à l'évidence morale, qui passe en forcené d'un extrême à l'autre, tantôt s'élançant sur Iago comme pour le dévorer, tantôt se complaisant, avec une joie cruelle, à se faire raconter et détailler son outrage dans les termes les plus révoltans criant alors : « Du sang, du sang, du sang. »

O blood, Iago, blood!

et finissant par tomber sans connaissance, de rage et de désespoir.

L'humanité ne se retrouve plus en lui, si ce n'est à de fréquens retours d'attendrissement, de pitié, de regrets, mais toujours provoqués par le souvenir des charmes de Desdémona, par des idées qui tiennent aux plaisirs des sens ; si ce n'est aussi à certaines lueurs d'équité grossière, telle qu'elle apparaît sous la tente du Bédouin, ou dans une caverne de bandits : « Elle avait des yeux ; pourquoi m'a-t-elle choisi ? » Et lorsque Iago lui propose de l'étrangler sur le lit même qu'elle a profané : « Bonne idée, sa justice me plaît. »

Du reste, nulle trace des sentimens qu'il a dû puiser dans la fréquentation d'une société policée ; nul respect de lui-même ni des autres ; nul souvenir des bienséances ; il ordonne un lâche assassinat, celui de Cassio, sans la moindre hésitation ; il frappe brutalement Desdémona, en présence des envoyés du sénat et de ses propres officiers ; il la traite en public, il la traite tête à tête comme

la dernière des misérables, épuisant sur elle les sarcasmes les plus amers et les épithètes les plus avilissantes.

Le spectacle d'une ame héroïque qui décheoit ainsi jusqu'au rang d'animal féroce, courrait risque de porter atteinte à la dignité de l'art, si le poète n'eût placé face à face la figure gracieuse, pure, vraiment céleste de Desdémona.

Jamais n'a été peint avec plus de délicatesse cet étonnement d'un cœur innocent, lorsque pour la première fois ses épanchemens sont refoulés par un mot dur, par un regard sévère; ces timides efforts pour tourner la chose en badinage, pour renouer un commerce tendre et folâtre, pour exercer encore quelques minutes cet ascendant riant et passager que donne à la jeune épouse le lendemain du bonheur.

A mesure que le nouveau caractère d'Othello se développe, on voit, pour ainsi dire, à travers cette poésie transparente dont Shakspeare seul a le secret, le doux visage de Desdémona perdre de plus en plus sa sérénité. La première idée qui se présente à son esprit, c'est que la rudesse d'Othello, cette rudesse à laquelle elle s'était préparée dans le lointain, a pris bientôt le dessus; mais à l'instant son cœur est résigné; son excuse est prête:

« Ce sont de fâcheuses nouvelles qui auront troublé
 « son humeur; les hommes occupés de grandes choses
 « souvent s'en prennent aux petites; d'ailleurs ils ne sont
 « pas des dieux; mais nous ne devons pas toujours nous
 « attendre de leur part à ces soins qui conviennent au
 « jour des fiançailles. »

Nay, we must think

Men are not Gods;

Nor of them look for such observancy

As fits the bridal.

Et lorsque Othello la frappe en public, elle se contente de pleurer et de dire : « Je n'ai pas mérité ceci. »

I have not deserved this.

Mais lorsque enfin Othello éclate contre elle, lorsqu'il l'accable d'outrages, lorsqu'il la traite d'infame et de prostituée, la voix lui manque ; le sang qui lui monte au visage la suffoque ; elle succombe à la confusion d'entendre un semblable langage, bien plutôt que de se l'entendre adresser ; quelques faibles soupirs, quelque inutile protestation sont toute sa défense ; elle a vu son sort écrit dans les regards effroyables d'Othello. Elle baisse la tête, ordonnant à Émilie de déposer sur son lit la robe de noce dans laquelle elle désire être ensevelie ; elle tend la gorge au couteau, comme un agneau sans tache (autre heureuse expression de M. Schlegel) ; comme un agneau qui n'a jamais fait que bondir et jouer dans la prairie, et qui marche à l'autel sans demander pourquoi, en léchant la main qui l'y conduit.

Et c'est là précisément ce qui explique le charme indicible et l'intérêt pressant de cette scène dont nous avons déjà fait mention, de cette scène qui, placée tout autre part, ne serait plus qu'un hors-d'œuvre.

Othello, en prenant congé des envoyés du sénat, a dit à voix basse à Desdémona : « Allez à l'instant vous mettre au lit ; je reviens tout à l'heure ; renvoyez votre suivante, entendez-vous, n'y manquez pas. — Je le ferai, monseigneur. »

Get you to bed on the instant ; I will be return'd forthwith ; dismiss your attendant there ; look it be done.—I will, my lord.

C'est l'arrêt de sa mort, elle le sait ; mais il ne lui vient pas seulement à la pensée de désobéir ; pas même de se ménager le moindre secours ; Othello a parlé.

La scène où elle se déshabille, avant de se mettre au lit, est donc bien véritablement, pour elle, ce quart d'heure de grace que l'on accorde aux condamnés avant de les conduire au supplice; en vain essaie-t-elle de donner le change à Emilia, de se faire illusion à elle-même, de détourner sa pensée sur quelque sujet frivole; le plus intime de son ame reparaît et surgit à chaque mot. Et telle est aussi cette scène pour le spectateur éperdu; il compte les minutes; il s'attache au moindre incident; il se cramponne à la moindre chose; il demande pourquoi pas encore ce nœud, pourquoi pas encore cette agrafe; il voudrait, en quelque sorte, saisir Desdémona par sa robe et la retenir.

Poètes tragiques, voilà votre maître; prenez leçon de lui, si vous en savez prendre.

La scène où le More tue Desdémona a surpris le public, mais d'une surprise de peu de durée, et où l'approbation a bientôt repris le dessus. Accoutumé qu'il est à la longueur de cette scène dans l'opéra de Rossini, aux attitudes imposantes de madame Pasta, aux efforts de madame Malibran pour disputer sa vie, la brièveté de l'original anglais l'a d'abord étonné. Mais, en même temps, ce dialogue net, rapide, allant droit au but, ces paroles sinistres et déchirantes tout ensemble qu'Othello profère à demi-voix, cette résolution invariablement prise qu'il exécute à la hâte, le cœur plein, les dents serrées, sans presque oser regarder sa victime, mais sans balancer un instant; les supplications de Desdémona, courtes, tendres, timides, tant qu'il ne s'agit que de sa vie; ses réponses, où respire toute la fierté de l'innocence, lorsque Othello lui parle du mouchoir saisi sur Cassio: « Il l'avait donc trouvé. »

He found it then.

Et lorsque Othello lui déclare que Cassio a confessé son crime : « Il ne le dira pas. »

He will not say so ;

mots simples et sublimes que mademoiselle Mars a rendus avec un accent simple et sublime ; ces cris du dehors qui précipitent le coup fatal et poussent en quelque sorte le bras d'Othello ; tout ceci a été profondément senti, applaudi autant que l'émotion le permettait, et, soit dit sans comparaison offensante, la scène tragique a paru aussi supérieure à la scène lyrique que la tragédie même d'*Othello* l'est au libretto qu'on vend pour trente sous à la porte de l'Opéra Bouffon.

On le sait ; immédiatement après cette scène survient un incident fort admiré par tous les critiques, fort célébré dans toutes les poétiques modernes, fort vanté même par des philosophes comme un trait inimitable de nature.

Émilia entre dans la chambre, et Desdémone mourante trouve encore assez de force pour s'accuser elle-même de sa propre mort, et pour disculper Othello.

No body : I myself : Farewel ;

Commend me to my kind lord ; O farewel.

Nous devons le déclarer ; l'effet de ce mot a été nul, et franchement nous nous étions toujours douté qu'il en devait arriver ainsi.

Qu'on nous foudroie, qu'on nous lapide si l'on veut ; mais il nous a toujours paru que cette petite combinaison sentait d'une lieue son artifice de théâtre, et que c'était le poète qui parlait là par la bouche de son personnage. Il nous a toujours paru que ce dernier mot de Desdémone expirante renfermait une idée beaucoup trop compliquée, beaucoup trop raffinée, une prévoyance,

une précaution qui ne cadre ni avec sa situation ni même avec son caractère.

Depuis le jour de son mariage, Desdémone s'est considérée comme la propriété d'Othello, comme quelque chose dont Othello est le maître d'user et d'abuser, comme une esclave qu'il peut battre ou tuer s'il lui en prend fantaisie; comment en viendrait-elle à penser tout à coup qu'Othello coure aucun risque à propos d'elle, ni qu'il soit nécessaire de le mettre à l'abri d'une poursuite criminelle? Qu'elle baise la main d'Othello en mourant, cela est bien d'elle; qu'elle dépose pour lui en justice, par avance, cela n'en est pas.

Au demeurant, nous avons tort ou raison; mais ceci ne fait rien à l'affaire. Historiens, nous le répétons, l'effet de ce mot a été nul.

En revanche, on n'en saurait dire autant de la dernière scène, de cette scène dont les critiques ne parlent guère, de cette scène qui, dans notre humble opinion, est l'une des plus admirables de la pièce, et qui a produit une impression digne de sa beauté.

A peine, en effet, Desdémone a-t-elle rendu le dernier soupir, à peine la fureur aveugle d'Othello s'est-elle assouvie, la scène change, sa raison revient; la vérité inonde de lumière et l'assiège de toutes parts. Ce ne sont point les explications d'Émilie qui le détrompent, ce ne sont point même les aveux d'Iago. Une demi-heure auparavant, il n'aurait rien écouté; en cet instant, il sait tout d'avance.

De même qu'il avait essayé, au premier moment, d'appeler son bon sens et sa fermeté à son secours contre les premières atteintes de la jalousie, de même il essaie maintenant d'appeler sa frénésie et son aveuglement à son secours contre les reproches flamboyans de sa raison.

Il s'écrie avec une brutalité affectée en parlant de

Desdémona : « Eh bien , elle est allée comme une men-
« teuse aux flammes de l'enfer ; c'est moi qui l'ai tuée. »

She's, like a liar, gone to burning hell.
'Twas I that kill'd her.

Il invoque à grands cris Iago , l'honnête Iago ,

Honest, honest Iago ,

pour lui servir de sauvegarde ; il s'efforce de répéter encore une fois les turpitudes que tout à l'heure il exprimait avec l'accent de la fureur ; mais sa langue s'y refuse :

'Tis pitiful ; but yet Iago knows
That she with Cassio has the act of shame
A thousand times committed.

Efforts impuissans. Il en est réduit à se contempler tel qu'il est réellement. Privé d'une créature divine, et qu'il idolâtre, il se voit comme les autres le voient ; objet non-seulement d'horreur, mais de risée et de mépris ; les noms de calomniateur, de meurtrier, d'assassin, sont trop beaux pour lui ; ce qu'il est, c'est un forcené, c'est un dogue enragé, c'est un taureau que le taon a piqué, ou qui s'est jeté du pied et de la corne sur un lambeau d'écarlate qu'une main malicieuse a promené devant ses yeux.

Il est précisément dans la position même de l'Ajax de Sophocle, au moment où celui-ci revient à lui après sa déplorable manie.

Les mots de More imbécile, d'animal abject, d'être stupide comme la fange, fondent sur lui de toutes parts ; au premier moment, il baisse la tête, il s'abandonne lui-même, il se laisse désarmer comme un enfant.

« Je ne suis plus même brave, s'écrie-t-il avec amer-

« tume; le premier apprenti soldat m'enlève mon épée. »
 Puis il ajoute, et déjà ceci le relève : « Mais pourquoi
 « l'honneur survivrait-il à la vertu ? Que tout périsse à la
 « fois ! »

I am not valiant neither,
 • But every puny whipster gets my sword;
 But why should honor outlive honesty?
 Let it go all.

Et tout de suite après :

« J'ai vu le temps où, avec ce faible bras et cette
 « bonne épée, je me serais fait jour à travers des obstacles
 « vingt fois plus puissans. Mais, ô vaine bravade ! qui peut
 « surmonter sa destinée ? Ne t'effraie point de me voir
 « armé ; je suis au terme ; voici la fin de mon voyage,
 « l'écueil où finit ma dernière course. Tu recules troublé ;
 « va, c'est une crainte vaine. Qu'un bras seulement me-
 « nace le sein d'Othello, et il va fuir. Où irait Othello
 « maintenant ? »

I have seen the day
 That, with this little arm, and this good sword,
 I have made my way through more impediments
 Than twenty times your stop. But, o vain boast !
 Who can control his fate ? 'tis not so now.
 Be not afraid, though you do see me weapon'd;
 Here is my journey's end, here is my butt,
 The very sea-mark of my utmost sail.
 Do you go back dismay'd ? 'tis a lost fear ;
 Man but a rush against Othello's breast,
 And he retires. Where should Othello go ?

Il se roule alors sur le corps de Desdémona, en prononçant des paroles entrecoupées, mais qu'il est impossible d'entendre sans frissonner de douleur.

Toutefois, ce paroxysme de désespoir et d'humiliation n'a qu'un instant. Othello reprend possession de

lui-même. A mesure que la raison regagne sur lui son empire, il regagne à son tour son ascendant accoutumé sur tout ce qui l'entoure. Deux ou trois mots fermes et significatifs indiquent qu'il a pris parti au dedans de son ame. Il s'est saisi d'une autre épée, et nul des assistans n'oserait cette fois y porter la main. Il s'excuse, vis-à-vis de Cassio, avec noblesse et simplicité; il contemple, d'un œil d'indifférence mêlé d'un peu de dédain, les préparatifs faits pour s'assurer de sa personne; et lorsque enfin Ludovico s'avance vers lui, et d'un ton déjà à demi intimidé, lui ordonne de se disposer à prendre la route de Venise, sous bonne escorte, pour comparaître devant le sénat :

« Doucement, lui dit-il, en l'interrompant; un mot ou deux avant que *vous* ne partiez. »

Soft you; a word or two, before *you* go.

Revoyez-vous là le grand poète, et tout ce qu'il sait indiquer d'un seul trait? Ludovico partira seul; ainsi le veut Othello; Othello ne partira point; tel est son bon plaisir; personne ne disposera de lui que lui-même; il n'entend pas qu'on lui fasse une observation sur ce point.

Il poursuit alors gravement :

« J'ai rendu à l'État quelques services; on le sait; « n'en parlons plus. Je vous en prie; dans vos lettres, « quand vous rendrez compte de ces faits déplorables, « parlez de moi tel que je suis, sans rien atténuer, sans « rien aggraver par malignité. Alors vous parlerez d'un « homme qui n'a que trop aimé, mais qui ne sut pas « aimer sagement; d'un homme qui ne devint pas aisément jaloux, mais qui, une fois enveloppé dans la trame, « fut poussé aux derniers excès. Parlez de moi ainsi. »

Cela dit, et après avoir pourvu, autant qu'il est en lui, au soin de sa renommée, il se retourne contre lui-

même; il se retourne, de toute la hauteur de son ame indignée, contre ce misérable corps qu'il va châtier comme un esclave révolté, comme une bête féroce qui a osé terrasser son maître, et l'a livré parlà au déshonneur; et cherchant les expressions les plus injurieuses, à ses yeux, des expressions qui rappellent à la fois, et ce qu'il fut, et les travaux de sa vie, et ce qu'il a toujours méprisé le plus :

« Dites encore, ajoute-t-il, qu'un jour, dans Alep, un « Turc insolent, et coiffé d'un turban, battant un Vénitien, et insultant l'État, je saisis à la gorge ce chien « de circoncis, et le frappai ainsi » :

And say besides, — that in Aleppo once,
Where a malignant and a turban'd Turk
Beat a Venetian, and traduc'd the state,
I took by the throat the circumcised dog,
And smote him — thus.

Nous nous sommes étendu sur l'effet produit par cette traduction fidèle, et pour ainsi dire littérale d'*Othello*, parce que cet effet nous a semblé d'un très-heureux augure pour le Théâtre Français. La pièce a été mieux jouée qu'aucun des chefs-d'œuvre de nos maîtres ne l'est maintenant; elle a été mieux jugée qu'aucune autre pièce, à notre connaissance, ne l'a jamais été, car elle a été jugée véritablement, sans prévention, sans parti pris, à chaque scène pour ce qu'elle pouvait valoir.

Si le public veut persister dans cette liberté d'esprit, s'il continue dorénavant, à chaque nouvel essai, de n'applaudir que ce qui lui semble beau, de condamner ce qui le frappe comme mauvais, de rester indifférent aux choses naturellement indifférentes, il fera beaucoup, par cela seul, pour l'art et plus encore pour ses plaisirs. Il nous sauvera de l'inondation des imitations romantiques, qui menace déjà de remplacer les imitations classiques. Après

avoir essuyé, pendant cent ans, sous mille noms divers, des *Andromaque*, des *Méropé* et des *Zaïre*, moins les vraies beautés d'*Andromaque*, de *Méropé* et de *Zaïre*, nous serons préservés du malheur d'essuyer sous mille autres noms divers, et pendant cent autres années peut-être, des *Macbeth*, des *Othello*, des *Guillaume-Tell*, moins les vraies beautés de *Macbeth*, d'*Othello* et de *Guillaume-Tell*.

Le beau ne s'imité pas.

Ce qui s'imité, ce sont les défauts; ce sont les formes extérieures, c'est *la manière* des grands poètes. Et quand le public, par un enthousiasme irréfléchi pour les grands poètes, se laisse aller à applaudir leurs défauts, ou simplement leur *manière*, il est sûr d'en avoir bientôt plus que satiété.

Amis du genre romantique, sachez-le bien; ce genre ne s'établira point, parmi nous, à la faveur de contrepèuvres mal déguisées, de contrefaçons dissimulées sous des noms d'emprunt. Traduisez mot pour mot les belles pièces étrangères, vous ferez œuvre excellente; mais, au nom du ciel, ne les produisez pas à titre de prétendues nouveautés, et en nous les donnant pour des fruits de votre terroir. Vous n'auriez pas même l'excuse de vos confrères; il faut que l'originalité soit originale. Et vous, public, ne vous y laissez jamais prendre; n'applaudissez jamais un auteur récent, pour s'être paré des plumes d'un grand maître.

Amis du genre classique, sachez-le bien à votre tour; la rivalité avec le genre romantique est son seul moyen de salut. Il est mort aujourd'hui, les imitateurs l'ont tué; les copies de seconde et troisième main nous en ont inspiré un insurmontable dégoût. Il renaîtra, sans doute; mais il ne renaîtra que transformé, que dégagé des entraves dont on l'a mal à propos entortillé,

que libre dans son allure, en se frayant une nouvelle carrière.

C'est au genre romantique à lui rendre ce service.

Heureux le temps où l'on verra ces deux genres se déployant, l'un en face de l'autre, dans une certaine indépendance, gouvernés, chacun pour son compte, par les lois de sa propre nature, et prodiguant à l'envi les beautés dont il est susceptible !

Mais quoi ! va-t-on nous dire ; vous croyez donc que le classique est un genre véritable ; que ce n'est pas une erreur, une sottise, comme on le dit si souvent ? — Assurément, nous le croyons. — Vous pensez que le genre romantique a ses lois ; et qu'il ne consiste pas dans l'absence de toutes lois ? — A Dieu ne plaise ! — Vous ne considérez pas, comme les lois du genre classique, ces règles dont on fait tant de bruit, les trois unités, par exemple ? — Point du tout.

Expliquez-vous donc. En quoi faites-vous consister la distinction des genres ? Qu'est-ce que le classique, selon vous ? Qu'est-ce que le romantique ? Quelles sont ces lois dont vous parlez ?

Voilà des questions auxquelles nous aurions bien envie de répondre ; mais le temps nous presse ; le nombre des pages dont un recueil tel que celui-ci peut disposer en notre faveur ; est épuisé et au-delà. Force nous est donc de remettre l'explication à une autre fois. Aussi-bien, les romantiques ont maintenant le vent en poupe ; et n'étant point difficiles, d'ailleurs, en fait de prétexte, l'occasion ne saurait long-temps nous manquer.

IV.

HISTOIRE DE LA CONQUÊTE DE GRENADE, tirée de la chronique manuscrite de Fray-Antonio Agapida, par WASHINGTON IRVING, traduite de l'anglais, par J. COHEN. 2 vol. in-8, prix : 13 fr. Paris, chez Timothée Dehay, libraire, rue Neuve-des-Beaux-Arts, n° 9. Août 1829.

ON était au mois de juillet 1491 ; la saison était brûlante ; le soleil avait presque l'éclat éblouissant du ciel de l'Afrique, et faisait ressortir plus brillant encore le camp espagnol dressé devant Grenade. Séparé de la ville par une lieue et demie de plaine, ce camp semblait lui-même une ville, et tout annonçait que les rois¹ ne le quitteraient que pour entrer dans la noble cité qu'ils prétendaient réunir à la couronne de Castille, et faire rentrer dans le giron de l'église catholique. Des retranchemens et des fossés profonds le défendaient des attaques ; formé en carré long, il était divisé par rues, les unes de tentes, les autres de cabanes de branchages ; quarante mille fantassins et dix mille cavaliers y étaient réunis sous les bannières des rois, de leurs illustres chevaliers et de leurs cités puissantes. Au centre, au-dessus du magnifique pavillon de la reine, vrai palais oriental, composé de plusieurs pièces, dont les murs de soie étaient soutenus par des colonnes de lances et revêtus d'emblèmes militaires, brillait le lion de Castille auprès de la tour d'Aragon ; sur des tentes élégantes, chargées de tapisseries éclatantes d'or et de soieries, s'élevait la chèvre des Cabra, vieil étendard que les Mores avaient naguère rappris à craindre ; l'aigle des Aguilar prenait son vol, et le lion des Ponce-de-Léon menaçait l'ennemi. A côté de ces enseignes chevaleresques se déployaient

1. Isabelle et Ferdinand se faisaient appeler *les rois, los reyes*.

les bannières des nobles cités de l'Espagne, entourées de leurs courageux bourgeois, qui savaient, aussi bien que les chevaliers, mourir pour le pays et la foi, et qui, à défaut d'autres drapeaux, auraient suivi au combat celui de monseigneur saint Jacques, dont les plis flottans semblaient protéger l'armée catholique. Mais au-dessus de toutes les bannières, de tous les guidons s'élevait :

Un étendard doré¹
 Dans lequel est brodé
 Une très-belle croix,
 Qui brille plus qu'argent
 Et porte sur chaque côté
 Un Christ crucifié.....

Tous ont fait serment
 Sur l'image qui y est figurée
 De ne pas sortir de la Vega²
 Avant d'avoir pris Grenade.

Un clergé nombreux servait de cortège à ces saintes bannières, et l'archevêque de Tolède faisait à son tour arborer la croix que, en qualité de primat des Espagnes, il avait droit d'élever sur tout le sol arraché à l'islamisme.

Si les ecclésiastiques ne redoutaient pas les fatigues de la guerre sainte, les dames de Castille n'avaient pas craint non plus de suivre leur souveraine au milieu des batailles, et outre leurs enfans, don Juan, dona Juana, dona Maria, dona Catalina, les rois se voyaient environnés d'une suite nombreuse. Aussi, dans les intervalles des combats, le camp offrait-il l'image d'une cour brillante. Là, sous des maisons de soie, ornées de banderoles de diverses couleurs et remplies de meubles précieux ainsi que de vases d'or et d'argent, on entendait résonner les guitares et chanter les romances tant à la mode alors ; rien ne manquait non plus au dehors de ce qui pouvait servir ou plaire ; les malades, les blessés recevaient les

1. *Historia de los Vandos, etc. Histoire des querelles des Zégris et des Abencerrages, chevaliers mores de Grenade, tirée d'un livre arabe traduit en castillan, par Ginez Perez. Valence, 1597.*

2. *Vega*, plaine ; on donnait particulièrement ce nom aux plaines qui entourent les villes ; la *Vega* de Baza, la *Vega* de Malaga, la *Vega* de Grenade.

soins les plus complets dans les six tentes garnies de lits, dites *hôpital de la reine* ; d'abondantes provisions, assiduellement renouvelées, mettaient à l'abri de l'idée même du besoin ; enfin les caprices du luxe et de la coquetterie trouvaient même à se satisfaire : ici des boutiques de soieries richement travaillées, de draps précieux, de linges fins, tentaient les chevaliers et les dames ; là, un ouvrier habile fourbissait des armes tranchantes ; plus loin, on ciselait un casque, on incrustait une cuirasse ; on voyait ailleurs d'élégantes housses, de brillantes selles. En vain le sévère Ferdinand se plaignait de tant de luxe ; en vain il avait déclaré que *le fer valait mieux que l'or pour une bataille* ; rien ne pouvait empêcher les jeunes nobles de rivaliser entre eux pour se distinguer devant les dames, ou pour effacer par leurs superbes armures, leurs plumets, leurs écharpes, l'éclat des brocards d'or et d'argent, des schalls d'Asie et des pierres précieuses dont brillaient les vêtemens des infidèles.

Ce n'était que par la magnificence de sa brave noblesse que Grenade déployait encore quelque splendeur ; elle n'était plus que l'ombre d'elle-même ; toute sa beauté s'était évanouie ; sa délicieuse *vega*, presque unique reste d'un si puissant royaume, théâtre encore récent de tant de fêtes, de plaisirs, d'amour, avait été dévastée à plusieurs reprises, et n'offrait qu'un spectacle de désolation ; son florissant commerce avait succombé sous les coups de la guerre ; et sa population décimée par les combats, mais accrue des fugitifs de tout le royaume, ne se rappelait, que pour les pleurer, les jours de sa grandeur.

Qu'il en était bien autrement lorsque, en 1466, Muley-ben-Hacen, déjà célèbre par sa bravoure, succéda à son père Ismaël ! Alors quatorze grandes cités et quatre-vingt-dix-sept moins considérables obéissaient à sa couronne ; Grenade renfermait, dit-on, deux cent mille âmes. La

terre à l'entour couverte d'oliviers, de mûriers, de vignes, de citronniers, de lin, de cannes à sucre, etc., payait sans peine le septième de ses produits; de nombreux troupeaux étaient soumis aux mêmes tributs; les droits de douanes, une certaine part dans les héritages, le commerce de la soie, l'or, l'argent, les grenats, les améthistes, les marbres que fournissaient les montagnes qui cernent la *vega*, faisaient à Muley-ben-Hacen un revenu très-considérable qu'il employait à embellir sa capitale. Ce fut, selon l'historien de *los Vandos*¹, à propos de ces magnifiques travaux que fut composée la romance, si bien reproduite, ou plutôt refaite par M. de Châteaubriand:

« Abenhamar, Abenhamar,
More de la Mauritanie,
Le jour que tu naquis,
Ce fut sous de grands signes. »

« La mer était calme,
La lune était dans son croissant;
Un More qui naît sous de tels signes
Ne doit pas dire de mensonges. »

Alors lui répond le More;
Écoutez bien ce qu'il lui disait:
« Je ne t'en dirai pas, seigneur,
Quand cela devrait me coûter la vie. »

« Car je suis fils d'un maure
Et d'une captive chrétienne;
Quand j'étais tout petit garçon,
Elle me disait souvent

« De ne pas dire de mensonges,
Que c'était une grande vilénie.
Ainsi donc demande, roi,
Car je te dirai la vérité, »

— « Je te remercie, Abenhamar,
De cette courtoisie.
Quels sont ces châteaux

Hauts et reluisans? »

— « C'est l'Alhambra, seigneur,
Et l'autre est la Mosquée,
Les autres, les Alijares
Travaillés merveilleusement. »

« Le More qui les travaillait
Gagnait cent doubles chaque jour,
Et le jour qu'il ne travaillait pas
Il en perdait autant. »

« L'autre est le Généralif,
Jardin qui n'a pas son égal;
L'autre, les Tours vermeilles
Château de grande valeur. »

Alors parla le roi don Juan:
Écoutez bien ce qu'il disait:
« Si tu voulais, Grenade,
Je me marierais avec toi,
Je te donnerais en arrhes et dot
Cordoue et Séville.

— « Je suis mariée, don Juan,
Mariée et non veuve;
Le More qui me possède
Me veut grand bien. »

1. Mariana le fait monter à 700,000 ducats.

2. *Historia de los Vandos*, p. 7. Il est presque inutile de remarquer que, ainsi que cela lui arrive souvent, Gines Perez est ici fort mauvais historien,

C'était moins par ses richesses que par sa noblesse que brillait alors le royaume de Grenade. Une multitude de familles du plus illustre lignage faisaient sa force et sa gloire; on y distinguait les Abencerrages¹ qui se disaient descendus des rois de Fez et de Maroc; les Zégris, des rois de Cordoue; les Maliques-Alabez, d'Almohabez, roi de Cuco; les Almohadis, des rois de Grenade; les Vanegas, etc., tous noms devenus fameux par une poésie nationale et romanesque, où les évènements fondamentaux sont réels, presque tous les personnages historiques, et où cependant on ne reconnaît guère la vérité, car le génie oriental a passé par là; et même dans sa forme la plus épurée, il conserve toujours quelque chose de fantastique; les objets se changent en or sous son toucher; en les embellissant il les dénature. Ainsi faisaient, de leurs héros, les poètes morès, et ceux des Espagnols qui les imitèrent: la réalité, quelque poétique qu'elle fût, leur paraissait froide et sèche, s'ils n'y mêlaient beaucoup de fictions. Ce n'était pas assez pour Muza d'avoir été l'espoir de sa patrie, le dernier de ses chevaliers; pour Reduan Vanegas d'avoir brillé au premier rang des braves, et de s'être distingué par sa générosité et sa courtoisie; il fallait, pour rendre ces guerriers de dignes sujets de romances, que ce farouche Muza, qui *hurlait comme un lion blessé ou un taureau atteint d'un coup de lance*, apprît à soupirer aux pieds de Daraxa; que, dédaigné par elle, il fût aimé de Fatime, et parût beaucoup plus occupé de ses amours, des mépris qu'il essayait ou des fêtes qu'il donnait, que du sort de sa patrie. Reduan fut aussi un amant dédaigné,

puisque des deux rois de Castille qui ont porté le nom de Juan, le premier est mort en 1390, le second en 1454, lorsque Muley-ben-Hacen ne régnait pas encore. D'ailleurs, plusieurs des constructions dont il est parlé dans la romance sont antérieures à Muley-ben-Hacen.

1. *Historia de los Vandos*, p. 12 et 73.

mais de plus un rival fort colère; et Muza était obligé de le ramener à la patience par l'exemple de la sienne. Ainsi de tous les autres personnages; ainsi de tous les évènements. Un voile de plaisirs, de jeux, de magnificence, empêche d'apercevoir la décadence de Grenade et l'héroïsme de ses défenseurs. N'en déplaise à La Hire, Charles VII lui-même ne perdait pas si gaiement son royaume. Qu'on lise surtout l'histoire de *los Vandos*, ouvrage que son esprit tout chrétien m'empêche, malgré son titre, de prendre pour une traduction de l'arabe, mais qui a très-probablement été composé avec des matériaux arabes; non-seulement on n'y trouvera rien qui puisse faire autorité, mais elle manque même de cette vérité d'invention qui est presque de la réalité. Ce n'est point Hérodote, ce n'est point Walter Scott; c'est la Princesse de Clèves, Clélie, le grand Cyrus. Même goût d'employer des personnages fameux, des évènements connus, pour y ajouter des mœurs toutes factices, et qui ne sont pas plus celles de l'époque présente que celles du temps passé. Quand Racine oubliait, pour les habitudes du dix-septième siècle et les sentimens du christianisme, les mœurs des Grecs et les étranges lacunes de la morale païenne, s'il faisait à dessein un anachronisme, c'était pour représenter une société et des ames, à tout prendre, plus développées. Achille s'élevait en passant par ses mains; Phèdre avec lui ne nous inspirait guère plus d'éloignement: il y avait erreur, et pourtant progrès dans les tableaux du poète. Mais quel profit trouvait Cyrus à être sottement amoureux, Clélie à faire de si grandes phrases? Et pour ne pas sortir des Arabes, Muza, s'opposant à la reddition de Grenade, n'est-il pas plus beau, plus attachant que Muza querellant Daraxa, qui a donné à Abenhamet le bouquet dont il lui a fait hommage? Reduan défendant Velez Malaga ne nous frappe-t-il pas davantage que Reduan voulant tuer Gazul son

heureux rival, et le héros chéri des romanciers? Certes, si les choses se fussent passées comme les représente Gines Perez, Ferdinand et Isabelle auraient eu moins de peine à joindre à leurs vingt-deux titres celui de rois de Grenade. Se battre en duel contre les chevaliers chrétiens, et faire l'amour, ainsi semble se passer la vie des Mores; d'une guerre générale, d'une patrie à sauver, de pères, mères, femmes, enfans, concitoyens à préserver de la servitude et de la mort, il n'en est jamais question; sans les émeutes, on oublierait qu'un peuple habitait dans ces murs où se donnaient tant de fêtes. Et des liens de famille, qu'en peut-on dire? Beau sujet de roman qu'un ménage!

A la bonne heure: mais qu'on ne prétende pas alors peindre avec vérité l'état d'un pays et d'un peuple; car la vie humaine n'est pas si étroite que de n'avoir place que pour un sentiment, pour une passion. Si nous ouvrons les histoires des temps qu'on a cru reproduire, et si de là nos regards retombent sur ces fantastiques conceptions, nous nous croirons dans deux mondes tout différens, dans deux époques éloignées de plus d'un siècle. Il est vrai qu'il y aura entre ces deux tableaux la plus grande des distances, celle qui sépare l'erreur de la vérité.

Ce n'est qu'au sein de la paix qu'un État peut se trouver dans la situation que nous venons de décrire: Grenade en jouissait depuis plusieurs années. Rien ne la troublait que les querelles intestines allumées par la rivalité des deux femmes de Muley-ben-Hacen. La première, Ayxa, lui avait donné, entre autres enfans, Mohammed-Abu-Abdallah, nommé communément Boabdil, surnommé *el Chico*, le petit, le jeune, et *el Zogoybi*, l'infortuné¹. La seconde, mère de plusieurs en-

1. Conde le nomme *Muhamed-Abu-Abdallah-el-Zaquir*, et ne rapporte point

128 HISTOIRE DE LA CONQUÊTE DE GRENADE,
fans, persécutait les fils de sa rivale. Boabdil, à l'aide de la courageuse Ayxa, avait échappé aux dangers qui le menaçaient, et Grenade se partageait entre le père et le fils. Il paraît que les Abencerrages tenaient pour Muley-ben-Hacen, et les Zégris pour Boabdil. C'est sans doute à cette opposition des Abencerrages à Boabdil qu'il faut attribuer l'invention de leur massacre dans la cour des lions, racontée fort au long dans *los Vandos*, et devenue célèbre par tant de romances et de romans, mais dont les historiens, espagnols et arabes, ne parlent point. Conde n'en dit pas un mot.

Mais si Grenade était agitée de ces luttes intestines, elle vivait en paix avec ses plus dangereux ennemis. Des trêves étaient conclues avec les Chrétiens. A la vérité, elles n'empêchaient pas toujours de petites escarmouches, des expéditions partielles; mais le gros de la nation n'en souffrait pas; c'était affaire de chevaliers. Je dis chevaliers, et à dessein; car bien qu'ennemis de race, de religion, de conquête, les Mores et les Espagnols se traitaient mutuellement de chevaliers et de gentilshommes. Une romance « bonne, quoique antique, » dit Gines Perez, commence ainsi : « Des chevaliers grenadins, « quoique Mores, Fidalgos, etc. » Prêts à s'attaquer, ces nobles adversaires s'asseyaient ensemble, et causaient amicalement; et leur confiance mutuelle était si complète que, dans une année de guerre¹, don Diégo de Cordoue et don Alonzo d'Aguilar, à qui le roi de Castille Henri IV avait refusé le champ pour se battre, le demandèrent à Muley-ben-Hacen, et l'obtinrent de lui dans la *Vega* de Grenade. Mais, au

le fait mentionné par Washington Irving, qu'à sa naissance fut prédite, comme devant s'accomplir sous son règne, la ruine du royaume de Grenade.

1. *Historia de los Vandos*, etc., p. 330.

2. Conde, *Historia de la dominacion de los Arabes en Espana*. T. III, p. 207.

jour marqué, don Alonzo, retenu malgré lui par Henri, ne se trouva pas au rendez-vous, et Muley le déclara vaincu. Un chevalier more, parent de Muley et ami d'Aguilar, s'offrit alors à prouver par les armes le contraire; car Aguilar, dit-il, ne manquait sûrement pas par sa faute. Muley s'y refusa, disant qu'il avait promis sûreté à don Diégo. Le chevalier more insistant, le roi ordonna qu'on l'arrêtât, et, sur sa résistance, qu'on le mît à mort pour son manque de respect; mais don Diégo s'entremet, et Muley, *qui l'estimait beaucoup*, pardonna à son parent sur son intercession.

Il est souvent question de ces amitiés entre Mores et chrétiens; le fameux Reduan Vanegas était fort lié avec le comte de Cifuentes qui avait été son prisonnier, et traita à ce titre avec lui de la reddition de Veiez-Malaga. Mais de telles relations n'étaient pas nécessaires pour qu'un chrétien montrât à un More estime et courtoisie.

Dans le temps où Antequera était déjà au pouvoir des chrétiens¹, l'alcade Narvaez y commandait, et faisait faire à ses gens beaucoup de courses sur les terres de Grenade; une nuit, ils lui amenèrent un prisonnier, jeune homme de vingt-deux à vingt-trois ans, *chevalier et très-gentilhomme*. Il était monté sur un beau cheval, et vêtu avec grande recherche. Narvaez apprit de lui qu'il était fils de l'alcade de Ronda, bien connu aux chrétiens pour un bon homme de guerre; mais s'étant informé du lieu où allait son prisonnier, il ne reçut que des pleurs pour réponse. « Je m'étonne, lui dit Narvaez, qu'étant chevalier, fils d'un alcade aussi vaillant que ton père, et sachant quels sont les hasards de la guerre, tu sois si abattu et pleures comme une femme; car tu as l'air d'un bon soldat et bon chevalier. » Le More répondit qu'il ne

1. Conde, t. 3, p. 262.

pleurait pas la perte de sa liberté, mais un bien plus grand malheur. Narvaez le pressant, le jeune homme raconta qu'il était depuis long-temps amoureux et serviteur de la fille d'un alcade voisin; que pour elle il avait souvent combattu les chrétiens; et qu'elle, voyant l'obligation qu'elle lui avait, voulait l'épouser et l'avait invité à venir la chercher afin de la conduire chez lui, quittant avec joie pour sa maison celle de son père : « et « lorsque j'allais avec ce contentement et l'attente d'ob-
 « tenir une chose si désirée, » ajouta-t-il, « ma mauvaise
 « fortune a voulu que tes cavaliers me prissent, et que
 « je perdisse ma liberté et tout le bonheur que je croyais
 « posséder. S'il ne te paraît pas que cela mérite des
 « larmes, pour moi je ne sais comment témoigner autre-
 « ment la misère où je me trouve. » Narvaez, touché de ce récit, lui dit : « Tu es chevalier, et si comme cheva-
 « lier tu me promets de revenir à ta prison, je te don-
 « nerai congé sur ta foi. » Le More s'y engagea, et arriva la nuit même au château de celle qu'il aimait; mais, quand il fut devant elle, il ne put que pleurer; ce dont elle s'étonna, lui demandant ce qui pouvait l'affliger à cette heure, où il allait obtenir ce qu'il désirait le plus au monde. Il lui apprit alors son sort, protestant qu'il ne voulait pas, en l'emmenant, lui faire perdre sa liberté; qu'il retournerait à sa prison, tâcherait de se racheter, et reviendrait alors vers elle. Elle le loua de cette résolution : « Mais puisque tu es si bon chevalier, continua-t-elle,
 « que de t'acquitter de ce que tu dois à moi et à ta foi,
 « ne plaise à Dieu que je sois en autre compagnie que la
 « tienne; si tu es esclave, je serai esclave, et si Dieu
 « te donne liberté, il me la donnera bien aussi; j'ai là,
 « dans ce coffre, de très-précieux bijoux, prends-moi
 « sur ton cheval, car je suis très-contente d'être com-
 « pagne de ta fortune. » Ils partirent en effet, et se rendirent auprès de Narvaez.

L'alcade les recut¹
 Et les délivra sans rançon,
 Usant de sa générosité
 Et vertu accoutumée;

Et regardant comme un prix suffisant
 Que le More si exactement
 Eût tenu sa parole,
 Puisqu'il allait avec sa dame.

Grenade ne resta pas long-temps dans cet état qui semblait du calme, comparé du moins à ce qui avait précédé et ce qui devait suivre. En 1478, deux ans après l'avènement d'Isabelle au trône de Castille, Muley, au moment de renouveler les trêves, refusa le tribut accoutumé, et répondit aux ambassadeurs des rois venus pour le réclamer : « Dites à vos souverains que les rois de Grenade qui payaient tribut aux chrétiens sont morts, et qu'à Grenade on ne fabrique que des sabres et des fers de lance pour nos ennemis. » La trêve continua cependant; mais en 1481, profitant d'une clause des traités, tombée à la vérité en désuétude, et en vertu de laquelle on ne traitait pas d'infraction à la trêve une expédition faite en trois jours sans déploiement de bannières, son de trompettes et campement régulier, Muley s'empara de la forteresse de Zahara, négligemment gardée sur la foi d'une paix exactement observée depuis long-temps.

Un cri de douleur s'éleva dans Grenade à la nouvelle de cette victoire, elle présageait tant de revers ! « Les ruines de Zahara retomberont sur nos têtes, » s'écria un vieil alfaqui ; « plaise à Dieu que je me trompe ! mais mon esprit me dit que la fin de notre domination en Espagne est arrivée. » Deux mois en effet ne se passèrent pas sans qu'on apprît à Grenade la prise d'Alhama emportée par Ponce de Léon, marquis de Cadix. La douleur que causa la perte de cette importante place éclata dans une romance dont le refrain douloureux, *las de moi, Alhama*, produisait dans les rues de Grenade une telle désolation, qu'on fut obligé de l'interdire.

1. *Romanero*, p. 355.

Nous l'aurions donnée à nos lecteurs , si le *Globe* du 6 janvier 1830 n'en avait cité une grande partie.

La guerre, avec tous ses désastres, avait donc commencé pour le royaume de Grenade, et, comme si ce n'eût été assez pour le malheur du pays, les horreurs des dissensions civiles venaient s'y joindre. Les calamités que Muley avait attirées sur son peuple détournèrent de lui les cœurs; et peu après la prise d'Alhama, au retour d'une journée de campagne, il trouva les portes de Grenade fermées et son fils proclamé roi. Bientôt après Boabdil fut fait prisonnier par le vaillant comte de Cabra, et Muley rentra dans Grenade; mais la sultane répudiée, Ayxa tint ferme pour son fils, dans l'Albaycin, quartier populeux et pauvre de Grenade, dont les habitans étaient dévoués à Boabdil. Celui-ci sortit de prison en rendant hommage aux rois, et recevant d'eux son royaume en vasselage, avec la promesse de leur protection.

Cette alliance, qui semblait devoir servir Boabdil, le perdit dans l'esprit de son peuple; il fut dès-lors regardé comme un traître et un renégat; et après avoir lutté dans les rues de Grenade contre le parti de son père, il se retira à Almeria. Mais son souvenir si peu populaire était pourtant un moyen d'opposition, et lorsque Muley déplaisait à ses sujets, ou éprouvait quelque revers, il entendait retentir le nom de *Boabdil el Chico*. Mais tandis qu'on le louait quelquefois à Grenade, Boabdil fut chassé d'Almeria par son oncle Muley-Abdallah el Zagal, général des armées de son frère Muley-ben-Hacen, et se réfugia à Cordoue auprès des rois chrétiens. Le peuple indigné de cette retraite, dégoûté du vieux Muley par ses continuels malheurs, proclama roi Abdallah el Zagal, dont le fier courage et les succès faisaient espérer quelque secours dans le danger présent. El Zagal se rendit à l'invitation de venir à Grenade prendre la

couronne ; à son arrivée , Muley-ben-Hacen se retira à Almunezar. Ce fut, assure Conde, de sa propre volonté qu'il descendit ainsi du trône. Il est permis d'en douter ; et lorsqu'il mourut peu après, on soupçonna El Zagal de n'y être pas étranger.

Une romance, qui peint assez fidèlement l'état de Grenade déchirée par ces trois prétendans, prouve que l'on ne croyait pas que Muley se fût retiré de bon gré, car après avoir désigné les divers partisans de chacun des trois rois, elle fait dire à ceux de Muley,

Que personne n'a à régner¹
Jusqu'à ce que soit mort

Le vieux Muley-Hacen, [me.
Puisqu'il est vivant et tient son royau-

Les succès de l'armée chrétienne et la mort équivoque de Muley-ben-Hacen ayant beaucoup nui à la popularité d'El Zagal, Boabdil quitta Cordoue, et rentra dans son royaume. Fatigués de dissensions, les hommes sages essayèrent d'accorder les deux rois mores en partageant entre eux ce qui restait de cet État naguère si florissant. El Zagal conserva Grenade; Boabdil tint sa cour à Almeria; protestant toujours de son droit sur tout le pays; et implorant, pour s'en rendre maître, le secours des rois chrétiens, qui l'aidèrent en effet à rentrer dans l'Albaycin.

Cependant Ferdinand déjà maître de Coïn, de Cartama, de Ronda, de Lorá, d'Illora appelée *l'œil droit de Grenade*, de Moclin nommée son *bouclier*, vint mettre le siège devant la riche cité de Velez-Malaga. A cette nouvelle, les alfaquis se répandirent parmi le peuple et l'échauffèrent si bien qu'El Zagal se vit forcé, pour aller secourir Velez-Malaga, de quitter Grenade qu'il laissait sous la main de son rival et dont à son retour, sans succès, il trouva en effet les portes fermées.

1. *Los Vandos*, p. 365.

Velez-Malaga se rendit. Aussitôt Bentomiz, Comares, toutes les villes et forteresses de l'Axarquía, les habitants de près de quarante villes des montagnes d'Alpuxaras se soumirent en personne ou par députés. Tel était en effet le caractère de cette guerre : un succès des Mores n'était qu'un succès, et encore pour peu de temps; Zahara, première cause de la lutte, était déjà depuis long-temps retombée au pouvoir des chrétiens : mais le moindre avantage des Espagnols entraînait, sur-le-champ et sans coup férir, cent autres. De ce côté était la fortune, car là était la confiance; rien ne tue le courage d'un peuple, comme de ne pouvoir plus espérer : les héros n'en sont que plus terribles quand ils ont renoncé à toute pensée de succès, mais les masses s'abattent et ne se défendent plus. Nous avons vu récemment les aigles russes franchir sans obstacle le Balkan; elles auraient pu entrer de même à Constantinople, car la nation turque avait renoncé à s'y opposer; persuadée qu'elle serait vaincue, elle ne se souciait pas de se battre; nul doute cependant que si ce coup désisif eût été joué, si Nicolas eût eu plus de grande ambition ou moins de sage modération, on eût vu surgir, à cette heure suprême de la puissance ottomane, quelqu'un de ces héros qui apparaissent toujours auprès du tombeau d'un peuple comme pour l'illustrer de leur gloire; si les Grecs abâtardis du bas-empire ont eu leur Paléologue, pourquoi Constantinople n'eût-elle pas eu quelque glorieux défenseur? Grenade avait bien dans sa décadence son Muza, son Reduan, son El Zagal qui, plus indomptés plus le danger était redoutable, s'exposaient chaque jour à mille morts pour une multitude suppliante qui derrière eux demandait la paix et ouvrait ses places aux chrétiens.

Après plusieurs expéditions où il avait pris l'offensive et obtenu quelques succès, le vieux et farouche El

Zagal se tenait à Guadix, occupé à surveiller les entreprises que pourrait tenter contre lui Boabdil, lorsqu'il apprit que Ferdinand venait assiéger Baza. Instruit à se défier de l'usage que faisait Boabdil de ses absences, El Zagal chargea de la défense de Baza, son cousin et beau-frère Cidi-Yahye-Alnayar-Aben-Zelim; celui-ci fit une telle résistance, et l'armée chrétienne eut tant à souffrir dans ce siège que Ferdinand résolut d'y renoncer; mais ses soldats n'acceptèrent point son sacrifice, et l'infatigable Isabelle se chargea d'envoyer tout ce qui leur serait nécessaire. Au récit du courage des troupes d'El Zagal, à la vue de la honte de Boabdil, vassal-roi qui se reposait dans l'Alhambra au bruit de la ruine de sa patrie, une conspiration se forma pour le tuer et se joindre à El Zagal. Boabdil la découvrit, et fit exposer sur l'Alhambra les têtes des conjurés.

Le siège de Baza durait toujours; l'hiver s'approchait, et les assiégés se flattaient que sa rigueur effraierait les Espagnols; mais au moment où ils s'entretenaient de cet espoir, ils entendent des cris de joie dans le camp chrétien; ils regardent: c'était Isabelle qui, avec sa fille dona Isabelle, le cardinal d'Espagne et sa cour, venait s'établir au camp. « Chevaliers », dit Mohammed-ben-Hacen surnommé le vétérân, et alcade de la ville, « le sort de Baza est décidé. » Dès lors on ne songea plus qu'à traiter; Cidi-Yahye envoya un messenger à El Zagal pour obtenir l'autorisation de rendre la ville, et El Zagal donna son consentement; le traité conclu, Cidi fut si bien reçu des rois, qu'il jura de ne plus tirer l'épée contre eux; « Alors la guerre est finie, » s'écria Isabelle. Séduit par ces flatteries et peut-être par des promesses, Cidi s'engagea à faire tous ses efforts pour qu'El Zagal remît Almeria et Guadix; lui-même embrassa en secret le christianisme, et ne parut plus en armes que contre les siens. Il assiégeait Grenade avec les rois, et osa même profiter

de son ancienne renommée et de la confiance qu'il inspirait pour se faire recevoir dans des châteaux mores, qu'il livra à Ferdinand.

Il faut le dire cependant ; Cidi-Yahye ne trahit son pays que lorsqu'il n'y vit plus que le royaume de ce Boabdil qu'il était habitué à mépriser et à combattre. La prise de Baza avait marqué la dernière heure du règne d'El Zagal. Quand celui-ci revit son parent après ce nouveau désastre : « Que la volonté de Dieu soit faite ! s'écria-t-il ; « je vois , mon cousin , qu'Allah le veut ainsi , et que ce « qu'il veut s'accomplit ; s'il n'avait pas décrété la ruine « du royaume de Grenade , cette épée et cette main l'au- « raient conservé. » Les deux princes maures convinrent ensuite de livrer Almeria et Guadix aux rois , et El Zagal reçut d'eux pour dédommagement une mince portion de territoire en façon de royaume , et la moitié des salines de Maleha , « petit et vil prix , dit Conde , d'un royaume vendu. »

El Zagal n'en jouit pas même long-temps. Ayant eu des querelles avec ses vassaux , il vendit de nouveau son royaume à Ferdinand , et passa en Afrique , où il perdit la vue , dit-on , par ordre du roi de Fez. Washington Irving rapporte que , reçu à Velez de Gomera , dans la Tingitanie , il y traîna une vie misérable , portant sur la poitrine un parchemin sur lequel était écrit : *Je suis l'infortuné roi d'Andalousie.*

A la nouvelle d'un si menaçant et si inopiné événement , Grenade se souleva d'indignation contre Boabdil , qu'elle nommait l'auteur de tous ses maux. En vain les alfaquis exhortaient le peuple à l'union , seul moyen de prévenir encore la ruine qui s'approchait. Leurs discours étaient sans crédit ; mais bientôt le danger pressant fit taire les factions.

Dans un de ces traités dont Boabdil achetait la protection de Ferdinand , il avait été arrêté que lorsque les

rois seraient en possession de la partie du royaume qu'occupait El Zagal, notamment d'Almeria et Guadix, Boabdil leur remettrait Grenade en échange de quelques villes qu'il tiendrait d'eux en fief. Ferdinand réclama l'accomplissement de cette promesse. Le roi more eût voulu la tenir, que cela lui eût été impossible ; il n'était pas le maître de Grenade, et le dit à Ferdinand, qui ne s'y arrêta point, et qui, après avoir à deux reprises ravagé la *Vega*, y entra définitivement, et y planta son camp le 23 avril 1491.

Ce camp, dont nous avons décrit la magnificence, fut complètement brûlé à la fin de juillet dans un incendie causé par un flambeau dont Isabelle s'était servie pour lire avant de se coucher. Les Mores, au point du jour, voulurent profiter du désordre et de la consternation qu'ils se promettaient de trouver chez les Chrétiens ; mais, malgré les efforts de Muza et de son brave escadron de chevaliers, ils furent écrasés par les guerriers de Ferdinand qui, de son côté, avait sur-le-champ pris l'offensive, et s'était avancé jusque dans les jardins, sous les murs mêmes de la ville. Le camp n'en était pas moins détruit. Les rois ne s'en effrayèrent pas. A la place d'un camp ils élevèrent une ville ; neuf grandes cités furent chargées de l'entreprise, et s'en acquittèrent avec une promptitude inconcevable, en vingt-un jours, dit-on : cette ville, qui subsiste encore aujourd'hui, reçut le nom de Santa-Fé. Des marchands de toute espèce y affluaient, et l'on y vivait dans une complète abondance, tandis que Grenade était le séjour de la désolation et de la famine, et que le souvenir de lugubres prédictions glaçait tous les cœurs d'épouvante.

A l'approche de l'hiver¹, Boabdil assembla son conseil dans l'Alcazar. Abul-Cazim, wazir ou gouverneur de

¹ Conde, t. 3, p. 251.

la ville, y présenta l'état des provisions, et le recensement des hommes capables de porter les armes. » Ils sont nom-
 « breux, dit-il ; mais cette multitude de citoyens , quel
 « secours nous prêteront-ils sinon des embarras ? Ils
 « bravent et menacent dans la paix , tremblent et se ca-
 « chent dans la guerre. » Muza prit la parole : Il n'y
 avait, dit-il, point à se décourager ; on avait, outre
 les troupes à pied et à cheval, 20,000 jeunes gens prêts
 à combattre pour leur pays. « Soyez donc le rempart du
 « royaume, dit Boabdil à ses généraux ; réglez tout comme
 « il vous conviendra ; le salut commun, la sûreté de la
 « patrie, la liberté de tous, sont en vos mains. » On se
 partagea la défense ; Muza se chargea des sorties à la
 tête de la cavalerie. Leur heureux résultat l'encouragea
 même à aller avec l'infanterie attaquer les chrétiens
 jusque dans leur camp. Ceux-ci ne refusèrent pas le
 combat ; mais tandis que Muza et sa cavalerie, composée
 de la noblesse de Grenade , faisait des prodiges de valeur,
 son infanterie lâcha soudain le pied, s'enfuit en désordre,
 et laissa les chrétiens en possession de l'artillerie. « Le
 « brave général Muza, désespéré et furieux, rentra dans
 « la cité, poussant des cris comme un taureau percé
 « d'une lance, ou un lion blessé, et jura de ne plus ja-
 « mais sortir avec l'infanterie. »

La misère de Grenade augmentait chaque jour, et sa
 population n'était pas habituée à souffrir. On tint donc
 un nouveau conseil, où, en dépit de Muza, on convint
 de traiter avec les rois. Le wazir Abul-Cazim leur fut
 envoyé, il rapporta pour conditions que : « Si d'ici à
 deux mois Grenade n'était pas secourue, elle se rendrait ;
 Boabdil et les Mores jureraient fidélité aux rois de Cas-
 tille, qui seraient les leurs ; Boabdil aurait un petit ter-
 ritoire pour royaume ; les Musulmans conserveraient
 leurs lois, leurs magistrats, leur coutume, leurs usages,
 leurs mosquées, le libre exercice de leur religion, et ne

paieraient pas de tribut de trois ans; cinq cents jeunes nobles mores devaient servir d'otage. » A de telles conditions, les assistans se mirent à pleurer; mais Muza :

Laissez, seigneurs, ces pleurs inutiles aux enfans et aux femmes délicates; nous sommes hommés, et nous avons un cœur pour répandre, non des larmes, mais jusqu'à la dernière goutte de notre sang; faisons un effort désespéré; et, attaquant nos ennemis, offrons nos poitrines à leurs lances. Je suis prêt à vous commander pour obtenir avec bravoure et d'un cœur ferme une mort honorable sur le champ de bataille: j'aime mieux que la postérité nous compte au nombre glorieux des hommes qui sont morts pour défendre leur patrie, que de ceux qui l'ont rendue. Si cette valeur nous manque, écoutons avec patience et sérénité ces tristes conditions, et baissions la tête sous le dur et éternel joug d'une honteuse servitude. Je vois les esprits du peuple tombés si bas, qu'il n'est pas possible d'éviter la perte du royaume; à de nobles cœurs, il ne reste de ressource que la mort, et je préfère mourir libre à tous les maux qui nous attendent. Si vous pensez que les chrétiens seront fidèles à ce qu'ils vous promettent, et que le roi de la conquête sera aussi généreux vainqueur qu'heureux ennemi, vous vous trompez: ils ont soif de notre sang, et s'en rassasieront: La mort est le moindre des maux qui nous menacent; notre mauvaise fortune nous prépare de pires tourmens et de plus rudes injures: pillage de nos maisons, profanation de nos mosquées, violences et outrages à nos femmes et à nos filles, oppression, ordres injustes, persécution cruelle, et bûchers ardents où brûleront nos misérables corps, nous verrons tout cela de nos yeux; le verront du moins ces malheureux qui redoutent aujourd'hui une mort honorable; car, par Allah! je ne le verrai pas. La mort est sûre, et près de chacun de nous: pourquoi n'emploierions-nous pas le peu de temps qui nous reste à ne pas mourir sans vengeance? Allons mourir en défendant notre liberté; la terre qui nous a enfantés nous recevra; et celui qui manquera d'un tombeau qui le cache ne manquera pas d'un ciel qui le couvre. Dieu garde qu'on dise que les nobles de Grenade n'ont pas osé mourir pour leur patrie!

Muza voyant l'abattement et le silence de tous ceux qui l'entouraient, quitta la salle en fureur, prit ses armes

et son cheval, sortit de la ville par la porte d'Elvire et ne reparut plus; mais le soir du même jour un cavalier more attaqua seul dix cavaliers andalous, en tua plusieurs, et s'obstina à mourir quoiqu'ils voulussent l'épargner : quand il ne put plus se défendre, il se précipita dans le Xenil; son armure pesante le fit aller au fond; son cheval, tué d'un coup de lance, était resté sur le terrain, et quelques Mores convertis crurent le reconnaître pour celui de Muza-ben-Abel-Gazan : cependant le fait resta incertain.

La capitulation pour la reddition de Grenade avait été signée le 25 novembre 1491; le 30 décembre, avant la fin du terme accordé, Boabdil n'espérant aucun secours, envoya aux rois son visir Aben-Comixa avec des présens, et l'offre de leur rendre la cité sur-le-champ. Cette offre fut acceptée, et le 2 janvier, après avoir fait partir sa famille et ses trésors, et chargé son visir de livrer les forteresses, Boabdil alla au-devant des vainqueurs; les rois attendaient, à une demi-lieue de Grenade, que leurs étendards arborés sur les forteresses leur annonçassent la prise de possession de la ville; ne les apercevant pas, ils s'en inquiétaient déjà, lorsque enfin on vit briller sur la tour de la Vela la croix d'argent, plantée là par Ferdinand de Talavera, évêque d'Avila, qui venait d'être nommé par les rois archevêque de Grenade; ensuite parut le guidon de Saint-Jacques, aux acclamations de l'armée, et enfin le roi d'armes éleva l'étendard royal aux cris de *Castille, Castille!* A cette vue les rois et leur suite tombèrent à genoux, se frappant la poitrine et répétant ce verset du Psalmiste : *Non nobis Domine, non nobis, sed nomini tuo sit gloria.* Le *Te Deum* fut chanté à l'instant sur le lieu même.

Le cortège se remit en marche; et rencontra Boabdil,

bien nommé *El Zogoyby*, l'infortuné. Il voulut descendre de cheval, mais Ferdinand s'y opposa. Boabdil lui baisa le bras droit, en disant : « Nous sommes en ton pouvoir, puissant et illustre roi ; nous te livrons cette cité et le royaume, puisque Allah le veut ainsi, et nous espérons que tu useras de ton triomphe avec clémence et générosité. » Le visir remit les clefs de Grenade : les rois envoyèrent prendre possession de la ville, remettant au 6 janvier d'y faire leur entrée solennelle.

Boabdil ne voulut pas être témoin de cet humiliant spectacle, et rejoignit sa famille. Quand du sommet de l'une des montagnes des Alpuxaras, il aperçut sa capitale et entendit les salves d'artillerie des chrétiens *Allah achbar*, Dieu est grand, s'écria-t-il, mais les larmes lui coupèrent la voix.

« Tu as raison, » dit la sultane Ayxa sa mère, « de pleurer comme une femme ce que tu n'as pas su défendre comme un homme. » La montagne en porte encore le nom de *Fez Allah Achbar*, et le lieu d'où l'on y découvre Grenade est connu parmi les Espagnols sous le nom d'*el ultimo suspiro del Moro*. La porte par où ce malheureux prince sortit d'Alhama fut, suivant son désir, condamnée et murée; elle est demeurée en cet état jusqu'au moment où les Français évacuèrent Grenade. Ils la firent sauter.

Boabdil qui n'avait pas su défendre son royaume, et que Ferdinand trouva moyen d'expulser, à prix d'or, du territoire qui lui avait été assigné, périt en combattant pour la cause d'autrui, en soutenant son parent, le roi de Fez, dans une guerre contre ses frères révoltés.

Le vendredi 6 janvier 1492, fête de l'Épiphanie, les rois firent leur entrée solennelle dans Grenade; ses rues étaient désertes, les habitans se renfermaient dans leurs maisons pour ne pas voir le malheureux jour qu'ils n'avaient pas su prévenir. Outre leur cœur, les rois étaient

accompagnés du prince Cidi-Yahye, nommé alors, pour sa houte, don Pédro de Grenade, et qui reçut d'eux le gouvernement de la capitale d'un royaume qu'il s'était illustré à défendre. Après avoir été rendre grâces dans la mosquée devenue cathédrale, les rois reçurent à l'Alhambra l'hommage et le serment de leurs nouveaux vassaux. L'empire des musulmans en Espagne était fini, après avoir duré sept cent soixante-dix-huit ans; de la bataille de la Guadalete à la prise de Grenade, les Espagnols n'avaient pas cessé un instant de travailler à le renverser; ils y avaient réussi, et ce souvenir les soutient encore aujourd'hui. *Nos pères ont mis huit cents ans à chasser les Mores*, répondent-ils quand on leur parle de la difficulté ou de la longueur d'une entreprise. Que Dieu leur conserve cette inébranlable résolution! la camarilla, les moines, l'ignorance sont des ennemis aussi rudes à vaincre que les Mores, et pour le moins aussi dangereux. Que l'on compare, si l'on en doute, l'Espagne du quinzième siècle avec celle d'aujourd'hui; il y a toujours cet avantage avec un ennemi à sabre et à lance, qu'il peut vous tuer mais ne vous dégrade pas; car il faut dire avec l'Évangile: « Ne craignez pas ceux qui ne peuvent tuer que le corps. »

Ici se terminent les deux volumes de M. Washington Irving; et l'on peut croire que sans rien ôter à l'agrément du récit, sans négliger aucune circonstance, il eût été facile de renfermer en un moindre espace les évènements qui y sont contenus: les plus petits comme les plus grands y sont racontés avec un détail qui, dans des faits si semblables, entraîne nécessairement un peu de monotonie, et ce qui est plus fâcheux, donne souvent à cette histoire un caractère d'amplification. Ne connaissant pas tous les originaux dont s'est servi M. Washington Irving, nous n'avons pas le droit d'affirmer qu'il ait quelquefois inventé ou du moins fort augmenté;

cependant , en comparant le simple et bref récit de Conde avec les ornemens de la narration de M. Washington Irving, dans les endroits où il semble n'avoir suivi que cet auteur, il est difficile de douter qu'il n'en soit de même dû curé *de los Palacios*, de Pulgar et de tant d'autres. Entraîné d'ailleurs par son goût de tout spécifier, de tout raconter, M. Washington Irving n'a pas soumis ses matériaux à une critique assez sévère; il aurait dû s'y montrer plus difficile que jamais lorsqu'il jugeait à propos de se servir, comme autorité, de l'inexact Mariana. En y regardant de plus près, par exemple, il eût vu que le discours qu'il fait adresser par l'alfaqui, prophète de malheurs, au peuple de Grenade, discours qui, selon lui, décida Boabdil à avancer la reddition de la ville, n'est autre que celui de Muza, transformé par le dévot jésuite en explosion d'un zèle fanatique. Il est à remarquer que Mariana, loin de nommer ce personnage, dit positivement que l'histoire tait son nom, et loin d'insinuer, comme le fait M. Washington Irving, qu'il fut mis à mort par ordre de Boabdil, suppose qu'il s'est enfui de la ville. En lisant avec attention soit Mariana, soit toute autre histoire d'Espagne, M. Washington Irving eût vu aussi qu'il ne fallait pas appeler Ferdinand et Isabelle du titre de *catholiques* pendant qu'ils faisaient la guerre à Grenade, car ce fut pour s'en être rendus maîtres qu'ils reçurent, des papes Innocent VIII et Alexandre VI, ce titre, donné jadis à Reçared, roi des Goths, lorsqu'il quitta l'arianisme et réconcilia ses sujets à l'église romaine. Il n'eût pas non plus traité de fils naturel don Carlos, frère de Ferdinand, et père du bâtard don Philippe d'Aragon, tué pendant la guerre de Grenade. Au moment où il a écrit ces lignes, M. Washington Irving devait avoir singulièrement oublié les événemens de la cour de don Juan, roi d'Aragon, la haine de la mère de Ferdinand pour don Carlos, fils du premier lit, à qui

revenaient de droit tous les royaumes de la couronne d'Aragon, et enfin la mort malheureuse de ce jeune prince et de sa sœur dona Blanche, tous deux enfans très-légitimes de Juan II et de l'héritière de Navarre.

Nous pourrions relever encore bien des inexactitudes ; en plusieurs cas, le traducteur nous en a épargné le soin ; d'autres peuvent être mises sur le compte de l'imprimeur qui aurait, par exemple, placé maladroitement dans une page, *père* au lieu de *frère*, et fait ainsi grand tort à l'érudition ou même à la simple instruction de M. Washington Irving ; mais comment ne pas signaler une omission plus fâcheuse parce qu'elle change le caractère de la guerre de Grenade ? A lire M. Washington Irving, on croirait que, pendant les dix années qu'elle a duré, Ferdinand et Isabelle n'ont fait autre chose que batailler contre les Mores, et ont eu le loisir d'employer à les vaincre tous leurs momens, toutes leurs forces. Il en fut bien différemment, et l'activité, la résolution de ces deux grands souverains furent tout autres : troubles en Galice ; négociations pour le mariage du prince de Castille don Juan, avec la jeune reine de Navarre ; contestations ecclésiastiques ; intervention dans les affaires de Naples ; troubles de Catalogne ; émeutes des paysans du Lam-pourdan ; désordres du royaume de Valence ; association des villes d'Aragon ; ligue contre la France avec l'Autriche et l'Angleterre ; négociations de mariage avec le Portugal ; réglemens d'administration ; voyages continuels dans les divers royaumes d'Espagne ; ce n'est là qu'une faible partie des évènements et des affaires qui occupèrent soit tour à tour, soit ensemble, les deux époux, et où l'un et l'autre firent preuve d'une énergie, d'une force de volonté, d'une habileté très-peu commune. Il est donc à regretter que M. Washington Irving, en passant complètement sous silence tous ces faits, moins étrangers qu'il ne semble le supposer, aux succès divers

de la guerre de Grenade, ait ainsi dépouillé ses héros d'un de leurs principaux mérites, et, quant à Ferdinand, du seul peut-être qu'on puisse lui trouver.

Mais si M. Washington Irving a fait sur ce point tort aux rois, il les en a d'ailleurs amplement dédommagés; son histoire est un long hymne en leur honneur. En cela ils n'ont pas, il est vrai, à se targuer d'une grande préférence, car sous sa plume, le moindre goujat d'armée devient un héros, et volontiers, s'il est chrétien, un saint : résultat inévitable de la forme adoptée par M. Washington Irving; Fray Antonio Agapida pouvait-il trouver rien à redire dans l'armée chargée de mettre à fin une si sainte entreprise? Mais en sacrifiant, à la forme factice qu'il a jugé à propos d'adopter, la vérité générale, M. Washington Irving nous en dédommage-t-il par une représentation vivante du personnage dont il s'est affublé? au lieu de ce qui manque aux guerriers et même aux rois, avous-nous un bon moine? L'auteur Américain et protestant, joue-t-il bien le rôle de religieux espagnol et catholique? Non, certes; nous apercevons toujours, à travers les pieuses éjaculations du dévot moine, le sourire moqueur du réformé, et la raison un peu sceptique et cosmopolite d'un républicain du dix-neuvième siècle perce sous l'enthousiasme affecté du Castillan.

En dépit cependant de ces taches, l'ouvrage de M. Washington Irving est intéressant, parfaitement clair, et grave bien dans la mémoire les diverses phases de cette belle expédition; s'il laisse à désirer, c'est à la critique, et la critique n'est, après tout, qu'une minorité. M. Washington Irving est trop accoutumé aux formes du gouvernement représentatif, pour ne pas savoir qu'il faut sans doute prendre garde aux minorités, avoir des égards pour elles, leur céder même quelque chose, mais qu'en définitif, gouvernement et auteurs, c'est à la majorité seule qu'on a affaire; c'est elle seule qui vote le budget

ou achète les livres ; elle fera mieux de payer celui de M. Washington Irving, fût-il trop cher, que de voter le budget du ministère actuel, le lui offrit-on à bon marché.

Tout semblait fini pour les Mores ; ils n'existaient plus comme peuple ; leur empire était détruit, leur liberté menacée, leur nom avili, leur religion réduite à être tolérée en attendant qu'elle fût persécutée. L'heure de la vengeance avait sonné pour les fils des Goths ; et après des siècles de victoires, une dure domination devait achever de venger l'affront de la Guadalete. Partout flottaient les bannières de l'Espagne, partout brillait le signe révérend de la croix ; le croissant était tombé devant elle ; le Christ, par le bras des chevaliers de la Castille, avait vaincu Mahomet. La chrétienté, en deuil de la perte récente de la ville des Césars, s'en consolait par ce nouveau triomphe ; des hymnes de reconnaissance s'élevaient de toutes parts en l'honneur du dieu des armées. Ferdinand recevait de la reconnaissance du pape le titre de roi catholique, et cet autre titre vainement disputé de roi des Espagnes ; et la bravoure castillane était célébrée par toute l'Europe.

Qui ne croirait que la littérature du temps dut porter profondément l'empreinte de l'enthousiasme religieux et national qu'excita en Espagne cette belle conquête ? Qui ne penserait que ces poètes, si nombreux, si animés, si empressés de chanter tout ce qui remuait le cœur et parlait à l'imagination, s'emparèrent avec transport d'un si poétique événement ? que Ferdinand et Isabelle devinrent des héros de romances ? que Ponce de Léon, Cabra, Aguilar, disputèrent la place aux Cid Campéador, aux Bernard del Carpio, aux Lara, etc., et avec cet avantage qu'à toujours, sur le passé qui ne vit plus que dans la mémoire, le présent qui nous envahit de toutes parts, fait appel à toutes les facultés, à toutes les passions, à tous les intérêts ? Ce présent, si brillant et si puissant à la

fois, absorba en effet les imaginations ; les vieux héros de l'Espagne furent oubliés, mais ce ne fut point pour leurs fils, leurs émules ; Bernard del Carpio fut délaissé, non pour Ferdinand, mais pour Muza ; si on abandonna Chimène ; ce fut pour Fatime et Daraxa. On célébra Boabdil plus que le marquis de Cadix, et le fabuleux Gazul l'emporta sur le brave comte de Cabra, preneur de rois. Les poésies du temps sembleraient au premier coup d'œil écrites toutes par des Arabes, tant on y trouve d'admiration pour la valeur des Mores, d'attendrissement sur leur ruine, de sympathie pour leurs passions, de goût pour leurs habitudes. Le Généralif, l'Alhambra, les Zegris, les Abencerrages, tels sont les noms, tels sont les objets qui remplissent les romances du seizième siècle. Des chevaliers de l'Espagne, de la gloire nationale, de la foi chrétienne, pas un mot, à peine un souvenir.

Tel avait été le résultat de la conquête. Les vaincus de l'Andalousie, trop civilisés, trop amollis pour résister à leurs rudes adversaires, avaient su les charmer et presque les dompter. Ces fiers Castellans, que rien n'avait pu abattre, se laissèrent séduire à l'élégance, à la magnificence, à l'imagination poétique, aux mœurs bizarres et gracieuses de leurs esclaves. Du jour où ils ne les combattirent plus, où ils n'eurent plus à les redouter, ils se donnèrent le temps de les regarder, et bientôt cherchèrent à les imiter. À une longue estime mêlée de haine, succéda, après la victoire, une pitié pleine de sympathie. Tout devint à la More lorsqu'il n'y eut plus de nation more en Espagne. Le vainqueur porta l'habit du vaincu, le Chrétien chanta l'Infidèle, l'Espagnol s'attendrit sur l'Arabe.

Cette réaction si vive ne s'accomplit point sans blesser quelques-uns de ces esprits chagrins qui haïssent l'impartialité, et croient qu'on ne peut aimer la vérité sans détester celui qu'elle n'éclaire pas comme nous. On s'in-

digna de voir exalter les Musulmans; on cria à l'hérésie, à la trahison; le *Romancero general*, imprimé en 1614, et tout plein de romances espagnoles en faveur des Mores, contient aussi plusieurs pièces de vers où l'on tance vertement ce goût du temps. On lit dans l'une de ces pièces, de 1593 :

Laissez-là les arrières-points ¹,
Les fraises francées

Nuancées en soie,
Car ce sont des vêtements de Mores.

Un autre, dans son indignation, entre brusquement en matière :

Tant de Zayde et d'Adalife ²,
Tant de Draguta et de Daraxa,
Tant d'Axarque et d'Adulce,
Tant de Gazul et d'Abenamar !

Les romanciers d'Espagne
Ont renié leur foi
Et offert à Mahomet
Les prémices de leurs talens.

Tant d'alquizers ⁵ et de marlottes ⁴,
Tant d'almizars ⁵ et d'almalafes ⁶,
Tant d'emblèmes et de plumes,
Tant de chiffres et de médailles !

Ils ont laissé-là les hauts-faits
De leur patrie victorieuse,
Et mentient d'une patrie étrangère
Des inventions et des patrons.

Tant de défroque More,
De banderolles et d'adargues ⁷,
Tant de devises de toutes sortes;
Que je meure si cela ne me lasse pas !

Justice, Apollon, justice!
Lance tes rayons vainqueurs
Contre les poètes moresques
Qui profanent tes déités.

Quelquefois c'était sous forme de récit qu'on attaquait ceux qu'on nommait les poètes moresques. Voici une romance de ce genre qui prouve, à notre avis, que les *ultras* littéraires de ce temps n'étaient pas sans talent et sans mouvement d'imagination :

Muza sort en colère
De la tour de Comares,
Arrachant sa marlotte
Et tirant son riche alfange ⁹.

Le More né va pas de la sorte
Pour tuer l'Abencerrage
Qui lui donna un démenti dans le palais,
Mais pour venger l'outrage

1. *Romancero*, 199.—2. *Romancero*, 138.—3. Tapis arabe.—4. Vêtement de dessus avec un capuchon.—5. Espèce de coiffure de gaze rayée qui pendait jusqu'aux genoux.—6. Sorte de voile ou de mante.—7. Bouclier more.—8. *Romancero*, 246.—9. Cimenterre.

Que lui font les poètes
En chansons et romances.

Comme il allait ainsi
Azarque¹ le rencontra
Et pensa qu'il était poète
Quand il le vit de cette façon.

« Laissez-moi, lui dit Muza,
Arracher ces habits ;
Depuis long-temps j'ai les reins fatigués
D'aller chargé de ces vêtemens. »

« Car les poètes novices
Se récréent à m'arranger
Et à me couvrir de plus de couleurs
Qu'un tapis du Levant. »

« Déjà de toutes parts
Les dames se jouent de moi
Et m'appellent Antoine peint ; [ainsi -
Et il est juste qu'elles m'appellent

« Puisque les poètes me peignent
Comme des rognures de tailleur,
Ou une cape de religieuse,
Ou du linge de Flandre..... »
« Et pour cela je suis décidé,

Avant que peu de temps se passe,
A ne pas laisser un poète en vie
Du Daro au Gante. »

[facile,

— « Vous entreprenez une chose dif-

Lui répond le brave Azarque,
Si vous ne tuez tout le genre humain
Avec cet alfange. »

« Sachez que les poètes sont
Une hydre épouvantable,
Que si vous leur coupez une tête
Il en sortira sept autres. »

« Et si vous tuez un poète,
Vous resterez étouffé sous les chansons,
Avec les romances et les satires
Qu'ils composeront tous. »

« Laissez-les puisqu'ils vous laissent,
Et commencent à chanter les Azarques,
Nés hier de la terre
Comme le géant Antée..... »

« Ils me font tous
Plus trainé dans les rues
Qu'un manteau de Sévillane,
Ou un courtisan plaideur. »

[et me tais

« Et je prends patience sur tout cela
Pour qu'ils prennent patience et se tai-
Et je traite bien les poètes [sent,
Pour qu'ils ne me traitent pas mal. »

— « Vous avez raison, dit Muza,
Le mieux sera de les laisser
Jusqu'à ce que nos histoires
Les ennuiet et les fatiguent. »

En général, les poètes moresques, pour les appeler comme leurs adversaires, répondaient assez peu à ces attaques, se contentant de charmer le public, et ne craignant guère qu'on les crût traîtres à leur religion et à leur pays. L'un d'eux cependant s'impatienta de ces injures, et attaqua les détracteurs de la poésie à la mode, dans la forme même qu'ils avaient employée; nous donnons ici ces deux romances; la première est pleine d'allusions à d'autres pièces de vers : le tour en est assez animé, et la raillerie très-amère.

1. Personnage fabuleux des romances de cette époque.

152 HISTOIRE DE LA CONQUÊTE DE GRENADE,

Amis, seigneurs poètes¹,
Qu'on découvre ces visages,
Qu'on déshabille ces Mores,
Qu'on mette fin à ces zambras².

Que Gazul aille à Dieu;
Que le diable emporte Celiudaxa,
Et qu'on rende ces marlottes
A qui les a prêtées.

Car dona Maria voudrait
Voir danser à dona Juana
Une gaillarde espagnole;
Il n'y a pas de danse plus gaie.....

Et le seigneur alcade voudrait
Savoir qui sont Abenamar,
Ces Zegris et ces Aliatars,
Ces Adulces, ces Zaydes et ces Abdallas.

Et de quelle condition
Sont Zelinde et Guadalaxa,
Ces Mores et ces Moresques
Qui dansent à toutes les noces.

Et, pour parler plus clair,
[le permettre,
Que les seigneurs poètes veulent bien
Est-il venu à leur connaissance
Qu'il y ait des chrétiens en Espagne?...

Savent-ils si quelque nation,
Perse, scythe ou ottomane,
Célèbre nos noms
Et chante nos exploits?...

Ils couvrent notre nation
D'alquizers et d'almafes,
Et ils font mille faux récits
Sur le compte des Mores.

Fatime et Xarife
Vendaient des figues sèches et fraîches,

Et Lagarto Hernandez raconte
Qu'elles dansaient à l'Alhambra....

Et le Zégri qui, avec deux ânes,
Ne se lassait pas de porter de l'eau;
[plume,
Cet homme, qui mériterait la disci-
Vous le peint rompant des lances.....

Que les gens de la sainte-hermandad...
Vous tirent, Samaritains,
L'ame à coups de fouet.

Vous délaissez un vaillant Bernard³,
Honneur vivant de notre Espagne;
Effroi des Mores,
Épouvante de toute la France;

Vous délaissez un Cid Campeador
Un Diégo Ordoñez de Lara,
Un brave Aries Gonzalo,
Et un fameux Rodrigo Dias;

Et ces héros fameux
Dignes d'une éternelle gloire,
Dont la conquête de Grenade
Éternisa la mémoire.

[espagnols,
S'il vous importe de taire les noms
Quelles causes vous empêchant
D'aller en chercher
Dans les forêts et les cabanes,

Sous les bannières françaises,
Dans les légions romaines
A Carthage, à Sagonte,
Ou dans l'heureuse Numance?

Mais où cours-tu, ma plume?
Où vas-tu ainsi sans frein?
Tu perds ton temps à tancer
Une invincible ignorance.

Voici la réponse faite au nom des poètes attaqués :

1. *Romancero*, 138. — 2. Danse more. M. de Chateaubriand en a donné une charmante description dans *le Dernier des Abencorrages*. — 3. *Bernard del Carpio*, héros national de l'Espagne, supposé neveu du roi Alphonse-le-Chaste, beau-frère de Pélage : Bernard est dit avoir étouffé Roland à Roncevaux. Il y a beaucoup de belles et anciennes romances sur sa vie et même sur son enfance.

Pourquoi, seigneurs poètes,

[nommée ?

Ne vous occupez-vous pas de votre re-
Mettez en commun vos œuvres
Et je ne sais qui les attaquera.

Il semble mal que vous restiez muets
Quand on vous appelle imbéciles,
Et que vous mêlant des affaires d'autrui
Vous négligiez les vôtres propres.

Un membre de votre corps
Veut troubler vos réjouissances ;
Un Judas de votre sein,
Car jamais il ne manque de Judas.

Que sert à Gazul [saire,
D'avoir tiré la lance contre son adver-
Siaujour d'hui un petit maître du Léthé
Veut mettre fin à ses zambras ?

Si don Rodrigo est Espagnol,
Espagnol est le fort Abdalla,
Et sache le seigneur alcade,
Que Guadalaxa l'est aussi.

Si dona Juana désire
Danser une gaillarde espagnole,
Les zambras sont espagnoles aussi
Puisque Grenade est Espagne.....

Il n'y a pas de mal
A chanter les vaillans faits des Mores,
Puisque d'autant plus brillent
Nos glorieux exploits.

Il ne s'érail pas que le Cid ni Bernard
Ni un Diégo Ordonnez de Lara,
Ni un brave Arias Gonzalés

Ni un fameux Rodrigo Dias,

Dont les œuvres étaient d'ordinaire
De tourir la campagne,
Entrassent rangés, pour danser
Entre l'amour et les dames.

Cela va bien à Muza,
A Arbolan, à Galiana,
Aux Zegris et aux Aliatars
Qui s'occupaient toujours d'amour.

Il ne s'érail pas non plus qu'on em-
[ployât les noms
Des bannières romaines
De Carthage et de Sagonte
Ni de notre audacieuse Numance ;

Car Scipion fuyait l'amour ;
Scaevola tenait sa main sur le brasier,
Et Annibal ne s'adonnait pas
A danser ni à faire des tournois.

Que les chiens du Matador
T'arrachent l'ame, traite !
Puisque pour te rehausser
Tu maltraites tant d'honnêtes gens.

Que le Daro, quand tu boiras de ses
[eaux,

Trouble ses ondes claires,
Et que celles du doux Xénil⁵
Se changent en sang de vache...

Que ne te manquent pas sur la place
[publique

Une potence et une corde ;
Et pour conclusion, que te lapident
Les Mores de l'Alpuxara !

Les raisons du poète moresque ne valent peut-être pas celles du poète orthodoxe, qui n'aurait, au fait, pas eu tort de s'affiger si on eût oublié définitivement les vieux héros chrétiens pour leurs adversaires infidèles. Mais ce danger était-il à craindre ? Un grand peuple pouvait-il, à demeure, prendre ainsi le change sur sa reconnaissance.

1. *Romancero*, p. 139.

2. Le matador, *tueur*, est un des personnages des combats de taureau.

3. Le Daro et le Xénil, ruisseaux de la *Vega* de Grenade.

et son affection, et négliger long-temps ses défenseurs triomphans pour ses ennemis vaincus? Après huit siècles, le nom de Rodrigue de Bivar est encore prononcé avec tendresse; et treize ans après qu'on s'indignait des modes moresques, Philippe III chassa, aux applaudissemens du pays, les derniers restes des Mores, de ces contrées dont les traités leur assuraient la paisible habitation. Il ne semble pas que la contagion littéraire ait beaucoup plus duré; l'*Historia de los Vandos*, imprimée à Valence, en 1597, fut, il est vrai, réimprimée à Paris en 1606, avec des gloses pour faciliter l'étude de l'espagnol, et dédiée à la marquise de Verneuil; elle valut à la France l'*Histoire d'Almahide*, de mademoiselle de Scudéry; *Zayde*, de madame de Lafayette; les *Nouvelles Africaines* et les *Galanteries Grenadines*, de madame de Villedieu; les *Aventures Grenadines*, de mademoiselle de La Roche-Guillem; l'*Histoire de la Conquête de Grenade*, de madame de Gomez; et même, quoiqu'on n'y retrouve ni Boabdil, ni Muza, ni les Zegriss, ni les Abencerrages, *Clélie*, *Cyrus*, *la Princesse de Clèves*, les *Veillées de Thessalie*, tous ouvrages composés dans le même esprit, dont tous les personnages ressemblent à ceux des romances mores, et qui doivent à ces romances les beaux sentimens qui faisaient fortune à l'hôtel de Rambouillet, et les grands coups d'épée qui charmaient madame de Sévigné. Mais il faut que cet ouvrage n'ait pas fait en Espagne une assez longue, ou du moins une assez dangereuse fortune, pour paraître alarmant aux hommes dont l'esprit était capable de deviner l'avenir et de pressentir ce qui pouvait nuire long-temps. Cervantes, en 1605, ne l'a pas seulement jugé digne de l'honneur d'une satire; et dans la revue de la bibliothèque de Don Quichotte, nous ne voyons paraître ni l'*Historia de los Vandos*, ni aucune romance arabe dans cette multitude de livres auquel le bon curé distribue si libérale-

ment le blâme et la louange : ce sont *Bernard del Carpio*, *Palmerin d'Angleterre*, la *Diane* de Montemayor, l'*Araucana* d'Alonzo de Ercilla, qui se rencontrent dans cette collection ; preuve que ces derniers ouvrages avaient décidément la faveur publique, et que le goût pour les Mores, sans doute un peu exagéré par ceux qui l'attaquaient, commençait déjà à baisser.

On peut lire, dans ce fait, la destinée des enthousiasmes littéraires dont le fond ne nous tient pas fortement au cœur. Le dix-septième siècle fini, ni l'Espagne, ni la France son élève, ne pensèrent plus aux Mores, et les vieilles admirations reparurent. Deux choses seulement assurent à une époque ; à un évènement, à un personnage l'honneur de vivre pour toujours dans la mémoire des peuples ; il faut qu'il soit vraiment national, ou qu'il ait été décrit, peint, conté par un grand génie. D'un côté, l'Espagnol chante encore les romances du Cid ; l'Allemand recueille ses *Nibelungen* ; l'Écossais répète les chants géliques, débris de son ancienne gloire ; de l'autre, nous faisons encore aujourd'hui nos délices des poèmes qui célèbrent la prise d'une petite ville de l'Asie mineure. Il n'est jamais à craindre que trop d'œuvres littéraires aient de tels droits sur les ames ; le génie est rare, on le sait ; et quant à ces faits, à ces souvenirs qui tiennent intimement au nom de la patrie, c'est là un champ toujours très-limité pour chaque peuple. Heureux ceux pour qui il est le plus vaste ! ils n'en seront que plus fiers dans la défense de leurs droits, et plus décidés à la conquête de ceux qui leur manquent, quand ils feront remonter bien haut leurs souvenirs et leurs prétentions.

L'un et l'autre de ces mérites manquaient à la littérature hispano-moresque ; d'une part elle n'avait rien qui tint à la vie morale de l'Espagne ; de l'autre, elle ne produisit aucun de ces puissans génies qui douent leurs productions d'universalité et d'immortalité. Aussi finit-

elle après avoir peu duré, et après avoir eu, comme toute chose au monde, ses avantages et ses inconvéniens. Elle avait tant soit peu dénaturé l'histoire, entaché l'Espagne d'une apparence d'ingratitude, introduit un faux goût dans la littérature; mais elle avait imprimé à l'esprit un mouvement élégant, donné à la poésie une richesse harmonieuse; enfin, et surtout, elle avait fait briller, chez la noble nation espagnole, une des dispositions les plus élevées du cœur humain, celle qui le porte à admirer, à aimer tout ce qui est beau, quelle qu'en soit l'origine, et sans s'inquiéter si elle est étrangère, hostile même. Il semble que, dans cette sympathie empressée, dans cette attraction universelle, pour ainsi dire, se révèle notre nature céleste; ce beau qui nous apparaît où nous ne l'attendions point, nous le reconnaissons comme notre trésor à tous, comme le bien et l'honneur de l'humanité tout entière. C'est une image de notre commune patrie; c'est la langue de Dieu que savent et entendent tous les hommes. Et qu'on ne croie pas que de cette ouverture de cœur, de cette sympathie large et prompte, naisse aucune tiédeur pour ce qui est notre propre cause, et s'il est permis de s'exprimer ainsi, notre vérité à nous. Jamais on ne défend mieux ce qu'on croit le meilleur que lorsqu'on apprécie tout ce qui est bon. Si le mérite de savoir tout comprendre et tout sentir nous empêchait de rien préférer, de rien servir, ce serait une suite de notre faiblesse, non de notre sensibilité ou de notre justice. Après tout, qui doute de l'impartialité de Dieu? Qui oserait la taxer d'indifférence?

STATISTIQUE COMPARÉE DE LA PRESSE PÉRIODIQUE EN 1812
ET EN 1829 A PARIS ET DANS LES DÉPARTEMENS.

QUELQUE imparfaite que soit encore la législation qui régit la presse, bien qu'elle réclame, et depuis long-temps en vain, le jugement par jurés, l'abaissement des amendes, véritables confiscations lorsqu'elles cessent d'être modérées, et l'illimitation du nombre des imprimeurs, la seule reconnaissance du principe de la liberté de la presse périodique et non périodique a, depuis peu d'années, donné, surtout aux produits de la première, une extension qui constate et accélère à la fois les progrès de l'instruction et le développement des connaissances.

Un noble pair a, dans un article inséré au quatrième numéro de ce recueil, établi par des argumens inattaquables, par des chiffres, combien peu était fondé le reproche de licence adressé à la presse en général. Le chiffre des condamnations judiciaires, si faible en raison du chiffre des publications, ne permet guère de douter (fût-on sur ce point aussi incrédule que gens du roi), que, malgré les attaques dont ils sont chaque jour l'objet, les livres comptent encore beaucoup moins de coupables parmi eux que les hommes.

Quelque ardeur qu'on ait mise depuis quelque temps à poursuivre les journaux, ardeur qui n'a pas toujours reçu les encouragemens des cours souveraines, ces poursuites, trop nombreuses sans doute pour la dignité des hommes auxquels sont confiés les intérêts de la justice, sont loin encore cependant de s'être accrues dans la rapide progression des publications périodiques. C'est cette progression que nous nous sommes seulement proposé aujourd'hui d'établir. Quelques tableaux le feront mieux

que de longs développemens; de tels faits tiennent d'eux-mêmes leur relief et leur saillie, et n'ont besoin de nuls commentaires.

JOURNAUX ET ÉCRITS PÉRIODIQUES PUBLIÉS A PARIS.

	1812.	1829 ⁽¹⁾ .
Éducation	2	14 ⁽²⁾
Langues et grammaire.	0	3 ⁽³⁾
Cultes en général.	0	1
Culte catholique	0	12
Culte protestant.	0	3
Morale , philosophie sociale.	0	6
Législation, jurisprudence et pratique.	10	18
Sciences générales.	3	12
Sciences naturelles.	2	3
Sciences médicales.	5	28
Magnétisme.	0	2
Chimie.	1	2
Mines	0	1
Mathématiques	0	1
Génie civil.	0	1
Marine	0	2
A reporter	23	109

1. En 1812, ou du moins à la fin de 1811, commença à paraître l'excellent répertoire publié par M. Beuchot sous le titre de *Bibliographie de la France*. C'est d'après ce recueil, auquel l'exactitude de son auteur et les sources où il puise donnent un caractère en quelque sorte officiel, que nous avons dressé la première colonne de ce tableau. Pour la seconde, nous avons eu recours tant au même journal qu'à des renseignemens administratifs qui ont été mis à notre disposition.

Nous avons compris dans ce tableau tous les journaux dont il a paru des numéros en 1829. Tous sans doute n'ont pas vécu jusqu'au 31 décembre, mais le nombre de ces extinctions est compensé et au-delà par les feuilles nouvelles publiées ou annoncées depuis le 1^{er} janvier 1830.

2. Dans ce nombre se trouvent comprises les *Annales de l'enseignement universel*, ou *Recueil périodique contenant les exercices relatifs à l'application de la méthode de M. Jacotot*, etc.

3. Dont le *Journal des amis de la réforme orthographe*.

Report.....	23	109
Économie politique, industrie.....	1	7
Commerce.....	0	15
Agriculture.....	2	6
Horticulture.....	0	3
Géographie.....	1	5
Histoire et biographie.....	0	3
Bibliographie.....	2	2
Littérature.....	5	60
Politique.....	5	32
Tribunaux.....	1	5
Franc-maçonnerie.....	0	1
Beaux-arts, arts et métiers.....	1	7
Art militaire.....	1	4
Musique.....	0	4
Établissements publics, matières adminis- tratives.....	1	10 ⁽¹⁾
Haras, chasses, courses.....	0	1
Loteries et jeux.....	0	3
Modes.....	1	5
Affiches et annonces.....	1	27
	<hr/>	<hr/>
	45	309

En 1812, Paris ne voyait donc publier que 45 journaux ou écrits périodiques. D'après un travail donné il y a trois ans par M. de Montalivet², leur nombre s'était élevé, en 1826, à 179. Il est aujourd'hui de 309, c'est-à-dire six fois et 13/15^{èmes} plus considérable qu'à la première époque, et de plus de 2/5^{èmes} au-dessus de ce qu'il était à la seconde.

Parmi les matières qui se trouvaient en 1812 sans organes, on remarque le Commerce qui en comptait, en

1. Nous avons compris dans ce chiffre *le Pauvre Jacques, journal de Sainte-Pélagie et des maisons de détention pour dettes.*

2. *Aperçus statistiques pour servir à la discussion du projet de loi sur la presse, présenté à la Chambre des Pairs, 1827, in-8. Voir p. 147 du n. IV de la Revue française.*

1829, 15; le Culte catholique 12¹; la Morale et la Philosophie sociale, 6; le Protestantisme, 3. L'Industrie qui n'en comptait que 1 (le *Bulletin de la Société d'Encouragement*), et l'Économie politique qui n'en avait pas, en réunissent actuellement 7; 2 combattent pour le Magnétisme, alors sans défenseur; 1 pour la Franc-Maçonnerie. Il n'est pas jusqu'à la Loterie qui n'ait trouvé trois trompettes.

Les feuilles relatives à la Littérature se sont multipliées de 5 à 61; à la Politique, de 5¹ à 32; aux Annonces, de 1 à 27; aux Sciences Médicales, de 5 à 28; à l'Éducation, de 2 à 14; aux Sciences générales, de 3 à 12; aux Établissements publics et aux Matières administratives, de 1 à 10; à la Législation et à la Jurisprudence, de 10 à 18.

Aucune matière ne se trouve moins représentée aujourd'hui qu'en 1812; une seule est restée stationnaire, et c'est précisément celle qui sert à enregistrer les accroissemens des autres, la Bibliographie.

MODE DE PUBLICATION DES JOURNAUX ET ÉCRITS PÉRIODIQUES
A PARIS.

	1812.	1829.
Quotidiens.....	5	30
6 fois par semaine.....	0	5
5 fois.....	0	1
A reporter.....	5	36

1. Et peut-être plus exactement encore 14, car il peut revendiquer en partie l'*Ami de la religion et du roi*, et le *Défenseur de la religion de l'État et de la monarchie*, que nous avons dû mettre au rang des journaux politiques, parce que le premier est cautionné, et que l'autre n'est également pas consacré exclusivement aux matières religieuses.

2. Encore devons-nous faire observer que le *Mercure de France*, journal politique et littéraire, se trouve compris dans ce chiffre. Les quatre autres journaux politiques étaient le *Moniteur universel*, le *Journal de l'Empire*, la *Gazette de France*, et le *Journal de Paris*.

DE LA PRESSE PÉRIODIQUE EN 1812 ET 1829. 161

Report.....	5	36
3 fois.....	0	8
2 fois.....	0	47
1 ou 2 fois.....	0	3
Hebdomadaires.....	2	45
6 fois par mois.....	2	15
4 fois.....	0	4
3 ou 4 fois.....	0	1
3 fois.....	1	8
2, 3 ou 4 fois.....	0	1
2 fois.....	1	19
1 ou 2 fois.....	0	2
Mensuels.....	28	107
10 fois par an.....	0	1
8 ou 9 fois par an.....	0	1
Bimestriels.....	0	2
Trimestriels.....	0	5
Sémi-périodiques.....	6	4
	<hr/>	<hr/>
	45	309

La comparaison du mode de publication des écrits périodiques, en 1812 et 1829, donne un résultat progressif bien plus sensible encore que la différence des deux totaux. Ainsi, dans le tableau ci-dessus, où le chiffre des recueils mensuels n'est pas même quadruplé, on remarquera que celui des feuilles quotidiennes est six fois plus fort, et surtout que 47 feuilles paraissent actuellement deux fois la semaine, tandis qu'en 1812 il n'y en avait pas une seule de cette sorte de périodicité; que l'on compte 45 recueils hebdomadaires, et qu'il n'en paraissait alors que 2. Enfin, outre l'augmentation du nombre des écrits périodiques, outre la part énorme de ce développement prise surtout par les feuilles à retours fréquents, il faut encore tenir compte de l'agrandissement du papier sur lequel s'imprimaient la plupart d'entre elles, et de la volumineuse épaisseur des recueils mensuels d'aujourd'hui. Alors on arrivera aisément à penser que

le chiffre 309, quelque élevé qu'il semble mis en opposition à 45, n'indique guère cependant que la moitié des progrès réels de la presse périodique à Paris.

PRESSE PÉRIODIQUE DÉPARTEMENTALE.

Nombre de journaux.		Nombre de journaux.	
Départemens.	1812 1829.	Départemens.	1812. 1829.
Ain	2 3	Report.	38 105
Aisne	2 7	Gard	4 6
Allier	1 2	Garonne (Haute)	3 9
Alpes (Basses)	1 0	Gers	1 3
Alpes (Hautes)	1 1	Gironde	3 13
Ardèche	1 4	Hérault	4 8
Ardennes	0 3	Ile-et-Villaine.	4 2
Ariège	0 2	Indre	0 4
Aube	1 5	Indre-et-Loire	2 6
Aude	2 2	Isère	3 5
Aveyron	1 2	Jura	1 4
Bouches-du-Rhône	3 11	Landes	1 2
Calvados	3 9	Loir-et-Cher	1 3
Cantal	1 3	Loire	2 7
Charente	0 2	Loire (Haute)	1 3
Charente Inférieure	2 4	Loire Inférieure	2 11
Cher	2 7	Loiret	2 6
Corèze	0 2	Lot	1 4
Corse	0 1	Lot-et-Garonne	1 2
Côte-d'Or	3 5	Lozère	1 4
Côtes-du-Nord.	1 1	Maine-et-Loire	2 7
Creuse	1 4	Manche	1 1
Dordogne	1 4	Marne	3 8
Doubs	2 4	Marne (Haute)	1 2
Drôme	1 5	Mayenne	1 3
Eure ²	2 7	Meurthe	2 6
Eure-et-Loir	1 4	Meuse	1 3
Finistère	2 1	Morbihan.	1 1
A reporter.	38 105	A reporter.	88 238

1. En 1813, le ministère de l'intérieur publiait encore un *Annuaire de l'imprimerie et de la librairie*, qui renfermait une liste de tous les journaux de province. C'est ce document qui nous a servi à établir la colonne de 1812. Celle de 1829 est le résultat des déclarations et des dépôts expédiés par les administrations locales à l'administration centrale. Peut-être le chiffre total de cette dernière pourrait-il s'accroître de quelques Annales mensuelles de Sociétés d'agriculture, que plusieurs préfets ne considéraient pas, à tort, comme des recueils périodiques sujets à déclaration.

2. Ce chiffre comprend le *Mémorial de l'Eure*, imprimé hors du département (à Rouen) par refus d'imprimeur.

DE LA PRESSE PÉRIODIQUE EN 1812 ET 1829. 163

Report.	88 238	Report.	122 327
Moselle	2 4	Sarthe	2 4
Nièvre	1 4	Seine-et-Marne	1 6
Nord	7 18	Seine-et-Oise	2 5
Oise	1 4	Seine Inférieure	4 10
Orne	1 5	Sèvres (Deux)	2 2
Pas-de-Calais	3 8	Somme	3 9
Puy-de-Dôme	3 9	Tarn	0 3
Pyrénées (Basses)	2 4	Tarn-et-Garonne	2 3
Pyrénées (Hautes)	1 0	Var	3 6
Pyrénées-Orientales	0 2	Vaucluse	1 7
Rhin (Bas)	4 7	Vendée	1 2
Rhin (Haut)	4 6	Vienne	1 3
Rhône	2 10	Vienne (Haute)	2 1
Saône (Haute)	1 2	Vosges	0 2
Saône-et-Loire	2 6	Yonne	2 8
A reporter.	122 327	Total.	146 398

RÉPARTITION DES PUBLICATIONS DE LA PRESSE PÉRIODIQUE
DÉPARTEMENTALE.

1812.

Journaux politiques, ou plutôt journaux de préfecture.....	64
Journaux de sciences et arts.....	13
Journaux consacrés à la littérature et aux théâtres (un seul : <i>la Semaine</i> , à Rouen.).....	1
Feuilles d'annonces.....	68
	<hr/>
	146

1829.

Journaux politiques cautionnés, ou dispensés du cautionnement comme mensuels.....	81
Journaux de sciences et arts.....	51
Journaux littéraires (parmi lesquels beaucoup ont pris ce titre ou quelque peu de cette couleur, bien qu'ils soient encore plus administratifs, pour se dispenser du cautionnement).....	60
Feuilles d'annonces.....	106
	<hr/>
	398

MODE DE PUBLICATION DES ÉCRITS PÉRIODIQUES DANS LES DÉPARTE-
TEMENS.

	1812.	1829.
Quotidiens.....	7	12
6 fois par semaine.....	1	6
5 fois.....	0	2
Tous les deux jours.....	2	2
3 fois par semaine.....	12	26
2 fois.....	37	72
1 ou 2 fois.....	0	2
Hebdomadaires.....	60	200
8 fois par mois.....	0	1
6 fois.....	7	5
3 fois.....	6	10
2 fois.....	1	10
Mensuels.....	10	36
Bimestriels.....	2	1
Trimestriels.....	1	5
Sémi-périodiques.....	0	8
	<hr/>	<hr/>
	146	398

On voit par le premier de ces trois derniers tableaux, que neuf départemens (les Ardennes, l'Ariège, la Charente, la Corèze, la Corse, l'Indre, les Pyrénées-Orientales, le Tarn et les Vosges) qui n'avaient pas un seul journal en 1812, en comptaient, en 1829, 1, 2, 3 et même jusqu'à 4 (l'Indre). Presque tous les autres ont participé plus ou moins à l'élévation du chiffre 146 au chiffre 398. Quelques-uns cependant sont restés stationnaires; très-peu ont vu diminuer le nombre de leurs organes. Les Deux-Sèvres, la Lozère, l'Aude et les Hautes-Alpes sont dans le premier cas; la Haute-Vienne est dans le second.

Une seule province a vu quatre de ses départemens demeurer étrangers à ce mouvement presque général, et

cette province est celle que M. le baron Dupin a si obscurément teintée sur la carte de ses *Forces productives de la France*, la Bretagne.

Les départemens des Côtes-du-Nord et du Morbihan comptaient chacun un journal en 1812, et ils sont encore aujourd'hui réduits l'un et l'autre à l'unité.

Les départemens du Finistère et d'Île-et-Villaine voyaient publier le premier 2 feuilles, et le second 4; ces nombres se sont réduits de moitié.

Pour être équitable, nous devons toutefois ajouter qu'en revanche le cinquième département breton, la Loire-Inférieure, compte 11 publications périodiques au lieu de 2.

Quant aux départemens des Basses-Alpes et des Hautes-Pyrénées, qui avaient un journal chacun en 1812, et qui sont aujourd'hui considérés par l'administration centrale comme n'en ayant plus, il est à présumer qu'ils ont au moins l'un et l'autre une feuille administrative ou d'annonces, et que l'opinion contraire n'est fondée que sur l'oubli de quelque secrétaire de Préfecture, ou sur son ignorance des réglemens.

Quoi qu'il en soit de cet accroissement général, il est loin, comme on le voit, d'être aussi sensible dans les départemens qu'à Paris. Ici il est beaucoup plus que sextuple, là il n'est pas même triple, et encore le mode de périodicité des nouvelles publications ne vient pas, comme dans le premier cas, en augmenter la progression apparente.

A quoi attribuer cette disproportion relative? A la limitation du nombre des imprimeurs et à leur responsabilité; en un mot, à la loi du 21 octobre 1814, qui, en maintenant le monopole de l'imprimerie, a porté une si grave atteinte à l'article de la Charte qui avait reconnu à chacun le droit de publier sa pensée. Concéder ce droit d'un côté, et de l'autre en rendre la

jouissance souvent impossible, tel a été le résultat de l'adoption de cette loi.

A Paris cette dérogation déguisée, mais positive, à notre pacte fondamental, offre moins d'inconvéniens sans doute, parce que le nombre des imprimeurs, bien que limité, est encore suffisant pour permettre de trouver quelques presses indépendantes; mais dans combien de villes peut-on espérer d'en rencontrer qui soient franches de l'influence de la Préfecture, ou de l'Évêché, ou du Procureur du Roi, ou de quelque autre autorité locale? De là les refus sans nombre d'imprimeurs; de là le *Mémorial de l'Eure*, forcé de recourir aux imprimeurs de Rouen, après s'être vu repoussé par ceux d'Évreux; de là les demandes judiciaires du *Journal d'Eure-et-Loir*, de la *Gazette constitutionnelle de l'Allier*, de la *Sentinelle des Deux-Sèvres*, de là l'anéantissement de tant d'autres feuilles dont la publication était déjà commencée ou le projet conçu.

Des tribunaux, frappés de cette antinomie, ont enjoint à des imprimeurs de prêter leurs presses demandées. Une cour a décidé d'autre part, que l'imprimeur était libre de les accorder ou de les refuser.

Ils ont jugée le contraire, et tous ont eu raison; les uns, en consacrant le principe *qui veut la fin veut les moyens*; les autres, en pensant que, dès qu'un imprimeur est responsable, il doit être libre dans ses déterminations, et qu'il ne peut être nommé d'office par un tribunal comme un officier ministériel, attendu que ce même tribunal pourrait se trouver le lendemain en position de le condamner pour cette même impression dont il l'aurait la veille forcé de se charger. Tous ont raison: la législation seule est dans l'absurde.

La responsabilité et le brevet de l'imprimeur sont donc une cause trop réelle de la disproportion que nous faisons remarquer tout à l'heure dans les produits de la

DE LA PRESSE PÉRIODIQUE EN 1812 ET 1829. 167

presse périodique départementale comparés à ceux de la presse périodique de Paris ; mais ils n'en sont point la cause unique. La centralisation , cette chaîne immense sous laquelle nous a courbés l'Empire , doit également se voir attribuer en partie ce fâcheux résultat. Que la France conquière enfin ces institutions communales et départementales qu'elle réclame depuis seize ans bientôt , et qu'on lui a présentées naguère , comme avec dérision , pour les retirer brutalement ensuite , alors nulle province ne sera réduite à s'en remettre à Paris du soin de sa défense ; alors les intérêts locaux seront discutés par ceux-là seuls qui les peuvent comprendre.

VI.

INTRODUCTION GÉNÉRALE À L'HISTOIRE DU DROIT, par E. LERMINIER, docteur en Droit, etc. Un fort volume in-8°. Prix : 8 fr. Chez Alexandre Mesnier. Paris, 1829.

LORSQU'EN sortant du domaine des idées et des sentimens intimes, le droit se manifeste au dehors, dans ses applications aux rapports d'homme à homme, au sein de la société civile, il revêt, dans ce développement extérieur, des formes diverses et variables. Il est facile toutefois de ramener toutes ces formes à deux principales; le droit positif vient se fixer dans la loi proprement dite ou dans la coutume. Nous comprenons sous le mot de *coutume*, non-seulement les usages, mais aussi les doctrines des légistes ayant acquis force d'autorité, et surtout les décisions uniformes des tribunaux,

L'emploi de l'une ou de l'autre de ces formes n'est presque jamais exclusif. Les pays dont le droit civil est principalement déterminé par la coutume, ont en même temps quelques lois ou statuts, surtout pour les matières de droit *mixte*, privé et public. Et dans les pays où la législation positive est le plus féconde, il n'existe pas moins des usages, des précédens, une pratique qui modifient ou complètent les dispositions de la loi.

Le choix de l'une ou de l'autre de ces deux formes principales, la loi ou la coutume, n'est point arbitraire. Le droit se développe selon les exigences morales et politiques de chaque pays et de chaque époque. Un code, tel que nous l'entendons, n'était ni utile ni possible aux Romains, du temps de Cicéron. Il était au contraire une nécessité pour la France nouvelle. Sans doute, la puissance individuelle peut occasioner quelques perturbations dans le cours naturel des choses. La force, soit par des

motifs intéressés, soit par une erreur de l'esprit, a essayé plus d'une fois, non-seulement de retarder la marche du temps, mais de la devancer. Ces essais malheureux, ces luttes contre la force des choses, n'ont fait que constater de plus en plus combien toute action et toute inaction arbitraire est funeste aux libertés publiques et à la civilisation d'un pays.

Ce serait un long travail que celui de rechercher toutes les causes morales et politiques qui exeroent quelque influence sur le développement du droit national, et qui en déterminent la *forme*. Nous ne voulons signaler ici que la nature du gouvernement, et d'abord en tant seulement qu'elle simplifie ou qu'elle complique le mécanisme nécessaire pour obtenir l'expression légale de la volonté souveraine. Or certes personne ne conteste que les gouvernemens *composés*, en particulier celui qu'on appelle représentatif ou constitutionnel, apportent plus de retard et d'entraves à l'œuvre de la législation que les gouvernemens *simples*. Et ce n'est pas, à notre avis, un des moindres bienfaits du gouvernement représentatif, que cette heureuse impuissance d'accumuler précipitamment lois sur lois, et d'exercer, sur le développement naturel des élémens nationaux, une influence irréfléchie et capricieuse. Les gouvernemens absolus ne marchent que par sauts et par bonds. Le plus souvent retardataires, ils ne tourmentent guère moins le peuple lorsqu'un beau jour ils s'avisent de devenir progressifs. Entre les édits surannés d'un roi de Piémont et les ordonnances prématurées de Joseph II, on peut se demander lesquels sont le plus à blâmer; et si nous faisons pencher la balance en faveur du second, c'est par notre amour instinctif des progrès, plus encore que par un examen réfléchi des travaux du prince réformateur, et par une exacte appréciation de leur influence. Quoi qu'il en soit, il est évident que la coutume doit occuper

170 INTRODUCTION A L'HISTOIRE DU DROIT,
une grande place là où la rédaction des lois n'est pas
l'œuvre d'un instant et d'un individu.

Au reste, à peine est-il nécessaire de faire remarquer que le mécanisme de la législation n'est pas la seule cause qui, dans les gouvernemens libres, favorise le développement du droit sous la forme de coutume, de précédent, de jurisprudence, et resserre, dans des bornes plus étroites que sous les gouvernemens absolus, l'action de la loi proprement dite. D'autres causes plus intimes encore, et plus nécessaires, concourent au même résultat. Là où le pouvoir législatif n'est pas exercé par une autorité unique et absolue, là où il peut y avoir discussion et opposition active d'intérêts, la loi, par la nature des choses, n'est presque jamais une sanction arbitraire de principes purement spéculatifs; elle ne reçoit d'existence formelle que lorsque le droit, qu'elle est destinée à régler, s'est déjà révélé, plus ou moins complètement, par la coutume. Les mœurs, l'opinion publique, les déclarations des jurés, la jurisprudence des tribunaux, sont les précurseurs nécessaires de la loi positive. Elle peut ne pas venir à leur suite; mais elle ne saurait les précéder.

D'ailleurs dans un pays libre, l'action individuelle, surtout dans le domaine du droit civil, joue un rôle bien autrement actif et important que sous une monarchie absolue, à plus forte raison que sous un gouvernement aristocratique ou théocratique, où l'établissement des castes et les nombreuses incapacités de droit qu'il importe d'y maintenir, ôtent tout son essor à la liberté personnelle, et rendent le droit civil tout entier aussi absolu et aussi impératif que le sont chez nous certaines lois politiques. Dans ces pays, tout doit se faire selon les formes déterminées par la loi, et rien ne peut se faire que la loi ne l'ait prévu. Dans les pays libres, ou qui tendent à le devenir, la loi civile règle impérativement

certain points; d'autres, elle les règle pour le cas seulement où les citoyens préfèrent agir d'une certaine manière; enfin, s'ils agissent autrement, ou si leur activité personnelle donne naissance à des rapports civils que la loi positive n'a point prévus, leur action n'est pas vaine, leur droit n'existe pas moins, et la justice sociale n'est pas moins tenue de le reconnaître. La coutume précède la loi, comme l'expérience précède la théorie. Plus il y a de mouvement, de liberté; de combinaisons diverses entre les élémens sociaux, et plus les expériences sont nombreuses. Que la loi suive ou non; peu importe pour la réalité du droit. Il n'existe pas moins, comme une loi de la nature existe quand même les savans n'ont pas encore su tirer de leurs expériences la théorie qui la révèle.

Ces considérations, qui ne peuvent recevoir ici leur plein développement, suffisent cependant pour faire comprendre que, dans tout pays où vient de s'opérer un changement fondamental dans la forme du gouvernement, le droit, surtout le droit civil, doit subir à son tour une profonde modification, même dans les formes de son développement.

Le pouvoir absolu qui, malgré les ébranlemens que le trône reçut des discordes civiles et des guerres de religion, ne jetait pas moins de profondes racines en France au seizième siècle, y fut consolidé par Richelieu et régularisé par Louis XIV. Aussi la loi proprement dite devint-elle de plus en plus la forme dominante dans le développement du droit français. Les ordonnances du chancelier de l'Hôpital et celles de Louis XIV étaient des essais de *codification* générale. On sait ce qui est arrivé plus tard sous le pouvoir absolu, populaire d'abord, impérial ensuite.

Aujourd'hui tout est changé. La France aura encore des lois, mais elle ne se livrera plus à de grands travaux

de *codification*. Les essais qu'on en a faits tout récemment ne serviront qu'à mieux faire sentir l'incompatibilité de ces travaux avec les formes actuelles du gouvernement, tant il a fallu de temps et d'efforts pour préparer ces essais, pour discuter les projets, pour tâcher de maintenir, entre leurs diverses parties, l'harmonie systématique du premier jet.

Qu'on le veuille ou non, qu'on se rende ou non un compte exact du changement qu'on va subir, la coutume, dans le sens que nous avons attaché à cette expression, n'en deviendra pas moins une forme principale dans le développement ultérieur du droit *civil* français. La société française, libre, active, éminemment progressive, ne peut pas ne pas déborder dans sa marche la loi civile. Ce résultat sera peu sensible d'abord, grâce à une vaste codification qui date d'hier. Mais il est facile de prévoir que le droit positif et la loi, qui paraissent maintenant marcher de front, au point que trop de personnes les confondent et prennent l'une pour l'autre, se trouveront à une assez grande distance avant qu'un demi-siècle s'écoule. Le législateur regagnera du chemin, de temps à autre, en résumant dans quelques lois les vastes travaux de la jurisprudence et de la coutume. Au bout de quelque temps, il se trouvera de nouveau fort en arrière; il renouvellera ses efforts pour rejoindre la société dans sa marche progressive, et ainsi de suite.

Encore une fois, il n'y a rien dans un semblable avenir dont on doive s'attrister : c'est le cours naturel des choses. C'est à la fois une condition et un effet de la liberté; c'est la vie nationale se développant sous toutes ses formes.

Si nous pouvions nous occuper ici d'un avenir très-éloigné, il nous serait facile de démontrer qu'il y a de bonnes raisons pour ne pas redouter en France la confusion et le désordre où l'Angleterre est enfin tombée avec

son droit coutumier. Mais cette discussion nous entrainerait trop loin.

Nous nous bornerons à rappeler, ce qui d'ailleurs n'a pas besoin de démonstration, que deux des moyens ou circonstances les plus propres à prévenir les inconvéniens du droit coutumier, sont une bonne organisation judiciaire et de fortes études de droit. Il est sans doute superflu d'ajouter que ces études ne doivent pas se borner à la connaissance, quelque approfondie qu'elle soit, de la jurisprudence pratique. Disons-le : lorsqu'un avocat anglais a passé les plus belles années de sa vie à compulsier des précédens, à comparer des opinions de praticiens, à se familiariser avec des répertoires et des manuels, nous ne saurions lui accorder qu'il ait étudié le droit; nous ne saurions reconnaître en lui un véritable jurisconsulte, quoique nous reconnaissons en lui un homme très-capable de plaider avec une grande sagacité un procès anglais.

La coutume, sous quelque forme qu'elle se présente, en quelque lieu qu'elle naisse, dans un comptoir ou au palais, dans l'étude d'un praticien ou sur la place publique, est d'abord une création du peuple. Elle fait partie du droit national; elle doit y trouver sa place, une certaine place et pas une autre; mais elle ne saurait, sans désordre, l'y prendre toute seule. C'est ici que commence l'œuvre de la science. C'est la science qui doit reconnaître la coutume, en vérifier les titres, et lui assigner sa place dans le système du droit. Elle en vérifie les titres, en reconnaissant la vérité absolue et la vérité relative de la coutume; la vérité absolue, dans ses rapports avec les principes du juste; la vérité relative, dans ses rapports avec les exigences sociales. Elle lui assigne sa place, en étudiant ses rapports avec le droit établi, en examinant si elle est destinée à remplir un vide, ou à remplacer un *caput mortuum* qu'il est temps de rejeter du système.

Mais est-ce là un travail de simple praticien ? Faut-il prouver que les études pratiques doivent être éclairées par de fortes études de théorie et d'histoire ? Sans la théorie et l'histoire, au lieu d'examiner, on accepte aveuglément ; au lieu de coordonner, on entasse.

La prévision des modifications que doit subir en France le développement du droit national, en particulier du droit civil, doit, ce nous semble, inspirer le plus haut intérêt, un intérêt non-seulement spéculatif, mais pratique et politique, pour tous les travaux scientifiques et littéraires qui contribuent dans ce moment à ramener l'étude du droit dans les voies de la science. Nous n'hésitons pas à placer en première ligne ces leçons de philosophie et d'histoire que la sténographie répand dans toute la France et au dehors. Quoiqu'elles n'aient point le droit pour but spécial, elles ouvrent au jurisculte des vues si profondes et si lumineuses, elles lui font saisir des rapports si féconds, elles le mettent à même de faire sans peine de si heureuses applications, que nous les regardons comme une puissance auxiliaire de l'étude du droit proprement dit. Nous avons également applaudi aux travaux exégétiques dont s'est enrichie l'École de Droit de Paris, par les soins d'un savant professeur qui s'empessa de faire connaître les nouvelles sources du droit romain récemment découvertes, et d'appliquer, à ces textes nouveaux pour nous, sa forte dialectique et l'heureuse sagacité de son esprit¹. Enfin nous nous félicitons d'avoir à rendre compte d'un ouvrage très-propre, ce nous semble, à inspirer à la jeunesse cette même ardeur, pour l'histoire et la philosophie du droit, que M. Lermnier communique à ses jeunes auditeurs, en leur donnant, avec les formes chaleureuses de l'improvisation, ces leçons dont le livre que nous avons devant les yeux a été le premier résultat.

1. M. Ducaurroy.

M. Lerminier, en écrivant son *Introduction générale à l'Histoire du Droit*, a eu en vue un but spécial, celui de préparer à des études plus fortes et plus approfondies. Le livre est destiné à servir d'avant-goût, de *tentation au bien*. Il introduit à l'histoire du droit, dans ce sens que, par une revue rapide, il signale les principes fondamentaux et les points de vue les plus importants qui doivent servir de guide et de jalons à ceux qui se proposent d'entreprendre de vastes études historiques, en y apportant un esprit élevé et philosophique.

L'ouvrage, par sa nature, n'admettait guère d'idées neuves et originales. M. Lerminier n'y est qu'historien. Mais c'était une pensée heureuse que celle d'un livre de ce genre dans l'état actuel des études du droit en France, en Italie, et partout ailleurs, l'Allemagne, et peut-être les Pays-Bas exceptés. C'est une appréciation judicieuse d'une situation donnée, un projet frappant de sagesse, de prévoyance et d'à-propos ; et, il ne faut pas l'oublier, l'exécution en était difficile.

Car il y a toujours quelque chose de vague, d'indéterminé dans les formes d'un ouvrage tel que celui que M. Lerminier a conçu. Le but de l'auteur ne pouvant être atteint, ni par une histoire détaillée, ni par un tableau à grands traits et dépourvu de tout détail, de tout nom propre, l'esprit de l'écrivain flotte nécessairement entre deux termes très-éloignés l'un de l'autre, et ce n'est que par une rare habileté de tact qu'il peut se guider dans une marche où il court toujours le risque de dévier à droite ou à gauche. C'est là un désavantage inhérent à la nature même de ces travaux, et c'est à coup sûr faire preuve d'un beau talent et d'un jugement sain que de se montrer, dans un livre de ce genre, rapide sans obscurité, exact sans minuties, de savoir retrancher les détails sans être incomplet, et distribuer à cha-

que partie de l'ouvrage son lot avec mesure et équité.

Nous n'affirmerons pas que M. Lerminier, dans ce premier essai, ait rempli d'une manière absolument irréprochable toutes ces conditions. Mais il les a remplies de manière à atteindre sûrement le but qu'il se proposait ; il laisse peu à désirer, et ce peu est de nature à pouvoir être ajouté à son ouvrage, sans en altérer la nature ni la physionomie.

Une courte analyse expliquera notre pensée. Quel était le but du livre ? M. Lerminier nous l'a dit.

Qu'est-ce donc que cette Introduction, et quel dessein m'y suis-je proposé ? Réveiller le sentiment du droit, le distinguer nettement de la législation, présenter une théorie du droit positif qui concilie dans le sein de la jurisprudence la philosophie et l'histoire, et montre que le droit subsiste à la fois par l'élément philosophique et l'élément historique ; de ce point de vue, tracer une histoire rapide de la science en Europe depuis le douzième siècle... suivre la chronologie et les destinées de la jurisprudence ; ne m'arrêter qu'aux grandes écoles, ne signaler que les hommes puissans, raconter et critiquer tout ensemble les travaux qui furent féconds ; de ce tableau tirer des enseignemens et des conséquences, faire sortir des opinions dogmatiques du récit des faits, montrer, par l'inspection des mœurs et des monumens antérieurs, quelle est aujourd'hui notre tâche : voilà pour le fond¹.

Aussi M. Lerminier commence-t-il par considérer le droit dans sa nature abstraite et philosophique. Il cherche l'idée du droit dans la nature humaine et la conscience de l'homme.

Certes, si parmi les idées que porte l'esprit de l'homme, il en est une certaine, c'est l'idée du droit qui, à chaque instant, tombe en acte, rend d'elle-même à toute heure d'irrécusables témoignages, et constitue partout et sous tous les climats l'État et la société. Il y a dans cette sphère quelque chose de plus ferme et de plus stable qu'ailleurs ; tout y est plus réel, plus solide et plus positif².

1. Préface, p. xv, xvj. — 2. Ch. I, pag. 1-7.

L'idée du droit doit par conséquent se manifester inévitablement dans l'histoire, et s'y développer avec une éclatante énergie. « Constater cette existence éternelle « du droit dans la vie de l'homme et des peuples », tel est le sujet du deuxième chapitre de l'ouvrage. On comprend de soi-même qu'en voulant, dans quelques pages, faire toucher au doigt la réalité historique du droit, l'auteur n'a pu le faire que d'une manière très-rapide. Il a dû se borner à quelques esquisses de la vie sociale, considérée sous le rapport du droit. Une importante vérité est rappelée dans ce chapitre; c'est qu'il ne faut pas confondre le droit lui-même avec la législation qui en est l'expression, mais qui ne le constitue pas :

De la conscience humaine le droit a donc passé dans la réalité et l'application de l'histoire, et il s'y est montré d'abord sous la forme des mœurs, puis sous les formules de la législation. Nécessairement, ce qui est l'objet d'une pratique si active doit bientôt se réfléchir profondément dans la pensée de l'homme; aussi la théorie vient après la législation, la science après l'action¹.

Ainsi, le droit a une triple existence; il existe dans la conscience humaine, dans l'histoire et dans la science. De là ressort la notion complète du droit positif de chaque peuple. Association de principes universels et de maximes traditionnelles dans chaque pays, d'axiomes rationnels et d'adages politiques, le droit positif subsiste par des points dogmatiques où se combinent la justice absolue et la convenance nationale.

Deux élémens constituent par conséquent le droit positif, l'élément philosophique et l'élément historique. Il faut saisir ces deux élémens dans leur mélange pour avoir l'intelligence entière de la science. — Si on ne s'attachait qu'à l'intelligence des formules et des textes, qu'à

1. Ch. III, p. 16.

la forme dogmatique, prise seule, sans considération de sa nature et de sa base, on n'aurait que l'écorce du droit positif, on ne soupçonnerait pas tout ce que le véritable jurisconsulte peut trouver par l'analyse des fondemens de sa science.

Il y a donc une philosophie du droit, une histoire du droit, une dogmatique et une exégèse. Ce sont là les quatre grandes divisions de la science; toutes les autres s'y soumettent et y rentrent¹.

Tels sont les principes philosophiques adoptés par M. Lerminier. Son but est évidemment de coopérer à rasseoir l'étude du droit en France sur les bases d'une philosophie large, d'un spiritualisme qui embrasse tous les faits moraux de notre nature. Il s'agit de renouer la chaîne avec *l'Esprit des Lois*, en tenant compte cependant des progrès de la philosophie et de l'histoire. Sans doute les trois courts chapitres de M. Lerminier ne peuvent suffire à cette tâche, et telle n'a pas été, nous le croyons, sa pensée. Mais il réveille, il remue les esprits; il fait entrevoir, à une jeunesse avide de connaissances et d'études, tout ce qu'il y a par-delà les textes et les arrêts; il fait comprendre qu'elle n'a pas tout dit, cette philosophie qui n'a su être claire et facile qu'en se bornant à ne voir qu'un côté de notre nature; enfin en appelant la jeunesse aux études historiques, il lui prouve d'abord que ce n'est pas d'une vaine et stérile érudition qu'il lui propose de s'occuper.

M. Lerminier part de ces bases philosophiques pour esquisser l'histoire du droit, à dater de la rénovation de la science au douzième siècle; et d'abord l'école des glossateurs, qui commence à Irnérius et se termine par Accurse. Il rend justice à l'activité, à l'indépendance et à l'originalité de ces glossateurs qui ont été pendant long-temps

1. Pag. 20-25.

l'objet de sarcasmes bien ridicules. « Eh ! qu'importe, bon Dieu, qu'ils aient cru que la loi *Hortensia* venait du roi *Hortensius* ? » Ils n'ont pas moins été les auteurs d'un grand mouvement, mouvement commencé et soutenu par d'immenses travaux. L'esprit humain y a déployé une puissance dont n'ont pas approché, à beaucoup près, plusieurs des jurisconsultes postérieurs que nous admirons, et dont la gloire est due en grande partie aux heureuses circonstances où ils se trouvaient placés.

Peut-être M. Lerminier a-t-il porté un jugement trop favorable sur Accurse. On ne doit, ce nous semble, lui faire ni un titre de gloire ni un reproche de sa *glossa ordinaria*. C'est, au fond, une compilation, un résumé. Il n'y a plus cette vive empreinte d'originalité, cette audace, souvent heureuse, qui brille dans les écrits de ses prédécesseurs. Mais, d'un autre côté, le travail d'Accurse était une nécessité. Lorsqu'un principe créateur a porté ses fruits, lorsqu'il est épuisé, en attendant qu'un nouveau principe, qu'une forme nouvelle paraisse, on résume, on compile ; c'est une loi de notre nature. Accurse a été l'instrument de son temps, un instrument capable ; mais il est fort douteux qu'il ait vu dans son travail autre chose que la commodité d'un résumé, et que, tout en la remplissant, il ait bien compris sa mission.

M. Lerminier reconnaît avec raison que Bartole a été dans son siècle un homme puissant. Il essaya, en ce qui regarde la forme du moins, un premier pas au-delà des bornes de la première école. Il commença à écrire des commentaires.

Enfin, le quinzième siècle arrive, et l'école de droit « ne nous fournit aucun jurisconsulte dominant et enseignant son temps. » C'est encore une loi de l'esprit humain. Un grand mouvement, la découverte d'une route

nouvelle dans le domaine de la science, sont presque toujours précédés par une époque qui paraît une époque d'inaction, époque que M. Lerminier caractérise fort bien « d'époque de fermentation où tout s'ébauche et rien ne se fait ¹. »

C'était le seizième siècle qui se préparait par les travaux inaperçus du quinzième. Un Italien, Alciat, est encore le précurseur de la nouvelle ère; mais la science du droit passe de l'Italie en France. M. Lerminier, après quelques préliminaires sur la jurisprudence française, nous annonce ce jeune homme de vingt-cinq ans, qui, quinze ans environ après le séjour d'Alciat à Bourges, ouvrait à Toulouse un cours particulier sur les Institutes. Ce jeune homme était Cujas.

Qu'on se reporte aux idées qu'avaient alors les jurisconsultes sur le droit romain... A leurs yeux, le *corpus juris* était comme un code de lois, une législation homogène qu'il fallait étudier telle que le temps l'avait faite..... Que fait Cujas? En face de Tribonien, qui a tout altéré, les principes de la science, l'histoire des antiquités, la philosophie des jurisconsultes..... Cujas conçut le hardi dessein de recréer tout ce que le ministre de Justinien avait aboli; il entreprit, en réunissant tant de fragmens épars, d'évoquer, pour ainsi dire, de ressusciter les jurisconsultes de l'ancienne Rome; il comprit d'un seul coup que chaque jurisconsulte, dont Justinien nous offrait les membres dispersés, représentait un système... qu'il fallait recomposer le droit romain, homme à homme, en s'attachant à chaque jurisconsulte pris à part. C'est pourquoi il annota Ulpien et Paul, se mit à commenter Africain, et restaura Papinien. Résolu de retrouver autant que possible les lois de l'ancienne Rome dans leur sincérité historique, sans mélange d'idées étrangères, Cujas est un vrai Romain..... Il porte dans l'étude d'une législation à la fois morte et en vigueur, la vue désintéressée et l'imagination d'un historien et d'un artiste.... Il s'est fait le véritable fondateur de l'étude historique du droit; c'est de lui que procède l'école historique allemande en ce qui touche le droit romain ².

1. Page 34. — 2. Pag. 43-44.

C'est ainsi que M. Lerminier caractérise le talent de Cujas et la nature de ses travaux. Ce morceau donne une juste idée de la manière de l'auteur. Cette manière est large ; il voit les évènements et les hommes d'en-haut ; il s'attache à saisir en toutes choses les caractères essentiels, distinctifs, dominans, et il ne les manque pas. C'était le seul moyen d'accomplir avec succès la tâche difficile qu'il s'est imposée. Qu'il s'empare d'un ouvrage savant ou d'un ouvrage philosophique, toujours saisit-il d'une main ferme le principe essentiel ; les accessoires, les détails, ne le lui font jamais perdre de vue ; et son style rapide, animé, conservant encore quelque chose des allures franches et hardies de l'improvisation, met en évidence les points capitaux qu'il signale, et laisse des traces durables dans l'esprit du lecteur.

Cujas éleva l'exégèse historique à sa plus grande hauteur ; Doneau, son adversaire, penseur profond, logicien infatigable, fut le modèle de la méthode dogmatique appliquée aux textes.

Le droit français reçut au seizième siècle une impulsion analogue à celle qu'avait reçue le droit romain. Dumoulin est à la tête de l'école du droit français, et c'est sous la main du chancelier de l'Hôpital que la science du droit français se traduit en législation¹.

« Le seizième siècle, où tout éclatait pour se développer, religion, politique, jurisprudence, littérature, philosophie.... devait avoir une autre philosophie politique que celle de Machiavel². » C'est Bodin qui, par son livre *de la République*, fut, au seizième siècle, le créateur de la science politique. M. Lerminier fait très-bien ressortir l'incertitude de la méthode de Bodin, les essais heureux et les écarts de cet esprit vaste mais confus, libre et superstitieux à la fois, qui, à une intelli-

1. Pag. 47-57. — 2. Pag. 59.

gence vive et saine de l'histoire, alliait une sorte de panthéisme mystique et rêveur¹. M. Lerminier a fait plus : il nous a donné une analyse assez détaillée de deux des ouvrages de Bodin, en particulier de sa *République*. Il lui a consacré plus de trente pages. C'est peut-être trop pour Bodin, dans une *Introduction à l'Histoire du droit* de 300 pages en tout.

Nous ne ferons pas la même observation au sujet de Grotius. Il importait de faire connaître avec quelque détail un livre que l'Europe reçut avec vénération et enthousiasme, qui fut le fondement d'une science nouvelle, de la science *du droit naturel et des gens*, qu'on enseigna dans toutes les universités, que l'on imprima et commenta comme un ancien², un livre enfin qui, aujourd'hui encore, est l'objet d'éloges et de critiques également exagérées. M. Lerminier l'a, ce nous semble, jugé avec impartialité :

Si l'on demande quels résultats positifs la science du droit philosophique doit aujourd'hui à Grotius, on serait embarrassé de les montrer ; mais, dans son siècle, il a imprimé une impulsion puissante à la jurisprudence, a posé le premier la question du droit naturel, l'a séparée nettement de la théologie ; enfin, le premier, il a tenté une philosophie générale du droit. Voilà pour la philosophie du droit. Quant à la science du droit des gens, son livre fut le manuel des publicistes, des ministres et des rois³.

Ce n'est pas sans une sorte de remords que nous nous permettons de donner un extrait si maigre et si sec du livre de M. Lerminier. Concis, rapide, réduit au pur nécessaire, on ne peut l'extraire qu'en le défigurant complètement. Le courage nous manque pour traiter de la sorte ses beaux chapitres sur Leibnitz, sur Vico, sur Montesquieu, et ceux où il expose les doc-

1. Page 60. — 2. Page 125. — 3. Ibid.

trines de Kant, considéré sous les rapports moraux et juridiques, l'avènement de l'école historique, et les principes de la nouvelle école philosophique, dont Hegel a fourni les principes que Gans a essayé le premier d'appliquer aux matières de droit. Pour ne pas trahir la pensée de l'auteur, il faudrait presque le transcrire, ce qui dépasserait de beaucoup les bornes de cet article.

Ce que nous en avons dit suffit pour montrer comment M. Lerminier a rattaché, aux doctrines qu'il a exposées au commencement de son livre, les diverses parties de son tableau historique et philosophique. Après avoir indiqué les branches entre lesquelles se partage la science complète du droit, il montre comment d'âge en âge, chez les diverses nations, chacune de ces branches a été cultivée; comment, à mesure que l'horizon de l'esprit humain s'étendait par le progrès général des lumières, paraissait une nouvelle branche de la science du droit; comment enfin, aujourd'hui que la raison a pleinement revendiqué sa liberté absolue, la science du droit s'efforce à tout prix de se développer sous toutes ses formes, et appelle également à son secours l'exégèse et la dogmatique, la philosophie et l'histoire.

Nous ne doutons point du succès de l'ouvrage de M. Lerminier. La jeunesse y trouvera à la fois un guide et un stimulant. L'auteur sera sans doute appelé à revoir son travail pour une nouvelle publication. Peut-être trouvera-t-il alors quelque chose à retrancher, et sentira-t-il la convenance de remplir quelques lacunes. Nous nous permettons, en finissant, de lui présenter quelques observations.

La rapidité de sa marche a, ce nous semble, laissé un peu d'obscurité dans quelques passages de ses expositions philosophiques, et un peu de vague dans quelques indications historiques. Ainsi, il est dit quelque part que Jacques Godefroy publia une savante édition du *Code*

Théodosien. Beaucoup de lecteurs ne songeront qu'à une édition très-correcte et avec un grand nombre de variantes, nullement au vaste et beau commentaire de Godefroi.

M. Lerminier n'a parlé ni de Hobbes ni de plusieurs autres philosophes dont les doctrines ont cependant exercé une influence sur l'esprit des jurisconsultes, soit dans la sphère du droit public, soit dans celle du droit privé. Nous ne savons si le motif qu'il en donne dans la note à la page 259, où il déclare ne pas vouloir s'arrêter aux philosophes qui n'ont point exercé d'influence sur la science du droit proprement dit, sera jugé suffisant, surtout relativement à Hobbes, à Rousseau et à plusieurs autres. M. Lerminier a fort bien expliqué comment Puffendorf, placé entre Grotius et Hobbes, a mal lu Grotius, mal lu Hobbes, et les a mêlés tous les deux. Mais cette explication suppose dans le lecteur la connaissance des principes de Hobbes comme de ceux de Grotius.

Mais la lacune qu'il importe le plus, ce nous semble, de faire disparaître, est celle qui résulte du silence presque complet que l'auteur a gardé sur le droit féodal et sur le droit canon. Nous sommes une combinaison de trois éléments, l'élément romain, l'élément féodal, fondus et modifiés sous l'action du christianisme. La société féodale a eu ses mœurs, ses coutumes, sa littérature, son droit : il en est de même de la société ecclésiastique. Ainsi, trois droits divers se sont trouvés en présence, le droit romain, le droit féodal et le droit canon. Chacun a voulu s'emparer de la société tout entière; nul n'y a réussi, précisément parce que la société n'était pas homogène. Dans cette lutte, cependant, chacun de ces droits a plus ou moins modifié les autres : chacun a exercé une influence et sur la politique, et sur le dogme, et sur l'esprit des jurisconsultes. La loi civile a influé sur les opinions du canoniste, le droit canon sur celles du *civiliste*.

L'un et l'autre, sur maintes questions, auraient opiné différemment si le droit romain ou le droit canon eût été absolument inconnu. A mesure que les élémens sociaux, sous l'action de la civilisation et de la raison qui s'émancipa au seizième et au dix-septième siècle, tendaient vers l'unité, ou en d'autres termes, à mesure que l'égalité civile faisait des progrès, les élémens du droit tendaient aussi nécessairement vers l'unité. Ce fut alors que l'élément philosophique commença à déployer son action, non-seulement dans la spéculation, mais dans la pratique. C'était une nouvelle force sociale qui cherchait sa place, et ne pouvait pas ne pas produire des effets extérieurs et sensibles.

Ainsi, il y a une histoire du droit romain, une histoire du droit féodal, une histoire du droit canon, enfin l'histoire de leur influence réciproque, et celle de leur fusion sous l'action de la civilisation et de la liberté, d'où est né le droit philosophique ou universel.

Loin de nous la pensée que M. Lerminier dût nous donner de nombreux détails sur les travaux faits en droit féodal et en droit ecclésiastique. Le droit romain et le droit philosophique formaient nécessairement la partie essentielle de son ouvrage. Mais un ou deux chapitres sur les autres élémens du droit européen, où l'on s'occuperait surtout d'expliquer l'influence générale de ces élémens, leur affaiblissement successif sous l'action de la civilisation, et par là le triomphe du droit philosophique, nous paraîtraient compléter le tableau de la marche de la société et des esprits en ce qui touche le droit. Le parallélisme, qui doit nécessairement exister entre les progrès d'une société et ceux de son droit, serait, ce nous semble, encore plus manifeste et frappant.

VII.

TABLEAU HISTORIQUE ET CRITIQUE DE LA POÉSIE FRANÇAISE ET DU THÉÂTRE FRANÇAIS AU XVI^e SIÈCLE, par C. H. SAINTE-BEUVE. 1 vol. in-8°. 7 fr. Paris, Sautlet et comp., Alex. Mesnier, place de la Bourse,

L'OUVRAGE de M. Sainte-Beuve sur le seizième siècle a obtenu un succès mérité. On a été justement frappé de la vivacité, de la finesse d'intelligence, de l'abondance de vues qui animent cette étude de la poésie avant Corneille. Mais il y a deux parties distinctes dans ce livre; l'une est un modèle de critique, d'un genre de critique très-rare même de nos jours, savante et vive à la fois, pleine d'un enthousiasme qui n'ôte rien à la sagacité. L'autre partie est plus systématique; elle est destinée à protéger les efforts d'une société de jeunes écrivains qui méditent ni plus ni moins qu'une révolution, ou plutôt une contre-révolution dans notre littérature. A ce titre, il est permis d'y rattacher quelques objections aux essais de cette nouvelle école.

Toutes les innovations qu'elle a mises en pratique et qu'elle a établies en théories se peuvent réduire à deux points principaux. Quant à la forme, le retour au vers plus plein, selon eux, plus harmonieux, plus flexible de Ronsard ou de ses contemporains; quant au fond, l'imitation de l'Angleterre et de l'Allemagne. Il est bien entendu que ce dernier point de doctrine littéraire se montre surtout dans la pratique, et qu'il est un peu déguisé dans les poétiques nouvelles qui nous ont été données en forme de préfaces, à la tête du drame de *Cromwel*, par exemple. Mais si bien déguisé qu'il soit, il n'est pas possible de méconnaître que la théorie est rédigée d'après Shakspeare ou Schiller. Ainsi, ce qu'on nous prêche c'est

une réforme; l'Allemagne de nos jours, et pour le passé la France et l'Angleterre du seizième siècle, voilà nos modèles.

Par malheur, il semble qu'il y a dans les lois qui président au développement de l'esprit des nations des obstacles insurmontables à ce genre d'entreprise : peut-être aussi sommes-nous dans l'erreur. Au jour de ses succès, la nouvelle école pourrait bien, en déchirant nos critiques, nous dire comme Scipion : *montons au Capitole*. En attendant, nous lui soumettons nos doutes.

Dans le monde intellectuel, comme dans le monde de l'histoire, chaque peuple remplit un rôle particulier, concourt pour sa part à l'exécution d'un plan que nous ignorons, mais de l'existence duquel il n'est pas possible de douter. Chaque peuple est comme chargé de mettre en lumière une certaine face de la vérité, et les diverses époques de sa littérature ne sont que des formes de plus en plus précises de ces idées qu'il a mission de développer. Ce qu'on nomme le génie d'un peuple, le caractère permanent qui se retrouve sous tous les accidens de son perfectionnement, c'est l'instinct même de ces vérités, ou, pour mieux dire, de cette portion de la vérité. La langue dont il se sert est comme un instrument assorti au travail qu'il doit accomplir, instrument perfectible qui suit le progrès du génie national, et qui a pourtant, comme lui aussi, quelque chose qui ne périt qu'avec la nation.

Ainsi, l'on doit retrouver, dans l'histoire littéraire de toute nation, un caractère qui ne passe point, et qui a empreint de tout temps ses productions, une langue dont les procédés généraux sont en harmonie avec ce caractère national, puis des transformations successives conformes à la loi de perfectionnement qui pousse l'humanité tout entière; en un mot, dans le génie et dans la langue une portion immuable, et une portion qui passe de siècle en siècle pour ne plus revenir, comme l'arbre qui élève son

front d'année en année, et livre chaque hiver ses feuilles au vent, qui les emporte pour toujours.

Dès lors, revenir aux procédés d'une langue qui a passé, vouloir ressusciter des formes de langage qui sont tombées dans l'oubli, ou bien encore prétendre faire entrer de vive force le génie d'une nation étrangère dans la littérature nationale, l'entreprise est pour le moins hardie. Elle l'est plus encore quand, au lieu de faire ces choses une à une, on essaie de les imposer toutes à la fois, d'encadrer, à l'usage de la France du dix-neuvième siècle, les inspirations de la poésie étrangère dans la coupe des vers du seizième siècle. Il y a là des contradictions de toutes les sortes, des violations de toutes les lois qui président aux progrès littéraires d'une nation.

Une langue universelle a été long-temps rêvée par les savans. Si elle était possible et qu'elle vînt à s'imposer au monde, elle aurait tout au moins pour résultat de faire disparaître toutes les modifications délicates de la pensée qui, après tout, font sa force et sa grace. A quoi bon alors cette diversité d'esprit qui distingue un peuple d'un autre; ces idiomes, qui réfléchissent, pour ainsi dire, dans leur vocabulaire et leur syntaxe, la nature intellectuelle du peuple qui les emploie; ces mots brillans à eux seuls des couleurs de l'imagination nationale? Tout cet appareil, si habilement combiné, ne signifie-t-il pas que chaque littérature a une œuvre à part à accomplir; que chacune est chargée de montrer, dans toutes ses nuances, avec tous les secrets de sa grammaire, tous les instincts du caractère national, tel ou tel ordre d'idées? C'est dans ce sens, j'imagine, que Charles-Quint disait d'un homme qui savait trois langues qu'il valait trois hommes; c'est au même titre qu'une traduction rigoureusement fidèle ne s'est jamais vue: on a beau tourner, retourner, assouplir les mots et les phrases devant certaines difficultés; la pensée est attachée dans les

liens mystérieux de la langue natale, à peu près comme l'âme est attachée au corps, sans qu'on puisse dire comment; séparez l'un de l'autre, que vous reste-t-il? En effet, un peuple ne peut ni dire ni savoir tout, car son langage se refuse à l'en instruire; il est comme enfermé dans des limites infranchissables; dans la musique militaire des Russes, un musicien joue un *fa*, l'autre un *ré*; un homme ne joue jamais que la même note. Il y a quelque chose de pareil dans la multiplicité des langues: à l'une le *fa*, à l'autre le *ré*; si elles sortent de là, elles jouent faux. L'harmonie est dans le tout; et pour bien comprendre l'humanité, peut-être faudrait-il savoir toutes les langues. La Providence a mesuré et la faiblesse humaine et l'étendue, la diversité des faces de la vérité; elles les a divisées entre les nations; chacune arrive au même but par des chemins divers. C'est ainsi que, dans les grandes questions qui touchent à la destinée de l'homme, chaque faculté de l'esprit, prise à part, trouve une même solution: le bon sens droit et simple, la logique la plus ferme; l'imagination la plus poétique arrivent au même point sans s'être jamais rencontrés sur leur route.

Ce qui est vrai de peuple à peuple est également vrai, sous certain point de vue, de siècle à siècle chez le même peuple. En avançant dans la route où leur instinct les pousse, les hommes voient l'horizon s'étendre; leur pensée grandit; elle a besoin dès lors de se manifester sous d'autres formes, elle modifie l'idiome qui est son interprète. Mais remarquez que cela se fait, non pas de propos délibéré, avec préméditation, avec un art qui a ses règles, mais par la force des choses. La pensée nouvelle ne peut pas emprunter d'expression ailleurs, car où trouverait-elle quelque chose qui répondit à ce qui était inconnu jusqu'alors? Retournera-t-on à des formes abandonnées? rajeunira-t-on d'anciennes tour-

nures? Mais ce qui est mort en ce genre est bien mort, ou bien il faut nier le rapport secret mais intime du langage à la pensée, du fond à la forme? Demanderait-on du secours aux langues étrangères? Mais l'obstacle est le même; elles sont impuissantes à exprimer ce pour quoi elles n'ont pas été préparées. Comment donc s'y prendre? Laisser faire la nécessité, qui est aussi un grand grammairien quand on la laisse faire toute seule. Si on veut voir comment la chose se passe, il n'y a qu'à prendre deux éditions du Dictionnaire de l'Académie à quarante ans de distance, qu'à ouvrir un volume de Fénelon, puis un volume de Rousseau. C'est l'œuvre de la nature toute seule. Pour trois ou quatre mots inventés à dessein, et qui ne passent qu'avec des peines infinies, voyez comme la force du temps altère et modifie habilement et les tournures et le sens des mots pour les mettre en harmonie avec les idées. Un siècle et demi à peine s'est écoulé, et il faut déjà des commentaires pour bien entendre Molière. Mais tout en l'admirant, ne regrettons point cette belle langue que parlait le grand siècle, et qui déjà s'est tant modifiée: après quelques années de crise, le langage vient s'offrir plus souple et plus ferme à des idées plus élevées et plus étendues. Il n'y a que les nations en décadence qui voient dégénérer leur langue, parce que leur rôle est fini sur la terre.

Reste un dernier emprunt à faire aux siècles passés ou aux étrangers, c'est la coupe de leurs vers, le rythme de leur poésie, toute cette partie à demi musicale qui tient à la fois à l'imagination et à la délicatesse de l'oreille. Ici encore s'élève une barrière qu'on ne peut franchir, tant est intraitable cette obligation d'être de son temps et de son pays.

En poésie, il faut en convenir, le progrès, ou pour être un moment d'accord avec tout le monde, le changement est plus lent, mais ce n'est assurément pas une

raison pour retourner en arrière. Chez les nations où la poésie est restée long-temps peu populaire, tant qu'elle n'a été qu'une œuvre de cabinet à l'usage des curieux, il lui a été possible de se soustraire à ce mouvement qui précipite en avant tout ce qui se montre au grand jour. Mais plus les arts d'imagination deviennent populaires, plus ils subissent de métamorphoses; il faut qu'ils aillent au pas avec le reste. Le public veut que tout se monte à son diapason; après avoir imposé les idées, il impose le langage, puis il s'en prend au mécanisme de l'art, à tout ce qu'on croirait seulement le secret des gens du métier. Au dix-huitième siècle, déjà la coupe monotone de nos vers fatiguait l'oreille, et ne trouvant pas mieux alors, on disait du moins par mauvaise humeur, *beau comme de la prose*. Il faudra donc que la poésie se creuse d'autres moules; mais ce ne sera pas au seizième siècle qu'elle ira les demander. Quand la poésie est populaire, le mécanisme du vers, dans la secrète industrie de sa construction, doit représenter aussi l'état du peuple qui s'en sert, la délicatesse de son organisation, les formes de ses conceptions. Le rythme des vers est dans le même rapport avec la pensée poétique que la musique avec les paroles. Qu'on essaie de faire aller convenablement ensemble une pièce de Quinault et la musique de Rossini. Le rythme sur lequel se déroulait la pensée de Pindare, c'est le mouvement de cette pensée qui le lui inspirait; quand vous verrez rouler des chars aux jeux olympiques, quand vous serez comme enivré de ce soleil, de ces acclamations, de la joie des vainqueurs, du frémissement des chevaux, alors il ne vous manquera, pour prendre la forme des vers de Pindare, que l'oreille délicate des Grecs et leur langue. Autrement c'est vouloir un air qui aille à toutes les chansons.

Il faut le dire; d'habiles critiques ont prétendu que, tout en faisant une part raisonnable à la perfectibilité,

il fallait en excepter les arts d'imagination ; qu'en ce genre, des peuples plus jeunes pouvaient avoir rêvé mieux que nous n'inventerons jamais ; que le type du beau s'est révélé tout d'abord à quelques nations privilégiées, alors que l'homme se souvenait encore du ciel pour ainsi dire, et que la terre ne venait que d'en être séparée :

Seductaque nuper ab alto
Æthere cognati retinebat semina cœli.

Que c'est vers ces images pleines de vie et de naïveté qu'il faut sans cesse tourner les yeux ; que tout en restant fidèle aux pensées plus sérieuses des temps modernes, il faut les teindre des heureuses couleurs de l'antiquité, en un mot, animer la statue de l'Apollon du Belvédère, de l'esprit plus sévère et plus profond de notre âge. C'est ce qui a été tenté par André Chénier ; Ronsard aussi l'a voulu, et la jeune école alors n'aura plus grand reproche à se faire, sur ce point-là du moins. Tout au plus on pourrait lui dire : il vaudrait mieux remonter à la source, calquer Pindare au lieu de Chénier, Horace au lieu de Ronsard. L'imitation serait plus près du modèle.

Mais on a quelque peine à se rendre à cette idée quand on songe à ce qu'est l'imagination, et aux lois qui la gouvernent. La psychologie nous le montre ; l'imagination, avec ses airs d'indépendance et de caprice, est de toutes nos facultés celle qui dépend le plus des autres. C'est elle à la vérité qui évoque les images, qui fait tout à coup sortir de ses rêves l'ensemble d'un vaste tableau ; musique, forme de vers, rythme, harmonie, elle a sa part dans tout et la part la plus grande. Mais de quels élémens fait-elle naître tout cela ? Des sensations, des souvenirs de la vie, de l'aspect des lieux qu'on habite, des idées qui dominent le temps où l'on vit, des croyances

religieuses qu'on partage ; il se fait dans l'esprit une combinaison mystérieuse de tous ces élémens ; et du tumulte des souvenirs sortent de nouvelles créations qui les rappellent sans leur ressembler ; l'imagination n'invente rien à vrai dire ; elle est comme la résultante de toutes les autres facultés modifiées par l'état d'un peuple, et l'organisation particulière de l'individu ; or, vouloir que, secouant cette loi, au lieu de se laisser aller à sa nature, on s'inspire d'un passé avec lequel on n'a plus de sympathie, c'est attacher un vivant à un mort.

L'imagination, reflet magique de la réalité, dans le sens profond de ce mot, ne serait plus que l'ombre d'une ombre, si elle allait demander des lois à ces hommes, quels qu'ils soient, qui ont passé, eux et leurs passions, et leurs idées, et leurs croyances. Que la conception générale d'un drame, que la construction du vers, l'artifice des tournures d'une langue soit donc, ou le résultat d'un calcul savant et prémédité, ou, ce qui est plus simple à croire, l'œuvre spontanée de l'imagination qui met en harmonie le fond et la forme, rien de tout cela n'échappe à la loi de progression.

Une restriction est nécessaire toutefois. Le caractère commun à tous les temps comme à tous les hommes, c'est l'humanité. Ce sont les traits généraux de l'humanité qui sont le lien commun entre les littératures. A ce titre elles peuvent se faire des emprunts. Les traits énergiques et simples des grandes passions, l'expression forte et naturelle des sentimens primitifs communs à tous, ou de quelques vérités générales qui dominent tout dans tous les temps ; voilà ce que les littératures anciennes ont légitimement imposé aux littératures modernes. Premières nées dans le monde, elles ont dit avec simplicité et vérité ce qu'on ne peut plus dire mieux après elle. Mais à ce point le cercle de l'imitation se resserre tellement qu'il n'y a plus matière à se disputer. Ce que veut s'approprier

l'imitation, c'est le caractère original d'une nation, et c'est cette originalité qui ne se laisse point arracher des lieux où elle est née.

L'étude des littératures étrangères contemporaines a aussi son utilité : c'est de réveiller le génie national. Quand ils n'apportent à cette étude ni dédain ni hostilité, les esprits originaux en deviennent plus féconds, mais seulement en vertu de cette loi de l'intelligence qui fait qu'une idée éveille une autre idée souvent opposée à la première, ou qui du moins n'a avec cette première aucun rapport visible. Que dirai-je ? c'est comme le son de la trompette qui donnait à Saunderson l'idée de la pourpre, comme quelques notes d'une musique bizarre font passer devant nos yeux mille scènes qui n'ont aucune ressemblance saisissable avec ces sons.

Ainsi, le génie particulier d'un peuple, et les pas qu'il a déjà faits dans la carrière qui lui est assignée, voilà ce qui doit déterminer le caractère de sa littérature. La postérité l'entend si bien ainsi qu'en dépit de l'engouement de quelques coteries contemporaines, elle ne se souvient que de ceux qui ont été fidèles à l'esprit de leur nation et de leur temps ; tous les efforts d'imitation, tous les caprices de la bizarrerie, tout cela s'oublie vite en dépit du talent qu'on y peut déployer. En France, Rabelais et Montaigne au seizième siècle, Corneille, Molière, Pascal, au dix-septième, Voltaire et Rousseau, expression diverse, mais également vive de leur époque au dix-huitième, ces noms-là sont sûrs de la gloire. Ils sont les images impérissables et du génie de leur pays, et aussi des siècles qui sont passés sans retour.

Quel est donc ce caractère de l'esprit français qui ne passe point au milieu de toutes les transformations nécessaires d'une littérature. On l'a dit souvent, précisément parce qu'on le sentait toujours, c'est le bon sens. Il domine à toutes les époques, de Rabelais à Voltaire, des

Trouvères à Racine. Il faut s'entendre toutefois : dire que le bon sens est le fond de la nature française, ce n'est pas dire que les autres peuples soient frappés de déraison ; ce bon sens se compose d'un heureux équilibre de facultés, d'une certaine harmonie dans l'ensemble des dons de l'intelligence ; c'est peut-être un obstacle pour s'élever à tel ou tel ordre de beautés, comme c'est une garantie contre beaucoup d'égaremens. Jamais l'imagination ne prend assez d'empire pour faire oublier la réalité ; jamais la logique n'emporte assez loin pour qu'on la prenne au sérieux une fois qu'elle dément ce qui paraît raisonnable à l'instinct ; jamais non plus le cynisme ne se montre sans qu'aussitôt le besoin de l'élégance, c'est-à-dire l'imagination, ne le force au moins à se déguiser. L'idéalisme pur ne se serait point hasardé en France à découvert ; la *Stella* de Goëthe n'y eût été accueillie que par des sifflets ; le matérialisme brutal des Jacobins a fait tant d'horreur qu'on a presque revu avec joie ce clergé de France qui revenait avec le despotisme de Bonaparte. Une raison fine, élégante et moqueuse, préside à l'ensemble de la civilisation ; mélange de force et de mesure, d'audace et de retenue, de calcul et d'entraînement.

Le symptôme d'une pareille disposition c'est la moquerie. Un peuple, en effet, n'est moqueur que parce qu'il y a de la mesure et de l'harmonie dans ses facultés. Il parodie tout, parce qu'il saisit à l'instant la moindre dissonance, et que son oreille délicate en est blessée. Il comprend tout, se prête à tout pour quelques momens, selon la faculté qu'on met en jeu la première ; il pleure au mélodrame, puis le sentiment vif et délicat du vrai le ressaisit bientôt, et il se moque. Diderot, assistant à un mauvais sermon bien pathétique, fondait en larmes à la voix du prédicateur, et en même temps, battant du pied de colère, il criait : « Ah ! l'imbécile ! » C'est l'esprit fran-

çais en action. Un besoin de satisfaire à la fois toutes les facultés, sans permettre jamais long-temps à l'une d'empiéter sur l'autre.

Mais, à côté de ce trait indestructible qui marque toutes les époques de sa carrière intellectuelle, combien de changemens se sont opérés par la force du temps ! Rousseau, dit-on, a imité Montaigne. Il serait plus vrai de dire que les idées de Montaigne ont suscité les idées de Rousseau. Il arrive d'un siècle à l'autre ce qui est arrivé à la surface de notre globe, selon quelques géologues ; des débris d'une race inférieure, il sort des êtres plus parfaits ; c'est la même substance, mais transformée suivant le secret d'en-haut. Cherchez dans Rousseau les idées de Montaigne ; à la place de ce style tout plein de désordre, de vivacité capricieuse, écoutez cette langue sévère et animée d'un feu contenu, ces mots précis, ces formes savamment disposées comme une armée en bataille ; et puis, au lieu de ces idées jetées au hasard, de ces chapitres où rien ne tient, et qui sont dictés par une sorte de raison spirituelle, vive, mais décousue, au lieu du mouvement de cette imagination fantasque, voyez cette façon audacieuse et savante de généraliser, cette logique si ferme qui serre les pensées comme un faisceau d'armes, je ne sais quoi de menaçant dans cette parole si mesurée qui ressemble à un bruit lointain, présage des révolutions. Ce n'est pas tant encore les hommes que les temps qui diffèrent. Les évènements ont marché, et avec eux les idées et les mots, et toutes les formes du langage ont subi la même loi. On entend regretter souvent les mots expressifs, les tournures heureuses de notre moyen âge. On oublie que le temps ne laisse en arrière que ce qui ne peut plus servir. Prenez tel mot qu'il vous plaira qui a passé et qui semble si regrettable ; on verra toujours qu'il n'a péri que parce qu'il ne représente plus rien de ce qui est : *chevaucher*, par exemple, tant redemandé

par tous les amateurs de la vieille langue, pourquoi l'avons-nous perdu? Parce qu'il emportait avec lui l'idée des courses aventureuses du moyen âge, où l'on cherchait les grands coups de lance par monts et par vaux. Il rappelait la chevalerie, il a péri avec elle, avec les vieux donjons. Le *doux nenni* s'en est allé avec la condition un peu niaise des jolies châtelaines. Quand J. B. Rousseau a voulu ressusciter le style de Marot, Voltaire, avec son tact si sûr, s'en est moqué sans pitié. Il est arrivé de nos jours à un homme d'un grand talent de rédiger des pamphlets étincelans de verve et de bon sens dans la langue du seizième siècle, et pour cela seul, ils n'auront pas la place qu'ils auraient tenue à quelque distance de Pascal. On peut regretter le langage et la forme des vers de Dubellay ou de Villon; mais il faut en dire, comme ce dernier de toutes les belles dames dont il déplorait la perte :

Où sont les neiges d'Antan?

Passées pour ne plus revenir.

Nous n'ignorons pas ce que l'histoire répète à toutes ses pages. Les révolutions que nous combattons se sont plus d'une fois accomplies dans le monde. Des peuples se sont mêlés à d'autres peuples, des idiomes profondément divers se sont fondus l'un dans l'autre, le génie du Nord s'est uni au génie du monde Romain; les langues que nous parlons sont des débris de plusieurs autres langues. Mais sérieusement comment cela est-il arrivé? Par la conquête, par l'invasion, par des luttes où le sang a coulé durant des siècles, par l'apparition d'une religion nouvelle qui a lié tout ce qui se serait brisé sans elle, enfin par des bouleversemens qu'assurément la nouvelle école ne prétend pas recommencer. Quand elle aura la lourde épée de Clovis à jeter dans la balance, ou quand

elle aura battu les Saxons à Hastings, nous songerons à lui faire d'autres concessions.

Mais tant que les nations suivent naturellement le cours de leurs destinées, elles sont soumises aux lois que nous examinons tout à l'heure. Or, il est bien vrai que la France a vu une révolution prodigieuse, mais cette révolution est toute dans le sens du génie national, car c'est la France qui a voulu la révolution. Il est arrivé précisément que le trait original s'est dessiné avec plus de relief, et nous avons réalisé dans nos institutions une partie de ce que le dix-huitième siècle avait exposé dans ses livres; non pas complètement, car, siècle nouveau, nous avons aussi nos amendemens à faire; mais nous n'avons point rompu avec le passé, nous l'avons continué et perfectionné. Les théories d'une époque deviennent la pratique de l'époque suivante, c'est toujours le même esprit. La France a cinquante ans de plus, voilà tout.

Avançons dans les applications; voyons les différences profondes qui séparent les nations, qui nous séparent des étrangers. Il y a moins d'un siècle que l'Allemagne a pris son rang dans le monde intellectuel. Jusqu'alors, du moins, la renommée de ses écrivains n'avait point passé le Rhin: il en est autrement aujourd'hui; mais jeune, inquiète, ses chefs-d'œuvre littéraires ne sont encore que des essais; sa langue est un mélange de la liberté savante des constructions grecques et latines, et du vague un peu solennel qui est dans l'esprit de la nation. Son immense vocabulaire abonde en mots que nous appellerions synonymes, mais dont les nuances se perdent dans une subtilité de sens souvent insaisissable. A quelques exceptions près; exceptions dont il serait facile de trouver l'explication, tout ce qui nous vient de l'Allemagne, en fait de littérature, est là pour prouver s'il est vrai qu'une langue n'est qu'une forme du génie de ceux qui la parlent. Les livres des Allemands sont des

mines d'idées ingénieuses, d'aperçus fins, de vues spirituelles, mais qui vont toutes se perdre dans une sorte de vapeur incertaine. Rien n'est précis, aucun contour n'est arrêté. On dirait une nation qui fait pour l'avenir un travail préparatoire, qui jette des notes, qui prodigue les idées encore confuses que d'autres mettront en ordre. Peut-être est-ce la destinée des générations qui suivront sur cette terre féconde. En tout cas, l'intelligence complète de tous ces papiers de famille, il n'y a que leurs fils qui pourront l'avoir.

Si l'on s'est arrêté quelquefois à examiner le jeu et les procédés des intelligences, on a été frappé d'une différence qui les sépare en deux classes distinctes. Il y a des esprits qui vont de l'image à la pensée, de la forme au fond; ou plutôt leurs idées sont l'explication des images qui passent incessamment sous leurs yeux; ils raisonnent enfin intérieurement par figures; quelque rigueur extérieure qu'ils mettent dans la suite de leurs déductions, on sent toujours que l'imagination a suggéré le fond. Ce sont des métaphores arrangées en raisonnement. Chose bizarre; cette façon d'aller, toute périlleuse qu'elle est, ne conduit pas toujours à l'erreur. C'est qu'il y a, entre le monde extérieur et le monde des idées, un rapport symbolique que nous ne saisissons pas toujours; mais qui est réel toutefois. Toutes les figures, ce que nous appelons des tropes ou grammairaire, déposent de ce rapport. Si l'homme n'avait pas vu confusément que les phénomènes du monde matériel sont comme une image du monde moral, il n'aurait jamais dit : *le feu de la colère, l'élevation des idées*. Hippolyte ne dirait pas :

Le jour n'est pas plus pur que le fond de mon cœur.

Toute une portion de la poésie n'est pas autre chose

que la tentative d'expliquer les sentimens moraux, les idées par des images. Mais il faut en user sobrement, on ne va pas loin sur ce chemin sans trébucher. Goëthe, dans son drame de *Faust*, fait dire à Méphistophélès : *Ne jouons pas avec une figure*. A part deux ou trois esprits supérieurs, le conseil est bon à donner à l'Allemagne. Une autre classe d'esprits procède plus simplement ; l'idée leur est suggérée par la contemplation directe des choses. La raison trouve d'abord ce que l'imagination peut colorer après, mais le point de départ est à l'extrémité opposée. Racine écrivait en prose bien sèche le canevas de ses tragédies ; il ne serait pas bien étonnant qu'un Allemand jetât sous forme d'ode le plan d'un traité de philosophie.

La France vaut plus et moins que l'Allemagne, sous le rapport littéraire : plus par la fermeté de sa raison, le sentiment de la mesure et du vrai, un langage plus méthodique, plus précis, qui ne peut pas devancer la pensée, qui ne peut pas l'égarer dans les détours de sa phrase, ni lui faire prendre pour des réalités l'ombre que projettent des mots vagues, empreints d'une poésie fantastique. Elle vaut moins peut-être en ce que les esprits n'y sont ni aussi subtils ni aussi féconds en aperçus, en ce que sa grammaire et son vocabulaire ne se prêtent pas à poursuivre les détails les plus fugitifs dans leurs ramifications les plus délicates. Aussi un écrivain français peut bien faire un livre sur des idées déjà traitées en Allemagne, mais au bout de dix pages rien ne sera reconnaissable si l'auteur veut écrire dans sa langue et suivre la pente de son esprit.

Cherche-t-on un exemple de cette incompatibilité littéraire entre la France et l'Allemagne ? Qu'on prenne un morceau de Rousseau et un passage de Goëthe, sur des sujets semblables ; la peinture d'une âme rêveuse et mélancolique, l'impression que produit sur elle la soli-

tude ; des deux côtés ces tableaux sont étrangers à tout calcul , la différence d'imagination des deux peuples s'y peint naïvement et clairement ; voici un passage d'une des lettres de Rousseau à M. de Malesherbes , où il décrit les journées solitaires passées dans la forêt de Montmorency :

Avant une heure , même les jours les plus ardens , je partais par le grand soleil avec le fidèle Achate , pressant le pas , dans la crainte que quelqu'un ne vint s'emparer de moi avant que j'eusse pu m'esquiver ; mais quand une fois j'avais pu doubler un certain coin , avec quel battement de cœur , avec quel pétilllement de joie je commençais à respirer en me sentant sauvé , en me disant : Me voilà maître de moi pour le reste du jour ! J'allais alors d'un pas plus tranquille chercher quelque lieu sauvage dans la forêt , quelque lieu désert où rien , en montrant la main des hommes , n'annonçât la servitude et la domination , quelque asile où je pusse croire avoir pénétré le premier , où nul tiers importun ne vint s'interposer entre la nature et moi. C'était là qu'elle semblait déployer à mes yeux une magnificence toujours nouvelle. L'or des genêts et la pourpre des bruyères frappaient mes yeux d'un luxe qui touchait mon cœur ; la majesté des arbres qui me couvraient de leur ombre , la délicatesse des arbustes qui m'environnaient , l'étonnante variété des herbes et des fleurs que je foulais sous mes pieds , tenaient mon esprit dans une alternative continue d'observation et d'admiration. Le concours de tant d'objets intéressans qui se disputaient mon attention , m'attirant sans cesse de l'un à l'autre , favorisait mon humeur rêveuse et paresseuse , et me faisait souvent redire en moi-même : Non , Salomon dans toute sa gloire ne fut jamais vêtu comme l'un d'eux.

Mon imagination ne laissait pas long-temps déserte cette terre ainsi parée ; je la peuplais d'êtres selon mon cœur ; et chassant bien loin l'opinion , les préjugés ; toutes les passions factices , je transportais dans ces asiles de la nature des hommes dignes de les habiter. Je m'en formais une société charmante dont je ne me sentais pas indigne ; je me faisais un siècle d'or à ma fantaisie , et remplissant ces beaux jours de toutes les scènes de ma vie qui m'avaient laissé de doux souvenirs , et de toutes celles que mon cœur pouvait désirer encore , je m'attendrissais jusqu'aux larmes sur les vrais plaisirs de l'humanité , plaisirs si délicieux , si

purs , et qui sont désormais si loin des hommes ... Cependant , au milieu de tout cela , je l'avoue , le néant de mes chimères venait me contrister tout à coup. Quand tous mes rêves se seraient tournés en réalité , ils ne m'auraient pas suffi ; j'aurais imaginé , rêvé , désiré encore. Je trouvais en moi un vide inexplicable que rien n'aurait pu remplir , un certain élancement de cœur vers une autre sorte de jouissance dont je n'avais pas d'idée , et dont pourtant je sentais le besoin. Hé bien , monsieur , cela même était une jouissance , puisque j'étais pénétré d'un sentiment très-vif et d'une tristesse attirante que je n'aurais pas voulu ne pas avoir.

Bientôt de la surface de la terre j'élevais mes pensées à tous les êtres de la nature , au système universel des choses , à l'être incompréhensible qui embrasse tout. Alors , l'esprit perdu dans cette immensité , je ne pensais pas , je ne raisonnais pas , je ne philosophais pas ; je me sentais avec une sorte de volupté accablé du poids de cet univers ; je me livrais avec ravissement à la confusion de ces grandes idées ; j'aimais à me perdre en imagination dans l'espace ; mon cœur resserré dans les bornes des êtres s'y trouvait trop à l'étroit ; j'étouffais dans l'univers , j'aurais voulu m'élancer dans l'infini. Je crois que si j'eusse dévoilé tous les mystères de la nature , je me serais senti dans une situation moins délicieuse que cette étourdissante extase à laquelle mon esprit se livrait sans retenue , et qui , dans l'agitation de mes transports , me faisait écrier quelquefois : « O-grand Être ! ô grand Être ! » sans pouvoir dire ni penser rien de plus.

Tout le vague de la rêverie est empreint dans cette lettre ; mais pourtant quelle vivacité ! quelle netteté de couleurs ! Tout en se plongeant dans ces profondeurs infinies , on sent que l'homme conserve la force de sa pensée ; ses yeux se perdent dans les cieux , mais quand il les ramène autour de lui , sa vue n'est point obscurcie. Ce nuage de mélancolie pensive semble au contraire donner plus d'éclat aux objets qui l'environnent , pareil aux brillantes vapeurs du midi qui colorent le paysage sans le voiler.

Dans le passage de Goëthe , tiré de *Werther* , au contraire , la rêverie ressemble à de l'abattement. Tout pa-

rait vaciller autour de cette ame absorbée dans la pensée de l'infini. Il est impossible de faire sentir dans une traduction tout ce qu'il y a d'indécis dans les mots de l'original, et tout ce que ces mots font naître de pensées confuses. Nous n'oublions pas que cette impossibilité de traduire est en faveur de notre système; mais on comprendra, malgré cette difficulté de reproduire le texte, combien la différence est grande entre ces deux tableaux. C'est l'esprit de la France et l'esprit de l'Allemagne en présence. Rousseau peint avec plus de précision, de force et de vérité; l'auteur allemand s'avance ou plutôt s'égaré plus loin; c'est peut-être là sa supériorité.

Une sérénité merveilleuse s'est emparé de mon ame tout entière, semblable à cet air matinal et doux du printemps dont je jouis avec tout mon être; je suis seul, et je jouis avec transport de mon existence dans cette contrée, qui a été créée pour des ames comme la mienne. Je suis si heureux, mon meilleur ami, tellement perdu dans le sentiment de ma vie si paisible, que mon art en souffre. Je ne peux rien dessiner encoré, pas faire un seul trait, et je n'ai jamais été si grand peintre que dans de tels instans. Quand l'aimable vallée s'élève (s'exhale) en vapeurs parfumées autour de moi, et que le soleil élevé se repose sur la superficie de l'obscurité impénétrable de la forêt, que quelques rayons isolés pénètrent seuls à la dérobée dans ce sanctuaire, je suis couché dans le gazon touffu près du ruisseau qui court; plus près de la terre, mille petites plantes variées se révèlent à moi. Quand je suis plus près de mon cœur le bourdonnement du petit monde qui s'agite entre les brins d'herbe, les formes innombrables, merveilleuses, des vermissaux, des moucheron; quand je sens la présence du Tout-Puissant qui nous a créés à son image, le souffle de ce Dieu d'amour qui nous porte et nous soutient dans un ravissement éternel; mon ami, quand tout cela scintille autour de mes yeux, et que le monde qui m'entoure, que le ciel se réfléchissent tout entiers dans mon ame comme la figure d'une bien-aimée, alors souvent je m'élançe en soupirs, et je me dis : « Ah ! si tu pouvais exhaler sur le papier ce qui vit si pleinement, si ardemment en toi; tellement que ton œuvre devint le miroir de ton ame comme ton ame est le miroir du Dieu infini!.....

« Mais, mon ami, je retombe sur la terre; je succombe sous le poids de la magnificence de ce spectacle. »

Les contrastes qui apparaissent de tous côtés entre l'Allemagne et la France, une analyse de Shakspeare nous les montrerait aussi saillans entre la France et l'Angleterre. Mais il est temps de revenir à la nouvelle école.

Quant à la prétention de reprendre les formes poétiques du seizième siècle, elle ne la désavouera pas, car elle la professe hautement. Quant à l'imitation des étrangers pour le fond, peut-être ferait-elle difficulté d'en convenir, mais tout esprit impartial ne s'y peut pas tromper. Feuillotez tous ces livres célèbres aujourd'hui par leur singularité, et où se perd un vrai talent, vous y trouverez partout le mélange du grotesque et du tragique, non pas fondus ensemble mais opposés l'un à l'autre avec préméditation; l'émotion arrachée par l'effroi, le goût de la féerie, de la sorcellerie, de la chevalerie; souvent la trivialité du langage affectée pour se donner l'air du naturel, le réel dans sa nudité choquante; ou l'idéal poussé jusqu'à l'incompréhensible; toutes choses qui ne se présentent pas d'elles-mêmes à l'esprit dans la patrie de Racine et de Voltaire.

C'est se préparer de gaieté de cœur bien des obstacles: double embarras de manier des formes qui ne sont plus celles du temps, et des idées qui ne sont pas les idées de la nation. On n'est plus soutenu par l'air du pays; rien dans la réalité de la vie qui vous pousse, point de sympathie dans la foule; il faut ramer péniblement contre le courant; les forces s'y épuisent :

Quantus adest vis
Sudor!

Quand la gloire même serait à ce prix, elle coûterait cher.

Au reste, l'inquiétude d'une époque qui attend et qui ne voit rien venir encore, explique tous ces efforts pour arriver à quelque chose. Seulement, ce n'est pas sur cette voie qu'il faudrait chercher. Rien de plus naturel sans doute que Shakspeare et Schiller excitent l'admiration parmi nous, que ce luxe du Nord plaise à des yeux fatigués de tant de pâles copies de nos grands maîtres. Il faut cependant se garder d'une erreur trop commune, celle de se croire inspiré quand on ne fait que comprendre. C'est la source de l'affectation. Il n'est pardonné à l'intelligence de reproduire toutes les beautés dont elle est vivement frappée. Dans les arts d'imagination, la faculté de créer n'a nul rapport avec cette sympathie vive et prompte qui fait sentir toutes les délicatesses, tout le charme d'une œuvre poétique. S'il en était autrement, le plus habile critique serait aussi le plus grand artiste, et pourtant nul n'était plus pénétré des beautés de Racine que La Harpe, et il a fait *les Barmécides*. On a beau comprendre avec enthousiasme la littérature étrangère, ce n'est là encore que de la critique. Si l'on veut être artiste, il faut fermer les livres, et surtout les livres étrangers, être soi-même et de son pays. On perd sa force quand on ne touche plus du pied la terre natale. Atala s'écriait dans sa fuite : « Heureux ceux qui n'ont point vu « la fumée des fêtes de l'étranger, et qui ne se sont assis « qu'aux festins de leurs pères ! » Ainsi doit se dire le poète. L'étranger regarde l'exilé avec dédain ; il se rit de ses chants, où perce malgré lui un reste d'accent de son pays, et les siens l'auront bientôt oublié. L'originalité du talent étant à la fois l'expression vive du caractère national, du siècle et de l'individu, ni Shakspeare ni Ronsard n'ont de secret pour donner cette originalité.

Rien, d'ailleurs, ne se fait inutilement dans le monde. Les trois grands siècles qui viennent de finir n'ont point passé pour ne nous laisser en héritage que quelques

formes usées qu'eux-mêmes avaient eu le tort d'emprunter à l'antiquité. Le passé prépare habilement l'avenir, et la Providence n'use pas trois cents ans pour fournir à quelques jeunes esprits un sujet de déclamations et de mépris. Le développement de l'intelligence de l'homme est chose assez sérieuse pour que cette Providence s'en occupe, et si elle a la main dans les évènements de ce monde, elle l'a sans doute aussi dans le travail du génie des nations. Qu'aura fait le temps, si nous voilà réduits à passer les mers pour trouver des inspirations, n'emportant avec nous pour étendard national que les vêtemens usés de quelques vieux poètes du seizième siècle?

A vrai dire, ce qui nous préoccupe en ce moment c'est plutôt le regret de voir beaucoup d'esprit et de talent consumé en pure perte, qu'une inquiétude réelle pour notre avenir littéraire. Malgré eux et malgré leurs systèmes, il a échappé aux jeunes écrivains de la nouvelle école, des pages toutes brillantes de poésie et de naturel. Nous les voyons avec chagrin quitter la France. On dirait ces soldats du camp de Condé qui avaient porté chez l'étranger quelques vieux préjugés et un noble courage. Il était permis de les regretter et de les combattre.

Mais nous, que voulons-nous? Quel sera cet avenir dont nous espérons tant? En vérité, nous n'en savons rien. Il est plus facile de dire ce qu'il ne sera pas. C'est ce que nous avons essayé de faire.

IL y a dans l'époque féodale en France deux périodes bien distinctes, et dont on a trop souvent confondu les caractères. L'une, vraiment obscure, vraiment triste, offre à peine aux récits de l'histoire quelques rares et confus souvenirs : l'autre, toute brillante, toute animée, est pleine d'événemens merveilleux qui ont frappé l'imagination des contemporains, et nous ont été conservés dans d'intéressantes narrations. Pendant le dixième et la première moitié du onzième siècle, la société féodale se forme et s'assied. Sur ce vaste territoire de l'ancienne Gaule, où tout s'est morcelé, où tout est devenu fief, grands comme petits vassaux travaillent à s'établir dans leur nouvelle existence. Les châteaux se bâtissent, les fossés se creusent ; la population asservie des campagnes se rassemble et se presse alentour : chacun s'efforce de se cantonner solidement chez soi, de rendre son indépendance, s'il le peut, inexpugnable. Les querelles, suite nécessaire de cette création tumultueuse d'un nouvel ordre de choses, sont petites et sans gloire : on pille, on brûle, on égorge dans le rayon de quelques lieues ; on va attendre son ennemi au coin d'un bois ; on le rançonne ; et voilà les grands intérêts de la vie, voilà les soins où s'use toute l'activité des fiers citoyens de la république féodale. Il n'en est plus ainsi dans les deux siècles qui suivent : les guerres de fief à fief fournissent dès lors un trop étroit théâtre à ces âmes nourries dans la pratique des vertus guerrières, si orgueilleuses de leur indépendance, si confiantes au droit de leur épée, si tourmentées du besoin d'agir. Combien d'entre eux éteî-

dent au-delà de l'horizon de leur château leur inquiet regard ! Combien sentent fermenter en eux-mêmes cette puissante activité avec laquelle ils remueraient le monde ! Aussi, voyez comment s'agite partout l'esprit des croisades avant qu'aient commencé ces grandes expéditions ! En moins de trente années, deux dynasties normandes sont fondées dans la Sicile et l'Angleterre : peu après, autour du nouveau royaume qui s'est élevé à Jérusalem, se groupent les seigneuries féodales d'Edesse et d'Antioche, de Tyr et de Tripoli ; un comte français est roi de Portugal ; un autre, empereur de Constantinople ; en Angleterre, en Espagne, en Italie, en Morée, et enfin dans les provinces même de la France méridionale, partout où il y a des fiefs à gagner à la pointe de l'épée, on voit se déployer le génie aventureux de la chevalerie française, et sortir, comme de terre, de prodigieuses destinées. Ce sont là, ainsi qu'on l'a dit vingt fois, les temps héroïques de notre histoire ; et pour qui veut y regarder avec quelque attention, l'énergie individuelle y donne des spectacles tout aussi étonnans ; je dirais presque tout aussi fabuleux, que ces exploits de Bacchus, d'Hercule et de Thésée, auxquels la Grèce antique, à force de les célébrer, avait fini par ne plus croire.

Mais comme, chez les anciens, au-dessus des plus grandes forces de l'humanité planait toujours l'inexorable destin, de même, au moyen âge, il y avait un pouvoir contre lequel ces volontés de fer, accoutumées à tout briser devant elles, venaient sans cesse se briser elles-mêmes. La lutte de l'autorité ecclésiastique contre la puissance du glaive est ce qui jette l'intérêt du drame parmi la longue épopée du moyen âge. Le nombre était grand des hauts faits d'armes, des magnifiques entreprises, dont on ne songeait guère à répondre devant Dieu, et dont il fallait répondre en cour de Rome. Souvent même l'autorité apostolique, laissant l'esprit chevaleresque cou-

rir librement sa carrière, allait ensuite rechercher, dans quelque partie obscure de sa vie privée, le héros au faite de la puissance et de la gloire, et lui faisait expier sa grandeur sous le poids des anathèmes. On sait si les têtes royales furent plus que les autres exemptes de cette humiliation ; si une seule fortune s'éleva durant ces deux siècles absolument indépendante de l'Église, et qui, amie ou ennemie, n'ait eu à compter avec elle.

Nous aimerions fort qu'au lieu de jeter sur le papier tant de croquis imparfaits du moyen âge, comme on le fait aujourd'hui, quelques hommes de talent, romanciers, historiens ou poètes, voulussent entrer un peu profondément dans l'esprit de ces vieux temps, et en dégager l'élément que nous venons de signaler, si vraiment et si puissamment dramatique. Il n'y a guère de couvent ou d'église qui n'ait enregistré dans sa chronique les hostilités d'un voisin dont elle combat, à coups d'excommunications, les brigandages. Que ce soit un haut baron, ou un simple gentilhomme, un chef de *routiers*, sans foi ni loi, ou un fanatique partisan de l'égalité chrétienne, il est rare qu'à ce voisin il n'advienne à la fin malheur. L'un, convaincu du crime d'hérésie, s'en va périr au milieu des flammes ; un autre, prisonnier de quelque seigneur, parfois du roi lui-même, qui s'est fait le patron des clercs, monte à un haut gibet pour y apparaître comme un exemple des inévitables vengeances de l'Église ; celui-ci, les pieds et la tête nue, sous le soleil ardent de la Palestine, gravit le Sinai en expiation de ses méfaits ; celui-là, heureux dans sa longue vie de rapines, lorsqu'au déclin des ans il s'apprête à rentrer en son château pour y jouir de ses richesses mal acquises, se sent tout à coup troublé dans ses pensées, et, avec les dépouilles des moines, il bâtit un monastère où il va, converti sur le tard, pleurer et prier. Voilà de ces récits que l'on rencontre à chaque page, qui, sans couleur,

savent par leur intérêt se suffire à eux-mêmes, et qui certes fourniraient, à l'invention romanesque ou poétique, d'assez amples merveilles. Cherchez et étudiez, et les sources de l'inspiration ne vous manqueront pas; le monde réel s'ouvrira assez grand, assez beau devant vous, pour que votre imagination n'ait pas besoin de se frayer laborieusement des routes dans la région des fantômes.

Qu'on nous permette d'offrir ici en exemple une histoire assez courte, et peu connue, ce nous semble, encore qu'on la trouve dans un recueil ouvert à tout le monde¹. Nous ne ferons guère que traduire, et quand nous changerons, ce sera pour abrégier plutôt que pour étendre. On verra si dans cette vie d'un brave chevalier qui, après tout, n'était pas alors une des plus extraordinaires, ne se trouve pas tout tracé le cadre d'un poème héroïque, et qui sait? d'un roman historique, dont Dieu nous garde, et pour cause.

AVENTURES DE BOUCHARD D'AVESNES.

« Au temps du comte Philippe², était en Flandre un
 « enfant, fils du seigneur d'Avesnes, et frère de Gautier
 « et de Gui d'Avesnes. En récompense des services du
 « père, le comte avait attaché cet enfant à sa cour, avec
 « quatre chevaux à son service. On le mit aux écoles de
 « Bruges, et en peu d'années il fit des progrès si mer-
 « veilleux, que son maître conseilla à la reine Mahaud³
 « de ne pas le garder à la cour, mais de l'envoyer à Paris,
 « pour qu'il y devînt un grand clerc. »

On sait quel était alors en Europe le renom prodigieux

¹ 1. Recueil des historiens de France, t. xviii, publié par D. Brial, p. 588. Le morceau est extrait des Annales flamandes de Jacques de Guise.

² 2. Philippe d'Alsace, comte de Flandre de 1177 à 1191.

³ 3. Mahaud, ou Mathilde, fille d'Alphonse, roi de Portugal, comtesse de Flandre.

de l'Université de Paris. Les écoliers y accouraient de toutes les parties de la chrétienté ; et de Rome même les papes y envoyaient étudier de jeunes clerks, comme « dans la citadelle de la foi catholique ». Ce renom ne fit que s'accroître sous le règne de Philippe Auguste, prince idolâtre de la mémoire à demi fabuleuse de Charlemagne, tout fier du singulier surnom de *Carolides* que son chantre lui donne dans la Philippide, et qui, jaloux d'imiter en tout son modèie, comptait la gloire de sa grande et florissante école de Paris parmi les plus beaux fleurons de sa couronne. Qu'on ne s'étonne donc pas d'y voir arriver le jeune Bouchard d'Avesnes.

Là, comme à Bruges, il lui suffit de quelques années pour savoir tout ce que ses maîtres avaient à lui enseigner. « On le jugea, continue le chroniqueur, suffisamment imbu de la philosophie tant naturelle que morale, et il fut transporté à Orléans, où il demeura jusqu'en l'âge de prendre l'épée ou la robe de docteur. Ce fut alors qu'on le pourvut d'une prébende et du titre d'archidiacre de Notre-Dame de Laon ; puis, rappelé par le comte Philippe, il reçut de lui une autre prébende, avec la place de trésorier de l'église de Tournay. » Rien de si commun dans ces temps, comme plus tard, que de voir en des mains laïques les dignités et les revenus de l'Église : mais l'Église était jalouse de conserver un si grand docteur, et force lui fut de prendre les ordres. « Ce fut bien malgré lui, et à l'insu de tous ses amis, qu'il s'y décida : il se rendit à Orléans, et fut fait acolyte et sous-diacre. »

« Cependant, de retour en Flandre, il n'y vécut guère en chanoine, mais en chevalier ou en baron, destiné à porter les armes. Il y avait alors au pays de Flandre de grandes guerres, et il s'y comporta avec une si mer-

1. Voy. *Recueil des hist. de France*, t. XVI, p. 78. *Catholicæ fidei arcem.*

« veilleuse prouesse qu'en peu de temps sa renommée
 « surpassa celle de tous les chevaliers des terres environ-
 « nantes. Il laissa ses prébendes, jeta bien loin son habit
 « de clerc, et ne respira plus que combats et coups
 « d'épée. Richard Cœur-de-Lion (grand admirateur,
 « comme chacun sait, de la vaillance militaire), ouï le
 « nom et les hauts faits d'un si fameux guerrier. Aussi lui
 « conféra-t-il, en présence du comte Baudouin, l'ordre
 « de chevalerie, et, pour se l'attacher, lui donna des
 « terres et de gros revenus en Angleterre. Le roi anglais
 « et ses barons, comme les nobles de Flandre, de Hai-
 « naut et de Brabant, comme aussi les gens des com-
 « munes prirent en un gré infini ce bon chevalier, et il
 « n'y avait homme de son temps qui fût plus habile à la
 « guerre, plus loyal, plus éloquent, plus profond dans
 « les conseils, plus excellent dans toutes les prouesses de
 « chevalerie, plus haut et plus élégant de taille, plus ro-
 « buste de corps, qui jouït enfin d'une meilleure renom-
 « mée. Il eût voulu suivre le comte Baudouin alors qu'il
 « partit pour la Terre-Sainte; mais celui-ci lui commanda
 « de demeurer, afin de garder, conseiller et défendre
 « ses filles, ainsi que sa belle-mère. »

Nous ne reviendrons pas, avec notre narrateur, sur toutes les perfections qui rendaient Bouchard digne de ce haut emploi, et qui en firent le favori de la reine Mahaud, du comte de Flandre, aussi-bien que des ombrageuses communes de cette contrée. « Quoique possesseur d'une modique terre, il amassa des trésors considérables, et son état n'était pas celui d'un simple chevalier, mais d'un grand prince. Il avait autour de lui plus de barons, de chevaliers et de seigneurs, plus d'écuycrs et de bourgeois que n'en avait la reine, et bien qu'exposé aux traits de l'envie, il poursuivait son chemin avec honneur. »

• Cependant l'habile Philippe-Auguste avait profité de

l'absence du comte Baudouin, qui était allé s'asseoir sur le trône de Constantinople, pour se saisir de ses deux filles qu'il prétendait marier au gré de sa politique. Mais la noblesse et les villes flamandes réclamèrent si haÿtement leurs princesses qu'il fallut les leur rendre. Jeane, l'aînée, fut mariée à Fernand de Portugal, et l'on songea à placer sous une tutelle respectable, Marguerite la cadette. « Elle fut remise aux soins de cinq nobles matrones, les plus *solemnelles* de toute la Flandre, avec un état de maison convenable, le tout sous la direction de Bouchard d'Avesnes, réputé alors le plus consommé en prudence d'entre les chevaliers flamands. Trois mille livres de la monnaie courante lui furent assignées sur les receveurs, tant de Flandre que de Hainaut. Bouchard, effrayé d'abord de cette charge difficile, la refusa, tout en protestant de son dévouement et de son respect. Mais songeant ensuite à ce qu'exigeaient son devoir et la promesse faite à son seigneur, il accepta noblement, après une plus mûre délibération, l'emploi qui lui était confié. Bouchard se chargea donc, sur son honneur, de faire nourrir et élever, en toute décence et honnêteté, mademoiselle Marguerite, selon qu'il était séant à la fille d'un aussi grand empereur et noble comte qu'avait été Baudouin.

« Mademoiselle Marguerite vécut de la sorte un long temps avec ses dames, comme une humble, dévote et chaste vierge, ornée des vertus de tempérance, de prudence et de courage, passant sans aucun reproche les jours que Dieu lui donnait. Vinrent alors comtes et barons en grand empressement de l'obtenir en mariage. Les uns en causaient avec Bouchard, les autres avec la reine Mahaud. Le roi de France la fit demander pour l'un de ses chevaliers du sang de Bourgogne. Les Flamands n'y voulurent en aucune façon consentir.

« Le comte de Salisbury¹ la recherchait pour l'aîné de
 « ses fils ; mais les Flamands, s'enquérant du jeune
 « homme, apprirent qu'il avait des dispositions à deve-
 « nir boiteux, et rejetèrent bien loin sa demande. Enfin
 « la Reine Mahaud s'avisa de dire : — Voici Bouchard qui
 « ne cesse de nous proposer, ainsi qu'au conseil de
 « Flandre, divers partis pour notre fille Marguerite, et
 « qui ne dit rien pour lui-même. — Une de ses dames
 « recueillit ce propos, et épiant l'arrivée de Bouchard,
 « elle lui dit : — J'ai entendu dire à madame ceci et
 « cela. — Bouchard, réfléchissant en lui-même, résolut
 « de faire confidence de la chose à ses amis, et surtout à
 « son frère Gautier, et de leur demander conseil : ce
 « qu'il fit en effet. Ceux-ci, ignorant l'empêchement qu'il
 « y avait à ce qu'il prît femme, lui répondirent qu'ils
 « n'avaient conseil à lui donner avant de connaître les
 « volontés de la reine ; mais que, si elle y consentait,
 « suivrait sans aucun doute le consentement de la no-
 « blesse et des communautés des bonnes villes.

« Bouchard s'avance donc tremblant vers la reine,
 « et lui découvre ce qu'il a dans l'âme, ajoutant qu'il re-
 « quiert d'elle conseil et protection. La reine lui fixe un
 « jour auquel elle lui donnera réponse. Dans l'intervalle
 « elle convoque ses conseillers, et leur expose comment
 « la main de Marguerite est recherchée, et de la part
 « du roi de France, et par plusieurs seigneurs d'Angle-
 « terre, et par vingt chevaliers de différentes nations.
 « Elle ajoute que de la marier au dehors, ce pourrait
 « être un jour grand dommage à la comté de Flandre ;
 « qu'il est plus sûr, à son avis, de lui donner un époux
 « de moindre étage, mais qui demeure dans le pays, et
 « sache, au besoin, l'aider de ses conseils et de sa puis-

1. Frère bâtard du roi Jean-sans-Terre.

« sance , et elle conclut en disant : — Nous avons en notre
 « comté de Flandre un chevalier de cette sorte , issu du
 « sang royal , et ce chevalier fait demander Marguerite.
 « — Ayant ouï la reine Mahaud , les chevaliers convo-
 « quent en assemblée les nobles , tant de Flandre que de
 « Hainaut , avec les gens des bonnes villes , et , après
 « maintes délibérations , tous ignorant les empêchemens
 « de Bouchard , décidèrent qu'il était meilleur d'unir
 « leur jeune princesse à un homme qui de son choix sé-
 « journerait dans les terres de Hainaut ou de Flandre ,
 « qu'à un étranger , et surtout un Français , qui vien-
 « drait bientôt ruiner leur pays.

« Le mariage fut donc conclu du commun accord ,
 « tant de la comtesse Jeanne , sœur de Marguerite , que
 « du comte Philippe de Namur. Selon l'usage des nobles ,
 « il fut solennisé en grande pompe , à la face de l'Eglise ,
 « et tout ce qui appartient à une union légitime et chré-
 « tienne , fut des deux parts consommé avec une joie et
 « allégresse infinies. Gautier d'Avesnes offrit en dot à
 « mademoiselle Marguerite , cinq cents livres de rente
 « sur sa ville d'Avesnes , avec la terre d'Estroem en Hai-
 « naut , comme en fait foi la charte suivante. (Nous la
 « supprimons.) Après quoi , les noces célébrées , Bou-
 « chard mena son épouse en Hainaut avec une suite
 « honorable.

« Les deux époux passèrent ainsi quelques années dans
 « leur domaine d'Estroem , en un parfait repos. L'année
 « même de leur mariage , Marguerite mit au monde un
 « fils qui fut nommé Jean. Celle d'après , elle en eut un
 « autre qui fut appelé Baudouin. Mais voilà que tout à
 « coup commencent à circuler en Flandre d'étranges
 « bruits , qui vont à la reine , à la comtesse Jeanne , et
 « enfin à tout le monde. On répète partout que Bou-
 « chard est sous-diacre , que son mariage est illégitime ,
 « que ses fils sont bâtards , et dans son étonnement ,

« chacun ne sait que dire. Bouchard en est informé, et
 « aussitôt il se rend à Rome, près du seigneur Pape. »
 C'était alors Innocent III, le plus hautain, le plus ab-
 solu des successeurs de Grégoire VII. Celui qui avait
 chassé Agnès de Méranie du lit de Philippe-Auguste, ne
 pouvait consacrer l'union illégitime d'un simple baron.
 « Vainement donc, avec le pardon de la faute qu'il a com-
 « mise, et dont il offre de faire la plus humble pénitence,
 « Bouchard demande à genoux qu'une dispense lui soit
 « accordée. Le Pape lui refuse absolument cette dispense,
 « et quant à la peine de son crime, il lui enjoint de
 « partir au plus vite en pèlerin pour la sainte terre de
 « Jérusalem et le mont Sinaï, et d'y séjourner une année
 « entière. Ordre lui était en même temps donné de ren-
 « voyer à ses amis madame Marguerite, sa prétendue
 « épouse, et de leur offrir toute satisfaction qu'il leur
 « plairait d'exiger pour son offense envers eux.

« Ainsi, pourvu de l'absolution, non de la dispense,
 « Bouchard s'en va dévotement à la Terre-Sainte, et il y
 « accomplit sa pénitence. » Le chroniqueur, fort peu
 poète, comme son récit le prouve de reste, garde le
 silence sur ce que fit notre héros dans cette année de
 pèlerinage. Mais tel était alors l'état des villes chré-
 tiennes de la Palestine, qu'un chevalier qui venait visiter
 les saints lieux trouvait à expier ses fautes autrement
 qu'en dévotions et en prières. Nul doute que le vaillant
 Bouchard y fit œuvre de sa lance, et soutint glorieusement
 le renom que lui avaient acquis ses brillans faits d'armes.

« L'année expirée, il se remet en route, bien décidé à
 « se séparer de Marguerite, selon la promesse qu'il avait
 « faite au seigneur pape, et à offrir aux amis de la prin-
 « cesse toute satisfaction qui lui était possible. Mais, ar-
 « rivé en sa demeure, lorsqu'il eut revu madame Mar-
 « guerite et les enfans qu'il avait d'elle, le cœur lui
 « faillit, et l'on raconte qu'il s'écria en poussant de gros

« sanglots : — Non , je ne le pourrai jamais faire ! Non ,
« quand on m'écorcherait vif , quand on me déchirerait
« tous les membres , je ne saurais accomplir ce que j'ai
« promis ! — Marguerite , entendant ces paroles , était en
« entière ignorance de ce qu'elles voulaient dire . En effet ,
« elle n'avait jamais ouï parler de l'incapacité de Bou-
« chard à prendre femme , et l'avait toujours cru son vé-
« ritable et légitime époux . Celui-ci cependant n'osait
« approcher des terres de Flandre . La reine Mahaud et
« la comtesse Jeanne ne cessaient de lui envoyer , soit
« par lettres , soit de vive voix par quelques-uns de leurs
« chevaliers , messages sur messages , menaces sur me-
« naces : elles lui redemandaient à grands cris madame
« Marguerite , qu'il avait si frauduleusement abusée .
« Mais lui , en dépit de tous messages et de toutes me-
« naces , refusait toujours d'obéir , inaccessible qu'il était
« à la peur . Enfin la comtesse Jeanne , apprenant qu'un
« concile général de la chrétienté allait se rassembler à
« Rome ¹ , écrivit à ce concile , ainsi qu'au Saint-Père , pour
« les prier qu'ils daignassent prendre en considération l'ou-
« trage qui lui avait été fait , aussi-bien qu'à sa sœur Mar-
« guerite , et prononcer à ce sujet leur sentence . Le pape
« et le concile portèrent alors la sentence suivante :

« Bouchard d'Avèsnès , autrefois chantre de la cathé-
« drale de Laon , trésorier de l'église de Tournay , et
« sous-diacre , ayant abandonné la milice cléricale pour
« la milice séculière , puis frauduleusement enlevé noble
« dame Marguerite , fille du très-illustre empereur de
« Constantinople , sa parente , laquelle avait été remise
« à sa garde ; et enfin , ayant contracté de fait avec la-
« dite dame une union qui , de droit , était impossible ,
« fut excommunié ; ordre fut donné que , dans toutes les
« paroisses de la province ecclésiastique de Reims , tous

1. Concile de Latran , en 1215.

« les jours de dimanche et fête, la même excommuni-
 « cation fût portée en chaire contre lui, jusqu'à ce qu'il
 « eût rendu ladite dame à sa sœur, et repris humblement
 « les ordres qu'il avait quittés en offensant Dieu. »

Ici s'arrête notre chroniqueur : pour le temps où il écrivait, tout était dit avec une pareille sentence, et il était bien évident que, frappé des anathèmes de l'Église, le malheureux chevalier n'avait plus qu'à baisser la tête et se soumettre en silence. La curiosité moderne demanderait davantage : elle voudrait assister à la scène déchirante des adieux entre l'époux et l'épouse, entre le père et les enfans : peut-être même lui faudrait-il quelque événement imprévu, quelque retour soudain de pitié dans l'âme inflexible d'Innocent III, qui réunît au bout de quelque temps ce qu'il avait si cruellement séparé. Nous ne nous mettrons pas en frais d'imagination, ou plutôt de mensonge, pour donner cette satisfaction aux lecteurs. Nous nous contenterons de leur offrir les seuls détails que nous fournissent deux autres chroniques sur Bouchard et sur Marguerite. L'année qui suivit le concile de Latran (1216), Marguerite épousa Guillaume de Noyèle, sire de Dampierre : une partie de la sentence d'Innocent III fut ainsi accomplie. Nous ignorons si l'autre le fut jamais : car, au lieu de prendre l'habit de clerc et de s'humilier dans le repentir, nous voyons Bouchard travailler à tirer vengeance de la comtesse Jeanne, et s'allier avec Guy d'Avesnes, son frère, pour guerroyer contre elle. Ils furent malheureux l'un et l'autre : Guy périt assassiné, et Bouchard, prisonnier et couvert de blessures, fut gardé dans une étroite prison. Triste dénouement d'une vie qui avait eu tant de mouvement et d'éclat !

1. *Chronicon anonymi Laudunensis canonici, scriptores Francie*, t. XVIII, p. 720. *Ibid.*, *Chronicon Alberti trium fontium monachi*, p. 786. Bien entendu que nous n'avons rien à dire du rôle que joua plus tard Marguerite dans la longue querelle des d'Avesnes et des Dampierre pour le comté de Flandre.

OMICRON ou *Quarante-une Lettres sur des sujets religieux*; par J. NEWTON, recteur de Saint-Mary Woolnoth. Traduit de l'anglais. 2 vol. in-12. Prix : 5 fr. Paris, chez Servier, rue de l'Oratoire.

LES adversaires de la réforme, Bossuet à leur tête, ont reproché avec amertume et sarcasme à la religion protestante ses *variations*, les opposant à l'immutabilité de l'Église catholique. Nous n'avons garde de débattre ici la grande question, encore indécise aux yeux de tant de gens, de l'autorité et de l'examen en matière de religion révélée; mais comment ne pas être frappé de l'énergique et fécond principe de vie qui repose dans cette faculté du protestantisme, de se réformer sans se diviser, de se renouveler sans se détruire? Selon les besoins du temps, sans bruit, sans scandale, peuvent surgir de son sein des doctrines plus ferventes ou plus rationnelles; il peut réunir sous sa bannière les âmes qui soupirent après la foi, et les esprits qui n'aspirent qu'à la vérité. Qu'il se laisse aller un jour trop exclusivement sur l'une ou l'autre de ces pentes, le lendemain se produira tout naturellement un mouvement contraire: l'équilibre sera rétabli, et le changement aura eu lieu sans qu'aucun schisme ait éclaté. Le sentiment individuel a fait la réforme, le sentiment individuel la maintient et la ranime.

Ainsi, dans le dernier siècle, on remarquait tantôt avec des éloges ironiques, tantôt avec douleur, la tendance socinienne que semblait prendre le protestantisme; les âmes pieuses s'affligeaient pour la foi du Christ, ses ennemis criaient déjà victoire. Qu'arriva-t-il? Enfants d'une religion de liberté, ceux que blessait la façon dont beaucoup de pasteurs eux-mêmes expliquaient l'origine

et la mission de Jésus, se séparèrent d'eux sans les renier, firent appel à la Bible et à chaque chrétien en particulier, prêchèrent ce qu'ils croyaient la vérité, pressèrent, prièrent, et ramenèrent enfin sous la bannière de l'Évangile, interprété suivant le pur calvinisme, un grand nombre de personnes venues des diverses Églises protestantes, et qui, sans les abandonner positivement, formèrent au fait une nouvelle Église qu'on désigne communément du nom de *Méthodiste*, nom emprunté à l'une des sectes anglaises qui se distinguait en effet par sa ferveur, sa foi et son austérité, mais dont les nouveaux réformateurs n'adoptèrent point la bannière, car ils s'intitulèrent eux-mêmes *orthodoxes*, *calvinistes*, *évangéliques*, etc. Nous nous servons cependant de cette dénomination de *methodistes* consacrée par l'usage. Il nous suffit d'avoir indiqué ce qu'elle a d'inexact et d'exclusif.

L'Angleterre, métropole de la réforme, fut aussi le centre de ce nouveau mouvement accompli dans son sein. Les guerres de la révolution et de l'empire en interdirent long-temps l'extension sur le continent; mais la restauration ayant rouvert les communications, la France, pour ne parler que de ce qui nous regarde, eut bientôt ses méthodistes, qui s'appellent eux-mêmes *évangéliques*, rapportent, comme leurs frères d'Angleterre, presque toute la religion au dogme de la justification gratuite par la foi au sacrifice de Jésus-Christ, mais s'en distinguent en n'adoptant pas d'une manière absolue les doctrines de la prédestination et de la persévérance nécessaire des saints.

Cette théologie pourtant, quelque absolue qu'elle puisse être, ne fait pas la seule singularité du méthodisme, et ne lui donne pas, à notre avis, son plus grand droit à l'intérêt. S'il n'était que le résultat de telle ou telle controverse, s'il ne faisait que découvrir ou renouveler tel ou tel principe de dogmatique religieuse, il pourrait, il devrait importer grandement à ceux qui s'occupent de

ces questions, et aux fidèles qui cherchent la règle de leur foi ; mais le public proprement dit n'en aurait point affaire ; à tort ou à raison, il ne fait point partie de ces deux classes de personnes.

Mais d'autres titres, et plus importans encore, doivent attirer l'attention sur le méthodisme ; son caractère religieux général est, selon nous, sa plus grande, peut-être même sa seule beauté. Ce n'est pas comme théologie, mais comme religion, que nous le croyons destiné à exercer une salutaire influence, à paraître avec honneur dans l'histoire de l'esprit humain.

La religion proprement dite, la vraie religion, n'a jamais tenu dans le monde si peu de place que de notre temps. Si l'on en excepte les républiques grecques, et Rome sous les empereurs, on la voit partout dans le passé, non-seulement maîtriser les intelligences, mais organiser et pénétrer la société tout entière ; non-seulement elle s'approprie la morale et la philosophie, mais elle s'empare du maniement des affaires ; non-seulement elle place bien haut l'autel, mais elle lui soumet le sceptre ou le confisque à son profit. Aujourd'hui, rien, absolument rien de semblable : du pouvoir sur les choses de ce monde, il n'en est plus question ; peuples et gouvernemens sont également décidés à régir la chose publique suivant les intérêts de cette vie ; tous sont également persuadés que la religion est une relation tout individuelle de l'homme à Dieu, et dont la politique n'a pas à s'occuper. Qu'on la proclame ou l'injurie, cette idée n'en est pas moins générale ; et pas plus volontiers que la république *athée* des États-Unis, la catholique Autriche ne sacrifierait un pouce de terre au symbole tout entier. Quant aux particuliers, lorsqu'on aura retranché les hommes qui font de la *dévotion métier et marchandise* ; ceux, trop nombreux sans doute, qui ne s'informent pas s'il y a de par le monde

quelque chose qu'on nomme religion ; ceux enfin qui , se défiant des hypocrites et des sceptiques , éprouvent une sorte de timidité à exposer leur foi au public , et pensent que la religion peut bien s'asseoir au coin du feu , lorsqu'on est à l'abri de toute visite importune , mais qu'il faut se garder de la laisser paraître au grand jour ; tous ces retranchemens faits , il restera bien peu de gens pour professer hautement une religion véritable , gouverner leur vie selon ses maximes , s'efforcer de la propager , et de lui soumettre le monde . Or , c'est là précisément ce qui distingue et honore le méthodisme . Que sa philosophie soit peu rationnelle , sa morale quelquefois étroite , que ses sectateurs soient atteints d'exaltation , d'imprudences , d'intolérance même , on peut le dire , si l'on veut ; on peut lui reprocher de marcher en sens inverse du mouvement des lumières : mais cela dit , et plus encore , quand il n'y aurait rien à rabattre de telles attaques , il n'en resterait pas moins certain que le méthodisme est de la belle , de la pure religion : religion où la foi la plus ardente n'amène pas la superstition , où l'exaltation la plus fervente ne conduit pas au mysticisme , où le zèle le plus enthousiaste peut subsister à côté de la tolérance ; religion où la vie tout entière est gouvernée par une seule impulsion , où le cœur est envahi par une seule affection , où l'esprit se satisfait dans une seule idée : religion , enfin , qui a foi en elle-même , croit à son droit de dominer les âmes et de conquérir le monde , n'éprouve aucun embarras à se manifester , ne s'embarrasse pas des difficultés , ne recule devant aucun obstacle , se présente sans orgueil et sans crainte à ses amis et à ses ennemis .

Par là le méthodisme devient un beau spectacle , un spectacle digne d'attention et de sympathie . Quel sera le mode et le jour des révolutions intellectuelles que l'on peut prévoir ou espérer ? à quelle forme religieuse , présente ou future , est destinée la tâche de rallumer dans

le monde le feu sacré près de s'éteindre? Questions profondément obscures, insolubles peut-être. Mais on peut hardiment affirmer que le feu sacré se rallumera, car après tout la nature humaine est-elle changée? L'effet du mouvement philosophique du dernier siècle a été grand, celui de la révolution française plus grand encore; mais l'homme est aujourd'hui ce qu'il fut jadis, ce qu'il sera toujours. Vous avez apprivoisé le noble oiseau; il vous plaît de le garder en cage; vous rognez le bout de ses plumes, mais elles repoussent; il prend son vol et remonte au haut des airs. Vous pouvez, à la vérité, lui couper les ailes; il restera alors sur la terre, mais pour y languir dégradé. Grace à celui qui fit l'homme, il n'appartient à aucun pouvoir de lui couper les ailes, et de le séparer pour toujours du ciel qui le réclame. La religion, le véritable esprit religieux reprendra un jour, dans l'âme humaine et dans le monde, la place qui lui appartient, place bien différente de celle qu'il a longtemps occupée, mais grande et glorieuse. Le méthodisme est un premier pas, un premier élan dans cette voie; et, à ce titre, il a droit à l'attention de tous les vrais philosophes, à l'intérêt de tous les vrais amis de l'humanité.

Toute croyance nouvelle, et le méthodisme est plus nouveau qu'il ne se l'avoue, cherche à se répandre par la voie de la publication. Les méthodistes anglais publièrent un grand nombre d'ouvrages, plus ou moins distingués, quelques-uns vraiment attachans. Les évangéliques français, peu nombreux et dispersés sur notre vaste territoire, leur en ont emprunté plusieurs; les écrits de M. Erskine, du docteur Chalmers, de miss Kennedy, traduits depuis quelques années, sont de ce nombre. Mais parmi les hommes qui ont honoré le méthodisme, celui dont nous voulons parler aujourd'hui est sans nul doute l'un des plus remarquables par les facultés intellectuelles et les qualités morales: il est de ceux qu'on connaît après

les avoir lus, et qu'on aime dès qu'on les a connus. Les personnes qui ont souvent ses écrits entre les mains en parlent non comme d'un auteur favori, mais comme d'un ami chéri; on dirait qu'elles l'ont pratiqué, tant elles ressentent pour lui d'affectueuse et intime reconnaissance; et celles-là même qui ne lui ont qu'incidemment consacré quelques instans, ne peuvent rester sans sympathie pour un caractère, si élevé, une ame si tendre, une esprit si délicat et si ingénieux, une piété si vive, une charité si bienveillante, une tolérance si sincère.

Ce qui est rare et admirable dans Jean Newton, c'est qu'il ne s'éleva à un état si voisin du degré de perfection accordé à l'homme, qu'après avoir subi, pour ainsi dire, les plus mauvaises passions, et mené la vie la plus dérégulée.

Il naquit le 24 juillet 1725¹; ses premières années se passèrent dans une grande piété sous la conduite de sa mère. Il la perdit à l'âge de sept ans, et peu après son père, qui servait dans la marine marchande, se maria. Il fut alors mis pour quelques années dans une école, oublia bientôt ses principes religieux, et se livra, suivant son expression, à toutes sortes de méchancetés. Il revint cependant à plusieurs reprises aux sentimens qui avaient animé son enfance; et, avant seize ans, il avait, dit-il, fait trois ou quatre fois une profession religieuse qu'il abandonnait bientôt après. Dans l'une de ces époques de ferveur qui dura plus de deux ans, il avait vécu avec la plus grande rigidité, passant quelques mois sans manger de chair, parlant à peine, presque toujours seul, pleurant continuellement ses fautes: ce genre de vie l'avait, dit-il, rendu sombre, stupide, insociable, inutile et presque misanthrope. Les écrits de lord Shaftesbury lui tombèrent alors entre les mains, et charmèrent

1. *Vie de Jean Newton, recteur de Saint-Mary Woolnoth, racontée par lui-même.* Paris, chez Servier, rue de l'Oratoire.

son esprit romanesque et méditatif. Ce fut sans se douter de leur but qu'il s'en enchantait; il croyait lord Shaftesbury très-religieux; et, sans défiance, le lisait et le relisait jusqu'à le savoir presque par cœur.

A la fin de 1742, Newton ayant déjà fait des voyages sur mer, son père résolut de l'envoyer à la Jamaïque, avec un de ses amis; marchand de Liverpool. Le jeune homme « s'était passionné pour un plan fantastique de « vie contemplative, mélange bizarre de religion, de philosophie et d'indolence, » et ne se souciait point de cette vie active et industrielle; mais il fallait obéir. Peu avant de partir il alla chez des parens de sa mère qu'il n'avait pas vus depuis long-temps : là était une jeune fille, Marie Cattlet, dont la mère avait été liée avec la sienne, et que les vœux des deux amies lui avaient jadis destinée; mais il l'ignorait. Il faut ici le laisser parler.

Presque à la première vue de cette enfant (car elle n'avait pas quatorze ans), je ressentis pour elle une affection qui, dès cette heure, n'a perdu ni de sa force, ni de son influence sur mon cœur : la durée en a été constante. Je ne tardai pas à dépouiller tout sentiment religieux, à devenir sourd à la voix de la conscience et aux avis de la sagesse; mais mon respect pour ma cousine a toujours été le même : peut-être ne hasarderai-je pas trop en disant que, au milieu même de mes souffrances les plus vives et de mes plus grands égaremens, dans les sept années qui suivirent, son souvenir ne quitta pas une heure entière mes pensées errantes. Il ne fallait guère moins qu'une passion violente pour me tirer de cette stupide mélancolie dont j'avais contracté l'habitude. Ma répugnance pour une vie active se trouva tout d'un coup dissipée, et je me sentis prêt à être et à faire tout ce qui pouvait servir à l'accomplissement de mes vœux. Lorsque plus tard j'eus abandonné la foi, perdu l'espérance, étouffé la voix de la conscience, l'amour que je conservais pour cette personne fut le seul principe qui en tint à quelque degré la place : la seule possibilité de la revoir m'a plus d'une fois détourné des plus horribles desseins contre moi-même et les autres.

Cette passion si vive, et qui ne s'affaiblit jamais dans le cœur de Newton, fut long-temps pour lui un sujet de tourmens; jeune, sans état, et point aimé, à ce qu'il semble, il n'osait faire aucune proposition, et ne pouvait se décider à quitter, pour la mériter et l'obtenir, celle qu'il adorait. Le détail de ses sentimens dans cette conjoncture est plein d'un intérêt passionné qu'on est étonné de trouver dans un livre tout dirigé vers un but de piété.

Après avoir manqué, pour n'avoir pu se résoudre à se séparer de sa cousine, le départ du vaisseau sur lequel il devait s'embarquer, Newton fut envoyé par son père à Venise; et là la mauvaise compagnie des matelots, et, dit-il, son idolâtrie pour la créature, commencèrent à affaiblir ses sentimens religieux, auxquels cependant il ne renonça pas encore. Mais après être revenu en Angleterre, avoir séjourné près de sa cousine, et fait échouer de nouveau, par son obstination à y demeurer, tous les projets de son père à son égard, il fut pressé comme matelot, et envoyé sur le vaisseau de guerre *le Harwich*, où il fut bientôt employé comme aspirant. Il y fit connaissance avec un homme qui détruisit en lui tout principe religieux, à l'aide de ces écrits de Shaftesbury dont il lui fit connaître le vrai sens, et partager les opinions.

Pendant que son vaisseau était en rade, Newton profita d'un jour de congé pour en prendre plusieurs de son chef, et aller, dans le pays de Kent, dire un dernier adieu à celle qu'il aimait. « Cette entrevue » dit-il, me causa peu de satisfaction; je vis que je m'étais beaucoup agité pour doubler mes peines. » Peu après cette escapade, Newton s'en permit une plus coupable encore; sachant que son père était près de Plymouth où se trouvait *le Harwich*, et qu'il avait des intérêts dans la compagnie des Indes, il déserta pour se

rendre auprès de lui, et le prier de le faire entrer au service de la Compagnie. Il fut pris, ramené comme un malfaitteur à Plymouth, fouetté et dégradé devant tout l'équipage. A la suite de ce châtiment sa position devint fort mauvaise; il était tombé au niveau des matelots que, comme aspirant, il avait traités avec orgueil; et de plus très-mal vu du capitaine, qui ne pouvait lui pardonner ses torts. Mais, dans ce triste abaissement, sa grande douleur était la pensée d'être séparé pour cinq ans de sa cousine et d'avoir si peu d'espoir d'obtenir jamais sa main : ce souvenir qui le désolait et qui, chose étrange, ne l'empêchait pas de se livrer à tous les excès de la débauche, lui fut cependant utile et le retint plusieurs fois, lorsqu'il était près de mettre fin à ses jours : « Quoique ne craignant point Dieu, dit-il, et n'ayant « aucun égard pour les hommes, je ne pouvais supporter « l'idée qu'après ma mort, ma cousine se ferait une idée « très-désavantageuse de moi. »

Au milieu de la traversée, Newton changea de bâtiment et fut mis, à sa grande joie, sur un navire de Guinée; il s'y pervertit tout-à-fait, et s'aperçut bientôt que, las de lui, on ne comptait pas le garder; il demanda alors et obtint son congé, sous condition d'entrer au service d'un blanc établi sur la côte de Guinée, et qui faisait le commerce des Nègres; empressé de conclure ce marché, il ne régla aucune condition avec son nouveau maître, ce dont il eut à se repentir dans la suite.

Il est difficile d'exprimer à quel degré d'abjection morale et de malheur arriva alors Newton: « Il n'y avait pas « de Nègres, dit-il, qui ne se crussent trop au-dessus « de moi pour m'adresser la parole. » Une Nègresse, avec qui vivait son maître, le persécutait surtout avec acharnement, le laissant, quoique malade, manquer de vêtements et de nourriture. Cependant, même en cet

état si misérable sous tous les rapports, état où *la faim*, dit-il, *avait apprivoisé le tigre*, la supériorité de la nature de Newton ne pouvait complètement disparaître ; si son être moral était perverti et avili, son être intellectuel déployait encore sa force et sa grandeur ; mourant de faim, tremblant de froid et relevant à peine de maladie, il se livrait à l'étude des mathématiques, au moyen d'un *Euclide* qu'il avait acheté à Plymouth et qu'il portait toujours avec lui, et oubliait ses dévorans besoins en traçant, sur le sable brûlant de l'Afrique, des figures de géométrie.

Pendant que Newton était dans cette horrible situation, il lui arriva de planter de petits citronniers ; son maître et sa maîtresse les ayant vus :

Qui sait, lui dirent-ils, si pendant que ces arbres grandiront, vous ne retournerez pas en Angleterre, pour en revenir ensuite avec un vaisseau sous vos ordres, recueillir les premiers fruits de ce que vous avez planté ? il arrive quelquefois des choses si étranges. . . . Il leur eût semblé tout aussi probable que je deviendrais un jour roi de Pologne. Cependant cette parole eut son accomplissement littéral.

Peu après Newton, ayant changé de maître, et se trouvant dans une position beaucoup plus douce, ne désirait presque plus retourner en Angleterre :

Ce n'est pas que j'eusse perdu les souvenirs qui m'y attachaient ; mais j'espérais si peu de voir mes vœux s'accomplir, que j'allais jusqu'à désirer de rester dans le pays où j'étais, croyant plus facile de supporter mon malheur dans ma position présente, que plus près de ma patrie.

Ainsi, même dans ses desirs les plus insensés, Newton était dirigé par son amour pour sa chère Mary. Ce fut sur ces entrefaites que, par une suite de combinaisons singulières, un vaisseau dont le capitaine était chargé

par son père de le ramener en Angleterre, l'atteignit au moment où il allait s'enfoncer dans l'intérieur de l'Afrique. L'invitation de son père et ses devoirs de fils l'eussent peu touché, mais le souvenir de sa cousine, seul sentiment « non opposé au bon sens et au christianisme » qu'il eût conservé pendant ce temps de malheur, l'espérance de la revoir, la possibilité d'obtenir un jour sa main, l'emportèrent sur toute autre considération, et sans tarder un jour, il quitta la côte d'Afrique.

Cependant les souffrances que Newton avait éprouvées, le bonheur qu'il se flattait d'atteindre, ne l'avaient pas encore réformé, et il se livrait à de telles débauches et à de telles impiétés que le capitaine, bien que peu dévot, se plaignait d'avoir en lui un Jonas qui attirait la malédiction sur le bâtiment, et lui imputait tous les désastres de la traversée.

Ce fut pourtant pendant ce voyage que sonna pour lui l'heure du repentir. Un jour, le 9 mars 1747, parcourant négligemment une *Imitation de Jésus-Christ* qui se trouvait sur le vaisseau, cette pensée lui vint tout à coup : « Si pourtant toutes ces choses étaient vraies ! » Ne pouvant soutenir le poids de cette supposition, il ferma le livre et rejoignit ses camarades. Peu après s'être couché, il fut réveillé par une horrible tempête, et au milieu du danger qui le menaçait, et des peines qu'il se donnait, il s'écria presque sans y penser : « Si ceci ne réussit pas, que le Seigneur ait pitié de nous ! » Cette sorte de prière à demi involontaire, mais la seule depuis long-temps qui lui fût échappée, l'étonna et lui fit ajouter : « Quelle miséricorde peut-il y avoir pour moi ? » Peu après ce mouvement de retour vers Dieu, placé pendant plusieurs heures de nuit au gouvernail, il repassa dans sa mémoire tout le cours de sa vie, la piété de sa première enfance, les torts qui l'avaient suivie, ses retours

toujours passagers à la religion, les marques qu'il avait reçues de la bonté de Dieu, ses iniquités, ses remords; et l'horreur de ses fautes l'amena au désir de croire en un Sauveur. Le danger s'éloigna; il adressa alors ses prières à celui qui l'avait délivré des flôts, et se mit à chercher dans la *Bible* la foi en Jésus-Christ. Quoiqu'il n'arrivât pas sur-le-champ à une conviction entière, on peut dire que de ce moment date sa conversion. Après de nouveaux périls il aborda enfin en Irlande, où le radoubage de son vaisseau le contraignit de s'arrêter; il s'y occupa sérieusement de la religion, et y communia même suivant le rite anglican. Retourné en Angleterre, il n'y trouva plus son père, qui venait de partir pour commander un fort en Amérique, mais après avoir donné son consentement au mariage de Newton avec sa cousine: l'agrément de celle-ci restait à obtenir, et il ne semble pas qu'elle fût alors disposée à l'accorder. Cependant avant de s'éloigner pour un nouveau voyage, Newton eut la satisfaction d'apprendre d'elle-même qu'elle n'avait aucun engagement, et était disposée à n'en point conclure avant son retour. Il la retrouva libre en effet, et reçut sa main le 1^{er} février 1750; il n'avait pas encore vingt-huit ans, et elle en avait à peu près vingt-un.

Cette union, qui avait été le but de tous les désirs de Newton pendant sept ans, fit son bonheur pendant quarante, et l'on se plaît à suivre, à travers les vicissitudes de sa vie et les progrès de sa piété, les traces de l'inaltérable affection qu'il porta à sa femme, et que rien de la terre ni du ciel n'eut le pouvoir d'affaiblir. Mais il faut l'entendre lui-même sur ce sujet; il faut, pour avoir une idée de l'amour et du respect qu'il avait pour sa compagne, lire ce qu'il en dit à plusieurs reprises dans le récit de sa vie, et surtout les lettres qu'il lui écrivait¹.

1. *Letters to a wife*, etc., Lettres à une épouse, dixième volume des Œuvres complètes de Newton. Londres, 1821, chez J. Smith, neveu de l'auteur.

Nous ne craignons pas d'affirmer que bien peu d'ouvrages d'imagination, sans excepter les romans, peignent, avec autant de vérité et de profondeur que ces lettres familières et pieuses, l'étendue d'une vraie passion; non la passion dérégulée, agitée, égarée dans son choix, ou inquiète sur l'accomplissement de ses vœux; mais la passion, droite dans son but, franche dans ses moyens, confiante dans son bonheur, qui, ardente et calme, exaltée et réglée, ne détournant l'âme d'aucune affection, la vie d'aucun devoir, embellit tout, console de tout, prend place partout, et, dans son exclusive immensité, donne à l'homme, créature faible et finie, quelque chose de la nature infinie et inépuisable de Dieu.

Ce n'est pas sans regret que nous renonçons à insérer ici quelques fragmens de ces lettres où paraît, avec tant d'éclat, l'alliance intime et continue des deux premières affections du cœur humain, l'amour de Dieu, proprement dit, et l'amour pris dans son plus noble sens. On y verrait d'une part combien peu la piété s'oppose au développement des sentimens les plus tendres, et quelle paix elle leur donne sans leur enlever aucune vivacité; de l'autre, que les attachemens les plus forts ne nuisent point à celui que l'homme doit à Dieu, et que ce n'est pas d'une affection légitime que Dieu peut se montrer jaloux. Par là aussi on pénétrerait mieux que par toute autre voie dans la connaissance de la belle et tendre âme de Newton. Mais nous ne pouvons nous résoudre à faire un choix dans ce qui nous a si profondément émus. Nous donnerons seulement la courte prière que, pendant le voyage qu'il fut obligé de faire aussitôt après son mariage, Newton adressait au ciel pour sa femme. Il est en effet de l'essence de la prière d'exprimer, plus complètement que tout autre acte de l'âme, la profondeur des sentimens; la grandeur de Dieu fortifie l'homme tout en l'écrasant, et il n'est jamais

plus au niveau de l'infini que quand il sent mieux sa petitesse. Il y a d'ailleurs, dans ce peu de paroles, tant d'indifférence pour tout ce qui n'est pas sa Mary, et tant de chaleur pour ce qui la regarde, qu'au défaut de plus ample lecture, elles peuvent faire entrevoir le cœur et la piété de Newton. Après le plein éclat du soleil, rien n'est si lumineux qu'un de ses rayons pénétrant par une fente imperceptible dans un lieu livré à l'obscurité.

Dieu miséricordieux, favorise moi et ma très-chère Mary, d'une bonne santé et d'une part modérée des biens de cette vie ! accorde-moi de pouvoir être toujours heureux dans son amour, et de m'en montrer digne ! Quant au reste, aux vaines habioles et aux bagatelles dorées qui attirent les pensées de la multitude, j'espère être toujours capable de les regarder avec indifférence.

Newton, devenant chaque jour plus pieux, et s'adonnant toujours plus exclusivement aux pensées religieuses, n'en continua pas moins, durant quatre années après son mariage, le commerce dont il s'était occupé auparavant ; et, qui le croirait ? ce commerce était la traite des noirs ! On est vraiment épouvanté à la vue des terribles erreurs où la faiblesse de notre raison peut entraîner la conscience la plus droite, la plus pure de toutes vues intéressées. Ce Newton, qui, pour étudier uniquement la Bible, renonça peu à peu à l'étude du latin et à la lecture des classiques ; qui, dans l'un de ses voyages, craignant pour la vie de sa femme, dont il n'avait pas de nouvelles, se repentait avec désespoir d'avoir négligé de parler, à sa vertueuse compagne, de la religion, selon la ferveur de son opinion personnelle, et trouvait tout simple que le malheur de la perdre punît une telle faute ; cet homme pratiquait sans scrupule, pendant ce même voyage, l'infame trafic qu'aujourd'hui regarde avec horreur, poursuit d'anathème le philosophe le plus mondain, et que la clameur publique range presque au rang des as-

sassinats ! Lorsqu'il parle de cette profession près de quarante ans après l'avoir quittée, c'est comme d'une occupation ennuyeuse, désagréable, *irksome sea-faring* ; et s'il y renonça, ce fut non comme à un crime, mais comme à un métier qui ne convenait plus à sa santé :

Pendant tout le temps que j'avais fait la traite des Nègres, je n'avais jamais eu le moindre doute sur sa légitimité. J'étais en général content de cette carrière, persuadé que c'était celle que la Providence m'avait assignée. Mais à beaucoup d'égards, elle était loin de me convenir. On la regarde, il est vrai, comme un état décent, et communément elle est très-avantageuse Je me considérais comme une espèce de *géolier* ou de *guichetier*, et j'avais quelquefois honte d'un emploi où il est à tout moment question de chaînes, de verroux et de fers.

Quand on lit ces lignes, et qu'on pense à ce qu'était l'homme qui les écrivait, il est au moins permis de douter que le christianisme seul ait, comme on l'a tant répété, aboli l'esclavage. Certes, les hommes respectables qui ont porté dans l'Angleterre, et de là dans le monde civilisé, le coup mortel à la traite, étaient de vrais chrétiens ; mais il y avait eu bien des chrétiens avant eux, et ils n'y avaient pas songé. Ce fut la philosophie du dernier siècle qui, en prêchant à la fois le devoir de l'humanité et les droits égaux de tous les hommes, en s'élevant contre tous les genres d'oppression, ouvrit les yeux des gens de bien sur cette iniquité officielle ; elle éclaira de sa lumière les cœurs que la religion est venue ensuite embraser de son feu. Il est à croire que l'un et l'autre de ces mobiles étaient nécessaires pour mettre fin à la traite : la religion seule n'était sans doute pas assez éclairée ; la philosophie eût peut-être manqué de zèle ; leur alliance a produit les effets dont l'Angleterre se glorifie à bon droit, mais dont les philosophes français ont droit de réclamer leur part. Avant que parlât M. Wilberforce, l'abbé Raynal avait écrit.

En quittant le commerce des noirs, Newton obtint la place d'inspecteur des douanes; il l'occupait encore lorsqu'il écrivit sa vie, et l'on est étonné de trouver, non pas tant de piété, mais tant de détachement de soi-même, une si grande humilité pratique dans un homme encore voué à la vie civile. Quand saint Augustin publia ses *Confessions*, il y avait long-temps qu'il ne professait plus la rhétorique. Newton eut dès lors, il est vrai, le désir d'entrer dans le ministère ecclésiastique; mais ses opinions, fort rapprochées de celles des dissidens, l'ayant empêché d'obtenir de l'archevêque d'York l'ordination qu'il voulait recevoir au sein de l'Église établie, il avait presque renoncé à son projet, et ne faisait plus de démarches pour parvenir à l'exécuter. Cependant, en 1764, une cure lui étant offerte, et lord Dartmouth, avec qui il était lié, l'ayant recommandé à l'évêque de Lincoln, il en reçut l'imposition des mains, et se consacra désormais tout entier au soin des âmes et au bien-être de ses paroissiens. Il suffit, pour donner une idée de la charité qu'il portait dans l'exercice de ses fonctions, de citer ces paroles :

Je me représente la misère et le bonheur de l'homme ici-bas, sous l'image de deux monceaux; lorsque je puis enlever à l'un la moindre particule pour la mettre dans l'autre, c'est un point que j'ai gagné. Si sur ma route, vers la maison, je rencontre un enfant qui a laissé tomber une pièce d'un sol, et qu'en lui en donnant un autre je puisse sécher ses larmes, je sens que j'ai fait quelque chose. Je me réjouirais sans doute de pouvoir faire davantage, mais je ne veux pas négliger ce peu.

Ce fut en 1785, pendant que Newton était recteur de Saint-Mary-Woolnoth (Lombard-street, à Londres), qu'il eut la douleur de perdre une nièce de sa femme; Élisabeth Cunningham, qu'il avait élevée et aimait comme sa fille. On voit, dans les lettres qu'il écrivait alors à sa

femme, combien il était affecté de la maladie de cette jeune personne ; mais un coup plus terrible lui était réservé : sa femme mourut le 15 décembre 1790. Il a lui-même décrit ses sentimens dans cette pénible épreuve¹, et rien n'est plus beau que cette opposition entre une douleur déchirante et une résignation absolue. Si le chrétien l'emporte en définitive, l'époux cependant ne perd rien de ses droits. L'homme qui eut le courage de prêcher « sans émotion visible » le jour de la mort de sa bien-aimée et à son enterrement, disait :

Lorsque ma femme mourut, le monde me sembla mourir avec elle. (J'espère pour ne plus revivre.) Je ne vois guère à présent, sauf ma profession de chrétien et de ministre, ce qui pourrait me rendre désirable de vivre encore un seul jour.... Si le monde ne peut pas me la rendre, il ne peut rien pour moi.....

Mais nous affaiblissons ses sentimens en voulant les rendre ; nous aimons mieux les laisser deviner à ceux qui en sont capables.

La vieillesse de Newton fut soignée par une autre nièce de sa femme, Élisabeth Cattlet : il l'avait aussi élevée, et lui adressait, pendant qu'elle était en pension, des lettres qui sont un modèle accompli de la manière de parler aux enfans des sujets les plus graves, les plus sacrés. Ce n'est pas, cependant, qu'il les écrivît comme des traités de religion adaptés à l'âge de sa nièce ; loin de là, rien n'est plus simple, plus familier ; il lui exprime le désir de la voir tel ou tel jour de congé, s'inquiète de ses succès à la distribution des prix, de la manière dont elle y récitera une pièce de vers qu'il a bien du regret de ne pouvoir lui aller faire répéter. Il s'informe de ses études, la reprend sur ses petits défauts, et tout cela avec infiniment de piété, de raison, de douceur, d'amitié ; la louant

1. *Appendice des Lettres à une épouse*, t. x des OEuvres complètes.

quand elle le mérite, l'avertissant lorsqu'il en est besoin, et amenant ou saisissant si bien l'occasion de la faire réfléchir sur la reconnaissance qu'elle doit à Dieu, sur la soumission nécessaire à ses volontés, sur l'obéissance due à ses commandemens, qu'il semble impossible que des conseils ainsi donnés ne fissent pas grande impression sur un jeune cœur. Voici quelques fragmens de ces lettres¹ où l'on pourra entrevoir quel charme Newton savait donner à ses leçons.

Je désire que ma chère enfant pense beaucoup à la providence du Seigneur qui gouverne tout; elle s'étend aux plus petits détails: Dieu dirige toutes choses, mais d'une manière si secrète que la plupart des gens pensent qu'il ne fait rien, tandis qu'en réalité il fait tout.

Je désire que vous cultiviez une disposition à la sensibilité et à la compassion, lors même que vous ne pouvez soulager les maux de vos semblables. Après la grace de Dieu, c'est là le plus bel ornement de la nature humaine; ou plutôt, quand cette sensibilité est réelle, elle est un des plus admirables effets et une des meilleures preuves de la grâce. . . . Un chrétien dur, insensible égoïste, est une contradiction dans les termes.

Lorsque vous prenez la plume, écrivez les choses tout justes comme elles se présentent à votre esprit et comme vous les diriez sans étude. Parlez-moi des poules qui sont dans la cour, des arbres du jardin ou de tout ce qui vous plaira: seulement écrivez naturellement. . . . Ne pourriez-vous serrer un peu plus vos lignes? Votre papier ressemble à une chambre à demi meublée: il me faut une bonne longue lettre, n'importe sur quel sujet, pourvu que vous écriviez d'une manière aisée.

Je désire que vous soyez aussi simple et aussi gaie que possible; la gaieté n'est pas un péché, et il n'y a aucun mérite à avoir une physionomie grave et solennelle.

Cette nièce chérie ferma les yeux de Newton le 21 décembre. 1807, jour où, après une vie de quatre-vingt-

1. Vingt-une lettres sur des sujets religieux par Jean Newton, traduites de l'anglais. 1 vol. in-32. Paris, Servier, libraire, rue de l'Oratoire-St.-Honoré, n. 6. 1829.

deux ans , il rendit sa belle ame au Dieu qui la lui avait donnée. Quoique presque aveugle et sourd , il remplissait encore avec assiduité les fonctions de son ministère , et lorsqu'on voulait l'engager à prendre du repos , il s'écriait : « Quoi ! le vieux blasphémateur africain se tairait quand il peut encore parler ? » Il semble que , malgré ses opinions dogmatiques fort décidées , il n'adoptait dans ses sermons aucun parti extrême ; « car , disait-il , les « Calvinistes rigides me regardent comme un Arminien , « et les Arminiens déclarés comme un Calviniste. » C'est qu'en dépit de la logique , sa droite raison et plus encore sa tolérance l'enlevaient souvent aux conséquences de ses opinions ; il croyait à la prédestination , et parlait continuellement en homme convaincu du libre arbitre ; il adoptait la doctrine de l'inamissibilité de la grace , et veillait sur lui-même comme s'il eût vu l'enfer ouvert à ses côtés ; il professait que nul homme ne pouvait être sauvé sans la foi , et , dans l'application , il espérait le salut de tous ses frères , disputait , pour ainsi dire , leur ame à la condamnation prononcée par lui-même ou par les autres ; et lorsqu'il n'avait plus rien à dire en leur faveur , il se reposait pour eux dans l'infinie miséricorde que son cœur ne pouvait oublier , alors même que sa théologie osait la borner.

Les écrits de Newton , soit pendant sa vie , soit après sa mort , furent accueillis avec empressement , et obtinrent une grande réputation en Angleterre : depuis quelques années on commence à les goûter en France ; et les traductions que nous annonçons , celles dont nous avons déjà parlé , en sont la preuve. On a de Newton deux recueils de lettres purement religieuses , la *Cardiphonia* ¹ ou Épanchemens du cœur , lettres véritables adres-

1. *Cardiphonia, or the utterances of the heart. Cardiphonia, ou Épanchemens du cœur dans le cours d'une correspondance réelle*, par J. Newton. 2 vol. in-12. Édimbourg, Williams et Charles Tait, Prince's-street 78. 1819, et dans les Œuvres complètes.

sées par Newton à ses amis, et entre autres à lord Dartmouth : tantôt il éclaircit les doutes, et répond aux difficultés qu'on lui propose ; tantôt il écrit sur le premier sujet pieux qui lui vient à la tête ; tantôt il donne des conseils, fait des exhortations ; le tout varié suivant l'âge, la position, le caractère de ceux à qui il écrit. *Omicron*, au contraire, ne contient que des lettres factices adressées à des personnages imaginaires, et qui paraissent successivement, dans un journal religieux, sous la signature de ce caractère grec. On trouve dans les lettres de la *Cardiphonia*, plus d'abandon ; dans celles d'*Omicron*, plus de méthode : il y a plus de détails dans les premières, plus d'étendue dans les secondes, plus de réalité dans les unes, plus de variété dans les autres ; la *Cardiphonia* convient mieux au chrétien déjà avancé dans sa voie ; *Omicron* va à plus de personnes ; la tendresse du cœur de Newton se retrouve mieux dans une causerie familière ; mais la beauté de son intelligence éclate davantage dans les traités de controverse ; l'un et l'autre de ces ouvrages sont nécessaires pour le bien apprécier, et c'est la preuve assurée de sa complète distinction. Il faut de la grandeur pour être aperçu de loin, de la perfection pour être examiné de près.

Nous avons parlé du sentiment tout personnel que Newton inspire à ses lecteurs, et qui établit entre eux et lui un rapport intime et presque affectueux. Ce n'est pas à la supériorité de son esprit, Bossuet en avait bien davantage, ni à la sincérité de sa piété, Nicole était aussi chrétien que lui, qu'il faut attribuer, je crois, cette disposition particulière à son égard. Quels sont, soit dans le sacré, soit dans le profane, les hommes dont les écrits ont saisi fortement les âmes, et fait à leurs auteurs non-seulement des disciples enthousiastes, mais des amis ? Ce ne sera pas Montesquieu, ce ne sera pas Voltaire,

ce sera Rousseau. Ce ne sera pas Pascal, ce ne sera pas Bourdaloue, ce sera Fénelon. Ce ne sera pas Saurin, ce ne sera pas Thomas Scott, ce sera Newton. C'est que Rousseau, Fénelon, Newton, se sont mis tout entiers dans leurs ouvrages, ont communiqué directement avec le public, ont fait de leur cœur appel à son cœur, lui ont dit : « me voilà, » lui ont parlé comme un ami à son ami, n'ont eu, avec lui, aucune réserve, ne lui ont pas fait sa part dans leur confiance, ont laissé couler devant lui leurs idées et leurs sentimens, et lui ont donné, dans leurs productions, non des livres, mais des hommes. Et ce que l'homme aime toujours le mieux, c'est l'homme; égaré dans les déserts, la trace du passage de son semblable lui est plus chère que les beautés de la nature et les monumens de l'art. Il n'est pas bon qu'il soit seul; il le sait, et rien ne le charme comme de trouver l'humanité et la sympathie là où il ne les espérait pas.

Il ne peut entrer dans notre pensée de comparer Rousseau avec Newton; il y aurait absurdité quant à l'intelligence, profanation quant au caractère. L'esprit de Rousseau et l'âme de Newton seraient trop au-dessus de ce parallèle, et tant de choses sont différentes entre ces deux hommes, qu'il n'y aurait pas même lieu à un paradoxe.

Nous ne voudrions pas dire non plus qu'il y eût parité entre Fénelon et Newton, entre *le plus bel esprit* du dix-septième siècle et le théologien méthodiste, entre le prélat courtisan et l'humble ministre de Saint-Mary, entre le mystique ultramontain et l'indépendant Calviniste. Cependant ces deux hommes, avec des degrés différens, sans doute, de lumière et de sainteté, avec une vie et des opinions fort diverses, ont marché dans une même voie, ont brillé tous deux par l'esprit et la piété, et, dans des sphères fort inégales, ont produit un effet du même genre et laissé un souvenir de même nature. Com-

bien de parallèles, à commencer par ceux de Plutarque, pour lesquels il n'y a pas de si bonnes raisons !

Une des grandes supériorités de Fénelon est d'avoir pensé à toutes choses, de s'être inquiété de politique et d'éducation, de théologie et de littérature, de mysticisme et de bon goût. En cela, nulle comparaison entre lui et Newton, dont l'esprit se concentra de bonne heure sur les pensées religieuses. Il est donné à bien peu d'esprits de considérer tant d'objets sans éblouissement, et ceux à qui n'a pas été accordée cette rare faculté, privilège des intelligences du premier ordre, sont sages et heureux s'ils savent se borner, et ne pas trop prétendre. La ferveur de sa piété produisit pour Newton cet effet désirable; je suis porté à croire qu'il n'en fut que plus remarquable dans la voie qu'il choisit; mais il est difficile de penser qu'il eût été incapable d'en suivre une autre; car il possédait à degrés presque égaux la rigueur qui fait le dialecticien, l'élégance et l'émotion qui font le grand écrivain, l'imagination qui fait le poète. Cependant, au-dessus de nos suppositions, le fait est acquis à l'archevêque de Cambrai; *Télémaque*, les *Directions pour la conscience d'un roi*, *l'Éducation des Filles*, sont des titres devant lesquels pâlissent, comme mérite intellectuel, et tout ce qu'a fait Newton, et tout ce qu'il eût pu faire.

Les ouvrages de Fénelon qu'on peut comparer à ceux de Newton, sont les *Lettres de direction et de famille*, *l'Éducation des Filles* dans la partie religieuse, et le peu de sermons qui restent de lui. Qu'on les ouvre au hasard, ou qu'on les médite avec ordre; qu'on parcoure ses lettres à son neveu, ou qu'on écoute son exhortation à l'archevêque de Cologne, et qu'on prenne ensuite les OEu-vres correspondantes de Newton; on ne pourra manquer d'être frappé de la supériorité de ce dernier sous le point de vue religieux. Consultez l'archevêque de Cambrai sur tout ce qui est de la raison, de la bonté, de

l'esprit, de l'imagination, de l'élégance, et vous serez satisfait, enchanté de ses réponses. Que de douce sagesse dans la manière dont il veut que le duc et la duchesse de Chevreuse conduisent leur jeune belle-fille ! que de bon sens et de justesse de goût dans les avis qu'il donne à une mère pour l'éducation de sa fille ! qu'il est tendre parent, et excellent conseiller pour son neveu ; judicieux instituteur dans ses remontrances au duc de Bourgogne ! Mais ne lui demandez pas comment il faut enseigner la religion aux enfans, car il vous dira de représenter « Dieu assis sur un trône avec des yeux plus brillans que les rayons du soleil, et plus perçans que les éclairs ; » le temps viendra que vous rendrez ces connaissances plus exactes. Il vous dira de commencer par parler du Père, du Fils, du Saint-Esprit séparément, vous n'aurez plus ensuite qu'à montrer que ces trois personnes ensemble ne font qu'un seul Dieu ; de peindre le ciel comme orné d'or, de perles, de pierreries ; après avoir frappé par un si beau spectacle, vous saurez ramener aux choses spirituelles. Il recommandera bien plus la soumission à l'autorité que l'amour de la vérité, et craindra presque le désir de la perfection parce qu'il peut donner l'idée d'une réforme ; tout occupé de former des catholiques dociles, il aura à peine le temps de s'informer si l'on fait des chrétiens ; il parlera de l'Église plus que de Jésus-Christ, aura plus d'horreur du jansénisme que du péché, et bâtira, sur le sable de l'imagination et de la soumission, l'édifice qu'il faudrait élever sur le roc de la foi.

Ouvrez Newton, au contraire. Comment, dans ses lettres à sa nièce, lui parle-t-il de la religion ? Comment veut-il la lui faire adopter ? Nul usage d'autorité, ni même, s'il se peut, d'influence ; c'est par elle-même qu'il veut qu'elle croie, lise la Bible, prie, connaisse ses fautes : il n'emploiera aucun timide ménagement pour l'initier aux mys-

tères évangéliques; il l'entretient du Sauveur et de la justification, comme il ferait « un docteur en Israël. » S'il appelle à son aide les ressources de l'imagination, c'est de manière à ce qu'elle ne s'y puisse tromper; il ne lui dit pas que Dieu ait des mains qui portent l'univers, ni qu'il y ait de l'or et des pierreries dans la céleste Jérusalem; mais il compare l'action successive de la grace sur le cœur de l'homme à la lumière du soleil qui éclaire peu à peu le monde de ses joyeux rayons; il tire occasion d'un mois de mai froid et neigeux, pour lui prêcher le peu de solidité des espérances de ce monde; il n'y a pas jusqu'au gâteau qu'on lui envoie dont il ne se serve comme de texte à un pieux rapprochement, où l'émotion du chrétien se joint à la tendre affabilité du père. Aussi n'est-ce point exagérer que de dire qu'il y a plus de véritable esprit religieux dans ce petit opuscule de Newton, que dans le *Traité de l'Éducation des Filles*, et dans la correspondance assez volumineuse de Fénelon avec son neveu. Ce *fanfan* si cher, et dont Fénelon semble désirer si fort le salut, il lui écrit continuellement sans lui dire un mot qui y ait rapport; et cependant l'un était en position de tout dire, l'autre en âge de tout entendre. Ces lettres familières, pleines d'affection et de charme, font grand honneur au cœur de Fénelon, et apprennent tout ce qu'il valait pour les siens; mais pour un évêque, pour un mystique, on aimerait mieux moins de gaieté peut-être, et un sentiment plus habituel de dévotion.

Mettrons-nous en regard de la lettre treizième de l'*Omicron*, supposée adressée à un jeune ministre, le sermon de Fénelon quand il sacra l'archevêque de Cologne? Fénelon n'y gagnerait pas encore. Qu'il y a loin des conseils sévères de Newton, de ses recommandations d'humilité, de ses craintes pour l'effet intérieur du succès et de la popularité, de ce ton de prophète quoique de

frère, à cette longue énumération des grandeurs de l'archevêque de Cologne, à cet étalage menteur des sacrifices que faisait, pour entrer dans l'Église, un cadet de la maison de Bavière, qui gagnait, à renoncer au monde dont il n'attendait rien, un électorat et cinq évêchés; à cette timide prière pour que, si le pasteur ne doit point dégrader le prince, le prince ne fasse pas oublier l'humilité du pasteur; enfin à cette satisfaction de soi-même, à ce triomphe évangélique d'avoir osé en un tel jour faire entendre, au nouveau prêtre prosterné devant lui, des vérités si peu compromettantes, mêlées d'éloges si emphatiques! Et cependant Newton écrivait à un personnage imaginaire, Fénelon portait la parole de Dieu à un disciple soumis à ses enseignemens. Newton exhortait un ministre, Fénelon sacrait un évêque; de quel côté devrait-on attendre plus de piété, de scrupule, de sévérité?

Quant aux *lettres de direction*, vrai pendant de la *Cardiphonia*, on y trouve, selon nous, trop de théologie et pas assez de religion : cette dernière y est souvent réduite à l'éloignement du jansénisme, à la croyance dans l'autorité de l'Église, à l'horreur de toute nouveauté. Il s'y rencontre assurément beaucoup d'excellens conseils, et des sentimens fort pieux; l'amour de Dieu y est prêché avec l'éloquence la plus insinuante, et les joies de la piété décrites avec un talent entraînant. Mais, pour dire ici toute ma pensée, Fénelon, dans ses lettres, me semble souvent exagérer, non-seulement ses conseils, les moralistes religieux sont dans l'usage de surfaire, mais, ce qui est plus fâcheux, ses sentimens. Je ne peux, quelque envie que j'en aie, réunir en une seule et même personne l'auteur du *Télémaque* et le mystique qui prêche si absolument la pauvreté d'esprit, qui réprimande si sévèrement toute curiosité intellectuelle, tout mouvement de la pensée. Je ne puis concevoir que l'homme qui

souhaita toute sa vie, et à bon droit, selon moi, d'être premier ministre du duc de Bourgogne, fût aussi détaché des choses de ce monde qu'il voulait bien le paraître; et j'ai peur qu'il n'ait pris la sainteté comme nos ambitieux disgraciés la Chambre des Pairs, et prêché le renoncement comme on répète qu'on ne veut être de rien dans les affaires, jusqu'au jour où l'on vous offre un portefeuille.

Ouvrez Newton, au contraire; vous ne verrez pas une expression que son cœur ne sentit plus fortement encore; il peut vous parler tant qu'il lui plaira de l'amour de Jésus-Christ, ou de la corruption de la nature humaine; de l'efficacité du sacrifice du Sauveur, ou de l'action de la grace; il en pense davantage encore; il ne s'humilie pas autant qu'il est humble; ne montre pas toute la reconnaissance qui pénètre son cœur; ses paroles sont fortes, ses sentimens, ses actions plus encore; il était plus chrétien qu'éloquent, et *le trésor* de son cœur était plus grand qu'il ne nous l'a montré. Aussi quelle puissance; quel charme! que de mérites divers dans ses écrits! qu'il sait bien allier les dispositions qu'on croirait contraires! Plus austère que Fénelon, il est aussi tendre et plus doux; d'un dogmatisme plus arrêté, il est moins intolérant; moins raisonnable dans sa philosophie, il l'est davantage dans l'habitude de son esprit; sa religion est plus exclusive, et sa piété a plus d'attrait; enfin si dans Fénelon le bel esprit domine le chrétien, dans Newton le chrétien non-seulement domine, mais efface tout le reste; il pouvait bien dire, avec saint Paul, que rien ne le séparerait de l'amour de Jésus-Christ.

Tels sont les rapports et les différences qui nous frappent entre deux hommes tous deux dignes de respect, tous deux portés haut, chacun dans sa sphère, par l'estime, je dirai même l'affection publique, et dont l'un est depuis deux siècles en possession d'une gloire non con-

testée. Peut-être si l'on étudiait à fond cette question, trouverait-on dans la diversité de leurs croyances, l'explication de leur propre diversité; peut-être une religion qui interdit l'usage de plusieurs des premières facultés de l'intelligence n'est-elle pas propre à absorber tout entiers les esprits d'une certaine nature; peut-être y a-t-il des besoins de l'ame et de l'intelligence qu'elle ne saurait satisfaire : peut-être une religion qui réunit toute son action sur un seul point, agit-elle plus puissamment sur les ames qu'une religion qui se subdivise en beaucoup de devoirs divers. Mais peut-être aussi une religion dont la philosophie a toujours suivi pour guide le bon sens, le sens commun du genre humain, est-elle plus propre au développement complet des esprits, qu'une religion qui s'est jetée tout entière dans un des côtés de la balance, sans s'embarrasser des impossibilités et de la révolte de la raison universelle. Peut-être, d'autre part, une religion qui ne violente aucun sentiment naturel, et ne fait pas de la douleur de l'homme un hommage à Dieu, est-elle plus favorable à la sincérité entière que celle qui demande à la créature plus qu'elle ne peut porter. Peut-être, et vraisemblablement, Fénelon, protestant, y eût gagné, dans sa piété, du sérieux et de la liberté, dans son caractère, de la sincérité, dans sa conduite, de la tolérance; Newton, catholique, eût été plus rationnel dans ses opinions, plus étendu, plus varié dans son développement. Mais qui peut dire ce que chacun d'eux y eût perdu? qui peut assigner à une croyance la borne de son influence sur l'homme, prononcer qu'elle va jusque-là et pas plus loin? Qui sait ce que l'univers perdrait de beauté et d'harmonie à ce que nous supposons la perfection de chacun des individus qui le composent? Le Tout-Puissant a préféré dans son œuvre la variété à l'unité; il n'a pas voulu que deux feuilles se ressemblassent. Ne nous affligeons pas trop des lacunes qui se rencontrent dans

les plus beaux caractères, les plus nobles intelligences. Que savons-nous de leur effet dans l'univers ? N'est-ce pas dans les creux d'un édifice qu'est posée la charpente qui le soutient ?

REVUE SOMMAIRE,

OU

ANALYSES D'OUVRAGES NOUVEAUX

FRANÇAIS ET ÉTRANGERS.

SCIENCES MORALES ET HISTORIQUES.

- I. *Réfutation de la Méthode Jacotot*, considérée dans ses principes, ses procédés et ses résultats; par P. Lorain, professeur au collège Louis-le-Grand, élève de l'ancienne école Normale. Brochure in-8°. Prix 2 fr. 50 c. Librairie classique de L. Hachette, rue Pierre-Sarrazin, n° 12. Paris, 1830.

Pour concevoir une favorable idée de la *Méthode Jacotot*, il ne faut pas lire les ouvrages du fondateur. Le ton qu'il affecte suffirait pour discréditer la vérité même. Les propositions les plus évidentes, les déductions les plus lumineuses, les récits les plus frappants compenseraient à peine ce mélange d'incorrection et de cynisme, de bouffonnerie et d'injure, qui caractérise le style *émancipé*; le dégoût qu'il inspire entretiendrait le doute en dépit de la meilleure démonstration. Jugez donc quelle foi doit obtenir, sous la protection d'un tel langage, un confus ramas d'assertions bizarres, de puérilités vulgaires et de faits suspects? Car, à part quelques observations de détail justes, mais clair-semées, c'est tout ce qu'on trouve dans les livres de M. Jacotot. Il a raison de répéter à satiété qu'il abandonne ses principes, et ne veut être jugé que par ses œuvres. Car sa théorie n'est pas soutenable; c'est l'œuvre d'un esprit confus qui, pour paraître original, donne un air de paradoxe à des lieux communs, et qui affirme faute de pouvoir raisonner, sans s'inquiéter d'être conséquent, ni même intelligible. Mais bien que le divorce fameux de la théorie et de la pratique soit un accident plus rare qu'on ne le dit, il se peut que la pratique *Jacotot* ait des avantages qui

du moins expliquent l'engouement de quelques esprits distingués. Les promesses de la plupart des adeptes sont empreintes d'une exagération mensongère, mais nous connaissons quelques expériences qui indiquent qu'elle peut en certains cas être assez utilement employée.

Ce n'est point de la pratique que s'est enquis M. Lorain : il s'est contenté de lire les livres, d'étudier les principes qu'on y établit, les exemples qu'on y présente, et le tout lui a paru mériter le mépris de la raison. Il s'est d'abord attaché à se rendre compte de la doctrine sur laquelle s'appuie la méthode. Ce n'est pas chose aisée ; car le fondateur a horreur de la logique ; il repousse toute discussion, et ses partisans, qui lui sont fort inférieurs pour la verve et le mouvement d'esprit, n'ont pas plus que lui le goût ni le talent d'une exposition régulière. De tous les ouvrages qu'il a comparés, M. Lorain n'a pu rien extraire de net et de positif que ces trois axiomes : *Tout est dans tout ; les intelligences sont égales ; on peut enseigner ce qu'on ignore*. Or, de ces trois axiomes, il prouve clairement que le premier n'a point de sens, que le second est faux en fait, que le troisième est impraticable, et démenti à chaque pas par ceux même qui l'ont posé. L'examen des procédés qu'ils emploient ne leur est pas plus favorable. M. Lorain en montre tantôt le danger, tantôt le ridicule, et passant à l'analyse des échantillons donnés comme les miracles de la méthode, il s'amuse à relever un bon nombre de fautes ou de bévues, dont quelques-unes sont plus fâcheuses pour les maîtres que pour les élèves. C'est ainsi qu'il est conduit à établir l'incompétence de la plupart des propagateurs de la *Méthode Jacotot* en matière d'enseignement, et qu'il explique presque uniquement par le charlatanisme ou l'erreur la vogue bruyante dont elle jouit encore.

Ce petit écrit est spirituel et sensé. L'auteur a parfaitement atteint son but : toutes ses remarques sont justes, toutes ses objections sont fondées ; il expose avec clarté, il discute avec sagesse ; sa raillerie, parfois un peu froide, est souvent piquante ; je ne sais même s'il n'écrit pas avec trop de goût pour des adversaires tels que les siens. Nous regrettons seulement qu'il ne paraisse pas avoir examiné par lui-même les expériences qui ont été commencées à Paris dans plusieurs familles et dans quelques institutions. Il eût mieux expliqué alors ce qu'il paraît y avoir de pratiquement utile dans la méthode ; et ce qu'il y a d'utile n'est pas très-neuf, et n'autorise nullement l'espérance

d'une révolution dans l'esprit humain. Sans doute l'enseignement réclame plus d'une réforme, et M. Lorasain ne s'y montre point opposé; mais certes ce n'est pas sur le mépris de l'étude, la négation de la perfectibilité, et l'abolition de l'art d'enseigner et de la méthode d'exposition, que peut se fonder la régénération de l'instruction publique.

II. *Journal de l'éducation à l'usage des instituteurs et des pères de famille*, publié par la société d'Utilité publique du canton de Vaud. — Une livraison d'une feuille et demie par mois. 1829. Lausanne, chez Corbay; Genève, chez Cherrulliez.

On a beaucoup disputé sur les avantages et les inconvéniens de l'instruction primaire; on est loia de s'accorder sur le mérite des diverses méthodes; mais il est un point dont tout le monde convient, la nécessité et la disette de bons maîtres. Adversaires et amis de l'enseignement mutuel, tous se réunissent pour dire que la France manque de tels instituteurs, destinés à donner au peuple, dans un temps fort court, toutes les connaissances à peu près qui doivent fournir à sa vie entière. Deux moyens surtout se présentent pour remédier à cette déplorable lacune: premièrement, des écoles normales où se formeraient, aux frais publics, de bons maîtres d'école; en second lieu, des publications destinées aux instituteurs, et où ils trouveraient des directions et des exemples.

Ce dernier but nous paraît bien près d'être atteint par le Journal d'Éducation du canton de Vaud. Certes, tout n'est pas parfait dans ce recueil, encore à sa première année; mais il doit produire de très-utiles effets, et dépose d'une instruction populaire fort avancée. On rougit pour nos campagnes si florissantes, pour notre peuple si bien traité sous tant de rapports, quand on compare les timides désirs des amis les plus ardents de l'instruction primaire en France avec les sévères exigences des rédacteurs du journal du canton de Vaud. Nous faisons la différence des situations. Nous savons combien il est plus facile pour un petit pays que pour un grand d'arriver à un bon système d'enseignement public; mais aussi nous doutons fort que, dans les meilleures écoles primaires de Paris, on donne aux enfans une instruction

aussi variée, aussi étendue, qu'ils la recevraient dans un petit village d'un canton suisse. Quelques détails sur la composition du journal du canton de Vaud prouveront cette assertion.

On trouve dans les dix numéros que nous avons sous les yeux, des modèles de leçons de géographie générale, qui sont à la fois simples et philosophiques; un enseignement de l'histoire de la Bible par récits, demandes et réponses, qui doit captiver au plus haut point l'attention des enfans; des détails et des conseils sur le chant, qui montrent combien on y est difficile; une méthode pour apprendre par cœur et bien réciter; des élémens de grammaire jusqu'à la décomposition de la phrase; plusieurs moyens variés et ingénieux pour habituer à la rédaction, enfin une très-bonne discussion sur les diverses méthodes d'apprendre à lire, entre autres celle de M. Jacotot. Dix numéros seulement ont passé sous nos yeux; nous sommes loin d'avoir tout dit; mais n'est-ce déjà pas beaucoup? Quand en serons-nous là?

Ce recueil contient des morceaux d'un genre tout différent; nous y avons distingué des extraits du journal d'un instituteur de petits enfans, pleins de cette vérité qu'on reconnaît sans l'avoir jamais vue; une vie de Nienwold, ou le Pestalozzi hollandais, par M. Van-Muyden-Porta, à qui sont dus les meilleurs et les plus nombreux articles de ce recueil; une visite à l'école de Beuggen, par M. Vinet, si honorablement connu en France; et enfin; sous le point de vue purement moral, deux morceaux ou conseils sur les devoirs des régens (maîtres d'écoles), l'un de M. le pasteur Agassiz, l'autre de M. Van-Muyden-Porta, qui font un égal honneur à ceux qui les donnent et à ceux qui sont capables de les recevoir.

En tout, et c'est ce qui nous a le plus frappé dans ce journal, l'état d'instituteur y est considéré non comme un métier; mais comme une fonction respectable qui demande de grandes vertus et impose de sévères obligations; c'est un progrès immense et qui infailliblement en amènera d'autres. Plaise à Dieu qu'on lui doive bientôt celui de la tolérance, encore si peu avancée dans le canton de Vaud!

Nous avons été trop satisfait de ce recueil, nous lui portons trop d'intérêt pour ne pas mêler quelques avis à nos éloges; nous pensons que si, comme son titre l'annonce, ce journal est aussi destiné aux pères de famille; on aurait pu avec avantage y joindre quelques morceaux relatifs à l'éducation domestique, au soin de la santé des enfans, etc.; nous croyons que l'on aurait

dù s'abstenir d'y placer quelques faits curieux, mais qui ne peuvent servir ni de conseils ni d'exemples, tels que la réforme des écoles, opérée au quatorzième siècle dans les Pays-Bas par un chanoine hollandais; et que surtout l'on doit prendre garde de composer ce journal dans un esprit exclusif, qui pourrait le rendre moins utile pour ceux qui ne partageraient pas les croyances particulières de ses rédacteurs. Nous devons dire, au surplus, que ce reproche s'adresse surtout aux premiers numéros. Mais quelles que soient les différences qui puissent exister entre ceux qui écrivent et ceux à qui ils s'adressent, nous désirons vivement que cet ouvrage se répande et prospère; et nous ferions de bon cœur à son égard le vœu de Henri IV; en guise de poule dans leur pot, nous souhaiterions, à nos maîtres d'école, le journal du canton de Vaud dans leur bibliothèque: eux et leurs élèves y trouveraient bientôt un immense profit.

III. *Guide du propriétaire de biens ruraux affermés*, ouvrage couronné par la Société royale et centrale d'Agriculture en 1828, par M. de Gasparin, correspondant de l'Institut (Académie des Sciences), etc., etc. 1 vol. in-8°. Prix 6 fr. Paris, madame Huzard, 1829.

Il est des personnes qui s'imaginent que la tâche du propriétaire foncier, quand il a été assez heureux pour affermer ses terres, se réduit à en toucher les revenus: on le regarde comme une sorte de rentier, qui peut vivre oisif, et ne prendre aucun souci de l'administration de ses biens. Cette erreur, assez généralement répandue, est funeste, à coup sûr, et aux intérêts du propriétaire, et à ceux de la société; même quand ses terres sont entre les mains d'un fermier, il reste au propriétaire bien des devoirs à remplir, bien des soins à donner. Le fermier n'a dans l'exploitation qu'un intérêt limité et précaire; cet intérêt ne suffit ni pour maintenir intacte la valeur du sol, ni surtout pour l'accroître, comme le peut faire une administration prévoyante et habile. Dans la culture par fermier, les travaux agricoles se divisent en deux parts, dont l'une est dévolue au cultivateur, et dont l'autre ne peut appartenir qu'au propriétaire. Quelle est la part du propriétaire? dans quelles limites, par quelles dépenses, par quelle sollicitude, doit-il concourir à la production? quelle surveillance doit-il exercer? en un mot,

quelle est sa fonction dans l'économie sociale, par rapport aux terres dont il a abandonné la culture à un autre, moyennant le paiement d'une rente fixe? Voilà des questions du plus haut intérêt, à la fois neuves et importantes, et que, par un choix judicieux, la Société royale d'Agriculture a mises au concours, il y a quelques années. M. de Gasparin, agronome distingué, réunissant à l'expérience les lumières de la théorie et le talent d'écrire, a été jugé digne du prix : aucun de ceux qui liront son excellent travail ne sera tenté d'interjeter appel du jugement de la Société.

M. de Gasparin commence son livre par une discussion d'économie politique sur la nature et les principes du fermage. Parmi toutes les théories, il donne avec raison la préférence à celle de Ricardo, qui est la plus avancée et la plus complète; mais il essaie ensuite de concilier cette théorie avec le système du même écrivain sur la valeur des choses, et ici nous ne croyons pas que sa tentative soit heureuse. De toutes les théories de Ricardo, celle de la valeur est la moins satisfaisante : elle néglige des éléments essentiels, et, cherchant une fausse simplicité, impose aux faits une unité mensongère. Ricardo, comme on sait, voudrait ramener au seul travail tous les principes de la valeur; mais il y a encore, par-delà le travail, des sources de valeur qu'il est impossible de méconnaître. Les forces de la nature, dans certaines circonstances, communiquent aux choses une valeur dont l'origine ne peut pas se confondre avec la puissance du travail. Rien ne nous paraît plus facile que de faire entrer le fermage dans une théorie complète de la valeur; le contrat de fermage est un mode d'échange, et une théorie de la valeur doit rendre raison des conditions des échanges de toutes les sortes; mais, pour cela, il faut que le système soit large, ne néglige aucun élément, et ne repose pas seulement sur une généralisation trop précipitée. Or, il est impossible de soustraire à ce reproche le système de Ricardo sur la valeur *réelle*, et la manière même dont ce système a été défendu par ses chauds partisans en a prononcé la condamnation.

Après cet hommage rendu à la science, M. de Gasparin entre en matière; il divise son ouvrage en cinq parties, qui comprennent les divers objets qu'embrassent les fonctions du propriétaire.

Le propriétaire qui veut affermer une terre doit d'abord, pour n'être pas trompé dans son marché, connaître la valeur de son

domaine. Il serait nuisible à ses intérêts d'affirmer trop bas ; il ne perdrait pas moins à louer trop cher, car cet avantage passager serait acheté au prix de la détérioration de son bien. Rien donc de plus important que d'avoir des renseignemens positifs sur le revenu qu'une terre peut rendre ; mais, en même temps, rien de plus difficile. Pour arriver à ce résultat, M. de Gasparin propose diverses méthodes, dont il expose successivement les inconvéniens et les avantages. Les unes procèdent par voie d'analogie et d'induction, comme les conclusions tirées, soit du montant des impôts ; soit de la manière dont sont louées les terres voisines, de même qualité ; ces méthodes ont toujours quelque chose de hasardé et d'incertain ; il est plus sûr de ne se fier qu'à une estimation détaillée. Mais cette estimation elle-même présente de nombreux obstacles : il faut connaître et le montant de la production pendant une période de plusieurs années, et le prix commun des denrées, et les dépenses que coûte la culture. Ces renseignemens ne pourraient être fournis avec certitude que par une comptabilité tenue dans la forme des comptes de commerce ; or, on sait combien il est difficile d'introduire cette innovation parmi les cultivateurs, qui jamais ne se rendent un compte précis de leurs opérations : le défaut de comptabilité régulière est l'un des plus grands vices de l'état actuel de l'agriculture.

Une pièce de terre évaluée avec toute la précision possible, le propriétaire peut traiter avec un fermier en connaissance de cause. Mais il faut que, dans ce contrat, la valeur du sol soit prémunie contre les entreprises du fermier. Il est aussi, pour le propriétaire, d'un haut intérêt de s'assurer de toutes les améliorations dont son bien est susceptible, ou pour y concourir lui-même, ou pour en faire l'objet de stipulations particulières. Dans sa *seconde partie*, M. de Gasparin examine les différentes manières d'augmenter la valeur d'un fonds. Il se borne à des conseils généraux, et souvent à de simples indications ; s'il avait voulu développer toutes ses idées, il aurait été conduit à faire un cours complet d'agriculture ; mais ses indications sont fréquemment des traits de lumière, et une profonde connaissance de la matière se décèle jusque dans ses conseils le plus rapidement exprimés. En même temps, il a toujours soin d'apprendre au lecteur où il pourra trouver des renseignemens plus étendus, et une instruction plus détaillée. Que d'améliorations n'est-il pas au pouvoir d'un propriétaire d'entreprendre ! distribution

des terres, étendue des fermes, défrichemens, ouvrages, clôtures, plantations, constructions, engrais, assolemens, introduction de cultures nouvelles, instrumens de culture, bétail : voilà les différens articles que passe en revue M. de Gasparin. Toujours il se montre partisan éclairé des innovations ; mais, partisan sage et prudent, il indique les dangers, et signale les écueils ; il rappelle à quelles conditions un changement peut réussir ; autant il approuve les entreprises conduites avec zèle et persévérance, autant il est ennemi de ces projets conçus à la légère, qui avortent, faute de suite, et discréditent par leur mauvais succès la cause des innovations.

Dans ses troisième, quatrième et cinquième parties, M. de Gasparin donne des conseils sur le choix d'un fermier, sur la forme des baux, et sur la manière d'en assurer l'exécution. Partout on retrouve un esprit judicieux, auquel on se plaît à prêter confiance ; partout l'auteur demeure, entre la théorie et la pratique, dans cette juste mesure qui est aussi éloignée de l'audace imprudente que de l'aveugle routine, et qui forme l'attribut du véritable homme pratique, celui qui sait à la fois et raisonner et agir.

Bien des gens trouveront peut-être trop difficile et trop pénible le rôle que M. de Gasparin assigne aux propriétaires fonciers ; mais c'est un idéal, un idéal complet, qu'il trace, et chacun pourra en prendre sa part selon son goût et ses forces. La perfection est sans doute impossible ; mais elle n'en doit pas moins être proposée pour modèle. Il y a beaucoup à faire dans notre agriculture, et l'on peut, en s'y adonnant, non-seulement se créer une situation honorable et lucrative, mais encore rendre à son pays de grands et signalés services. La jeunesse se plaint aujourd'hui du défaut de carrière ; qu'au lieu de se jeter sur les emplois publics, sur quelques ignobles traitemens des droits-réunis ou des douanes, elle cherche dans la culture une profession indépendante ; la richesse publique y gagnera ; nos libertés y trouveront aussi un nouvel appui : par ce heurteux changement se formera une classe d'hommes éclairés, fermes, vigilans, utiles instrumens de la prospérité de leur patrie, fidèles défenseurs de ses droits, vigoureuse milice, dévouée tout ensemble aux progrès de l'économie publique, et à la sainte cause des libertés nationales.

IV. *Histoire de la navigation intérieure de la France*, par M. Dutens. 2 vol. in-4. Prix : 40 fr. Chez Sautet, 1829.

Tous les journaux ont rendu compte de ce grand ouvrage de M. Dutens; c'est l'un des écrits les plus remarquables qui aient été publiés sur la canalisation de la France : réunissant à la science de l'ingénieur un vif amour pour la prospérité de son pays, M. Dutens voudrait que la France, qui a devancé l'Angleterre dans la construction des canaux, en vînt à égaler sa rivale, dont les progrès ont été si rapides et si éclatans. Rien de plus ingénieux que ses considérations sur l'importance du commerce intérieur en France, et sur la nécessité de lui porter secours à l'aide d'un vaste système de communications. Le livre du savant ingénieur se divise en deux parties : dans la première, il décrit les canaux, ou déjà exécutés, ou au moins entrepris ; dans la seconde, il expose quels nouveaux ouvrages lui semblent nécessaires pour perfectionner nos lignes de navigation artificielle, et ouvrir des débouchés au commerce sur tous les points du territoire. La première catégorie comprend 86 canaux de longueurs diverses, et une longueur totale de 4,467,013 mètres ; les projets de M. Dutens y ajoutent 105 canaux, d'une longueur totale de 12,555,209 mètres, et devant coûter 1,333,489,620 francs. Cette somme paraîtra sans doute forte à plus d'un lecteur, et l'on se demandera si les profits des diverses entreprises doivent être assez considérables pour inviter les capitalistes à placer en canaux des capitaux aussi énormes. M. Dutens est de cet avis, sinon pour le présent, au moins pour un avenir peu éloigné, et il s'efforce de justifier son opinion par des chiffres ; mais il est difficile, en pareille matière, d'obtenir une certitude numérique, et l'expérience du passé n'autorise pas à fonder sur l'avenir d'aussi brillantes espérances. Quoi qu'il en soit, on ne court pas risque de s'égarer en prenant M. Dutens pour guide, car il reconnaît que les chances de chaque entreprise particulière doivent être examinées avec soin et maturité, et il pose en principe qu'à moins de circonstances d'exception, aucun canal ne doit être entrepris, s'il n'offre aux capitalistes la perspective d'un profit raisonnable. Après avoir tracé le tableau des travaux qui doteraient la France d'un système complet de canalisation, M. Dutens termine son livre par des réflexions pleines de justesse sur la législation des canaux. Il se montre partisan de la liberté dans

les travaux publics, des entreprises par compagnie, enfin des concessions à perpétuité. Cette dernière partie de l'*Histoire de la navigation intérieure de la France* se recommande aux suffrages de tous les hommes éclairés, par l'alliance, malheureusement trop rare, de l'expérience administrative et des lumières de la théorie.

V. *Cours de philosophie positive*, par M. Auguste Comte, ancien élève de l'École Polytechnique. Première et deuxième leçons. — Paris, Rouen frères, libraires-éditeurs, rue de l'École-de-Médecine, n. 13.

M. Auguste Comte est l'auteur d'un ouvrage intitulé : *Système de politique positive*. Cet ouvrage, imprimé en partie, mais non publié, a laissé, au petit nombre de ceux qui l'ont lu, un vif désir de le voir achevé et définitivement livré au jugement commun. Du reste, le système d'idées dont il offre l'application aux affaires sociales, est l'objet du cours que M. Comte donne maintenant à l'Athénée, et dont les deux premières leçons ont paru.

Sous le nom de *philosophie positive*, il faut entendre avec l'auteur la métaphysique des sciences. La philosophie est pour lui le *système général des conceptions humaines*, ou l'ensemble des idées générales qui dominent et rapprochent les sciences particulières. Par la qualification de *positive*, il a voulu indiquer que les théories n'avaient d'objet que la coordination des faits observés. Sous ce rapport, l'expression de *philosophie positive* est pour lui à peu près synonyme de celle de *philosophie naturelle*, que les Anglais ont adoptée depuis Newton.

Cependant elle a une valeur de plus qu'il faut expliquer. Selon M. Comte, les connaissances humaines passent naturellement par trois états qui correspondent aux trois âges de la société. Primitivement, elles prétendent à pénétrer la nature intime des choses, et à rendre compte des causes premières. Elles ne se composent alors que de symboles qu'elles donnent pour des faits; elles sont à l'état *théologique*. Plus tard, moins barbares, mais non moins vaines, elles quittent les images pour les idées, passent de l'imagination dans le raisonnement, et se résolvent en abstractions qu'elles érigent en réalités. C'est leur âge *métaphysique*. Enfin elles se rabattent sur l'observation ex-

terne, et, substituant l'expérience à la logique, elles n'admettent plus d'autres vérités que les faits particuliers, ou les phénomènes, et les faits généraux, ou les lois. Elles passent ainsi à l'état *positif*; et ce n'est qu'alors qu'elles sont de véritables sciences. C'est à développer ce point de vue, à le justifier par des applications diverses, que le cours de M. Comte est consacré. La première leçon établit avec beaucoup de clarté l'idée dominante; la seconde en déduit une classification des sciences. Les suivantes, qui doivent être au nombre de soixante-dix, donneront l'application de la théorie qui vient d'être esquissée, à chacune des sciences, dans l'ordre où elles ont été classées; savoir aux mathématiques, puis à la science des corps bruts, qui comprend l'astronomie, la physique et la chimie, et à la science des corps organisés, laquelle se divise en physiologie et en physique sociale. On voit que le sujet des deux leçons publiées n'est autre que celui du discours préliminaire de l'*Encyclopédie*. Le reste du cours sera le développement et la preuve des deux premières leçons.

On entrevoit quelle est la doctrine de l'auteur. Il n'y a de sciences que les sciences positives, et la philosophie positive n'est que la philosophie naturelle; en d'autres termes, il n'y a de sciences que celles qu'on enseigne à l'École Polytechnique, et que l'on cultive à l'Académie des Sciences. De là, un tableau encyclopédique dans lequel tout se trouve, hormis la religion, la métaphysique, la logique, la morale, et, bien entendu, la poésie, la littérature et les arts. *Philosophie positive* veut dire précisément philosophie exclusive de tout ce qu'en français on a jusqu'ici nommé spécialement *philosophie*. La physique sociale, qui est, avec la physiologie végétale et animale, une des sections de la science des corps organisés; la physique sociale qui n'existe pas encore, *qui est à fonder*, voilà tout l'aliment que M. Comte accorde à l'esprit humain, hors des sciences mathématiques et naturelles.

L'esprit humain ne se laissera pas ainsi déposséder, et nous ne nous sentons nul empressement à l'aider à défendre son bien. Malgré la conséquence apparente d'une doctrine bien déduite, malgré la netteté, et quelquefois la justesse des vues qui la motivent et l'éclaircissent, malgré l'ascendant d'une raison ferme et ingénieuse, la *philosophie positive* n'envahira point le monde, et le bon sens populaire suffirait au besoin pour en faire justice. Que serait-ce si la science la soumettait à l'épreuve d'une cri-

tique régulière? Que serait-ce si, par exemple, elle discutait une proposition comme celle-ci: « Il est sensible que l'esprit humain peut observer directement tous les phénomènes, excepté « les siens propres? » espèce de jeu de mots fondé sur un raisonnement, et démenti par le fait; fiction logique, hypothèse gratuite, et non *positive*, qui suppose lestement qu'il n'existe au monde aucun moyen de savoir qu'on pense, qu'on se souvient, que l'on désire, ou que l'on veut. C'est cependant sur ce non-sens qu'un homme, certainement très-distingué, s'appuie pour rayer d'un trait de plume toutes les sciences morales du catalogue des connaissances humaines. Appelons les choses par leurs noms, la *philosophie positive* implique le matérialisme et l'athéisme.

A part cette double erreur, qui est fondamentale, ce cours d'un genre neuf débute par deux morceaux d'un vrai mérite. Cet esprit si prévenu, si étroit, si fermé, dès qu'il ne s'agit pas de géométrie et de physique, se montre tout autre dès qu'il rentre dans son domaine. Par la généralité de ses idées, M. Comte se distingue avec éclat de la plupart des savans de profession, et peut leur enseigner, sur la théorie de leur pratique, mille choses qu'ils ignorent. Sa idée sur la marche historique des connaissances humaines n'est point entièrement nouvelle; mais l'a le premier formulée avec précision, et enrichie de conséquences frappantes. C'est par cette idée qu'il appartient à la secte de Saint-Simon, quoiqu'il se sépare de l'ancienne école par son dédain raisonné pour l'industrialisme pur, et de la nouvelle par son aversion pour tout mysticisme, et même pour quelque chose de mieux que le mysticisme.

A tout prendre, le *Cours de philosophie positive* nous promet un ouvrage d'un grand intérêt. L'auteur n'est point un habile écrivain; mais il a de la méthode, de la clarté, nulle affectation, nul artifice, une grande bonne foi dans sa manière d'exposer, chose rare aux inventeurs de système. A mesure qu'il développera ses idées, nous le suivrons avec attention, et, s'il le faut, nous entreprendrons de les reproduire avec plus de détail, et de les discuter avec étendue. Les doctrines que M. Comte soutient rencontrent rarement aujourd'hui un défenseur qui mérite autant d'être combattu.

VI. *Problème fondamental de la politique moderne, dédié au comte de Bourmont.* 1 vol. in-8°. Prix 1 fr. 50. Paris, Ladvocat, libraire, Palais-Royal. 1829.

Le titre est ambitieux ; la dédicace est déplacée. Les fragmens de lettres que l'auteur publie comme avant-propos, et par lesquelles on lui certifie qu'il a du génie, ressemblent à ces attestations que font imprimer certains médecins en l'honneur de l'efficacité de leurs remèdes. Mais l'ouvrage mérite plus d'attention qu'il n'en a obtenu, et que certainement il n'en obtiendra du public. C'est une exposition comparée et symétrique des opinions du parti absolutiste et du parti libéral en politique, en législation, en morale. L'auteur montre fort bien que les deux systèmes si opposés que représentent ces deux partis, se rapportent à deux principes philosophiques tout contraires ; et il s'attache à les formuler. Puis admettant que ces principes sont tous deux vrais, il en conclut la nécessité de les concilier, et c'est ce qu'il appelle le *Problème fondamental*. Tant que ce problème ne sera pas résolu, la politique sera incertaine et flottante. Au gouvernement qui le résoudra, ou qui du moins se portera modérateur entre les deux partis, en vertu d'un scepticisme large et éclairé, appartiendra l'honneur de pacifier la France et de terminer la révolution.

Cette brochure est remarquable par la rigueur de la déduction ; par l'intelligence philosophique des doctrines contemporaines. L'auteur les représente en général avec assez d'impartialité. Toutefois, il nous paraît prêter au parti absolutiste plus de doctrines et de conséquence qu'il n'en a réellement ; et il omet les raisons profondes et neuves, par lesquelles on est parvenu dans ces derniers temps à corriger les doctrines libérales de ce qu'elles pouvaient avoir d'étroit et d'exclusif, et à regagner pour elles tout ce qu'il pouvait y avoir de vérité et de grandeur dans les systèmes opposés. Nous croyons qu'aujourd'hui le système de la contre-révolution a été réduit théoriquement à l'erreur pure et simple. Du reste, comme expression philosophique des opinions courantes, l'écrit que nous annonçons est généralement exact et fidèle ; mais par suite du défaut que nous avons relevé, il est sans conclusion, soit politique, soit philosophique. L'auteur fait entendre, il est vrai, qu'il garde par-devers lui une

solution cachée du problème qu'il a posé. Mais nous croyons peu aux remèdes secrets.

VII. *Histoire des Français des divers états aux cinq derniers siècles*, par Amand Alexis Monteil; quinzième siècle; 2 vol. in-8. Prix : 14 fr. Paris, Janet et Cotelie, libraires, rue Saint-André-des-Arcs, n. 55. 1830.

Il y a eu de tout temps, et en toutes choses, des gens qui se sont servis des travaux d'autrui, et des gens qui ont travaillé pour autrui : le *sic vos non vobis* de Virgile paraît une des lois de ce monde, tant intellectuel que matériel, et il est plus que vraisemblable qu'il y aura toujours des ouvriers actifs et des riches oisifs, de patients érudits et de plagiaires narrateurs. Ce n'est certes pas dans cette dernière classe qu'on doit ranger M. Monteil; bien au contraire, il est de ceux qui étudient pour étudier, aiment la science pour elle-même, et non pour le succès et le profit qu'elle peut rapporter. Après avoir consacré sa vie à des recherches sur notre histoire, y avoir puisé assez de connaissance pour faire la fortune de dix romans historiques, et d'autant d'histoires comme on en fait beaucoup, il a préféré donner, dans sa grave simplicité, non au public peut-être, mais à tous ceux qui désireront s'instruire un peu à fond, le résultat de ses consciencieuses veilles; il aurait craint, ce semble, que l'agrément d'une fable intéressante, ou seulement d'une narration réelle, ne fît perdre à son érudition quelque chose de son poids; qu'en le voyant profiter de ses travaux pour un but spécial, on ne le soupçonnât de quelque esprit de système; que la défiance inspirée par le romancier, ou l'historien, ne nuisît à l'autorité du savant.

C'est donc sous la forme la plus simple que M. Monteil fait paraître au grand jour la multitude de choses qu'il a apprises sur le quinzième siècle en France. Il nous avait représenté le quatorzième au moyen de la correspondance de deux moines; cette fois, il évoque sur la scène tous les divers états, qui disputent pour savoir quel est le plus malheureux de tous, chacun ambitionnant cette préférence. Il est si vrai qu'en fait de science la moindre fiction est nuisible, que celle qu'a adoptée M. Monteil, et qui n'a d'autre but que de rassembler les différentes conditions sociales, amène cependant quelquefois ce que les Anglais

noiment une *misrepresentation*. Nul doute que les nobles et les prêtres ne se plaignissent souvent, et ne désirassent encore plus qu'ils ne possédaient; que les conseillers, les riches financiers, ne trouvassent de temps en temps fort à redire à leur position; que les bourgeois ne fussent mécontents de leur sort, et n'enviassent les classes privilégiées; mais, de bonne foi, qui peut penser que le noble, le prêtre, le conseiller, le financier, et même le bourgeois, comparassent avec déplaisance leur état à celui du mendiant, du valet, du messenger, et même du laboureur? Ne voyant ainsi que le mauvais côté des choses, nous ne les connaissons pas avec vérité; les privilèges de certaines positions, les avantages de presque toutes, nous restent inconnus, et, pour compléter le tableau, il faudrait que M. Monteil nous donnât les *Vaneries des divers états du quinzième siècle*.

Mais, ceci établi, nous ne saurions dire combien est curieux, attachant, instructif, et souvent même amusant, l'ouvrage de M. Monteil: les plus savans auraient à y apprendre, et les plus ignorans peuvent y profiter; il répand sur l'ordre social tout entier une lumière qui ne s'arrête pas à la surface, mais va éclairer les plus obscurs recoins de l'administration du royaume; des singularités discordantes des coutumes aux plus petits détails d'industrie, et même de cuisine, M. Monteil a tout vu, tout examiné; et sur ces objets si divers, il nous instruit toujours, et nous amuse presque constamment.

Si nous voulions parler en détail de tout ce qui nous a frappé dans ces derniers volumes, il ne faudrait laisser à peu près aucun chapitre sans mention spéciale, et encore s'arrêter longtemps à chaque chapitre; mais le moyen? autant vaudrait presque, et partant beaucoup mieux, lire en entier l'*Histoire des Français au quinzième siècle*. Nous sommes donc fort embarrassé dans ce choix pourtant nécessaire; heureusement que notre embarras même est un éloge possible, et vaut mieux que nos complimens.

On peut, ce semble, diviser en deux portions l'ouvrage de M. Monteil, l'une très-grave et presque technique, l'autre plus familière, et à la portée de tous: nous rangerions dans la première le *financier*, l'*avocat*, l'*homme d'armes*, le *marin*, le *conseiller d'État*, qui contiennent à coup sûr beaucoup de choses curieuses, mais exigent presque des connaissances spéciales pour être entendus, et sont plus objet d'étude que de lecture. Mais, en revanche, que ne trouve-t-on pas de tout

aussi instructif et plus facile à comprendre dans le *Cultivateur*, où l'on passe en revue les modes d'agriculture, l'éducation des bestiaux, le prix des objets, les droits prélevés sur les produits naturels, et jusqu'aux superstitions populaires à l'égard des travaux et des biens de la campagne; dans le *Comédien*, où les pieux commencemens du théâtre sont peints sous un jour tout nouveau; où l'on voit tel homme se faire acteur par esprit de pénitence, et des prêtres directeurs de troupe par dévotion; où la différence si tranchée entre la basoche, qui joue des pièces profanes, et les confrères de la Passion, qui ne représentent que les mystères, nous donne, pour ainsi dire, l'origine historique de nos tragédies et de nos comédies; dans le *Bourgeois*, où nous en apprenons tant sur les villes à constitutions communales et les villes à constitutions municipales, les différens modes d'élection, des maires, des échevins au nord de la Loire, des consuls au midi, les fonctions de l'échevinage, et enfin la richesse la vie douce, facile, et les recherches de commodité, voire même de luxe et d'élégance, d'un grand bourgeois du quinzième siècle? Vient ensuite le chapitre des *Bannières*, où sont passés en revue les différens métiers: tout ce qui s'y trouve sur l'industrie d'alors, bien supérieure à ce qu'on se figure communément, et les innombrables gênes imposées aux artisans, soit par les corporations, soit par le gouvernement, serait difficile à exprimer, impossible à détailler; on est effrayé en pensant à ce que M. Moutiel a dû lire de volumes, et surtout de manuscrits, pour savoir, et savoir si bien, ce que renferme ce seul chapitre. Le *Marchand* initie aux différences qui existaient entre les commerces portugais, espagnol, italien, anglais, flamand, français, à ce qu'on appelait la nouvelle science commerciale, et qui n'était guère qu'un système arbitraire et vexatoire de douanes et de prohibitions; l'on y voit déjà le rapide accroissement du nombre des marchands, qui, alors comme aujourd'hui, amenait des banqueroutes, et faisait crier. L'*hôtelier* charmerait un gourmand par sa science en cuisine. Le *médecin* met au fait des connaissances du temps sur les maladies, les opérations, les remèdes; on voit déjà les sangsues en honneur: qui ne leur doit assez pour être ravi de cette preuve de noblesse? L'*artiste* est plein des plus curieuses recherches sur la peinture, les diverses écoles de peintres, la musique et la danse, déjà maudite en chaire, et cependant toujours suivie. Enfin le *souffleur*, ou alchimiste, grace à une poudre qu'est censé lui

avoir donnée Nicolas Flamel, revenu à la vie pour cet effet, met à nu Paris, voit à travers les maisons, et même au fond des consciences, et rachète, par tout ce qu'il procure d'instruction, la bizarrerie, l'extravagance même de cette supposition. Nous voudrions avoir à donner les mêmes éloges aux chapitres que nous ne citons pas; mais nous devons dire que ceux qui sortent du détail d'une situation, pour entrer dans une vue générale des faits, ne nous semblent répondre que très-imparfaitement à leur objet : la peinture de la cour de Charles VI, Charles VII, Louis XI, Charles VIII, Louis XII, laisse infiniment à désirer; la comparaison entre la position des noblesses française, anglaise, allemande, et polonaise, n'est qu'ébauchée, et encore pas toujours à propos; le tableau des évènements politiques du quinzième siècle, intercalé dans la vie du *solitaire*, ne serait bon que pour un programme; enfin le *clerc d'ambassade*, qui veut peindre les diverses cours, manque de couleurs, et ne suffit pas à son sujet.

A la vérité ce sujet n'était plus celui de M. Monteil; ce ne sont point les évènements qu'il a étudiés, et s'est proposé de nous donner; mais, *des divers états du quinzième siècle*, ôtez tout ce qui est imparfait, mauvais même, dans les deux volumes, et vous n'en aurez pas moins *les divers états* très-bien peints. De quoi vous plaindriez-vous donc? ce qui n'est pas bien, on vous le donne par-dessus le marché, et tout ce qu'on vous avait promis, on vous le donne excellent.

VIII. *Histoire des Croisades*, par M. Michaud, de l'Académie française, quatrième édition, 6 volumes in-8°. Prix 40 fr.

Bibliothèque des Croisades, faisant suite à l'*Histoire des Croisades*, par M. Michaud; 4 volumes in-8°, Prix 28 fr. Paris, 1829, chez Ducollet, libraire-éditeur, rue Git-le-Cœur, n° 10.

Commencée depuis longues années, refondue dans plusieurs éditions successives, et toujours poursuivie avec cette ardeur et cette patience infatigable qui sont le propre d'un écrivain ami de la vérité, l'*Histoire des Croisades* est enfin arrivée à son terme. Les luttes des partis, les préoccupations d'une politique journalière ont pu enlever à son auteur des instans précieux, sans jamais le détourner complètement de l'œuvre à laquelle il avait

consacré sa vie et sur laquelle il fondait sa réputation littéraire. Combien de talens enfouis dans cette polémique des journaux ! que d'activités dévorées par nos besoins de tous les jours, renaissant sans cesse, ne laissant aucun relâche à la pensée, ne lui permettant ni la réflexion ni le travail ! Mais il est des esprits privilégiés qui ne succombent pas à la tâche, et qui savent réserver de leurs forces pour des travaux sinon plus utiles, au moins plus durables. Il faut les en estimer plus ; ils ont plus agi, plus dépensé que les autres. M. Michaud a été l'un de ces robustes et courageux athlètes ; dans les rangs opposés aux nôtres, à la vérité : mais qu'importe une pareille considération sur le jugement que nous avons à porter de son livre ? Grâce à Dieu, la raison a fait assez de progrès parmi nous pour que l'impartialité ne soit déjà plus donnée comme une vertu !

Il semble qu'il appartenait à un écrivain dont la plume a été vouée aux intérêts, trop exclusifs peut-être, de la religion et de la monarchie, de raconter les grands évènements des croisades, de tracer l'histoire de ces guerres saintes suscitées par un sentiment purement religieux, et où les motifs mondains n'eurent d'abord aucune part. Un esprit préoccupé d'intérêts positifs, matériels, n'aurait vu, dans les croisades, tout au moins que de pieuses folies. On sait avec quelle sévérité les a jugées le dernier siècle ; sévérité excessive dont Voltaire se rendit l'organe, et sur laquelle renchérit encore l'humeur philosophique de Gibbon. Le judicieux Robertson, dans son Introduction à l'Histoire de Charles-Quint, fit trêve le premier à la satire ; il montra que les croisades avaient pu favoriser les progrès de la liberté et le développement de l'esprit humain ; et, sous ce point de vue qui flattait les idées de ses contemporains, il réussit à faire absoudre les expéditions des Croisés dans l'Orient. Aujourd'hui l'on est entièrement revenu d'un dénigrement aussi injuste que déraisonnable, et ce serait montrer peu de justesse et d'étendue d'esprit que de juger les actions de nos ancêtres avec les lumières de notre temps. Bien au contraire ; nous ne ferons désormais usage de nos lumières, que pour mieux découvrir les causes de ces actions, étudier les influences diverses et apprécier les résultats des évènements : c'est un progrès, un immense progrès.

Qu'on ne croie pas toutefois que cette sagacité de nouvelle date, cette sorte d'impartialité philosophique suffise pour se constituer indifféremment l'historien de toutes les époques, de tous les évènements qu'enserrent les annales du passé. Il est tel

fait, qui n'est que le développement d'un sentiment qui git en nous, au souvenir duquel nous allons tressaillir, tandis que nous demurerons froids au récit de tel autre fait qui fera palpiter d'autres cœurs. Si nous ne ressentons ces émotions intimes, si nous ne nous livrons à l'étude que nous avons choisie avec la conscience d'un sentiment partagé, avec l'abandon de l'amour, notre œuvre languira, et nous ne produirons rien que d'imparfait, rien que d'inanimé, quelque exactes que soient nos recherches, quelque judicieuses que soient nos conceptions. Voyez, dans une histoire récente de la *Révolution d'Angleterre*, ce que produit cette généreuse passion pour la cause de la liberté, pour les éternels droits des peuples; et dans l'histoire de la *Conquête des Normands*, la tendre commisération de l'auteur pour les destinées misérables du peuple vaincu. Là, souvent, se trouve tout le secret du succès.

On comprendra sans peine que l'auteur du *Printemps d'un proscrit*, qui dans des jours de péril s'était dévoué à la défense d'une cause malheureuse. se soit senti appelé, dans des jours plus tranquilles, à retracer l'histoire des guerres saintes du moyen âge. Il restait sur son terrain; il était déjà accoutumé à comprendre, à partager l'ardeur, le dévouement que peuvent inspirer les croyances religieuses. Pour bien juger des Croisades, il fallait se garder de les prendre à la mesure des autres évènements humains. Ce n'est rien de semblable à ce que nous lisons ailleurs dans l'histoire. Dans ce grand mouvement de l'Occident sur l'Orient, il ne s'agissait ni des intérêts mondains, ni même de cette gloire chevaleresque si fort prisée en ces anciens temps. Toutefois, nous ne dirons pas que les croisades eurent leur cause première dans un débordement des idées religieuses; les idées abstraites ne dominent et ne remuent le monde que venant à l'appui des besoins réels, auxquels elles se mêlent, qu'elles secondent et qu'elles font bientôt oublier, parce que les idées sont au monde ce qu'il y a de plus puissant et de plus actif. Or, il est à croire que, fatigués du régime féodal, les peuples durent à tout prix chercher à s'en affranchir. A la voix de l'ermite Pierre, les idées religieuses; seul recours, seule force contre la force brutale, s'éveillent en tous les esprits, et des populations entières quittent une patrie ingrate pour aller, sur la terre de Jésus-Christ, chercher le bonheur qui leur manquait sur leur propre terre. C'était une seconde fois la terre promise de Dieu. Aussi les désastres, les effroyables calamités de la première migration n'arrêtèrent pas les peuples qui

se levèrent de nouveau à la parole de saint Bernard. La croisade alors était devenue l'affaire de Dieu même. Sans doute qu'au premier déplacement, l'excès du mal, l'espoir d'une existence plus supportable avaient entraîné les populations hors de leurs limites; mais cette fois le sentiment religieux agissait seul dans toute son énergie, et l'on allait affronter des dangers connus pour faire triompher la foi chrétienne sur les ennemis du Christ. Il faut voir les croisés, dans leur aveugle confiance, demander compte à Dieu de leurs revers, l'accusant d'abandonner sa propre cause, et l'abbé de Clairvaux, l'auteur de la seconde croisade, dans une éloquente apologie au Saint-Siège, s'écriant : « Pourquoi le Seigneur n'a-t-il point épargné la gloire de son nom ? Répondez pour moi, disait-il au souverain pontife; répondez pour vous et pour Dieu lui-même. »

C'est là le grand tableau que M. Michaud a voulu peindre, et il semble qu'il ait réussi à saisir la véritable physionomie des croisades. Puisant en lui-même, dans les habitudes et la direction de ses travaux, ce qui était nécessaire pour comprendre la partie religieuse de ces entreprises, de ces *santa gesta*, comme dit le Dante en quelque endroit, il ne s'est pas tellement placé dans ce seul point de vue, qu'il n'ait cherché à découvrir les autres causes, et à apprécier les immenses résultats qu'ont eus les croisades sur la civilisation occidentale. Ainsi, en examinant les opinions diverses auxquelles elles ont donné lieu, il n'adopte, de ces jugemens opposés, que ce qu'ils ont de modéré et de raisonnable, et montre que les expéditions d'Orient n'ont fait ni tout le bien qu'on leur attribue, ni tout le mal dont on les accuse; mais que néanmoins on ne peut nier leur influence sur les siècles qui les ont suivies. Le résumé qu'il en donne dans le sixième volume est plein de lucidité et d'intérêt.

Nous aurions aimé à parler plus longuement qu'il ne nous est en ce moment loisible de le faire, de la *Bibliothèque des croisades* qui fait suite à l'histoire. L'idée première de la collection des chroniques du douzième et du treizième siècle, relatives aux croisades, appartient aux Bénédictins de Saint-Maur, qui avaient formé le dessein d'entreprendre sur ces chroniques un travail semblable à celui de leurs historiens de France, et qui comptaient en publier un recueil plus complet que celui de Bongars. M. Michaud n'a cependant pas adopté le plan des Bénédictins sans quelques modifications, il a pensé avec raison qu'il ne devait pas travailler seulement pour les érudits, et publier nos vieux chro-

niquteurs en latin et dans toute leur étendue. Il s'est borné à faire un choix et des extraits des plus importans, laissant de côté les répétitions, les passages inutiles; et il a traduit en français ce qui avait été composé en latin ou écrit en vieux langage. Il est peut-être à regretter, tout en ne prenant que ce qu'il y avait de plus curieux, qu'il n'ait pas laissé à quelques-unes de nos chroniques leur langage naïf. Assez de personnes aujourd'hui sont façonnées à notre ancien français pour que la lecture n'en devienne pas pour elles une tâche pénible. Le but de l'auteur, ainsi qu'il nous l'apprend, a été de faire connaître ces monumens, d'en faciliter l'étude, et de les mettre à la portée de toutes les classes de lecteurs.

Les chroniques ont été divisées en quatre parties qui forment quatre tomes: celles de France, d'Angleterre, d'Italie, de l'Allemagne et des peuples du nord. Le dernier tome contient les chroniques des Grecs, des Turcs, des Arméniens et des Arabes. On a donné à celles-ci plus d'étendue qu'à celles de l'Occident, parce qu'elles étaient moins connues, n'ayant jamais été traduites dans aucune langue de l'Europe. La traduction en a été confiée aux soins de M. Reinaud, de la Bibliothèque des Manuscrits, savant et laborieux orientaliste, qui s'est acquitté de son travail avec une sagacité et un esprit de critique qu'on ne saurait trop louer.

IX. *Cérémonies des Gages de Bataille*, selon les constitutions du bon roi Philippe de France, représentées en onze figures; suivies d'instructions sur la manière dont se doivent faire empereurs, rois, ducs, marquis, etc., avec les avisemens et ordonnances de guerre. Grand in-4°, papier vélin. Prix 30 fr. Paris, 1830, chez Crapelet, imprimeur.

Cy après sont les cérémonies et ordonnances qui se appartiennent à gaiges de bataille faits par querelle; selon les constitutions, etc.

Il y a quatre ans, environ, que M. Crapelet conçut l'heureuse idée de mettre en lumière une partie des manuscrits les plus curieux de notre Bibliothèque royale. C'est ainsi qu'à diverses époques, il publia successivement les *Vers sur la Mort*, de Thibaut de Marly, les *Lettres de Henry VIII à Anne Boleyn*, le *Combat de trente Brétons contre trente Anglais*, l'*Histoire de la Passion de Jésus-Christ*, le *Pas d'Armes de la Bergère*, et

l'Histoire du châtelain de Coucy et de la dame du Fayel. Le volume qu'il nous donne aujourd'hui est le septième de sa précieuse collection, qu'est venue interrompre une décision quelque peu brutale de M. de La Bourdonnaye, qui préludait de la sorte aux économies de son ministère transitoire. De pareilles publications peuvent difficilement se soutenir sans le secours du gouvernement. M. de Corbière, dont toute la sollicitude littéraire se bornait, comme chacun sait, aux vieux livres, aux réimpressions d'anciens manuscrits, M. de Corbière, le *bibliophile* par excellence, ne pouvait manquer d'encourager les beaux travaux typographiques de M. Crapelet. Il y a toujours quelque chose à gagner avec les hommes qui sont mus par une passion, si petite qu'elle soit. M. de Martignac, qui ne détruisit rien, qui conserva tout, même les mauvais préfets de son prédécesseur, continua à M. Crapelet la protection éclairée du gouvernement. Mais M. de La Bourdonnaye, qu'avait-il à faire avec les livres? Certain calife ne raisonnait pas mieux; seulement il agissait plus en grand. Une malheureuse souscription de cinquante exemplaires, qui aidait à supporter les frais d'une publication très-coûteuse, est incontinent supprimée. Puis les destitutions de quelques commis à 1,500 francs d'appointement, et le budget du ministère de l'intérieur pourra hardiment se présenter au contrôle de nos Chambres. Il est inutile d'ajouter que M. de Montbel n'a eu garde de revenir sur une mesure aussi sage. L'éditeur nous dit qu'il attendra des jours plus heureux :

Est labor ingratus, quem debita præmia fallunt.

L'ordonnance du roi Philippe-le-Bel, sur les gages de bataille ou combats judiciaires, date de l'an 1306. Saint Louis avait essayé, mais en vain, d'abolir sur ses terres cette coutume barbare. Ce grand prince, qui puisait dans la sainteté de son ame une partie des lumières que nous devons aux progrès de la raison, Louis IX, qui marcha souvent en avant de son siècle, voulait ramener ses contemporains aux formes lentes et sévères de la justice, aux procédures par témoins, soit en matières civiles, soit en matières criminelles. « Se tu veux « appeller de multre, tu seras oïs » ; est-il dit dans les *deffenses de batailles au demaine le roys en Normandie et en France*, « més il convient que tu te lies à tels peignes souffrir comme ton « adversaire souffriert se il estoit ataint, et soyes certain que tu

« n'auras point de bataille, ains te conuendra preuuer par tes-
 « moins, comme il te plect preuuer tout quant que tu connoiteras
 « que aydier te doie, et ci vaille ceu qui te doit valoir, quer nous
 « te oston nulle preuue qui ait esté rechuë en court laie, siques
 « à ore, fors bataille; et saches bien que ton aduersaire pourra
 « dire contre tes tesmoins. » L'œuvre de saint Louis n'eut qu'un
 temps, et, à grand'peine Philippe-le-Hardi put-il la maintenir.
 Les mœurs farouches de nos aïeux prévalurent sur la sagesse et
 la volonté impuissante de nos rois. Ce n'était pas la première
 fois que des princes s'efforçaient de faire du bien à leurs peuples,
 en dépit d'eux : les exemples en ont été plus rares depuis.

Philippe-le-Bel, en rétablissant les combats judiciaires abolis
 par ses prédécesseurs, ne fit point, comme on serait porté à le
 croire, un coupable abandon des droits de la justice aux habitudes
 belliqueuses de ses contemporains. La royauté en ces temps-là
 (qu'on ne prenne pas ceci dans une trop grande extension)
 fut la meilleure gardienne du droit et de la justice. Mais le dés-
 ordre était devenu si grand, que le seul moyen d'y remédier
 était de régler par une ordonnance les combats corps à corps
 qui se continuaient sur toute la surface du royaume, en dépit
 des édits royaux et malgré les obstacles qu'y mettaient les of-
 ficiers de la couronne. Non-seulement les grands vassaux les souf-
 fraient chez eux; mais, pour mieux affecter leur indépendance
 du suzerain, ils permettaient aux sujets de celui-ci de venir vider
 leurs querelles sur leurs terres. Philippe-le-Bel se vit donc con-
 traint d'abandonner à ses sujets la prérogative dont ils étaient
 si jaloux, de s'entre-déchirer pour rendre plus évident leur bon
 droit. Mais il eut soin d'entourer les duels de tant de précautions,
 de tant de difficultés, qu'il n'y aurait pas de témérité à avancer
 que sa permission équivalut presque à une nouvelle défense. On
 se contenta de l'apparence du droit. Il y a souvent de la sagesse
 à paraître accorder ce que l'on réprouve le plus. L'usage, une
 fois régularisé, rendit moins fréquens les combats judiciaires.

Les *institutions* qui viennent à la suite des *gages de bataille*,
 « devisent comment et quantés manières les princes des Alemai-
 gnes sont faiz et crééz empereurs, comment l'empereur peut et
 doit faire nouvel roy et trouuél royaume, comment se font les
 ducs, marquis, comtes, etc. » Il résulte de ces instructions, que
 la plus facile élection était celle des empereurs, puisque le droit
 n'y entraît pour rich, et qu'il suffisait d'être plus puissant que
 son compétiteur pour se faire couronner en la noble cité d'Aix, et

s'emparer du globe impérial. L'auteur a même grand soin d'ajouter que ce mode d'élection est le plus honorable de tous. Tandis que pour acquérir les couronnes de roi, duc, marquis, et jusqu'à celle de simple baron, banneret, il fallait prouver des droits acquis et incontestés. Je ne sache pas que nous ayons à faire grand usage aujourd'hui de ces savantes instructions, non plus que des « avisemens et ordonnances de guerre ; » cependant, elles pourraient encore offrir un intérêt de curiosité aux personnes qui s'occupent de stratégie, montrant comment nos ancêtres s'entendaient en matière de batailles rangées. Il faut voir les ruses et subterfuges de guerre pratiqués en ces temps-là, et les conseils de prudence si spécialement recommandés aux Français : « pour ce, dit le manuscrit, que nous avons perdu maintes journées par noz orgueilz et outrecuidance. Toutefois, ajoutez-il, nul, fors Dieu, ne fut oncques qui au certain escripre peust le vray vaincre des batailles ; car elles sont ès mains de Dieu, à l'assise des places, et au bien conduire et ordonner, comme dit est. »

Le volume que vient de publier M. Crapelet contient onze vignettes fort curieuses, entourées de leurs ornemens gothiques, calquées sur les miniatures du manuscrit original, et décalquées ensuite sur la pierre lithographique, par le procédé connu sous le nom d'*autographie*. Ces vignettes, représentant les diverses cérémonies usitées dans les gages de bataille, au commencement du quatorzième siècle, montrent, pour ainsi dire, l'ordonnance mise en action. Elles sont doublement précieuses, soit comme objet d'art, soit comme explication d'un texte parfois obscur.

X. *Essai sur le calcul de l'opinion dans les élections*, mémoire traduit de l'espagnol du docteur don Joseph-Isidore Moralès, prêtre ; par D. A. Bourgeois, ancien élève de l'école Polytechnique, etc., etc. — Broch. in-8. Prix 1 fr. 50. Dôle, de l'imprimerie de J. B. Joly. 1829.

L'auteur de cette brochure a cru voir un même vice dans les divers modes de compter les voix usités jusqu'ici pour les élections de toutes sortes ; et quoique les élections ainsi faites aient toujours été dites *canoniques*, parce que les règles auxquelles elles sont soumises furent originairement établies pour les com-

munautés religieuses (car l'Église a la première, dans les temps modernes, admis le principe de l'élection), le prêtre espagnol n'a pas craint d'opposer, aux méthodes consacrées par l'usage, une méthode qu'il appelle *de compensation*, et dont il a emprunté l'idée à une manière de voter employée par l'Institut de France du temps de la république. Nous ne pouvons reproduire les raisonnemens et les calculs par lesquels il expose et justifie sa méthode. Il suffit d'en donner l'idée. Par exemple, nous supposons un collège électoral de 40 personnes : il y a 30 électeurs présens et 3 candidats, A, B et C, qui représenteront, si l'on veut, M. Royer-Collard, M. Mestadier et M. de La Bourdonnaye.

Je suppose que naturellement les trois partis soient de même force ; les candidats ont chacun dix voix.

Il n'y a pas de résultat possible, dit notre auteur ; premier inconvénient. Si la loi n'a point établi de ballottage entre les deux plus âgés, c'est-à-dire si l'on n'a pas pris de moyen pour faire voter les gens contre leur opinion, vous n'avez pas d'élection.

Passons aux autres cas. La loi a-t-elle admis le système de la pluralité absolue, de la moitié plus un ? obligées de se coaliser pour produire un résultat, les voix peuvent se répartir comme il suit :

A	14
B	0
C	16
	30

Et M. de La Bourdonnaye est élu. Ici notre critique ferait observer qu'il est très-probable que la majorité numérique eût préféré, non pas absolument, mais relativement, M. Mestadier. Selon toute apparence, les 14 voix de A et les 6 voix qui se sont réunies à C auraient préféré B à C, mais cette préférence comparative n'ayant aucun moyen de s'exprimer, il a fallu prendre un parti violent, et les moins résolus ont cédé.

Même observation, si vous exigez la majorité des deux tiers :

A	10
B	0
C	20
	30

Assurément les 10 voix qui se sont ajoutées à celles de M. de La Bourdonnaye préféreraient leur candidat, et les amis de M. Royer-Collard auraient mieux aimé voir passer M. Mestadier.

Prenez enfin le système de la majorité relative.

A	10
B	9
C	11
	30

Il est évident que C est nommé, en ayant contre lui 19 voix sur 30.

A ces divers inconvéniens, don Isidore Moralès a cru remédier en proposant une méthode qui, non-seulement comptât les suffrages, mais qui les pesât. L'opinion est, selon lui, susceptible de plus et de moins; conséquemment, c'est une quantité, et partant on peut l'exprimer par des chiffres. Il propose donc que chaque électeur donne, au candidat qu'il préfère, un nombre de voix égal à celui des concurrens; en d'autres termes, un suffrage dont la valeur soit représentée par un chiffre égal à ce nombre; et la série décroissante de ce nombre jusqu'à l'unité représentera l'opinion de moins en moins favorable qu'il conçoit des autres prétendans; de sorte que l'électeur ne donnera qu'une voix, ou un suffrage égal à 1, au candidat qu'il redoute le plus. Ainsi, dans l'exemple, chacun des amis de A lui donnerait 3 voix, et en donnerait ensuite 2 ou 1 à B ou à C, selon qu'il tiendrait plus à éloigner l'un ou l'autre. Voici alors ce qui pourrait arriver :

Bulletin des électeurs qui portent A :

A	3
B	2
C	1

Bulletin des électeurs qui portent B :

A	1
B	3
C	2

Bulletin des électeurs qui portent C :

A	1
B	2
C	3

Résultat total.

A	{	30	}	50
		10		
		10		
B	{	30	}	70
		20		
		20		
C	{	30	}	60
		20		
		10		

Et M. Mestadier est nommé. On voit que cette méthode, qui donne la majorité à la moindre répugnance, est de tout point favorable au centre.

L'espace nous manque pour présenter les objections morales et politiques qui s'élèvent contre cette méthode. Les exemples que nous avons pris en suggèrent quelques-unes. Observons au moins qu'en faisant entrer pour quelque chose le nombre total des électeurs dans la manière de compter les voix des électeurs présents, en permettant deux tours de scrutin, en n'admettant le ballottage que pour le troisième jour, nos lois électorales ont prévu une partie des inconvénients qui frappent l'auteur espagnol et son traducteur. Cependant leur travail mérite d'être lu.

XI. *Rapport lu à la Société de Médecine pratique de Paris, dans la séance du 1^{er} octobre 1829, au nom d'une Commission chargée d'examiner une série de questions relatives à un projet de loi sur l'exercice de la médecine, adressées, en 1828, à l'Académie royale de Médecine, et aux diverses Facultés du royaume, par son Excellence le Ministre de l'Intérieur. (Cet ouvrage ne se vend pas.)*

Depuis long-temps il est question, dit-on, de présenter à l'approbation des chambres un projet de loi relatif à l'exercice et à l'enseignement de la médecine. En 1828, M. de Martignac adressa à l'Académie royale de Médecine, ainsi qu'aux diverses Facultés du royaume, une série de questions sur les meilleurs moyens d'organisation du corps médical. Aussitôt la Société de Médecine pratique s'occupa de nommer une commission, dans laquelle toutes ces questions furent débattues, et successivement résolues par les médecins qui en faisaient partie. C'est le résultat de leur

travail, rédigé par M. Léon Simon, secrétaire de la commission, que nous annonçons en ce moment. Il est aisé d'abord de s'apercevoir qu'il s'agit ici d'une œuvre de conscience et de bonne foi. L'amour désintéressé de la science se fait sentir à chaque page, et il serait injuste de ne pas en féliciter les auteurs de ce travail. Quant aux moyens qu'ils proposent, chacun pourra en juger à sa façon, car chacun a nécessairement ses idées particulières sur une telle matière; mais, après tout, quelque opinion que l'on adopte relativement à l'exécution des détails, l'on ne pourra du moins qu'approuver les principes généraux invoqués par la Commission, et d'où dérivent tous les projets d'amélioration qu'elle a présentés. Liberté complète de l'enseignement, égalité entre tous les hommes qui pratiquent la médecine, sévérité dans les conditions d'admission au grade de docteur, indépendance pour tous les corps savans, extension plus grande de tous les moyens destinés à assurer la santé publique : tel est le but que veulent atteindre les commissaires. Nous pensons qu'il y aura profit dans la lecture de ce rapport pour les futurs ministres de l'intérieur qui auront le temps de songer sérieusement à l'organisation de la médecine.

XII. *De la Jurisprudence anglaise sur les crimes politiques*, par M. de Montvéran, auteur de l'*Histoire critique et raisonnée de la situation de l'Angleterre*, etc. — 3 vol. in-8. Prix : 21 fr. Paris, Ch. Gosselin, libraire, rue Saint-Germain-des-Prés, n. 9. 1829.

La première partie de cet ouvrage a pour titre : *Théorie sur les crimes politiques*. Sous ce titre, l'auteur a retracé l'origine et l'histoire générale des institutions anglaises, avec une connaissance assez exacte des traditions reçues à cet égard parmi les jurisconsultes du pays. Les trois derniers chapitres seuls ont un rapport direct aux procès politiques, et donnent sur cet objet, en fait de droit pénal, de procédure et de juridiction, quelques notions positives. La seconde partie contient l'énumération, et souvent le récit détaillé des principaux procès politiques qui ont été intentés en Angleterre depuis 1388 jusqu'en 1821. Le compte rendu de chaque affaire est ordinairement accompagné d'explications nécessaires sur les circonstances politiques dans lesquelles

elle est intervenue. Mais, en général, cette histoire est surtout judiciaire, et c'est à ce titre qu'elle peut être utile.

Le désir de porter, par l'exemple de la Grande-Bretagne, la lumière sur les questions débattues, dans ces deux dernières années, au sujet de l'accusation des ministres, a principalement inspiré à M. de Montvéran l'idée de cet ouvrage. Cependant il a dû comprendre, sous le nom de procès politiques, plus d'une affaire tout-à-fait étrangère à la sanction juridique de la responsabilité ministérielle. En général, les procès politiques dont il rend compte peuvent se diviser en trois classes. D'abord, ceux qui ont été intentés par le caprice du pouvoir absolu, la vengeance des ministres, ou la jalousie des favoris; puis ceux qui éclatèrent en des temps de révolution et de guerres civiles; enfin les procès ministériels proprement dits, incidens naturels du drame représentatif, et qui méritent d'être étudiés comme des espèces en droit constitutionnel. A vrai dire, sur les vingt et un procès que M. de Montvéran a fait connaître, il n'y en a guère que six qui doivent être placés dans cette dernière classe, et dont l'examen puisse être instructif pour nous. C'est d'abord le procès du comte de Suffolk sous Richard II, événement qui donne une haute idée de l'esprit de liberté parlementaire chez les Anglais de la fin du quatorzième siècle, et qui semble prouver que les premiers auteurs de la révolution de 1640 avaient bien quelque raison de chercher dans le passé l'origine des droits qu'ils revendiquaient. Nous citerons ensuite les procès de lord Somers et de ses collègues, du comte d'Oxford, du chancelier Macclesfield, de M. Hastings et de lord Melville. Nous ne parlons point du jugement du comte de Strafford; car il appartient plutôt à l'histoire de la révolution qu'à celle de la constitution.

Cet ouvrage est une compilation. Il a tous les défauts du genre : peu d'ordre, peu de netteté, un style négligé et souvent mauvais, nulle précision dans la critique; on croirait lire un livre anglais. Cependant l'auteur ne manque pas de connaissances; mais il ne sait pas s'en rendre maître pour en tirer bon parti : il semble écrire un peu au hasard. L'esprit de l'ouvrage, d'ailleurs, est libéral, mais fort modéré. Il est difficile de le lire avec beaucoup d'intérêt; mais on pourra le consulter avec fruit.

LITTÉRATURE, VOYAGES ET BEAUX-ARTS.

XIII. *Nouveaux Proverbes dramatiques*, par M. Théodore Leclercq. 1 vol. in-8. Prix : 7 fr. Paris, 1830. Chez Alexandre Mesnier, libraire, place de la Bourse.

M. Théodore Leclercq s'était long-temps reposé : il y a telle fécondité d'auteur qui devance sans cesse l'impatience du public. M. Leclercq préfère l'attendre ; s'il y trouve mieux son compte, au moins n'est-ce pas celui de nos plaisirs.

Et pourtant quel moment fut jamais plus propice ? Dira-t-il que les sujets lui aient manqué ? Les ridicules abondent de toutes parts ; ils nous pressent, nous entourent, et semblent n'attendre que le stigmate de l'auteur comique pour disparaître et faire place à d'autres, car il faut que chacun ait son tour, et longue est la série. Si l'on n'y prend garde, ils prendront bientôt chez nous droit de bourgeoisie, et la faute tout entière en aura été à celui de nos écrivains que la nature de son talent appelait le premier à les combattre.

De la vie privée, les travers et les ridicules ont passé sur la scène politique, car c'est là aujourd'hui qu'est toute notre existence ; c'est là, en définitive, que vient aboutir tout mouvement intellectuel. Nulle liberté n'a été laissée au théâtre : le moindre sujet, le plus mince individu politique, la plus légère allusion, sont pour lui un fruit défendu auquel il ne peut mordre. La censure, plus prévoyante que Dieu, ne lui laisse pas même la faculté de pécher. Louis XIV livra bien à Molière ses courtisans et ses faux dévots ; mais Louis XIV, pour être grand et puissant ; n'avait besoin, ni de l'escorte de ses ridicules marquis, ni des prières de ses dévots.

Tant qu'il sera défendu à la scène française de s'attaquer franchement aux matières politiques, de se placer sur un terrain où nous avons mis nos intérêts, nos passions, en un mot, toute l'activité de notre existence, elle languira, et verra à jamais s'éloigner d'elle le génie de la comédie qui l'avait illustrée plus qu'il n'avait fait aucune autre scène. Le théâtre a besoin d'une pleine franchise ; aussi bien, voyez Aristophane chez les anciens, Molière en France : bravant hardiment les puissances de leur temps, ils poursuivaient et atteignaient le vice sous le

ridicule dont il cherche en vain à se couvrir; mais, pour y réussir, il fallut qu'un monarque absolu étendit sur notre grand comique la protection que le poète grec trouvait dans les mœurs républicaines. Une pareille protection, une liberté aussi illimitée, manqueront long-temps encore à nos auteurs dramatiques.

M. Théodore Leclercq l'a parfaitement compris : il s'est donc créé à lui-même son théâtre, théâtre libre, sans contrôle, sans censure, placé à l'abri des sottes exigences des acteurs, plus funestes souvent que les découpages des censeurs. Adoptant le cadre qui s'adaptait le mieux à ses charmans tableaux de genre, l'élargissant ou le resserrant selon ses besoins, ou même selon son caprice, il a pu peindre la société telle qu'elle était, et non cette société de convention du Gymnase, et gourmander à son aise les ministres, les courtisans, les abbés de salon ou de plein air, les députés, les préfets, et jusqu'aux garçons de bureau, s'il l'a voulu, tous gens couverts jusqu'alors d'une redoutable égide. Qu'en est-il résulté ? on a senti que l'auteur des *Proverbes* était le véritable, j'oserais dire le seul auteur comique de nos jours : au lieu d'un théâtre, il en a eu mille, dans les châteaux, dans les salons de Paris ou des provinces, où ses *Proverbes* ont été représentés, et nous nous sommes faits acteurs nous-mêmes pour jouer ce que l'on nous défendait de jouer. Avais-je donc tort, en commençant, de reprocher à M. Leclercq de nous laisser bientôt manquer de pièces nouvelles, quand nous fournissons à sa verve comique tant de nouveaux sujets, plus curieux chaque jour et plus bouffons ?

Mes reproches, toutefois, n'ont pour objet que le temps perdu : j'aurais mauvaise grace à les renouveler aujourd'hui que M. Théodore Leclercq nous présente un volume de nouveaux proverbes ; et, si l'on reconnaît avec moi que, dans l'interval, le talent de l'auteur a grandi, que son observation, sans rien perdre de sa finesse ni de sa légèreté de touche, est devenue plus profonde, et qu'il a mieux compris la nature et les ressources du comique, si complètement méconnues de nos jours, on sera plus porté à lui pardonner un repos dont il a si bien profité pour nos plaisirs et pour notre éducation.

Le volume se compose de six pièces : *les Honneurs*, *le Sermon de société*, *les Préventions*, *la Folle*, *la Disgrace* et *l'Enseignement mutuel*. Je n'en essaierai aucune analyse, car ce serait enlever la fleur d'une de nos plus agréables lectures ;

d'autant que, s'il fallait faire un choix parmi certaines pièces, je serais, je l'avoue, assez embarrassé : *le Sermon de société*, peinture vive, animée et fidèle, d'un ridicule qui commença, il y a quelques années, à gagner les salons du faubourg Saint-Germain, contribuera, je l'espère, à nous délivrer de ces mystifications religieuses, où l'on se rendait, en habits de bal, pour entendre un sermon et savourer des glaces; manière de religion fort commode et fort chrétienne, en vérité. *La Folle* est l'ingénieuse satire d'une monomanie (ainsi que cela s'appelle aujourd'hui) dont nous ressentirons sans doute long-temps encore les effets, énigme sanglante dont tout le monde a le mot. Mais l'auteur, qui, pour cette fois seulement, avait trempé sa plume dans le fiel, l'en a retirée au plus vite pour nous peindre le développement d'une nature vraie, d'une nature quasi sauvage, qui se forme d'elle-même sous l'empire d'un amour improvisé. Le proverbe a pour titre : *les Préventions*, ou *le bon oiseau se fait lui-même*. Le sujet, à la vérité, n'a rien de neuf; mais qu'importe le fond? n'est-il pas bien convenu que la forme est la chose principale dans les objets d'art? et M. Leclercq a su adapter la sienne aux mœurs modernes, aux réalités de notre siècle. Quant aux deux derniers proverbes, ce sont, à vrai dire, deux pièces toutes faites, que nos arrangeurs dramatiques n'auraient même pas besoin de défigurer, s'ils essayaient jamais de les transporter sur leurs planches.

Car M. Théodore Leclercq est leur inépuisable fournisseur; c'est à lui que les imaginations stériles ou usées vont emprunter des sujets de comédie, sauf à les dépouiller de ce qu'ils avaient primitivement d'original, remplaçant le comique par un esprit pointilleux, et la hardiesse du dialogue et des situations par de timides allusions. Aussi-bien, ces qualités si précieuses sont-elles autant le résultat d'un genre de talent propre à l'auteur que de l'indépendance qu'il s'est attribuée. Du jour où, s'écartant du cadre qu'il s'était tracé, M. Leclercq, pour ne pas abandonner plus long-temps aux cosaques littéraires le partage de ses dépouilles, voudra lui-même écrire pour le théâtre, il est à craindre que nous ne voyions disparaître ces qualités qui faisaient de lui un écrivain hors de ligne : plus de cette observation franche et impartiale de la société; plus de ces hardis redressements de nos travers, de quelque côté qu'ils se signalent, parce que l'esprit de parti ne veut pas qu'on lui parle hautement raison; plus de ces dialogues si simples, si na-

turels, reproduction fidèle du langage de la bonne compagnie : le public du parterre n'est pas le public des salons ; non que je veuille dire que celui-ci soit préférable, à Dieu ne plaise ! mais c'est celui auquel est façonné M. Leclercq, et duquel il sait le mieux se faire comprendre.

Ce public-là, comme on sait, exerce une grande influence sur nos mœurs, sur la marche et la direction de nos affaires ; il est bon qu'il ait aussi son auteur qui l'amuse en le raillant, qui se joue de ses travers, et le corrige de ses nombreux ridicules en les lui signalant. Nous devenons graves, dit-on ; tant mieux, mille fois tant mieux pour la satire comique ! Rien n'est plus plaisant qu'une gravité plaisante, et je ne vois pas où serait l'inconvénient de nous faire rire de l'exagération d'une chose, même bonne en elle-même. Nous possédons en France un tact et un sentiment exquis des convenances, qui aideront au pinceau de l'auteur, et finiront par nous délivrer de ces fausses importances dont nous sommes assiégés. Que M. Théodore Leclercq poursuive sa tâche, et l'achève aussi heureusement qu'il l'a commencée. L'esprit, chez lui, ne tient jamais la place du comique : c'est, à mon avis, le plus grand mérite qu'il faille lui reconnaître ; c'en est un très-grand. De là vient que les personnages de ses drames ont de la réalité, que l'expression n'en est jamais forcée, et que l'action est, pour ainsi dire, vivante.

Rien n'est plus contraire à la vérité et à l'énergie dramatiques que le genre d'esprit si fort recherché par nos auteurs, depuis que le succès de l'un d'eux l'a mis en vogue. Ce ne sont, la plupart du temps, que des rapprochemens subtils, plus ingénieux que réels, d'idées éloignées, qui saisissent l'oreille sans arriver jusqu'à l'intelligence. Marivaux, qui eut plus de cet esprit que nous n'en prodiguons aujourd'hui, nous en avait dégoutés par l'abus qu'il en fit. Telle n'est point l'allure de la comédie, allure libre, franche, simple et toujours naturelle. Par malheur, l'excessive modestie de notre langage, cette sorte de puritanisme de mots dont l'a affublé la civilisation, nous interdit à jamais le retour de l'ancien comique, de ce comique si expansif dans sa rudesse, si plein, si franc, si pénétrant par son cynisme. Jamais la comédie ne retrouvera ce qu'elle a perdu ; mais le comique n'est pas mort tout entier avec l'expression qui le produisait ; il se retrouvera toujours dans les contrastes, dans les oppositions naturelles ; et, s'il est besoin de beaucoup d'esprit pour l'en faire sortir, au moins ne faut-il

pas que cet esprit vienne se jeter à travers l'expression. J'ai dit, je crois, que M. Leclercq excellait à ne pas prêter le sien à ses personnages : c'est là le secret, mais non le secret de la comédie, pour tous les auteurs dramatiques.

XIV. *Promenades au pays des Grisons, ou Choix des vues les plus remarquables de ce canton, dessinées d'après nature et lithographiées par Ed. Pingret; accompagnées d'un texte historique et descriptif, par M. le vicomte de Senonnes, et publiées par Noël aîné et compagnie, rue de Vaugirard, n. 34. Cinq livraisons in-folio. Prix: 60 fr. Paris, 1829.*

On ne vante pas assez le courage du voyageur, courage d'autant plus remarquable qu'il est plus désintéressé, et qu'aucune récompense, pas même celle d'une gloire suffisante, ne vient dédommager de tant de périls. Il serait donc permis de s'étonner à la vue de tant d'aventuriers nouveaux qui, sans projets de conquêtes, sans intérêts de commerce, et souvent même sans grand amour de la science, traversent le monde en tousens, ne s'effrayant, ou du moins ne s'arrêtant jamais, à la vue des tombeaux de leurs prédécesseurs, semés dans l'univers comme pour leur servir d'épouvantail, et qui ne leur servent que de jalons. Mais que savons-nous, profanes que nous sommes, citadins enfumés, sybarites du dix-neuvième siècle, que savons-nous des plaisirs qui se rencontrent dans cette noble carrière? Que connaissons-nous des joies du voyageur, de ces extases solitaires et pures de l'artiste, de cet orgueil enfantin de l'homme qui voit ce qu'avant lui nul homme n'a vu, de cet humble sentiment d'adoration devant la majesté de la création et la grandeur du Créateur; de cette émotion intime, où le souvenir de la patrie éloignée et des amis absens vient se mêler à l'exaltation de fierté et de liberté qu'inspirent tant d'obstacles surmontés, de périls dédaignés; de la variété enfin des impressions que l'enfant de la civilisation reçoit en face de la nature, d'autant plus multipliées que son esprit est plus éclairé, d'autant plus vives que son cœur est resté plus simple?

Décrire avec détail et chaleur ces divers sentimens, les faire passer dans l'ame de ses lecteurs, les appliquer aux réalités, tel a été le but de M. de Senonnes dans l'ouvrage qu'il livre au public. Son récit, trop modestement donné sous la forme d'un texte, est un long hymne en l'honneur des voyages. Si tel était

son projet, nous l'ignorons; mais que tel soit l'effet produit, on n'en peut douter. Le pays des Grisons ressort bien pittoresque de ses descriptions; mais le bonheur de celui qui le visite paraît encore plus frappant; ce n'est pas tant la source du Rhin ou le lac de Wallenstadt, qu'on voudrait voir, c'est l'enthousiasme, le goût de M. de Senonnes qu'on envie. Avec de tels dons on trouverait partout à regarder et à admirer; si son élégante narration attire beaucoup de pèlerins au canton des Grisons, il semble qu'elle doit convertir encore plus de paresseux à l'amour des voyages.

On pourrait croire qu'artiste par son talent, et voyageur pour son amusement, M. de Senonnes ne sera guère propre à donner sur un pays des notions un peu précises; qu'il sera attiré là par un point de vue, écarté d'ici par un mauvais chemin, et qu'il donnera une fort jolie promenade, mais un voyage très-incomplet. Loin de là, M. de Senonnes a tout vu; il a été partout: les lieux les plus arides, les passages les plus dangereux, rien ne l'a rebuté; il ne faut que lire la visite aux bains de Pfeffer, dont la source se cache dans un gouffre de rochers, ou la route dans la vallée de l'Enfer, pour se convaincre que M. de Senonnes ne s'est arrêté ni devant les dangers, ni même, ce qui pour un paysagiste est peut-être plus méritoire, devant les lieux arides et désolés; il pousse même l'exactitude jusqu'à prévenir quelquefois des lieux où l'on trouve de bonnes auberges, et leur conserve une sorte de reconnaissance. Des dissertations historiques, écrites moins en érudit qu'en homme du monde, et des récits intéressans, prennent place dans ces promenades; nous y avons distingué le serment des Liges grises où figurèrent si honorablement un moine et deux nobles, et nous avons vu avec joie que partout M. de Senonnes s'associe de cœur aux opprimés qui secouent le joug, aux braves qui défendent et délivrent leur patrie.

Avoir remarqué que M. de Senonnes a donné son voyage sous la forme d'un texte, c'est avoir dit que des dessins y sont joints; en effet, et avec grande libéralité: cinq livraisons, contenant 40 lithographies et 5 charmantes vignettes; nous mettent à même de voir de nos yeux les points de vue si bien décrits par M. de Senonnes; quelques-unes de ces lithographies lui sont également dues, et nous regrettons qu'il n'y en ait pas davantage; car, à part toute prévention favorable pour celui qui décrit avec tant de vérité ce que rend si bien son

crayon, nous avons remarqué que les arbres, cette portion si importante des paysages, étaient traités avec plus de moëlleux et de fermeté à la fois par M. de Senonnes que par M. Pingret : on distingue mieux les diverses sortes de feuilles ; on compte mieux les masses.

Ce n'est pas à dire pourtant que les lithographies de M. Pingret soient sans mérite ; loin de là ; car elles ont le premier, selon nous, celui de représenter d'une manière très-frappante les objets. Quelquefois, à la vérité, pour y parvenir, M. Pingret charge un peu ; ses rochers sont souvent trop crument découpés, les ombres et les clairs des glaciers disposés d'une manière trop tranchante, et les différens plans un peu exagérés : en général, il réussit mieux aux points de vue resserrés et taillés à grands coups, qu'aux vastes espaces où se jouent l'air et la lumière ; cependant la vue du lac de Wallenstadt, qui est tout-à-fait dans ce dernier genre, nous a paru très-satisfaisante ; nous avons aussi été fort contents du Glacier de Roseg et de Santa Maria di Galivagio, charmans dessus où se font déjà sentir le soleil et la gaieté de l'Italie. Mais c'est surtout à rendre les défilés, les gorges de montagnes, les accidens de rochers, les constructions singulières, que M. Pingret s'entend à merveille, ce qui est heureux quand il s'agit des Grisons. Nous n'en finirions pas si nous voulions citer tout ce qui nous a frappé en ce genre ; nous nommons au hasard les Bains de Pfeffer, la Source du Rhin, la Source de l'Albula, les Ruines du château de Griesenstein, le Pont sur le Rhin, *Via Mala*, le Pont de Solis, quoiqu'il s'y trouve un brouillard d'un trop singulier effet, la Cascade de Signoa, le Chalet bergamasque, et nous ne disons pas la moitié de ce qu'il y aurait à dire. On doit à M. de Senonnes l'Entrée du Spluggen, la Porte de Chiavenne, et San Guglielmo ; il est impossible de rien voir de plus agréable que ces trois dessins ; et, si M. de Senonnes n'était trop connu du public qui aime les arts, pour avoir besoin de cette petite coquetterie, on dirait qu'il a choisi à dessein ces trois sujets pour prouver qu'il sait aussi bien rendre la sévérité de l'architecture gothique que l'élégance des constructions italiennes, et les scènes imposantes des montagnes que les charmes d'un joli endroit.

Qu'ajouterions-nous pour donner une idée satisfaisante de la publication de MM. de Senonnes et Pingret ? Il semble que nous n'avons plus rien à dire pour inspirer le désir d'en juger par soi-même, et de se donner le plaisir complet ; mais il reste encore

un mérite à cet ouvrage, et non le moins attrayant peut-être, c'est d'être vraiment nouveau : personne jusqu'ici n'avait complètement visité, ou du moins décrit, le pays des Grisons; c'est donc un voyage de découvertes que ces messieurs nous donnent, et de découvertes que chacun peut aller vérifier dans l'intervalle des sessions. Que de plaisirs!

XV. *Contes d'Espagne et d'Italie*; par M. Alfred de Musset.
1 vol. in-8°. Prix : 5 fr. Paris, Urbain Canel, 1830.

S'il est bon qu'on ne laisse que peu d'empire aux règles de convention, que le domaine de la littérature et des arts soit affranchi de pénibles entraves et abandonné à toute l'indépendance de la pensée, ce n'est pas pour qu'il surgisse un plus grand nombre d'écrivains ou d'artistes, c'est pour que le génie, quand par hasard il se rencontre, puisse se déployer dans sa force et sa liberté. Non, quelle que soit l'idée qui semble de nos jours s'être emparée de certains esprits, les dogmes littéraires ne sauraient créer de grands hommes. On conçoit qu'une religion nouvelle fasse naître en foule des héros et des martyrs. La foi, cet élément de grandeur et d'activité, se propage sans s'affaiblir; elle entre dans le cœur des plus simples, et du moment où elle les embrase, ils deviennent capables de nobles dévouemens, ils sont animés d'un nouvel esprit, ils s'élèvent enfin au-dessus d'eux-mêmes. Quel effet de ce genre peuvent produire les doctrines dont nous parlons? Quand des artistes ou des écrivains feraient secte, qu'y gagneraient-ils? En philosophie et en médecine, des écoles ont pu se former avec fruit pour recueillir lentement des faits, les coordonner, les transmettre, et édifier ainsi des systèmes. Quelques-unes de ces écoles ont eu leur utilité, beaucoup ont été célèbres. Mais dans les arts et dans les lettres, aussi haut que vous remontez, vous ne trouverez que des noms propres. Homère, Démosthènes, Sophocle, Phidias, Virgile brillent de leur propre éclat dans l'antiquité, et nous ne demandons guère à quelle école ont appartenu Le Dante, Raphaël, Rubens, Corneille, Shakspeare et Molière. Si quelquefois ces grands hommes ont imité leurs prédécesseurs, ce n'est point par là qu'ils ont acquis l'immortalité, mais par le libre essor qu'a pris leur imagination, et par le cachet que le siècle où ils ont vécu a imprimé à leurs ouvrages. Ayez, s'il se peut, du génie, comprenez votre époque, et les admirateurs

viendront. Mais quand vous apprendrez les formules du maître, quand vous répéterez ses axiomes, quand vous direz avec enthousiasme qu'une route nouvelle est ouverte au talent; si le talent vous manque, élancez-vous dans cette route, et dès le premier pas vous y trébucherez, vous ne serez que des imitateurs impuis-sans et serviles.

C'est une déplorable erreur que maintenant quiconque affiche du mépris pour les anciens auteurs, pour les anciennes règles, se croie par cela seul piquant et original. L'indépendance du génie, qui de tout temps avait existé eu fait, a été de nos jours proclamée comme droit. Il n'en pouvait être autrement, lorsque de toutes parts l'esprit humain tend et arrive à la liberté. Des hommes, tels que M. de Châteaubriand, venant d'ailleurs à paraître au moment où s'agitent ces graves questions et où ce principe de liberté cherche à se faire admettre, ils ne tardent guère à le consacrer par l'autorité de leur exemple. Mais des conquêtes paisibles, des principes sages ne peuvent suffire aux plus hardis novateurs. Ils partent du but et ils le dépassent, afin de pouvoir dire qu'ils ont été les premiers à l'atteindre. S'il y a en eux du mouvement et d'éminentes facultés, ce n'est pas en vain qu'ils déploient cette exubérance d'efforts; souvent ils sont conduits à d'heureux effets par leur audace, et lors même qu'ils s'engagent dans une mauvaise voie, ils instruisent encore par leurs écarts. Mais quand après ceux-là se présentent les adeptes, qui, dénués de sens et de goût, ont accueilli les tentatives bizarres comme sublimes, et les défauts les plus saillans comme les plus grandes beautés, alors il faut s'attendre à d'étranges conceptions; alors l'absence de tout frein, de toute règle, est véritablement à déplorer, et l'on arrive rapidement au dernier terme de l'extravagance.

Il nous en coûte d'appliquer ces réflexions, mais pourquoi ne dirions-nous pas que, parmi les jeunes écrivains qui marchent sur les traces de M. Victor Hugo, et qui aspirent peut-être à le faire oublier, il en est qui n'ont pas assez consulté leurs forces? Déjà plus d'une fois nous avons vu apparaître des compositions informes, dont tout le mérite est dans l'exagération des sentimens, dans le découps des idées, et principalement dans une certaine prétention de style d'autant plus choquante, qu'elle emprunte les apparences de la naïveté. Voici encore M. de Musset qui, par la publication de ses *Contes d'Espagne et d'Italie*, semble vouloir apprêter un facile triomphe aux nombreux ennemis de

l'école romantique. Si nous étions, nous, de ces ennemis, si nous regardions comme un signe de décadence l'oubli des vieux préceptes et des vieilles traditions, nous attacherions beaucoup d'importance à faire connaître cet ouvrage, et nous en donnerions une analyse très-détaillée ; mais notre but n'étant que de signaler des écarts qui nous affligent, et dont il serait bon d'empêcher le retour, quelques citations pourront nous suffire. Il nous serait facile, en prenant, çà et là, des lambeaux de vers, et les choisissant avec une attention malveillante, d'en présenter à nos lecteurs une collection assez ridicule ; mais nous aimons mieux faire preuve d'impartialité, et donner une idée juste de l'ouvrage, en citant des fragmens entiers.

Écoutons d'abord ces reproches qu'une Vénitienne irritée adresse à son amant :

Va, tu parles avec un front mal essuyé
 De nos baisers d'hier. O c'est honte et pitié!
 Va, tu n'es qu'une brute, et tu n'as qu'une joie
 Insensée, en pensant que je lâche ma proie!
 Quand je devrais aller, nus pieds, t'attendre au coin
 Des bornes, si caché que tu sois et si loin,
 J'irai. Crains mon amour. Garne, il est immense
 Comme la mer ! Ma fosse est ouverte, mais pense
 Que je viendrai d'abord par le dos t'y pousser.
 Qui peut lécher peut mordre, et qui peut embrasser
 Peut étouffer. Le front des taureaux en furie
 Dans un cirque, n'a pas la cinquième partie
 De la force que Dieu met sur les mains des mourans.
 O je te montrerai si c'est après deux ans,
 Deux ans de grincemens de dents et d'insomnie,
 Qu'une femme pour vous s'est tachée et honnie,
 Qu'elle n'a plus au monde et pour n'en mourir pas,
 Que vous, que votre col où pendre ses deux bras,
 Qu'elle porte un amour à fond, comme une lame
 Torse, qu'on n'ôte plus du cœur, sans briser l'âme,
 Si c'est alors qu'on peut la laisser comme un vieux
 Soulier, qui n'est plus bon à rien.

Plus tard, dans un transport de douleur, elle s'écrie :

Rafaël ! Rafaël ! le jour que de mon front
 Mes cheveux sur mes pieds, un à un, tomberont ;
 Que ma joue et mes mains bleuiront comme celles
 D'un noyé, que mes yeux laisseront mes prunelles

Aller avec mes pleurs, alors tu penseras
Que c'est assez souffert et tu t'arrêteras !

Mais enfin, lorsqu'elle est bien convaincue de son infidélité, nouvelle Hermione, elle dit à un abbé qui, comme Oreste, veut faire agréer son amour :

Abbé, je veux du sang. J'en suis plus altérée
Qu'une corneille au vent d'un cadavre attirée.
Il est là-bas, dis-tu ? Cours-y donc ; coupe-lui
La gorge, et tire-le par les pieds jusqu'ici.
Tords-lui le cœur, abbé, de peur qu'il n'en échappe ;
Coupe-le en quatre et mets les morceaux dans la nappe,
Tu me l'apporteras, et puisse m'écraser
La foudre, si tu n'as par blessure un baiser !

L'abbé, après quelque hésitation, se charge du meurtre. Il revient bientôt couvert du sang de Raphaël. Mais la Vénitienne n'en veut pas croire ce témoignage.

La chose n'est pas sûre, et tu peux te vanter

Lui dit-elle,

Il fallait lui couper la main et l'apporter.

L'ABBÉ.

Madame, il faisait nuit. La mer était prochaine,
Je l'ai jeté dedans.

LA CAMARGO.

Je n'en suis pas certaine.

L'ABBÉ.

Mais je suis pâle, moi, tenez.

LA CAMARGO.

Mon cher abbé,

L'étais-je pas ce soir, quand j'ai joué *Thisbé*,
Dans l'opéra ?

L'ABBÉ.

Madame, au nom du ciel !

LA CAMARGO.

Peut-être,

Qu'en y regardant bien, vous l'aurez ; ma fenêtre
Donne sur la mer.

Puis en disant ces mots, elle sort, et nous ne savons pas ce qu'elle devient, et la pièce finit là. Tout romantique qu'il est, M. de Musset, comme on voit, ne s'est pas fait scrupule d'imiter Racine, et il ne l'a même pas imité très-heureusement.

Un autre Conte, intitulé *Portia*, se termine d'une manière tout aussi singulière, ou plutôt ne se termine point. C'est peut-être, dans l'opinion de M. de Musset, une beauté de plus ; mais nous doutons que le public pense comme lui.

Il ne nous paraît guère plus heureux dans ses poésies légères, dont voici quelques fragmens.

Madrid, Madrid, moi je me raille
De tes dames à fine taille,
Qui chaussent l'escarpin étroit ;
Car j'en sais une par le monde,
Que jamais ni brune, ni blonde,
N'ont valu le bout de son doigt.

J'en sais une, et certes la duègne
Qui la surveille *et qui la peigne*,
N'ouvre sa fenêtre qu'à moi :
Certes, *qui veut qu'on le redresse*
N'a qu'à l'approcher à la messe,
Fût-ce l'archevêque ou le roi.

Car c'est ma princesse andalouse !
Mon amoureuse, ma jalouse !
Ma belle veuve au blond réseau !
C'est un vrai démon : c'est un ange !
Elle est jaune comme une orange,
Elle est vive comme un oiseau !

Nous ne savions pas encore que ce fût un trait caractéristique de la beauté d'être jaune comme une orange, même en Andalousie.

Poursuivons :

C'était dans la nuit brune,
Sur le clocher jauni,
La lune,
Comme un point sur un i.

Lune, quel esprit sombre
Promène au bout d'un fil
Dans l'ombre,
Ta face et ton profil ?

Es-tu l'œil du ciel borgne ?
Quel chérubin caffard

Nous lorgne,
Sous ton masque blafard ?

N'es-tu rien qu'une boule ?
Qu'un grand faucheur bien gras
Qui roule
Sans pattes et sans bras ?

Es-tu, je t'en soupçonne,
Le vieux cadran de fer
Qui sonne
L'heure aux damnés d'enfer ?

Qui t'avait éborgnée
L'autre nuit ? T'étais-tu
Cognée
A quelque arbre pointu ?

Va, lune moribonde,
Le beau corps de Phébé
La blonde,
Dans la mer est tombé.

Évidemment l'auteur ici a voulu être original, il a réussi au-delà même de ses souhaits.

Voyons maintenant un sonnet :

C'est le temps de la ville. Ho! lorsque l'an dernier,
J'y revins, que je vis ce bon Louvre et son dôme,
Paris et sa fumée, et tout ce beau royaume,
(J'entends encore au vent les postillons crier.)

Que j'aimais ce temps gris! ces passans et la Seine,
Sous ses mille fallots assise en souveraine!
J'allais revoir l'hiver! — Et toi, ma vie, et toi,

Ho!, dans tes longs-regards j'allais tremper mon ame;
Je saluais tes murs. — Car qui m'eût dit, madame,
Que votre cœur sitôt avait changé pour moi ?

Que signifient ces derniers vers ? Est-ce dans les longs regards de Paris que M. de Musset va tremper son ame ? Sans doute, car ce ne peut être que cette ville dont il *salue les murs* ; mais ce n'est pas elle pourtant qu'il appelle madame. On s'y perd, et il faut bien se séparer de M. de Musset, puisqu'il devient tout-à-fait inintelligible.

XVI. *La Monaca di Monza, etc., la Religieuse de Monza*, histoire du dix-septième siècle. Huitième édition, 2 vol. in-12. Prix : 7 fr. Paris, Baudry, rue du Coq-Saint-Honoré, n. 9; Fayolle, rue du Rempart-Saint-Honoré, n. 9; Bobée et Hingray, rue de Richelieu, n. 14. 1830.

S'il y a dans ce monde des personnes qui craignent les difficultés, et les évitent avec grand soin, il faut avouer qu'il y en a aussi qui les cherchent de plein gré, et s'en font à plaisir : inventer n'est déjà pas trop facile ; inventer sur un fond réel l'est encore moins ; mais inventer sur l'invention d'un autre, c'est bien autre chose. Il ne suffit pas alors de faire concorder des actions et des sentimens créés par la même pensée, et destinés les uns aux autres ; de peindre les détails du caractère d'un personnage dont la vie entière vous est donnée par l'histoire ; il faut continuer des événemens qu'on n'a pas commencés ; suivre des idées, des affections que l'on ne connaît qu'à travers l'imagination d'autrui ; on manque d'un fil indicateur, et cependant on ne peut marcher en liberté ; on n'a pour appui ni la vérité générale, ni la vérité historique, et cependant on est astreint à la plus minutieuse vérité de représentation ; le tout pour avoir, si l'on réussit, l'humble mérite d'un bon copiste, pour prolonger plus froidement le plaisir dû au premier inventeur, obtenir assez peu de succès, et ne remporter aucune gloire. Qu'on ne dise pas, en effet, qu'une telle copie pourrait être si belle que de surpasser son original ; alors elle ne serait plus une copie : avec le talent nécessaire pour la faire telle, on ne se fût pas borné au rôle d'imitateur, de continuateur ; le génie a des allures plus libres ; l'indépendance est sa première nécessité. Qu'on ne prétende pas non plus que, parce qu'une tradition historique est au fond d'un fait, on peut le reprendre pour soi, et le travailler à neuf. Sans doute, malgré leur proluxe célébrité, les Atrides et OEdipe sont encore dans le domaine public de l'esprit humain, et l'on est bien maître, si cela tente, de les remanier encore ; mais ces personnages, moins connus par leur histoire que par la célébrité due à un grand talent qui les a mis au jour, et fait briller de sa lumière, qui se croirait le droit de les traiter comme s'ils n'avaient jamais paru que dans les chroniques ? Essayez de parler d'Ugolin sans vous soumettre au Dante, de Roland sans faire acception de l'Arioste, et vous

verrez comme vous serez reçu du public. C'est le privilège des hommes supérieurs d'imposer ainsi leurs créations comme des faits : les grands peintres du seizième siècle n'ont-ils pas donné à la figure du Christ un type dont il n'est plus permis de s'écarter? et, pour ne pas sortir de notre sujet, est-on libre, sur la foi de quelques lignes d'un historien du dix-septième siècle, de s'approprier un personnage à qui M. Manzoni a, pour ainsi dire, redonné l'existence? Que nous importe que l'histoire soit réelle, que Ripamonte en ait parlé? nous ne connaissons de *Monaca di Monza* que la *Signora* des *Promessi Sposi*; c'est elle que nous voyons toujours; c'est elle qu'il s'agit de continuer : mais continuer M. Manzoni n'est pas donné à tout le monde; je le sais; qui vous forçait d'y prétendre?

Tel a pourtant été le projet de l'auteur de ce roman; c'est de plein gré qu'il s'est soumis à cette effrayante comparaison : qu'il ne se plaigne donc pas d'en être écrasé. Et d'abord, quelle idée de choisir pour ses héros une femme, fort malheureuse sans doute puisqu'elle a été forcée à se faire religieuse, mais peu intéressante assurément, car elle a été complice d'un meurtre, et a livré à ses indignes persécuteurs une jeune fille qui s'était mise sous sa protection; un homme, *scélérat de profession*, dit M. Manzoni, et lié de communauté de crimes à de véritables brigands, désolation du pays. Vous pouvez rejeter cela dans l'avant-scène, en parler le moins possible, l'arranger de votre mieux; à la bonne heure; nous pourrions alors souhaiter à Gertrude, qui a fui de son couvent, et à son amant de ne pas tomber entre les mains de l'inquisition, et détourner d'eux les yeux pour ne pas songer aux châtimens qu'ils mériteraient, à l'horreur qu'ils doivent inspirer; mais que, deux volumes durant, nous nous intéressions à eux; que nous ne voyions plus en Gertrude qu'une femme faible et passionnée, violente de caractère, mais tout entière à son amour; que nous sympathisions, comme nous le ferions pour Corinne, aux déchiremens de sa trop juste jalousie; qu'Egidio ne nous paraisse que prompt à l'émotion et mobile, adorant Gertrude renfermée, l'oubliant libre, se laissant charmer à la vue d'une femme belle, spirituelle et vertueuse, revenant par pitié à sa malheureuse maîtresse, et mourant pour la défendre après l'avoir négligée et offensée; c'est trop demander de notre oubli, ou trop exiger de notre complaisance; M. Manzoni lui-même ne reconnaîtrait plus sa *Signora*. Au fait, qu'avez-vous prétendu nous donner? frappé

de la vérité du caractère tracé par M. Manzoni, de l'effrayant contraste entre la terrible énergie des passions et la faiblesse complète de la volonté; du degré de malheur et de crime où une oppression toute morale, et sans aucune violence physique, peut amener une malheureuse personne, avez-vous eu l'idée de représenter Gertrude avec son orgueil et ses petitesesses, sa dureté de cœur et ses mouvemens de tendresse, ses remords et sa persévérance au mal, son désespoir, sa haine pour ses persécuteurs, et ce reste de besoin d'affection qui se porte sur le premier venu? Alors cherchez à nous frapper, à nous émouvoir, mais non à nous intéresser; montrez-nous Gertrude, déjà si coupable, incapable de résister à la nécessité apparente de l'être encore davantage, furieuse de voir diminuer l'amour d'Egidio, et ne faisant rien pour le ramener. Que nous la peignez-vous faisant de timides reproches à Egidio, ou se taisant et dévorant sa douleur? Elle devrait le menacer du poignard, attenter aux jours de sa rivale, se tuer ensuite, se repentir, s'affliger alors peut-être, mais seulement après s'être vengée. C'est bien elle qui se bornerait à mal recevoir sa rivale! la plus douce, la plus indifférente des femmes en ferait autant. Gertrude pleure: cela était bon quand elle voulait écarter le terrible vœu qui la menaçait; mais, après s'être endurcie à l'hypocrisie, avoir versé le sang, livré l'innocence, ce n'est pas ainsi qu'elle aurait pris la trahison d'un amant pour qui elle avait commis tant de crimes, s'était exposée à tant de périls. Et Egidio, s'il devait être inconstant, ce n'est pas à la manière d'Oswald, en honnête homme, capable de légèreté; mais non de mauvais procédés; s'il aime ailleurs, ce ne doit pas être une savante: un *scélérat de profession* a bien affaire du platonisme et des sonnets. Souffrir les reproches de Gertrude, avoir pitié de sa douleur, et mourir pour la sauver lorsqu'il ne l'aime plus; que cela va bien à l'homme qui a exigé que Gertrude sacrifiât Lucie aux infames qui avaient juré sa perte! Il était difficile, à la vérité, de bâtir un roman avec de tels héros; aussi M. Manzoni ne l'a-t-il pas fait, et l'admirable épisode de Gertrude est placé dans un coin de son ouvrage. Voulez-vous, au contraire, vous appesantir sur toutes les nuances des sentimens d'une amante dédaignée, peindre ses angoisses, sa colère, sa tendresse, sa haine, et peut-être ensemble son intérêt pour son heureuse rivale; les soins qu'elle prend pour ramener le cœur qui lui échappe, et les mille reproches par où elle l'éloigne; aujourd'hui son dévoue-

ment, demain sa jalousie, sa fierté, puis son retour, puis encore ses plaintes; vous eussiez peut-être bien fait, car vous avez deviné quelque chose du cœur d'une femme; et Gertrude, trahie et toujours amante, est ce qu'il y a de mieux dans votre ouvrage; mais il fallait alors répudier l'héritage de ses crimes. Qu'elle eût rejeté loin d'elle des vœux imposés par la tyrannie, renoncé pour Egidio à sa réputation, et même à son honneur, il y a là de quoi blâmer sans doute, mais rien à détester; et vous pouviez lui laisser sans crainte ce malheur de plus, et partant ce moyen puissant d'agir sur nous; mais vous deviez borner là ses torts, et taire, nier même cette religieuse assassinée, cette jeune fille livrée. Egidio restait un mauvais sujet, peu soucieux des préceptes de la morale et des lois de la religion, mais ses maus étaient pures de forfaits, et nous pouvions croire à ses remords de trahir Gertrude. Ce n'était plus alors, direz-vous, *la Signora* de M. Manzoni; qui la reconnaîtrait sous ces traits adoucis? non certes, et ce serait tant mieux pour vous; tel tableau, qui serait une fort belle tête d'étude, est un fort mauvais portrait, et vous avez beau écrire au bas de votre *Monaca* le nom de *la Signora*, je persiste à nier la ressemblance, à vous attribuer tout l'ouvrage.

Mais cet ouvrage enfin, à part la discordance choquante qui se trouve entre les antécédens des personnages et ce que nous voyons d'eux, est-il bon en lui-même? Ne pensons plus à M. Manzoni; oublions, si nous pouvons, l'avant-scène. Que dirons-nous alors de *la Monaca di Monza*? Nous dirons, ce qui semble une mauvaise plaisanterie, qu'une telle entreprise n'est que le prétexte, un tel sujet que le cadre d'une sorte de *Voyage d'Anacharsis*; que les dangers et les crimes de Gertrude et d'Egidio, les angoisses de celle-là, les agitations de celui-ci, cèdent continuellement la place à des dissertations sur les arts et la littérature; que si les amans poursuivis sont obligés d'errer de ville en ville, on en profite pour nous faire connaître plus de monumens; que s'ils sont l'objet des soupçons du gouvernement; cela met Egidio à même de visiter un plus grand nombre d'hommes célèbres; qu'enfin son amour infidèle a le double avantage d'occuper beaucoup Gertrude, et d'amener des conversations pleines de subtilité, et une quantité de vers de toutes les tailles.

Et cependant ce livre n'est pas sans quelque mérite: le style en est élégant, pur, et formé à la bonne école; abstraction faite

du talent, on y trouve plus de souvenirs des *Promessi Sposi*, que dans Gertrude et Egidio. On ne peut nier en outre que l'auteur n'ait répandu dans ces deux volumes une assez grande masse de connaissances sur les détails de la vie d'alors, la biographie des hommes illustres, les monumens des arts et de la littérature : pour être mal employé, le savoir n'en est pas moins réel. Enfin, et c'est le plus bel éloge que nous puissions faire après tout ce que nous avons dit, il y a telle et telle page où la position de Gertrude, sa douleur, son amour, sont décrits avec tant de vérité et de pathétique ; on rencontre çà et là des traits de passion et de désespoir si heureusement trouvés, qu'en dépit de toutes les invraisemblances, on se sent saisi de pitié, et même de sympathie ; on ne pense plus à *la Signora*, pas même à *La Monaca* ; on ne voit que Gertrude, et le cœur saigne pour elle. Puisque l'auteur de ce roman pouvait venir à bout d'une chose si difficile, il est impardonnable d'avoir ainsi choisi un but où il ne pouvait qu'échouer : avec un autre sujet, une autre composition, qui sait ce dont il eût été capable ? il n'y a pas dans les deux volumes assez de bon pour se prononcer sur ce qui était possible ; il y en a assez pour faire regretter ce qui n'est pas.

XVII. *Essai sur la Vie et les Écrits de Paul-Louis Courier*,
par Armand Carrel.

L'Essai sur la Vie et les Écrits de Paul-Louis Courier est placé en tête de l'édition complète de ses OEuvres, publiée par les libraires Sautelet et Alexandre Mesnier. Nous pouvons affirmer qu'il ne donnera pas moins de prix à cette édition que les manuscrits inédits qui y sont contenus. Le talent de Courier, qui n'a cessé de grandir jusqu'à la dernière de ses publications, qui s'est exercé sur des sujets d'un intérêt pressant et général, depuis long-temps reconnu, admiré, senti, devenu populaire enfin, semblait pouvoir se passer d'un interprète aussi habile que M. Carrel ; et pourtant on le comprend bien mieux quand, par la vivante peinture du caractère, des goûts, des sentimens de l'auteur, on se trouve initié au secret de tant de compositions originales. Personne assurément n'a pu s'imaginer que le vigneron de La Chavonière eût rempli sans ennui, sans trouble, sans écarts, une de ces carrières vulgairement brillantes, qui ont suffi à l'activité et à l'ambition de beaucoup d'autres ; mais il était

difficile de concevoir une nature plus singulière, une individualité plus tranchée, que celle que son éloquent biographe a trouvée en lui. Soldat, il nous le montre peu discipliné, mécontent, frondeur, brave dans l'occasion, mais nullement enthousiaste de gloire militaire, entendant ses devoirs à sa manière, ne se faisant aucun scrupule de quitter sa garnison ou son drapeau pour ses chères études, et s'abandonnant toujours sans hésitation et sans crainte à ses impressions du moment. Savant, nous le voyons se livrer avec une ardeur et une persévérance infatigables à la recherche de vieux manuscrits, oublier, pendant des mois entiers, la guerre, les conquêtes qui agitent l'Europe, au fond d'une bibliothèque de Rome ou de Florence; vivre ainsi dans l'antiquité, se passionner pour ses découvertes, et punir, en les couvrant d'un ridicule ineffaçable, ses ennemis ou ses envieux. Il faut l'entendre, avec son ame d'artiste et son indignation d'honnête homme; protester contre les *illustres pillages* qui déshonorèrent en Italie la domination française, et qui dépouillèrent ce beau pays de ses chefs-d'œuvre. Il faut le voir poursuivre de ses traits satiriques ces généraux, ces ducs, ces barons de l'empire, qui ont passé par tant de formes, de convictions, de dévouemens. Puis, changeant d'adversaires et d'antipathies après les revers de nos armes et les malheurs de la France, tourner, contre la faction qui a dû son triomphe d'un moment aux baïonnettes étrangères, tout ce qu'il y avait d'ironie, de force et de hardiesse dans son esprit.

Ces tableaux, que M. Carrel nous invite à chercher dans les écrits de Paul-Louis Courier, nous les trouvons dans sa courte notice. Souvent, quand il croit encore faire parler son auteur, c'est lui-même qui peint les ridicules, les vanités, les hontes de toute une époque avec autant de vérité que d'énergie. C'est lui aussi qui relève les erreurs ou les exagérations de Courier, qui rappelle ce qu'il a omis, qui juge impartialement ce qu'il a mal jugé, et qui, sans nulle prétention, et, pour ainsi dire, sans y songer, écrit de belles pages pour l'histoire. Nous ne sommes pas étonnés de l'attrait qu'ont eu pour lui la vie et les ouvrages d'un écrivain dont il se rapproche beaucoup par l'indépendance de son talent et par la trempe de son caractère. Il a dû se complaire dans ses recherches et dans ses études sur un homme qui, au milieu de cette société si uniformément polie et éclairée, n'avait pas craint de s'isoler par ses habitudes, par ses aspérités, par la tournure de ses idées et les formes de son langage, aimant

mieux attendre la célébrité que de la devoir au sacrifice de ses convictions, ou à l'appui intéressé des coteries. Nous concevons que la perte d'un tel homme lui paraisse un malheur public, dans un temps où les ennemis de nos libertés redoublent d'efforts pour les détruire. Sans doute, ils n'oublieront pas de si tôt, non plus que nous, ces admirables pamphlets, qui, se relevant de tous les coups portés par la calomnie ou par la sévérité des lois, étaient lus, admirés, commentés par toute la France; mais doivent-ils espérer *que la place qu'il occupa dans nos rangs demeurera vide jusqu'à la fin du combat*? Ni le présent, ni l'avenir ne sont inquiétans pour nous; c'est avec douleur, mais sans découragement, que nous comptons toutes nos pertes. A la place des orateurs et des publicistes que nous regrettons, d'autres s'élèvent déjà qui seront dignes de leur succéder: M. Carrel doit savoir mieux qu'un autre que, parmi les jeunes écrivains qui se présentent pour continuer leur tâche, il en est qui ne manqueront ni de talent, ni de vigueur d'âme.

XVIII. *Le Salon, le Boudoir, le Théâtre et l'Hospice*; par madame M..... 2 vol. in-8°. Prix: 10 fr. Paris, chez Moreau Rosier, éditeur, rue Montmartre, n° 68. 1830.

Ne voilà-t-il pas un beau titre, et qui nous promet de bien piquantes aventures et de frappans contrastes? *Le Salon et le Boudoir*, cela ne dit pas encore grand'chose, et les évènements les plus communs peuvent se nicher en tel lieu; mais *le Théâtre* promet davantage, et suivi de *l'Hospice* donne à bon droit de grandes espérances. Ne croit-on pas voir là quelque grand coup de la fortune qui réduise à la ressource des plus pauvres une nouvelle Marion Delorme, après avoir régné dans certains salons, et de plus brillé sur la scène? Si l'on pouvait penser qu'il s'agit d'autre chose, que l'héroïne du roman doit choisir de plein gré une semblable demeure, qu'après avoir été riche et actrice, étant même encore l'une et l'autre, elle s'arrache aux plaisirs, aux hommages, et, qui plus est, aux affections du cœur, pour consacrer à Dieu et au prochain une vie jusqu'alors assez mal employée; que n'attendrait-on pas d'une si étonnante résolution! que de combats à peindre! que de déchiremens! quels regrets! que d'étonnement d'un tel sacrifice! que d'intérêt pour celle qui l'accomplit! que.....! N'allons pas si vite; ouvrons le livre, et

nous n'y trouverons rien de tout cela : Florida, c'est son nom, renonce à tout sans nous émouvoir, car elle avait joui de tout sans nous attacher : elle est courageuse sans enthousiasme, comme elle avait aimé sans passion; un reproche la décide, comme une occasion l'aurait entraînée; elle trouve le moyen d'être imprudente sans faire peur, sage sans mériter l'estime; d'aimer sans qu'on s'en soucie; de se dévouer sans qu'on l'admire.

Jetez, si vous le pouvez, à travers tout cela la révolte des nègres et la terreur, Charlotte Corday et le salon de madame Bonaparte, un ambassadeur espagnol, mauvais sujet assez commun, et un prêtre mystérieux dont nous ne savons point l'énigme; des acteurs, un début, des machines, des figurans, des robes, des chapeaux, des bijoux, un lit de repos, un guéridon, du velours, de la soie, de la gaze, de l'or, du clinquant, que sais-je encore? resserrez ces objets tant soit peu divers dans 330 pages avec 17 lignes à la page et 28 lettres à la ligne, le tout imprimé sur fort beau papier, et osant bien faire 2 volumes in-8; vous aurez alors une idée complète du *Salon, du Boudoir, du Théâtre et de l'Hospice*. Je me trompe, car vous n'aurez pas en d'ennui, et cet accessoire doit nécessairement entrer dans votre appréciation.

XIX. *Wilhelm Meister*, par Goëthe, traduit de l'allemand par M. Théodore Toussuel. 4 v. in-12. Pr. : 10 f. Paris, 1829.

Troëng, dans une *Vie de Schiller*, imprimée à un très-petit nombre d'exemplaires et peu connue, même en Allemagne, raconte qu'à l'époque où Schiller écrivait sa tragédie de *Wallenstein*, admirable trilogie qui lui coûta six années de travaux, Goëthe faisait paraître le roman de *Wilhelm Meister*. A la lecture de ce roman, Schiller ne put cacher à son ami son étonnement de ce qu'un livre si remarquable dans plusieurs de ses parties, était faible dans plusieurs autres, incohérent et entièrement dépourvu de tout intérêt d'action. Goëthe avoua qu'il avait fini par éprouver de l'ennui en le composant, et que, pour échapper au dégoût qui le gagnait, il avait brusqué sa conclusion, s'interdisant ainsi les développemens ultérieurs, nécessaires au drame et aux personnages divers qui y figurent. Schiller blâma son ami

d'une injuste précipitation ; ses conseils engagèrent Goëthe par la suite à donner une continuation à *Wilhelm Meister*.

Le traducteur français s'est borné à nous faire connaître l'ouvrage primitif, tel qu'il avait paru au jugement sévère de Schiller, incomplet, inachevé, avec ses beautés premières, avec les défauts qui le déparaient à son origine. Déjà ces défauts ont été relevés amèrement, et il est permis de douter que la suite de *Wilhelm Meister* ait pu les effacer, ou qu'elle ait réussi à les faire oublier.

Je ne reviendrai point sur une tâche accomplie. Tout ce que la critique, chez nous, pouvait dire de plus fort, de plus blessant pour l'œuvre de Goëthe, avait été dit en Angleterre, dans un fort long article inséré, il y a quelques années, dans l'*Edinburgh review*, à l'occasion d'une traduction anglaise de *Wilhelm Meister* qui paraissait alors. L'écrivain d'Édimbourg déclarait en commençant qu'il désespérait de rendre d'une manière satisfaisante le vif et profond sentiment de déplaisir qu'il avait ressenti à la lecture d'un ouvrage bizarre, jugé par les Allemands le meilleur ouvrage du premier de leurs écrivains. Précaution bien nécessaire en vérité ! car tout ce que la langue peut fournir d'expressions de dégoût, de mépris, et de jactances injurieuses, à un esprit fortement prévenu de la supériorité intellectuelle de son pays sur les autres nations, avait été employé, avec une rare prodigalité, par notre critique anglais pour accabler ce pauvre *Wilhelm Meister*. Il y a aussi une certaine adresse à présenter ce livre comme le chef-d'œuvre du génie allemand, tandis qu'en aucun lieu il n'a été jugé plus sévèrement peut-être qu'en Allemagne et par Goëthe lui-même. Mais que ne tenterait pas un Anglais pour ajouter une nouvelle preuve aux témoignages qu'ils se rendent chaque jour eux-mêmes de leur prééminence ? Chemin faisant, il avait jeté quelques mots sur les hommes de génie dont s'honore la France, et les avait, comme de raison, sacrifiés aux auteurs de la vieille Angleterre.

Cependant, malgré ses injustes dédains, l'*Edinburgh reviewer* ne peut se refuser à reconnaître quelques scènes d'amour admirablement tracées dans le roman de *Wilhelm*, et plusieurs théories sur les arts exposées avec une étonnante profondeur de vues. Il cite surtout les divers passages relatifs à la tragédie d'*Hamlet*, et il avoue qu'il n'hésite pas à les regarder comme la plus juste, la plus éloquente et la plus profonde analyse qui ait jamais été faite du caractère d'*Hamlet*, tel que l'a conçu Shakspeare. Mais

il a peine à concevoir que ce chef-d'œuvre de critique soit l'ouvrage de celui qui, au début du livre, raconte si longuement une histoire de marionnettes.

Je ne sais si je me trompe. Il me semble au contraire qu'il y a un grand art dans cette longue histoire des marionnettes de *Wilhelm*, dans cette narration enfantine qu'il fait de ses premiers plaisirs à sa maîtresse qui s'endort en l'écoutant. Goëthe a voulu montrer combien les premières impressions de l'enfance, ces impressions que rien n'efface, ont d'influence sur la direction de notre vie, et sur les idées qui doivent plus tard germer en nous. Ces marionnettes données en jouet au petit *Wilhelm* décideront de ses destinées. Elles lui feront mépriser l'état modeste, l'honnête condition de ses pères ; elles l'associeront à une troupe de comédiens, et comédien lui-même, il les suivra dans leur existence vagabonde. Puis, il deviendra poète, poète dramatique ; et ces belles considérations sur l'art, ces études sur Shakspeare auxquelles le critique anglais est forcé de convenir qu'il ne trouve rien de comparable, ce sera aux marionnettes de *Wilhelm* que nous les devons.

Goëthe a-t-il voulu nous révéler l'histoire de son enfance ? Ou ne serait-ce qu'une leçon sur l'importance des premières sensations qui viennent nous affecter, sur le danger auquel elles nous exposent fréquemment ? Quoi qu'il en soit, rien n'est plus attachant que ce petit tableau d'intérieur : nous comprenons, dès l'abord, notre héros ; plus tard, nous lui pardonnerons mieux ses égaremens.

Le premier, et le plus pardonnable sans doute, est son amour pour Marianne, jeune et jolie actrice du théâtre établi dans la ville natale de Meister. Nous retrouvons dans la peinture de cette jeune fille les traits qui plus tard ont servi à dessiner la Marguerite de *Faust* : comme Marguerite, Marianne meurt victime de son amour, abandonnée par l'homme qu'elle avait si tendrement aimé, et, comme Marguerite, ce sont encore les conseils empoisonnés d'une compagne plus âgée qui l'entraînent à sa perte. Mais que *Wilhelm* expie cruellement son abandon ! Comme le malheureux souffre aux premières douleurs qui viennent l'assaillir, lui qui n'avait encore connu de la vie que ce qu'elle a de beau, de fécond et de consolant ! Jamais peut-être on n'a représenté avec plus de force, avec une verve plus déchirante, les angoisses d'un amour qui se croit trompé, et qui brise les chaînes qui l'attachaient.

Je ne suivrai ni l'auteur, ni son héros dans les scènes sans nombre qui se succèdent les unes aux autres, sans liaison apparente, et fort insignifiantes pour la plupart. Des personnages épisodiques les compliquent inutilement, et ne se montrent, pour ainsi dire, que pour entraver la marche de l'action. Il faut se rappeler l'aveu fait par Goëthe à Schiller pour ne pas blâmer plus sévèrement ces étranges superfétations, qui font rejaillir sur le lecteur le sentiment qui accompagna l'auteur dans la dernière partie de la composition. On s'abuserait beaucoup si l'on recherchait dans *Wilhelm Meister* l'intérêt du roman ; l'action y est faible, languissante, et ne se relève quelquefois que pour retomber bientôt plus bas. C'est un livre dont la lecture peut être interrompue à chaque page, sans qu'on ressente la plus légère contrariété de l'avoir quittée ; mais aussi il est telle page que nous relirons dix fois, soit qu'elle réveille en nous de délicieux souvenirs, soit qu'elle nous berce de douces rêveries, ou qu'elle fasse naître des réflexions profondes.

L'Allemagne et sa vie intérieure, les idées qui la traversent, un monde à part, jeté dans la grande société germanique à laquelle il se rattache, et qu'il sert à nous expliquer, tout cela est dessiné à grands traits dans le roman de Goëthe : belle et curieuse peinture, mais qu'il faut regarder à travers une ouverture étroite.

Je n'ai rien dit du personnage le plus singulier du roman, de cette Mignon sur laquelle Walter Scott a froidement calqué sa Fenella de *Peveil du Pic*. Qu'ajouterait-on aux paroles de madame de Staël, dont l'esprit élevé, dédaignant une critique puérile, ne se montrait sensible qu'aux beautés qu'elle savait si bien faire ressortir ? « Le personnage de Mignon, dit-elle, est mystérieux comme un rêve ; elle exprime ses regrets pour l'Italie dans des vers ravissans que tout le monde sait par cœur en Allemagne : « Connais-tu cette terre où les citronniers fleurissent, etc., etc. » Enfin la jalousie, cette impression trop forte pour de si jeunes organes, brise la pauvre enfant qui sentit la douleur avant que l'âge lui donnât la force de lutter contre elle. On ne peut se représenter sans émotion les moindres mouvemens de cette jeune fille ; il y a je ne sais quelle simplicité magique en elle qui suppose des abîmes de pensées et de sentimens ; l'on croit entendre gronder l'orage au fond de son ame, lors même que l'on ne saurait citer ni une parole ni une circonstance qui motive l'inquiétude inexprimable qu'elle fait éprouver. »

Les beaux vers auxquels madame de Staël fait allusion, ont été imités par Byron dans la *Fiancée d'Abydos*, *Knowest the land*, etc.; mais son imitation, de même que celle de Walter Scott, est restée bien au-dessous du poète allemand. J'aurais difficilement résisté au plaisir de transcrire ici les couplets chantés par Mignon si j'avais eu l'original allemand à ma disposition pour les traduire littéralement. Voulant sans doute se conformer à un usage adopté par nos traducteurs, M. Toussenot s'est cru obligé de mettre ses vers à la place des vers de Goëthe. Et pourquoi pas de la prose, et la prose la plus littérale? si mauvaise qu'elle soit, elle vaudra toujours mieux pour nous que des lignes rimées, où la poésie la plus sublime est travestie, où la version est nécessairement infidèle.

XX. *Voyages en Orient*, entrepris par ordre du gouvernement français, de 1821 à 1829, ornés de figures et d'une carte; par M. V. Fontanier. Turquie d'Asie, Constantinople, Grèce, etc. 2 vol. in-8°. Prix: 15 fr. Paris, 1829, chez Mongie, boulevard des Italiens, n° 10.

Vers la fin de l'année 1821, M. Fontanier est parti pour Constantinople, en qualité de naturaliste attaché à l'ambassade de France. M. le comte Siméon lui avait donné pour mission d'explorer la mer Noire et l'empire ottoman. De retour en France, M. Fontanier publia ses *Voyages en Orient, entrepris par ordre du gouvernement français*. On doit conséquemment s'attendre à ce que cette relation ait pour unique objet l'histoire naturelle, la géologie et la géographie des contrées d'Europe et d'Asie, soumises à la Porte. Le ministre n'avait sans doute pas expédié un naturaliste dans le Levant pour en étudier les mœurs, les institutions politiques et religieuses, et pour suivre la marche des événements dont ce pays était alors le théâtre.

Rien, au reste, ne nous fait supposer que M. Fontanier n'ait pas fidèlement rempli la mission spéciale qui lui avait été confiée, et nous devons croire qu'il aura enrichi les cartons du ministère de l'intérieur du résultat de ses recherches scientifiques. Mais pourquoi le public n'a-t-il pas été admis à partager ces richesses? « Un ouvrage purement scientifique, dit l'auteur dans sa préface, aurait paru trop aride et ne pouvait intéresser que peu de

lecteurs ; j'ai cru que des détails sur les mœurs de l'Asie ne seraient pas sans quelque intérêt ; j'ai cru que cette partie des voyages dans laquelle on examine les lois des peuples, leur état de civilisation, d'industrie, de commerce, était de toutes la plus utile et la plus féconde en applications ; aussi y ai-je attaché de l'importance. » Mais alors fallait-il annoncer un voyage entrepris par ordre du gouvernement, pour ne rendre compte que d'observations personnelles à l'auteur, sur des matières étrangères à l'objet de sa mission ? Quelques détails jetés çà et là dans le livre, sur les gisemens des terrains, sur les couches calcaires, granitiques, schisteuses ou basaltiques, ne suffisent pas pour légitimer un titre aussi fastueux.

Nous pensons, au contraire, qu'un ouvrage purement scientifique eût été beaucoup plus utile qu'une relation, ajoutée à tant d'autres que nous possédons déjà, sur les lois, les usages et le genre de vie des Orientaux. A la vérité, un pareil ouvrage s'adressait à un moins grand nombre de lecteurs ; mais l'histoire naturelle, la géographie pouvaient y gagner quelques faits nouveaux, quelques observations curieuses, et c'est aujourd'hui ce que l'on doit le plus chercher, surtout dans la position où se trouvait notre voyageur, que d'aider aux progrès des sciences positives.

Là se borneront nos critiques. Nous avons droit de les adresser à M. Fontanier, si la nature de son livre ne justifie pas les prétentions du titre. Mais aussi nous nous empresserons d'ajouter que, sous le point de vue où il s'est placé, l'auteur s'est montré observateur judicieux et impartial. Ses remarques sur des contrées tant de fois explorées avant lui, ont encore le mérite d'être neuves et pleines d'intérêt ; et à voir la simplicité et le ton de bonne foi qui règnent dans sa relation, on est disposé à croire à l'exactitude des notions qu'il donne touchant les peuples au milieu desquels il a vécu. Avec de modiques appointemens de cinq mille francs, sans autres ressources pécuniaires, M. Fontanier a achevé un voyage long et périlleux. Les personnes qui ont visité l'Orient savent par expérience combien de difficultés provenant soit des habitans, soit des localités, entravent la marche du voyageur. Malgré l'embarras de sa position, M. Fontanier les a surmontées avec honneur. Il a même dû, à la situation précaire où il se trouvait, de se mêler à toutes les classes de la société, et cette obligation, souvent pénible pour lui, nous a valu une foule de détails précieux qui, sans cela, auraient sans doute échappé à son examen.

M. Fontanier a parcouru la Crimée et les provinces russes du Caucase, la Perse, la Turquie d'Asie, la Grèce et les îles Ioniennes. Il est à regretter qu'il n'ait pas étendu davantage ses observations sur les pays qui avoisinent le Caucase. Ces pays nous sont encore peu connus, et il y avait à ajouter aux utiles travaux de MM. Klaproth, de Gamba, etc.

Se trouvant dans l'Orient, lors de la destruction de la milice des Janissaires, l'auteur a pu juger l'impression que faisait sur l'esprit des peuples une mesure aussi énergique. Les Janissaires, véritable milice nationale, étaient chez les Turcs la plus forte barrière contre le despotisme absolu; leur anéantissement a donc été vu de mauvais œil par la plus grande partie des Osmanlis, qui trouvaient dans une organisation puissante une sorte de franchise et une protection pour leurs droits. Mais comme la civilisation ne peut s'opérer chez eux qu'à l'aide d'une volonté forte, d'un pouvoir sans contrôle, tout porte à croire que la destruction des Janissaires aura avant peu un résultat immense sur les destinées de la Turquie. Les considérations de l'auteur sur la Grèce et sur sa révolution, nous paraissent également de nature à répandre quelques lumières sur un événement qui fait aujourd'hui le sujet principal de la politique européenne. La connaissance des lieux et des personnages les plus influens sert beaucoup à l'intelligence des évènements; d'ailleurs, la franchise avec laquelle M. Fontanier expose les opinions différentes, souvent contradictoires, qu'il a eues sur les Grecs, est pour nous le plus sûr garant de l'impartialité et de l'attention qu'il a apportées dans l'examen de cette question importante.

XXI. *Contes fantastiques de E. T. A. Hoffmann*, traduits de l'allemand, par Loève Vémars, et précédés d'une notice historique sur Hoffmann, par Walter Scott. 4 v. in-12. Prix : 10 f. Paris, Eugène Renduel, éditeur-libraire, rue des Grands-Augustins, n° 22.

On a donc enfin traduit quelques Contes de cet Hoffmann qui a fait tant de bruit en Allemagne, et chacun peut savoir, au prix de deux heures de lecture, que penser de l'enthousiasme de ses compatriotes, de la sévérité dédaigneuse des critiques étrangers. Il faut, je crois, s'en applaudir pour Hoffmann, car plus grandes

seraient les erreurs de l'homme de talent, et mieux il vaudrait pour lui être soumis directement au jugement spontané de la multitude, sans passer par l'arrêt réfléchi des littérateurs à titre d'office. Avant que cette foule, qu'on appelle le public, ait eu temps de songer aux règles qu'a violées Hoffmann, de mesurer la profondeur de ses égaremens, de se scandaliser de ses folies, elle aura été amusée, intéressée, émue, et sans entendre les conclusions des accusateurs officiels, prononcera d'enthousiasme l'absolution du prévenu. Ce moment doit être arrivé aujourd'hui pour Hoffmann, et l'on peut, sans crainte de refroidir et désenchanter l'impression qu'il produit, examiner quels sont ses mérites et ses défauts.

Mais avant tout, qu'est-ce donc que le genre adopté par Hoffmann, et jusqu'à quel point la critique peut-elle être employée à son égard? *Contes fantastiques*, tel est le titre des contes d'Hoffmann. Et le fantastique, qu'est-il? N'est-ce qu'une nuance du merveilleux? Nuance si l'on veut, mais bien distincte, car jamais le merveilleux ne peut se confondre avec le fantastique, le fantastique avec le merveilleux: le merveilleux s'empare hardiment de l'homme, le transporte dans un ordre d'idées toutes différentes des siennes, où les lois connues ne gouvernent plus les événemens, où les choses changent de face, où ne peut s'appliquer le raisonnement, où disparaît la distinction de l'in vraisemblable à l'impossible, où rien ne borne plus l'imagination, ne contraint plus les désirs, et où cependant chaque objet a des formes précises que peut saisir la pensée, où l'ensemble des choses est incroyable et cependant réel. Là, tout est paré de gloire, de magnificence, de joie, de plaisirs; le merveilleux est ennemi du laid, sa seule règle est de rester toujours dans les limites du beau, et d'oublier, de faire oublier le raisonnable en évitant soigneusement de rappeler la raison à elle-même par de trop choquantes discordances. Le fantastique, au contraire, laisse l'homme sur la terre, a besoin qu'il conserve ses sentimens et ses idées, bouleverse le moins qu'il peut le cours des événemens, tâche de s'abstenir de l'impossible, ou de le déguiser en invraisemblable; il se plaît peu aux images riantes, aux peintures splendides; ce n'est pas au monde de l'imagination qu'il emprunte ses moyens d'action, mais au monde des idées; il affecte les contrastes bizarres, les faits étranges; il triomphe par le trouble, agit par la peur; entremêle aux êtres naturels des êtres extraordinaires dont on ne peut jamais bien connaître

la nature; au cours ordinaire des choses, des évènements dont on ignore et ne pourrait jamais savoir les causes; au lieu d'avouer franchement qu'il crée et invente, il demeure une énigme continuelle, laissant toujours dans le doute la part de surnaturel qui existe dans ses récits: le laid ne l'épouvante pas, le triste lui est cher, le vague est son domaine; là seulement il s'exerce en liberté; à sa faveur, vous pouvez souvent douter si les évènements extraordinaires qui vous frappent existent autre part que dans votre pensée. Les merveilleux, ce sont les *Mille et une Nuits*, Roland, Armide; le fantastique, ce sont les sorcières de Macbeth, Caliban, Méphistophélès; la brillante imagination des peuples du Midi s'élançe vers le merveilleux; l'esprit rêveur des nations du Nord a enfanté le fantastique.

Ce genre est-il donc susceptible d'une critique régulière? Pourvu qu'il attache, frappe, ébranle, n'a-t-il pas atteint son but? Quel droit avez-vous de lui demander autre chose? Il ne prétend à rien de plus. Pourquoi donc sir Walter Scott, au lieu de s'appesantir si sévèrement sur les écarts de l'imagination d'Hoffmann, n'a-t-il pas cherché en quoi il s'était montré fidèle au but que se propose le fantastique, en quoi il s'en était éloigné; ce n'est pas d'être extravagant, horrible même, qu'on pourrait lui reprocher; il l'est à dessein; mais si ces extravagances ont trop choqué l'esprit et l'ont ainsi réveillé de son extase, au lieu de l'y plonger plus avant; si portant sur des choses fondamentales de la nature humaine, et par là indestructibles dans tous les genres, elles ont affaibli l'intérêt qu'elles étaient destinées à accroître; si cette horreur a produit un sentiment assez pénible pour faire rejeter le livre avec déplaisir, quand il eût fallu qu'elle en précipitât passionnément la lecture: alors l'auteur s'est trompé, il a manqué à sa règle qui, pour être unique, n'en est que plus impérieuse; il a fait du mauvais fantastique, mais, avec les mêmes moyens qui vous scandalisent, il eût pu en faire de bon. L'impossible peut souvent être employé avec bonheur, et certain invraisemblable ne se peut supporter.

Prenons un des contes les plus remarquables d'Hoffmann, le *Majorat*, et voyons combien sont irréprochables certaines audaces, combien sont déplorables telles autres bien moins fortes.

Un jeune homme va au château de Rothemburg avec son oncle, vieil avocat, chargé des affaires des seigneurs de Rothemburg; les premières nuits qu'il y passe sont troublées par des rêves pénibles, des bruits étranges, et enfin des apparitions

auxquelles son oncle met fin par des paroles dont le sens est alors inconnu au jeune homme. Voilà donc un revenant, voilà de l'impossible; Hoffmann, à la vérité, selon son habitude presque invariable, nous laisse presque la faculté d'attribuer cette vision à la crainte, à l'obscurité, au sommeil; cependant il tient pour le revenant, le revenant a paru. Eh bien cela ne choque en aucune façon; ce vieux château d'aspect lugubre paraît tout propre à de pareilles histoires; il court, sur ses possesseurs, de sinistres rumeurs; l'étrange serait qu'on y dormît en paix. Le baron de Rothemburg et sa femme arrivent dans le château; le jeune homme devient amoureux de la baronne, et, à la faveur de son talent pour la musique, est chaque jour introduit en secret près d'elle. La baronne l'aime bientôt: des évanouissemens, des pleurs de sa part, des imprudences de celle du jeune homme doivent, ce semble, faire éclater leur amour à tous les yeux. Un jour le baron mande le jeune homme, lui fait une scène furieuse à propos de sa femme. A sa colère, à son pistolet, on croirait que c'en est fait de l'insolent vassal; point: le baron lui ordonne d'un air terrible de réparer le mal qu'il a causé, et de guérir par des chants gais et brillans le fatal effet, sur la santé de sa femme, de ses chants tendres et passionnés; il redoutait pour la baronne une maladie nerveuse à laquelle il croyait la musique nuisible. Voilà de l'in vraisemblable, et de l'in vraisemblable absurde; aussi détruit-il tout l'effet du conte, et, après cette burlesque scène, la baronne peut mourir et son amant devenir fou sans que cela fasse rien à personne. Je ne sais plus quels sont ces gens-là, comment voulez-vous que je m'intéresse à eux? Sans avoir jamais vu d'ange ni de dragon, on peut, n'en déplaire au voyageur, s'en faire une idée quelque peu distincte; mais un mari qui, apprenant que sa femme reçoit tous les soirs, malgré sa défense expresse, un beau jeune homme, ne craint que pour ses nerfs! on trouverait l'hippogriffe avant de rencontrer son pareil. Et cette suivante qui tantôt a l'air d'une lâche complaisante et de pis encore, et tantôt semble un perfide argus et une sorte d'agent provocateur! Pourquoi tant appuyer sur cet étrange contraste, si vous n'en deviez jamais rien faire et ne jamais l'expliquer? Je comprends mieux les Syrènes et les Centaures que cette ame mi-partie.

Nous pourrions suivre ainsi les différens contes d'Hoffmann, et montrer qu'à l'insu de ses lecteurs, il les choque moins par ce qu'ils lui reprochent que par ce qu'ils lui passent; qu'on est

moins dérouter d'entendre son poltron conseiller raconter que le diable lui a arraché les jambes et les lui a jetées à la tête, que de voir sa fiancée oublier, par l'effet d'une possession magnétique, son bien-aimé, et s'appêter à donner sa main à l'homme qu'elle ne peut souffrir; que les prédictions de la nourrice d'Antonio sont moins extraordinaires que cette *mis-representation* qui donne, à un père inquiet de la santé de sa fille, l'apparence d'un amant jaloux et tyrannique; partout, je crois, nous verrions que ce n'est point pour avoir introduit du surnaturel dans ses écrits, mais pour avoir trop souvent dédaigné les lois morales de la nature qu'Hoffmann nous révolte quelquefois.

Quoi qu'il en soit, quelques torts qu'on ait à lui reprocher, quelques taches qui déparent ses beautés, Hoffmann restera toujours un homme très-remarquable et même extraordinaire, plein d'imagination, de verve, de talent; qui sait conter, décrire, peindre; capable de rendre le gracieux et le terrible, d'observer et d'inventer. Satirique et enthousiaste, poète et moraliste, changeant à tous momens de ton et restant toujours le même au fond, réunissant souvent l'esprit français à l'émotion allemande, il touche, plaît, ébranle, amuse et domine de ses caprices puissans l'ame de son lecteur, comme ses personnages merveilleux maîtrisent à leur gré les forces de la nature.

Nous regrettons que les bornes de cet article ne nous permettent pas de chercher, dans les particularités du caractère d'Hoffmann et les événemens de sa vie, le germe de ses mérites et de ses défauts littéraires; nous croyons qu'il en ressortirait un nouveau jour sur le genre singulier de son talent, que par-là bien des choses seraient expliquées, bien des fautes atténuées, et bien des beautés relevées. On ne saurait dire par exemple, quel intérêt pressant donne, au *bonheur du jeu*, l'idée qu'un moment dans sa vie Hoffmann a connu les passions du joueur; à la *vie d'artiste*, à la première partie de *Salvator-Rosa*, la pensée qu'il était grand musicien et dessinateur plein de verve. Il nous semble au moins qu'après avoir étudié sa vie, Walter Scott eût dû ressentir et montrer, sinon plus d'indulgence pour ses caprices, du moins plus de sympathie pour son *originalité*.

REVUE
FRANÇAISE.

NOUVEAU
REGLAMENT

IMPRIMERIE DE H. FOURNIER,
RUE DE SEINE, N° 14

REVUE FRANÇAISE.

Et quod nunc ratio est, impetus ante fuit.
OVIDE.

N° XIV.

PARIS,
ALEXANDRE MESNIER, LIBRAIRE,

PLACE DE LA BOURSE.

~~~~~  
MARS 1830.

SECRET

CONFIDENTIAL

SECRET

CONFIDENTIAL

CONFIDENTIAL

SECRET

CONFIDENTIAL

---

# TABLE

DES ARTICLES CONTENUS DANS LE QUATORZIÈME NUMÉRO.

---

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    | Pages |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------|
| I. I. COMPTE GÉNÉRAL DE L'ADMINISTRATION DE LA JUSTICE CRIMINELLE EN FRANCE, pendant l'année 1828, présenté au Roi par le Gardc des Sceaux, Ministre secrétaire d'État au département de la Justice. — II. SUMMARY STATEMENTS, etc. <i>Tableaux sommaires du nombre des individus arrêtés pour crimes dans les différentes prisons de l'Angleterre et du pays de Galles durant les sept dernières années.</i> Office du secrétaire d'état. . . . . | 1     |
| <i>Statistique criminelle comparée de la France et de l'Angleterre.</i>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |       |
| II. OEUVRES DE P.-E. LEMONTEY de l'Académie Française. — MÉMOIRES COMPLETS ET AUTHENTIQUES DU DUC DE SAINT-SIMON, sur le siècle de Louis XIV et de la régence. . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                             | 46    |
| III. DIE ETRUSKER, VON KARL OTFRIED MULLER, etc. — <i>Les Étrusques</i> , par Ch. OTFRIED MULLER. Ouvrage couronné par l'Académie des Sciences de Berlin. . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                  | 80    |
| <i>Du droit chez les Étrusques.</i>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |       |
| IV. DES COLONIES MILITAIRES DE L'EMPIRE DE RUSSIE. . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | 95    |
| V. HERNANI, drame en cinq actes et en vers, par M. VICTOR HUGO : . . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | 135   |
| VI. PRÉCIS DU SYSTÈME HIÉROGLYPHIQUE DES ANCIENS ÉGYPTIENS, par M. CHAMPOLLION le jeune. . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | 159   |
| VII. LE PALAIS-ROYAL. 1829.—HISTOIRE DU PALAIS-ROYAL. 197                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | 197   |
| VIII. DU VRAI CARACTÈRE DE LA CRISE ACTUELLE. . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | 225   |

---

**REVUE SOMMAIRE,**  
**OU ANALYSES D'OUVRAGES NOUVEAUX FRANÇAIS**  
**ET ÉTRANGERS.**

---

**SCIENCES MORALES ET HISTORIQUES.**

|                                                                                                                                                                                                                                         | Pages. |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------|
| 1. Des Sciences occultes, ou Essai sur la magie, les prodiges et les miracles; par M. Eusèbe Salverte. . . . .                                                                                                                          | 235    |
| 2. I. Revue protestante, recueil traitant les questions religieuses par la méthode du libre examen. — II. Religion et Christianisme, recueil périodique, publié sous la direction de MM. Fontanès et Vincent, pasteurs à Nîmes. . . . . | 237    |
| 3. Précis de la géographie universelle, ou Description de toutes les parties du monde sur un plan nouveau, etc., par Malte-Brun. . . . .                                                                                                | 240    |
| 4. Précis de l'histoire moderne, par M. Michelet. Ouvrage adopté par le conseil royal de l'Université. . . . .                                                                                                                          | 244    |
| 5. Histoire des sciences, des lettres et de la civilisation dans le pays Messin, depuis les Gaulois jusqu'à nos jours; par Émile-Auguste Bégin. . . . .                                                                                 | 247    |
| 6. Fragmens historiques relatifs à la campagne de 1815 et à la bataille de Waterloo; par le général Grouchy. . . . .                                                                                                                    | 250    |
| 7. Vie de Hampden, ou du Refus de l'impôt; par M. Paquis. . . . .                                                                                                                                                                       | 251    |

**LITTÉRATURE, VOYAGES ET BEAUX-ARTS.**

|                                                                                                                                                                                                             |     |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| 8. La Confession; par l'auteur de l'Âne mort et la Femme guillotinée. . . . .                                                                                                                               | 252 |
| 9. Mémoires de lord Byron, publiés par Thomas Moore; traduits de l'anglais, par madame Louise Sw.-Belloc. . . . .                                                                                           | 253 |
| 10. Histoire de l'esclavage en Afrique, pendant trente-quatre ans, de P.-J. Dumont, natif de Paris; rédigée sur ses propres déclarations par J.-S. Quesné. . . . .                                          | 254 |
| 11. Histoire du roi de Bohême et de ses sept châteaux. . . . .                                                                                                                                              | 260 |
| 12. Les Consolations, poésies. . . . .                                                                                                                                                                      | 260 |
| 13. La Torre di Capua, Novella di Giovanni Torti. — La Tour de Capoue, Nouvelle de Jean Torti. . . . .                                                                                                      | 267 |
| 14. Maurice Pierret, épisode de 1793; par M. de Mortonval. . . . .                                                                                                                                          | 271 |
| 15. Logan de Restalrig, ou la Forfaiture. Histoire écossaise du dix-septième siècle, faisant suite à Saint-Johnston, ou le Dernier Comte de Gowrie; par sir Edward Maccauley; traduit de l'anglais. . . . . | 275 |
| 16. Le Moqueur amoureux; par madame Sophie Gay. . . . .                                                                                                                                                     | 277 |
| 17. Les Prisons en 1798. Scènes et impressions; par madame la comtesse de Bohm, née de Girardin. . . . .                                                                                                    | 280 |
| 18. Revue musicale, publiée par M. Fétis. . . . .                                                                                                                                                           | 281 |
| 19. Quelques idées sur la distribution et l'administration des secours publics; par M. Fournier, membre du conseil général d'Indre-et-Loire. . . . .                                                        | 283 |
| 20. L'Idée fixe; par l'auteur de la Fille d'un Roi. . . . .                                                                                                                                                 | 286 |

TABLE.

vij

Pages.

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |     |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| 21. Voyages à Calcutta et à Bombay et dans les provinces supérieures de l'Inde britannique pendant les années 1825 et 1826, suivis d'une Notice sur Ceylan, et d'un voyage à Madras et dans les provinces méridionales en 1826; par Réginald Héber, évêque de Calcutta, traduit de l'anglais par M. Prieur de la Combès. . . . . | 286 |
| 22. Scènes contemporaines et scènes historiques, laissées par madame la vicomtesse de Chamilly. . . . .                                                                                                                                                                                                                          | 289 |

REVUE DRAMATIQUE.

|                                                                                      |            |
|--------------------------------------------------------------------------------------|------------|
| ACADÉMIE ROYALE DE MUSIQUE.—François Ier à Chambord. . . . .                         | 294        |
| OPÉRA.—Le Pamphlet, ou l'Adjoint dans l'embarras. . . . .                            | 295        |
| — Le Veuf amoureux. . . . .                                                          | 296        |
| — La Mort de Molière. . . . .                                                        | 297        |
| — La Sœur cadette. . . . .                                                           | <i>Id.</i> |
| — Adrienne Lecouvreur. . . . .                                                       | 298        |
| THÉÂTRE DE MADAME.—Zoé, ou l'Amant prêt. . . . .                                     | <i>Id.</i> |
| VAUDEVILLE.—Les Oubliettes.—La Convalescente. . . . .                                | 299        |
| VARIÉTÉS.—Le Mardi Gras et le Lendemain.—Le Tour d'Europe. . . . .                   | 300        |
| NOUVEAUTÉS.—Henri V et ses Compagnons. . . . .                                       | 301        |
| PORTE-SAINT-MARTIN.—Résurrection.—N, I NI.—Selazar.—Bonardin. . . . .                | 302        |
| AMBIGU-COMIQUE.—Le Félon.—Péblo.—Les Voleurs et les Comédiens.—Le Vieux Fou. . . . . | 303        |
| THÉÂTRE DE LA GAITÉ.—Oudine. . . . .                                                 | <i>Id.</i> |
| CIRQUE OLYMPIQUE.—Youli ou les Souliotes. . . . .                                    | 304        |

FIN DE LA TABLE.

1. The first part of the document discusses the importance of maintaining accurate records of all transactions. It emphasizes that this is essential for the proper management of the organization's finances and for ensuring compliance with applicable laws and regulations.

2. The second part of the document outlines the specific procedures that should be followed when recording transactions. This includes the use of standardized forms and the requirement that all entries be supported by appropriate documentation.

3. The third part of the document discusses the importance of regular audits and reviews of the records. It notes that this is necessary to identify any errors or discrepancies and to ensure that the records are up-to-date and accurate.

### CONCLUSION

In conclusion, the document stresses that the accurate recording and maintenance of financial records is a critical responsibility for all members of the organization. It is essential for the organization to have a clear and consistent policy regarding record-keeping, and for all employees to be trained in the proper procedures. By following these guidelines, the organization can ensure that its financial records are reliable and that it remains in full compliance with all relevant laws and regulations.

# REVUE FRANÇAISE.

N° XIV. — Mars 1830.

---

## I.

- I. COMPTE GÉNÉRAL DE L'ADMINISTRATION DE LA JUSTICE CRIMINELLE EN FRANCE, pendant l'année 1828, présenté au Roi par le Garde des Sceaux, Ministre secrétaire d'État au département de la Justice. In-4°. De l'Imprimerie royale. Paris, 1829.
  - II. SUMMARY STATEMENTS, etc. *Tableaux sommaires du nombre des individus arrêtés pour crimes dans les différentes prisons de l'Angleterre et du pays de Galles durant les sept dernières années.* Office du secrétaire d'état. Whitehall 1829.
- 

DANS les questions d'économie sociale, on dit souvent que rien ne résiste à la puissance des faits, et que les chiffres sont un argument sans réplique. L'expérience prouve cependant qu'on discute encore même quand les faits sont admis et que les chiffres ne sont pas contestés. L'explication et la conclusion demeurent sujettes à controverse; quoiqu'on regarde le même objet, on ne voit pas toujours la même chose; et sur une base commune des esprits divers édifient des opinions diverses. Mais cette base même, il est difficile de la poser, et les données du problème coûtent souvent autant de peine à fixer que le problème à résoudre. Les faits ne se constatent pas aisément, et les chiffres qui servent à les traduire sont souvent plus hasardeux que les idées. De celles-ci, la raison en est bon juge: avec de l'attention



et de la réflexion; elle peut toujours prétendre à les démontrer fausses ou vraies. Mais les choses positives ne dépendent point d'elle; avec les meilleurs yeux du monde, il n'est pas toujours possible de les voir. Avec toutes les précautions imaginables, l'observation peut tromper, parce qu'elle est toujours incomplète. Dans les sciences la nature nous échappe sans cesse, la société plus encore; car elle ne se laisse point soumettre à l'art des expériences; et aucune méthode ne réussit à en isoler les phénomènes.

Il est donc plus sûr d'avoir affaire aux idées qu'aux faits; et, selon nous, l'économie politique est plus certaine que la statistique. Est-ce à dire que l'économie politique ne soit pas une science de faits? Il faut s'entendre. Toute science se compose de faits généraux; mais il y a deux sortes de faits généraux: les uns sont tels qu'après les avoir reconnus une fois, on peut répondre qu'ils se reproduiront toujours, et qu'ils sont la loi des faits particuliers; les autres ne sont que le recensement des faits particuliers, et se déduisent par voie de raisonnement d'une série plus ou moins étendue d'observations. Les uns sont susceptibles d'une certitude à peu près absolue; les autres ne comportent qu'une certitude relative. Les uns et les autres se retrouvent dans toute science. Mais toute science s'appuie essentiellement sur les premiers; eux seuls lui donnent une autorité véritable. Par exemple, la physique générale a pour premiers fondemens des faits généraux; elle constate et démontre des phénomènes, dont l'esprit humain affirme sans hésiter qu'ils se reproduisent toujours, car ils sont les lois même de la nature matérielle. Appliquée aux événemens de la nature tels qu'ils arrivent d'eux-mêmes, par exemple à la succession des changemens de l'atmosphère, la physique reste une science encore; mais en vain recueille-t-elle des multitudes d'observations, elle ne se hasarde

que rapidement à les généraliser ; et la météorologie est la branche la moins avancée de la physique. C'est, entre autres causes, parce qu'elle porte sur des faits qui ne peuvent être convertis en lois générales. Il est besoin de bien peu d'expériences pour affirmer l'existence de la pesanteur ; peu s'en faut que cette propriété ne semble constituer la nature même de la matière. Voilà véritablement un fait général, qui joue le rôle de cause dans tous les évènements de l'histoire de la nature. Mais les vents, les pluies, les froids et les chaleurs bien qu'observés attentivement, semblent toujours des faits particuliers dont la loi demeure obscure ; et ne sont encore à beaucoup d'égards que des accidens. De même, quand l'économie politique traite de la valeur, de la richesse, de l'échange ou du travail, elle décrit des faits généraux dont elle peut fixer rigoureusement la nature. Ce qu'elle en affirme peut se vérifier par une seule observation, qui suffit pour convaincre que ce qu'elle manifeste se reproduira toujours ; et la science, dans la limite de cet ordre de faits, est susceptible d'une vérité rigoureuse. Mais lorsque tous les faits dont elle a reconnu la nature sont mis en jeu par la réalité, qu'ils se modifient les uns les autres, qu'ils se mêlent à des faits d'un autre ordre, ils se laissent bien plus malaisément saisir et constater, et ne suggèrent à l'esprit que des lois conjecturales sujettes aux exceptions. L'économie politique appliquée à la statistique, ou, ce qui est la même chose, la statistique traduisant en généralités les faits successifs et individuels qu'elle a recueillis, manque presque toujours de certitude, parce qu'elle peut rarement alors s'élever à une généralité véritable.

Quoi qu'il en soit, la statistique a son prix ; et les raisonnemens qu'elle appuie ne sont pas toujours vains. Ne prétons pas à ses tableaux, à ses calculs, une absolue confiance ; sachons bien que les conclusions sont souvent

hypothétiques, les données souvent hasardées; mais, une fois avertis, étudions en nous tenant sur nos gardes. Multiplions et comparons les recherches. Plus elles seront nombreuses; plus le résultat aura de certitude, ou du moins de probabilité, s'il est identique. D'ailleurs le goût du siècle, l'autorité que les sciences exactes et naturelles ont prise depuis quarante ans, la prédominance en toutes choses des méthodes expérimentales, ou soi-disant telles, font attacher généralement beaucoup de curiosité; d'intérêt et d'attention à ce qu'on appelle exclusivement les faits. La société est explorée en tous sens comme la nature. On la sonde dans ses profondeurs, on la poursuit dans ses détails; et il faut convenir que, malgré ce que peuvent offrir d'incertitude ces sortes de recherches, elles laissent toujours après elles quelque lumière, et tendent vers la vérité. La législation, l'administration publique, en les mettant à profit, s'améliorent presque constamment, et les pays où se sont opérées les plus utiles réformes, sont précisément ceux où ces travaux sont en honneur. Tout fait espérer qu'à mesure qu'ils se multiplieront, et que le cercle s'en étendra, le sort des sociétés dépendra de systèmes moins arbitraires, et que bien des préjugés tomberont d'eux-mêmes. Nous savons peu de chose; c'est bien légèrement que nous prenons des mesures ou votons des lois dont l'exécution touche à tant d'intérêts, à tant d'existences, à tant de droits: mais du moins savons-nous que ces mesures et ces lois ont de grandes conséquences; que toutes les questions publiques méritent un continu examen, et que notre ignorance est grande. De là, le désir de mieux connaître, d'étudier pour mieux comprendre, de constater pour mieux prévoir; enfin de ne plus rien décider en aveugles, comme on l'a fait si long-temps.

Ces réflexions nous ont frappés en nous livrant aux recherches dont nous allons présenter le fruit. L'impor-

France du sujet est évidente; mais en l'étudiant, nous ne pourrions assez nous étonner de la nouveauté des renseignements et de l'incertitude des réflexions qu'on en peut déduire. Assurément rien dans les matières de gouvernement n'intéresse plus soit la sûreté, soit l'humanité, soit la morale, que l'administration de la justice criminelle. Et cependant c'est d'hier seulement que, dans les deux pays qui marchent à la tête de la civilisation européenne, on s'est avisé d'en observer la marche, d'en dresser les fastes, et de comparer d'année en année l'action des lois pénales sur la société par l'intermédiaire des jugemens. La connaissance des mœurs générales de la nation et de l'état moral des localités, l'éducation publique, la justesse ou l'efficacité des dispositions du code criminel, la marche des tribunaux, leur organisation, leur juridiction, leur compétence, la direction de la police et le choix de ses moyens, offrent mille questions qui ne peuvent être résolues, ou même éclaircies, sans le secours des lumières qu'on vient pour la première fois de recueillir; et cependant on a décidé ces questions, on a statué sur tous ces points sans la moindre inquiétude, sans scrupule; sans hésitation; on a marché au hasard, on s'est décidé à l'aventure. Combien d'objets non moins graves sur lesquels nous prononçons encore avec la même légèreté; au grand étonnement peut-être de ceux qui viendront après nous!

Il s'en faut que, même sur le point qui nous occupe, sur l'action de la justice criminelle, nous possédions une instruction complète. D'abord, les recherches sont trop récentes pour autoriser aucune conclusion définitive. Ensuite elles n'ont point épuisé la matière, même pour les années qu'elles embrassent. Le travail du gouvernement français, fort supérieur aux documens que fournit l'Angleterre, n'a pas atteint la perfection, quoiqu'il en approche. Enfin, sur les données que nous avons et dont

l'exactitude est incontestable ; il nous semble impossible d'établir aucune théorie avec une entière confiance. Les faits sont trop compliqués, soumis à des causes trop diverses, pour qu'on ose les interpréter hardiment. Nous citons, tout à l'heure la météorologie : nous sommes dans la situation de celui qui aurait sous les yeux des relevés exacts de l'histoire atmosphérique de divers pays pendant un certain temps, et qui voudrait en inférer quelque loi générale. Certes il serait téméraire si, non content de les comparer et de les résumer, il prétendait offrir autre chose que des rapprochemens, et risquer l'explication du temps qu'il a fait, surtout la prédiction du temps qu'il fera. On voudra donc bien se rappeler, en lisant ce qui va suivre, que les chiffres ne viennent pas de nous, et que nous n'avons fait que les rappeler par quelques calculs. Quand il est entré dans ces calculs un élément hypothétique, nous aurons soin d'en prévenir. Enfin, s'ils nous ont suggéré quelques réflexions, on voudra bien les prendre comme de simples doutes, comme de modestes questions, destinées à provoquer de nouvelles recherches.

Ces précautions prises, faisons connaître les sources où nous avons puisé, et limitons le champ que nous voulons parcourir.

Le *Compte général de l'administration de la justice criminelle*, en France, pendant l'année 1828, contient des renseignemens très-exacts et très-divers. Un rapport au roi fait d'abord connaître les principaux résultats. Puis cent-soixante-quatre tableaux, dont quelques-uns sont très-étendus, présentent dans le plus grand détail presque tous les élémens nécessaires à la solution des questions, et font connaître non-seulement le nombre et la nature des crimes jugés en 1828 ; non-seulement le nombre des accusés et des condamnés pour chaque crime dans toute la France et dans chaque département,

mais des détails précis sur l'âge, le lieu natal, l'état civil, l'état intellectuel de tous ceux dont les tribunaux se sont occupés, mais la proportion de tous ces nombres avec la population générale ou locale, mais des renseignements sur la récidive, la coutume, la marche des tribunaux, la durée de l'instruction, l'exécution des jugemens. L'étude de tous ces documens, les lumières qu'ils donnent, les questions qu'ils soulèvent donneraient lieu à plus d'un volume de commentaires, et notre intention n'est pas de l'écrire. Nous nous proposons seulement d'essayer une comparaison statistique de l'administration de la justice criminelle, soit en France, soit en Angleterre, pendant l'année 1828. Nous ne pouvons établir cette comparaison sur les points que nous connaissons également dans les deux pays. Or, le compte rendu, publié à Londres par le département de l'intérieur, est loin d'égal en étendue celui qui est émané de notre chancellerie, et il ne nous fournit que les moyens de comparer 1° le nombre des individus poursuivis dans chaque comté d'Angleterre et dans chaque département de France; 2° le rapport de ce nombre à la population générale et locale; 3° la quantité et la nature des délits qui ont donné lieu à condamnation, acquittement, accusation, ou commencement d'instruction dans les deux pays; 4° la nature des peines qui ont été prononcées, et le nombre de ceux qui y ont été condamnés, sans que le rapport entre les délits constatés et les peines encourues soit exprimé; 5° enfin, le nombre pour lequel les deux sexes figurent dans le total des accusés. L'insuffisance des renseignemens limite donc notre travail; mais tel qu'il est, il est encore assez étendu; d'autant que, pour prévenir toute surprise et mettre le lecteur à portée de juger par lui-même, nous exposerons en détail le procédé d'après lequel nous avons établi chacun de nos calculs.

Le *Compte anglais* et le *Compte français* (nous les nommons ainsi pour abréger) ne sont point dressés sur un plan uniforme. La différence la plus grave entre l'un et l'autre tient à la différence des législations. Faute de les avoir bien présentes, surtout en ce qui regarde la constitution judiciaire, on s'exposerait à tirer, du rapprochement des deux statistiques criminelles que présentent les deux pays, les conclusions les plus fausses. C'est en grande partie à des méprises provenant de cette source qu'il faut attribuer l'exagération de la supériorité morale que, sous le rapport de la quantité des délits, on a communément attribuée à la France sur l'Angleterre. Cette supériorité existe, ainsi que nous le verrons; mais nous verrons aussi à quoi elle se réduit.

Le Code français, comme on sait, partage les infractions punissables de la loi en trois classes, les crimes, les délits et les contraventions. A chacune de ces trois classes se rapportent trois ordres de pénalités. A chaque ordre d'infractions et de peines se rapportent trois sortes de juridiction, les cours d'assises, les tribunaux de police correctionnelle, et les tribunaux de simple police. Cette division devait naturellement être adoptée dans le compte rendu de notre ministre de la justice; les travaux des trois juridictions y sont exposés séparément avec un soin et un détail proportionnés à l'importance du genre d'affaires dont elles connaissent. La compétence des cours d'assises est restreinte par la gravité même des affaires criminelles, toujours assez rares dans une société policée. La juridiction correctionnelle est immense, d'abord parce que nos lois y rattachent, sous le nom spécial de *délits*, beaucoup d'actes qui seraient ailleurs classés parmi les crimes; ensuite parce qu'elles lui donnent le jugement d'un grand nombre d'infractions de moindre gravité qui ailleurs ne dépassent guère l'enceinte de la justice municipale; enfin parce qu'un mi-

ministère public, fortement organisé et secondé par une police universelle et très-active, met à honneur de ne laisser aucun méfait, aucune plainte, aucun soupçon sans poursuite. Quant aux juges de police, leurs travaux sont assez multipliés; mais ils ont peu d'importance; et quoiqu'en général les délits les moins graves soient les plus fréquens, la police correctionnelle est plus occupée que la simple police.

En Angleterre, la loi commune, la loi écrite et la jurisprudence divisent les torts ou méfaits en *injures civiles* ou *privées*, et en *injures publiques*. Parmi les premières, on compte en général des actes qui, parmi nous, sont comptés comme délits, et doivent, presque sans exception, être poursuivis par le ministère public, tandis qu'en Angleterre ils ne donnent communément ouverture qu'à l'action civile intentée par les intéressés. Tel est le libelle, tel l'outrage (*Slander*), tels les coups et blessures, etc. Quant aux torts ou injures publiques, publiées en ce sens qu'elles sont poursuivies criminellement, c'est-à-dire au nom du public, mais la plupart du temps par les plaignans eux-mêmes, elles portent le nom général d'*offenses* ou de *crimes*, et se divisent en *felonies* et en *misdemeanors*, division qui se rapporte assez exactement à celle que notre Code a faite des crimes et des délits. Mais une différence importante, c'est que ces deux sortes d'offenses, de même que les injures privées, sont généralement soumises à un seul et même degré de juridiction. En principe, la cour du banc du roi est le tribunal criminel de toute l'Angleterre. Sa compétence, qui s'étend de la haute trahison à la plus légère offense, n'est limitée que par celle des cours spéciales, telles que la cour des pairs, les cours d'amirauté, etc. En fait, elle ne juge que les causes, soit criminelles, soit correctionnelles, pour parler comme notre Code, qu'une importance spéciale détermine à porter



et petit nombre devant elle. La majeure partie des affaires est expédiée par des juges pris dans son sein ou dans les deux autres cours supérieures, et qui vont, deux par deux, dans les différentes circonscriptions ou *circuits* de l'Angleterre; juger sur les lieux avec l'assistance d'un jury. Les commissions, en vertu desquelles ils procèdent, portent, selon les cas, différens noms; mais ces cours locales et temporaires, qu'elles forment en vertu d'une commission quelconque, reçoivent le nom générique d'*assises*. La compétence des assises est, en principe, illimitée, comme celle du banc du roi dont elles émanent; mais, en fait, elles ne jugent guère que les causes de quelque importance, par exemple toutes les affaires capitales, dont la rigueur des lois anglaises multiplie le nombre. Lorsqu'une loi moins sévère est en jeu, ou que l'on peut, au moyen d'une fiction, atténuer la gravité légale d'une accusation dont la cause est légère, le jugement n'en est point constamment réservé au juge du circuit, et les juges de paix en demeurent les arbitres. Ceux-ci se réunissent en sessions trimestrielles (*quarter sessions*); ou, si la nécessité le requiert, en sessions générales extraordinaires (*general sessions*) qui se tiennent dans les intervalles des premières. Là se jugent beaucoup d'affaires, qui, du consentement des parties poursuivantes, n'ont point été réservées aux juges d'assises. Toutefois, ce partage des affaires reste soumis au contrôle de ceux-ci, lorsqu'ils paraissent dans le comté. Tous les juges de paix d'un comté sont convoqués aux sessions, soit trimestrielles, soit générales. Outre les affaires qu'ils y jugent directement, ils prononcent sur l'appel des jugemens rendus par un juge de paix isolé, ou par deux réunis en petite session (*petty session*). Cette dernière juridiction ne prononce, la plupart du temps, que des condamnations provisoires qui peuvent être assimilées à de simples mesures de sûreté.

Cette sorte de police judiciaire et la juridiction des sessions de paix ne souffrent d'exception que dans quelques grandes villes ou cités qui possèdent, par privilèges, une magistrature municipale confiée à un maire, à un officier nommé *recorder*, aux *aldermen*, etc.

On voit qu'en général la juridiction criminelle de l'Angleterre se répartit entre la cour du banc du roi, les assises et les sessions, et que la distribution des affaires se fait entre ces diverses juridictions, non d'après une règle fixe et légale, mais selon les cas et avec une sorte d'arbitraire.

Aussi le compte de statistique criminelle que nous avons sous les yeux ne fait-il aucune classification entre les crimes, à raison, soit de leur gravité réelle, soit de la gravité des peines. Il réunit dans les mêmes colonnes des délits d'une importance très-inégaie, *félonie* ou *vols-demeanor*, ne spécifie point quels tribunaux les ont jugés, quelles peines ils ont entraînées, et annonce seulement au titre « l'état sommaire du nombre des individus, chargés d'offenses criminelles, qui ont été arrêtés, réellement ou par forme (*committed*), dans les différentes prisons de l'Angleterre et du pays de Galles, à l'effet d'être jugés aux *assises* et *sessions*, tenues pour les différens comtés, cités, villes et *libertés* (circonscriptions privilégiées). »

Les affaires criminelles et correctionnelles étant accumulées ici dans les mêmes tableaux, il faut, pour rendre ceux-ci comparables aux tableaux français, refaire ces derniers sur un nouveau plan, et placer à côté des crimes proprement dits tous les délits correspondant à ceux que le ministère anglais admet dans son dénombrement. Ce sera donc un premier travail plus minutieux qu'intéressant, et que nous devons soumettre au lecteur.

Mais ce n'est pas tout ; indépendamment de la dis-

inction légale entre le criminel et le correctionnel, le *Compte français* adopte une autre division excellente pour l'ordre, et féconde pour le raisonnement. C'est celle des délits contre les personnes, et des délits contre les propriétés. Il n'y en a nulle trace dans le dénombrement anglais. Nous avons dû l'y introduire, en prenant pour base la classification suivie en France. La plupart des espèces de délits jugées, en 1828, par nos tribunaux, ont occupé pendant le même temps les jurys anglais : aussi le rapprochement en est-il facile. Mais, en outre, il se rencontre des délits qui ont été commis en France, et qui ne figurent pas au compte de l'Angleterre, soit qu'ils n'aient pas été commis, soit qu'ils n'aient point de place dans la législation, soit que les mœurs publiques ne portent pas à les poursuivre, soit enfin qu'ils n'aient donné lieu qu'à des instances civiles. On en peut dire autant en sens inverse de quelques actes que nomme le *Compte anglais* et qui manquent dans le nôtre. Dans les deux cas nous avons dû réunir la plupart de ces délits à ceux qui leur sont le plus analogues ; quelques-uns sont restés isolés parce qu'ils sont tout-à-fait spéciaux ; quelques-uns enfin ont dû être supprimés.

Le nombre des espèces de crimes formant chacune un article distinct, est dans le *Compte anglais* de 41, et de 43 dans le *Compte français*. Mais, ainsi qu'on vient de le dire, les articles de celui-ci doivent souvent se grossir d'un certain nombre de délits détachés du contingent de la justice correctionnelle. De là, la nécessité de refaire une classification nouvelle, dont les sections contiennent tous les articles qui figurent aux comptes de France et d'Angleterre avec leurs noms officiels. L'exemple suivant fera bien comprendre ce travail.

• Parmi les crimes contre les personnes, prenons l'homicide à tous ses degrés, en n'excluant que l'infanticide.

Le *Compte anglais* présente trois sortes d'homicides.

1° le meurtre (l'assassinat du Code pénal); 2° le meurtre commis avec une arme à feu, une arme à pointe, ou par le poison; 3° l'homicide sans préméditation, mais volontaire, et même, dans certains cas, involontaire (*Manslaughter*). On voit que cette division n'est pas très-rationnelle; car on n'aperçoit aucun motif pour séparer le second article du premier. Mais enfin, puisqu'elle est officielle, elle composera la part de l'Angleterre dans notre première section.

Pour former la part de la France, nous trouvons: 1° l'assassinat, en comprenant sous ce titre tous les actes qui ont été présentés comme assassinats à la Cour d'assises, lors même que les débats en les modifiant les ont réduits à de simples meurtres, ou à de simples délits d'homicide; 2° le parricide; 3° l'empoisonnement; 4° le meurtre, réduit quelquefois à l'homicide par la Cour d'assises.

Mais nous ne trouvons pas ici de délit qui corresponde au *manslaughter* des Anglais, lequel comprend souvent l'homicide involontaire, mais imputable à raison des circonstances. Il faut donc chercher dans le compte correctionnel, où nous trouverons: 1° l'homicide involontaire causé par cheval ou voiture; 2° l'homicide involontaire provenant de toute autre cause.

Ainsi aux trois articles de la classification anglaise, la classification française en opposera six. De plus, à ce chef de division se rattacheraient naturellement les blessures, coups ou violences, pouvant ou non donner la mort. Mais ce genre de délit n'est indiqué sous aucun chef dans le Compte anglais, tandis qu'il occupe une grande place dans notre bilan criminel et correctionnel. Serait-ce qu'il n'est jamais commis chez nos voisins? La chose

1. Il y a tel homicide par imprudence qui est puni en France et ne l'est pas en Angleterre.

est peu probable, et la brutalité, la violence même de la population anglaise est renommée. Voici l'explication de cette omission qui d'abord étonne. Les coups, les blessures, les outrages, comme le libelle et l'adultère, sont des injures privées. Selon la loi anglaise, et ne donnent en général ouverture qu'à une action civile, laquelle se résout en dommages-intérêts. Elles ne peuvent donc figurer dans les tables de la justice pénale. Quelques-unes cependant admettent l'action publique, c'est-à-dire que la réparation en peut être poursuivie ou censée poursuivie par la couronne<sup>1</sup>, et cette réparation est alors une punition. Exemples : le libelle, du moins en matière politique ; la tentative de blesser (*assault*), les coups (*battery*), la blessure ou mutilation (*mayhem*). Mais presque jamais ce genre de délit n'est poursuivi par voie d'action publique, soit par la couronne, soit par les individus au nom de la couronne. L'action civile est préférée, et toute autre manière de procéder serait mal vue par le jury. Il faudrait une gravité particulière dans le délit pour motiver cette exception à l'usage. On conçoit donc que le Compte anglais n'en mentionne aucun exemple ; si cependant l'année 1828 en a fourni quelques-uns, il est probable que les délits ainsi poursuivis ont été, par les rédacteurs, considérés comme tentatives de meurtre ; ou compris dans un article intitulé : *Délits sans désignation*. Il suit que nous ne pourrions grossir le compte de la France de tout l'article coups et blessures sans lui faire injustice, par la comparaison avec l'Angleterre, qu'une simple différence de classification légale ferait paraître innocente sur

1. On sait qu'en Angleterre les officiers de la couronne poursuivent à peu près de la même manière que les particuliers, et qu'en revanche, quand ceux-ci poursuivent criminellement pour leur compte, ils sont censés le faire dans l'intérêt public ou au nom de la couronne. Dans les pays vraiment libres, le citoyen a quelque chose du magistrat.

un point où la France est si coupable. Ce sera même beaucoup faire que d'admettre les *coups et blessures* qui vont jusqu'au crime, et qui sont jugés en cette qualité. Les *coups et blessures* de la juridiction correctionnelle resteront dans le compte ministériel sans passer dans le nôtre. Voilà un des cas où la différence qui résulte de la législation criminelle, des mœurs civiles et judiciaires, de l'institution du ministère public et de l'organisation de la police, nous paraît se manifester de la manière la plus frappante.

Telles sont les conditions et les règles d'après lesquelles nous avons dressé le tableau comparatif, que l'on va lire. Il contient, pour chaque genre et chaque espèce de crime, le nombre des inculpés en 1828, c'est-à-dire le nombre des individus condamnés, acquittés, ou qui, après dénonciation, comparution, arrestation, n'ont point été mis en jugement, en Angleterre; par le grand jury, en France, par la chambre d'accusation ou celle du conseil.

Si l'on veut comparer les deux pays dans toutes les parties de ce tableau, on se rappellera que la population anglaise est à la population française comme 1 est à 2,39. Ainsi, toutes les fois que les nombres portés dans un article ou colonne quelconque sont entre les deux pays dans ce même rapport, il y a sur ce point égalité morale entre l'Angleterre et la France. L'une est au-dessus ou au-dessous de l'autre selon que ce rapport s'élève ou s'abaisse.

## PREMIERE CLASSE.

*Délits contre les personnes.*

|                                                                                          | Condamnés. | Acquittés. | Non accordés. | Total. |
|------------------------------------------------------------------------------------------|------------|------------|---------------|--------|
| I. Angleterre. — 1. (1) Meurtre.                                                         | 20         | 48         | 15            | 83     |
| 2. — par coups de feu, d'arme pointue, ou par le poison donné avec intention.....        | 20         | 41         | 11            | 72     |
| 3. Homicide (volontaire ou invol.)                                                       | 72         | 54         | 16            | 142    |
| Total.....                                                                               | 112        | 143        | 42            | 297    |
| France. — 1. Assassinat (jugé comme tel ou réduit au meurtre par la Cour d'assises)..... | 119        | 97         | 269           | 520    |
| — (réduit de même au simple délit)                                                       | 35         | 6          | 11            | 26     |
| 2. Parricide.....                                                                        | 9          | 6          | 11            | 26     |
| 3. Empoisonnement.....                                                                   | 15         | 26         | 62            | 105    |
| — (réduit au délit).....                                                                 | 2          |            |               |        |
| 4. Meurtre.....                                                                          | 81         | 132        | 259           | 528    |
| — (réduit au délit).....                                                                 | 86         |            |               |        |
| 5. Homicide involontaire causé par cheval ou voiture (correctionnel)                     | 47         | 19         | 48 (2)        | 389    |
| — par toute autre cause (id.)...                                                         | 165        | 110        |               |        |
| Total.....                                                                               | 529        | 390        | 649           | 1568   |
| II. A. — 4. Meurtre pour cacher la naissance d'un enfant.....                            | 5          | «          | «             | 5      |
| F. — 7. Infanticide.....                                                                 | 15         | 53         | 158           | 257    |
| — (réduit au délit).....                                                                 | 31         |            |               |        |
| Total.....                                                                               | 46         | 53         | 158           | 257    |
| III. A. — 5. Vol d'enfant.....                                                           | 3          | 1          | «             | 4      |
| F. — 6. Enlèvement et détournement de mineurs.....                                       | 4          | 14         | 83            | 101    |
| 7. — par un individu au-dessous de 16 ans (correctionnel).....                           | 1          | «          | «             | 1      |
| Total.....                                                                               | 5          | 14         | 83            | 102    |

(1) Les chiffres arabes désignent les divisions par articles telles que les ont adoptées et désignées le Compte français et le Compte anglais.

(2) Ce nombre n'est que présumé. Le Compte français confond les rejets d'accusation pour homicide et ceux pour coups et blessures. Comme ce dernier délit est deux fois plus fréquent que l'autre, j'ai supposé qu'il en était des accusations comme des délits. Les rejets d'accusations d'homicide, de coups et de blessures étant au nombre de 145, j'ai porté à 48, c'est-à-dire au tiers, le nombre des refus d'accusation sur le fait d'homicide seulement.

DE LA FRANCE ET DE L'ANGLETERRE. 17

|                                                                            | Condamnés. | Acquittés. | Non accusés. | Total  |
|----------------------------------------------------------------------------|------------|------------|--------------|--------|
| IV. A.—6. Piraterie (1).....                                               | α          | α          | 3            | α      |
| F.—8. Traite des noirs.....                                                | 1          | α          | α            | 4      |
| <hr/>                                                                      |            |            |              |        |
| V. A.—7. Bigamie.....                                                      | 38         | 6          | 2            | 46     |
| F.—9. Bigamie.....                                                         | 8          | 1          | 19           | 28     |
| <hr/>                                                                      |            |            |              |        |
| VI. A.—8. Viol.....                                                        | 5          | 23         | 13           | 41     |
| 9. Tentative de viol, etc.....                                             | 78         | 31         | 19           | 128    |
| 10. Crime contre nature.....                                               | 2          | 3          | 7            | 12     |
| 11. Tentative dudit crime.....                                             | 27         | 10         | 23           | 60     |
| <hr/>                                                                      |            |            |              |        |
| Total.....                                                                 | 112        | 67         | 62           | 241    |
| <hr/>                                                                      |            |            |              |        |
| F.—10. Viol et attent. à la pudeur,<br>— réduit au délit.....              | 61         | 90         |              |        |
| 11. — sur des enfans.....                                                  | 16         |            | 380          | 704    |
| — réduit au délit.....                                                     | 83         | 56         |              |        |
| 18                                                                         |            |            |              |        |
| <hr/>                                                                      |            |            |              |        |
| Total.....                                                                 | 178        | 146        | 380          | 704    |
| <hr/>                                                                      |            |            |              |        |
| VII. A.—12. Parjure.....                                                   | 7          | 8          | 1            | 16     |
| F.—12. Faux témoignage, et<br>subornation.....                             | 30         | 43         | 192          | 265    |
| <hr/>                                                                      |            |            |              |        |
| VIII A.—13. Envoi de lettres<br>menaçantes.....                            | 1          | 2          | α            | 3      |
| <hr/>                                                                      |            |            |              |        |
| F.—13 Menaces sous condition.<br>— réduites au délit.....                  | 2          | 3          | 44           | 51     |
| 14. Menaces écrites ou verbales<br>( correctionnel ).....                  | 2          | α          |              |        |
|                                                                            | 59         | 57         | 47           | 163    |
| <hr/>                                                                      |            |            |              |        |
| Total.....                                                                 | 63         | 60         | 91           | 214    |
| <hr/>                                                                      |            |            |              |        |
| IX. A.—14. Déportés en liberté.                                            | 7          | α          | α            | 7      |
| <hr/>                                                                      |            |            |              |        |
| F.—15. Evasion de détenus....                                              | α          | 1          |              |        |
| 16. Evasion de détenus (correct.)                                          | 213        | 89         | 90           | 393    |
| <hr/>                                                                      |            |            |              |        |
| Total.....                                                                 | 123        | 90         | 90           | 393    |
| <hr/>                                                                      |            |            |              |        |
| X. A.—15. Atroupement criminel<br>(riot and felony).....                   | 2          | 5          | α            | 7      |
| <hr/>                                                                      |            |            |              |        |
| F.—17. Rébellion par plus de<br>trois personnes armées.....                | 3          | α          | α            | 3      |
| 18. Atroupement contre la libre<br>circulation des grains ( correct. ).... | α          | α          | α            | (2) 48 |
| <hr/>                                                                      |            |            |              |        |
| Total.....                                                                 | 3          | α          | α            | 51     |
| <hr/>                                                                      |            |            |              |        |
| XI. A.—16. Sacrilège.....                                                  | 7          | 2          | 3            | 12     |
| France.....                                                                | α          | α          | α            | α      |

(1) Cet article figure dans les divisions du Compte anglais pour les années antérieures. En 1828 la justice n'a point eu à s'occuper de ce genre de délit.

(2) 48 prévenus pour cinq affaires qui n'étaient pas encore jugées à la fin de 1828.



Ces onze sections comprennent pour l'Angleterre seize espèces de délits, et pour la France dix-huit, qui se correspondent assez exactement et qui donnent :

|                 | Condamnés. | Acquittés. | Non-accusés. | Total. |
|-----------------|------------|------------|--------------|--------|
| Angleterre..... | 294        | 234        | 110          | 638    |
| France.....     | 1076       | 797        | 1665         | 3538   |

Mais ces nombres n'appartiennent qu'aux délits qui se répètent parmi ceux que le Compte anglais et le Compte français désignent expressément. Or, il faut remarquer que le Compte anglais contient un article général pour des délits sans désignation. Cet article donne, pour 1828, 207 condamnés, 92 acquittés, 61 non accusés.

Dans ce nombre doivent figurer des délits contre les personnes et des délits contre les propriétés. Pour estimer à peu près pour combien les uns et les autres y contribuent, il suffit de chercher le rapport du nombre des premiers au nombre des seconds. Ceux-ci, ainsi que nous le verrons plus bas, donnent les nombres suivans :

Condamnés 11222, acquittés 2843, non accusés 1501, total 15566.

En comparant ces nombres à ceux que donnent les délits contre les personnes, savoir :

Condamnés 294, acquittés 234, non accusés 110, total 638 ;

On voit que, sur l'article des crimes indéterminés, la part de ceux qui regardent les personnes peut être estimée comme il suit :

|                                                              | Condamnés. | Acquittés. | Non accusés. | Total. |
|--------------------------------------------------------------|------------|------------|--------------|--------|
| XII. A. — 17. Crimes et délits sans autre détermination..... | 6          | 7          | 5            | 18     |

Tous les crimes sont déterminés dans le Compte français. Outre ceux que nous avons déjà cités, il en contient un certain nombre qui sont représentés en Angleterre par la section des crimes indéterminés, ou qui n'ont point d'analogues dans ce pays, soit par des causes permanentes, soit par des causes particulières à l'année

1828. Ils n'en doivent pas moins être portés à notre compte : autrement nous donnerions une fausse idée de la moralité légale de la France. Les voici tels qu'ils se trouvent au chapitre des cours d'assises. Nous les avons complétés comme les précédents par les délits qui s'en rapprochent, et qui sont confondus en Angleterre avec de plus graves. Le tout formera neuf nouvelles sections, où la France seule figure :

|                                                    | Condamnés. | Acquittés. | Non accusés | Total. |
|----------------------------------------------------|------------|------------|-------------|--------|
| XI. 19. Blessures et coups....                     | 30         |            |             |        |
| (réduits au délit par la Cour d'assises).....      | 155        | 261        | 284         | 730    |
| 20. — contre un ascendant.....                     | 33         |            |             |        |
| — (réduits au délit).....                          | 5          | 45         | 93          | 176    |
| Total.....                                         | 223        | 306        | 377         | 906    |
| XIV. 21. Castration.....                           | 2          | 2          | «           | 4      |
| XV. 22. Avortement.....                            | 5          | 11         | 48          | 64     |
| XVI. 23. Mendicité avec violence.                  | 6          | 4          | 2           | 12     |
| XVII. 24. Port d'armes contre la France.....       | 2          | 2          | «           | 4      |
| XVIII. 25. Attentat à la liberté individuelle..... | 1          | 2          | 57          | 60     |
| XIX. 26. Association de malfaiteurs.....           | 14         | «          | 4           | 18     |
| XX. 27. Contreven-tion aux lois sanitaires.....    | 1          | 1          | «           | 2      |
| XXI. 28. Rébellion.....                            | 11.        |            |             |        |
| — (réduite au délit.).....                         | 21         | 123.       | 220         | 375    |
| 29. — (correctionnel).....                         | 1180       | 359        | 273         | 1812   |
| 30. Outrage au magistrat (corr.).                  | 284        | 112        | 35 (1)      | 431    |
| Total.....                                         | 1496       | 594        | 528         | 2618   |

Le résumé de ces neuf nouvelles sections donne :

Condamnés 1750, acquittés 922, non accusés 1016, total 3688.

Ces chiffres paraîtront un peu élevés. Cependant on doit se rappeler que le Compte anglais contient nombre de *misdemeanors* qui correspondent à nos délits, et que d'ailleurs la législation du pays traite de crimes ou *félonies* des actes que nous portons en police correctionnelle. Il

(1) Ce nombre est présumé par induction.

était donc nécessaire, pour l'exactitude et la justice, de puiser dans cette dernière juridiction pour compléter notre recensement. Je me suis même abstenu d'y prendre d'abord l'article des *coups et blessures* tant volontaires qu'involontaires, ces sortes de délits ne se poursuivant en Angleterre que par la voie civile, puis l'article des *outrages et violences envers les fonctionnaires ou agents*, pensant, d'après le grand nombre de ces délits, qu'il s'agissait de faits trop peu graves et de fonctionnaires trop inférieurs pour que ces délits pussent être assimilés soit au *scandalum magnatum* des Anglais, soit au très-petit nombre d'outrages (*slander*), ou de violences (*assault*), qui sont considérés par eux autrement que comme des injures privées, et conséquemment poursuivis par la voie criminelle.

Le chapitre de la police correctionnelle contient en outre les *délits contre la religion*, dont une grande partie seraient sans doute traités en Angleterre comme *sacrilèges*, et les *délits de la presse* qui, à bien peu d'exceptions près, sont chez nous des délits politiques, et dont les équivalens seraient par conséquent traités chez nos voisins comme délits, si l'on s'acharnait chez eux comme chez nous à cette guerre du ministère public contre l'opinion, également nuisible à l'autorité et à la liberté. Il est remarquable en effet que, de 1821 à 1828, le recensement criminel de l'Angleterre ne donne pas un procès *public* pour libelle, dans un pays où la liberté de la presse passe toutes les bornes qu'elle respecte parmi nous.

Ces raisons nous autorisent à ajouter à nos vingt-une sections, une section supplémentaire toute empruntée au chapitre de la police correctionnelle, et composée des délits de la presse et de la moitié de ceux contre la religion :

|                                    | Condamnés. | Acquittés. | Non accusés. | Total. |
|------------------------------------|------------|------------|--------------|--------|
| XXII. Angleterre.....              | "          | "          | "            | "      |
| — France.....                      | "          | "          | "            | "      |
| 31. Délits de la presse.....       | 90         | 72         | 37           | 199    |
| 32. Délits contre la religion..... | 60         | 59         | 33           | 152    |
| Total.....                         | 150        | 131        | 70           | 351    |

Nous aurons pour total définitif des crimes et délits français contre les personnes à ajouter à ceux compris dans les onze premières sections :

Condamnés 1900, acquittés 1053, non accusés 1086, total 4039.

Le recensement des délits contre les personnes, portés au compte des deux peuples, présente le résultat suivant:

*Résumé des délits contre les personnes.*

|                                                                                    | Condamnés. | Acquittés. | Non accusés. | Total. |
|------------------------------------------------------------------------------------|------------|------------|--------------|--------|
| <b>Angleterre.</b>                                                                 |            |            |              |        |
| 1. Délits déterminés communs aux deux pays.....                                    | 287        | 232        | 107          | 626    |
| 2. Délits non déterminés.....                                                      | 6          | 7          | 5            | 18     |
| 3. Délits déterminés qui n'ont point de correspondans au Compte franç.             | 7          | 2          | 3            | 12     |
| Total.....                                                                         | 300        | 241        | 115          | 656    |
| <b>France.</b>                                                                     |            |            |              |        |
| 1. Délits communs aux deux pays.                                                   | 1076       | 797        | 1665         | 3538   |
| 2. Délits non déterminés.....                                                      | "          | "          | "            | "      |
| 3. Délits auxquels ne correspond dans le Compte anglais aucun délit déterminé..... | 1900       | 1053       | 1086         | 4039   |
| Total.....                                                                         | 2976       | 1850       | 2751         | 7577   |

**DEUXIÈME CLASSE.**

*Délits contre les propriétés.*

XXIII. A.—18. Incendie et acte, quelconque de brûler volontairement une propriété.....

|   |   |   |   |    |
|---|---|---|---|----|
| 2 | 3 | 4 | 8 | 14 |
|---|---|---|---|----|

|                                                                          | Condamnés. | Acquittés. | Non accusés, | Total      |
|--------------------------------------------------------------------------|------------|------------|--------------|------------|
| F.—33. Incendie d'édifices.....                                          | 21         | 48         |              |            |
| — (réduit au délit).....                                                 | 2          |            | 321          | 417        |
| 34. — d'autres objets.....                                               | 3          | 21         |              |            |
| — (réduit au délit).....                                                 | 1          |            |              |            |
| <b>Total.....</b>                                                        | <b>21</b>  | <b>69</b>  | <b>321</b>   | <b>417</b> |
| <b>XXIV. A.—19. Fabrication de monnaie.....</b>                          | <b>6</b>   | <b>2</b>   | <b>2</b>     | <b>10</b>  |
| 20. Emission, transmission, possession de fausse monnaie.....            | 205        | 30         | 26           | 261        |
| <b>Total.....</b>                                                        | <b>211</b> | <b>32</b>  | <b>28</b>    | <b>271</b> |
| <b>F.—35. Fabrication et émission de fausse monnaie.....</b>             | <b>13</b>  | <b>14</b>  |              | <b>37</b>  |
| — (réduite au délit).....                                                | 2          |            |              | 2          |
| 36. Emission de fausse monnaie reçue pour bonne (correctionnel)..        | 18         | 10         | 70           | 38         |
| 37. Non révélation de fabrication de fausse monnaie.....                 | 7          | 1          |              | 8          |
| <b>Total.....</b>                                                        | <b>40</b>  | <b>25</b>  | <b>70</b>    | <b>135</b> |
| <b>XXV. A.—21. Faux et emploi de faux instrumens.....</b>                | <b>42</b>  | <b>18</b>  | <b>6</b>     | <b>66</b>  |
| <b>F.—38. Faux par supposition de personnes.....</b>                     | <b>17</b>  | <b>20</b>  |              |            |
| 39. — en écriture de commerce.                                           | 58         | 33         | 409          | 814        |
| 40. Autres faux.....                                                     | 144        | 125        |              |            |
| — (réduits au délit).....                                                | 11         |            |              |            |
| 41. Contrefaçon de sceaux et marteaux.....                               | 1          | 5          | 14           | 20         |
| 42. Faux passeports et certificats (correctionnel).....                  | 89         | 19         | (1)          | 110        |
| 43. — par faussaire de moins de seize ans.....                           | 2          | «          | «            |            |
| <b>Total.....</b>                                                        | <b>322</b> | <b>202</b> | <b>420</b>   | <b>944</b> |
| <b>XXVI. A.—22. Fabrication et possession de faux billets de banque.</b> | <b>«</b>   | <b>«</b>   | <b>«</b>     | <b>«</b>   |
| <b>F.—44. Contrefaçon de billets de banque.....</b>                      | <b>«</b>   | <b>8</b>   | <b>«</b>     | <b>8</b>   |

(1) Les non accusés soit, pour crime, soit pour délit de faux, ne sont point distingués dans le Compto français. Voyez les nombres au-dessus dans la même colonne.

DE LA FRANCE ET DE L'ANGLETERRE. 23

|                                                                                                            | Condamnés.    | Acquittés.  | Non accusés. | Total.        |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------|-------------|--------------|---------------|
| XXVII. A.—23. Effraction....                                                                               | 171           | 45          | 33           | 249           |
| 24. Vol avec entrée par violence dans une maison habitée.....                                              | 350           | 102         | 39           | 491           |
| 25. Vol avec entrée par violence dans un bâtiment, ou une boutique non attenante à une maison habitée..... | 151           | 35          | 9            | 195           |
| 26. Vol de gros bétail.....                                                                                | 28            | 8           | 2            | 38            |
| 27. — de cheveau.....                                                                                      | 138           | 32          | 10           | 180           |
| 28. Vol et destruction de moutons.....                                                                     | 120           | 57          | 22           | 199           |
| 29. Vol sans autre détermination.....                                                                      | 8199          | 1768        | 1022         | 10989         |
| 30. — dans une maison habitée.....                                                                         | 74            | 33          | 15           | 122           |
| 31. — dans un bâtiment ou une boutique non attenante à une maison habitée.....                             | "             | "           | "            | "             |
| 32. — sur la personne.....                                                                                 | 682           | 232         | 165          | 1079          |
| 33. — sur la personne dans les chemins publics ou ailleurs (1).....                                        | 155           | 128         | 31           | 314           |
| 34. Recèlement d'objets volés.....                                                                         | 229           | 191         | 43           | 463           |
| 35. Vol de débris de naufrage (2).....                                                                     | "             | "           | "            | "             |
| <b>Total.....</b>                                                                                          | <b>10297</b>  | <b>2631</b> | <b>1391</b>  | <b>14319</b>  |
| F. — 45. Vols qualifiés (3)                                                                                |               |             |              |               |
| Vol dans les églises.....                                                                                  | 22            | 16          |              | 401           |
| — réduit au délit.....                                                                                     | 9             |             |              |               |
| — sur un chemin public.....                                                                                | 77            | 64          | 30           | 35            |
| — réduit au délit.....                                                                                     | 47            |             |              |               |
| — domestique.....                                                                                          | 400           | 321         |              |               |
| — réduit au délit.....                                                                                     | 245           |             |              |               |
| — avec effraction et autres circonstances.....                                                             | 771           |             |              |               |
| Autres vols qualifiés.....                                                                                 | 773           | 1048        |              |               |
| — réduits au délit.....                                                                                    | 1030          |             |              |               |
| 46. Vol simple (correct.).....                                                                             | 9400          | 3288        | 2520         | 19,245        |
| <b>Total.....</b>                                                                                          | <b>12,774</b> | <b>4737</b> | <b>5755</b>  | <b>23,266</b> |
| XXVIII. A.—36. Fraude.....                                                                                 | 215           | 71          | 24           | 310           |
| 37. Soustraction ou destruction frauduleuse par commis, agents, domestiques, dépositaires.....             | 135           | 47          | 13           | 195           |
| (Embezzlement)                                                                                             |               |             |              |               |
| 38. Détournement de lettres contenant des valeurs.....                                                     | 1             | 2           | "            | 3             |
| <b>Total.....</b>                                                                                          | <b>351</b>    | <b>120</b>  | <b>37</b>    | <b>508</b>    |

(1) Ce délit n'est pas la simple filouterie, mais le vol accompagné de menace ou de violence, tel que le *vol de grands chemins*.

(2) On pourrait ajouter ici l'*embezzlement*, sorte de délit qui se rapporte en partie à notre vol domestique, mais qui est mieux classé pourtant dans la section XXVIII, parce qu'il désigne en général le vol avec abus de confiance.

(3) Sous ce nom il faut entendre la vol accompagné d'une ou plusieurs des circonstances qui le font passer de la catégorie des délits, dans celle des crimes. Code pén., liv. III, tit. II, ch. 2.

|                                              | Condamnés.  | Acquittés.  | Non accusés. | Total.      |
|----------------------------------------------|-------------|-------------|--------------|-------------|
| F. — 47. Banquer. frauduleuse..              | 20          | 56          | 166          | 255         |
| — (réduite au délit).....                    | 13          | »           | »            | 1           |
| 48. Baraterie.....                           | 1           | »           | »            | 1           |
| 49. Destruct. de titres ou actes..           | 1           | 1           | 28           | 31          |
| — (réduite au délit).....                    | 1           | »           | »            | 1           |
| 50. Banqueroute simple (correct.)            | 99          | 33          | 22           | 154         |
| 51. Soustraction ou destruction              |             |             |              |             |
| de titres, etc. ( <i>id.</i> ).....          | 20          | 11          | 13           | 44          |
| 52. Abus de confiance ( <i>id.</i> ).....    | 374         | 186         | 233          | 793         |
| 53. Escroquerie ( <i>id.</i> ).....          | 584         | 276         | 710          | 1570        |
| 54. Tromperie sur des objets ven-            |             |             |              |             |
| deus ( <i>id.</i> ).....                     | 30          | 16          | 25           | 71          |
| <b>Total.....</b>                            | <b>1143</b> | <b>579</b>  | <b>1197</b>  | <b>2919</b> |
| <b>XXIX. A. — 39. Destruction</b>            |             |             |              |             |
| <b>d'arbres plantés.....</b>                 | <b>»</b>    | <b>»</b>    | <b>»</b>     | <b>»</b>    |
| <b>F.—55. Arbres appartenant à</b>           |             |             |              |             |
| <b>autrui abattus ou mutilés (correct.)</b>  | <b>137</b>  | <b>115</b>  | <b>»</b>     | <b>252</b>  |
| <b>XXX. A.—40. Acte de tuer ou</b>           |             |             |              |             |
| <b>mutiler méchamment le gros bétail.</b>    | <b>2</b>    | <b>7</b>    | <b>2</b>     | <b>11</b>   |
| <b>F.—56. Destruction d'animaux</b>          |             |             |              |             |
| <b>appartenant à autrui (1).....</b>         | <b>46</b>   | <b>53</b>   | <b>17</b>    | <b>116</b>  |
| <b>XXXI. A.—41. Assistance armée</b>         |             |             |              |             |
| <b>donnée aux <i>smugglers</i>.....</b>      | <b>11</b>   | <b>»</b>    | <b>»</b>     | <b>11</b>   |
| <b>F.—57. Contrebande (<i>criminel</i>).</b> | <b>3</b>    | <b>6</b>    | <b>10</b>    | <b>17</b>   |
| <b>XXXII (2). A. 42. Délits contre</b>       |             |             |              |             |
| <b>les lois sur la chasse.....</b>           | <b>306</b>  | <b>31</b>   | <b>29</b>    | <b>366</b>  |
| <b>F.—58. Chasse et port d'armes</b>         |             |             |              |             |
| <b>(correctionnel).....</b>                  | <b>4831</b> | <b>1508</b> | <b>74</b>    | <b>6413</b> |

(1) Cet article comprend ce genre de délit, quelles que soient la taille et l'espèce des animaux détruits. Dans l'article anglais, il ne s'agit que du gros bétail : pour le petit bétail, voyez section XXVII, où le vol et la destruction de moutons sont réunis sous le même chef.

(2) Il n'y a aucune comparaison à faire entre la sévérité des lois sur la chasse en Angleterre et notre régime légal à cet égard. Les deux législations partent de principes tout différents et supposent deux états de société non moins divers. Le code des chasses en Angleterre a quelque chose de seigneurial. Le nombre des délits de chasse n'est pas cependant très-élevé; quoique dans l'enquête ouverte par ordre du parlement, sur le progrès du crime, la rigueur des *Gams Laws* en ait été généralement alléguée comme une des principales causes.

Ces dix sections comprennent tous les délits contre les propriétés qui sont également portés aux Comptes anglais et français, savoir :

Pour l'Angleterre, vingt-cinq espèces de délit, et pour la France, vingt-six qui se correspondent à peu près et donnent en tout :

|                 | Condamnés. | Acquittés. | Non-accusés. | Total. |
|-----------------|------------|------------|--------------|--------|
| Angleterre..... | 11222      | 2843       | 1501         | 15566  |
| France.....     | 19321      | 7302       | 7864         | 34487  |

Mais, ainsi que nous avons fait pour les délits contre les personnes, il faut imputer aux délits contre les propriétés une part sur les délits non déterminés. (Voyez page 18.)

|                                                                 | Condamnés. | Acquittés. | Non accusés. | Total. |
|-----------------------------------------------------------------|------------|------------|--------------|--------|
| XXXIII. A. — 43. Crimes et délits sans autre détermination..... | 201        | 85         | 56           | 342    |

Nous trouvons encore dans le Compte français plusieurs crimes ou délits attentatoires à la propriété, mais qui, pour diverses causes, n'ont point de pendant au Compte anglais, ou bien y sont compris sans détermination. Je dois les ajouter, seulement à la charge de la France.

|                                          | Condamnés. | Acquittés. | Non accusés. | Total |
|------------------------------------------|------------|------------|--------------|-------|
| XXXIV. 59. Concussion et corruption..... | 13         | 35         | 84           | 144   |
| 60. — (correctionnel).....               | 5          | 7          |              |       |
| Total.....                               | 18         | 42         | 84           | 144   |

|                                                          | Condamnés. | Acquittés. | Non accusés. | Total |
|----------------------------------------------------------|------------|------------|--------------|-------|
| XXXV. 61. Détournement de deniers publics.....           | 1          | 3          |              | 4     |
| 62. Soustraction de deniers publics (correctionnel)..... | 2          | α          | α            | 2     |
| Total.....                                               | 3          | 3          | α            | 6     |



|                                                                                        | Condamnés. | Acquittés. | Non accusés. | Total. |
|----------------------------------------------------------------------------------------|------------|------------|--------------|--------|
| XXXVI. 63. Extorsion de titres<br>ou de signatures.....                                | 4          | 19         | 40           | 67     |
| — (réduite au délit.).....                                                             | 4          |            |              |        |
| Total.....                                                                             | 8.         | 19         | 40           | 67     |
| XXXVII. 64. Destruction de<br>constructions.....                                       | 1          | 12         | 67           | 82     |
| — (réduite au délit.).....                                                             | 2          |            |              |        |
| Total.....                                                                             | 3          | 12         | 67           | 82     |
| XXXVIII. 65. Pillage et dégât<br>de grains commis par bande et à<br>force ouverte..... | 1          | 17         | 8            | 26     |

Tels sont les crimes portés au chapitre des cours d'assises avec les crimes annexes, qui n'en sont séparés qu'à raison de la juridiction. Pour compléter le tableau des délits contre la propriété, il paraît juste d'y ajouter les suivans :

|                                                    | Condamnés. | Acquittés. | Non accusés. | Total. |
|----------------------------------------------------|------------|------------|--------------|--------|
| XXXIX. F. — 66. Coalition d'ouvriers.....          | 88         | 84         | 67           | 239    |
| 67. Contrefaçon de clefs.....                      | 1          | «          | «            | 1      |
| 68. Bris de scellés.....                           | 15         | 10         | 11           | 36     |
| 69. Destruction d'effets mobiliers.                | 24         | 11         | 27           | 62     |
| 70. Délits dans les bois des particuliers (1)..... | 1577       | 311        | «            | 1888   |
| Total.....                                         | 1705       | 416        | 105          | 2226   |

Les dix-sept sections, réunies de XXIII à XXXIX, donnent pour résultat :

(1) Nous n'ajoutons pas les délits forestiers, qui, pour la plupart, se résolvent en amendes et dont le nombre excessif exagérerait tous nos résultats. Ce délit tient en France à des circonstances locales.

*Délits contre les propriétés.*

|                                                                                                          | Condamnés.   | Acquittés.  | Non accusés. | Total.       |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|-------------|--------------|--------------|
| <b>Angleterre.</b>                                                                                       |              |             |              |              |
| 1. Délits déterminés communs aux deux pays.....                                                          | 11222        | 2843        | 1501         | 15566        |
| 2. Délits non-déterminés.....                                                                            | 201          | 85          | 56           | 342          |
| 3. Délits déterminés sans analogie au Compte français .....                                              | "            | "           | "            | "            |
| <b>Total.....</b>                                                                                        | <b>11423</b> | <b>2928</b> | <b>1557</b>  | <b>15908</b> |
| <b>France.</b>                                                                                           |              |             |              |              |
| 1. Délits déterminés communs aux deux pays.....                                                          | 19321        | 7302        | 7864         | 34487        |
| 2. Délits non déterminés.....                                                                            | "            | "           | "            | "            |
| 3. Délits portés au Compte français sans être représentés au Compte anglais par des délits déterminés... | 33           | 93          | 189          | 315          |
| 4. Délits <i>idem</i> (correct.).....                                                                    | 1705         | 416         | 105          | 2226         |
| <b>Total.....</b>                                                                                        | <b>21059</b> | <b>7811</b> | <b>8158</b>  | <b>37028</b> |

## RÉSUMÉ DES DEUX CLASSES.

*Délits contre les personnes.*

|                 | Condamnés. | Acquittés. | Non accusés. | Total. |
|-----------------|------------|------------|--------------|--------|
| Angleterre..... | 300        | 241        | 115          | 656    |
| France.....     | 2976       | 1850       | 2751         | 7577   |

*Délits contre les propriétés.*

|                 |       |      |      |       |
|-----------------|-------|------|------|-------|
| Angleterre..... | 11423 | 2928 | 1557 | 15908 |
| France.....     | 21059 | 7811 | 8158 | 37028 |

*TOTAL des délits dans chaque pays.*

|                 |       |      |       |       |
|-----------------|-------|------|-------|-------|
| Angleterre..... | 11723 | 3169 | 1672  | 16564 |
| France.....     | 24035 | 9661 | 10909 | 44605 |

Maintenant il y a plusieurs observations à faire sur ces nombres :

A.—I. *Délits contre les personnes.*— 1. En 1828, sur 100 individus poursuivis pour ce genre de délit, l'accusation n'a pas été admise,

En Angleterre, contre 17, — 83 ont été jugés ;

En France, contre. . . 36, — 64 ont été jugés.

On en pourrait conclure que l'empressement à poursuivre est plus grand chez nos magistrats que chez les citoyens anglais, qu'une police forte est plus soupçonneuse que l'intérêt personnel, et qu'enfin des poursuites plus facilement entreprises sont pour cette raison plus sujettes à échouer.

2. Sur 100 individus accusés et jugés, il y a eu :

En Angleterre, 55 condamnés et 45 acquittés ;

En France, 62 condamnés et 38 acquittés.

3. Le rapport des condamnations, des acquittements et des rejets d'accusations, sur 100 inculpés, est comme il suit :

|                 | Condamnés. | Acquittés. | Non accusés. |
|-----------------|------------|------------|--------------|
| Angleterre..... | 45,7       | 36,8       | 17,5         |
| France.....     | 39,3       | 24,4       | 36,3         |

II. *Délits contre les propriétés.* — 1. En 1828, sur 100 individus sujets à des poursuites, le nombre de ceux contre qui l'accusation n'a point été admise, a été :

En Angleterre, de 9, — 91 ont été jugés ;

En France, de. . . 22, — 78 ont été jugés.

Comme pour les délits contre les personnes, la France admet en proportion plus de deux fois plus d'accusations. Mais, absolument, le nombre des rejets d'accusations est, dans les deux pays, beaucoup moindre que pour les délits de la première classe. C'est apparemment qu'on se décide plus aisément à présumer les délits contre la propriété, ou bien que les poursuites destinées à la protéger sont intentées sur de meilleures preuves. Je ne serais pas étonné qu'en cette matière on ne fût moins prompt à poursuivre, et en même temps mieux fondé à accuser.

2. Sur 100 individus mis en accusation, et jugés, il y a eu :

En Angleterre, 80 condamnés et 20 acquittés ;

En France, 73 condamnés et 27 acquittés.

Ce résultat semble indiquer également que les accusations relatives aux délits de la seconde classe, où se prouvent mieux, ou trouvent des juges plus prompts à les confirmer.

3. Le rapport des condamnations, acquittements et rejets d'accusations pour 100 inculpés, est le suivant :

|                 | Condamnés. | Acquittés. | Rejetés de l'accusation. |
|-----------------|------------|------------|--------------------------|
| Angleterre..... | 71,8       | 18,4       | 9,8                      |
| France.....     | 56,9       | 21,1       | 22,0                     |

III. *Délits contre les personnes et les propriétés réunis.* — 1. Sur 100 individus poursuivis :

|                 | Délits contre les personnes. | Délits contre les propriétés. |
|-----------------|------------------------------|-------------------------------|
| Angleterre..... | 4                            | 96                            |
| France.....     | 17                           | 83                            |

Les personnes sont évidemment plus menacées en France, et les propriétés en Angleterre. C'est une observation tout-à-fait conforme à celle qu'on a déjà faite sur les diverses régions de la France : savoir que les délits contre les personnes sont plus fréquens dans le midi que dans le nord. (MM. Ch. Dupin et Lucas.)

2. Sur 100 individus condamnés :

|                 | Délits contre les personnes. | Délits contre les propriétés. |
|-----------------|------------------------------|-------------------------------|
| Angleterre..... | 2,6                          | 97,4                          |
| France.....     | 12,4                         | 87,6                          |

3. Sur 100 individus acquittés :

|                 | Délits contre les personnes. | Délits contre les propriétés. |
|-----------------|------------------------------|-------------------------------|
| Angleterre..... | 7,6                          | 92,4                          |
| France.....     | 19,1                         | 80,9                          |

4. Sur 100 personnes poursuivies pour délit quelconque, l'accusation n'est pas admise :

30 STATISTIQUE CRIMINELLE COMPARÉE

En Angleterre, contre 10, — 90 sont jugés ;

En France, contre. . . 24, — 76 sont jugés.

5. Sur 100 personnes accusées et jugées pour délit quelconque :

|                 | Condamnés. | Acquittés. |
|-----------------|------------|------------|
| Angleterre..... | 78,7       | 21,3       |
| France.....     | 71,3       | 28,7       |

6. Le rapport des condamnations, acquittements et réjets d'accusation, est pour 100 :

|                 | Condamnés. | Acquittés. | Non accusés. |
|-----------------|------------|------------|--------------|
| Angleterre..... | 70,8       | 19,2       | 10,0         |
| France.....     | 54,0       | 21,6       | 24,4         |

Enfin, sur 100 inculpés, nous trouvons :

|                                                                     | Angleterre. | France. |
|---------------------------------------------------------------------|-------------|---------|
| Individus non mis en accusation pour délit contre la personne.....  | 0,6         | 6,2     |
| Individus non mis en accusation pour délit contre la propriété..... | 9,5         | 28,3    |
| Acquittés pour délit contre la personne.....                        | 1,4         | 4,1     |
| Acquittés pour délit contre la propriété.....                       | 17,7        | 17,5    |
| Condamnés pour délit contre la personne.....                        | 1,8         | 6,7     |
| Condamnés pour délit contre la propriété.....                       | 69,0        | 47,2    |
| Total.....                                                          | 100,0       | 100,0   |

B. — Il faut maintenant comparer ces données à la population de chaque pays.

Le Compte français nous donne le montant officiel de la population pour la fin de 1827. Ce renseignement manque dans le Compte anglais. Les *Documents statistiques*, publiés en 1827 par la Société de statistique de Londres<sup>1</sup>, ne nous donnent que la population de 1801, 1811 et 1821. A cette dernière époque, la population,

1. *Statistical illustrations*, etc. 1 vol. in-8. London, Effingham Wilson; James Ridgway, 1827.

déduction faite de l'armée et de la marine qu'on estimait à 470,598 hommes, était évaluée,

|                                |            |
|--------------------------------|------------|
| Pour l'Angleterre, à.....      | 11,260,555 |
| Pour le pays de Galles, à..... | 717,108    |
| Total.....                     | 11,977,663 |

En supposant, ce qui est plausible, que de 1821 à 1827 la population se soit accrue suivant la même loi que de 1811 à 1821, nous évaluerons l'augmentation à 1,298,880 personnes, et la population d'Angleterre et de Galles sera ainsi portée à 13,276,543. Celle de France était à la même époque, suivant le Compte du ministre de la justice, de 31,857,961. On voit que nous avons eu raison de dire plus haut que le rapport de l'une à l'autre était comme 1 à 2,39; disons 2,4.

Il faut donc, pour que les deux pays soient à égalité sous le rapport de la statistique criminelle, que tous les résultats du Compte anglais soient ensemble et séparément à tous les résultats du Compte français dans le rapport de 1 à 2,4; or, c'est ce qui n'arrive exactement pour aucun.

1° Le nombre total des individus impliqués dans une poursuite pour délit contre les personnes en Angleterre est au même nombre en France comme 1 est à 11,5.

2° Le nombre des condamnés pour ce genre de crimes est de l'Angleterre à la France comme 1 est à 9,9.

3° Le nombre total des individus poursuivis pour délit contre la propriété en Angleterre est au même nombre en France, comme 1 est à 2,3.

4° Le nombre des condamnés pour ce genre de crimes est de l'Angleterre à la France comme 1 est à 1,8.

5° Le nombre total des individus poursuivis pour délit quelconque en Angleterre est au même nombre en France comme 1 est à 2,6.

6° Le nombre des condamnés pour crimes quelconques est de l'Angleterre à la France comme 1 est à 2,0.

De ces rapprochemens, on pourrait déduire les conséquences suivantes :

1° Si en tenant compte de l'inégalité des populations, il y a plus de cinq fois plus de délits contre les personnes en France qu'en Angleterre, ce peut être d'un côté parce que la France est plus méridionale, d'un autre côté parce que le ministère public et la police veillent sur les délits contre les personnes avec plus d'attention et de rigueur que ne le font ailleurs les individus eux-mêmes, qui, le danger ou l'inconvénient une fois passés, négligent la poursuite d'une réparation inutile.

2° Même observation sur les condamnations qui sont, pour ce genre de délit, quatre fois plus fréquentes en France qu'en Angleterre.

3° En revanche, les poursuites pour délit contre la propriété sont un peu moins communes en France qu'en Angleterre : ce qui rentre encore dans l'observation précédente.

4° Le nombre des condamnations sur ce chef est chez nous d'un tiers au-dessous du chiffre qu'il atteint chez nos voisins. Cette diminution, d'accord avec les précédentes, peut tenir en outre à ce que nos tribunaux, moins particulièrement intéressés, que les jurés anglais à la défense de la propriété, sont moins enclins à punir.

5° Ces différences se neutralisent assez dans l'ensemble pour que le nombre total des poursuites soit en France très-peu supérieur au nombre correspondant en Angleterre.

6° Cependant le nombre total des condamnations est moindre d'un sixième. Est-ce que notre instruction criminelle serait moins propre à amener la manifestation du délit? Est-ce que les magistrats chargés de la poursuite ou de l'accusation présumeraient plus légèrement la culpabilité, et se verraient plus souvent démentis par le

résultat des débats ? Est-ce enfin que nos juges ou nos jurés seraient plus indulgens ?

C. Les deux populations étant données ainsi que les résultats de cette double statistique criminelle, la comparaison de ces deux ordres de faits dans chaque pays, nous conduit à quelques rapprochemens assez curieux.

*Délits contre les personnes.*

|                            | ANGLETERRE. |                                        | FRANCE. |                                        |
|----------------------------|-------------|----------------------------------------|---------|----------------------------------------|
|                            | à sur       | Pour chaque 10,000 âmes de population. | à sur   | Pour chaque 10,000 âmes de population. |
| Condamnés.....             | 44255       | 0,22                                   | 10704   | 0,93                                   |
| Acquittés.....             | 55089       | 0,18                                   | 17220   | 0,58                                   |
| Renvoyés sans accusation.. | 115448      | 0,08                                   | 14689   | 0,86                                   |
| Total.....                 | 20238       | 0,49                                   | 4204    | 2,37                                   |

*Délits contre les propriétés.*

|                             |      |       |      |       |
|-----------------------------|------|-------|------|-------|
| Condamnés.....              | 1162 | 8,60  | 1512 | 6,61  |
| Acquittés.....              | 4534 | 2,20  | 4078 | 2,45  |
| Renvoyés sans accusation... | 8527 | 1,17  | 3005 | 2,56  |
| Total.....                  | 834  | 11,98 | 860  | 11,62 |

*Délits contre les personnes et les propriétés.*

|                             |      |       |      |       |
|-----------------------------|------|-------|------|-------|
| Condamnés.....              | 1132 | 8,32  | 1325 | 7,55  |
| Acquittés.....              | 4189 | 2,38  | 3297 | 3,03  |
| Renvoyés sans accusation... | 7945 | 1,25  | 2920 | 3,42  |
| Total.....                  | 801  | 12,47 | 714  | 14,00 |

D. Parmi les différens districts d'un pays, il est également intéressant de connaître quels sont ceux qui sont le plus et ceux qui sont le moins chargés par la statistique criminelle. Pour établir cette comparaison, deux choses sont à connaître, la population totale et le contingent criminel de chaque district.

Pour l'Angleterre nous n'avons pas complètement ces données; mais nous pouvons, par un calcul qui va être expliqué, suppléer à ce qui nous manque.

Nous cherchons d'abord les comtés où il y a le moins de crimes.



Le recueil des *Notices statistiques*, publié en 1827, offre les données suivantes, qui n'ont d'autre inconvénient que d'appartenir à une époque un peu antérieure, et de ne point faire cadrer la date du contingent criminel avec celle de la population.

|                   | POPULATION. |        | ARRESTATIONS<br>POUR DÉLIT. |       | Rapport moyen du nombre<br>des arrestations pour 10,000<br>ames de population de 1816<br>à 1826. |
|-------------------|-------------|--------|-----------------------------|-------|--------------------------------------------------------------------------------------------------|
|                   | 1811.       | 1821.  | 1806.                       | 1825. |                                                                                                  |
| Cornouailles..... | 216667      | 257447 | 43                          | 109   | 3,5                                                                                              |
| Westmoreland...   | 45922       | 51359  | 6                           | 16    | 3,5                                                                                              |
| Cumberland.....   | 133744      | 156124 | 12                          | 57    | 3,7                                                                                              |
| Durham.....       | 177625      | 207673 | 29                          | 103   | 3,7                                                                                              |
| Northumberland.   | 172161      | 198965 | 39                          | 87    | 4,4                                                                                              |
| Derby.....        | 185487      | 213333 | 38                          | 84    | 4,8                                                                                              |

Dans le *Compte officiel*, je n'ai point les populations, mais j'ai le contingent criminel pour 1828; et je puis par conjecture appliquer à cette même année toutes les données fournies par les *Notices statistiques*.

Par exemple, la population du comté de Cornouailles s'est accrue d'un cinquième trois dixièmes entre 1811 et 1821. En supposant que cette loi d'accroissement se maintînt, la population de 1821, qui était de 257,447, serait, en 1831, augmentée de 48,574, c'est-à-dire qu'elle croîtrait d'environ 4857 par an. A ce compte, elle aurait dû en six ans s'être accrue de 29,142, et par conséquent à la fin de 1827 elle aurait été de 286,589. Or, le *Compte officiel* porte, en 1828, le nombre des arrestations à 126; et ce nombre, comparé au montant présumé de la population, donne pour chaque 10,000 ames de population 4, 3 au lieu de 3, 5.

Le même calcul, appliqué aux six comtés sus-nommés, donne le tableau suivant, où ils ont changé de rang.

|                    | POPULATION        |  | ARRÊTATIONS EN 1828. |                                       |
|--------------------|-------------------|--|----------------------|---------------------------------------|
|                    | A LA FIN DE 1827. |  | NOMBRE ABSOLU.       | POUR CHAQUE 10,000 ANS DE POPULATION. |
| Cumberland.....    | 172000            |  | 53                   | 3,0                                   |
| Westmoreland.....  | 55025             |  | 19                   | 3,4                                   |
| Cornouailles.....  | 286589            |  | 126                  | 4,3                                   |
| Durham.....        | 228787            |  | 123                  | 5,3                                   |
| Northumberland.... | 218861            |  | 122                  | 5,5                                   |
| Derby.....         | 232725            |  | 171                  | 7,3                                   |

Ces deux tableaux n'ont été dressés que pour servir d'exemple. D'après ce modèle, et par le même procédé, nous pouvons à présent déterminer 1° quels sont les comtés où la population, le nombre des arrestations criminelles, et la proportion de ces deux quantités sont le plus faibles; 2° quels sont ceux où ces trois quantités s'élèvent le plus haut.

Comtés rangés 1° par ordre de moindre population; 2° de moindre nombre absolu des arrestations; 3° de moindre rapport entre ce nombre et la population.

| 1.               | Population. 2871 (1). | Nombre absolu des arrestations. | Rapport de ce nombre à 10,000 ans de population. | 2.              | Nombre absolu des arrestations. | Ordre de population (s). | Rapport du contingent criminel à 10,000 de population. | 3.               | Rapport du contingent criminel à 10,000. | Ordre suivant le nombre absolu des arrestations. | Ordre de population pour toute l'Angleterre. | Ordre de moindre culpabilité, Angleterre et Galles réunies (2). |
|------------------|-----------------------|---------------------------------|--------------------------------------------------|-----------------|---------------------------------|--------------------------|--------------------------------------------------------|------------------|------------------------------------------|--------------------------------------------------|----------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------|
| Angleterre,      |                       |                                 |                                                  |                 |                                 |                          |                                                        |                  |                                          |                                                  |                                              |                                                                 |
| Bedford.....     | 109303                | 127                             | 11,6                                             | Bedford.....    | 109                             | 56                       | 11,6                                                   | Northumberland.  | 5,5                                      | 56                                               | 25                                           | 17                                                              |
| Bedford.....     | 92563                 | 109                             | 11,6                                             | Monmouth.....   | 55                              | 37                       | 7,0                                                    | Durham.....      | 5,3                                      | 55                                               | 21                                           | 16                                                              |
| Westmoreland..   | 56028                 | 19                              | 3,4                                              | Westmoreland.   | 19                              | 58                       | 3,4                                                    | Huntingdon.....  | 5,4                                      | 59                                               | 17                                           | 13                                                              |
| Westmoreland..   | 55025                 | 19                              | 3,5                                              | Huntingdon....  | 19                              | 59                       | 3,5                                                    | Westmoreland..   | 5,4                                      | 58                                               | 58                                           | 8                                                               |
| Northumberland.  | 218861                | 122                             | 5,5                                              | Cumberland..... | 53                              | 28                       | 5,0                                                    | Cornouailles.... | 4,5                                      | 57                                               | 27                                           | 13                                                              |
| Northumberland.  | 218861                | 122                             | 5,5                                              | Cumberland..... | 53                              | 28                       | 5,0                                                    | Cornouailles.... | 4,5                                      | 57                                               | 27                                           | 13                                                              |
| Cornouailles.... | 286589                | 126                             | 4,3                                              | Cumberland..... | 53                              | 28                       | 5,0                                                    | Durham.....      | 5,3                                      | 55                                               | 21                                           | 16                                                              |
| Cornouailles.... | 286589                | 126                             | 4,3                                              | Monmouth.....   | 55                              | 37                       | 7,0                                                    | Durham.....      | 5,3                                      | 55                                               | 21                                           | 16                                                              |
| Huntingdon....   | 53343                 | 19                              | 3,5                                              | Monmouth.....   | 55                              | 37                       | 7,0                                                    | Northumberland.  | 5,5                                      | 56                                               | 25                                           | 17                                                              |
| Huntingdon....   | 53343                 | 19                              | 3,5                                              | Bedford.....    | 109                             | 56                       | 11,6                                                   | Northumberland.  | 5,5                                      | 56                                               | 25                                           | 17                                                              |
| Derby.....       | 232725                | 171                             | 7,3                                              | Bedford.....    | 109                             | 56                       | 11,6                                                   | Northumberland.  | 5,5                                      | 56                                               | 25                                           | 17                                                              |
| Derby.....       | 232725                | 171                             | 7,3                                              | Bedford.....    | 109                             | 56                       | 11,6                                                   | Northumberland.  | 5,5                                      | 56                                               | 25                                           | 17                                                              |
| Galles.          |                       |                                 |                                                  |                 |                                 |                          |                                                        |                  |                                          |                                                  |                                              |                                                                 |
| Radnor.....      | 28886                 | 14                              | 4,9                                              | Anglesey.....   | 7                               | 9                        | 1,3                                                    | Anglesey.....    | 1,3                                      | 12                                               | 9                                            | 1                                                               |
| Radnor.....      | 28886                 | 14                              | 4,9                                              | Anglesey.....   | 7                               | 9                        | 1,3                                                    | Anglesey.....    | 1,3                                      | 12                                               | 9                                            | 1                                                               |
| Merioneth.....   | 25832                 | 7                               | 2,9                                              | Merioneth....   | 7                               | 11                       | 1,9                                                    | Cardigan.....    | 1,4                                      | 10                                               | 7                                            | 2                                                               |
| Merioneth.....   | 25832                 | 7                               | 2,9                                              | Merioneth....   | 7                               | 11                       | 1,9                                                    | Cardigan.....    | 1,4                                      | 10                                               | 7                                            | 2                                                               |
| Brecon.....      | 49047                 | 21                              | 4,3                                              | Cardigan.....   | 9                               | 7                        | 1,4                                                    | Merioneth....    | 1,9                                      | 11                                               | 11                                           | 5                                                               |
| Brecon.....      | 49047                 | 21                              | 4,3                                              | Cardigan.....   | 9                               | 7                        | 1,4                                                    | Merioneth....    | 1,9                                      | 11                                               | 11                                           | 5                                                               |
| Anglesey.....    | 50927                 | 7                               | 1,3                                              | Radnor.....     | 12                              | 12                       | 5,9                                                    | Montgomery....   | 2,5                                      | 8                                                | 5                                            | 4                                                               |
| Anglesey.....    | 50927                 | 7                               | 1,3                                              | Radnor.....     | 12                              | 12                       | 5,9                                                    | Montgomery....   | 2,5                                      | 8                                                | 5                                            | 4                                                               |

(1) Ces nombres ne sont point officiels, mais présumés d'après l'accroissement de la population de 1811 à 1821.

(2) Ces chiffres indiquent le rang qu'occupe le comté correspondant parmi les quarante comtés de l'Angleterre ou les douze du pays de Galles, en les supposant rangés par ordre de population, le plus peuplé étant le premier. Cet ordre se rapporte surtout à l'année 1821.

(3) Les lacunes de cette colonne peuvent se remplir ainsi : Pembroke 5; Caer-narvon 6; Flint 10; Deabigh 11; Caermarthen 12; Glamorgan 14; Brecon 15.

Comtés rangés par ordre 1<sup>o</sup> de plus grande population; 2<sup>o</sup> du plus grand nombre absolu d'arrestations; 3<sup>o</sup> du plus grand rapport entre ce nombre et la population.

| 1.           | Population en 1827. | Nombre absolu des arrestations. | Rapport de ce nombre à 10,000. | 2.            | Nombre absolu des arrestations. | Ordre de population. | Rapport du nombre des arrestations à 10,000. | 3.               | Rapport du nombre des arrestations à 10,000. | Ordre suivant le plus grand nombre absolu des arrestations. | Ordre de population. |
|--------------|---------------------|---------------------------------|--------------------------------|---------------|---------------------------------|----------------------|----------------------------------------------|------------------|----------------------------------------------|-------------------------------------------------------------|----------------------|
| Angleterre.  |                     |                                 |                                |               |                                 |                      |                                              |                  |                                              |                                                             |                      |
| York.....    | 1213029(1)          | 1094                            | 8,5                            | Middlesex..   | 3516                            | 2                    | 29,6                                         | Middlesex...     | 29,6                                         | 1                                                           | 1                    |
| Middlesex... | 1284673             | 3516                            | 29,6                           | Lancaster...  | 2011                            | 3                    | 16,3                                         | Warwick....      | 19,7                                         | 5                                                           | 14                   |
| Lancaster... | 1128325             | 2011                            | 16,3                           | York.....     | 1094                            | 1                    | 8,5                                          | Lancaster...     | 16,3                                         | 3                                                           | 3                    |
| Devon.....   | 477776              | 425                             | 8,8                            | Surrey.....   | 680                             | 4                    | 14,9                                         | Chester.....     | 15,4                                         | 12                                                          | 16                   |
| Kent.....    | 462226              | 604                             | 13,0                           | Warwick....   | 608                             | 14                   | 19,7                                         | Stafford....     | 15,3                                         | 7                                                           | 9                    |
| Surrey.....  | 452284              | 680                             | 14,9                           | Kent.....     | 604                             | 5                    | 14,9                                         | Gloucester(2)... | 15,0                                         | 8                                                           | 10                   |
| Somerset...  | 392070              | 495                             | 12,6                           | Stafford....  | 575                             | 9                    | 12,6                                         | Surrey.....      | 14,9                                         | 4                                                           | 6                    |
| Norfolk...   | 381934              | 421                             | 11,2                           | Gloucester... | 566                             | 10                   | 11,8                                         | Nottingham..     | 14,2                                         | 20                                                          | 24                   |
| Galles.      |                     |                                 |                                |               |                                 |                      |                                              |                  |                                              |                                                             |                      |
| Glamorgan..  | 113701              | 49                              | 4,3                            | Glamorgan...  | 49                              | 1                    | 4,3                                          | Radnor.....      | 5,9                                          | 9                                                           | 11                   |
| Caermarthen. | 99413               | 40                              | 4,0                            | Caermarthen.  | 40                              | 2                    | 4,0                                          | Glamorgan..      | 4,3                                          | 1                                                           | 1                    |

La population de l'Angleterre était, selon les *Notices statistiques*,

En 1811, de..... 9,538,827

En 1821, de..... 11,260,555

C'est une augmentation d'un cinquième et demi, ce qui porte par induction la population de la fin de 1827 à 12,488,977. Le rapport du nombre des arrestations criminelles ou des inculpés, lequel était à 10,000 âmes de population pour une moyenne de dix ans (1816-25) de 11,2, est aujourd'hui de 13,05.

La population du pays de Galles était,

En 1811, de..... 611,788

En 1821, de..... 717,108

(1) Le mouvement de la population étant très-rapide dans Londres, il est probable que la population du comté de Middlesex excède celle du comté d'York. L'estimation pour Middlesex doit être au-dessous de la vérité.

(2) On distingue ordinairement du comté de Gloucester la cité de Bristol, qui y est située. Le rapport pour le comté est de 12, 1, et pour la cité de 35, 4; c'est le lieu où la proportion des crimes est la plus forte.

C'est une augmentation d'un cinquième sept dixièmes, qui porte la population probable, en 1827, à 792,588<sup>1</sup>.

Le nombre absolu des arrestations pour délits était en moyenne, de 1816 à 1825, de 3 sur 10,000. Ce nombre, qui s'élève, en 1828, à 257, donne pour cette année le rapport 3, 2.

Pour l'Angleterre et le pays de Galles réunis, le rapport du nombre absolu des arrestations à 10,000 ames de population, estimé pour les dix années antérieures à 1825 égal à 10, 8, a dû s'élever, en 1828, à 12, 4. On sait que le même rapport était pour toute la France de 14, 0.

E. Avant de soumettre la France au même examen, il faut rappeler que, dans le Compte de notre ministère de la justice, les tableaux sont dressés d'après d'autres bases que dans le Compte anglais. Les calculs que nous allons extraire du premier ne sont donc pas immédiatement comparables à ceux qui viennent d'être lus.

Le ministre, dans son rapport, donne une attention presque exclusive aux crimes proprement dits; aux affaires qui vont devant la cour d'assises. Dans cette limite, voici les résultats.

Si l'on partage les quatre-vingt-six départemens en deux portions égales, on trouve que la moitié la plus criminelle commence par celui de la Seine, qui compte 1 accusé pour crime sur 1167 individus, et se termine à celui du Gers; qui donne 1 accusé sur 5214. L'autre moitié, au contraire, rangée dans l'ordre d'innocence, s'ouvre par le département de la Creuse, où l'on compte 1 accusé sur 11,497 personnes, et finit par le département du Nord, le second dans l'ordre de la population, et le quarante-troisième dans l'ordre d'innocence; car il

1. Ce nombre ajouté à celui de la population anglaise donne un total de 13,281,563, qui excède de 5022 le total que nous avons donné p. 31. Cette différence est insignifiante et s'explique aisément.

fournit 1 accusé pour 5260 individus. Tous ces calculs, au reste appartiennent à l'année 1828.

*Départemens rangés par ordre 1° de plus grande population; 2° du plus grand nombre d'accusés; 3° du plus grand rapport entre ce nombre et la population.*

| 1.                 | Population en 1827. | Nombre des accusés. | Rapport pour 10,000. | 2.                | Nombre des accusés. | Rapport pour 10,000. | Ordre de population. | 3.                | Rapport pour 10,000. | Ordre suivant le nombre des accusés. | Ordre de population. |
|--------------------|---------------------|---------------------|----------------------|-------------------|---------------------|----------------------|----------------------|-------------------|----------------------|--------------------------------------|----------------------|
| Seine.....         | 1013372             | 868                 | 8,56                 | Seine.....        | 868                 | 8,56                 | 1                    | Seine.....        | 8,56                 | 1                                    | 1                    |
| Nord.....          | 962648              | 183                 | 1,90                 | Seine-Inférieure. | 310                 | 4,50                 | 3                    | Corse.....        | 4,70                 | 27                                   | 82                   |
| Seine-Inférieure.  | 688225              | 310                 | 4,50                 | Pas-de-Calais.... | 207                 | 3,21                 | 4                    | Seine-Inférieure. | 4,50                 | 2                                    | 5                    |
| Pas-de-Calais....  | 642969              | 207                 | 3,21                 | Nord.....         | 183                 | 1,90                 | 2                    | Lot.....          | 4,38                 | 10                                   | 64                   |
| Manche.....        | 611206              | 86                  | 1,34                 | Seine-et-Oise.... | 177                 | 4,05                 | 21                   | Seine-et-Oise.... | 4,05                 | 5                                    | 21                   |
| Côtes-du-Nord....  | 481682              | 89                  | 1,89                 | Moselle.....      | 159                 | 3,88                 | 18                   | Moselle.....      | 3,88                 | 6                                    | 18                   |
| Puy-de-Dôme....    | 566873              | 89                  | 1,57                 | Bat-Rhig.....     | 156                 | 2,92                 | 10                   | Aube.....         | 3,36                 | 31                                   | 77                   |
| Ile et Villaine... | 562423              | 114                 | 2,05                 | Calvados.....     | 157                 | 2,72                 | 25                   | Eure et Loir....  | 3,34                 | 22                                   | 65                   |

*Départemens rangés par ordre 1° de moindre population; 2° du moindre nombre absolu d'accusés de crimes; 3° du moindre rapport entre ce nombre et la population.*

| 1.               | Population en 1827. | Nombre des accusés. | Rapport de ce nombre à 10,000. | 2.                | Nombre des accusés. | Ordre de population. | Rapport. | 3.               | Rapport du nombre d'accusés à 10,000. | Ordre suivant ce nombre. | Ordre de population. |
|------------------|---------------------|---------------------|--------------------------------|-------------------|---------------------|----------------------|----------|------------------|---------------------------------------|--------------------------|----------------------|
| Hautes-Alpes.... | 125529              | 19                  | 1,52                           | Hautes-Alpes....  | 19                  | 86                   | 1,52     | Cyuse.....       | 0,86                                  | 88                       | 71                   |
| Lozère.....      | 138778              | 55                  | 2,82                           | Creuse.....       | 22                  | 71                   | 0,86     | Charente.....    | 1,13                                  | 75                       | 30                   |
| Pyrénées-Orient. | 151372              | 31                  | 2,04                           | Pyrées-Orient.... | 31                  | 84                   | 2,04     | Hérault.....     | 1,14                                  | 77                       | 35                   |
| Basses-Alpes.... | 153063              | 43                  | 2,80                           | Corrèze.....      | 33                  | 63                   | 1,15     | Corrèze.....     | 1,15                                  | 82                       | 53                   |
| Corse.....       | 183779              | 87                  | 4,70                           | Cher.....         | 34                  | 72                   | 1,36     | Ajn.....         | 1,19                                  | 78                       | 34                   |
| Hautes Pyrénées. | 222039              | 46                  | 2,07                           | Lozère.....       | 35                  | 85                   | 2,52     | Loire.....       | 1,20                                  | 66                       | 27                   |
| Loir-et-Cher.... | 230666              | 35                  | 1,52                           | Loir et Cher..... | 55                  | 80                   | 2,51     | Loir et Cher.... | 2,22                                  | 47                       | 6                    |
| Vaucluse.....    | 235048              | 68                  | 2,80                           | Haute-Marne....   | 57                  | 75                   | 2,57     | Haute-Marne....  | 2,30                                  | 74                       | 48                   |

Comment comparer ces chiffres et ceux que donne l'Angleterre? Ce dénombrement contient seulement 1° les accusés, tandis que le Compte anglais, admet ceux qui ont été inculpés sans être mis en accusation; 2° les accusés qui vont devant la cour d'assises; et nous avons

vu quelle différence à cet égard apportait entre la France et l'Angleterre une différente législation.

Pour rendre la comparaison possible, il faut donc faire un retranchement aux nombres qui regardent l'Angleterre, et une addition à ceux qui concernent la France.

Des premiers retranchons le montant des arrestations ou poursuites non suivies d'accusation; on en comptait pour toute l'Angleterre 1672 dont la suppression réduit le montant total de 16,564 à 14,892; c'est une diminution d'un peu plus d'un dixième. Il faudra donc réduire d'un dixième les chiffres donnés pour chaque comté, si l'on veut comparer les comtés à nos départemens.

Quant aux chiffres donnés pour ceux-ci, ils ne représentent que le contingent criminel. On sait que nous ne devons pas l'augmenter de tout le contingent correctionnel. Nous avons choisi parmi les délits qui composent celui-ci pour dresser le compte de la France entière. Faute des données nécessaires, nous ne pouvons faire le même choix pour chaque département; mais nous y pouvons suppléer par induction.

Les affaires de cours d'assises ont donné, suivant le Compte du ministre :

|                                   |               |
|-----------------------------------|---------------|
| Crimes contre les personnes.....  | 1844 accusés. |
| Crimes contre les propriétés..... | 5552          |
| Total.....                        | 7396          |

En y ajoutant ceux des délits dont nous avons plus haut motivé l'addition, vous avez :

Personnes 4826; propriétés 28,870; total 33,696.

Le nombre des prévenus de délit a été, pour tout le royaume, de 172,300. Nous en avons détaché 26,300 pour les adjoindre aux accusés pour crimes; c'est-à-dire que nous avons distrait du nombre total des prévenus le sixième et demi.

Or, comme le Compte du ministre nous donne le contingent correctionnel de chaque département, si nous en

distrayons une quantité égale à la fraction ci-dessus, nous l'ajouterons au contingent criminel déjà connu, et la somme sera le résultat que nous cherchons. En voici un exemple :

Le département du Nord a fourni 183 accusés criminels.

Le nombre des prévenus correctionnels a été de 3670.

Or, si de ce nombre nous distrayons, comme nous l'avons fait pour la France entière, le sixième et demi, nous aurons 564 que nous ajouterons au nombre des accusés criminels; et ainsi le contingent total du département du Nord sera porté à 747.

Le faible de cette méthode est de supposer que la proportion du nombre des délits à distraire du contingent correctionnel de chaque département est dans chaque partie de la France la même que dans la France entière; en d'autres termes, que toutes les sortes de délits correctionnels sont partout commises en proportion égale les unes par rapport aux autres; ce qui est loin d'être exact; mais il suffit d'en être averti<sup>1</sup>.

Voici du reste, d'après ce procédé, une liste des premiers départemens dans l'ordre de la moindre et de la plus grande culpabilité.

*Départemens à moindre culpabilité.*

|                   | TOTAL     | CONTINGENT     | POUR 10,000 ANS DE POPULATION. |              |                   |          |
|-------------------|-----------|----------------|--------------------------------|--------------|-------------------|----------|
|                   | criminel. | correctionnel. | TOTAL.                         | au criminel. | au correctionnel. | en tout. |
| Creuse .....      | 22        | 42             | 64                             | 0,86         | 1,66              | 2,5      |
| Manche .....      | 85        | 88             | 173                            | 1,34         | 1,43              | 2,7      |
| Mayenne .....     | 50        | 52             | 102                            | 1,41         | 1,46              | 2,8      |
| Corrèze .....     | 33        | 54             | 87                             | 1,15         | 1,89              | 3,0      |
| Loire .....       | 45        | 74             | 119                            | 1,20         | 1,96              | 3,1      |
| Maine-et-Loire... | 61        | 87             | 148                            | 1,32         | 1,89              | 3,2      |
| Sarthe .....      | 61        | 91             | 152                            | 1,36         | 2,12              | 3,4      |
| Deux-Sèvres....   | 39        | 67             | 106                            | 1,35         | 2,32              | 3,6      |

<sup>1</sup>. La proposition qui sert de base à ce calcul, sans être d'une application très-exacte, est cependant préférable à celle qui se présentait la première et

*Départemens rangés suivant la plus grande culpabilité.*

|                   | TOTAL<br>criminel. | CONTINGENT<br>correctionnel. | TOTAL.       | POUR 10,000 ANS DE POPULATION. |          |      |
|-------------------|--------------------|------------------------------|--------------|--------------------------------|----------|------|
|                   |                    |                              | au criminel. | au correctionnel,              | en tout. |      |
| Bas-Rhin.....     | 156                | 3558                         | 3714         | 2,91                           | 66,44    | 69,3 |
| Haut-Rhin.....    | 135                | 1222                         | 1357         | 3,30                           | 29,89    | 33,1 |
| Doubs.....        | 78                 | 502                          | 580          | 3,06                           | 19,73    | 22,7 |
| Moselle.....      | 159                | 765                          | 924          | 3,88                           | 18,69    | 22,5 |
| Seine.....        | 868                | 848                          | 1716         | 8,56                           | 8,36     | 16,9 |
| Corse.....        | 87                 | 179                          | 266          | 4,70                           | 9,67     | 14,3 |
| Seine-Inférieure. | 310                | 675                          | 985          | 4,50                           | 9,80     | 14,3 |
| Marne.....        | 190                | 265                          | 365          | 3,07                           | 8,15     | 11,2 |

Il est possible à présent de comparer la France à l'Angleterre comté par comté. On se rappellera seulement qu'il faudra réduire d'un dixième les chiffres anglais. (Voyez page 39.)

*Comparaison des comtés et des départemens où le nombre proportionnel des accusés est le moindre. (Par 10,000 ames de population.)*

| ANGLETERRE.         | GALLS.            | FRANCE.          |
|---------------------|-------------------|------------------|
| Cumberland... 2,7   | Anglesey..... 1,2 | Creuse..... 2,5  |
| Westmoreland. 3,0   | Cardigan..... 1,3 | Manche..... 2,7  |
| Huntingdon... 3,1   | Merioneth... 1,7  | Mayenne... 2,8   |
| Cornouailles... 3,8 | Montgomery. 2,3   | Corrèze..... 3,0 |
| Durham..... 4,7     | Pembroke... 2,5   | Loire..... 3,1   |

*Comparaison des comtés et des départemens où le nombre proportionnel des accusés est le plus fort (pour 10,000 ames de population.)*

|                     |                     |
|---------------------|---------------------|
| Middlesex..... 26,6 | Bas-Rhin..... 69,3  |
| Warwick..... 17,7   | Haut-Rhin..... 33,1 |
| Lancaster..... 14,6 | Doubs..... 22,7     |
| Chester..... 13,8   | Moselle..... 22,5   |
| Stafford..... 13,7  | Seine..... 16,9     |

Nous touchons au terme de ce long et minutieux examen. Le défaut de renseignemens ne nous permettrait pas

d'après laquelle on eût supposé, entre la portion à prendre sur le contingent correctionnel d'un département et son contingent criminel, le même rapport qu'entre le nombre des crimes pour toute la France et le nombre de délits que j'y ai ajoutés. Rien ne varie plus en effet selon les localités que le rapport du criminel au correctionnel.



de nouvelles observations; cependant un mot encore. Il resterait à faire deux comparaisons, l'une relative au sexe et à l'état civil, moral, intellectuel, des inculpés dans les deux pays; l'autre à la nature et à la proportion des peines qu'ils ont encourues ou évitées.

Mais sur le premier point, l'Angleterre est mal instruite. Seulement nous voyons que tandis que le compte de nos cours d'assises divise ses 7396 accusés en 5979 hommes et 1426 femmes, ce qui suppose que sur 100 accusés 19 appartiennent à l'autre sexe, le Compte anglais, qui comprend, il est vrai, beaucoup de délits peu graves, compte parmi les 16,564 inculpés 13,832 hommes et 2732 femmes : celles-ci sont donc à la totalité des inculpés comme 16 est à 100. En France, sur 100 crimes contre les personnes 15 ont été imputés à des femmes, et 21 sur 100 crimes contre les propriétés. Nous n'avons nul moyen d'appliquer la même distinction à l'Angleterre.

Quant aux peines, on sait combien elles sont plus rigoureuses chez nos voisins que parmi nous. La peine de mort surtout est prodiguée par eux avec une aveugle facilité. Il est vrai qu'elle ne s'applique pas aussi souvent qu'elle est prononcée; mais cependant elle est encore plus commune que la France peut-être ne le supporterait.

Ainsi en Angleterre, il y a eu 1165 condamnations à mort dont 79 ont été exécutées.

En France, il en a été prononcé 114; exécuté 75.

En Angleterre, les sentences capitales sont au nombre des inculpés comme 7,03 est à 100;

En France, comme 0,25.

Les exécutions sont aux condamnations capitales :

En Angleterre, comme 6,77 est à 100 ;

En France, comme 65,78.

Enfin ces mêmes exécutions sont au nombre des individus poursuivis,

En Angleterre, comme 0, 47 est à 100;

En France, comme 0, 16.

La peine de l'emprisonnement a été distribuée comme il suit :

### ANGLETERRE.

|                                                                         |   | Condamnés.                     |      |
|-------------------------------------------------------------------------|---|--------------------------------|------|
| Emprisonnement<br>accompagné quelquefois du<br>fouet, de l'amende, etc. | { | Pour 4 ans, .....              | 1    |
|                                                                         |   | Pour 3 ans .....               | 11   |
|                                                                         |   | Pour 2 ans et plus de 1 an ... | 243  |
|                                                                         |   | Pour 1 an et plus de 6 mois..  | 1117 |
|                                                                         |   | Pour 6 mois et au-dessous...   | 5991 |
| Total.....                                                              |   | 7363                           |      |

### FRANCE.

|                                             |      |       |
|---------------------------------------------|------|-------|
| Condamnés à moins de 6 jours de prison..... | 3503 |       |
| — de 6 jours à 1 mois .....                 | 5414 |       |
| — de 1 à 5 mois exclusivement.....          | 9178 |       |
| — de 6 mois à 1 an.....                     | 2074 |       |
| — à 1 an.....                               | 2430 |       |
| — à plus de 1 an et moins de 5 .....        | 3311 |       |
| — à 5 ans.....                              | 722  |       |
| — plus de 5 ans et moins de 10.....         | 101  |       |
| — à 10 ans.....                             | 47   |       |
| Total.....                                  |      | 26780 |

Enfin, il nous reste un dernier rapprochement à présenter. On sait quelles sont les alarmes et les recherches du gouvernement anglais relativement à ce qu'il appelle le progrès du crime. De 1811 à 1821 et de 1821 jusqu'à l'avant-dernière année, les poursuites criminelles se sont en effet multipliées d'une manière effrayante, et par des causes jusqu'à présent mal expliquées. La différence est, entre 1822 et 1827, de plus de 31 pour 100; et la progression a été constante, si ce n'est de 1827 à 1828; il s'est manifesté alors une diminution de 8 pour 100. Le tableau suivant offre une comparaison entre la France et l'Angleterre pour les années qui nous sont également connues.

| ANGLETERRE:.....                     | 1825. | 1826. | 1827. | 1828. | Augmentation<br>pour 100. | Diminution<br>pour 100. |
|--------------------------------------|-------|-------|-------|-------|---------------------------|-------------------------|
| <b>CRIMES CONTRE LES PERSONNES.</b>  |       |       |       |       |                           |                         |
| TOTAL des accusés.....               | 534   | 525   | 506   | 541   | 1,3                       | α                       |
| <b>CRIMES CONTRE LES PROPRIÉTÉS.</b> |       |       |       |       |                           |                         |
| Accusés.....                         | 12218 | 13853 | 15465 | 14351 | 14,9                      | α                       |
| <b>CRIMES DE TOUT GENRE.</b>         |       |       |       |       |                           |                         |
| Accusés.....                         | 12752 | 14378 | 15971 | 14892 | 14,4                      | α                       |
| <b>FRANCE.....</b>                   |       |       |       |       |                           |                         |
| <b>PERSONNES.</b>                    |       |       |       |       |                           |                         |
| Accusés, 1° de crimes.....           | 2069  | 1907  | 1911  | 1844  | α                         | 11,2                    |
| 2° de délits (1).....                | 2852  | 3460  | 3801  | 2982  | 4,4                       | α                       |
| TOTAL.....                           | 4921  | 5367  | 5712  | 4826  | α                         | 2,0                     |
| <b>PROPRIÉTÉS.</b>                   |       |       |       |       |                           |                         |
| Accusés, 1° de crimes.....           | 7234  | 5081  | 5018  | 5552  | α                         | 23,3                    |
| 2° de délits.....                    | 17777 | 20796 | 21587 | 23318 | 23,8                      | α                       |
| TOTAL.....                           | 25011 | 25877 | 26605 | 28870 | 13,4                      | α                       |
| <b>PERSONNES ET PROPRIÉTÉS.</b>      |       |       |       |       |                           |                         |
| Accusés, 1° de crimes.....           | 9303  | 6988  | 6929  | 7396  | α                         | 20,5                    |
| 2° de délits.....                    | 20629 | 24256 | 25388 | 26300 | 21,6                      | α                       |
| TOTAL.....                           | 29932 | 31244 | 32317 | 33696 | 11,2                      | α                       |

On voit que les crimes contre les personnes n'augmentent pas sensiblement dans les deux pays, et que les plus graves présentent même chez nous une diminution très-notable. Il n'en est pas de même des délits contre la propriété. Le nombre s'en accroît rapidement en Angleterre; et parmi nous, tandis que les plus graves deviennent beaucoup plus rares, les simples délits augmentent suivant une progression plus rapide que la population.

Les observations se présenteraient en foule, si l'on

(1) Ces délits ont été extraits du chapitre des tribunaux correctionnels, comme il a été expliqué p. 12 et suiv.

voulait combiner diversement tous ces nombres, et en chercher le sens, la cause, pour ainsi dire la moralité. Mais il faut se borner. Le lecteur attentif fera de lui-même mille réflexions qu'il serait superflu de lui suggérer. Il suffit d'avoir mis les faits sous ses yeux. Il nous semble qu'on peut appliquer ici la devise de la Société de statistique de Londres : *Every line a moral; every page a history.*

## II.

OEUVRES DE P.-E. LEMONTEY de l'Académie française. 5 vol.  
in-8°. Paris, Sautelet, Mesnier.

MÉMOIRES COMPLETS ET AUTHENTIQUES DU DUC DE SAINT-SIMON,  
sur le siècle de Louis XIV et de la régence. TOME VIII A XIV.  
Paris, Sautelet, Mesnier.

M. LEMONTEY, dont on vient de recueillir et de publier les œuvres, était un homme d'esprit, comme on le verra après avoir lu ses écrits, et comme on le sait encore mieux lorsqu'on l'a connu. Epicurien par ses opinions, passablement cynique dans son langage et ses habitudes, il était d'une société douce et facile, sans nul sentiment de malveillance, d'envie, ni d'hostilité. Avant tout, il arrangeait sa vie de la façon qui lui était commode. Rien de ce qu'il faisait n'avait un autre objet que son propre contentement; jamais pourtant aux dépens d'autrui. L'étude, la réflexion, la conversation, les écrits qu'il livrait au public, sa conduite politique, tout était calculé pour la satisfaction paisible de ses penchans. On pourrait dire qu'il avait presque fait de l'esprit une jouissance physique, tant il en ménageait convenablement l'usage pour son plus grand repos. La vérité, le savoir, la raison ne renfermaient pour lui aucune idée de devoir, n'opéraient en lui aucune impulsion involontaire; il les aimait parce qu'il les trouvait bons à aimer. Attaché dès sa jeunesse aux opinions qui commencèrent la révolution, assez aigre contre l'ordre social et les abus de l'ancien régime, il avait eu horreur et dégoût des saturnales révolutionnaires; il s'était même trouvé un des courageux défenseurs de la ville de Lyon. Entre ces deux extrêmes le champ est vaste. Il y a de la marge entre la honteuse monarchie de Louis XV et la tyrannie ignoble et sanglante du régime conventionnel. M. Lemontey pouvait se bien trouver dans tout ce qui n'était ni l'un ni l'autre. Il

aimait l'ordre qui garantit la sécurité. Quant à la liberté, celle d'un paresseux, comme lui, consistait à garder un libre jugement, une pensée dégagée; à trouver tolérance pour une raillerie insouciant et à demi-voix. En véritable élève du dix-huitième siècle, il se plaisait surtout au laisser-aller d'un pouvoir absolu, et jugeait que le plus agréable des gouvernemens, c'est celui dont on peut se moquer tout bas, sans risquer de le renverser. Une plaisanterie lui semblait le contre-poids suffisant d'un acte d'autorité. Lorsque, censeur impérial des théâtres, il disait à ses amis : « N'allez-vous pas voir, ce soir, *Athalie* « par Racine et Lemontey ? » sa conscience était en repos sur la façon dont il avait rempli son office. Les émolumens de la censure étaient pour lui, comme ce prieuré de Thimer dont l'abbé Morellet parle si complaisamment dans ses Mémoires.

De cette façon il y eut toujours une conséquence suivie, une constance, réelle quoique non apparente, dans les opinions de M. Lemontey. Qu'il célèbre à sa façon le gouvernement réparateur et réglementaire du consulat, la stabilité présumée de l'avènement impérial, ou l'ordre légal promis par la Restauration, il est toujours inspiré par le même sentiment. Il a pu sans embarras mettre côte à côte, dans une même édition de 1816, les contes, facéties, mélanges et rognures, où il consigna les louanges successives de Bonaparte premier consul, de Napoléon empereur, des Bourbons et de leurs ministères successifs, d'abord celui de 1814, puis celui de 1816. L'éditeur actuel aurait grand tort de soustraire à cette collection complète *la Famille du Jura*, composée pour le couronnement de 1804, et *Thibaut, comte de Champagne*, pour la naissance du roi de Rome. C'est toujours la même inspiration, et l'auteur n'aurait à se dédire de rien. « Je suis de la faction des contens, dit-il quelque « à part; et si je n'en étais pas, je ne tairais. » Et ail-

leurs, « L'éloquence est pour ceux qui écoutent, le « lacet pour ceux qui parlent. »

Avec de telles dispositions, on ne se compromet point par un vif enthousiasme pour aucun pouvoir. On les loue tous de ce bien-être de la civilisation, que leur seule présence atteste et maintient. Ce dont on ne peut les remercier pour le présent, on feint de l'espérer pour l'avenir; et lorsque cette espérance offre peu de probabilité, on lui donne une tournure d'épigramme: de façon que parfois la louange ressemble à la raillerie d'un mystificateur. Si pourtant il paraît nécessaire d'excuser cette révolution française, entreprise pour la liberté et se soumettant sans conditions au pouvoir absolu de l'empire, on en est quitte pour dire: « Que voulez-vous? nous avons « cru les hommes meilleurs; mais, il faut l'avouer, ils ne « valent pas grand'chose. »

Cette politique est de mise sous tous les régimes. Les gouvernemens aiment assez l'esprit, sans de telles conditions. Il y a toutefois une grande imprévoyance à ne pas voir que cette complaisance sans affection, cette flatterie qui ne suppose pas même l'approbation, cette méprisante incurie, sont un symptôme triste et menaçant. C'est le signe d'une maladie de langueur. Ainsi périt la monarchie de l'ancien régime. Il vient un moment où ces opinions dédaigneuses, après avoir été long-temps une jouissance des sybarites de toute classe, un privilège des aristocrates de la société et de la littérature, tombent dans des âmes neuves et vigoureuses, se saisissent de toutes les illusions, et descendent même jusqu'à la brutalité populaire. Alors on frappe à grands coups les idoles dont le culte était déjà depuis long-temps devenu dérisoire. Le polythéisme était bien malade, lorsque deux augures ne pouvaient se regarder sans sourire; le pouvoir absolu touche à sa ruine lorsque les censeurs se raillent de leur ministère. En ce sens, de bons et fermes

citoyens sont des sujets plus fidèles et plus sûrs que les hommes qui sont, tant que cela est possible, de la *faction des contens*.

Il n'y a pas long-temps que M. Lemontey était parmi nous, et cependant les formes de son esprit, les procédés de son style ne sont plus de notre temps. On a perdu cette habitude de faire patte de velours à la puissance, en laissant voir tout doucement la griffe. On y va aujourd'hui plus rondement, et l'opposition ne se fait plus à coups d'épingle. Il n'y a ni mérite, ni courage à cela ; s'en glorifier serait ridicule.

Le despotisme oriental créa, dit-on, l'apologue et les fabulistes. La monarchie française engendra, il y a long-temps, la chanson et l'épigramme. Là se trouvent les archives de l'opinion. Les premiers volumes de M. Lemontey sont une chronique amusante du cours des idées pendant quinze ou vingt ans. C'est l'expression fine et aiguisée de ce que pensait dans ce temps-là le gros de la foule. Il n'y avait alors ni tribune, ni chambres, et les gens du centre, pour parler l'argot actuel, n'avaient d'autre organe que la littérature tolérée. Ils ne désavoueraient pas M. Lemontey. C'est leur spirituel représentant. Ainsi, un observateur attentif trouvera dans des écrits, futiles en apparence, l'explication d'une époque qui n'est déjà plus contemporaine ; il y démêlera le comment et le pourquoi d'une phase brillante de notre révolution ; il y verra surtout le secret de cet établissement facile du pouvoir absolu et aussi son principe de ruine. — « Que de choses dans un me-  
« nuet ! » va-t-on dire. C'est qu'en effet ce serait faire tort à M. Lemontey et à ses lecteurs de trouver à deux ou trois volumes de facéties un intérêt intrinsèque, et d'y chercher autre chose qu'un témoignage historique. Et puis, aujourd'hui rien ne se juge plus en soi ; tout est observé comme symptôme ; tout est document ; c'est comme



faits, qu'on prend les idées et les écrits. Tel est le goût de notre temps.

Mais M. Lemontey a laissé un titre meilleur et plus sérieux à la renommée. *L'Essai sur l'établissement monarchique de Louis XIV* est une production fort distinguée. On y voit une longue et consciencieuse étude des faits, beaucoup de sagacité, et une grande vue d'ensemble. Ce morceau fut donné par l'auteur comme préface d'une *Histoire critique du dix-huitième siècle*; il annonçait en 1818 que plusieurs volumes étaient achevés. A bien dire, ce fut le travail de sa vie; ses amis savent qu'il en faisait sa principale occupation et en espérait quelque gloire. Qu'est devenu cet ouvrage? L'éditeur ne nous le dit pas. On a répandu dans le public qu'après la mort de M. Lemontey, l'archiviste des affaires étrangères s'était opposé à la publication des travaux historiques inédits trouvés dans sa succession; disant que puisque des documens appartenant à l'État avaient été communiqués à l'auteur, il n'était plus seul maître de son ouvrage. Ce serait une prétention assez étrange et bien puérite. A coup sûr on n'a donné connaissance à M. Lemontey d'aucun secret de l'État. Ainsi l'interdiction signifie tout simplement qu'il avait puisé, dans les renseignemens détenus aux archives, des faits qui peuvent être allégués à l'appui des opinions que les bureaux ne partagent pas. Peut-être ces détails sont-ils inexacts; toujours est-il que nous avons à nous étonner si les héritiers suppriment ou dérobent au public l'ouvrage qui honorerait le plus leur parent.

Pour en revenir à l'introduction que lui-même avait publiée, elle est la preuve d'un esprit vraiment historique. Avoir vu que le dix-huitième siècle ne pourrait être compris, si on l'isolait du gouvernement de Louis XIV, c'est montrer un jugement sûr et réfléchi. M. Lemontey, en examinant le travail de décomposition, le renouvelle-

ment intérieur de la société française, qui éclatèrent à la fin du siècle dernier, a fort bien démêlé que le germe en était renfermé dans le gouvernement de Louis XIV.

Il ne s'agit point ici de l'enchaînement nécessaire de toute époque avec la précédente : nul doute qu'on ne trouve constamment liaison et progression dans les parts successives du temps ; autant vaudrait dire qu'il n'y a pas d'effet sans cause. Ce n'est pas d'une telle trivialité qu'on pourrait savoir gré à M. Lemontey. Mais l'histoire se divise en périodes naturelles, en drames, qui ont leur commencement, leur progrès et leur dénouement. Il y a des séries de faits, qui appartiennent ou à un même ordre d'idées, ou à un même état de civilisation, ou au développement des mêmes principes. Le talent de l'historien consiste surtout à saisir le premier et le dernier anneau de ces diverses chaînes d'événemens : il marque ainsi des points de repos dans la chaîne immense et continue de l'histoire humaine ; de la sorte, il lui donne à la fois de l'intérêt par l'unité, de la moralité par la conclusion. Autrement la vie du genre humain s'en irait se déroulant sans donner aucune leçon, sans saisir la raison, ni même l'imagination. L'histoire universelle ne serait ainsi qu'un long calendrier, où les faits serviraient seulement à marquer des dates.

La liaison intime et la transition insensible du temps de Louis XIV et du temps de Louis XV apparaissent, même par un examen superficiel. Il s'est pourtant établi une sorte de préjugé, plus littéraire qu'historique, qui les isole l'un de l'autre, et semble reprocher à une époque d'avoir honteusement dégénéré du noble modèle que lui avait laissé l'époque précédente. C'est ce qui rendait d'autant plus nécessaire à M. Lemontey de dresser, comme il le dit, l'inventaire de la succession de Louis XIV, afin de pouvoir fixer sans méprise la responsabilité de la génération qui recueillit l'héritage. C'était d'ailleurs une

œuvre de bon citoyen. Le gouvernement de Louis XIV est le type respecté de la monarchie pure, telle qu'on la peut concevoir dans nos sociétés modernes. Ceux à qui déplaisent nos récentes institutions et les opinions dont elles émanent, tournent sans cesse un œil de regret vers ce règne de gloire. Là, le pouvoir absolu leur apparaît dans tout son éclat, revêtu de moralité, sanctionné de religion, avec un cortège de mœurs graves, avec une hiérarchie sociale non contestée, avec une complète harmonie de l'opinion et de l'autorité. Pour eux, c'est la solution du problème politique. L'État, c'est moi, leur semble un axiome profond et sacré; ils prennent au sérieux l'identité d'une nation avec la personne de son souverain.

On ne saurait donc trop montrer combien cette opinion est frivole. Entrer dans le détail, opposer des anecdotes et des mémoires secrets à l'aspect général de la domination de Louis XIV, déshabiller un peu sa solennité, et regarder dans les coulisses de ce théâtre, ne serait pas une controverse bien sérieuse, ni suffisante. L'établissement de l'ordre dans l'État et dans les mœurs est un fait général si patent et payé si justement par tant de gloire et de reconnaissance publique, qu'on ne le détruirait point par de petits récits, tout vrais et amusans qu'ils peuvent être. — On peut, avec plus de gravité, faire remarquer que ce gouvernement a duré cinquante-cinq ans; qu'il a eu des fortunes diverses, et n'a point fini ainsi qu'il avait commencé. Par là on relègue dans les âges d'or imaginaires, les belles peintures que la poésie et la rhétorique font parfois de ce règne; elles le prennent à son apogée dans ses belles années, et l'offrent ainsi comme un type de perfection. Sous le rapport de l'impression poétique, c'est fort bien fait, et même très-naturel. Dans la réalité, Louis XIV n'a pas pour lui l'argument du succès si puissant sur le vulgaire. L'humiliation, sinon de

son caractère, du moins de sa gloire, et les calamités de la France ont terminé son règne.

Toutefois alléguer l'évènement sans l'expliquer ne serait pas encore une bonne manière de raisonner. M. Lemontey a pris la chose plus au fond. Il a exposé comment l'*établissement monarchique* de Louis XIV, ainsi qu'il l'appelle, n'avait en lui-même aucun principe de durée, aucune garantie solide, ni pour le pouvoir, ni pour la nation. Il a expliqué comment il tenait à un heureux concours de circonstances, essentiellement transitoires; comment cette harmonie, cet ensemble moral qui caractérisent les belles années de Louis XIV, cet accord du bon plaisir d'un souverain avec le bon plaisir d'un peuple n'avaient rien que d'accidentel et ne pouvaient durer, même la vie d'un homme. En un mot, il montre ingénieusement que c'était non un gouvernement constitué, ayant ses racines dans le pays, mais une administration heureuse et passagère.

Prenant un à un les élémens divers de la nation, clergé, grands seigneurs, noblesse, armée, magistrature, tiers-état, lettrés, commerçans, M. Lemontey fait voir toutes les classes, toutes les corporations passant sous l'égal niveau de l'autorité, perdant toute existence propre, rangées à l'obéissance commune. Comme il n'y avait pas un de ces élémens qui eût contribué au bien du pays; comme tous et chacun n'y avaient jamais produit que désordre et trouble; comme la Fronde venait encore de donner le spectacle d'une sédition qui n'aboutissait qu'à des intérêts privés; comme les ordres, les corps, les institutions de l'État n'avaient ni droits reconnus, ni traditions constantes, et n'avaient fait que surgir de temps en temps pour retomber après sous le joug : rien ne fut mieux reçu que cette universelle soumission. La France lui dut de respirer; elle commença à connaître le bon ordre, la police, une meilleure économie des finances,

une action publique régulière et uniforme. Elle eut même, sinon des lois, du moins des réglemens émanés d'un pouvoir solennel et raisonnablement conseillé.

Mais toutes ces classes de la nation, heureuses de leur obéissance, gardaient encore leur activité, que les années précédentes avaient même augmentée et excitée. C'était une époque de grande et rapide progression. La sécurité, un loisir nouveau contribuaient à faire avancer les idées. Par une heureuse inconséquence, Louis XIV s'en faisait même une gloire. Plus tard, il en pensa autrement; un instinct plus sûr lui apprit par la suite qu'un pouvoir absolu et une civilisation stationnaire sont deux conditions qui s'exigent l'une l'autre. Jeune, il partageait l'ardeur nationale, et marchait vers toutes les gloires, vers tous les succès.

L'auteur démontre fort bien ce que le mouvement progressif avait de contradictoire avec les principes du gouvernement, et quel désaccord en devait bientôt résulter. La domination absolue sur le clergé et sur les choses de la religion devait amener l'intolérance, la persécution, l'hypocrisie, et par suite l'impiété.—La domination absolue sur la noblesse contraignait à placer la grande à la cour, la petite dans les armées. De là des palais, des pensions, un état militaire immense, la guerre continue, le désordre des finances.—La domination absolue sur les Parlemens les poussait « vers un système vague de censure chagrine et d'espérances erronées. »—Le tiers-état n'avait existé jusqu'alors que sous la forme de corps judiciaires, municipaux ou scolaires. La sécurité lui donnait chaque jour une assiette plus large, une situation plus politique; du moment qu'il pourrait, qu'il oserait raisonner, dans quelle situation allait-il se reconnaître? était-elle supportable?—Nous allons citer le passage où M. Lemontey fait ressortir les effets que devaient produire les encouragemens accordés au commerce.

Vouloir, comme le fit Louis XIV, élever la France au rang des nations industrieuses et la soumettre à un gouvernement absolu, c'était tomber dans une contradiction manifeste et tenter un alliage impossible. Les siècles écoulés n'en offrent aucun exemple; et encore dans les républiques où l'aristocratie aurait pu effaroucher le commerce, on a toujours vu les chefs de l'État déguiser le pouvoir et se mêler à la condition des marchands. Qu'une population agricole attachée au sol et répandue sur une grande surface, endure ou l'empire turbulent de la pospelite polonaise, ou l'avidie oppression des pachas turcs, ou le despotisme paternel des princes autrichiens, on le conçoit; l'isolement, la propriété et la routine façonnent au joug; mais transportez-la, de cette existence monotone, dans des ateliers, et demandez-lui les travaux des arts et les calculs du négoce; la métamorphose va commencer. Aux habitudes succèdent les passions, à l'isolement la société, à la torpeur l'émulation, à l'abrutissement des facultés nouvelles, au cercle le plus borné un horizon politique. Le commerce subsiste par l'invention, par les capitaux et par le crédit; mais on n'invente et ne perfectionne rien sans liberté; on ne crée point de capitaux sans sécurité; et il n'existe point de crédit sans garanties. Or, la liberté, la sécurité et les garanties sont exclues de tout gouvernement qui se résout dans le caprice d'un seul. Un port et une halle ne suffisent pas au commerce, il lui faut une patrie dans toute la sincérité du mot, et comme ses propriétés sont portatives, si vous la lui refusez, il la trouvera ailleurs. Le gouverner est assez superflu, car il aime l'ordre et les lois. Le retenir par la justice et la bonne foi, c'est le point important. La force des choses a posé cette alternative: de la servitude sans commerce, ou du commerce sans servitude; car, tôt ou tard, l'arbitraire chassera l'industrie, ou l'industrie détruira l'arbitraire. Ce dernier dénouement est le plus vraisemblable; et pour qui observe l'Europe, la Providence en prépare une preuve nouvelle. Depuis trente ans, l'influence grecque ronge sans bruit le sceptre ottoman; possesseurs des flottes et des richesses, bientôt les vaincus seront plus maîtres de la Propontide que les conquérans. Ainsi l'ordonne la loi universelle.

Imprimer ces lignes en 1818, trois ans avant l'insurrection grecque, c'est montrer une perspicacité peu commune.

Quant à l'encouragement donné aux lettres et aux sciences par Louis XIV, c'est assurément un de ses titres d'honneur; mais il est trop évident que là, plus qu'ailleurs, l'effort était contraire au but. « On croit récompenser des panégyristes, dit l'auteur, et l'on érige des juges. »

Et qu'on ne dise pas que le roi eût pu faire autrement, qu'il eût pu éviter ces contradictions, ces fautes politiques, si l'on veut les nommer ainsi. Alors il n'eût pas été lui-même; il n'eût pas été Louis XIV; il n'eût pas sympathisé avec la nation; il ne l'eût pas entraînée sur ses pas. Ce pouvoir absolu, il n'aurait pas eu à le conserver, car jamais il ne l'eût acquis. Ce n'est pas la force qui le lui donna. On prend toujours sa force quelque part; la volonté seule ne serait que puérité ou folie. Archimède promettait de remuer le monde, mais un levier ne lui suffisait pas; il fallait un point d'appui. Louis XIV trouva le sien dans cette heureuse harmonie qui exista entre le roi et son peuple.

Mais si elle ne pouvait durer, si, de toute nécessité, l'accord de tous les intérêts, de toutes les opinions avec le caractère du souverain devait se briser chaque jour, quelle en devait être la suite? — Il a saisi tous les pouvoirs; il s'est chargé de tout vouloir et de tout faire: c'est donc lui qui répondra de tout. Il n'y aura pas un désordre dans l'État, pas un intérêt froissé, pas une vanité blessée, pas un mécontentement, pas un blâme qui ne porte à plomb sur l'autorité royale. Rien à faire pour personne, rien même à dire pour remédier au mal qu'on voit ou qu'on sent; plus de citoyens; plus de droits à exercer; plus de devoirs à remplir autres que la soumission. Donc le mal, l'abus, le désordre continueront à subsister d'une part; de l'autre part les murmures, l'opinion mécontente et respectueuse se répandront de proche en proche et s'aggraveront de plus en plus. L'autorité ne se contrôle guère elle-même; ainsi tout se relâchera. Le zèle nouveau d'une

administration qui se forme, d'un régime qui s'établit; cette opinion favorable et reconnaissante, qui s'empresse vers le pouvoir, qui le reconnaît comme un bienfaiteur, qui l'aide et le soutient; cette opinion s'attiedira, puis s'aliénera. Alors tout deviendra plus difficile et moins exact. L'obéissance languit; les rouages se ralentissent; l'intérêt personnel prend la place du dévouement dans les agens de l'administration. Peu à peu la machine se détrague. Cependant le pouvoir absolu a gardé sa présomption; il lui semble toujours que le vent enflé ses voiles; il s'est accoutumé à ne point connaître d'obstacles, à ne point redouter d'écueils. Ses projets, autrefois conformes aux vœux et aux besoins du pays, sont aujourd'hui indifférens, demain onéreux, enfin odieux. Néanmoins ils y obstine, sans se douter qu'il a perdu tout appui moral, sans voir que tout a changé autour de lui; que lui-même a usé et dégradé ses propres instrumens.

Trente ans plus tôt, tout était régulier et bien ordonné. La royauté était comme l'ame de la nation; chaque mouvement concourait à l'accomplissement de sa volonté; elle n'a pas trouvé un empêchement, pas une opposition; elle a été respectée, adorée. Le pouvoir absolu a suivi son libre cours; il a eu pour lui toutes les chances, gloire, prospérité, conquêtes. Il a roulé sur lui-même dans son propre orbite sans nulle perturbation. Les docteurs politiques, qui le veulent imposer aux peuples, ne sauraient lui souhaiter des circonstances plus favorables. — Quelques années s'écoulent, et un contemporain a pu s'exprimer ainsi :

Tout périssait peu à peu, ou plutôt à vue d'œil; le royaume entièrement épuisé, les troupes point payées et rebutées d'être toujours mal conduites et par conséquent si malheureuses; les finances aux abois; nulle ressource dans la capacité des généraux ni des ministres; aucun choix que par goût et par intrigue; rien de puni, rien d'examiné, rien de pesé; impuissance égale



de soutenir la guerre ou de parvenir à la paix ; tout en silence, en souffrance ; personne qui osât porter la main à cette arche chancelante et prête à tomber <sup>1</sup>.

Telle est donc la marche naturelle de la monarchie pure, lors même que, par grand hasard, elle tombe en des mains dignes de la guider. Cette gravité, ce goût de l'ordre ; ce caractère administratif, si l'on peut ainsi parler ; cette complète harmonie avec son peuple ; l'opinion, d'abord enthousiaste, puis respectueuse, enfin muette et jamais factieuse ; rien ne peut empêcher un déclin rapide ; rien ne peut empêcher le fleuve de suivre son cours. C'est là qu'il en doit venir, un peu plus tôt, un peu plus tard. Malheureux les peuples qui n'ont pas en eux un principe d'activité assez puissant pour y porter remède eux-mêmes ! Car, arrivé à ce terme, le despotisme peut subsister long-temps. Bienfaisant, il favorise une progression qui tend à le renverser. Funeste, quand une fois il a accoutumé le pays à une sorte de désordre stationnaire, il a des conditions de durée.

C'est dans cet esprit que M. Lemontey a exposé, avec impartialité et philosophie, le tableau du gouvernement de Louis XIV, et montré l'avenir qu'il prépara à la France. Partout on aperçoit, à travers un résumé ingénieux et rapide, les faits et les anecdotes de ce règne si bien connu. Les maximes d'État, le droit public de la monarchie absolue, tel qu'il fut hautement professé, sont produits en preuve et ramenés à notre souvenir. Rien n'est supposé ; aucune induction n'est forcée, ni tirée de loin. C'est un travail fait avec conscience. Parfois cependant on y retrouve une habitude d'épigramme qui rapetisse le langage, ou un brillant factice, emprunté au style des éloges académiques en vogue il y a cinquante ans.

1. Saint-Simon.

On ne sait si c'est à ce faux goût qu'il faut attribuer une considération tout-à-fait étrangère et même contraire à la conception et à l'ensemble du livre.

Au milieu de son règne, le monarque fut frappé d'une révolution humorale qui changea la force de son tempérament et le cours de ses idées. Sa carrière fut coupée en deux moitiés, dont la première forma sa vie héroïque, et la seconde sa vie subjuguée. Enfin, puisqu'il faut dire cette vérité abjecte, le sort de la monarchie dépendit d'une fistule.

Voilà qui est sans doute fort joli et fort piquant. Rien de mieux si l'on voulait montrer les affaires humaines livrées au hasard, et les évènements se succédant sans règle et sans enchaînement. Faire dépendre d'une fistule le sort d'une grande monarchie, mettre à la merci du moindre accident de santé, le gouvernement, les institutions, l'avenir d'une nation, c'est une raillerie dirigée contre la Providence, ou bien la condamnation de toute sagesse humaine. Voltaire est plein de ces choses-là; Pascal, dans un sentiment tout opposé, a parlé du grain de sable dans la vessie de Cromwell.

Quand on cherche, au contraire, à expliquer la liaison des causes aux effets, à renouer la chaîne des temps, à dénouer les lois morales et nécessaires qui président au développement des peuples; quand on veut rabaisser les faits accidentels à n'être que des occasions, et non pas des causes, alors il faudrait renoncer à la plaisanterie un peu usée des grands évènements dus aux petites causes. Ce qui est vaste, durable, essentiel, dans le progrès et les révolutions des peuples, est sans doute hâté ou retardé par telle ou telle circonstance; un terme nécessaire et fatal peut être atteint par une voie ou par une autre, selon quelque hasard, selon quelque détermination individuelle. Mais ce n'est pas ce détail secondaire que M. Lemontey a prétendu examiner; il s'est appliqué à

extraire de la foule des évènements secondaires, de ces évènements qui pouvaient être ou n'être pas, la marche générale, le cours forcé des choses. A la vérité, il tire, de cette immense influence attribuée à une maladie fortuite, cette conclusion très-raisonnable : « L'État réduit à un homme courait les chances de sa fragile organisation. » D'où il suit que le pouvoir absolu livre les États à d'étranges hasards.

Cela est vrai et suffirait bien à déguster les hommes d'honneur et de raison des chances de la monarchie pure ; mais il y a une leçon morale plus grande et plus complète à déduire de l'histoire de Louis XIV. Pour arriver à ce trait épigrammatique, M. Lemontey s'est même écarté de la réalité. Aucun des contemporains, pas un des témoins oculaires qui nous ont laissé des mémoires et des récits, pour ainsi dire domestiques, n'a donné une telle importance à cette maladie du roi. Personne ne s'est aperçu de ce grand changement, de cette révolution humorale. A prendre ses actes et ses paroles, on ne voit pas de transition brusque, ni un jour contraire au jour précédent. La vie de l'individu, comme le gouvernement du monarque, a eu un cours continu, qui ne présentait aucun accident notable. Le sort l'avait doué d'une santé robuste et presque imperturbable. Si donc on trouve quelque déclin dans sa constitution morale ; s'il eut dans la dernière partie de sa vie des idées moins grandes et moins généreuses ; si sa raison eut moins de clairvoyance, son esprit moins de justesse ; si son caractère devint à la fois plus absolu et plus subjugué, n'en cherchons pas une cause physiologique.

Nous avons vu ce que le pouvoir absolu le plus salubre, le plus bienfaisant, renfermait de germes de décadence, pour l'État qui le subit ; cherchons ce qu'il porte en lui-même de nuisible à l'homme moral, ce qu'il doit lui ôter de vertu et d'intelligence. Essayons de suivre ses

effets sur l'ame du monarque comme nous les avons étudiés sur l'administration du royaume ; et si nous trouvons qu'il a perverti et amoindri le prince, alors nous pourrons conclure qu'un tel mode de gouvernement ne comporte pas même les garanties transitoires et accidentelles qu'on espère quelquefois de la moralité des souverains.

Louis XIV était né avec une élévation naturelle dans les sentimens ; elle avait triomphé de la détestable éducation qu'il avait reçue. A la mort de Mazarin, il se saisit du gouvernement avec un noble empressement de tout ce qui était grand. Il aimait la France ; il la voulait glorieuse, éclatante de succès et de prospérité. Cette ardeur de jeunesse, cet orgueil qui, rapporté à lui-même, embrassait pourtant son peuple, respire dans les lettres, les ordres, les instructions des premiers temps de son règne.

Il aimait la gloire, dit M. de Saint-Simon ; il voulait l'ordre et la règle ; il était né sage, modéré, secret, maître de ses mouvemens et de sa langue. Le croira-t-on ? il était né bon et juste, et Dieu lui avait donné assez pour être un bon roi, et peut-être même un assez grand roi. Tout le mal vint d'ailleurs.

Il vint de ce respect de sa propre volonté, de cette conscience de son droit divin, conscience intime, incorporée à tout lui-même. Personne, roi ou publiciste, n'a raisonné si juste, n'est allé plus droit au fait que Louis XIV sur le chapitre du droit divin. Il l'a proclamé au seul titre qu'on puisse alléguer en sa faveur sans tomber dans l'absurde. Pour lui, le droit divin a été une mission divine, une délégation directe de Dieu, une nature autre que l'humanité. Pour dire aux autres hommes : « Obéissez sans examen, » il faut être infailible. C'est ce que Louis XIV pensa de la meilleure foi du monde ; c'est ce qu'il a répété en toute naïveté durant le cours de sa puissance.

Décidez : Dieu vous a fait roi ; il vous donnera les lumières nécessaires. (*Instructions au duc d'Anjou.*)

Il est sans doute de certaines fonctions où , tenant pour ainsi dire la place de Dieu , nous semblons être participans de sa connaissance aussi-bien que de son autorité. (*Instructions pour le Dauphin.*)

Dans la place qui vous attend après moi , vous ne pouvez sans honte être conduit par d'autres lumières. (*Ibid.*)

On multiplierait beaucoup , si on le voulait , de pareilles citations.

Voilà donc une créature humaine persuadée de son infailibilité ; la voilà qui se croit participant à la divinité. Sans doute une conviction si bizarre peut d'abord élever les sentimens , peut donner un respect de soi-même , une gravité intérieure , un besoin de se sentir juste et honnête , qui contribuent quelque temps au perfectionnement moral.

On ne peut pourtant échapper à la condition humaine , et un tel orgueil est évidemment le levain le plus actif de corruption. Pour celui qui est infailible , sa volonté c'est la justice ; sa pensée c'est la vérité ; sa propre satisfaction est un devoir ; son désir une loi. Il n'y a rien à combattre en lui , puisqu'il pense , veut et agit selon l'impulsion divine.

Mon Dieu , quelle guerre cruelle !

Je trouve deux hommes en moi.

On assure que Louis XIV , entendant ces vers de Racine , s'écria : « Je les connais bien , ces deux hommes-là. » Sans doute il les connaissait ; la conscience ne se laisse pas dompter et avilir aussi facilement que les courtisans ; mais il traitait ses reproches et ses avis comme des remontrances du Parlement. Des deux hommes qui étaient en lui , c'était l'homme de la passion , l'homme du premier mouvement , l'homme de

l'orgueil qui était le roi. L'homme de la réflexion, de la raison, du scrupule, de la justice, était un conseiller disgracié et repoussé. En effet, ce conseiller intérieur se présente aussi au nom d'une loi que le souverain n'a pas faite, qui lui est imposée, et à laquelle il doit obéissance comme tout autre. Or, quand on a contracté l'habitude de s'offenser des conseils du dehors, on en vient bientôt à rejeter les conseils du dedans; quand on n'a pas voulu vivre sous le droit commun politique, on ne se croit pas fait non plus pour plier sous le droit commun moral. Ainsi l'on voit sans cesse Louis XIV craindre, pour ainsi dire, de se manquer de respect à lui-même en se contraignant en quoi que ce soit. Hésiter, délibérer, se repentir lui semblait au-dessous de sa grandeur.

Exerçant ici-bas, disait-il, une fonction toute divine, nous devons tâcher de paraître incapables des agitations qui pourraient la ravaler <sup>1</sup>.

Nul ne devait donc s'abandonner plus entièrement à ses passions. Sa religion, toute sincère qu'elle était, ne pouvait rien sur lui. Loin d'aider et de sanctifier le sentiment moral, elle l'étouffait et le corrompait. Cette religion ne consistait qu'en formalités extérieures, sans jamais pénétrer au fond de l'âme, pour y porter la grâce et la lumière. C'était un tarif d'observances appliqué à un tarif de péchés. Il trouva toute sa vie des prêtres qui, comme tant d'autres prêtres, pensèrent que la soumission suffit et tient lieu de tout mérite. Voyant dans la soumission un moyen de parvenir à la foi et aux œuvres, ils en firent le devoir unique de leur royal pénitent, et confondirent, ainsi qu'il arrive souvent, le moyen avec le but; ils lui arrangèrent une religion sans morale, dont le seul résultat était d'imposer silence au remords.

1. *Instructions pour le Dauphin.*

C'est ce qu'on voit pleinement dans l'affaire de la dîme royale. Louis XIV avait toujours dit que les biens de ses sujets lui appartenaient<sup>1</sup>. Toutefois, quand il fallut mettre à exécution cette terrible doctrine, et accabler d'impôts-nouveaux ce royaume épuisé par tant de guerres et de profusions, le cœur manqua au roi. Le bon sens et la justice se firent jour, et il tomba dans une cruelle et scrupuleuse perplexité. Que fit-il pour en triompher? Il assembla je ne sais quel conseil de conscience, dont il appela la bassesse au secours contre ses bons sentimens; puis désormais, calme et sans inquiétude, il taxa de plus belle ses malheureux sujets.

D'ailleurs, dans son idée de la nature divine du souverain, il croyait que la religion lui imposait d'autres devoirs qu'au commun des hommes, et que la piété royale devait s'appliquer bien plus au peuple qu'au roi, bien plus au gouvernement de l'État qu'à la conscience du monarque. De là ce penchant à faire *son salut sur le dos des autres*, comme dit le duc de Saint-Simon. Il lui fallut avoir toujours une persécution tenante afin de se constater à lui-même son zèle pour la religion; si bien qu'après la révocation de l'édit de Nantes et la ruine de Port-Royal, on lui inventa la bulle *Unigenitus* uniquement pour avoir encore à persécuter<sup>2</sup>.

Et puis, au lit de la mort, quand il se vit, lui, qui croyait n'avoir à répondre de rien devant les hommes,

1. « Tout ce qui se trouve dans l'étendue de nos États, de quelque nature qu'il soit, nous appartient. Les deniers qui sont dans notre cassette, ceux qui demeurent entre les mains de nos trésoriers, ceux que nous laissons dans le commerce de nos peuples. . . . »

« Vous devez donc être persuadé que les rois sont seigneurs absolus, et ont naturellement la pleine et libre disposition de tous les biens qui sont possédés aussi-bien par les gens d'Église que par les séculiers. (*Instructions pour le dauphin*).

» Nos sujets nous doivent leur vie. (*Réflexions sur le métier de Roi.*)

2. Saint-Simon.

sur le point d'aller rendre compte devant Dieu, il faut regarder quelles craintes le saisissent, et quelle figure fait en ce moment, à ses propres yeux, sa prétendue infaillibilité et cette révélation naturelle aux rois où il avait mis une confiance si absolue.—Il se rejette sur son ignorance; ce n'est pas lui qui a décidé; ce n'est pas lui qui a voulu. A cette heure, il lui faut des ministres responsables pour les abandonner à la Justice divine. — Le voilà rentré dans la nature humaine, enseignant malgré lui, aux peuples, les infirmités royales, et les précautions qu'ils ont à prendre pour rendre conforme à la justice et à la raison cette volonté souveraine plus aveugle que toute autre quand on la laisse livrée à elle-même.

Il appela les deux cardinaux; protesta qu'il mourait dans la foi et la soumission de l'Église; puis ajouta, en les regardant, qu'il était fâché de laisser les affaires de l'Église en l'état où elles étaient; qu'il y était parfaitement ignorant; qu'ils savaient et qu'il les en attestait, qu'il n'y avait rien fait que ce qu'ils avaient voulu; que c'était donc à eux à répondre devant Dieu pour lui de tout ce qui s'y était fait de trop ou de trop peu; qu'il protestait de nouveau qu'il les en chargeait devant Dieu, qu'il en avait la conscience nette comme un ignorant<sup>1</sup>.

Puis fiez-vous aux rois qui veulent qu'on respecte leurs conseillers comme une émanation de leur propre pensée, de leur vraie volonté, de leurs opinions personnelles. Viennent les jours de péril devant Dieu ou devant les hommes; ils diront à leur tour qu'un roi ne peut mal faire, puisque, de vrai, il ne voit rien et ne sait rien par lui-même.

Les doctrines du droit divin et du pouvoir absolu ayant ainsi perverti la morale et la religion de Louis XIV, on s'étonnera moins de le voir passer sa longue vie à ne

1. Saint-Simon.



jamais rien se refuser. Tout ce qu'il a désiré, non-seulement pour la gloire du souverain, mais pour la volupté de l'individu, il eût été humilié de n'en pas jouir. De là tant de pompeux scandales, cette merveilleuse gravité dans les moindres fantaisies amoureuses, l'adultère élevé à une dignité solennelle, ces mœurs que l'on pourrait appeler mythologiques au milieu d'une dévotion d'étiquette.

Dans cette chronique galante, qui tient une si grande place en son règne, trouve-t-on même la trace d'une ame expansive, portée à la tendresse, susceptible d'affection? En aucune façon : l'orgueil avait aussi tout desséché, tout flétri dans son cœur. La superstitieuse occupation de lui-même avait tari une bonté naturelle, une sympathie susceptible d'émotion, dont il était loin d'être dépourvu. Il craignait d'aimer autrement que pour lui-même. La fantaisie une fois passée, l'habitude rompue, il ne connaissait plus ni bonté, ni égards; il foulait aux pieds l'objet de sa tendresse éteinte, s'indignait de pouvoir être ému, et repoussait la souffrance comme attendant à sa dignité. « N'ayez jamais d'attachement pour personne, » conseillait-il à son petit-fils. Il perdit avant sa mort frère, fils, petit-fils, sa famille entière, hormis un faible enfant; sa vie n'en fut pas même dérangée; sauf un premier instant d'émotion, il ne permit pas à la douleur de le troubler dans sa majesté, et le deuil l'importuna même dans les autres.

La vivacité d'un récit de M. de Saint-Simon en dira plus que nos réflexions. On verra mieux encore, dans un tableau animé, cette passion d'égoïsme, cette religion de soi-même qui va jusqu'à la cruauté; cette colère produite par le sentiment secret d'un tort qu'on lit dans les reproches muets d'autrui; cette aigre révolte contre sa propre conscience; ce reste de sensibilité qui tourne en violence et en dureté. Une telle anecdote montre tout l'homme.

La duchesse de Bourgogne faisait le charme de sa sombre vieillesse; elle déridait ce front chargé d'ennuis. C'était toute la joie de cette triste cour. Écoutons maintenant Saint-Simon :

Madame la duchesse de Bourgogne était grosse; elle était fort incommodée. Le roi voulait aller à Fontainebleau, contre sa coutume, dès le commencement de la belle saison, et l'avait déclaré. Il voulait faire ses voyages de Marly en attendant. Sa petite fille l'amusa fort; il ne pouvait se passer d'elle, et tant de mouvement ne s'accommodait pas avec son état. Madame de Maintenon en était inquiète; Fagon en glissait doucement son avis. Cela importunait le roi, accoutumé à ne se contraindre pour rien, et gâté pour avoir vu voyager ses maîtresses grosses ou à peine relevées de couches, et toujours en grand habit. Les représentations sur les Marly le chicanèrent sans pouvoir les rompre. Il différa seulement à deux reprises celui du lendemain de la Quasimodo, et n'y alla que le mardi de la semaine suivante, malgré tout ce qu'on put dire ou faire pour l'en empêcher ou pour obtenir que la princesse demeurât à Versailles.

Le samedi suivant, le roi se promenant après sa messe, et s'amusant au bassin des carpes, entre le château et la perspective, nous vîmes venir à pied la duchesse de Lude toute seule, sans qu'il y eût aucune dame avec le roi; ce qui arrivait rarement le matin. Il comprit qu'elle avait quelque chose de pressé à lui dire; il fut au-devant d'elle, et, quand il en fut à peu de distance, on s'arrêta, et on le laissa seul la joindre. Le tête-à-tête ne fut pas long. Elle s'en retourna, et le roi revint vers nous, et jusque près des carpes sans mot dire. Chacun vit bien de quoi il était question, et personne ne se pressait de parler. A la fin, le roi, arrivant tout auprès du bassin, regarda ce qui était là de plus principal, et, sans adresser la parole à personne, dit, d'un air de dépit, ces paroles : — « La duchesse de Bourgogne est blessée. » Voilà M. de Larocheffoucauld à s'exclamer, M. de Bouillon, le duc de Tresmes, le maréchal de Boufflers à répéter à basse note; puis M. de Larocheffoucauld à se récrier plus fort que c'était le plus grand malheur du monde, et que, s'étant déjà blessée plusieurs fois, elle n'en aurait peut-être plus. — « Eh ! quand cela serait, interrompit le roi tout d'un coup avec colère, qui jusque-là n'avait dit mot, qu'est-ce

« que cela me ferait? est-ce qu'elle n'a pas déjà un fils? et  
 « quand il mourrait, est-ce que le duc de Berri n'est pas en  
 « âge de se marier et d'en avoir? et que m'importe qui me suc-  
 « cède des uns ou des autres? ne sont-ce pas également mes pe-  
 « tits-fils? » Et tout de suite avec impétuosité : — « Dieu merci,  
 « elle est blessée puisqu'elle avait à l'être, et je ne serai plus  
 « contrarié dans mes voyages et dans tout ce que j'ai envie de  
 « faire par les représentations des médecins et les raisonnemens  
 « des matrones. J'irai et je viendrai à ma fantaisie, et on me  
 « laissera en repos. » Un silence, à entendre une fourmi mar-  
 cher, succéda à cette espèce de sortie. On baissait les yeux ; à  
 peine osait-on respirer. Chacun demeura stupéfait. Jusqu'aux  
 gens des bâtimens et aux jardiniers demeurèrent immobiles. Ce  
 silence dura plus d'un quart d'heure.

Le roi le rompit, appuyé sur la balustrade, pour parler d'une  
 carpe ; personne ne répondit, il adressa après la parole sur ces  
 carpes à des gens de bâtimens, qui ne soutinrent pas la conver-  
 sation à l'ordinaire ; il ne fut question que de carpes avec eux,  
 tout fut languissant, et le roi s'en alla quelque temps après.  
 Dès que nous osâmes nous regarder hors de sa vue, nos yeux  
 se rencontrant se dirent tout. Tout ce qui se trouva là de gens  
 furent pour ce moment les confidens des uns des autres. On ad-  
 mira, on s'étonna, on s'affligea, on haussa les épaules. Quel-  
 que éloignée que soit maintenant cette scène, elle m'est toujours  
 présente. M. de La Rochefoucauld était en furie, et pour cette  
 fois n'avait pas tort ; le premier écuyer en pâmail d'effroi : j'exa-  
 minais, moi, tous les personnages des yeux et des oreilles, et  
 je me sus gré d'avoir jugé depuis long-temps que le roi n'aimait  
 et ne comptait que lui et était à soi-même sa fin dernière.

Si l'adoration de soi-même détruit ainsi la morale,  
 la religion et la sympathie, l'effet sur la raison et la  
 portion intelligente de l'humanité n'est pas moins évi-  
 dent. La décadence doit même être plus rapide. Les pas-  
 sions y doivent porter encore de plus prompts ravages.  
 La bonne politique n'a pas une voix si forte que la con-  
 science, et il est plus aisé encore de se méprendre dans  
 les calculs que dans le sentiment moral. Les déterminations  
 de Louis XIV, sur les affaires du royaume, n'eu-

rent pas non plus d'autre mobile que son prodigieux orgueil.

Il serait peu juste de lui imputer le désir d'agrandissement ; le goût des conquêtes était l'esprit du temps. Les nations s'y laissaient prendre au moins autant que les souverains. Le commerce et les prospérités qu'il amène ne pesaient pas beaucoup alors dans l'opinion. D'ailleurs l'opinion publique se concentrait encore parmi une noblesse et une cour impatientes de tout repos<sup>1</sup>, qui cherchaient l'avancement, la renommée, le mouvement.

La première guerre de Louis XIV, celle qui se termina en 1668 par la paix d'Aix-la-Chapelle, et qui valut à la France la possession de la Flandre, eut un assentiment général. Elle avait été entreprise contre la foi des traités. Néanmoins il faut reconnaître encore dans cette politique, non point un manque de parole, un oubli de l'honneur de la part du roi, mais la constante habitude de tous les gouvernemens européens depuis Louis XI. Pas une voix ne s'éleva pour lui faire un reproche ; la France, au contraire, retentit de louanges et d'unanimes acclamations. « En se dispensant d'observer les traités « à la rigueur, on n'y contrevient pas parce qu'on ne « prend pas à la lettre les paroles d'un traité. » Ce passage des *Instructions pour le Dauphin*, et plusieurs autres qu'on pourrait citer, entraînent pour lors dans le droit public de l'Europe ; et n'ont rien de particulièrement imputable à Louis XIV.

Ce fut là le beau moment de son règne :

Tout était florissant dans l'État, tout y était riche ; Colbert

1. « Tant de braves gens que je croyais animés pour mon service semblaient me solliciter à toute heure de fournir quelque matière à leur valeur. . . Au premier bruit de la guerre de Flandre, ma cour se grossit en un instant d'une infinité de gentilshommes qui me demandaient de l'emploi. » (*Instructions pour le dauphin.*)

avait mis les finances, la marine, le commerce, les manufactures, les lettres au plus haut point, et ce siècle, semblable à celui d'Auguste, produisait à l'envi des hommes illustres en tout genre <sup>1</sup>.

La seconde guerre commença en 1672, et se termina, six ans après, par la paix de Nimègue; elle interrompit les prospérités de la France; elle était de même sans prétexte de justice. Toutefois la faveur publique n'abandonna pas encore le monarque. Le mouvement, l'enthousiasme furent pareils. Peu à peu, et long-temps avant la fin de cette guerre, commença le divorce entre les passions du roi et les intérêts de la France. Déjà, parmi les hommes sages, plusieurs avaient vu avec peine cette nouvelle prise d'armes. Colbert, sans nul doute, déplorait le trouble apporté aux finances et à l'administration intérieure. Les premiers succès furent rapides et éclatans. Au bout de trois mois, on aurait pu faire une meilleure paix que celle qu'on signa six ans après; mais les transports de l'orgueil avaient pris le dessus et la prolongèrent. La haine contre les Hollandais, l'horreur pour un peuple libre et républicain, l'irritation produite par leurs gazettes, plus tard, cette aversion fatale pour le prince d'Orange, qui avait refusé d'épouser la fille de madame de La Vallière; tous ces motifs purement personnels apparurent pleinement aux yeux des gens raisonnables. Ce fut alors aussi que se montra, dans toute son impudence, le scandale des maîtresses; on les vit successivement, ou même ensemble, produites aux yeux de la France et de l'armée. Il fut même possible d'imputer de grandes fautes à une telle cause. De belles occasions de victoire furent manquées par le désir d'abrégier l'absence et par d'amoureuses impatiences. D'ailleurs le sort des armes ne fut pas constamment heureux. La mort d'un héros, de Turenne, plongea la France

1. Saint-Simou.

dans le deuil et fit réfléchir sur l'inutilité de la guerre:

Puis vint la longue guerre qui dura de 1683 à 1697, et qui finit par la paix de Riswick :

Ici, dit Saint-Simon, finit l'apogée de ce règne et ce comble de gloire et de prospérité. Les grands capitaines, les grands ministres auedans et audehors n'étaient plus, mais il en restait des élèves. Nous allons voir le second âge qui ne répondra guère au premier, mais qui en tout fut encore plus différent du dernier.

On ne doit pas attacher trop d'importance à l'anecdote de la fenêtre de Trianon, et à Louvois précipitant le roi dans la guerre pour le détourner de ses bâtimens. Ce serait retomber dans les grands événemens attribués aux petites causes; il n'en est pas moins vrai qu'on chercherait vainement un motif raisonnable à cette guerre, hormis la volonté royale. Elle ruina la France au dedans, ne lui donna pas un poucé de territoire, fut aussi féconde en revers qu'en succès; elle abonda en fautes grossières, en illusions pitoyables; elle détruisit l'influence de la France en Europe. C'est la guerre où fut incendié le Palatinat; c'est la guerre où commença la faveur accordée aux mauvais généraux; c'est la guerre où, après tant d'insultes au prince d'Orange, on fut obligé de le reconnaître pour roi d'Angleterre, en dépit de la légitimité et de la religion catholique.

La paix après laquelle soupiraient depuis long-temps le roi et l'Etat aux abois, fut honteuse <sup>1</sup>.

Vient enfin la guerre de la succession d'Espagne. Celle-là montre un oubli bien plus complet et plus évident des intérêts de la France. Par le projet de partage

1. Saint-Simon.

consenti avant la mort de Charles II, on nous cédaient le Guipuscoa, la Sicile, Naples et les ports de Toscane. Au lieu de cela, le testament appelait un fils du roi au trône d'Espagne, sans nul avantage pour la France et avec la probabilité d'une guerre générale, lorsqu'à peine le royaume se remettait de son épuisement. Jamais démenti plus formel ne fut donné au mot, « l'État, c'est moi. »

Mais ce n'est pas tout : l'Europe, fatiguée, ne s'était pas émue autant qu'on devait le craindre. La faute d'avoir accepté ce fatal testament semblait ne point porter ses conséquences probables, lorsque Jacques II meurt à Saint-Germain. Le roi s'empresse à aller consoler les derniers momens du prince déchu, auquel il avait accordé une noble hospitalité. Emu de la triste et pieuse fin de son hôte royal, dans un mouvement généreux, il lui dit de mourir en paix, et qu'il va reconnaître le prince de Galles, son fils, pour roi d'Angleterre. C'était immoler la France sur le tombeau de Jacques II. Dans de telles circonstances, après avoir, par le traité de Riswick, reconnu Guillaume III, au moment où l'Europe hésitait encore à se déclarer contre la succession d'Espagne, il y avait là quelque chose d'insensé. Sans doute cette parole, dite à un mourant, partait d'un cœur attendri; mais où était le devoir de roi? où était la pitié pour son peuple? Une fois cette promesse faite, sans réflexion, de premier mouvement, sans conseil, sans contrôle, la vanité s'y trouva engagée. Quatorze ans des plus effroyables calamités accablèrent le royaume, et mirent les Bourbons à deux doigts de leur perte, sans rétablir les Stuarts.

En suivant le cours du gouvernement de Louis XIV dans la haute politique, dans les déterminations qui lui furent plus particulièrement personnelles, ainsi qu'il arrive de la guerre et de la paix dans les États despotiques, on voit donc qu'il y eut une progression constante dans l'enivre-

ment de lui-même, et que la raison, la vérité, le devoir envers son peuple se firent chaque jour moins écouter. Il n'est nul besoin de fistule et de révolution humorale pour expliquer ce phénomène : c'est l'ordre naturel des choses.

La vanité et l'orgueil qui vont toujours croissant, furent nourris et augmentés sans cesse en lui, sans même qu'il s'en aperçût, et jusque dans les chaires, par les prédicateurs, en sa présence<sup>1</sup>. Le poison abominable de la flatterie le défia dans le sein même du christianisme. Ce poison ne fit que s'étendre, il parvint jusqu'à un comble incroyable dans un prince qui n'était pas dépourvu d'esprit et qui avait de l'expérience. Lui-même, sans avoir ni voix, ni musique, chantait dans son particulier, les endroits les plus à sa louange, des prologues des opéras. On l'y voyait baigné ; et jusqu'à ces soupers publics au grand couvert, où il y avait quelquefois des violons, il chantonnait entre ses dents les mêmes louanges, quand on jouait les airs qui étaient faits dessus.

La même cause qui avait obscurci les lumières naturelles de Louis XIV, la droiture de son sens, et l'amour qu'il avait eu pour la France, dut se faire sentir encore davantage dans les détails du gouvernement et dans l'administration intérieure. Là aussi, il y eut non pas révolution, comme dit M. Lemontey, mais dégradation successive, désordre toujours croissant. Il y eut des époques diverses ; nous les avons indiquées, avec M. Lemontey, mais d'une manière générale, comme dégénération nécessaire d'un gouvernement absolu. Maintenant nous recherchons non plus ce qui arriva à l'État, mais ce qui advint du roi lui-même, de son mérite administratif.

L'action d'un souverain absolu sur l'administration de son royaume, consiste surtout dans le choix des hommes qu'il emploie :

Sa première entrée dans le monde fut heureuse en esprits

1. Saint-Simon.



distingués de toute espèce. Ses ministres audehors et audehors étaient alors les plus forts de l'Europe; ses généraux les plus grands, leurs seconds les meilleurs.... Les mouvemens dont l'Etat avait été si furieusement agité audehors et audehors, depuis la mort de Louis XIII, avaient formé une quantité d'hommes, qui composaient une cour d'habiles et d'illustres personnages et de courtisans raffinés <sup>1</sup>.

Tant qu'il ne voulut que ce qui était raisonnable, réellement grand et avantageux au pays, il aima ces hommes forts et habiles. Il ne redouta pas leurs conseils; ils étaient conformes à ses propres pensées. Il se complaisait même à l'importance et au pouvoir qu'il avait donnés à ceux dont il s'entourait : c'étaient les auxiliaires de sa volonté; mais à mesure qu'il se livra à ses impulsions irréfléchies, à mesure qu'il s'enfonça dans l'idolâtrie de lui-même, ses conseillers lui devinrent importuns. Quand sa passion avait dérangé toutes leurs mesures, quand il lui avait fallu parfois écouter leurs réflexions, entrevoir leur opposition, alors il s'irritait. Son orgueil s'offensait aussi de ce qu'on pouvait leur attribuer une part dans ce qu'il entreprenait. Ainsi les hommes d'élite ne tardèrent pas à lui être à charge. Il se félicita lorsque la mort l'en délivra, et prévint ainsi leur disgrâce. Après eux, il lui fallut des hommes médiocres.

La souplesse, la bassesse, l'air admirant, dépendant, rampant plus que tout l'air de néant, sinon par lui, étaient les uniques voies de lui plaire. A considérer ceux qui ont joui de sa faveur, depuis qu'il se fut rendu suspect, l'esprit et le mérite, on ne trouvera qu'un petit nombre de courtisans en qui l'esprit n'ait pas été un obstacle. Il avait été fatigué de la supériorité d'esprit et de mérite de ses anciens ministres, de ses anciens généraux, de ce peu d'espèce de favoris, qui en avaient beaucoup. Il voulait primer par l'esprit, par la conduite dans le cabinet et dans la guerre, comme il dominait partout ailleurs.

1. Saint-Simon.

Il sentait qu'il ne l'avait pu avec ceux dont vous venous de parler ; c'en fut assez pour sentir le soulagement de ne les avoir plus , et se bien garder d'en choisir à leur place , qui pussent lui donner la même jalousie. Ces nouveaux venus lui plaisaient à titre d'ignorance , et s'insinuaient d'autant plus qu'ils la lui avoient plus souvent... Tels étaient la plupart des ministres et tous les généraux à l'ouverture de la succession d'Espagne <sup>1</sup>.

Sur cela quel témoignage plus sûr que le sien propre ?

Il me semble qu'on m'ôte ma gloire , quand sans moi on en peut avoir.

Ce ne sont pas les bons conseils , ni les bons conseillers qui donnent la prudence au prince , c'est la prudence du prince qui seule forme les bons ministres et produit tous les bons conseils qui lui sont donnés <sup>2</sup>.

Les fautes que j'ai faites ont été par complaisance , et pour me laisser aller trop nonchalamment aux avis des autres <sup>3</sup>.

Après ces grands hommes dont Louis XIV parle avec un si singulier dédain ,

La machine roula quelque temps encore d'impulsion , et sur leur compte. Mais tôt après le tuf se montra ; les fautes , les erreurs se multiplièrent ; la décadence arriva à grands pas , sans toutefois ouvrir les yeux à ce maître despotique ; si jaloux de tout faire et tout diriger par lui-même , et qui semblait se dédommager des mépris du dehors par le tremblement que sa terreur redoublait audehors <sup>4</sup>.

En effet , rien ne rend l'orgueil plus tyrannique que l'ineffaçable sentiment de ses fautes. Il en est poursuivi malgré lui ; il en conçoit une sorte de colère puérile ; sa haine s'allume contre les hommes qui peuvent le juger ;

1. Saint-Simon.

1. *Instructions pour le dauphin.*

2. *Réflexions sur le métier de roi.*

3. Saint-Simon.

il ne pardonne pas à ceux qui ont osé lui donner un bon conseil qu'il n'a pas suivi ; c'est à eux qu'il s'en veut prendre du mauvais succès ; et s'ils l'ont annoncé, cela devient un véritable crime. Il ne lui faut autour de lui que cette béatitude des courtisans, qui ont abdiqué toute intelligence et toute liberté d'esprit, afin de pouvoir toujours admirer, espérer et croire.

C'est sur de tels hommes que tombèrent de plus en plus l'estime et la faveur de ce roi, qui avait vécu avec la forte et spirituelle génération de sa minorité, qui avait aimé les lettres, les arts, qui avait voulu donner cet ornement à sa couronne. Plus il s'absorba dans sa vanité, plus il prit horreur de l'esprit ; plus il devint jaloux de son autorité, plus la raison lui devint suspecte. Penser, parler, furent deux torts impardonnables à ses yeux ; c'était un commencement de sédition.

Le duc de Saint-Simon, suspect de ce délit, passa sa vie dans une sorte de demi-disgrace, croyant à chaque instant qu'elle allait devenir complète. En 1709, sachant comment étaient conduites les affaires, il avait parié que, malgré les espérances dont on se flattait, Lille ne serait point secourue et capitulerait. C'est ce qui arriva. Le roi le traita plus froidement encore que de coutume. Il se crut perdu, et songeait à se retirer de la cour. Il obtint une audience. — « Mais aussi, monsieur, lui dit le roi, c'est que vous parlez, vous blâmez. » M. de Saint-Simon répond : — Qu'encore qu'il se mesurât beaucoup, il était difficile que les occasions ne donnassent pas lieu à parler quelquefois naturellement. — « Mais, reprit le roi ; vous parlez sur tout, sur les affaires... »

On peut rappeler aussi Racine, mourant humblement de la disgrâce du roi pour un mémoire sur l'état du royaume que lui avait demandé madame de Maintenon, et Fénelon, exilé vingt ans bien plus encore pour *Télémaque* que pour le quiétisme.

Le maréchal de Vauban, illustre par une longue carrière de science et de valeur, honoré de la France entière, modeste et sans ambition, écrit sur l'impôt un livre, fruit de longues recherches, conçu dans le seul intérêt de l'administration, sans une pensée politique. Il présente ce livre au roi :

De ce moment, ses services, sa capacité militaire, unique en son genre, l'affection que le roi y avait mise, jusqu'à croire se couronner de lauriers en l'élevant, tout disparut à l'instant à ses yeux ; il ne vit plus en lui qu'un insensé pour l'amour du bien public, et qu'un criminel qui attentait à l'autorité de ses ministres, par conséquent à la sienne. Il s'en expliqua sans ménagement. Le malheureux maréchal, porté dans tous les cœurs français, ne put survivre aux bonnes grâces de son maître pour qui il avait tout fait. Il mourut peu de mois après, ne voyant plus personne, consumé de douleur, et d'une affliction que rien ne put adoucir, et à laquelle le roi fut insensible, jusqu'à ne pas faire semblant de s'apercevoir qu'il eût perdu un serviteur si utile et si illustre<sup>1</sup>.

Il est plaisant de voir comment, long-temps même avant cette époque, prenant la vérité pour un de ses sujets, il lui imposait une sorte d'étiquette : « La vérité est toujours bien reçue, quand on me l'apporte avec respect<sup>2</sup>. » Dirait-on pas que voilà la vérité bien punie d'être ainsi renvoyée pour n'avoir pas été assez respectueuse ?

Cette hydrophobie de la vérité ne profita guère à sa puissance réelle. Son orgueil fut dupe, et voilà tout. Il n'avait nulle instruction, et sans dire, avec Saint-Simon, que son esprit était au-dessous du médiocre, on peut affirmer qu'il n'était pas homme de méditation, ni d'étude. Une certaine rectitude de jugement, au premier aperçu, telle était sa principale qualité, la seule qui pût s'ac-

1. Saint-Simon.

2. *Réflexions sur le métier de roi.*

commoder avec son caractère et son genre de vie. Lors même qu'il aurait eu un génie supérieur, né pour le trône, roi dès l'enfance, toujours enveloppé de grandeur, il devait ignorer tout le détail des choses humaines. Plus il eût voulu gouverner par lui-même, plus il lui aurait fallu s'entourer d'hommes supérieurs, afin de pouvoir se résoudre en connaissance de cause. Ainsi fit-il dans son bon temps. Lorsqu'il fut fatigué de recevoir de bons conseils, il fut plus subjugué qu'auparavant. C'est ce qui devait être. Les gens d'esprit persuadent, les gens médiocres trompent. Les uns empruntent leur influence à l'autorité de la raison, de la vérité, du talent; les autres étudient les faiblesses du maître, et mettent leur habileté dans ce genre de ruse, qui est à la portée des âmes les plus épaisses. Or la vanité se sent humiliée quand on la persuade, et ne s'aperçoit pas quand on la trompe. De là son goût invariable pour la médiocrité.

C'est ce que peignait fort bien mademoiselle de La Chausseraye, une des maîtresses obscures de Louis XIV, qui conserva avec lui de secrètes intelligences jusqu'à sa mort. Elle racontait long-temps après à l'abbé d'Andigné comment elle avait été toujours en correspondance avec le roi et l'allait même voir quelquefois en cachette :

Elle lui disait que toute son application et tout son savoir-faire auprès du roi, et qui la mettait avec lui dans une gêne continuelle, était de faire l'idiote, l'ignorante, l'indifférente à tout, et de lui procurer le bien aise d'entière supériorité d'esprit sur elle; que c'était uniquement par là qu'elle entretenait sa faveur et sa confiance, et qu'elle avait moyen de le conduire souvent où elle voulait; mais que pour y parvenir sans qu'il s'en aperçût, il fallait un temps, des tours, une délicatesse et un art qui lui réussit souvent à bien des choses, quoi qu'elle en abandonnât aussi d'autres, mais qui toutes lui faisaient suer sang et eau<sup>1</sup>.

1. Saint-Simon.

On suit ainsi à la trace et sans avoir recours à des influences physiques l'affaiblissement de l'esprit, marchant du même pas que la perversion du sentiment moral, et l'éclipse de toute vraie religion. M. Lemontey a voulu peindre le déclin nécessaire d'un établissement monarchique, reposant sur le pouvoir absolu. Il eût été bon d'y ajouter l'effet graduel de ce pouvoir sur la constitution morale de celui qui l'exerce. Étudiés sous ce rapport, les innombrables documens contemporains offrent une grande expérience politique et morale. C'est une belle leçon que de voir cette vie royale commencée dans une auréole de gloire, au milieu de l'idolâtrie nationale, avec Turenne et Colbert, pour finir avec Voisin et Villeroy, sans autre pompe funèbre que les malédictions du peuple.

DIE ETRUSKER, VON KARL OTFRIED MULLER, etc. — *Les Étrusques*, par Ch. OTFRIED MULLER. Ouvrage couronné par l'Académie des Sciences de Berlin. 2 volumes in-8°. Breslau, 1828.

LA philologie devient de jour en jour plus nécessaire et plus utile à l'histoire; elle restaure surtout l'antiquité, dévoile les temps primitifs, et seule peut nous donner l'intelligence de ce que le cours des siècles emporte si loin de nous. Sans elle et ses opiniâtres recherches, il ne faut pas espérer de connaître véritablement ce que firent et pensèrent les peuples et les hommes de l'antiquité, le sens de leurs pratiques, la tournure de leurs idées, l'esprit de leur religion et de leur droit. Et les études philologiques ont cet avantage qu'elles se prêtent facilement aux différentes dispositions de ceux qui s'y livrent. Les esprits qui aiment surtout l'examen des détails, qui se plaisent uniquement à l'investigation curieuse de ce que les particularités, les fragmens et les mots d'une langue ont de plus subtil et de plus délié, méritent réellement de la science historique, en déposant dans de simples monographies leurs recherches et leurs conjectures avec cette naïveté qui est le caractère de la véritable érudition. Mais si à la sagacité qui devine, retrouve et restaure les mots, le philologue réunit cette étendue d'esprit qui comprend les choses, alors il se servira lui-même des matériaux et des richesses qu'il aura recueillis, et se fera historien. Ainsi les Niebuhr, les Creuzer et les Otfried Müller offrent de nos jours l'heureuse union de la philologie et de l'histoire.

M. Niebuhr a véritablement restauré l'histoire de l'Italie primitive: il a retrouvé ces peuplades dont les destinées viennent se mêler à la fortune de Rome. Les

origines et les migrations de ces peuples, leur caractère, leur génie, leurs prospérités, leurs éclipses, leurs luttes avec Rome, leurs défaites, leur ruine, tout cela revit dans de savantes conjectures, où la sagacité historique est poussée si loin qu'elle ressemble à une imagination puissante, et s'élève parfois à des créations de poète. Les Énotres et les Pélasges, les Opiques, les Sabelli, les Etrusques, les Ombriens passent devant vos yeux, et vous intéressent tant par eux-mêmes que comme pré-curseurs des Romains; car ici la vérité historique concourt heureusement avec l'art. Si M. Niebuhr a passé de laborieux momens pour nous faire connaître les légendes, les mythes et les traditions de ces peuples en les soumettant à la plus ingénieuse critique, que le célèbre historien en soit récompensé par la curiosité pleine d'émotion qu'il inspire au lecteur; on aime ces races retirées de la nuit des temps; et puis on attend les Romains, peuple historique, s'il en fut, destiné à envelopper dans son sein, les unes après les autres, toutes les peuplades italiques, en attendant qu'il envahisse le monde. On sent qu'avant d'élever l'édifice, M. Niebuhr a voulu construire comme les pyramides de l'histoire romaine<sup>1</sup>.

De tous les peuples de l'ancienne Italie, les Etrusques sans contredit sont le plus important et le plus curieux. Nation forte, douée d'un caractère et d'une langue originale, pères en grande partie de la civilisation romaine, les Étrusques semblent destinés dans l'histoire à former le lien entre l'Orient et l'Occident; par leur sacerdoce on

1. Il serait injuste de ne pas reconnaître que M. Micali, dans son *Histoire de l'Italie avant la domination des Romains*, a éclairci quelques points importants de l'histoire de l'Italie primitive et des peuples qui ne succombèrent sous les armes romaines qu'après une longue résistance. Mais on doit regretter qu'à force de patriotisme il ait souvent compromis sa critique. M. Niebuhr; si sévère pour l'ouvrage même, signale le mérite et le prix de l'atlas. Première et deuxième édit., p. 138.



les dirait tout à la théocratie; là, comme en Orient, la connaissance du ciel est nécessaire aux affaires <sup>1</sup>, et les hommes se mènent par l'interprétation des signes, des phénomènes et des astres. Mais par le patriciat l'activité du citoyen commence, et l'indépendance des droits politiques s'annonce. La Toscane antique fut donc le théâtre d'une des époques les plus instructives de l'histoire.

M. Niebuhr caractérise à grands traits les Étrusques dans son livre. Il les montre connus des Grecs comme maîtres de la mer Tyrrhénienne, au temps de la guerre des Perses; habitant l'Étrurie proprement dite, et les pays voisins du Pô à l'époque de leur grandeur; jouant un rôle important dans l'histoire romaine depuis les rois jusqu'à la prise de Rome par les Gaulois; au plus haut point de splendeur à la fin du troisième siècle; perdant la Campanie dans le quatrième, ainsi que tout le pays depuis les Apennins, Veies et Capenne; s'épuisant pendant le cinquième dans de molles résistances contre Rome. « Enfin, au temps de Sylla, l'antique nation étrusque « périt avec ses sciences et sa littérature; les nobles qu'y « avait conduits la lutte tombèrent sous le glaive. Dans les « cités les plus considérables, on établit des colonies militaires, et la langue latine régna seule. La plus grande « partie de la nation perdit toute propriété foncière, et « languit dans la pauvreté sous des maîtres étrangers, qui « s'appliquaient dans leur tyrannie à effacer la trace des « souvenirs nationaux et à tout rendre romain <sup>1</sup>. » Mais les ruines des villes étrusques, l'originalité de leurs arts et de leurs monumens, le charme qui s'attache au mystère de leur langue demeurée une énigme pour nous, tout cela a tourné vers les Étrusques l'intérêt et la curio-

<sup>1</sup>. Creuzer, *Religions de l'antiquité*, traduction de M. Guigniaut, t. II, première part., p. 479, 480 et *passim*.

<sup>2</sup>. Niebuhr, deuxième édition, t. I, p. 11 et 12.

sité des modernes ; et , selon la spirituelle remarque de M. Niebuhr, ils sont sans comparaison plus célèbres aujourd'hui et en meilleur renom qu'au temps de Tite-Live. L'historien de Rome ne les quitte pas sans parler de leur religion et de leurs arts.

Un autre philologue, professeur à l'université de Goettingue, célèbre par d'admirables travaux sur l'antiquité grecque, entre autres sur les Doriens<sup>1</sup>, a entrepris, touchant les Étrusques, le même travail que pour la race dorique. C'est la même pensée historique, à peu près les mêmes divisions. M. Otfried Müller a voulu, pour ainsi dire, écrire la biographie des Étrusques dans l'histoire, comme il avait tracé celle des Doriens. Dans une introduction, il recueille ce que l'on peut savoir de l'histoire extérieure des Étrusques ; puis il divise sa vaste monographie en quatre livres : dans le premier, il traite de l'agriculture, de l'industrie et du commerce ; dans le second, de la vie sociale et domestique ; dans le troisième, de leur religion et de leur divination ; dans le quatrième enfin, de l'art et de la science chez les Étrusques. C'est ainsi que venant après Dempster<sup>2</sup> et Lanzi<sup>3</sup>, M. Otfried Müller traite spécialement un sujet qui n'est qu'un épisode pour M. Creuzer dans sa Symbolique, ainsi que pour M. Niebuhr dans son *Histoire de Rome*.

Quel fut précisément l'état politique des Étrusques, voilà, il faut en convenir, ce qui nous a préoccupés surtout dans nos études de jurisprudence historique, et ce que nous avons principalement cherché dans l'ouvrage de M. Otfried. Aussi, les rapports de la religion avec le droit, la nature et l'originalité de cette aristocratie sacerdotale, la condition politique de la nation, voilà ce

1. Die Dorier. 2 vol. Breslau, 1824.

2. *Etruria regalis*. 1723. Florence.

3. *Saggio di lingua etrusca, et di altre antiche d'Italia, per servire alla storia de' popoli, delle lingue et delle arti*. Rome, 1789.

que nous nous attacherons à recueillir du livre et de l'érudition du célèbre professeur de Goettingue.

Les sources de l'histoire des Étrusques sont nationales, romaines ou grecques. Quant aux livres même de cette antique nation, soit ceux qui contenaient les mystères et les doctrines de la divination, *etrusca disciplina*, soit les annales historiques proprement dites dont parle Varron, qui doivent avoir été composées dans le sixième siècle de l'ère romaine<sup>1</sup>, et n'étaient peut-être pas restées pures de tout mélange de traditions grecques, tous sont perdus pour nous. L'empereur Claude, dans son histoire en vingt livres des Tyrrhéniens qu'il avait écrite en grec, les avait pris pour base de son récit, ainsi que le prouve le premier fragment de son discours sur le droit de cité des Gaulois<sup>2</sup>. Les Grecs commencèrent à connaître l'Étrurie quand leur poésie épique brillait encore, et leur principale affaire fut d'envelopper les Étrusques dans le cercle de leurs traditions et de leurs mythes; ce qui nous reste de toutes les sources grecques se trouve surtout dans Diodore, Strabon, Denys d'Halicarnasse, Athénée, et Pollux le lexicographe. Pour les Romains, en tout ce qui regarde l'histoire primitive des peuples, ils sont presque toujours sous le charme et l'influence des traditions grecques: comme ils les avaient adoptées pour eux-mêmes, ils firent de même pour leurs voisins, et spécialement pour les Étrusques. Aucun de

1. M. Niebuhr fait remonter au quatrième siècle cette composition des histoires.

2. Gruter, *Inscript.*, page 502. M. Niebuhr dans son histoire romaine argumente aussi de ce passage en le citant en partie. T. 1, p. 393, deuxième édit. *Servius Tullius, si nostros sequimur captiva natus Oeresia; si Tuscos, Cæli quondam Fivennæ sodalis fidelissimus, omnisque ejus casus comes: postquam varia fortuna exactus cum omnibus reliquiis Cæliani exercitus Etruria excessit, montem Cælium occupavit, et a duce suo Cælio ita appellitatus (scr. appellavit), mutatque nomine, nam tusce Mastarna ei nomen erat, ita appellatus est ut dixi et regnum summa cum republica utilitate optinuit.*

leurs vieux historiens n'échappa à cette tournure des esprits à Rome, pas même Caton si savant dans les origines italiques. Toutefois, on ne saurait méconnaître que des écrivains comme Caton, Cincius et Varron, durent consulter les monumens de l'Étrurie soit directement, soit par des intermédiaires; car Varron lui-même n'entendait pas l'étrusque.

C'est une curiosité bien naturelle qui nous pousse, en abordant l'histoire d'un peuple, à nous informer de ses origines, de sa souche, de la place qu'il occupe dans la grande famille des races et des nations humaines. Mais ici il est malaisé de satisfaire ce désir. Les fables et l'érudition se sont si souvent disputé le berceau des Étrusques par les traditions et les hypothèses les plus contraires, qu'il est presque impossible d'assigner avec quelque certitude le point dont est parti ce peuple original. Tour à tour les Chananéens, les Phéniciens, les Celtes, les Pélagés et les Grecs ont été présentés par les savans italiens et français comme les auteurs des Étrusques<sup>1</sup>. Nous n'exposerons pas sur ce point les excursions de M. Otfried Müller, qui d'ailleurs s'attache à constater surtout l'originalité de la langue et des mœurs des Étrusques : aussi commence-t-il par des études de linguistique sur l'idiome des peuples italiques, en particulier sur celui des Σικελοί, qui, suivant une tradition fort accréditée dans l'antiquité, vinrent d'Italie dans l'île à laquelle ils donnèrent leur nom, sur le latin, sur l'osque, sur la langue ombrique, et finit par conclure, avec Denis d'Halicarnasse, que les Étrusques ne ressemblent à aucun autre peuple d'Italie pour leur langue, leurs mœurs et leurs institutions.

Le véritable nom de ce peuple est *Ἰρσενάϊ*. Les Latins

1. Voyez aussi M. Creuzer traduit par M. Guigniaut, t. II, première part., page 296.

et les Ombriens l'appelaient *Tusci*; les Grecs ne le connaissaient que sous le nom de Tyrrhéniens. M. Otfried Müller examine comment ils étendirent leur domination sur l'Étrurie, leurs rapports et leurs guerres avec les peuples voisins, comment ils détruisirent trois cents villes aux Ombriens, leurs luttes avec les Liguriens, leurs avantages sur Rome qu'ils eurent un moment en leur puissance<sup>1</sup>, et enfin leurs victoires successives et le triomphe définitif des Romains, qui, par l'établissement des colonies militaires, ruinèrent les villes et les habitants, si bien que Properce eut raison d'écrire à la louange d'Auguste :

*Eversosque focos antiquæ gentis etruscæ* .

On ne sait rien de bien clair et de certain sur leur domination dans la haute Italie. Ils y jetèrent un éclat vif, mais court<sup>2</sup>. Ils envoyèrent aussi des colonies dans la Campanie et dans les îles. Hors de l'Italie, nous ignorons si parmi les peuples qui les touchèrent en quelque chose, ils eurent affaire aux Phéniciens; au reste, dans leur civilisation, on ne saisit aucune trace de ce peuple oriental. Mais les Carthaginois furent un temps leurs ennemis; les deux peuples combattirent pour la possession de la Sardaigne, puis se réunirent contre un ennemi commun, les Phocéens, et paraissent depuis avoir vécu en bonne intelligence; de façon que, par une sorte de convention tacite, la Sardaigne resta à Carthage, et la Corse aux Étrusques. L'opulente et puissante Corinthe fut aussi bien connue des Toscans, et dut avoir avec Tarquinii des rapports de commerce; la tradition sur Démarate en est la preuve.

1. Voyez Niebuhr, t. 1, deuxième édit. *La guerre de Porsenna*, p. 565.

2. Liv. 11, élégie 1.

3. Voyez *Histoire des Gaulois*, par M. Amédée Thierry, t. 1, p. 51, etc.

La nature et la fertilité du terroir de Toscane, ses produits, le parti qu'on en tirait pour l'usage de la vie, le négoce et le commerce des Étrusques, leur monnaie, leur richesse pécuniaire occupent le premier livre de la monographie de M. Otfried Müller. Nous arrivons sur-le-champ au second livre, où il traite de la vie politique et domestique.

Il est difficile de connaître nettement l'intérieur de l'État et de la famille dans l'antique Étrurie. Les livres religieux et rituels de la nation (*rituales Etruscorum libri*) sont perdus; ils contenaient, suivant Festus<sup>1</sup>, les rites et les usages suivant lesquels on fondait les villes, on consacrait les autels et les temples, ce qui faisait la sainteté des murs, la solennité de la porte; comment se divisaient les tribus, les curies, les centuries; comment se formaient et s'organisaient les armées, et les autres choses de ce genre, qui touchaient à la paix et à la guerre. Nous n'avons que quelques renseignemens fournis par les Grecs et les Romains, qui ne s'arrêtent souvent qu'aux rapports les plus extérieurs. Les Romains, dans les récits qu'ils font de leurs guerres, parlent souvent de la fédération générale des douze villes étrusques. M. Otfried Müller, après une discussion qu'il faut comparer avec celle de M. Niebuhr<sup>2</sup>, au lieu des douze villes dont on parle partout, croit pouvoir en compter dix-sept; savoir, Cortone, Peruse, Arretium, Volsinii, Tarquinii, Clusium, Volaterra, Ruselle, Vetulonium, Pise, Fesule, Veies, Cere, Falere, Aurinia ou Celetra, Volci et Sal-

1. Nous avons sous les yeux l'édition Dacier. Voyez p. 450. *Rituales nominantur Etruscorum libri in quibus perscriptum est, quo ritu condantur arbes, arce, aedes sacrentur, qua sanctitate muri, quo jure portæ, quo modo tribus, curiæ, centuriæ, distribuantur, exercitus constituentur, ordinentur, cateraque ejusmodi ad bellum, ad pacem pertinentia.*

2. Tome 1, p. 119-124. — Dempster et Clavier, cités par M. Otfried, ne comptent aussi que douze villes comme M. Niebuhr, mais les noms sont différens.

pinum. Quoi qu'il en soit, dans cette confédération n'est pas sans analogie avec celles des villes grecques, surtout dans l'Asie mineure, les différens États gardaient leur indépendance ; Tarquinii a pu dominer un moment dans le second siècle de Rome ; mais Volsinii et Veii secouèrent vivement la suprématie de cette ville qu'ils finirent par renverser. Le lien politique qui unissait ces différentes cités était fort léger ; la grande force c'étaient les solennités religieuses. Le peuple se rassemblait tous les ans au printemps, auprès de la ville de Voltumna ; les villes élisaient un grand-prêtre pour toute la fédération ; les sacrifices se terminaient par des jeux : comme en Grèce et en Orient, il y avait de grands jeux pendant ces fêtes nationales. Les réunions étaient annuelles ; cependant dans les circonstances extraordinaires quelques villes prenaient l'initiative pour convoquer dans le champ une assemblée générale. Les réunions extraordinaires se composaient incontestablement du peuple et du sénat ; mais l'aristocratie seule y délibérait sur ses affaires ; aussi ces assemblées sont-elles souvent nommées par Tite-Live, *principum concilia*. Ici, M. Otfried Müller se trouve, sans le dire, en dissentiment avec M. Niebuhr, car ce dernier ne peut consentir à reconnaître chez les Étrusques des assemblées nationales ; il pense que c'étaient les *principes* seuls qui, non seulement délibéraient sur les affaires, mais même jugeaient, et que les conférences d'une aristocratie sacerdotale et guerrière n'ont aucune analogie avec les assemblées des Latins et des Samnites <sup>1</sup>. Nous inclinons à cette dernière opinion, qui nous semble plus conforme à l'esprit des institutions étrusques. Les formes de la fédération semblent avoir survécu quelque temps à la prospérité nationale ; et sous la domination romaine

1. Tome 1, page 124.

en rencontre encore quelques traces toujours sous les auspices de la religion.

C'est grand dommage, pour la connaissance intime de l'histoire de Rome, que nous sachions si peu de choses sur les rapports politiques et civils des peuples de l'Italie, surtout des Étrusques. L'Étrurie dut avoir, comme Rome, des colonies et des municipes, qui se rattachaient aux cités souveraines de la fédération. Toute ville qui s'administrerait elle-même avait à sa tête une aristocratie, que les Romains désignaient ordinairement par le nom de *principes*. C'étaient eux qui seuls avaient la conduite des affaires; ils formaient une noblesse de race dont chaque membre s'appelait *lucumo*. Les Romains firent à tort de *lucumo* un nom propre; Denys d'Halicarnasse tomba dans la même erreur. *Lucumo* était la désignation générale des nobles étrusques. Ainsi le savant Varron nous dit que Romulus demanda secours aux Lucumons, c'est-à-dire aux Étrusques.

Les familles nobles pouvaient seules prétendre aux grandes dignités, surtout à la dignité royale, qui probablement n'était pas héréditaire, et dont l'exercice devait se trouver fort restreint par la surveillance jalouse de l'aristocratie dont en réalité les rois étrusques n'étaient que les chefs<sup>1</sup>. Néanmoins cette dignité royale, restreinte par les *sublimes viri* et par le sénat, était en honneur en Étrurie; les écrivains romains en parlent souvent. Denys d'Halicarnasse pense que les insignes des magistrats romains furent empruntés des rois étrusques; on sait que le *lars Porsenna* est appelé par les historiens roi de Clusium, quelquefois aussi roi de l'Étrurie entière;

1. Il y a donc peu de vérité historique dans ces vers de Voltaire :

Esclaves de leurs rois et même de leurs prêtres,  
Les Toscans semblent nés pour servir sous des maîtres,  
Et, de leur chaîne antique adorateurs heureux,  
Voudraient que l'univers fût esclave comme eux.

(BAURR.)



on peut présumer qu'il commandait l'armée générale de la fédération.

L'aristocratie étrusque aimait la pompe et la magnificence dans les insignes et le costume ; différente en cela des Grecs , et surtout des rois de Lacédémone. Rome l'a imitée. Les licteurs, les *apparitores*, la chaire curule d'ivoire, la toge prætexte, la pompe du triomphe, le diadème d'or, *etrusca corona*, et d'autres insignes furent empruntés à l'Étrurie par les Romains, qui portaient dans l'imitation une persévérance originale. Mais dans la pensée des peuples italiques cette magnificence extérieure avait quelque chose de symbolique et rapprochait les hommes des dieux ; ainsi, ils revêtaient le général victorieux du costume de *Jupiter optimus maximus* ; c'est dans le même esprit que le triomphateur se frottait le visage et le corps de minium ; de cette façon, il ressemblait à l'image de Jupiter, qu'on adorait au Capitole<sup>1</sup>. Il est sensible que l'aristocratie étrusque se liait intimement au sacerdoce ; les magistrats durent avoir l'*imperium* que nous trouvons chez les Romains, et qui resta étranger à la plupart des magistratures grecques. Le sénat était composé de Lucumons. Qu'il y eût un peuple libre, bien que soumis à cette aristocratie, mais sans servitude personnelle, nul doute ; mais nous ignorons la nature et le nombre de ses droits. On peut conjecturer que les habitans de l'Étrurie se partageaient en plusieurs classes, comme cela se vit en Grèce et dans les établissemens grecs de l'Italie ; ainsi, à Rome, le peuple romain se divisait, comme l'a nettement établi M. Niebuhr, en patriciens, cliens et plébéiens : à Rome encore, le client et le patron infidèles à leurs engagemens réciproques étaient voués aux dieux infernaux ; cette idée

1. Pline cité par M. Otfried Muller : *Enumerat auctores Verrius quibus credere sit necesse Jovis ipsius simulacri faciem diebus festis minio illini solitum, triumphantumque corpora. Sic Camillum triumphasse, etc.*

religieuse et politique dut être empruntée de l'Étrurie. Deuys raconte que, dans l'année 274 de Rome, l'aristocratie étrusque, pour soutenir la guerre de Veies, rassembla comme ses serfs (πενίστας), et en forma une armée considérable. On peut se représenter les nobles comme de grands propriétaires fonciers qui armaient leurs paysans; à coup sûr il y eut contre cette aristocratie des émotions populaires, car les factions des villes grecques ne restèrent pas étrangères à l'Italie.

Ici, M. Otfried Müller voudrait tirer de l'antique constitution romaine quelques inductions pour les institutions de l'Étrurie. Il ne doute pas qu'il n'y eût chez le peuple étrusque une division parallèle aux trois tribus primitives ou des Romains, *Ramnenses*, *Titienses*, *Luceres*, la même organisation de Curies, et croit pouvoir établir que Rome dès son berceau l'avait empruntée à l'Étrurie. Les innovations successivement tentées dans la constitution romaine, notamment par Servius Tullius, paraissent aussi à M. Otfried Müller avoir dû se reproduire chez les Étrusques.

Nous ignorons entièrement quels étaient les rapports civils, le droit privé et l'administration de la justice de ce peuple<sup>1</sup>. Ici encore, M. Otfried Müller pense que le droit romain peut fournir des analogies exactes. Seulement il est constant que la femme jouissait dans la famille d'une considération véritable; le nom de la mère se trouve aussi souvent que celui du père dans les inscriptions sépulcrales : ajoutez que les femmes nobles

1. M. Micali (chap. 21 *Du gouvernement et des lois civiles des anciens Italiens*) reconnaît que par la perte des livres d'Aristote et de Théophraste, il est impossible de savoir quelque chose de positif sur le gouvernement civil des Toscans. Il cite, comme M. Otfried Müller, ce passage d'Hérodote de Pont : ὅταν δὲ τις ἰσχυρῶν χρέος μὴ ἀποδίδῃ, παρακολουθεῖσιν οἱ παῖδες ἔχοντες κενὸν θυλάκιον εἰς δυσωπίαν. Quand un débiteur n'acquittait pas sa dette, il était suivi d'une foule d'enfants qui agitaient une bourse vide pour lui faire honte.

étaient admises à la connaissance de la divination ; on sait les prophéties de Tanaquil. L'aîné de la famille avait probablement des privilèges ; il en était le prince et la représentait dans le sénat : ou peut croire que le nom de *lar* ou *lars* lui était affecté, et que le mot *aruns* désignait au contraire les fils plus jeunes des familles patriennes.

La religion domine la civilisation étrusque : elle y était une science et un art, et se liait intimement à la pratique des affaires publiques et privées. Entre les mains d'une aristocratie sacerdotale, où se perpétuaient des traditions à la fois théologiques et scientifiques<sup>1</sup>, la divination prit chez les Étrusques un empire et un essor qui ne se retrouvent dans l'histoire d'aucun peuple. Rome leur emprunta toute la discipline de sa religion, et il y eut entre elle et l'Étrurie un véritable commerce de pratiques et de recettes religieuses. Nous ne suivrons pas M. Otfried Müller dans son exposition de la divination et de la religion des Étrusques qu'il est curieux de comparer avec M. Creuzer.

Nous signalerons seulement ce fait important pour le droit romain, c'est que la discipline augurale de Rome se distinguait en plusieurs points de celle de l'Étrurie. Romulus, qui le premier prit les auspices, avait été élevé à Gabie suivant la tradition ; et, dans la pensée des Romains, les auspices qui jouent un si grand rôle dans le droit public et privé, avaient une origine latine et non pas étrusque. Toutefois, M. Otfried Müller remarque que Gabie, où la tradition veut que Romulus ait passé sa jeunesse, n'était pas étranger à la civilisation étrusque ; et sans nier les intermédiaires et les différences, il considère toujours l'Étrurie comme l'école des superstitions savantes de Rome.

1. Voyez M. Creuzer, t. II. première partie, p. 404.

Résumons rapidement les traits principaux de la civilisation politique des Étrusques.

Une confédération de douze ou dix-sept villes indépendantes ayant sous leur domination des villes inférieures ;

Une constitution aristocratique ;

Un sénat ;

Une aristocratie sacerdotale que l'opinion des peuples croit en commerce avec les dieux dont elle les rapproche beaucoup ;

Un amas de superstitions et de disciplines religieuses, qui se confond avec le droit public et presque toujours le constitue ;

Un peuple soumis, libre de sa personne, mais vivant dans les liens d'une sorte de hiérarchie féodale.

Nous ne savons rien de positif sur le droit civil, sur l'administration de la justice.

Quelle que soit l'origine des Étrusques, l'originalité de leur civilisation est incontestable ; mais comme ils n'avaient pas l'esprit exclusif de l'Égypte, ils reçurent de plusieurs peuples, notamment des Grecs, de sensibles influences. L'histoire de l'art le prouve suffisamment.

Eux-mêmes exercèrent sur les Romains un grand empire par leurs institutions. La religion et le patriciat de Rome sont inexplicables sans l'Étrurie.

Toutefois nous ne pouvons nous empêcher de faire une remarque. M. Niebuhr, dans son chapitre sur les Étrusques, en réfutant une opinion de Denys d'Halicarnasse, demande si l'historien romain, que suivait dans son récit l'écrivain grec, n'a pas reporté sur les institutions de l'Étrurie les idées que lui suggéraient la curie et la commune romaines. On pourrait demander aussi à M. Otfried Müller si parfois il n'est pas tombé dans le même inconvénient, et n'a pas conclu des Romains aux Étrusques. Lui-même avoue d'ailleurs que tel a été en plusieurs endroits son procédé. Mais n'y a-t-il pas une

sorte de pétition de principes à chercher dans les institutions romaines, le reflet et la preuve de celle de celles de l'Étrurie, puisque précisément il s'agit de savoir jusqu'à quel point ces deux peuples se ressemblent, et de constater où est l'imitation, où est l'originalité? Au reste c'était l'inévitable écueil du sujet; car la perte des histoires originales, l'ignorance où l'on est de la langue étrusque, condamnent l'historien et le philologue à ne connaître l'Étrurie qu'à travers la littérature grecque et romaine. Il n'est donc pas étonnant si la monographie de M. Otfried Müller sur les Étrusques est loin d'être aussi féconde en résultats que ses admirables recherches sur les Doriens, dont l'étude est si utile pour la connaissance véritable de tout ce qui en Grèce n'est pas athénien, et particulièrement de la constitution de Lacédémone.

DES COLONIES MILITAIRES DE L'EMPIRE DE RUSSIE <sup>1</sup>.

LES colonies militaires ont été établies sous le règne de l'empereur Alexandre. Il paraît que la première pensée en est due au général Araktcheieff, qui jouissait d'un grand crédit auprès de ce souverain. Alexandre adopta avec empressement ce projet, et y appliqua toute son attention. Plusieurs réglemens furent faits sous ses yeux et en partie par lui-même ; et, peu d'années après la paix de 1815, les travaux de colonisation furent commencés dans le gouvernement de Novogorod pour l'infanterie, et dans le gouvernement de Karkhoff pour la cavalerie.

En Russie, le soldat est obligé de servir pendant vingt-cinq ans ; au bout de ce temps, il est libre ; mais, séparé de sa famille depuis tant d'années, il se trouve entièrement isolé, inhabile à embrasser une nouvelle profession, et à la charge du gouvernement. L'étendue de l'empire, la vénalité et l'impéritie de l'administration, rendent le recrutement très-difficile et très-vexatoire ; il est fort onéreux pour les nobles propriétaires, dont les revenus s'évaluent par le nombre de leurs paysans ; et c'est péniblement et à grands frais que les recrues, décimées par les fatigues et les maladies, rejoignent leur corps. Les colonies militaires ont eu pour but d'assurer le recrutement de l'armée sur les lieux même occupés

1. Tous les faits que contient cet article ont été observés et recueillis sur les lieux mêmes ; et aucun moyen n'a manqué à ses auteurs, soit pour bien voir, soit pour constater l'exactitude des renseignemens qui leur étaient donnés. On peut donc considérer leur travail comme la relation la plus précise et la plus authentique que nous possédions sur cet important sujet jusqu'ici presque entièrement inconnu. (*Note de l'Éditeur.*)

par les régimens, et dans une jeune population destinée dès l'enfance à la carrière militaire. On a voulu aussi « donner aux soldats colonisés pour ainsi dire une seconde patrie, où ils pussent retrouver les avantages qu'ils perdaient dans leur pays natal après une longue absence, et réunir aux devoirs du service les occupations d'un agriculteur et d'un père de famille. Les soldats mariés sont tranquilles sur le sort de leur famille, lorsqu'ils quittent la colonie. L'éducation de leurs enfans est assurée; et eux-mêmes, quand l'âge et les infirmités les rendent incapables d'un service actif, trouvent une retraite dans la colonie<sup>1</sup>. »

La position que l'on devait assigner à chaque colonie pouvait aussi atteindre un but militaire fort important, en assurant la défense des frontières de l'empire, et en attachant aux points les plus essentiels une population militaire qui pût servir de rempart contre une agression, et de force envahissante dans une guerre offensive. L'établissement des colonies d'infanterie dans le gouvernement de Novogorod n'a point rempli ces dernières conditions; et, dans l'embarras où l'on se trouve pour le motiver, on est tenté de s'en rapporter au bruit public, qui attribue un pareil choix au comte Araktcheieff, dans le seul désir de ne pas s'éloigner du souverain dont la confiance personnelle faisait toute sa force.

C'est sur les bords du Volkhoff qu'ont été faits les premiers essais de colonisation, et ils n'ont pas été habilement dirigés. On a choisi un pays boisé, marécageux, manquant de population. Avant qu'un seul défrichement fût fait, toute la nouvelle colonie a été placée sur le terrain qu'elle devait occuper. Des paysans de la couronne, arrachés brusquement de leurs villages, ont été établis dans des terres incultes avec des soldats qui leur

1. Expressions du réglement de l'empereur Alexandre.

étaient inconnus, et qui devenaient tout à coup leurs compagnons et leurs commensaux. On les a soumis à toutes les rigueurs de la discipline militaire ; on les a obligés de se livrer alternativement aux travaux du laboureur et aux exercices du soldat. On ne put pas, aussi facilement qu'on l'avait pensé, détruire les anciennes habitudes de ces hommes qui, au sein de la servitude, jouissaient encore d'une grande liberté individuelle. Des troubles sérieux éclatèrent, et la plus grande sévérité réussit seule à les réprimer. Les dépenses du gouvernement furent immenses ; il fallut, pendant les années que durèrent les défrichemens et les constructions, pourvoir à grands frais à tous les besoins de ces populations nouvelles. On a évalué à cinq millions de roubles les frais d'établissement du seul régiment de l'Empereur d'Autriche. Une meilleure direction fut donnée plus tard aux travaux de colonisation ; on sentit la nécessité de ne déplacer les troupes que lorsque la terre défrichée et en plein rapport pourrait nourrir et les colons et les régimens. C'est dans cet esprit qu'ont été entreprises les colonisations que l'on a faites sur les bords du lac Ilmen ; on n'y transporta d'abord que les paysans nécessaires aux défrichemens et à l'assainissement du pays, et les bataillons de réserve de l'armée nécessaires pour les constructions. A mesure que la terre devint libre, le nombre des colons fut augmenté ; et, lorsque les récoltes furent suffisantes, les régimens se rendirent dans leur nouvelle patrie. L'empereur Nicolas a aussi beaucoup amélioré le sort des paysans qui habitent les colonies ; ils ne sont plus assujettis à aucun devoir militaire, et tout leur temps est consacré à la culture des terres.

1. Le rouble papier dont il s'agit ici, vaut en ce moment 1 fr. 13 c. de notre monnaie ; c'est le quart de la valeur du rouble argent. Le rouble papier avait, dans l'origine, la même valeur que le rouble argent ; des émissions peu ménagées et sans garantie l'ont déprécié au taux actuel.



Dans les colonies qui ont été établies les premières, les fils de paysans sont devenus soldats; les soldats ont épousé les filles des colons; la fusion s'opère journellement, et l'on commence à ne plus trouver qu'une seule famille dans cette population formée d'abord d'éléments si hétérogènes. Le pays a changé d'aspect; les rives désertes et marécageuses du Volkhoff sont assainies, cultivées, couvertes d'habitations. Des villages, construits en bois, mais avec élégance et symétrie, et tenus avec une propreté admirable, reçoivent les colons; ceux-ci, décorés du titre d'*hommes libres*, cultivent avec sécurité des terres dont ils sont en quelque sorte propriétaires, et qu'ils peuvent transmettre à leurs fils. Ils sont à l'abri d'une administration civile vexatoire et vénale. D'habiles conseils améliorent l'agriculture. Si un malheur imprévu frappe un colon, un magasin de réserve, une masse d'emprunt lui sont ouverts, et il a tout le temps nécessaire pour réparer son désastre. Les états-majors, placés au centre des régimens, sont composés de superbes bâtimens où l'on a rassemblé les logemens d'officiers, les magasins, une immense salle d'exercice, une église, un hôpital, une école militaire, enfin tous les établissemens publics nécessaires à la colonie. Des chaussées et des ponts, construits avec luxe et parfaitement entretenus, unissent entre eux les villages et les états-majors. En parcourant un pays colonisé, on ne se croit plus en Russie; on oublie ces villages misérables dont les barraques, grossièrement construites en troncs d'arbres, sont échelonnées le long d'une route également en bois, au milieu des terres en friche. Plus d'un siècle de civilisation sépare un village colonisé des tristes habitations du paysan russe. Cependant, telle est la force des anciennes habitudes, que le peuple conserve encore pour les colonies militaires une répugnance que le temps seul pourra détruire complètement.

L'administration générale des colonies militaires est confiée à un état-major particulier, établi à Saint-Petersbourg, où s'élaborent les lois et réglemens dont l'immense recueil régit les colonies.

On distingue deux classes de colonies militaires, les colonies d'infanterie, et les colonies de cavalerie. Nous les décrirons aussi séparément.

## I.

## DES COLONIES MILITAIRES D'INFANTERIE.

Trois divisions de grenadiers, faisant partie auparavant de la première armée, sont ou doivent être colonisées. Le prince Chakofskoi, commandant en chef des colonies d'infanterie depuis le nouveau règne et la disgrâce du comte Araktcheieff, réside à Novogorod. La première division de grenadiers, commandée par le général Ougriouneff, est entièrement colonisée; elle se compose des régimens suivans :

*Première brigade, commandée par le général Von-Friecken.*

GRENADIERS. { Régiment de l'Empereur d'Autriche.  
Régiment du Roi de Prusse.

*Deuxième brigade, commandée par le général Tomaschewski.*

CARABINIERS. { Régiment du Prince héréditaire de Prusse.  
Régiment d'Araktcheieff.

*Troisième brigade, commandée par le général Léontieff.*

CARABINIERS. { Régiment de Barclay de Tolly.  
Premier régiment de Carabiniers.

Les deux premières brigades sont colonisées sur les bords du Volkhoff; la troisième sur les bords du lac Ilmen, à Medoedi. La deuxième division de grenadiers

est colonisée aussi dans les environs de ce lac, près de Staraja-Roussa : on y travaille encore.

La troisième division sera colonisée non loin de la deuxième ; elle réside encore à Pétersbourg, en attendant que l'on ait assez avancé les travaux entrepris pour son établissement.

### § I<sup>er</sup>. — LOIS ET RÉGLEMENS.

#### *Organisation d'un régiment colonisé.*

Un régiment colonisé est composé de quatre bataillons :

- 1<sup>o</sup> Un bataillon de colons tenanciers ;
- 2<sup>o</sup> Deux bataillons actifs ;
- 3<sup>o</sup> Un bataillon de réserve.

Il y a de plus une compagnie d'équipages militaires.

Le bataillon de colons n'a point de numéro ; les deux bataillons actifs portent les numéros 1 et 2 : le bataillon de réserve prend le numéro 3.

Chaque bataillon est composé de quatre compagnies :

Bataillon de colons. — Compagnies de colons, n. 1, 2, 3, 4.

Bataillon, n. 1. — Compagnie de grenadiers, n. 1 ; compagnies du centre, n. 1, 2, 3.

Bataillon, n. 2. — Compagnie de grenadiers, n. 2 ; compagnies du centre, n. 4, 5, 6.

Bataillon de réserve. — Compagnie de grenadiers, n. 3 ; compagnies du centre, n. 7, 8, 9.

Le bataillon de colons tenanciers est organisé de la manière suivante :

#### *État-major.*

|                                                 |         |
|-------------------------------------------------|---------|
| Chef de bataillon.....                          | 1       |
| Officier d'état-major commandant en second..... | 1       |
| Aide-de-camp du bataillon.....                  | 1       |
| Total.....                                      | <hr/> 3 |

*Composition d'une compagnie.*

|                                                                      |       |
|----------------------------------------------------------------------|-------|
| Commandant de compagnie, capitaine ou officier<br>d'état-major ..... | 1     |
| Adjoint qui peut être capitaine.....                                 | 1     |
| Sous-officiers colons .....                                          | 24    |
| Colons.....                                                          | 432   |
|                                                                      | <hr/> |
|                                                                      | 458   |
|                                                                      | <hr/> |
| Total pour le bataillon, officiers compris.....                      | 1834  |

Les deux bataillons actifs et le bataillon de réserve forment un corps analogue aux régimens de l'armée, et qui est composé ainsi qu'il suit :

*État-major du régiment.*

|                               |       |
|-------------------------------|-------|
| Colonel .....                 | 1     |
| Quartier-maître.....          | 1     |
| Trésorier.....                | 1     |
| Auditeur.....                 | 1     |
| Aumônier.....                 | 1     |
| Aide-de-camp du régiment..... | 1     |
| Tambour-major.....            | 1     |
|                               | <hr/> |
| Total.....                    | 7     |

**BATAILLONS ACTIFS.***État-major d'un bataillon.*

|                                |       |
|--------------------------------|-------|
| Officiers supérieurs .....     | 2     |
| Aide-de-camp du bataillon..... | 1     |
| Chirurgien .....               | 1     |
|                                | <hr/> |
| Total.....                     | 4     |

*Composition d'une compagnie.*

|                                        |       |
|----------------------------------------|-------|
| Capitaine-commandant .....             | 1     |
| Lieutenant.....                        | 1     |
| Sous-lieutenans.....                   | 2     |
| Sergent-major vagemestre.....          | 1     |
| Sergent d'armes.....                   | 1     |
| Sous-officiers chefs de sections ..... | 4     |
| Sous-officiers .....                   | 13    |
|                                        | <hr/> |
| <i>A reporter</i> .....                | 24    |

## DES COLONIES MILITAIRES

|                                                      |             |
|------------------------------------------------------|-------------|
| <i>Report</i> .....                                  | 24          |
| Tambours.....                                        | 4           |
| Soldats appointés.....                               | 20          |
| Soldats.....                                         | 210         |
| <b>Total, officiers compris.....</b>                 | <b>258</b>  |
| <b>Total pour un bataillon, officiers compris...</b> | <b>1036</b> |

## BATAILLON DE RÉSERVE.

*État-major.*

|                                                |          |
|------------------------------------------------|----------|
| Chef du bataillon.....                         | 1        |
| Officier d'état-major commandant en second.... | 1        |
| Aide-de-camp du bataillon.....                 | 1        |
| Chirurgien.....                                | 1        |
| <b>Total.....</b>                              | <b>4</b> |

*Composition d'une compagnie.*

|                                                      |            |
|------------------------------------------------------|------------|
| Capitaine-commandant.....                            | 1          |
| Lieutenant.....                                      | 1          |
| Sous-Lieutenant.....                                 | 1          |
| Sergent.....                                         | 1          |
| Capitaine d'armes.....                               | 1          |
| Sous-officiers.....                                  | 12         |
| Anciens soldats.....                                 | 60         |
| Cantonistes.....                                     | 138        |
|                                                      | <b>216</b> |
| <b>Total pour le bataillon, officiers compris...</b> | <b>860</b> |

|                                                                              |             |
|------------------------------------------------------------------------------|-------------|
| <b>Total pour les deux bataillons actifs et le bataillon de réserve.....</b> | <b>2932</b> |
| <b>Total pour le régiment colonisé.....</b>                                  | <b>4766</b> |

Dans ces effectifs on n'a point compris les musiciens qui, d'après les réglemens, devraient être au nombre de dix, mais qui sont infiniment plus nombreux à cause du grand nombre d'élèves que l'on forme parmi les cantonistes.

La compagnie d'équipages militaires est composée de 151 soldats, y compris 2 sous-officiers.

La population actuelle d'une colonie militaire est-elle

suffisante pour fournir au recrutement des bataillons actifs et au remplacement des colons ?

Si l'on prend pour point de départ les 552 cantonistes ( fils de colons) de dix-huit à vingt ans, qui doivent faire partie du bataillon de réserve, on trouve qu'il faudra dans la colonie une population totale de 31,260 ames.

Si, au lieu de considérer le bataillon de réserve, on se demande quelle est la population nécessaire pour recruter 2300 soldats de vingt à quarante ans, et 1824 colons de vingt à soixante ans, on trouve une population totale de 22,000 ames. Ceci prouve que le nombre 552 de cantonistes âgés de dix-huit à vingt ans est une proportion trop forte, et montre ce que le bataillon de réserve devra conserver des cantonistes plus âgés.

De là on peut conclure que la population actuelle des colonies est encore fort insuffisante<sup>1</sup>. Mais tout porte à croire que son accroissement sera assez rapide, le gouvernement encourageant beaucoup les mariages, et étant disposé à donner des terres à mesure que celles qui sont en rapport deviendront insuffisantes.

#### *Du bataillon de colons.*

Sous le règne de l'empereur Alexandre, lors de l'établissement des colonies, le bataillon de colons était organisé sur un pied entièrement militaire. Les colons portaient l'uniforme; ils étaient armés et équipés, et astreints à deux jours d'exercice sur six, pendant le temps des travaux agricoles, et à trois jours sur six, le reste de l'année. Seulement, à l'époque des semailles et des récoltes, les exercices étaient suspendus pendant un certain temps, à la discrétion des chefs du bataillon. Ces dispositions étaient très-onéreuses; elles nuisaient beaucoup à l'agriculture, et rendaient presque intolérables les

1. La population totale de la colonie de Medoedi est de 13,000 ames.

charges imposées aux colons. Les compagnies de colons avaient le même nombre d'hommes que celles des bataillons actifs, de sorte que chaque colon avait deux soldats actifs à nourrir, outre les hommes du bataillon de réserve répartis sur toute la colonie. Il n'avait reçu pour cela que 4 172 déciatines de terre<sup>1</sup>.

L'empereur Nicolas, par un nouveau règlement donné en novembre 1826, a remédié à ces graves inconvénients. Les compagnies de colons ont été doublées, et chaque colon n'a plus qu'un soldat actif à nourrir. On a de plus augmenté l'étendue des terres, et la portion donnée à chaque colon a été portée à six déciatines : on assure même qu'elle sera de huit déciatines quand les défrichemens le permettront. Le bataillon de colons a été désarmé, et son drapeau déposé dans l'église de l'état-major du régiment. Le colon n'est plus astreint à aucun service militaire, et ne peut, sous aucun prétexte, être enlevé à ses travaux ; il conserve seulement un uniforme consistant en une capote et un pantalon large de drap gris ; la capote a le passe-poil du régiment, les boutons jaunes unis. La coiffure du colon est une casquette en drap vert avec passe-poil. Les sous-officiers ont un galon d'or au collet de leur capote. Cet habillement, fourni par le gouvernement, doit durer trois ans ; il est assez ample pour qu'en hiver on puisse porter des vêtemens chauds par dessous : la mesure est prise sur chaque colon, qui ne doit rien changer à son uniforme, et doit autant que possible conserver une tenue militaire. Pour leurs travaux, les colons ont une veste à manches et un pantalon large en drap d'une couleur quelconque ; ils reçoivent avec la capote une paire de bottes d'uniforme qu'ils ne doivent porter que lorsqu'ils sont en tenue, aux revues, jours de fête, etc.

1. La déciatine vaut 1,0925 hectare.

« Les colons ne reçoivent aucune solde, parce qu'ils  
« ne sont astreints à aucun service militaire, et qu'ame-  
« nés à l'état heureux et productif de laboureur, ils jouis-  
« sent de tous les avantages que procurent la vie en  
« ménage et l'état de propriété<sup>1</sup>. »

Le service exigé des colons se réduit maintenant à ceci :

1° Établir dans toutes ses branches une bonne économie rurale et domestique.

2° Fournir à la nourriture et à l'entretien de leurs familles et des soldats cantonnés chez eux, sur les produits des terres dont la culture leur est confiée.

3° Contribuer autant que possible à l'accroissement progressif du magasin commun de réserve et du capital d'emprunt établi dans chaque colonie.

4° Veiller à la propreté de leurs maisons, de leur village, et concourir à l'entretien des routes et aux travaux communs qui peuvent avoir lieu dans l'étendue de la colonie.

Les colons sont exempts des impôts de la couronne, et des charges communales requises par les administrations civiles. La portion de terrain cultivée par un colon porte son nom et son numéro. La couronne fournit à chacun le bétail et les instrumens aratoires qui leur sont indispensables ; et la première année, les grains nécessaires aux semailles. Les colons sont tenanciers de ce qu'ils reçoivent de la couronne, et propriétaires de ce qu'ils ont acquis en sus : ils doivent non-seulement entretenir avec soin ce qui leur a été confié, mais chercher à améliorer les produits de leurs terres, leur bétail, etc.

Les colons négligens, qui détériorent le fond de leur ménage, sont mis provisoirement en curatelle : au bout de quelque temps, s'ils ne sont pas corrigés, sur le rap-

1. Expressions du Règlement de l'empereur Nicolas.



port du commandant de bataillon, ils sont privés de leur maison et envoyés comme soldats aux bataillons actifs.

A des jours fixes et une fois par semaine, les cheminées sont ramonées et les fourneaux examinés : en cas d'incendie, chaque colon doit se rendre au feu avec un ustensile désigné d'avance, tel que hache, croc, tonneau plein d'eau, qu'il doit tenir toujours prêt.

Les colons peuvent vendre à leur profit les denrées de leurs récoltes excédant leurs provisions annuelles et les réserves pour les semailles et les magasins; il est défendu aux officiers de leur rien acheter, afin qu'en aucune circonstance ils ne soient gênés dans la vente.

Lorsque l'âge ou les infirmités ne permettent plus à un colon de diriger son ménage, il désigne lui-même son successeur qu'il peut choisir dans toutes les classes de la colonie. Le colon qui cède son ménage doit faire à son successeur une remise en règle de tout ce qu'il a reçu de la couronne; il demeure maître de tout ce qu'il a acquis par son industrie. Devenu invalide, il peut continuer à habiter sa maison après en avoir fait la remise à son successeur.

Les veuves des colons, tant qu'elles ne sont pas remariées, continuent à habiter leur maison; elles aident le nouveau colon, qui est tenu de pourvoir à leur subsistance.

Les colons, leurs femmes et leurs enfans sont soignés gratuitement dans l'hôpital de la colonie.

Les fils de colons portent le nom de *cantonistes*; ils sont divisés en trois âges : le premier, ou bas âge, comprend tous les enfans au-dessous de sept ans; le second, ou moyen âge, ceux de sept à douze ans; le troisième, ou grand âge, ceux de douze à dix-huit ans.

Les enfans en bas âge restent chez leurs parens; quand ils sont orphelins, chez des colons auxquels on

donne un rouble par mois, et une gratification de dix roubles lorsque les enfans ont atteint l'âge de sept ans.

Lorsque l'enfant meurt avant cet âge, le colon n'a point de gratification. Les enfans en bas âge sont habillés aux frais des colons.

Les enfans du second âge demeurent également chez leurs parens, qui les forment alors aux travaux domestiques et ruraux; mais le gouvernement leur fournit un uniforme complet qui est le même que celui des bataillons actifs.

Les cantonistes du troisième âge sont formés aux exercices militaires; on leur donne des armes et des fournimens de réforme. Ils suivent les cours d'une école établie par compagnie, et on leur apprend en outre divers métiers. On en choisit une quarantaine parmi les plus intelligens pour en former des sous-officiers, et l'on soigne davantage leur éducation: ils sont instruits par la méthode de l'enseignement mutuel.

A l'âge de dix-huit ans, les cantonistes passent dans le bataillon de réserve, où ils restent jusqu'à l'âge de vingt ans; ils entrent alors dans les bataillons actifs, qui sont alimentés par ce mode de recrutement. Les cantonistes qui ne sont pas propres au service militaire sont voués exclusivement à l'apprentissage des métiers; ils peuvent faire partie d'une compagnie d'ouvriers qui est attachée aux bataillons actifs, ou bien gagner leur vie en travaillant pour les colons. Ils ne reçoivent point de solde, mais ils ont droit à l'uniforme de la colonie.

Les filles sont élevées par leurs parens, chez lesquels elles restent jusqu'à l'époque de leur mariage. Elles peuvent se marier à leur choix; mais, si elles n'épousent pas quelqu'un de la colonie, leurs maris doivent payer, préalablement à la célébration du mariage, une somme

fixée par l'administration pour les frais d'éducation de leurs épouses.

La partie du règlement qui concerne l'éducation des cantonistes a été rédigée avec beaucoup de soins et de développemens ; il paraît que l'empereur Alexandre s'en était occupé particulièrement. On y prescrit de suivre pour les cantonistes les méthodes de Lancaster et de Pestalozzi, afin de les habituer à exprimer leurs idées avec clarté et facilité. On doit leur apprendre leur langue maternelle, les élémens du calcul, de la géométrie et du dessin, et le chant. Tout ce qui regarde la religion et la morale, le développement des facultés intellectuelles et physiques, est fort recommandé. On prescrit les exercices gymnastiques et la plus grande propreté. Les élèves du second âge doivent être exercés à des travaux manuels, tels que tresser des paniers, faire des coffres, relier des livres, etc. Aux enfans au-dessus de douze ans, on doit apprendre les métiers de tailleur, cordonnier, menuisier, peintre, charron, etc. Le gouvernement doit fournir les matières premières, et l'argent provenant de la vente des travaux doit servir à donner des gratifications et à améliorer les bâtimens destinés à l'instruction. Le règlement prescrit aussi l'organisation d'une école pour les filles, où elles apprennent à lire, écrire, la religion et les travaux manuels.

La lecture de cette partie du règlement, le soin avec lequel on est entré dans les plus petits détails, font voir combien Alexandre désirait développer les facultés de son peuple, élever son intelligence, le régénérer, en un mot, et le rendre digne de l'affranchissement, qui était sans doute le vœu secret de ce souverain.

#### *Du bataillon de réserve.*

Le bataillon de réserve est composé de sous-officiers,

d'un certain nombre d'anciens soldats, et de cantonistes qui y entrent à l'âge de dix-huit ans et en sortent à celui de vingt pour entrer dans les bataillons actifs. Le bataillon reçoit un drapeau. Les cantonistes sont logés chez leurs parens, ou chez d'autres colons, s'ils sont orphelins. Les anciens soldats sont logés chez les colons. Les uns et les autres prennent part aux travaux ruraux dans les heures qui ne sont pas consacrées aux exercices militaires. Les sous-officiers sont logés dans des maisons séparées, et nourris aux frais du gouvernement.

Tous les hommes faisant partie du bataillon de réserve sont habillés aux frais du gouvernement. L'uniforme est le même que celui des bataillons actifs. Les cantonistes reçoivent 2 roubles et demi d'argent de munition par an; ils n'ont point de solde.

Un équipage, composé de deux caissons à cartouches, et deux fourgons à provisions, qui sont fournis et entretenus par le commissariat général, sont attachés à chaque bataillon de réserve.

Lorsque les bataillons actifs entrent en campagne, toutes les recrues que peut fournir la colonie sont habillées, armées et exercées dans le bataillon de réserve; ce bataillon détache un demi-bataillon qui entre en campagne avec le régiment; le train d'équipage l'accompagne. Les deux demi-bataillons d'une même brigade sont réunis et prennent le nom de bataillon réuni de la brigade portant tel numéro.

#### *Des bataillons actifs.*

Les bataillons actifs ont le même uniforme que l'armée; il consiste en un frac vert à passe-poil rouge, avec un seul rang de boutons jaunes unis; pantalon de drap vert ou de toile blanche en été; schako, capote grise, casquette en drap. Ils ont neuf roubles de solde

par an et deux roubles et demi d'argent de munition.

Le bataillon actif n° 1 est logé dans les compagnies de colons n° 1 et 2; le bataillon n° 2 dans les compagnies n° 3 et 4. Les soldats sont nourris par les colons qu'ils aident dans leurs travaux, hors des époques et des heures consacrées aux exercices militaires. Les sous-officiers, étant uniquement occupés de l'instruction militaire, sont logés dans des maisons séparées, et reçoivent leurs vivres du gouvernement. Il en est de même des musiciens, tambours, etc. qui, à cause de leur service spécial, ne peuvent prendre part aux travaux agricoles.

Les officiers, deux ans après leur entrée sur le district de la colonie, reçoivent une augmentation de solde de la moitié de leur traitement; ceux des bataillons de réserve et de colons jouissent du même avantage.

Les bataillons actifs sont parfaitement exercés et toujours prêts à entrer en campagne. Lorsque les travaux de l'été sont suspendus, ils sont réunis et campés pour manœuvrer sous les ordres du général de brigade; pendant ce temps, ils reçoivent leurs vivres de la colonie, mais les appréhendent eux-mêmes. Lorsque le camp de manœuvre est hors de la colonie, ils sont traités comme les troupes ordinaires en marche, et reçoivent leurs vivres du gouvernement.

La durée du service d'un soldat des régiments colonisés est fixé à vingt années, comptées du moment de l'entrée dans les bataillons actifs, après quoi il passe au bataillon de réserve, et y demeure cinq ans. Les hommes qui, par affaiblissement de santé, ne peuvent servir activement pendant quinze ans, passent dans le bataillon de réserve où ils complètent leurs vingt ans; s'ils ne peuvent rester dans ce bataillon, ils achèvent leurs vingt années dans les *invalides servans*. Quand le soldat a fini son temps de service, il peut retourner chez lui ou en-

trer aux invalides non servans du régiment. Le soldat qui consent à continuer le service militaire, obtient un chevron de plus et sa solde est doublée.

Les sous-officiers ou soldats qui ont été punis judiciairement, perdent leurs droits à être nommés colons tenanciers.

### *Des invalides.*

Les invalides portent le même uniforme que les colons; seulement ils n'ont point de passe-poil, et leurs boutons sont blancs. Ils sont divisés en trois classes :

1<sup>o</sup> Les hommes encore capables de diriger un ménage, qui deviennent chefs de maison et prennent le titre d'*invalides maîtres* ;

2<sup>o</sup> Les hommes qui peuvent faire un service intérieur; et que l'on appelle *invalides servans* ;

3<sup>o</sup> Ceux que leurs infirmités rendent incapables de toute espèce de service; on les nomme *invalides non servans*.

On donne le titre d'*invalides émérites* à ceux qui ont servi activement cinq ans de plus que le temps fixé par le réglemeut; ceux qui ont obtenu une décoration remarquable, telle que la croix de Saint-Georges ou la médaille de 1812; ceux qui ont assisté à trois batailles, etc. Ces invalides jouissent de plusieurs prérogatives; ils prennent la droite du régiment, tandis que les autres sont placés à la gauche. Quand ils ont servi cinq ans de plus, ils ont double paie et portent un galon d'argent sur la manche.

Les invalides servans sont organisés en compagnie; ils reçoivent les vivres du gouvernement; ils sont commandés par des officiers invalides eux-mêmes, qui ont désiré quitter le service actif. Le nombre de ces officiers n'est pas déterminé. Le service des invalides servans consiste à fournir des plantons et des gardes de police,

à escorter les convois et les prisonniers ; ils sont employés au grand état-major du régiment, au service intérieur de l'hôpital, des écoles, etc.

Les invalides non servans vivent avec leurs parens et prennent part à leurs travaux. En cas de guerre, ceux qui en sont encore capables sont remis en activité comme invalides servans.

### *Administration.*

L'administration d'un régiment colonisé est la même que celle d'un régiment ordinaire dans ses rapports avec le ministre de la guerre ; mais elle a de plus deux objets principaux à remplir :

1<sup>o</sup> Diriger l'organisation intérieure de la colonie. Ce soin est départi à un comité d'administration du régiment colonisé ;

2<sup>o</sup> Exercer une juridiction dans toutes les affaires litigieuses. Des comités de compagnies, siégeant à l'état-major particulier de chaque compagnie, sont chargés de ces fonctions.

Le conseil d'administration est composé ainsi qu'il suit :

Le colonel du régiment, président ;

Le chef du bataillon de colons ;

L'aumônier ;

Quatre capitaines de compagnies ;

Deux autres officiers, l'un trésorier, l'autre quartier-maître.

Il s'assemble une fois par semaine ; les officiers membres du comité sont chargés d'en faire exécuter les arrêtés. Un officier du régiment est de service chaque semaine auprès du comité pour transmettre des ordres, faire des enquêtes, etc. On attache au comité un autre officier chargé de l'entretien des plans, papiers, mémoires relatifs aux constructions.

La chancellerie du comité est composée d'un bureau des archives et de deux sections : la première section est chargée de dresser des listes détaillées de la population, les états d'habillement, les états des produits des récoltes ; elle s'occupe enfin des affaires qui concernent l'économie intérieure de la colonie, et qui dépassent le ressort des comités de compagnie. La seconde section comprend tout ce qui a rapport à la construction des bâtimens, au magasin de réserve, et à la masse d'emprunt.

Pour assurer aux colons des moyens de subsistance en cas de disette, il existe au quartier-général un magasin de réserve : il contient un approvisionnement de blé pour six mois, et le seigle et l'avoine nécessaires pour les semailles d'une année. Les colons doivent fournir annuellement, pour l'entretien de ce magasin, une quantité de grains fixée par l'administration. Chaque colon a droit, en cas de besoin, de demander des grains au magasin, avec promesse de les restituer à la récolte suivante. L'administration surveille la rentrée des réquisitions et la conservation des denrées. Lorsque les grains qui sont dans le magasin de réserve risquent de se détériorer, le comité les fait distribuer aux colons, qui sont tenus de fournir une égale quantité de grains nouveaux.

Pour être à même de donner des secours pécuniaires aux colons qui pourraient en avoir besoin, on a formé dans chaque régiment une masse d'emprunt en numéraire. La première mise de cette masse se compose des masses partielles des soldats nommés colons tenanciers ; on y verse de plus les profits sur la vente de l'eau-de-vie dans

1. Le gouvernement russe a le monopole de la vente des eaux-de-vie, et c'est une source abondante d'impôt à cause de la passion du peuple pour cette dangereuse boisson. La vente en est entourée de précautions dans les colonies, et l'on n'y est jamais affligé par la rencontre d'un homme ivre.



le district, l'excédant des sommes destinées à l'entretien des églises, l'argent des colons qui meurent sans héritiers, et les diverses amendes. Cette masse est la propriété des colons tenanciers : chaque colon, en cas de nécessité urgente, telle que mort de bétail, récolte perdue, etc., peut emprunter jusqu'à 500 roubles sans intérêts; il paie 5 p. 100 pour ce qui dépasse cette somme. Le terme du remboursement est fixé par l'administration. Lorsque la masse est assez considérable pour qu'il reste des fonds sans emploi, ces fonds sont placés à intérêt soit à la banque, soit à la maison des *Enfans-Trouvés*<sup>1</sup>. L'administration dresse tous les mois le procès-verbal de l'état de la caisse.

Le comité d'administration accorde aux colons des laissez-passer pour voyager, et en fixe la durée. Il surveille et tâche d'améliorer l'agriculture; il décide les défrichemens, les bois que l'on doit abattre, surveille les approvisionnemens de chauffage, les constructions, l'entretien des bâtimens. Il veille à ce que les officiers n'emploient pas les colons pour leur service particulier, quand même ils leur paieraient un salaire. Les officiers contrevenans à cette règle sont jugés d'après les lois sévères de Paul I<sup>er</sup>, qui entraînent la dégradation et la confiscation des biens.

Les comités de compagnies sont composés d'un sous-officier et de trois hommes pris dans les trois sections de la compagnie de colons. Les colons choisissent huit candidats qu'ils présentent au commandant de la compagnie; celui-ci désigne les quatre membres, et soumet son choix

1. Pour subvenir aux dépenses de l'établissement des *Enfans-Trouvés*, fondé à Moscou sous le règne de Catherine II, on créa en même temps un *Lombard*, espèce de banque qui reçoit l'argent à 5 p. 100 et prête sur hypothèque à 6. Les bénéfices, qui sont énormes, sont appliqués en partie aux dépenses de l'hospice des *Enfans-Trouvés*. Les biens d'une grande partie de la noblesse moscovite sont engagés actuellement, par suite d'emprunts, au Lombard.

à la confirmation du chef de bataillon. Les candidats qui ne sont pas nommés remplacent de droit les autres, en cas de mort ou de maladie. Ces fonctions durent une année; avant d'en commencer l'exercice, les membres prêtent serment, devant la compagnie assemblée, de remplir leurs devoirs consciencieusement.

C'est avec surprise que l'on rencontre dans les colonies militaires une administration municipale dont la base et le principe sont l'élection; c'est le seul exemple que l'on en trouve dans toutes les parties de l'organisation de ce vaste empire de Russie, où les seules institutions sont le despotisme et l'esclavage; et ceci semblerait encore confirmer que le fondateur des colonies a eu un but plus vaste et plus élevé que celui d'améliorer le mode de recrutement de son armée, et d'obtenir des économies sur son administration.

Les comités de compagnies s'assemblent une fois par semaine, ou plus s'il le faut; ils jugent toutes les affaires contentieuses, et enregistrent les testamens. Lorsque les parties plaignantes ne sont pas satisfaites des jugemens rendus, les membres du comité et les plaignans se rendent chez le capitaine de la compagnie, qui prononce. Les parties peuvent appeler de ce second jugement au comité d'administration, qui, s'il trouve la plainte injuste, condamne les plaignans à une amende. Les colons peuvent enfin en appeler du comité d'administration au général de brigade ou au lieutenant-général.

Les testamens écrits sont faits en présence du confesseur et de deux témoins, qui doivent signer tous les trois; ils sont ensuite enregistrés au comité de la compagnie. Les testamens verbaux, nécessités par un mal subit, sont faits en présence d'un officier de la compagnie et de tous les membres du comité, qui sont tenus de les faire inscrire de suite sur leur registre en présence de l'officier qui le signe.

§ II. — ÉTATS-MAJORS ET VILLAGES DES RÉGIMENS  
COLONISÉS; CONSTRUCTIONS, etc.

L'établissement d'un régiment colonisé se compose d'un état-major placé à peu près au centre du terrain assigné à la colonie, et de plusieurs villages construits aux alentours, dans un rayon de 1000 à 2000<sup>m</sup>, et dont chacun est occupé par une compagnie ou une demi-compagnie de colons. Les limites du terrain affecté à une colonie sont indiquées par des poteaux qui portent le nom du régiment et les armes de l'empire.

*Détail d'un état-major.*

Un état-major est composé des bâtimens suivans :

- N°
1. Une église,
  2. Une salle d'exercice,
  3. Un hôpital,
  4. Une école militaire,
  5. Une maison pour l'empereur,
  6. Une maison pour le général,
  7. Trois maisons pour les officiers supérieurs,
  8. Un corps-de-garde et une tour de surveillance pour les incendies,
  9. Deux maisons pour les officiers mariés,
  10. Une *restauration* (mot employé en Russie),
  11. Une maison pour les officiers non mariés,
  12. Une maison pour la chancellerie et les employés civils,
  13. Une maison pour les employés de l'hôpital,
  14. Une pharmacie et son laboratoire,
  15. Le magasin de réserve,
  16. Une caserne pour une compagnie d'ouvriers,
  17. La prison militaire,
  18. Des étables,
  19. Un haras et des écuries,
  20. Une maison de santé pour les convalescens.

La salle d'exercice, l'église, l'hôpital et l'école militaire forment un ensemble dont l'architecture simple et régulière est d'un aspect fort imposant : cette disposition avait été conçue par l'empereur Alexandre. La salle d'exercice, placée entre l'hôpital et l'école destinée alors à un bataillon d'instruction ( que l'on avait eu le projet de former et où auraient été réunis les cantonistes ), servait à la fois de point de réunion pour les exercices militaires et pour entendre la messe, de promenade pour les malades, et de salle de récréation et d'exercice pour les cantonistes. La formation du bataillon de réserve a fait renoncer à réunir en corps, avant l'âge de dix-huit ans, les cantonistes qui demeurent jusque-là chez leurs parens et sont formés aux exercices dans les compagnies. Les grandes salles, dont la construction est très-dispendieuse, sont moins utiles qu'on ne l'avait pensé d'abord ; cependant on y réunit les troupes de temps en temps : pendant les grands froids, les soldats y arrivent en traîneau. La salle d'exercice du régiment du Roi de Prusse a 142<sup>m</sup> de long sur 31<sup>m</sup>, 30 de large, et 9<sup>m</sup>, 90 de hauteur sous le plancher. Le coup d'œil intérieur en est très-beau, surtout lorsqu'elle est remplie de troupes en bataille qui en font mieux apprécier les grandes dimensions.

La chapelle est en saillie au centre de la salle d'exercice avec laquelle elle communique par trois grandes portes ; elle est décorée avec beaucoup de luxe, et les ornemens en sont de bon goût. Les peintures seules d'une de ces églises, faites par des membres de l'académie de Saint-Petersbourg, ont coûté 40,000 roubles.

A l'une des extrémités de la salle d'exercice est l'hôpital général de la colonie, bâtiment carré avec une cour au milieu. Il se compose de souterrains, d'un rez-de-chaussée et d'un premier étage. Les souterrains sont secs et bien aérés ; ils renferment la boulangerie, les cuisines.

une grande chaudière pour les bains, et le logement des invalides qui font le service de l'hôpital. Le rez-de-chaussée est très-élevé; il contient les salles de malades qui sont tenues avec une grande propreté; les planchers et toutes les boiseries sont peintes à l'huile; les murs des salles sont peints d'une couleur vert clair qui repose la vue des malades: les couvertures des lits, les robes de chambre des malades sont de la même couleur. Les lits sont en fer. Les latrines sont à l'anglaise et chauffées par des poêles; elles sont d'une propreté que l'on obtient rarement dans une maison particulière, et ne donnent pas la moindre odeur. Il y a deux salles pour les femmes; l'une est destinée aux femmes en couches. On y trouve enfin une salle de bains, où l'eau chaude est élevée par une pompe de la chaudière placée dans les souterrains. Au premier étage sont les salles d'officiers, la pharmacie, le logement des médecins et employés de service, etc. Au moment où nous avons visité cet hôpital, il ne s'y trouvait que 150 malades, sur plus de 10,000 habitans que renferme la colonie. Dans cet établissement, tout ce qui est extérieur ne laisse rien à désirer. Reste à savoir si les remèdes sont bons et les soins donnés aux malades très-éclairés: on peut conserver des doutes à cet égard.

De l'autre côté de la salle d'exercice est un bâtiment pareil à celui de l'hôpital; une école de cadets y est établie: 140 fils d'officiers y sont élevés actuellement, dans le régiment du Roi de Prusse. Le règlement suivi pour les études est le même que celui des écoles de Pétersbourg et de Moscou. Les professeurs sont des officiers choisis dans les différens corps de l'armée. Dans les souterrains sont les cuisines et logemens d'invalides; au rez-de-chaussée; le réfectoire, l'infirmerie, les salles d'exercice; au premier, les classes et les dortoirs. Sous le rapport de l'ordre et de la propreté, cet établissement est très-bien tenu.

Les pavillons destinés aux logemens des généraux et officiers sont construits avec simplicité, mais avec symétrie, et contribuent à embellir l'aspect de la grande cour autour de laquelle ils sont distribués. L'un d'eux, connu sous le nom de *Restauration*, est celui où les officiers se réunissent pour prendre leurs repas; il est composé comme les autres, de trois étages, dont l'un est souterrain; dans celui-ci sont placés les cuisines, remarquables par leur propreté, les magasins, les logemens de domestiques. Au rez-de-chaussée se trouvent des salles de réunion, un billard, une bibliothèque, et une vaste salle à manger. Les pensions des officiers sont à un prix extrêmement modique: un capitaine paie 75 roubles pour quatre mois, pour dîner et souper; un lieutenant 60 roubles. La nourriture est très-bonne et abondante: le dîner se compose d'une soupe, de deux plats de viande, dont l'un garni de légumes, et d'un plat de pâtisserie. On ne donne que du pain noir, et pour boisson du qwass<sup>1</sup>. Les officiers paient à part le pain blanc et le vin, quand ils désirent en avoir. Les pensions payées par les officiers sont à peu près le supplément de solde qu'ils reçoivent dans les Colonies. Un économe, auquel le gouvernement donne 1,500 roubles par an, est à la tête de la restauration, et en dirige tous les détails. Les officiers mariés peuvent faire prendre leurs repas à des prix très-modérés. Au premier étage sont de jolis logemens destinés aux voyageurs; les prix en sont fixés en raison du grade de ceux qui les occupent: un général paie 3 roubles par jour pour son logement et sa nourriture; un officier au-dessous de ce grade paie 2 roubles 60.

Le gouvernement a cherché à rendre aussi agréable que possible l'établissement des officiers à l'état-major

1. Le qwass est une espèce de bière faite avec de la farine fermentée; c'est la seule boisson du paysan russe.

d'une colonie militaire, et à les attacher à la grande famille dont ils sont les chefs. Une diligence est destinée à leur service, et les transporte d'une colonie à l'autre, et jusqu'à Novogorod. Des bateaux à vapeur partent tous les jours de cette ville pour Grousina et Staraiia-Roussa.

### *Détail d'un village.*

Les villages sont composés d'une seule rue dont toutes les maisons, égales et disposées symétriquement, présentent un beau coup d'œil. Tantôt les maisons sont disposées des deux côtés de la rue, tantôt d'un seul; et dans ce dernier cas, une allée bordée de deux rangs d'arbres occupe l'autre. La rue est large, bien sablée et toujours entretenue comme une allée de jardin. Les entrées en sont fermées par des murs en briques et des barrières gardées par un factionnaire.

Trois systèmes de maisons ont été successivement adoptés par le gouvernement pour loger les colons et les soldats. Toutes ces maisons sont construites de la même manière que les cabanes des paysans russes, en troncs de sapins non équarris, couchés horizontalement les uns sur les autres, et entaillés à mi-bord pour les assemblages des angles; seulement la construction en est beaucoup plus soignée: les bois reposent sur un sous-bassement en pierre ou en brique, et les planchers, suffisamment élevés au-dessus du sol, n'ont pas la moindre humidité.

Dans les maisons du premier modèle, quatre colons et quatre ou huit soldats ( suivant que l'on exécute l'ancien règlement ou le nouveau ) sont rassemblés dans un espace assez resserré; les soldats sont au milieu des familles où ils doivent être nourris.

Dans les maisons du second modèle, les quatre colons

étaient logés au rez-de-chaussée et les soldats dans la chambre supérieure. En obtenant plus d'élégance dans la forme des maisons, on était parvenu à séparer davantage les soldats des colons; mais ce modèle a été abandonné comme trop coûteux et présentant des défauts de construction qui nuisaient à la solidité.

Dans le système adopté en dernier lieu et auquel on paraît s'être arrêté, les maisons sont par groupes de trois, séparés par des jardins. Un groupe se compose de deux maisons de colons et d'une maison de soldats placée entre les deux premières. Deux colons habitent la même maison; quatre soldats sont logés dans celle du milieu. Les maisons de colons sont un peu plus élevées parce qu'elles ont des caves. Ce système, qui isole les soldats de la famille du colon et les loge dans une petite caserne séparée, paraît préférable aux deux autres.

Toutes les maisons d'habitation sont construites aux frais du gouvernement, ainsi que des granges et des écuries très-spacieuses qui sont placées en arrière. Au-delà de ces granges se trouve une seconde ligne de hangars irréguliers qui appartiennent aux colons.

On exige dans les maisons de colons le même ordre et la même propreté que dans les casernes ordinaires. L'ameublement d'une chambre de colon, fourni par le gouvernement, se compose de :

Un bois de lit;

Un banc formant deux coffres fermant à clef et pouvant servir de lit;

Deux autres bancs à dossier;

Une table à tiroir;

Une étagère à deux planches.

Tous les lits sont garnis de rideaux très-propres, plus ou moins élégans, suivant la fortune du colon. Chaque chambre a son image de saint entourée de rubans et de



fleurs, et devant laquelle est suspendue une lampe. Les chambres sont toutes chauffées par des poêles ou des fours ; la température y est toujours très-élevée. Chaque ménage de colon a son four.

Au centre de chaque village est une grande place demi-circulaire destinée aux exercices et rassemblemens, et autour de laquelle sont disposés les bâtimens de l'état-major du village. Ces bâtimens contiennent :

Le logement des officiers de service,

Une école pour les cantonistes,

Une petite salle d'exercice,

Une chancellerie,

Une tour à signaux pour les incendies, placée au centre, et sous laquelle se trouve une petite chapelle où sont déposées les images de la compagnie, le corps-de-garde, des magasins pour les pompes, une écurie de dix chevaux pour leur service.

Dans les maisons, placées aux deux angles de la place, sont logés les sous-officiers non colonisés qui se trouvent dans chaque compagnie.

Les plus grandes précautions sont prises pour arrêter promptement les incendies ; un factionnaire veille au haut de la tour, et, au moindre feu, sonne la cloche d'alarme, dont le signal est répété par les tours de tous les villages et de l'état-major.

Chaque compagnie a une grande pompe attelée de trois chevaux ;

Deux plus petites à main chargées sur une voiture ;

Une pompe verticale servant à puiser de l'eau dans un puits et à la verser dans des tonneaux ;

Deux tonneaux attelés chacun de deux chevaux et qui doivent être constamment pleins ;

Une voiture chargée d'échelles, seaux, crocs, haches, etc., et portant une immense toile que l'on tend

et qu'on mouille pour préserver les maisons voisines de celle qui brûle.

Chaque jour, dix colons et dix soldats actifs sont de service au dépôt des pompes; dix chevaux sont fournis par les colons, et passent vingt-quatre heures dans l'écurie tout harnachés et prêts à être attelés au signal du feu. Ce signal a été donné devant nous, et nous avons pu juger avec quel ordre et quelle extrême rapidité les secours peuvent être portés. Dans moins de quatre minutes, les chevaux ont été atelés, et toutes les voitures, parties au grand galop et portant avec elles les hommes de service, étaient arrivées aux maisons du village les plus éloignées. C'est dans un village de la colonie de Medoedi que nous avons assisté à cet intéressant spectacle. Nous y avons vu aussi passer la revue de la compagnie de colons habitant le village; devant les maisons se trouvait la petite charrette à quatre roues, attelée d'un cheval que chaque colon reçoit du gouvernement, avec les divers instrumens aratoires et autres, tels qu'une charrue à deux roues, deux faux, deux serpes, deux haches, un marteau. Chaque famille se range en bataille devant la maison qu'elle occupe; les hommes et les enfans mâles en uniforme, les femmes dans leurs plus beaux habits. Le colon occupe la droite; auprès de lui est sa femme, puis ses enfans; plus loin, le père et la mère, ou l'invalides logés dans la maison. Plusieurs des colons sont très-jeunes et ont été cantonistes de la colonie; il y a de fort beaux hommes dans le nombre, et ils ont une bonne tenue militaire. Quelques invalides ont laissé repousser leur barbe, ce qui est interdit aux colons. Plusieurs ménages ont l'air dans l'aisance et contens de leur sort.

*Ponts des colonies. Travaux de construction, etc.*

Les ponts nombreux que l'on rencontre en parcourant les belles chaussées qui servent de communication principale dans les colonies, sont remarquables par le soin avec lequel ils sont exécutés. Leur construction a été dirigée par le général Fabre.

Les travaux des colonies militaires ont tous été exécutés par des soldats. Les régimens de l'armée russe, exceptés ceux de la garde, de la deuxième armée et des corps de Lithuanie et de Géorgie, n'ont que deux bataillons au drapeau; les troisièmes bataillons forment des divisions de réserve employées aux travaux du gouvernement. Trente-deux de ces bataillons sont occupés aux travaux des colonies du gouvernement de Novogorod; la force de l'un d'eux est de 350 à 400 hommes. Les soldats reçoivent une haute-paie de 0<sup>r</sup> 10<sup>c</sup> par jour; ils ne touchent pas cet argent, qui, sous la surveillance du capitaine et d'un sous-officier par compagnie, est destiné à améliorer leur nourriture.

Les divisions de réserve sont commandées par les lieutenans-généraux, qui ont sous leurs ordres des généraux-majors. Pendant la durée des travaux, ces divisions sont campées sur les lieux mêmes où sont les ateliers; elles rentrent ensuite dans les cantonnemens qui leur sont assignés.

Les soldats sont formés sur place par les ingénieurs à toutes sortes de métiers; ils exploitent les carrières, font des briques, taillent la pierre, maçonnet, sont charpentiers, charrons, serruriers, etc. Ils sont en général adroits, et beaucoup d'entre eux deviennent habiles ouvriers en peu d'années.

On sent quelle immense économie trouve le gouvernement en faisant exécuter toutes les constructions par

des soldats ; cela seul peut expliquer la quantité prodigieuse de travaux publics qui s'entreprennent et s'achèvent tous les ans en Russie.

## II.

### DES COLONIES MILITAIRES DE CAVALERIE.

Les colonies militaires de cavalerie sont placées sous le commandement du comte de Witt, général fort estimé et d'une capacité élevée. Deux divisions, l'une de lanciers, l'autre de cuirassiers, sont colonisées dans le gouvernement de Karkhoff ; trois divisions, l'une de cuirassiers, les deux autres de lanciers, le sont dans celui de Kherson.

Les colonisations du gouvernement de Kherson ont soumis à un ordre social régulier des bandes indisciplinées de Cosaques, Moldaves, Valaques et Tartares, qui erraient des bords du Bug à ceux du Borysthène et pouvaient devenir dangereuses. 87,000 hommes ont été colonisés ; dix-huit bataillons d'infanterie ont été employés aux travaux de colonisation de ce gouvernement.

La division des lanciers du Bug a été colonisée en 1818 autour de Vosnesensk, avec l'esprit d'imprévoyance qui a présidé aux premiers essais faits dans le gouvernement de Novogorod. On a été obligé de nourrir habitants et troupes jusqu'à ce que les récoltes fussent suffisantes. La division des lanciers d'Ukraine, dont le chef-lieu est à Novomirgorod, n'a envoyé que des cadres pour ses escadrons de réserve, de colons et de cantonistes ; les régimens ne sont arrivés que lorsque les récoltes ont été suffisantes. Ce n'est qu'au bout de quatre années de travaux que la division des cuirassiers a été établie à Pétrikorska. Le quartier-général est établi à Elizabethgrad ; cette ville est restée néanmoins sous l'autorité de l'administration civile.

Chaque division est formée de quatre régimens composés chacun de

- 6 escadrons de guerre,
- 3 escadrons de réserve,
- 3 escadrons de colons tenanciers,
- 1 escadron de cantonistes.

L'état-major d'un régiment se compose de

- 1 colonel,
- 1 lieutenant-colonel,
- 3 majors,
- 1 adjudant,
- 2 comptables,
- 6 officiers d'état-major ( chirurgien , aumônier , etc. ),

Un escadron de guerre est formé de

|                   |                                                                                                                                                                                                                    |     |
|-------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| OFFICIERS . . . . | 1 capitaine commandant,<br>1 idem en second,<br>1 lieutenant,<br>1 sous-lieutenant,<br>3 enseignes                                                                                                                 | 7   |
| TROUPE . . . . .  | 1 sous-officier en chef,<br>1 quartier-maître,<br>1 sous-officier d'armes,<br>4 sous-officiers chefs de peloton,<br>13 sous-officiers dont 1 à la suite,<br>3 trompettes,<br>160 hommes montés,<br>20 idem à pied, | 203 |
| Total . . . . .   |                                                                                                                                                                                                                    | 210 |

Cela porte à 1 140 hommes, montés toujours au complet, les forces d'un régiment, et à 22,800 cavaliers les forces actives des vingt régimens colonisés.

Les escadrons de réserve n'ont que cent chevaux chacun, dont cinquante sont de réforme et destinés à l'instruction des cantonistes qui alimentent ces escadrons; en hommes, ils sont nombreux.

L'escadron des cantonistes est composé de 200 jeunes gens de quatorze à dix-huit ans; c'est une véritable école militaire d'où il sort des cavaliers tout formés qui attendent ensuite, dans les escadrons de réserve, que les

besoins du service les appellent dans les six escadrons réellement disponibles.

Chaque colon reçoit quinze déciatines de terre.

L'organisation des colonies est du reste la même que celle des colonies d'infanterie; le règlement contient seulement quelques dispositions particulières relatives aux haras. Voici un extrait de ces dispositions :

Il y a auprès de l'officier-général commandant la division,

|                                                  |                |
|--------------------------------------------------|----------------|
| 1 inspecteur des haras dont la solde est de..... | 3000 r.        |
| 1 médecin vétérinaire.....                       | 3000 r.        |
| Total.....                                       | <u>6000 r.</u> |

Près de chaque commandant de régiment,

|                                          |        |
|------------------------------------------|--------|
| 1 officier pris parmi ceux du front..... | 500 r. |
|------------------------------------------|--------|

A chaque haras de régiment,

- 1 maréchal ferrant chef,
- 3 aides,
- 3 maréchaux,
- 3 forgerons.

Apprentis pris parmi les cantonistes incapables de servir,

|                                                                                                                                                                                                      |                                    |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------|
| 9 Maréchaux à 12 r. par an.....                                                                                                                                                                      | 108 r.                             |
| 6 forgerons à idem.....                                                                                                                                                                              | 72                                 |
| Pour l'entretien de la pharmacie du haras.....                                                                                                                                                       | 750                                |
| Pour la première mise et l'entretien des instruments nécessaires à la pharmacie et au haras..                                                                                                        | 1000 r. 250                        |
| Pour achat et entretien des ustensiles de forgeron.....                                                                                                                                              | 150 35                             |
| Pour la confection et l'entretien de vingt-quatre selles pour les gardiens, à 15 r. de premier achat.....                                                                                            | 360 48                             |
| Pour confection et entretien de quarante-huit demi-pelisses à 15 r.; de quarante-huit paires de gants à 1 r. 50 c.; et de quarante-huit paires de bottes à 3 r. 64 c. pour le détachement du haras.. | 966 r. 72 c. 426 r. 72 c.          |
| Totaux.....                                                                                                                                                                                          | <u>2476 r. 72 c. 2186 r. 72 c.</u> |

Le détachement du haras reçoit les vivres de la colonie comme les autres soldats.

« Tous les haras ' recevront lors de leur fondation , pour chaque régiment , 27 étalons et 345 jumens : quatre des étalons seront des meilleures races , et 23 de races plus communes. On évalue à 200 le nombre des chevaux qui naîtront annuellement , sur lesquels il en périra 10 par an dans les temps ordinaires pendant quatre ans. Au bout de ce temps , le haras aura 160 chevaux propres à la remonte , 540 poulains , en tout 1,072 , nombre qui sert à l'évaluation des sommes destinées au haras. Il sera fourni chaque année , pour son entretien , 3 étalons et 33 jumens , qui , par la suite , devront être fournis par le haras lui-même. Les étalons et jumens réformés seront vendus à l'enchère publique. »

Les poulains sont séparés des jumens à l'âge de sept mois ; ils sont hongrés à trois ans : on en réserve dix parmi les plus beaux pour former des étalons. A l'âge de quatre ans , ils sont tous classés en présence du général de division et de tous les officiers supérieurs. On en forme trois classes , 1° les chevaux propres au service ; 2° ceux qui sont destinés à la remonte du haras ; 3° ceux qui peuvent être employés à ces deux services.

Ceux de la première classe sont placés pendant six mois en lignes dans des écuries où ils sont nourris avec des fourrages secs et de l'avoine , où on les accoutume à être touchés et l'on commence à les dompter. Au printemps , ils sont conduits aux escadrons actifs , si les escadrons ne sont pas en campagne ; sinon , ils restent au dépôt , où ils sont dressés par les sous-officiers du haras.

Les chevaux de la seconde classe sont également nourris avec des fourrages secs et de l'avoine , et restent au haras.

Les chevaux de la troisième classe sont vendus à l'enchère.

Tous les chevaux, à l'exception des quatre étalons de meilleure race, qui doivent toujours rester dans l'écurie, passeront un certain temps dans les pâturages. Les vingt-trois étalons resteront sept mois de l'année dans les écuries, et les jumens et poulains six mois. Pendant le temps que les chevaux passeront à l'écurie, on les fera sortir dans la journée autant que possible, l'expérience ayant démontré que les chevaux du haras se nourrissent mieux et deviennent plus forts au grand air et à la gelée que lorsqu'ils sont renfermés.

Pendant le temps que les chevaux passent sur les pâturages, ils ne rentrent pas la nuit, excepté dans les temps d'orage.

On donne à chaque étalon quinze à vingt jumens à servir.

Les étalons de race supérieure sont nourris de fourrages secs pendant toute l'année. La ration journalière est de 3 garnetz<sup>1</sup> d'avoine, 15 livres<sup>2</sup> de foin et 3 livres de paille.

Pendant six mois de l'année, les jumens seront nourries avec 30 livres de foin par jour, sans avoine.

Le haras d'un régiment sera divisé en autant de sections qu'il y a d'escadrons de colons : une section se composera donc de 9 étalons et 115 jumens.

Il y a, pour le haras de chaque escadron, les bâtimens suivans :

- 1° Une écurie chaude pour les étalons avec des stalles;
- 2° Deux écuries avec un hangar à chacune et des auvents pour les jumens poulinières;
- 3° Une écurie pour les poulains d'un an;
- 4° Une écurie pour les poulains de deux et trois ans, avec des séparations pour les sexes.
- 5° Une écurie pour les poulains destinés à la remonte;

1. Le garnetz vaut 3,277 litres.

2. La livre russe vaut 0,4093 kilogramme.



6° Un bâtiment pour loger l'officier et le détachement attachés au haras, avec une pharmacie et une forge.

Les bâtimens seront établis sur la pente d'une colline pour éviter l'humidité, dans un lieu entouré de pâturages, ayant des eaux propres à abreuver les chevaux.

Afin de prévenir le manque imprévu de fourrages, il sera formé un magasin de réserve contenant le quart de la quantité de foin nécessaire pour la consommation, pendant un mois, de tous les chevaux de troupes et de haras de la colonie.

Il y aura dans chaque section de haras un sous-officier et quinze hommes; trois sous-officiers et cent quarante-cinq hommes pour les trois sections; ils seront pris dans les escadrons actifs, parmi les hommes les moins propres au service; ils ne seront plus distraits de celui des haras: il sera donné à chacun une demi-pelisse, des gands chauds et des bottes de paysan.

On évalue, en temps ordinaire, dans un régiment de cavalerie, la perte de chevaux annuelle au huitième, attendu qu'un cheval n'est pas censé pouvoir servir plus de huit ans.

Les régimens ne reçoivent de chevaux de remonte qu'à l'âge de cinq ans.

Tels sont les faits que nous avons recueillis et dont nous pouvons garantir l'authenticité. Quel sera, d'ici à quelques années, l'accroissement probable des colonies militaires russes? Quelle peut être leur influence sur les destinées futures de la Russie et sur la tranquillité de l'Europe? Nous n'avons nul dessein de traiter ces questions dans toute leur étendue; nous nous bornerons à énoncer les principales réflexions que nous ont suggérées les faits.

L'accroissement des colonies est très-lent à cause

des travaux et des dépenses nécessaires pour leur création. On porte à 22,000 le nombre des combattans que peuvent fournir les colonies de cavalerie; quant à l'infanterie, 24,000 soldats actifs au plus et 8000 de réserve sont actuellement colonisés autour de Novogorod; il y aura, quand tous les travaux seront terminés, 36,000 soldats actifs et 1200 de réserve<sup>1</sup>. On doit donc regarder comme très-exagérés ces calculs d'après lesquels des armées formidables de soldats colonisés devaient, dans peu d'années, se trouver prêtes à fondre sur l'Europe. Au lieu d'être effrayantes pour les puissances continentales, les colonies doivent diminuer la crainte qu'inspirent les forces militaires de la Russie. L'armée russe, composée d'hommes enlevés à vingt ans à leur famille, transportés à de grandes distances, forcés de servir pendant vingt-cinq années consécutives; cette armée, dont une faible partie seulement est casernée, et dont les masses sont distribuées dans des cantonnemens mal organisés ou dans des camps de manœuvres, semble avoir été créée pour la conquête. Avec quelle ardeur des soldats sans liens de famille, sans souvenir de leur province, sans autre avenir que leur carrière militaire, ne doivent-ils pas s'élancer dans

1. Nous n'avons pas cru devoir comprendre, dans l'énumération des forces colonisées, l'armée de Géorgie, dont l'organisation est bien antérieure à l'établissement des colonies proprement dites. Cette armée se compose au reste de deux divisions d'infanterie formant 12 régimens, d'une brigade de grenadiers, de 2 régimens de dragons, 10 de cosaques à pied, 11 de cosaques à cheval, et 48 pièces d'artillerie. Les cosaques zaporogues, transportés des bords du Dniéper sur le Kuban, ont été en quelque sorte colonisés par Catherine II, qui, par un oukase du 2 juin 1792, leur céda le territoire de Taman et tout le pays entre le Kuban et la mer d'Azof: ils prirent alors le nom de Cosaques de la mer Noire. Cette population forme 21 régimens dont le service constant est de défendre la frontière. En cas de guerre avec la Perse, on peut mobiliser dix de ces régimens, dont la force est de 500 hommes. L'armée de Géorgie, au moment où la Perse a déclaré la guerre à la Russie, n'allait pas au-delà de 33 à 34 mille hommes.

des pays où les attirent l'aspect d'un riche butin, un climat plus doux et une solde quadruple<sup>1</sup> ! Quels regrets éprouveraient-ils en se fixant à jamais dans les contrées qu'ils auraient subjuguées ? Il n'en serait pas de même du soldat colonisé, pour qui la guerre est un temps d'épreuve, qui laisse dans son village une famille, des enfans, qui conserve toujours l'espoir de devenir à son tour propriétaire colon ; ce soldat, bien différent du premier, a une patrie que la conquête ne lui fera point oublier.

Quant à l'influence qu'auront un jour les colonies sur l'état social de la Russie, on ne peut former que des conjectures bien vagues. Sur quoi pourrait-on s'appuyer, lorsque rien, dans cet empire, ne repose sur des lois fixes, et que tout dépend de la volonté d'un seul ? En admettant cependant que le système de colonisation soit continué et protégé pendant une suite de règnes, et que les prévoyantes dispositions des réglemens ne soient pas anéanties par les vices administratifs qui corrompent si souvent les bienfaits du souverain, il doit en résulter de notables avantages pour la civilisation du pays. Partout en Russie l'abrutissement des serfs est à son comble, et, depuis bien des années, on ne remarque aucun progrès. Une ignorance grossière, une superstition idolâtre et sans aucun résultat moral, l'apathie et l'esclavage, et nul désir d'améliorer leur sort ; tels sont les traits qui caractérisent les paysans russes. Les seigneurs, loin de chercher à éclairer ces malheureux, redoutent tout ce qui pourrait amener leur affranchissement. C'est du trône seul que peuvent venir les salutaires mesures qui créeront une nation intelligente ; et l'on doit croire que ce noble but a été une des causes influentes de l'établissement des colonies. Quoi de plus propre, en effet, à former

1. L'armée russe en campagne reçoit en argent la solde qu'elle touche d'ordinaire en papier, ce qui la quadruple.

des hommes et à les rendre dignes de jouir de la liberté, sans en abuser, que l'état de propriétaire, le droit de transmettre les biens dans une famille, celui qui est accordé aux colons de nommer eux-mêmes leurs magistrats, l'éducation donnée à tous les enfans ? A mesure que les colonies s'augmenteront, elles défricheront les terres incultes ; les richesses et le bien-être de leurs habitans s'accroîtront progressivement, et leur exemple aura une grande influence sur les populations environnantes.

D'un autre côté, l'état de prospérité des colonies et leur trop grand développement peuvent avoir de graves inconvéniens pour un gouvernement où la succession au trône a été souvent accompagnée de troubles ou amenée par la violence. Une population toute guerrière, concentrée dans la maison d'un chef mécontent et placée à peu de distance de la capitale, ne peut-elle devenir dangereuse pour le souverain ? Des colonies, situées sur des frontières éloignées, commandées par un ambitieux qu'exciteraient et soutiendraient des nations voisines, ne peuvent-elles chercher à se rendre indépendantes ? Ce sera à une administration sage et prévoyante à diminuer ces sujets de crainte.

On croit donc devoir conclure que le système de colonisation adopté en Russie peut, sous divers rapports, être utile pour ce pays et y hâter le développement de la civilisation ; mais que cela tient à l'état social reculé dans lequel se trouve la nation russe ; ce système n'en serait pas moins inexécutable dans un pays

1. Le comte Yermoloff, général d'un mérite élevé, a été dépouillé du commandement de l'armée de Géorgie. Le gouvernement russe a eu peur de l'influence et de la popularité que les talens de ce général lui avaient acquises sur l'armée dont il était le chef.

plus civilisé et surtout en France. Sous le rapport militaire, c'est un sujet d'étude utile pour connaître les ressources de la Russie, mais qui n'offre aucun résultat applicable à notre pays.

---

**HERNANI**, drame en cinq actes et en vers, par M. VICTOR HUGO.  
1 volume in-8°. Prix : 6 fr. Paris, chez Mame et Delaunay-  
Vallée, 1830.

---

COMMENÇONS par louer dans le drame de M. Hugo ce que personne ne saurait y méconnaître, la franche audace de l'entreprise. Jusqu'ici la réforme dramatique n'avait été chez nous que faiblement tentée : novateurs timides et sans foi dans leurs œuvres, quelques-uns de nos poètes avaient essayé de ces molles transactions qui, pour le moment, prétendent tout concilier, et laissent bientôt tout à refaire. Il n'appartenait pas à M. Hugo de procéder ainsi. Plein de confiance en la vérité et en lui-même, on peut dire que dès son début il a fait monter la révolution sur notre théâtre. Noble coup d'audace ! il faut le répéter. Car apparemment le jeune poète n'ignorait pas ce qu'il faisait. Comme un autre, et plus qu'un autre sans doute, il aime le succès ; et néanmoins, en composant son œuvre, il n'en a tenu compte : il a cherché le triomphe de l'art, non le sien. Plus qu'un autre aussi il doit porter en lui cette vive irritabilité que tout revers blesse comme une offense : et cependant, pour fuir cette mauvaise chance, il n'a rien fait contre sa conscience de poète. Point de complaisant sacrifice, point de censure exercée sur les libres fantaisies de son imagination, dans la vue de ménager quelques-unes des susceptibilités du parterre : point de grand nom pour se mettre à l'abri, comme a fait M. de Vigny dans *le More de Venise*. C'est lui-même, lui seul, lui tout entier qu'il livre au public : il s'agit de le laisser, ou de le prendre. Quelle que soit l'œuvre, qu'on y trouve ou n'y trouve pas le vrai génie d'un réformateur, du moins il y en a le courage, et c'est justice

de le proclamer. A ce titre, la critique doit à M. Hugo estime et respect.

Disons-le même : nul doute qu'au théâtre cette disposition eût été constamment celle du public, si l'aveugle enthousiasme d'un petit peuple de jeunes adeptes n'eût soulevé des passions contraires. Toute action désordonnée est suivie d'une réaction qui lui ressemble. Dès lors, *Hernani* n'a pu être jugé à la scène : ballotté d'un jour à l'autre entre des applaudissemens forcenés et des risées tumultueuses, l'ouvrage n'a point gagné de place décidée dans l'opinion. On n'a su que se jeter à la tête de bons ou de mauvais hémistiches, sottie guerre et sans profit pour le public, ni pour l'auteur. Point de calme, point de recueillement possible pour les spectateurs, partant point de jugement véritable. Amis, comme ennemis, en sont restés sur leurs premières impressions : la lecture seule pourra les modifier. C'est d'après la lecture que nous allons aujourd'hui hasarder notre avis.

Mais, dès le premier pas, voilà qu'une difficulté d'un genre nouveau s'élève devant nous. Tous les partisans éclairés et sincères d'*Hernani*, tous ceux que nous connaissons du moins, s'empressent d'avouer que devant la justice commune ce drame est condamné. Mais, ajoutent-ils, cette condamnation ne saurait être équitable, et, comme en temps de révolution, ils invoquent pour l'espèce une sorte de juridiction exceptionnelle, de tribunal à part, par-devant lequel il ne peut y avoir pour M. Hugo qu'une de ces éclatantes absolutions, qui sont un triomphe.

Voyez en effet. Nous allons leur dire que l'ouvrage pêche de tout point contre la vérité historique. — Il n'y en a pas l'ombre, répondent-ils : l'auteur n'y a jamais prétendu. — Mais au moins de la vérité *humaine*, de cette vérité qui doit faire le fond immuable et éternel de tout drame tragique ou comique, pourquoi n'en trouve-

t-on pas davantage? — Parce que M. Hugo ne l'a point cherchée : ce n'était pas là son point de vue. — Bien entendu qu'après de pareilles concessions, ils vous feront bon marché et du mépris de l'auteur pour les vulgaires vraisemblances de la vie, et de l'inexpérience d'enfant avec laquelle il a agencé les diverses parties de son drame, et des bizarreries si souvent choquantes de la diction. « Tout cela est vrai, vont-ils vous répéter, tout cela porterait coup contre un autre drame; mais contre celui-ci, il n'en faut rien conclure. Une pareille œuvre ne relève pas du sens commun, mais du sens poétique. Placez-vous au point de vue du poète, laissez-le vous entraîner dans sa sphère, laissez votre imagination subir le charme de la sienne, vous serez alors compétens pour le juger, vous l'admirez. » Et voilà comment, retranchés dans leur admiration, tout ce qu'ils nous avaient cédé de terrain, d'un seul mot ils nous le retirent.

Nous n'osons nous flatter (et ceci n'est point une ironique formule de modestie) de posséder ce vif et profond sentiment de l'art, qui enlève tout soudain l'homme à lui-même pour le transporter dans l'âme de l'artiste dont il a l'œuvre sous les yeux : à ce degré, nous l'avouons très-sincèrement, le sens poétique nous manque. Cependant les beautés à coup sûr fort diverses du *Cid* et d'*Athalie*, de *Hamlet* et de *la Tempête*, de *Faust* et de *Wallenstein* ont accès dans notre âme : pourquoi ne serait-elle pas aussi bien ouverte à celles d'*Hernani*? Et comme en revenant sur l'émotion que nous font ces chefs-d'œuvre, en la sondant, pour ainsi parler, par la réflexion, il ne nous est arrivé jamais de trouver que le *criterium* vulgaire, mais sûr, du sens commun nuisît à notre admiration, comme, au contraire, elle n'en est devenue que plus assurée d'elle-même, mieux sentie, par conséquent plus forte, nous ne croyons pas faire tort à *Hernani* de le



soumettre à la même épreuve. Que si, après avoir apprécié ce drame, comme on apprécie tous les autres, il se trouvait que quelque élément distinctif, qui lui appartient en propre, nous eût échappé, nous le rechercherions, nous nous attacherions soigneusement à le découvrir, trop heureux si nous pouvions y surprendre le secret de certaines admirations que nous regrettons de ne pas partager.

Sortons donc des préliminaires.

Ce qui nous a frappé avant tout en voyant jouer le drame de M. Hugo, ce qui nous frappe encore en le lisant, c'est le vague absolu d'idées qui a présidé à la conception de l'ouvrage. Qu'y avait-il dans sa pensée, au moment de l'enfantement dramatique? Rien de précis, rien de déterminé; la chose est pour nous évidente. Non que M. Hugo ignorât où il en voulait venir : faire autrement qu'on n'avait fait avant lui, fouler aux pieds la triple unité, confondre à plaisir les tons, briser sans pitié le moule du vers racinien, innover enfin, innover à l'infini, tout cela était chez lui bien systématiquement arrêté. Mais tout cela, on le comprend de reste, n'est que de forme, et il s'agit du fond même de son drame. Prenez les pièces de Shakespeare les plus différentes, celles où sa fantaisie a été le plus libre comme celles où l'histoire lui a fait le plus impérieusement la loi, dans toutes vous trouverez une pensée mère que l'on voit, que l'on sent se développer, et qui avec l'unité fait circuler la vie dans l'œuvre entière. Prenez même, si vous le voulez, *le Mariage de Figaro*, ce modèle de folie dramatique dont se réclament si volontiers les admirateurs d'*Hernani* : l'intrigue y est bien mêlée, bien confuse; et pourtant une intime et puissante unité s'y produit de toutes parts. Dans *Hernani*, à ce qu'il nous semble, rien de pareil. Sous l'empire des fortes impressions que lui avaient faites les romances du *Cid* et les beautés idéales de Caldéron,

M. Hugo aura rêvé le drame espagnol avec son mouvement prodigieux de théâtre et le luxe de sa poésie. Au milieu de ce rêve, est né *Hernani*. Vingt conceptions partielles, successivement ajoutées les unes aux autres, sont venues donner une apparente consistance à ce confus amas de vagues images; mais le principe véritable de la vie dramatique, l'idée mère, comme nous la nommons tout à l'heure, a toujours manqué à cette création. Dira-t-on que le mot d'*honneur castillan*, donné en titre à la pièce, n'est autre chose que le signe de cette idée? Mais cet honneur a cent faces différentes pour se produire. Faut-il le chercher dans Charles-Quint qui offre sa poitrine au poignard, plutôt que de croiser le fer avec un brigand; dans le vieux Silva qui garde, au péril de sa tête, les droits de l'hospitalité; ou dans Hernani qui s'arrache des bras de sa bien-aimée pour accomplir son serment de mort? Évidemment sous ce mot il n'y a point une idée unique; ou, si elle y est, c'est une pure abstraction, c'est la généralisation de plusieurs faits divers; c'est une *entité* enfin, qui ne saurait être douée de la vie dramatique. Prétendra-t-on que c'est la société espagnole du seizième siècle que le poète a voulu mettre sur la scène? On ne le prétendrait pas sérieusement, et il est trop clair que M. Hugo n'a pas un instant songé à évoquer devant lui cet âge si fécond en merveilles, qui vit Cortez s'élançer au Nouveau-Monde, et Padilla mourir ainsi que son héroïque veuve. Moins sérieusement encore lui attribuerait-on le dessein de faire revivre, en ce qu'il a de poétique, le grand personnage de Charles-Quint: ce prince n'a point assez haute place dans le drame, pour que le drame lui soit subordonné, pour qu'il y règne. Sous quelque face que je tourne et retourne l'ouvrage, je n'y puis voir qu'une fable vaguement conçue, sans but marqué que celui de mettre à la suite les unes des autres des scènes à effets divers, destinées chacune en

son genre à faire poser sous un aspect différent le génie poétique de l'auteur : ici la comédie d'intrigue avec ses vives familiarités de langage, là le dithyrambe avec ses audaces lyriques : ici l'énergie heurtée du dialogue de Corneille, là le doux parler de l'amour et ses tendres effusions. Mille beautés peuvent éclater dans ces parties diverses ; mais le lien y manque, mais il n'y a pas l'âme qui réunit tous ces membres en un corps. Aussi allons-nous voir combien de choses qui, dans l'enfantement naturel et bien ordonné du génie, seraient venues à leur place, et qui, dans la création irrégulière de M. Hugo, ont été livrées à tous les caprices du hasard.

M. Hugo a donné une date à son action, 1519. Il a emprunté à l'histoire des temps modernes un de ses plus renommés personnages, Charles-Quint : c'est assez dire qu'il n'entend pas nous faire voyager au pays des fictions. D'où vient donc que son drame est un long démenti donné à la réalité historique, une sorte de perpétuel anachronisme ? De cela même que nous signalions tout à l'heure, du vague où flottait sa pensée, au moment que son œuvre a été conçue. Il se peut que de la hauteur des nuages s'effacent pour l'œil les distances de temps et de lieu ; mais les nuages sont le séjour du poète lyrique : le drame habite sur la terre. Sans doute les évènements de l'histoire doivent se réfléchir avec de bien autres couleurs dans une imagination de poète que dans les esprits vulgaires : sans doute en passant de la froide page d'un chroniqueur dans le domaine de l'art, ils doivent recevoir une empreinte idéale qui en change l'aspect, de telle sorte que ce qui n'était qu'enseignement pour l'esprit devienne émotion pour l'âme ou enchantement pour l'imagination. Mais en cela l'œuvre de la poésie est de saisir celle des faces de la vérité qui lui appartient, non pas de tuer la vérité même. C'est pourtant ce qu'a fait M. Hugo. On lui a dit que bien des défauts étaient sauvés

à son drame, s'il en eût reculé l'action de quelques siècles dans le passé; si à Charles-Quint il eût substitué un de ces Alphonse ou de ces Ferdinand de Castille, assez mal connus parmi nous, qu'il lui aurait été loisible d'habiller à sa guise; si enfin le tombeau du Cid eût pris la place de celui de Charlemagne. Il n'y avait plus alors qu'à crier merveille: ainsi du moins a pensé une critique amie; et cette critique n'a pas songé qu'elle assimilait par là *Hernani* à ces milliers de tragédies classiques dont on peut, toujours sans inconvénient et quelquefois avec avantage, changer le temps et le lieu, tant est pauvre le fonds de vérité qui s'y trouve! C'est qu'encore une fois M. Hugo, dans le premier rêve de son drame, s'est développé lui-même, au lieu de développer ses personnages: ce sont ses idées, non les leurs qu'il a fait devant lui comparaître, semblable en cela à ces pauvres classiques dont il se croit si fort éloigné. Mahomet est assurément fort peu arabe lorsque, dans son entretien avec Zopire, il embrasse d'un vaste regard toute la politique du monde, et proclame si fièrement la domination du génie sur les mortels. Alzire, hésitant par philosophie à se poignarder, est tout aussi peu américaine; mais ni l'un, ni l'autre de ces personnages ne parlent plus faux que Charles-Quint dans son monologue si admiré. Nous avons M. Hugo au lieu de Voltaire, voilà toute la différence.

Ces deux moitiés de Dieu, le pape et l'empereur;

En ce vers peut à peu près se résumer le long contre-sens qui remplit le monologue. Quoi! « le pape et l'empereur sont tout: rien n'est sur terre que par eux et pour eux..... Ils font et défont..... » Et qui dit cela? Charles-Quint, grande ame, mais esprit positif, il nous semble, qui savait assez bien son Europe, et en face des

choses n'était guère homme à s'éblouir lui-même avec des mots. Mais loin qu'alors les têtes couronnées eussent du sacerdoce romain cette haute et mystique idée, il y avait long-temps que les papes oublièrent de l'accréditer eux-mêmes. Léon X, qui, du sein de sa magnificence et de ses voluptés, ne songeait qu'à exploiter en monnaie courante les privilèges de la tiare, eût certainement bien ri de cette définition de son autorité. Et Clément VII, quelques années après prisonnier au Vatican des troupes impériales, se fût estimé fort heureux de trouver, dans celui qui était la FORCE personnifiée, tant de respect, je dirais presque tant d'adoration pour la VÉRITÉ, dont lui pape était le représentant. Même remarque au sujet de la dignité impériale, sur laquelle il n'était pas possible que Charles-Quint se fit plus d'illusion. Il la convoitait parce quelle était commode pour son ambition, parce que roi d'Espagne et des Indes, maître des Pays-Bas et des deux Siciles, il comptait prêter la réalité de son pouvoir à la majesté titulaire des Césars, et marcher dès lors à la tête de l'Europe. Mais l'empire, en soi, n'était pas la moitié de l'omnipotence divine : c'était tout au plus la moitié d'une bonne royauté, comme celle de France et d'Espagne. Charles-Quint le savait, et se souvenait fort bien que son aïeul, homme de cœur et d'esprit, n'avait tiré de cette haute situation que le fâcheux surnom de *senza denaro*. Nous abrégeons, au lieu de la prolonger, cette discussion qui nous donnerait de trop faciles avantages, et laissons M. Hugo s'endormir tranquille sur les applaudissemens qu'a reçus son *idée esclave*, qui, incarnée dans un pape ou un empereur, s'en vient régner en souveraine : étrange langage, soit dit en passant, pour un monarque du seizième siècle. Nous ne songeons pas plus à lui contester le succès de cette définition des *hommes*, si bizarrement poétique, dans laquelle on croi-

rait entendre Byron déclamer par la bouche de Charles-Quint. C'est assez gloser sur l'histoire. Élevons-nous au point de vue plus général de l'humanité, et voyons si cette vérité qui manque à l'Espagnol du seizième siècle, nous la trouverons dans l'homme.

Ici encore, si nous ne nous trompons, M. Hugo porte la peine du vague tout lyrique au milieu duquel est né son drame. Dégagé de la prison des unités, affranchi des fausses convenances et de la monotonie du dialogue classique, libre enfin dans sa marche, il semble que notre poète n'eût qu'à parcourir à son aise l'ample carrière de la tragédie shakspearienne. Là, du moins, l'homme n'est plus à l'étroit : le caractère n'est point obligé d'être tout entier dans une passion, et la passion dans une crise : l'humanité peut se déployer dans toute sa plénitude de pensée et d'action, se montrer sous ses mille faces, mettre à nu jusqu'au fond le plus intime de sa nature. Point de ces brusques et incroyables révolutions qui font, en un tour de soleil, du héros un monstre, et du monstre un héros : le champ est ouvert pour tout préparer, tout graduer, tout expliquer. Vous n'avez plus Orosmane, vous avez Othello. Mais pour que les personnages se meuvent de la sorte sous la main du poète qui les fait agir, il ne faut pas qu'ils soient sortis de son cerveau, pâles et indécis, sauf ensuite à prendre couleur et se caractériser, selon que le voudra la situation ; il faut qu'ils viennent au monde, le front déjà marqué de leur avenir, destinés à faire la loi aux combinaisons du drame, non à la recevoir. Or, ce n'est point ainsi, nous persistons à le croire et à le dire, que les personnages de M. Hugo se sont produits dans son imagination : enfantés au sein du vague, ils ont gardé la marque de leur origine. Le hasard du moment fera tout leur caractère ; nul mot ne leur échappera qui vous révèle le secret de leur *individualité*, qui vous dise ce qu'ils seraient

hors du sentiment qui pour le présent les domine. Pour tout dire, en un mot, Charles - Quint, Hernani, dona Sol (sauf les différences, et elles sont grandes), ne vivent pas à la scène d'une autre vie que Pyrrhus, Oreste et Hermione. Seulement Racine, avec son admirable habileté, sait fondre et nuancer les couleurs; il n'abandonne pas du premier coup la passion à elle-même; il ne laisse pas ses personnages errer à l'aventure et se lancer, comme à corps perdu, au milieu de l'action; il les tient, les possède, les met dans une relation toujours harmonique les uns avec les autres. Tandis que, chez M. Hugo, jetés, poussés comme au hasard, on les voit dès l'abord atteindre la dernière limite de leur passion, et étourdir, fatiguer l'esprit du choc continuel qui résulte de leurs rapports brusques et désordonnés. Comme on l'a dit assez spirituellement<sup>1</sup>, M. Hugo n'a point changé la tragédie française, il l'a multipliée par elle-même.

Prenons un à un ses principaux caractères; examinons-les sous l'aspect que nous venons d'indiquer, et il nous sera aisé de reconnaître à quel point leur manque toute suite, toute consistance.

Charles-Quint est jeune; il n'a que dix-neuf ans. Il aime les belles; la chronique d'Ayala le dit, et pour le croire, on se passerait sans peine de son témoignage. Le voilà donc sous le falcon de dona Sol; mais en quel temps? Au temps où son esprit est le plus puissamment occupé de disputer la couronne impériale. Ici force m'est d'arrêter le poète, et de lui dire: « l'humanité n'est point ainsi faite. » Il peut y avoir place dans le cœur de l'homme pour deux grandes passions, mais non pas simultanément. Amoureux et ambitieux fou, sur la même heure, cela ne se vit jamais. En pareil cas, une passion domine l'autre et se la subordonne; autrement, il y aurait

1. M. Ph. Chasles dans la *Revue de Paris*, si notre mémoire ne nous trompe.

deux hommes dans un seul. On a fort justement reproché à Walter Scott de nous avoir montré tout ensemble Louis XI se promenant en aventurier dans la campagne, et Louis XI qui s'enferme pâle et tremblant dans son château du Plessis-lès-Tours. Il n'est pas plus vrai de nous offrir Charles-Quint menant de front une intrigue de balcon et la grande intrigue de l'empire. Que, las des soucis prématurés de sa grandeur, le jeune politique aille chercher un quart d'heure de distraction dans les bras tout ouverts d'une sénora de sa cour, rien de plus naturel ; mais chercher, sous les fenêtres d'une belle, la nuit, à la pointe de l'épée, une conquête aventureuse, cela n'est pas possible pour l'homme qui est en face de la plus sérieuse pensée à laquelle son ame soit accessible, et qui, tressaillant d'impatience, ne sait que compter et recompter dans sa tête les voix des électeurs de l'Empire. Ces deux Charles-Quint ont pu exister à la suite l'un de l'autre ; jamais ils n'ont existé ensemble. Aussi est-il curieux de voir, à l'approche du dénouement, de quelle expéditive manière M. Hugo débarrasse le nouvel empereur de cet amour qu'il gardait encore en présence du tombeau de Charlemagne :

..... Éteins-toi, cœur jeune et plein de flamme !  
 Laisse régner l'esprit que long-temps tu troublas.  
 Tes amours désormais ; tes maîtresses, hélas !  
 C'est l'Allemagne, c'est la France, c'est l'Espagne.  
 L'empereur est pareil à l'aigle, sa compagne ;  
 A la place du cœur il n'a qu'un écusson.

Et tout est dit. Convenons-en ; jamais la tragédie classique ne procéda d'une plus brusque façon dans ces incroyables métamorphoses de sentimens qu'on lui a tant reprochées.

Que M. Hugo nous permette de lui citer un exemple dont nous ne croyons pas qu'il récuse l'autorité. Il y a



quelque part dans Shakspeare un jeune prince, franc vaurien au début du drame, et grand roi au dénouement : c'est le compagnon de Falstaff, c'est Henri V. Ses folies de jeunesse ne se bornent pas, comme celles de Charles-Quint, à courir les aventures avec les dames ; nous le voyons s'enivrer dans les tavernes et détrousser les passans sur les grands chemins : ainsi le veut l'histoire, ainsi le veulent les habitudes de l'*humour* anglaise. Cependant, parmi cette vie désordonnée et l'apparente dégradation qu'elle entraîne, si l'on oublie la dignité du fils de roi, la vaillance et l'audace du jeune héros ne se laissent jamais oublier. Il y a place pour tout dans une nature aussi largement dessinée. C'est au bruit des exploits du brave Hotspur, vainqueur à Holmedon, qu'éclatent les premières flammes de l'héroïsme. « Oui, » dit-il à ses camarades de débauche, je partage vos folies ; mais j'imite en cela le soleil, qui permet à de misérables nuages de voiler sa beauté au monde, afin que, lorsqu'il lui plaira de redevenir lui-même, et que les mortels redemanderont sa lumière, il soit contemplé avec plus d'admiration, vainqueur des sombres et hideux brouillards dont les vapeurs semblaient l'étouffer. » Et après ces paroles, où est prophétisé tout son avenir, il retourne avec une gaie insouciance à son vieux Jack, et à la bouteille de *sherry*. Mais voilà que, déserteurs de la bannière royale, les Percy ont mis en armes le nord de l'Angleterre ; voilà que Hotspur est devenu un rebelle : c'est plus qu'il n'en faut pour arracher le prince de Galles à ses obscurs exploits de taverne, et nous le voyons, aux genoux de son père, rougissant noblement de ses fautes, lui jurer de les laver dans le sang de ses ennemis :

I will redeem all this on Percy's head,  
And, in the closing of some glorious day,

Be bold to tell you that I am your son.

Je veux racheter tout ceci sur la tête de Percy, et au terme de quelque glorieuse journée, oser vous dire que je suis votre fils.

Hotspur mort, Henri le salue par les plus nobles adieux ; et comme sa tâche de héros est pour le moment achevée, notre poète le fait tout aussitôt rentrer dans son joyeux train de vie. Le temps marche, et brisé par les fatigues d'un règne sans repos, Henri de Lancaster est aux portes de la mort. L'épreuve décisive est venue pour son fils. Chargé du mépris et de l'indignation paternelle, il se relève alors pour ne plus redescendre de la hauteur de son âme. Le spectacle d'un père succombant avant l'âge sous les soucis du trône, ces grandes et dernières leçons de politique qu'il a reçues d'une bouche trop long-temps méconnue, cette couronne qu'il n'a essayée qu'un moment sur son front et dont il a senti tout le poids, tout cela a renouvelé pour jamais son âme. Le temps n'est plus pour lui d'user ses jours dans l'oisiveté ; il le sent, il le proclame, et d'un seul mot rompt avec toute sa vie passée :

Presume not that I am the thing I was :  
 For heaven doth know, so shall the world perceive,  
 That I have turn'd away my former self :  
 So will I those who kept me company.  
 When thou dost hear I am as I have been,  
 Approach me.....

Ne te figure pas que je sois ce que j'étais ; le ciel sait, et le monde verra que j'ai chassé mon ancien être ; ainsi ferai-je de ceux qui vivaient en ma compagnie. Si tu entends dire que je suis ce que j'ai été, approche.....

Ce sont là ses adieux à Falstaff et à la débauche. Désormais les faiblesses de l'homme, si elles n'ont été

rément disparu, se subordonneront à un objet plus élevé : Henri V pourra encore être à table un gai compagnon et se permettre de royales amours; mais on ne le verra plus dans les tavernes et autres endroits où il salissait sa jeunesse. Il est roi. Voilà par quelles gradations s'accomplissent les grandes révolutions de l'ame humaine; voilà ce que nous nous affligeons de ne pas trouver dans le Charles-Quint de M. Hugo.

Même contradiction dans le personnage de dona Sol, le mieux conçu pourtant de l'ouvrage; celui où se rassemblent le plus de traits de vérité. On a reproché à l'auteur de n'avoir pas légitimé, par quelque récit qui l'expliquât, la passion de cette noble fille pour le brigand Hernani. Le reproche est, à notre avis, mal fondé. Les expositions sont un meuble du vieux magasin classique. Le comment et le pourquoi des choses ne sont bons à dire que lorsque les choses refusent de s'expliquer elles-mêmes. Partout ailleurs, adoptons le précepte d'Horace qui aime « que le poète entraîne tout d'abord « le lecteur au milieu de l'action, comme si elle lui était « connue. » Ainsi a fait M. Hugo, et il a bien fait. Nous sommes en Espagne, et une pareille passion n'a rien qui doive y surprendre; plus elle est romanesque, plus elle est faite pour enchanter l'imagination de la jeune senora. C'est un bandit que son amant; mais ce nom fièrement proclamé, comme un titre d'indépendance, peut bien avoir quelque charme; mais lui est beau, et elle sensuelle; elle porte un cœur d'Espagnole enfin et c'est tout dire: un échafaud avec son bien-aimé peut mieux valoir pour elle qu'une couronne avec un roi: « mon proscrit, » c'est ainsi qu'elle le nomme; le mot est admirable de vérité. Je ne m'étonne plus dès-lors que, sans résistance aucune, elle fuie dans ses bras; et je la reconnais encore, quand je la vois sourire au poignard qu'elle a déposé parmi ses joyaux de nocce: cette arme est familière

à son imagination, et l'on sent qu'à la première étincelle de jalousie, elle l'irait plonger au cœur de celui qu'elle aime. Encore un coup, tout cela est parfait. Mais cette vérité, que devient-elle lorsque, par un coup de baguette inattendu, cette fille du Midi, cette Espagnole au sang brûlé par le soleil, se change en une sorte de sylphide allemande, ou de blanche nymphe des lacs de l'Écosse? Seule avec Hernani, un affreux danger les menace; déjà luisent à leurs yeux les flammes de l'incendie qui va trahir leur fuite... et, dans une immobile extase, cette femme passionnée ne sait que prêter ses genoux à son amant pour qu'il y repose sa tête. Mariés ensuite, les voilà tous deux à cette heure tant désirée....., et notre langoureuse Castillane ne trouve rien de plus à demander à l'amour que le charme d'une mélancolique rêverie. Non, M. Hugo, non, votre dona Sol, votre *femme du brigand*, ne peut, ni ne doit, à ce doux instant, rêver à la lune et aux étoiles; non, elle ne peut dire et répéter: « Un moment... « Tout à l'heure... » Byron eût renvoyé ce mot à celles qu'il appelait les pâles beautés du Nord.

Hernani, quoiqu'il décline trop, a quelques traits du véritable brigand: sa haine, comme son amour, s'expriment avec une dévorante énergie; on lui sent dans les veines du sang espagnol. Mais pas plus que Charles-Quint, ni que dona Sol, il ne sait soutenir son caractère. Ce sont toujours les combinaisons fortuites du drame à sa naissance, qui emportent le poète malgré lui dans le faux. Après que Hernani a rappelé tant de fois, et avec une solennité si effrayante, le serment de vengeance qu'il a prêté au pied de l'échafaud de son père; lorsque tout à l'heure encore il s'obstinait si furieusement à garder pour lui l'horrible avantage, de frapper de sa main le coup de la mort; faut-il qu'en un clin d'œil, à un seul mot de l'empereur, tombe toute sa haine; et s'efface à jamais de

son amè le sentiment qui a fait jusque-là le fond de son existence? Faut-il, chose plus étrange encore! qu'il en vienne jusqu'à renier cette existence elle-même? C'est aller un peu vite, à ce qu'il nous paraît. Tout autre que M. Hugo s'autoriserait peut-être de Cinna. Mais nous aurions à répondre qu'une faute ne saurait se légitimer par une faute, et que l'exemple, après tout, n'est pas concluant. Cinna, en effet, d'un bout à l'autre de la tragédie, n'est rien par lui-même. Aveugle instrument des fureurs d'Émilie, on s'étonne peu qu'il abjure si aisément une passion qui au fond n'est pas la sienne. Hernani, tout au contraire, vit d'une énergie qui lui est propre, et il est d'un pays où nous sommes accoutumés à voir se graver puissamment et en quelque sorte s'éterniser dans les âmes le sentiment de la vengeance. S'il y avait un modèle qui dût inspirer ici M. Hugo, ce n'était pas Cinna s'agenouillant devant Auguste, c'était bien plutôt le jeune Laird de Ravenswood allant donner sa main à Lucy Ashton. Là du moins se trouvent exprimées toutes les angoisses, toutes les frayeurs superstitieuses de l'amour renonçant à l'héritage sacré des haines de famille.

Reste le vieux don Gomèz, étrange personnage, en qui se rassemblent et se heurtent bien des contraires, et qui n'est faux cependant que parce que M. Hugo a prédestiné à cette vocation malheureuse tous les enfans de son imagination. Vieillard débonnaire au premier acte, plutôt ami des longs discours qu'homme d'exécution, nous l'entendons, au troisième, parler tour à tour le tendre langage de la passion avec dona Sol qu'il va épouser, et le fier langage de l'héroïsme avec Charles-Quint qui lui commande de violer sa foi. Sa jeune amie lui est enlevée, et voilà le sujet loyal qui est devenu un furieux conspirateur : des mains de Charles-Quint elle passe aux bras d'Hernani, et sa rage s'exalte encore, et l'on ne trouve plus en lui qu'un impitoyable et farouche

assassin ; il se tme et se damne, plutôt que de ne pas savourer jusqu'au bout l'ivresse de la vengeance. Que de traits divers et en apparence opposés dans un même caractère ! Que d'absurdes contre-sens, avons-nous entendu maintes gens répéter ! Et tout cela néanmoins pouvait être vrai, très-vrai, si l'homme eût eu devant lui pour se développer du temps et de l'espace. Tout cela en effet, c'est le Castillan ; mais le fond de nature castillane sur lequel devaient se produire des accidens aussi variés, n'est dessiné nulle part dans le drame ; mais les gradations par lesquelles passe un cœur d'homme pour arriver jusqu'à une nature de tigre, ces gradations qui sont toujours si puissamment marquées dans Shakspeare, et dont Macbeth est le plus frappant, je dirais presque le plus formidable exemple, M. Hugo n'en a pas le moindre souci. Les traits de caractère se ramassent, se pressent chez lui tumultueusement : les contraires, au lieu de se nuancer et de se préparer, éclatent tout ensemble. Peu lui importe qu'à cinq minutes d'intervalle son vieux duc joue le rôle d'Arnolphe de *l'École des Femmes*, et un rôle aussi grand, aussi héroïque que celui du vieil Horace. Ce n'est point pour lui un être humain qui vit, parle, agit sous ses yeux, et qui doit se mouvoir d'après certaines lois : c'est un modèle, une sorte d'*académie* qui pose, avec des attitudes diverses, devant son imagination : plus ces attitudes seront multipliées, plus il y aura de jouissance pour son pinceau qui les reproduit. C'est en ce sens, nous en conviendrons, qu'*Hernani* est une *tragédie d'imagination* ; mais cela équivaut à dire une tragédie de mensonge.

Jusqu'ici l'œuvre de M. Hugo ne nous a présenté aucun des élémens organiques du drame : la vie n'est nulle part. Irøns-nous la rechercher dans le détail des situations ? Mais entre des personnages faux, ou du moins indécis, à demi vrais, comment établir des rapports d'une pleine

et forte vérité? Comment créer des situations réellement dramatiques, qui satisfassent l'esprit en même temps qu'elles attachent l'ame? Il en est deux, deux seules, qui au théâtre nous ont paru agiter, remuer le public à quelque degré: on les suivait avec trouble, mais pourtant avec intérêt. L'une des deux, c'est la dernière scène de l'ouvrage, a de grandes beautés: elle est pathétique, et le serait bien davantage si, au plus fort de l'émotion, le bon sens ne réclamait intéresseusement contre l'atroce impassibilité de ce vieux monstre, que l'on a vu un brave homme, et à qui l'on ne sait d'où peut venir tant de férocité. Mais respectons ici l'impression du public et la nôtre: prenons l'autre scène: l'exemple suffira. Hernani est face à face avec Charles-Quint; cette soif de vengeance qui le brûle, il peut enfin l'assouvir; son ennemi, le fils du meurtrier de son père, est là, sous sa main; l'occasion est sûre, unique: vécût-il cent années, il ne la retrouvera jamais pareille. « Défends-toi, » lui crie-t-il, et il s'attend que leurs épées vont se croiser. Mais Charles-Quint ne voit et ne peut voir en lui qu'un brigand: jamais il ne consentira à *anoblir du choc de son épée le poignard* d'un tel homme: « Assassinez, Monsieur!... Vous m'assassinerez! » — La réponse est digne et belle: jusque-là tout va bien. Hernani, cependant, que fait-il? Et que doit-il faire? Ce qu'il fait, il prend pour bonne la supposition de don Carlos; qui dédaigne en lui un bandit; il s'inflige à lui-même le mépris de son ennemi; il adopte l'injure qui lui est faite.... Il ne sait que briser son épée. Plaisante solution, en vérité, et fort commode pour le poète! Mais sa haine, sa vengeance, le feu qui le dévore, où tout cela est-il? Quoi! il n'y a donc plus pour lui moyen de garder l'avantage d'une telle occasion? S'il était un vrai brigand, la chose serait simple: un coup de couteau, selon la mode espagnole.... et bonsoir au roi des Castilles. Mais il est Jean d'Aragon....

Qu'il le dise donc alors, et regagne le droit de venger son père. Craindrait-il par hasard de livrer son secret? Mais, ou lui, ou Charles mourront : vainqueur, il n'a pas d'indiscrétion à craindre : vaincu, que lui importe alors? Ce n'est pas nous, on le voit, qui nous amusons à refaire complaisamment la scène de M. Hugo : nous ne restons pas, suivant notre bon vouloir, sa donnée dramatique : c'est la situation, telle que lui-même l'a voulue, telle qu'il l'a faite, qui va son train, qui se développe..... Pourquoi donc le cours des choses se trouve-t-il ainsi détourné? Pauvres classiques! que de fois on s'est ri de vous, pour avoir usé de semblables tours de passe-passe! Hernani garde son secret parce que, s'il le trahissait, la pièce serait finie, parce qu'il est nécessaire à M. Hugo qu'il ne parle pas avant le quatrième acte. Et apparemment alors ce sera chose pour lui bien plus importante de mourir en grand d'Espagne, le chapeau sur la tête, qu'il ne l'était au second acte de venger la mort de son père! Voilà pourtant comment le faux s'engendre du faux; voilà l'erreur avec sa déplorable fécondité!

La diction de M. Hugo a été pour bien des gens l'objet de mille amères censures; et Dieu nous garde de la trouver irréprochable! Cependant, ici du moins, nous sommes heureux de pouvoir mêler à la critique un peu plus d'éloge. Il y a dans M. Hugo du grand et du mauvais écrivain : c'est une espèce de Lucain, parfois sublime, plus souvent affecté et bizarre. La force, la puissance, puisque l'on aime à lui appliquer ce dernier mot, éclatent presque partout dans ses œuvres; mais ce sont la force et la puissance de ces jeunes Titans qu'Horace nous fait voir entassés sur montagnes.

Vis consili expers mole ruit sua :

Vim temperatam Di quoque prohibent

In majus....



Loin de nous la pensée de prédire à M. Hugo qu'il doive succomber sous sa propre audace : mais que sa force ne soit pas toujours réglée par la raison, *consilii expertus*, rien n'est plus manifeste. Une fois lancé dans son idée, il ne sait plus s'y arrêter : quelque part qu'elle le mène, il faut qu'il aille jusqu'au bout, dût-il faire une chute. On admire la souplesse et la vigueur de son premier élan : on détourne la tête quand'on le voit se culbuter en aveugle au terme de sa course. Il y aurait cent exemples à citer ; qu'on lise seulement ces vers :

Va ; jamais courtisan de ton lever maudit,  
Jamais seigneur baisant ton ombre, ou majordome  
Ayant à te servir abjuré son cœur d'homme,  
Jamais ehieus de palais dressés à suivre un roi,  
Ne seront sur tes pas plus assidus que moi.

Ceux-là, et les sept ou huit qui suivent sont admirables ; les derniers du morceau sont absurdes ; ils n'ont plus de sens : *mole ruit suâ*. Ne cherchez donc pas les vraies beautés du style de M. Hugo dans ces longues tirades, sortes de monologues, où la passion tout à elle-même se répand et déborde : vous êtes presque toujours sûr d'y trouver, parmi de beaux traits, le faux et l'exagéré. Mais prenez les scènes de vrai dialogue, celles où il y a demande et réponse, échange d'amour ou de haine, de plaisanteries ou d'outrages, vous trouverez là le poète tout autre, et souvent vous l'admirez. Souvent en faveur du mouvement souple et nerveux de la conversation poétique, en faveur de l'éclat inattendu de l'expression qui vous éblouit comme l'éclair, ou de son énergique concision qui grave puissamment la pensée, vous ferez grâce à la dureté du rythme, à l'incorrection des termes, à la bizarre recherche du mot le moins naturel et le moins français. Tous ces défauts, il est juste de le dire, ont un peu trop rebuté grand nombre de lecteurs, et les

ont empêchés de reconnaître avec quel bonheur le poète a fait descendre de ses échasses le langage tragique de nos jours. On avait applaudi en ce sens à la tentative de *Marino Faliero* : celle-ci nous paraît plus décisive. Il serait malaisé d'apporter des exemples ; ce seraient des scènes à citer. Mais qu'on lise, en y cherchant ce genre de mérite, la deuxième du premier acte, et surtout la dernière du troisième, et il nous semble difficile que quelques préventions ne se dissipent devant un examen plus réfléchi. Cette impression du moins a été la nôtre.

Un autre mérite nous paraît briller dans le style d'*Hernani* ; c'est la couleur espagnole qui en maint endroit y domine. Peut-être n'est-elle pas toujours assez discrètement répandue : la main du poète ne connaît guère les ménagemens ; et lorsque, par exemple, le vieux Gomez déroule une à une toutes les gloires de sa généalogie, le public, comme Charles-Quint, a quelque droit de s'impatienter. Mais le trait : « J'en passe, et des meilleurs » est digne de Corneille, et Corneille s'inspirait assez souvent au *romancero*. Notre grand poète, qui a donné tant d'éloquence à la douleur de don Diègue outragé, n'eût pas désavoué non plus ces vers du vieux duc :

Et vous pourrez demain vous vanter par la ville  
Que jamais débauchés, dans leurs jeux insolens,  
N'ont sur plus noble front souillé cheveux plus blancs.

L'amour même, que M. Hugo ne fait pas toujours parler avec bonheur, a parfois emprunté à l'exaltation espagnole quelques traits d'une frappante vérité. Il nous semble entendre quelqu'un des héros de Lope ou de Caldéron arrivant, tout trempé de pluie, à un rendez-vous, lorsque Hernani dit à dona Sol :

Ah ! quand l'amour jaloux bouillonne dans nos têtes,  
Quand notre cœur se gonfle et s'empit de tempêtes,

Qu'importe ce que peut un nuage des airs  
Nous jeter en passant de tempête et d'éclairs?

Il n'y a pas jusqu'au goût de la plaisanterie, un peu insolite sur notre scène, qui rappelle celui de *l'imbroglio* espagnol. Plusieurs traits de ce genre, accueillis par un rire improbateur, ne nous semblent pas du tout l'avoir mérité.

Que faisiez-vous là?

Dit *Hernani* au roi enfermé dans une armoite.

— Moi ! mais, à ce qu'il paraît,

Je ne chevauchais pas à travers la forêt.

Ces sortes de réponses *ab absurdo*, si l'on nous passe le terme, sont fort communes sur le théâtre espagnol. Il y a quelque part dans Caldéron : « Un homme ne doit pas être jaloux de sa femme. — Voulez-vous qu'il le soit de celle du curé? » Le tour de la plaisanterie est le même.

Nous touchons au terme de cet article, tout en laissant derrière nous bien des choses que nous aurions encore à dire ; mais il faut se borner. Dans l'humble sphère où s'est tenue notre critique, nous avons tâché avant tout de la rendre claire, palpable, éclatante d'évidence. Elle n'aura rien de neuf pour bien des gens ; mais toute notre prétention a été d'expliquer la pensée publique, autant que nous l'avons comprise. Nous voudrions aussi bien comprendre celle des admirateurs d'*Hernani* ; mais en général, soit dit sans épigramme, leur enthousiasme, comme le génie dramatique du poète, nous semble un peu dans le nuage. C'est une œuvre puissante, disent-ils, une œuvre à défrayer de poésie vingt de nos drames modernes. Ne fût-ce que pour ramasser en une seule et même action tant de conceptions discordantes, il a fallu une force d'esprit peu commune..... — Nous leur accor-

derons tout cela, pourvu qu'ils nous accordent à leur tour que ce bras si puissant, si athlétique, frappe ordinairement à faux, et que tout n'est pas or dans ce trésor si riche de poésie. — D'autres, sévères envers le drame en lui-même, y sont vivement préoccupés de quelque chose que peut-être y a placé leur imagination. Ce qui les frappe, ce qui les émeut dans cette fantaisie espagnole, c'est le reflet si fortement marqué de l'esprit de notre âge, de ce mélange de spiritualisme exalté et de raison sceptique qui fermente aujourd'hui dans les têtes. Hernani, Charles-Quint, dona Sol, parlent confusément, mais parlent ce langage; et, pour qui est de notre siècle, il est impossible de l'entendre sans en tressaillir. Voilà pourquoi ce drame est devenu si vite et si exclusivement le drame de la jeunesse. — Selon notre faible sens, s'il y a de cela, il y en a bien peu dans *Hernani*; et d'ailleurs, tout en concevant cette sympathie, nous ne saurions la partager. Notre théorie est là-dessus très-nette: qu'une ode, qu'une élégie aient pour date votre émotion du jour ou de la veille, rien de mieux; mais le drame, autant qu'il est possible; ne doit porter d'autre date que celle du temps où il se passe. Ou faites rentrer le chœur dans la tragédie, ou renoncez à y consigner la propre expression de vos sentimens. Toutes beautés qui viendraient de cette source seraient, pour nous du moins, des beautés perdues. Autant presque vaudraient ces fameuses maximes qu'il y a quelques années, on jetait en pâture au libéralisme du parterre.

Dieu nous préserve de supposer à nos paroles assez d'importance pour ébranler le courage de M. Hugo! Il est dans une voie d'audace et d'entreprise; qu'il y persévère. Nous serons heureux de voir sortir tout entier de ses mains l'édifice qu'il nous promet, et dont il n'a posé encore que la première pierre. Nous entendons prophétiser diversement de son avenir: quelques-uns, poètes

jusque dans leurs amitiés, lui ouvrent une carrière infinie de gloire : d'autres, tout en l'admirant, ne croient pas qu'il ait à grandir dans le drame, et disent qu'il a donné toute sa mesure. Sur ce point nous ne pouvons, nous ne voulons pas avoir d'avis. Mais ce que nous affirmerons sans crainte, c'est que, quoi qu'il arrive des œuvres de M. Hugo, qu'elles vivent ou ne vivent pas, il y a quelque chose de lui qui ne saurait périr, et que la scène française gardera la trace de son passage. On voit toujours, dans les temps de révolution, de ces génies aventureux, qui, déchaînés au milieu de l'arène politique, y hasardent sans aucune crainte jusqu'à leur renommée : *malo potius quam nullo nomine*, comme les appelle l'historien latin. Entourés de ruines, ces hommes ne recueillent guère de l'opinion contemporaine qu'un muet hommage de terreur, suivi bientôt d'universelles imprécations. Mais le temps marche, et la société, lancée par eux dans des routes nouvelles, est forcée enfin d'y reconnaître l'empreinte puissante de leurs pas : elle renie encore leurs œuvres, mais elle garde leur souvenir. M. Hugo pourrait bien être un de ces génies dans notre révolution dramatique.

PRÉCIS DU SYSTÈME HIÉROGLYPHIQUE DES ANCIENS ÉGYPTIENS, par M. CHAMPOLLION le jeune. 1 vol. in-8°, avec un volume de planches. Prix : 20 fr.

Voici déjà huit ans que M. Champollion annonça, par sa *Lettre à M. Dacier*, les premiers résultats de la découverte la plus remarquable que l'archéologie ait jamais faite : le *Précis du système hiéroglyphique*, les *Lettres à M. de Blacas*, les premières livraisons du *Panthéon égyptien* ont révélé successivement au public les progrès et les applications de la science nouvelle ; et pourtant il est encore aujourd'hui bon nombre de personnes, je ne dis pas de celles à qui toute science est étrangère, mais des gens instruits, lettrés, se piquant d'être ce qu'on appelle au courant de toutes choses, qui se demandent s'il est vrai qu'on ait fait un pas dans la lecture des hiéroglyphes, et qu'est-ce enfin que cette inexplicable découverte dont on s'est permis de faire du bruit. Quelques-uns, aimant mieux devenir dupes par réserve que par crédulité, élèvent autour de leur esprit une muraille de dénégations ; d'autres, que l'évidence a chassés du camp des inflexibles, irrités par les démentis qu'ils ont subis, essaient d'embarrasser la marche de la découverte par un déluge d'insinuations, de doutes et même de calomnies ; sauf à reporter leurs attaques sur un autre point quand celui qu'ils disputent aura triomphé. Ce qu'il y a peut-être de plus singulier au milieu de tout cela, c'est l'attitude du public, sceptique par crainte de se soumettre au travail des preuves, préférant l'humiliation de ne rien savoir au péril d'augmenter le fardeau, déjà si rude, des choses que tout homme doit connaître. Aussi, avec quelle ardeur l'envie n'a-t-elle pas exploité ce penchant secret du public ! Quelle

dignité ont acquise tous ces partis pris d'incrédulité, résultats d'assertions antérieures, qui font de chaque opinion ancienne et erronée un symbole religieux, à la profession duquel l'honneur paraît engagé ! C'est chose curieuse pourtant qu'en France seulement, dans le berceau même de la découverte, cette ligue de susceptibilités paresseuses et de vanités inquiètes ait offusqué le bon sens général jusqu'à concentrer l'homme de génie, à qui le pays est si redevable, dans un isolement où fort peu de gens se hasardent à le suivre; et cela, tandis que l'Europe se presse dans le champ qu'il vient d'ouvrir, que des chaires sont fondées dans les universités étrangères pour l'enseignement de la nouvelle science, et que la propriété même de la découverte devient, pour la jalouse Angleterre, l'objet de réclamations ardentes, témoignage irrécusable de la foi implicite qu'elle accorde à de si brillans résultats.

Appelé à entretenir, pour la première fois, les lecteurs de ce recueil des travaux de M. Champollion, j'éprouve un embarras qu'il sera facile de comprendre. Il existe dans le public, et relativement à la connaissance de la question qui va m'occuper, deux nuances bien tranchées; les uns ont suivi la marche de la découverte en France et ailleurs; les autres, comme je le disais plus haut, sont étrangers aux moindres notions des travaux de l'illustre philologue; je dois donc craindre d'en dire trop pour les premiers et pas assez pour les seconds. On me pardonnera donc, si le besoin que j'éprouve d'être clair et utile l'emporte en moi sur la crainte de répéter des choses souvent et mieux exprimées. Ma mission n'est pas de porter en avant le flambeau de la science; plus modeste dans le but que je me propose, je me contenterai de rallier, par un dernier appel, les retardataires de bonne foi.

L'armée française, victorieuse, occupait l'Égypte; les membres de la commission savante, entraînés par la

réputation des merveilles de la Thébaïde, mesuraient, dessinaient, restituèrent en imagination les tombeaux, les temples, les palais échappés aux ravages de tant de siècles. En présence de ces innombrables énigmes d'une civilisation effacée, chacun apportait le tribut de ses habitudes et de ses préjugés; chacun, suivant le développement d'une idée fixe et uniforme, en rattachait l'application à des symboles qu'il interprétait à son gré. Le naturaliste y lisait l'observation des phénomènes de la nature; l'élève de Dupuis, la consécration d'un épicurisme mystique; pour d'autres, c'était de l'astronomie, du gnosticisme, de la cabale; la science conjecturale enfin, grossie par deux mille ans de vaines hypothèses, régnait en souveraine dans le champ presque vide de l'observation.

Pendant ce temps, quelques soldats, employés à des travaux de fortifications auprès de Rosette, découvrirent, en creusant la terre, une pierre rongée, sur laquelle on reconnaissait encore quelques caractères à demi effacés. Examinée avec plus de soin, cette pierre laissa voir des lettres de diverses sortes, les unes grecques, les autres hiéroglyphiques, d'autres, enfin, dans une forme dont on retrouvait l'exemple sur des papyrus et quelques inscriptions. Transportée à Alexandrie, avec un grand nombre d'objets qu'on regardait probablement comme plus précieux, l'inscription de Rosette tomba au pouvoir de l'armée anglaise, et il n'en resta, entre les mains de ses légitimes propriétaires, que des calques et des copies heureusement préservés de l'ardeur scientifique des soldats de la Grande-Bretagne.

L'inscription était loin d'être complète; il n'existait plus qu'une faible partie des lignes hiéroglyphiques; le texte intermédiaire était aussi effacé en quelques endroits; la fin presque entière du grec avait disparu; mais on pouvait y lire ces mots si remarquables :



ΤΕΡΕΟΥΤΑΙΘΟΥΤΟΙΣΤΕΙΕΡΟΙΣΚΑΙΕΓΧΩΡΙΟΙΣΚΑΙ-  
ΕΛΛΗΝΙΚΟΙΣΓΡΑΜΜΑΣΙΝ.

C'est-à-dire : « (Que le décret soit gravé), sur une « pierre polie, en lettres sacrées, enchoriales (ou « usuelles), et grecques. »

On avait donc un exemple certain des deux principales espèces de caractères usités en Égypte, suivant le témoignage si célèbre de Clément d'Alexandrie<sup>1</sup>. On possédait de plus la version grecque d'une inscription hiéroglyphique d'après laquelle on pouvait conjecturer quels étaient le sens, le style et la destination d'une grande partie des monumens du même genre; enfin on pouvait dès lors espérer que la comparaison attentive du peu de parties correspondantes de la version grecque et du texte hiéroglyphique amènerait à distinguer la valeur et la nature des signes dont ce dernier se compose.

Il semble, d'après tout cela, que ce monument dût exciter, dès le jour de sa découverte, une attente et une émulation singulières de la part des savans voués à l'étude de l'archéologie égyptienne. Mais on ne voit pas qu'à aucune époque la rigide observation ait pris si facilement et si vite la place des théories plus riantes de l'empirisme scientifique; il en coûte, quand l'imagination s'est ber-

1. Voici la traduction du passage de Clément d'Alexandrie (*Stromat.* v. 657, Potter), par M. Letronne.

« Ceux qui, parmi les Égyptiens, reçoivent de l'instruction, apprennent avant tout le genre de lettres égyptiennes qu'on appelle *épistolographique*; en second lieu, *l'hieratique*, dont se servent les hiérogammates, et enfin *l'hieroglyphique*. L'hieroglyphique est de deux genres : l'un, *cyriologique*, emploie les premières lettres alphabétiques; l'autre est *symbolique*. La méthode symbolique se subdivise en plusieurs espèces : l'une représente les objets *au propre par imitation*; l'autre les explique d'une manière *tropique* (figurée); la troisième se sert entièrement d'*allégories* exprimées par certaines énigmes. (Précis du système hiéroglyphique, p. 378.)

cée dans des rêves qu'elle a peints de ses plus riches couleurs, de rentrer tout à coup dans le chemin aride de la réalité. L'inscription de Rosette fut donc, pendant quelques années, considérée comme un monument excentrique, sans application à la généralité des textes hiéroglyphiques, ou plutôt comme un de ces témoins incommodes dont le langage doit mettre fin à quelque douce illusion.

Cette préoccupation, dont on pourrait fournir des preuves fort curieuses, donne une grande importance à l'opinion qu'avait d'abord émise Visconti et que confirma ensuite M. Letronne avant la découverte de l'alphabet phonétique, sur la destination des inscriptions grecques dédicatoires qu'on lit sur plusieurs temples de l'Égypte. Il peut nous sembler naturel aujourd'hui de rapporter ces dédicaces à la construction même des édifices. Mais n'y avait-il pas une véritable hardiesse à soutenir cette opinion, alors qu'en pleine Académie, et un an avant la publication de la lettre à M. Dacier, on s'offrait à prouver que les hiéroglyphes de la pierre de Rosette étaient de purs caprices, et que les prêtres égyptiens, qui les avaient tracés, n'avaient plus la moindre connaissance de l'écriture sacrée?

Quoi qu'il en soit, mon intention n'est pas de relater ici tous les progrès que fit, à d'assez longs intervalles, l'interprétation de la pierre de Rosette. D'abord le texte grec occupa différens philologues : Ameilhon et Villoison en France, Heyne en Allemagne, Porson en Angleterre, publièrent des traductions et des commentaires de ce texte. Les orientalistes s'emparèrent ensuite de la partie enchoriale ou démotique. M. Silvestre de Sacy, et après lui le savant Akerblad, déterminèrent la place et la forme des mots correspondans à ceux qui se répétaient le plus souvent dans le grec. Akerblad tenta même de soumettre quelques noms propres à l'analyse alphabéti-

que. Mais, par une préoccupation singulière, il négligea de tenir compte de la loi constante, dans les systèmes d'écriture de l'Orient, qui, suivant les cas, proscrit ou admet l'énonciation des voyelles. Il en résulta que les conjectures d'Akerblad portèrent presque toutes à faux, et ne contribuèrent que très-peu à l'avancement ultérieur de la science.

Jusque-là le texte hiéroglyphique était resté comme une arche sainte dont personne n'osait encore s'approcher. Les premières publications auxquelles ce texte donna lieu, appartiennent, comme on sait, au docteur Young, savant illustre à plusieurs titres, génie synthétique d'une grande puissance et d'une application presque universelle, dont l'Angleterre déplore la perte récente. Comparativement à ce qu'on avait tenté avant lui pour l'interprétation des caractères hiéroglyphiques, les résultats obtenus par le docteur Young sont très-considérables ; mais si on les rapproche de l'ensemble des travaux de M. Champollion, il est impossible de considérer le savant anglais autrement que comme un de ces précurseurs qui pressentent les voies plutôt qu'ils ne les aplanissent. Ainsi que tous les hommes chez lesquels domine la faculté d'intuition, le docteur Young ne rend pas compte et ignore peut-être lui-même la manière dont il procède. Car donner comme une méthode le travail de rapprochemens matériels qu'il opère entre le texte grec et le texte hiéroglyphique, en raison des répétitions et des places correspondantes des signes et des mots, ce serait décorer d'un titre bien pompeux un genre d'application dont tout homme patient doit être capable. Ce qui appartient plus réellement en propre au docteur Young, c'est la démonstration qu'il donne, à l'aide de témoignages étrangers à la pierre de Rosette, de l'identité de certains symboles du texte hiéroglyphique avec les mots correspondans du grec. Sous ce rapport on ne peut nier que les conjectures du docteur Young ne

soient souvent ingénieuses , et qu'à tout prendre , la liste de symboles assez confuse qu'il donne à la suite de son fameux article *Égypte* du supplément de l'Encyclopédie britannique , ne soit encore aujourd'hui une des pièces importantes de la science.

Mais qui ne sait que , bien long-temps avant l'époque où dans la capitale de l'Angleterre , au milieu des produits accumulés de l'art égyptien , le docteur Young publiait ses premiers travaux sur la pierre de Rosette , M. Champollion , relégué dans une ville de province où la ressource des monumens originaux manquait entièrement , s'était voué à une étude assidue des symboles égyptiens , symboles auxquels il était permis de croire , d'après tant de témoignages antiques , que l'écriture hiéroglyphique était bornée? Ainsi , quand plus tard M. Champollion , fort de la fécondité de la méthode d'interprétation qu'il avait trouvée , réclama avec chaleur contre les prétentions de priorité que le docteur Young faisait valoir , qui put lui dénier au moins le partage de la gloire assez faible , selon nous , que ce dernier avait acquise en déterminant au hasard , et sans la moindre connaissance de la nature complexe de l'écriture hiéroglyphique , un certain nombre de signes figuratifs et de symboles? Ce qui est incontestable , c'est que si M. Champollion , comme le docteur Young , en était resté à ce point , la science n'eût pas avancé d'un pas , et qu'il eût fallu se contenter de l'interprétation hypothétique d'un certain nombre de signes de l'inscription de Rosette , dont l'application isolée à d'autres textes hiéroglyphiques n'eût rien révélé quant à l'ensemble de leur signification.

Aussi la véritable découverte ne tenait-elle pas aux travaux de cette nature. En continuant la comparaison des hiéroglyphes et du texte grec , le docteur Young , et cette fois sa part est incontestable , remarqua certains

signes uniformément répétés et enclavés à plusieurs reprises dans un anneau ou cartouche de forme ovale. Donnant donc en quelque sorte un corps à une opinion qui dans Zoëga n'était que conjecturale, il reconnut dans ces cartouches la place du nom royal de Ptolémée, qui figure à plusieurs reprises dans l'inscription grecque. Une autre analogie se présentait naturellement. On sait que les Chinois, dont l'écriture est en général idéographique, se servent, pour la transcription des noms étrangers, d'un certain nombre de signes usuels, auxquels ils attribuent, pour cet emploi seulement, une valeur phonétique. Le docteur Young pensa dès lors que les Égyptiens avaient usé du même procédé pour reproduire les noms grecs et romains. Mais cette analogie même, en le servant, l'égara. Retrauché dans un rapprochement complet du procédé des deux peuples, il crut que la valeur phonétique, donnée par les Égyptiens à certains signes, ne s'étendait pas au-delà de la transcription des noms propres étrangers, et l'anneau, dans lequel il reconnaissait le nom propre de Ptolémée, fut pour lui comme un cercle magique au-delà duquel il n'apercevait plus que des fantômes. Entraîné ainsi dès l'origine loin du vrai chemin de la découverte, il ne fut pas plus heureux dans l'étude isolée des signes qui composent le nom propre de Ptolémée ; et tombant d'une part dans la même erreur qu'Akerblad, gêné de l'autre par le nombre restreint des signes hiéroglyphiques comparativement à ceux dont le grec fait usage, il fut réduit à combiner les caractères réellement phonétiques avec des *rebus* assez ridicules, tels qu'aucun système d'écriture, quelque grossier qu'il soit, n'en offrira jamais l'exemple. Un semblable mélange ne pouvait conduire et n'a dans le fait conduit à aucun résultat d'application et de confirmation : le docteur Young a indiqué vaguement le terrain où gissait le trésor ; mais l'honneur et le profit de la fouille ne lui appartiennent pas.

Tel est en substance , et aussi impartialement que j'ai pu le faire , le résumé des titres du docteur Young. Je ne parle pas des résultats beaucoup plus heureux que ce savant a obtenus de l'étude du texte démotique de l'inscription de Rosette , cette partie de la philologie égyptienne n'entrant pas dans le plan de cet article. Il importe d'ajouter seulement que les recherches de l'illustre Anglais furent merveilleusement secondées , sous ce rapport , par la démonstration que M. Étienne Quatremère avait déjà donnée de l'identité de la langue copte avec l'ancien égyptien. Les résultats obtenus par le docteur Young confirmèrent à leur tour cette importante découverte. Ce n'est pas à dire pour cela que M. Champollion , soit avec les textes hiéroglyphiques , soit avec les textes démotiques dont l'étude lui était également familière , n'eût fait son profit et pu donner la démonstration du principe posé par M. Étienne Quatremère. Ce que nous voulons dire seulement , c'est que l'application si féconde de la langue copte aux textes hiéroglyphiques n'est pas une chose tellement nouvelle qu'on doive crier au miracle et à l'impossible , comme le font quelques personnes. Il est étrange qu'on attaque M. Champollion autant par ce qu'il a emprunté aux autres , que par ce qu'il a découvert lui-même. Probablement on exciterait beaucoup d'étonnement dans les esprits qui se révoltent à l'idée de la durée si longue de la langue égyptienne , en leur montrant un fait analogue dans les races sémitiques , si voisines de l'Égypte. Peut-être que si quelque orientaliste écrivait dans un journal que les Bédouins de nos jours parlent la même langue que les enfans d'Ismaël , le traiterait-on d'esprit systématique et même de charlatan.

Les personnes qui ont voulu grossir le bagage du docteur Young aux dépens de celui de M. Champollion , ont prétendu que ce dernier n'avait dû le bonheur de ses

recherches qu'à un évènement aussi fortuit que la découverte de la pierre de Rosette, et que si M. Banks n'eût pas rapporté en Europe le petit obélisque de Philœ, sur la base duquel était gravée une pétition grecque des prêtres d'Isis au roi Ptolémée Évergète II, les efforts de M. Champollion n'eussent pas été plus heureux que ceux du docteur Young. Et, en effet, la pétition des prêtres d'Isis contenant le nom de Ptolémée, comme l'inscription de Rosette, si les cartouches de l'obélisque renfermaient les mêmes caractères que ceux qui sont attribués au nom de Ptolémée dans le premier monument; il était probable, comme l'avait conjecturé M. Letronne à la seule lecture de l'inscription grecque, que la légende hiéroglyphique de l'obélisque avait trait au motif de la pétition même. Il s'ensuivait aussi que le second cartouche de cette légende devait répondre au nom de Cléopâtre que la pétition mentionne également. En rapprochant ce nouveau nom de ceux de Ptolémée et de Bérénice auxquels le docteur Young avait appliqué ses conjectures, on devait trouver un moyen de contrôler et de confirmer la valeur attribuée aux signes qui formaient les deux premiers mots. Ce qui est bizarre pourtant, c'est que la légende de Philœ, connue en Angleterre avant qu'elle ne fût apportée en France, n'y produisit pas ce résultat qui aujourd'hui paraît si naturel aux avocats du docteur Young : ce qui prouve encore une fois que la route tracée par ce dernier n'était pas la véritable, et que les travaux préparatoires de la science avaient besoin d'être fondés sur une tout autre base pour amener à une découverte réelle du système hiéroglyphique.

Arrivés à l'apparition de la Lettre à M. Dacier, nous entrons aussitôt dans une série de résultats féconds, qui ne ressemblent en rien aux minuties sur lesquelles une controverse en quelque sorte de peuple à peuple m'a

forcé si long-temps de m'arrêter. Qu'on se rappelle que, dès la première application des véritables principes de la matière, M. Champollion put révéler les noms hiéroglyphiques de presque tous les souverains grecs et romains, depuis Ptolémée Soter jusqu'à l'empereur Adrien. Pour arriver à ce point, il avait suffi au savant archéologue de démêler, dans les cartouches déjà connus, le principe phonétique pur, et d'augmenter son alphabet à mesure que l'analyse de groupes nouveaux lui faisait soupçonner ou confirmait à ses yeux la valeur d'un nouveau signe. Mais, dans les cartouches même où le phonétisme lui apparaissait dans toute sa simplicité, M. Champollion trouvait des signes dont l'emploi ne pouvait être que figuratif ou symbolique; les uns lui étaient déjà connus sous ce rapport, d'après l'observation des caractères isolés de l'inscription de Rosette; les autres se tiraient par induction d'une étude plus générale puisée à toutes les sources d'érudition, et à laquelle s'était borné jusque-là le domaine incontestable de la science hiéroglyphique. Reconnaisant ainsi, au dedans comme au dehors des cartouches, des signes symboliques et figuratifs, M. Champollion fut amené à penser que le système général de l'écriture hiéroglyphique pouvait bien ne pas avoir, de part ni d'autre, cette constitution rigoureuse et homogène à laquelle le docteur Young s'était arrêté. Si donc on pouvait constater en dedans des cartouches la présence de signes représentant les idées de *déesse*, de *vie*, de *femme*, etc....., on avait lieu d'espérer qu'en dehors de ces cartouches, les caractères P, T, du nom de Ptolémée, B, R, de Bérénice, et ainsi de suite, conserveraient la même valeur. A la présomption déjà acquise de l'usage constant de certains signes phonétiques se joignit bientôt une preuve évidente, tirée des noms autres que ceux des souverains grecs et romains: Ainsi M. Champollion parvint à lire, sur un



vase d'albâtre du Musée royal, le nom de Xerxès écrit en caractères hiéroglyphiques, et renfermé dans un cartouche comme les légendes ptolémaïques et impériales ; tandis que (chose bien digne de remarque) M. Saint-Martin arrivait à un résultat semblable, en étudiant l'inscription en caractères persépolitains cunéiformes qui accompagne le texte hiéroglyphique sur le vase précité. Ainsi, peu de temps après, l'examen attentif des légendes de l'obélisque *campensis* conduisit M. Champollion à y démêler clairement le nom phonétiquement exprimé de Psammétichus.

Il était donc prouvé, sans sortir des cartouches, que l'emploi des hiéroglyphes phonétiques ne se bornait pas à la transcription des noms étrangers. On ne pouvait plus douter que l'usage n'en eût précédé non-seulement la conquête d'Alexandre, mais celle des Perses ; et la lecture d'un nom pharaonique plaçait le phonétisme en quelque sorte dans le cœur même de l'écriture sacrée. Il était permis dès lors à l'illustre archéologue de se lancer avec plus de confiance dans le champ libre des textes non compris dans le cercle des cartouches. Partout où les signes reconnus alphabétiques dans la composition des légendes royales se présenteraient, on devait leur attribuer une valeur alphabétique constante.

Cette déduction nous amène à envisager, pour la première fois dans son ensemble, le système complexe de l'écriture égyptienne, tel que Clément d'Alexandrie en donne la description. Pour cet exposé, je ne puis choisir un meilleur guide que le *Précis du système hiéroglyphique*, ouvrage où M. Champollion n'eut pas l'intention de donner un énoncé complet de sa doctrine, mais bien l'histoire analytique des procédés qui l'avaient conduit, le développement des principales ressources de l'instrument qu'il s'était créé, l'accord de cet instrument avec les notions conservées par Clément

d'Alexandrie, et de plus un aperçu général des voies qu'une si importante découverte ouvrait à la philosophie et à l'histoire; mais on comprend que, dans un cadre aussi restreint, M. Champollion eût surtout à cœur de faire prédominer les résultats les plus imprévus de ses travaux. Il serait donc en quelque sorte permis de changer le titre de *Précis du système hiéroglyphique* donné par l'auteur, en celui de *Démonstration de l'existence d'un alphabet phonétique dans l'écriture hiéroglyphique des anciens Égyptiens*. Le premier jet d'une science qui se présente comme devant renverser un monceau d'erreurs et de préjugés ne saurait avoir d'autre couleur que celle d'une vive polémique, et sous ce rapport, il serait difficile de rencontrer rien d'aussi ingénieux et d'aussi pénétrant que le livre de M. Champollion. Aujourd'hui, que le procédé phonétique ne s'offre plus sous un aspect aussi étrange qu'à son apparition, il importe, je crois, de rétablir dans une proportion plus exacte les droits de chaque partie du système hiéroglyphique à figurer dans son ensemble. On me pardonnera donc si, puisant uniquement aux sources si abondamment fournies par M. Champollion, je modifie légèrement l'ordre et le développement dont il a fait usage pour l'exposition de sa doctrine. Il me semble qu'à l'époque où nous sommes, c'est une théorie générale de la formation du système hiéroglyphique que le public réclame. Sans le départ de M. Champollion pour l'Égypte, l'Europe jouirait déjà de ce résultat si important. Au moment où l'ardeur de la science arracha l'illustre archéologue à ses paisibles occupations, il avait commencé l'impression d'une grammaire hiéroglyphique qui, maintenant enrichie des trésors acquis pendant une si persévérante et si fructueuse expédition, pourra être considérée comme le monument le plus merveilleux de l'analyse et de l'observation appliquées à l'histoire du passé. S'il est

donc à regretter pour moi de ne pouvoir m'appuyer sur un guide aussi précieux, on comprendra d'autant plus le besoin que j'éprouve de donner une forme rigoureuse à l'analyse des résultats compris dans le Précis <sup>1</sup>.

La langue égyptienne, qui, dans ses origines, dans ses formes, dans son génie et dans la plupart de ses expressions, est la même que la langue copte, a trois modes d'écriture : le premier, *hiéroglyphique* ou *sacré*, le second *hiératique* ou *sacerdotal*, le troisième *épistolographique*, *enchorial* ou *démotique*.

L'écriture *hiéroglyphique* se compose d'un certain nombre de signes figurés empruntés : 1° à toutes les parties visibles de la nature ; 2° à l'art et aux actions de l'homme ; 3° aux formes abstraites et géométriques. Ces figures représentées dans différentes proportions, tour à tour peintes ou sculptées, et le plus souvent exprimées par la peinture et la sculpture réunies, ornent toutes les faces des monumens égyptiens, accompagnent les sujets qui y sont représentés, et en donnent l'interprétation ; disposées avec un soin particulier dans la décoration des édifices, elles contribuent essentiellement à leur beauté ornamentale. Si des grandes constructions on descend aux simples stèles, aux statues isolées, aux amulettes, aux figurines et aux manuscrits sur papyrus, on retrouve les mêmes signes reproduits avec plus ou moins d'étendue, jusqu'à ne plus s'exprimer que par une seule partie du contour, espèce de tachygraphie, que le docteur Young a confondue d'abord avec l'écriture hiératique, à laquelle elle n'est, comme on va voir, qu'un acheminement.

Et en effet, quel que soit le degré de simplicité auquel

1. Quelques-uns des principes qui vont être exposés ne figurent pas dans le Précis du système hiéroglyphique. L'auteur de cet article en doit la connaissance à la confiante obligeance de M. Champollion. Il a sollicité et reçu l'autorisation expresse d'en faire usage.

aient pu arriver les hiéroglyphes linéaires, il était difficile que l'usage ne les modifiât pas encore dans un sens abrégatif. Aussi peut-on regarder l'écriture *hiératique* comme le résultat d'une altération progressive de la forme complète et définie des hiéroglyphes purs. On peut comparer cette altération à celle qu'ont subie les formes monumentales de l'alphabet grec, pour passer à l'écriture cursive des manuscrits. Mais dans cette dernière donnée, la modification s'opérait d'une manière uniforme sur un alphabet de composition homogène. Les formes hiéroglyphiques étant au contraire empruntées à des objets de la nature la plus diverse, la transformation ne pouvait en avoir lieu qu'à des degrés différens : ainsi tel caractère trouvait dans l'hiératique son équivalent par abstraction d'une partie seulement du signe hiéroglyphique ; tel autre, plus simple dans son état primitif, conservait la valeur à peine altérée de son contour. Relativement aux hiéroglyphes purs et au temps où l'on ne connaissait pas d'autre moyen de reproduire la pensée, l'écriture hiératique fut un système usuel. On en retrouve l'emploi dans les inscriptions tracées par des voyageurs sur les parois de divers monumens, dans les descriptions indicatives qui devaient guider le travail du peintre et du sculpteur, et dont quelques-unes subsistent encore à côté des représentations dont elles servaient à déterminer la nature. L'usage le plus fréquent s'en rencontre dans un grand nombre de manuscrits funéraires, et surtout dans les actes des administrations publiques à l'époque des Pharaons. Le petit nombre de manuscrits historiques que l'on connaît, tels que Canons chronologiques, Légendes de conquêtes, etc., sont reproduits par ce même procédé.

A mesure que l'emploi de l'écriture descendait ainsi dans les usages communs, le besoin se faisait sentir d'un système encore plus simplifié et presque analogue à celui

qui fait la base des alphabets proprement dits. C'est cette nouvelle modification également progressive dans sa marche, qui donna naissance à l'écriture *démotique*. Mais quant à cette dernière révolution, il est permis de croire que l'influence des alphabets déjà connus et employés par d'autres peuples, dut y contribuer efficacement. Il est peu de textes démotiques dont la date certaine remonte au-delà de la conquête d'Alexandre. Depuis cette époque les inscriptions tracées par les voyageurs appartiennent à cette troisième division. Le témoignage du grand nombre de contrats, de lettres et de pièces civiles de toute espèce écrites en démotique, qui figurent dans les musées égyptiens, prouve invinciblement en faveur de l'identité du système d'écriture appelé *épistolographique*, par Clément d'Alexandrie, avec les lettres *enchoriales* de l'inscription de Rosette.

Ainsi donc, sans prétendre déterminer l'époque où l'usage s'en établit, on reconnaît une différence bien tranchée entre le règne du démotique et celui de l'hieratique. A mesure que l'un avait conquis de l'influence, l'autre était de plus en plus relégué dans les usages purement religieux; et c'est relativement à cet âge seulement, que la dénomination restrictive d'hieratique paraît applicable au système intermédiaire.

D'après tout ce que nous venons de dire, il est facile de comprendre comment les types originels, déjà si altérés dans la forme hieratique, devinrent, en passant à la forme démotique, entièrement arbitraires et convenus. Cette conséquence résultait aussi de la nature presque complètement alphabétique du dernier procédé; mais pour arriver à la démonstration de ce point de doctrine, il est nécessaire de suivre, pour l'application des caractères, une déduction analogue à celle que nous venons de tracer pour l'histoire de leur formation.

En retrouvant dans le système hiéroglyphique pur

la représentation d'objets naturels ou artificiels, on comprend que la reproduction des idées par la figure des objets même qui les développent, a dû être l'élément fondamental d'un semblable système. Ainsi donc, toutes les fois que l'idée d'un objet a pu être exprimée nettement et complètement par la simple représentation de l'objet même, l'écriture a dû rester purement et constamment figurative. Chez les peuples nouveaux, le procédé symbolique dans ses rapports avec le procédé figuratif est plutôt simultané que successif; le symbole a donc marché de front, dès l'origine des choses, avec la reproduction des figures. Entre l'*iconisme*, s'il est permis d'employer cette expression, et le symbolisme, s'est placée naturellement la synecdoche, qui n'est qu'un abstraction symbolique des parties pour exprimer le tout. Le symbolisme lui-même a eu des degrés, depuis la représentation convenue et restreinte d'un objet matériel trop grand et trop insaisissable pour l'écriture, jusqu'à la réalisation d'une idée abstraite par le dessin d'un objet physique, avec lequel l'observation ou le préjugé lui ont créé des rapports; de là deux sortes de symboles, les uns essentiels, figurant un centre d'idées générales, autour duquel viennent se grouper les idées accessoires; les autres relatifs et dépendans, destinés à modifier l'idée centrale suivant les circonstances de temps, de lieu, de nombre, etc. Cette distinction est analogue à celle qu'on remarque dans l'écriture chinoise, et qui fait de chaque idée dominante une espèce de planète, autour de laquelle les modifications se groupent comme des satellites. Mais s'il est permis de démêler dans l'écriture égyptienne le principe d'une semblable loi, la simple comparaison de cette forme d'écriture avec un texte chinois suffit pour convaincre que le développement a dû en être tout différent; et en effet, la loi de la continuité et celle de l'enchaînement sont inhérentes à

l'écriture égyptienne : dans le système chinois cet enchaînement ne peut être établi qu'à l'aide d'une opération accessoire de l'esprit ; il doit donc exister une loi particulière de ce context de l'écriture : cette loi, c'est le phonétisme, invention probablement progressive comme toutes les autres, mais dont les textes hiéroglyphiques les plus anciens montrent l'empire paisiblement et universellement reconnu.

Si donc, sans chercher pour le moment à démêler le principe originaire de ce procédé ; nous l'admettons en partage avec les signes figuratifs et symboliques, nous devons supposer toujours que l'usage n'a pu en être qu'accessoire et subordonné aux procédés qu'il était destiné à suppléer et à compléter ; que si même l'emploi si facile et si clair du système phonétique en a rendu peu à peu la place plus importante dans la reproduction des idées, au point de faire illusion sur le principe fondamental de l'écriture hiéroglyphique, toutefois les signes phonétiques étant en même temps, et pour l'œil, des figures, l'importance et la beauté extérieures de l'écriture ont toujours dépendu jusqu'à un certain point du choix, de la forme et de l'arrangement des signes. D'où il suit 1<sup>o</sup> que, dans le système hiéroglyphique pur, les figures et les symboles ont été employés de préférence, et qu'il a dû par conséquent s'en conserver un plus grand nombre que dans les autres espèces d'écriture ; 2<sup>o</sup> que malgré l'établissement et l'envahissement même du procédé phonétique, l'écriture hiéroglyphique conservant à l'extérieur une apparence figurative, les signes alphabétiques n'ont dû être employés qu'avec réserve, et dans un rapport constant avec la beauté graphique de l'ensemble et des détails.

Supposez maintenant un système qui ne soit que l'accessoire abrégatif du précédent, mais où la forme originaire des signes soit assez complètement altérée

pour exclure toute idée pittoresque, il s'ensuivra que l'importance des signes figuratifs et symboliques sera diminuée, et que le phonétisme, plus approprié à ce genre d'écriture, y acquerra plus d'empire, sans toutefois qu'il prédomine exclusivement si le système accessoire continue à dépendre du principal. Mais la modification qui en sera résultée sera assez sensible pour qu'on en suive la trace dans la marche progressive de la simplification des hiéroglyphes, depuis leur type pur et complet jusqu'à la forme hiératique. Les textes linéaires ou tachygraphiques renfermeront plus de phonétiques que les légendes peintes ou sculptées ; l'écriture hiératique en fera un usage plus fréquent encore.

Que si la loi qui augmente peu à peu l'importance et multiplie l'emploi du phonétisme, se trouve tout à coup secondée par l'exemple de peuples chez lesquels l'usage exclusif des caractères alphabétiques ait simplifié et facilité l'écriture, c'en sera fait pour ainsi dire des figures et des symboles : c'est tout au plus si l'étude comparative des formes convenues de l'écriture nouvelle avec les types figurés de l'ancienne fera reconnaître entre elles une ombre de parenté. Telle est effectivement la nature du système épistographique ou démotique dans lequel tout paraît s'être modelé, sauf le retranchement de certaines voyelles, universel dans l'Orient, sur la composition et le mécanisme de tous les alphabets, en exceptant aussi certains caractères figuratifs et symboliques très-connus, qui favorisent la tachygraphie, sans nuire à la prompte intelligence du texte, et qu'on peut comparer à ces signes dont les sciences font encore usage pour désigner les planètes, les métaux, les rapports de nombre, etc.

Ayant donc reconnu que l'écriture hiératique n'était qu'un accessoire de l'écriture sacrée, et que l'alphabet démotique, bien que puisé à la même source, se régissait par des lois différentes, nous reviendrons, pour ne plus



nous en séparer, au système hiéroglyphique proprement dit; et remontant à l'origine de l'introduction du phonétisme dans ce système, nous tâcherons de compléter l'idée exacte qu'on doit s'en faire d'après les travaux de M. Champollion.

Bien que tout aussi incertain qu'on doit l'être sur la transition intellectuelle qui lie le phonétisme au symbolisme, ce savant n'en a pas moins déterminé d'une manière indubitable l'origine de toutes les valeurs phonétiques attribuées à des signes figuratifs; et en cela il a été favorisé tout autant par la nature des choses que par le texte, beaucoup plus explicite qu'on ne le croit généralement, de Clément d'Alexandrie. Qu'on prenne tous les signes alphabétiques qui composent dans les textes hiéroglyphiques le nom des souverains étrangers, tels que Ptolémée ou César; qu'on détermine rigoureusement (ce qui n'est pas toujours aisé), l'objet naturel ou artificiel d'après lequel chacun de ces signes aura été tracé; et il deviendra évident, pour tous ceux à qui la langue copte n'est pas étrangère, que la valeur phonétique de chaque signe est précisément celle de la première lettre de l'objet dont le signe reproduit la figure: M. Champollion en donne un grand nombre d'exemples qu'il est inutile de rapporter ici. S'il est encore des signes dont la valeur phonétique bien déterminée ne puisse être soumise à cette espèce de contrôle, c'est qu'un des points de comparaison manque, ou le mot égyptien, ou la connaissance de l'objet dont la figure est reproduite; mais le nombre des preuves est assez grand pour laisser croire, quant au reste, à leur insuffisance plutôt qu'à l'inexactitude du principe.

Cela donné, qu'on remarque bien que, si je parle de la transcription des noms propres étrangers, ce n'est pas que cette transcription phonétique soit la seule dont on puisse administrer la preuve; mais comme c'est le point

où le désaccord entre l'origine des signes et leur usage est le plus prononcé, c'est aussi le cas où jamais de ne pas confondre la valeur phonétique des caractères avec leur signification figurative ou symbolique. C'est aussi là la marche que M. Champollion a suivie dans sa persévérante investigation de l'élément phonétique. Remontant graduellement des noms étrangers aux noms égyptiens, des noms inscrits dans les cartouches à ceux qui font partie du context des légendes, des noms d'hommes à ceux de divinités, des groupes fondamentaux aux combinaisons accessoires, aux articles, aux pronoms affixes, aux genres et aux nombres, des modes des personnes aux modes d'action, des modes d'action ou des verbes à leurs modifications transitoires de temps et de personnes, et cela par un travail également progressif de rapprochement des mêmes signes dans leurs différentes places, des signes différens entre eux et de leur valeur homophone, de la valeur prouvée des signes et des lettres qui dans la langue copte répondent au même emploi, il est arrivé à un dépouillement comprenant en réalité la plus grande partie du nombre matériel des signes qui composent les textes hiéroglyphiques, ce qui impliquait, en apparence au moins, cette conclusion que l'écriture hiéroglyphique, sauf quelques exceptions, était phonétique dans son essence. Mais de cette prodigieuse investigation, il résultait aussi 1° que chaque son de l'alphabet était reproduit, non par un ou deux signes, mais presque toujours par un grand nombre de signes homophones; 2° que l'emploi de ces signes, arbitraire pour le plus grand nombre des cas, paraissait invariable pour certains autres; 3° que ces signes devenaient de moins en moins variables à mesure que les idées à reproduire s'approchaient du cœur même de la langue, des mœurs et de la religion. Or, il ne s'ensuivait pas nettement, de ce que l'origine des signes phonétiques s'expliquait

par l'abstraction de la première lettre des mots, que ce principe de l'homophonie donnât, à tous ceux qui le connaissent, un moyen de lire avec une promptitude et une facilité complètes les textes hiéroglyphiques écrits phonétiquement; car, pour rendre cette supposition concevable, il faudrait partir d'une loi générale et absolue; il faudrait que la figure de tous les objets physiques eût pu acquérir la valeur phonétique de la première lettre du mot qui exprime en égyptien chacun de ces objets: ce que les faits et la vraisemblance repoussent également. Or, si cette loi d'origine est restreinte, elle n'est donc pas la seule qui tantôt ait multiplié, tantôt spécifié les cas d'homophonie. Mais, comme en même temps que nous reconnaissons des signes phonétiques spéciaux, nous en trouvons d'autres plus multipliés dont l'emploi est complètement indifférent, nous arrivons à poser cette double hypothèse: ou bien à une certaine époque le système d'écriture, jusque-là progressif, aura été fixé par une autorité quelconque; le nombre des homophones indifférens aura été limité, les signes figuratifs, symboliques et symbolico-phonétiques auront été déterminés; ou bien, par une marche naturelle et progressive, ceux des signes dont la figure aura été tirée d'un objet à peu près indifférent, choisis de préférence pour un usage purement phonétique, auront acquis en quelque sorte force de lettre et perdu tout rapport avec leur origine, en même temps que ceux à qui leur forme aurait fait une loi inévitable de rappeler l'idée de l'objet dont ils reproduisent la figure, n'auront jamais pu recevoir qu'une acception phonétique restreinte. Or, ces deux hypothèses ne sont pas tellement contraires et à la nature du gouvernement

1. Un fait important justifie l'exactitude de cette dernière observation. Lorsqu'un signe, généralement employé comme phonétique indifférent, devient, par exception, figuratif ou symbolique, une marque particulière indique ce changement d'acception, et remédie à la confusion qu'il apporterait dans

et des mœurs de l'Égypte, et à la marche historique des choses, qu'on ne puisse les admettre concurremment. Il semble au moins que si la pétrification singulière qu'on remarque dans le système hiéroglyphique rend la première supposition vraisemblable, la seconde peut se déduire de la lecture des noms étrangers, où le besoin du phonétisme pur se faisant plus exclusivement sentir, l'emploi des signes alphabétiques est aussi plus général et plus arbitraire. Que si même on examine attentivement non pas les noms des Ptolémées, mais ceux des derniers empereurs, on pourra démêler un fait analogue à celui qu'on signale dans toutes les langues où les mots composés, toujours employés à l'origine dans une acception rapprochée de leur racine, finissent par usurper des significations qu'il devient impossible de rapporter aux valeurs radicales dont ils proviennent. C'est ainsi que, dans la transcription de ces noms, on voit figurer, avec une valeur purement et absolument phonétique, des signes qui partout ailleurs impliquent une idée symbolique, au moins relativement au choix qu'on en fait. Tout cela démontre invinciblement, et la difficulté qu'il y a à dresser un tableau des homophones phonétiques sans rendre compte des causes particulières de chaque homophonie, et le peu de fonds qu'il faut faire sur toutes les critiques qui n'ont pas d'autre point de départ que l'impossibilité d'expliquer cette multiplication de signes dissemblables consacrés à un seul et même objet.

Afin donc d'éclaircir, autant qu'elle le comporte, cette question si ardue des homophones, et en suivant la distinction, plutôt générale que tranchée, qu'on remarque dans l'emploi plus ou moins arbitraire de ces signes, il importe de rappeler ce qui a été dit plus haut : qu'un

les textes. La Grammaire de M. Champollion contiendra beaucoup d'exemples de ce principe remarquable.

certain nombre des caractères phonétiques et, parmi eux, les plus usuels, s'emploient indifféremment et sans aucun rapport apparent avec l'idée qu'implique leur figure; les signes de cette espèce ne sont pas très-multipliés pour chaque son : presque toujours il n'en existe que la quantité voulue pour la facilité de la transcription. J'en donnerai un exemple pour faire comprendre ma pensée : la consonne *n* a quatre formes principales, la ligne horizontale ondulée, la ligne horizontale droite, le petit vase à parfums, la partie haute ou basse du *Pschent* ou coiffure sacrée. Or tout le monde sait que pour l'ordinaire, les textes hiéroglyphiques se déroulent sous la forme d'une colonne horizontale ou verticale d'un diamètre uniforme; pour conserver cette régularité, l'écrivain faisait un choix parmi les signes homophones qu'amenaient le besoin du discours; ainsi pour appliquer l'exemple précité à la disposition horizontale des textes, s'il fallait un *n* et qu'il ne restât qu'une place étroite, au-dessus ou au-dessous d'autres signes, on employait la ligne droite ou ondulée : si l'espace à couvrir était carré, mais n'occupait pas la hauteur de la colonne, le vase à parfums trouvait sa place; s'il convenait mieux de remplir tout le diamètre de la colonne, les moitiés de *Pschent* avaient seules les dimensions convenables. Toutes les lettres n'étaient pas si riches en homophones, mais rarement le nombre des signes, communs à un même son, dépassait le besoin que nous venons de signaler d'une variété de formes propre à faciliter la disposition symétrique de l'écriture. Ce qui résulte aussi de la lecture des noms étrangers, c'est que, quelque nombreux que fussent les homophones, si la langue égyptienne n'admettait qu'un son pour deux lettres des autres langues, l'usage n'avait pas établi de distinction entre les homophones de la lettre commune de l'alphabet égyptien; mais tous s'appliquaient indifféremment à la transcrip-

tion des deux caractères étrangers. Ainsi les mêmes signes reproduisent le *t* de Tibère, le *d* et le *t* de Domitien. Il y a mieux; si la variété des dialectes connus de la langue copte admet la permutation de certaines lettres, comme celle de l'article masculin *p* du dialecte thébain qui se lit *ph* en memphitique, l'écriture hiéroglyphique ne consacre à ce double emploi qu'une seule classe d'homophones; il en est de même de *l* et de *r*, dont l'une domine exclusivement dans le Bachmourique ou dialecte de l'Égypte moyenne, et dont l'autre est seule employée par les Thébains. Ces deux signes, *l* et *r*, sont reproduits par les mêmes homophones; ce qui porte à croire ou qu'un dialecte uniforme régnaient anciennement en Égypte, ou que l'écriture hiéroglyphique avait été adaptée à la variété des dialectes. Enfin les signes vocaux tantôt nécessaires, tantôt omis dans les textes orientaux, sont soumis dans l'écriture hiéroglyphique aux mêmes variations ou à la même immutabilité, selon que l'usage dans la langue parlée donne plus ou moins d'importance aux voyelles.

Les homophones, indifférens ou universels, étaient rarement susceptibles d'un emploi nécessaire: si parfois on les trouve constamment appliqués à la transcription d'un même mot, c'est plutôt à l'habitude qu'à la règle qu'il faut demander raison de cette préférence. Si de rares anomalies les présentent à la place des phonétiques obligés, ils ne figurent alors que pour leur valeur phonétique pure, et n'acquièrent pas pour cela le demi-symbolisme qui appartient aux signes dont ils deviennent les équivalens: en général les signes homophones communs figurent principalement dans la transcription des mots auxquels s'applique difficilement la figure ou le symbole, tels que les pronoms, les articles, les conjonctions, les noms propres, quand ils n'ont pas de signification précise, les verbes d'action, etc.; enfin ils peuvent entrer

en tout ou en partie dans la composition des mots de toute espèce ; mais souvent à la condition d'être accompagnés de symboles ou de figures génériques, tels que ceux dont nous parlerons plus bas, en revenant aux signes de cette dernière espèce.

D'autres caractères phonétiques plus spéciaux semblent dépendre exclusivement de certains mots, à la première lettre desquels ils s'appliquent presque toujours ; et ces mots rappellent constamment l'idée que ces caractères reproduisent d'une manière figurative ou symbolique. Il est bon nombre des signes de cette espèce qui, selon que l'écrivain a besoin de resserrer ou d'étendre son texte, s'emploient d'une façon isolée, ou combinés avec des signes purement phonétiques qui en achèvent la transcription. On sent qu'une pareille observation ne peut être touchée qu'avec une extrême réserve ; car il est facile de confondre le système de demi-symbolisme avec tout autre procédé d'abréviation. Or, ce qui résulte de l'étude attentive de tous les textes hiéroglyphiques, c'est qu'aucune abréviation ne répugne à ce système d'écriture, quand la clarté n'en souffre pas ; mais quand le rapport est évident entre le signe et l'idée, quand ce signe est employé pour cette idée seulement, d'une manière isolée tout comme en composition avec des phonétiques purs, il est impossible d'en séparer complètement le rapport figuratif ou symbolique, pour n'y voir, dans le premier cas, qu'une simple abréviation, et dans le second qu'un phonétique pur.

Nous sommes donc graduellement remontés jusqu'à la partie essentielle et primitive du système hiéroglyphique ; et nous avons reconnu, chemin faisant, que plusieurs des signes appartenant aux classes des figures et des symboles, étaient pourtant susceptibles de se combiner avec des phonétiques purs. Mais si nous observons ces symboles et ces figures dans leur emploi concret

et isolé, nous remarquerons encore une différence notable dans leur position et leur destination, suivant qu'ils sont génériques ou individuels.

De ce point de vue découle une distinction fondamentale qui régit l'emploi de ces signes; par exemple, la figure *homme*, le symbole qui répond à l'idée d'*épouse*, les mots *Dieu*, *déesse*, exprimés symboliquement ou figurativement, tous ces signes et ceux du même ordre étant des genres, il en résulte que l'emploi peut en être principal ou secondaire, absolu ou completif. De cette considération, les inventeurs de l'écriture hiéroglyphique ont tiré une des ressources fondamentales de la clarté de leur système, savoir l'usage des symboles ou des figures génériques dans le sens *déterminatif*. Cet usage produit deux avantages principaux, d'abord la facilité d'isoler les groupes phonétiques de ce qui précède et ce qui suit, par l'interposition de signes qui indiquent à quel genre ou à quel mode d'action appartient chaque groupe; ensuite la promptitude avec laquelle l'esprit s'attache, sans confusion à l'idée générale dont le groupe phonétique dépend. Ainsi le nom d'*Ammon*, la grande divinité, et celui de *Petammon* (appartenant à *Ammon*), que portaient un grand nombre d'individus, se terminant de la même manière, il en résulterait dans une écriture qui ne connaît ni l'isolement des mots, ni la ponctuation, ni l'emploi des majuscules, un véritable obstacle à la promptitude de la lecture. Le déterminatif *Dieu* placé à la fin du premier nom; celui d'*homme* qui suit le second, font disparaître cet obstacle; aussi à mesure que l'emploi des phonétiques purs est plus absolu, celui des déterminatifs devient-il plus rigoureusement nécessaire. Les verbes d'action, *battre*, *marcher*, *aller*, *venir*, etc., n'en manquent jamais. Le groupe phonétique qui répond en copte au mot *battre* est suivi constamment d'une petite figure armée d'un bâton et dans



l'attitude d'un homme qui frappe. *Aller, venir*, ont pour déterminatif deux jambes, qui selon le côté où elles sont tournées, indiquent l'allée ou le retour. De cette catégorie dépendent nécessairement les signes qui répondent aux besoins les plus habituels de la grammaire, mais qui pouvant difficilement se rattacher, dans l'emploi qu'on en fait, à une pensée symbolique, jouent, dans l'usage, plutôt le rôle de simples marques que celui de symboles; comme, par exemple, les déterminatifs de l'actif ou du passif, les signes du pluriel, des nombres, etc.

Cet emploi des figures et des symboles, comme on peut facilement le penser, ne nuit en rien à l'usage principal et isolé qu'en fait l'écriture hiéroglyphique. Ainsi beaucoup de noms de divinités, de régions, de qualifications, s'expriment par un signe isolé dont la solution phonétique ne se retrouve nulle part; d'autres emploient indifféremment le phonétique ou le symbole: d'autres enfin, comme nous l'avons dit, combinent les deux systèmes; les symboles individuels sont quelquefois suivis de déterminatifs, tantôt facultatifs, tantôt obligés. Quand la règle est muette, l'écrivain se décide soit d'après le besoin de clarté, soit d'après la nécessité de renfermer un certain nombre d'idées dans un espace donné; mais sans jamais violer manifestement l'une ou l'autre condition. La facilité avec laquelle l'écriture hiéroglyphique se prête à cette variété de besoins, résultant de la nature complexe non-seulement du système en général, mais des signes eux-mêmes pris individuellement; on comprend que ce qui fait un obstacle à la clarté de l'exposition théorique a été précisément la cause des progrès que la découverte a pu faire, par suite de la lecture des noms étrangers. Supposez en effet un système où tous les signes phonétiques d'un côté, toutes les figures et tous les symboles de l'autre, se présentent avec cette netteté d'opposition que la différence de leur nature pa-

raît impliquer, et vous ne concevrez pas comment la barrière qui sépare les phonétiques des autres caractères aura pu être franchie. Mais si, d'après ce qui précède, on est amené à conclure que beaucoup de signes participent à la fois du phonétisme et du symbole, et qu'on pense que ces mêmes signes peuvent être employés isolément, en composition avec des phonétiques, en guise de déterminatifs après un groupe de phonétiques purs, ou même, en certains cas, remplacés par un ou deux phonétiques dont la valeur est reconnue comme universelle et constante, il s'ensuit que le terrain des symboles est accessible de toutes parts, et que la liste fournie par l'inscription de Rosette ne doit contenir qu'une faible partie de ceux que la science est appelée à découvrir. Et qu'on ne s'imagine pas que les permutations signalées plus haut soient de ces rares exemples sur lesquels on ne peut faire fond d'avance, et que le hasard seul présente de loin en loin à l'observation : quand on a soumis à une étude suivie l'ensemble des monumens de l'Égypte, on demeure convaincu que rien n'est plus souple que l'emploi du système hiéroglyphique. Cet emploi serait même invariable sur la pierre, que la progression du phonétisme qui résulte du passage des hiéroglyphes purs aux linéaires, et des linéaires à l'écriture hiératique, ainsi que je l'ai dit plus haut, la transmutation même des symboles constans dans les deux premiers systèmes, en caractères phonétiques, transmutation dont le démotique offre presque toujours l'exemple, suffiraient sinon à donner la solution de tous les symboles, au moins à ne pas laisser désormais d'incertitude sur le sens général d'aucun texte hiéroglyphique.

Toutes ces assertions pourraient être confirmées par de nombreux exemples, mais je sens que le temps me manque et que la patience de mes lecteurs doit être épuisée.

S'il m'a donc été possible de me faire comprendre par les paroles à défaut du secours des figures, presque indispensable en un pareil sujet; les trois corollaires suivans doivent naturellement sortir de l'exposé qui précède; j'ai déjà fait allusion aux deux premiers, mais j'ai besoin de les remettre, en les développant, sous les yeux du lecteur.

1° L'essence du système d'écriture sacrée est symbolique; mais les élémens d'un tel système sont trop incomplets pour répondre à tous les besoins d'une société arrivée à un certain état de civilisation. On comprend les hiéroglyphes aztèques ou runiques dans leurs rapports avec les peuples qui en ont fait usage; mais il serait impossible d'expliquer comment les Égyptiens, possesseurs d'une théosophie développée, d'une cosmogonie savante et multiforme, riches des trésors de l'expérience, collecteurs soigneux des annales de leur histoire, agronomes habiles et industriels consommés, auraient pu se contenter d'un procédé qui n'admet que la reproduction d'idées vagues et générales. C'est donc comme supplément, comme accessoire que le procédé phonétique a été appelé; et si peu à peu l'accessoire est entré en partage du principal, si même il a usurpé en apparence une plus grande place, le symbolisme est demeuré l'âme du système, le vrai *critérium* de l'ensemble, le principe d'après lequel seulement l'emploi facultatif et borné du phonétisme peut se concevoir.

2° L'emploi constant des images a créé un élément de beauté et un principe de goût, dont les peuples bornés aux systèmes alphabétiques ne peuvent se faire une idée exacte. Cette question a été traitée avec trop de supériorité par M. de Humboldt, dans son admirable mémoire sur l'écriture chinoise, pour que je me permette d'en renouveler après lui le développement. Je

renverrai donc à ce précieux écrit tous ceux à qui la question serait étrangère sous le rapport philosophique, et dont l'attention ne se serait pas portée sur l'influence que peut exercer sur l'esprit des peuples un système de calligraphie où la forme et le choix des caractères se lient intimement à la marche et à la tournure des idées. Qu'il me suffise de faire observer combien l'écriture égyptienne l'emporte sous ce rapport sur l'écriture chinoise, composée seulement de traits arbitraires et dont la combinaison pourtant, jointe à l'élégance du tracé, constitue une partie de la beauté et du goût poétiques. Sous ce point de vue, il y a des différences immenses entre les textes hiéroglyphiques, et la décadence de la calligraphie accompagne celle de l'art et de la pensée ; les plus anciennes légendes sont conçues dans un style clair et ne renferment que des idées simples et grandes. Les hiéroglyphes destinés à reproduire ces idées sont tracés avec un ordre plein de goût, et le travail en est toujours soigné et agréable à l'œil. A mesure qu'on approche des époques grecques et romaines, les pensées deviennent obscures et contournées, les hiéroglyphes disproportionnés et imparfaits ; l'ordre calligraphique n'est plus qu'embarras et confusion.

3° Les difficultés qui entravent l'étude hiéroglyphique étant de plusieurs sortes, les unes appartenant à l'ignorance des symboles, les autres à la perte de mots égyptiens, d'autres enfin à l'embarras de déterminer la nature phonétique ou symbolique des caractères, on comprend que, si plusieurs de ces difficultés forment des obstacles absolus, d'autres n'en présentent que de relatifs. Ainsi la signification de tel symbole se tirera par induction de sa place, de sa forme, sans qu'on puisse en espérer la solution phonétique, et réciproquement on connaîtra par le déterminatif le sens d'un groupe phonétique, sans qu'on puisse l'écrire correctement en copte. Tel signe sera pris

pour un déterminatif, qui ne sera que le complément phonétique des signes qui précèdent; tel autre sera lu phonétiquement, qui ne sera qu'un déterminatif ou qu'un symbole. Ainsi l'on pourra être certain ou acquérir une probabilité raisonnable du sens d'une légende, sans pouvoir la lire et surtout l'écrire complètement. L'intelligence des textes peut donc aller loin, tandis qu'il reste des obscurités sur des objets isolés, et même sur quelques lois du système. Tous ceux qui profiteraient d'une erreur ou d'une incertitude de détail pour condamner l'ensemble, tous ceux qui demanderaient à la science non-seulement une méthode d'investigation, mais le code complet d'un système qui repose sur le symbolisme, c'est-à-dire sur un des plus grands principes de doute et d'incertitude, deviendraient victimes des embûches de leur propre scepticisme. Ce serait une science merveilleuse que celle dont la création n'aurait pas pour résultat d'augmenter le nombre des questions insolubles; s'il en est qui la cherchent, il faut bien leur avouer que M. Champollion ne l'a pas trouvée.

Il paraît également inutile de combattre le sentiment de ceux qui jugent la découverte par les résultats qu'elle n'a pas produits, et se demandent d'où vient que M. Champollion, si tant est qu'il déchiffre les hiéroglyphes, ne leur a pas encore donné une histoire comme celle d'Anquetil pour la France, ou de Crévier pour les empereurs romains. Certes, on est encore loin de prévoir avec certitude jusqu'où la lecture des hiéroglyphes pourra porter nos connaissances sur l'Égypte ancienne; mais pourtant si l'on examine d'une part la nature des monumens découverts et analysés, de l'autre l'absence presque complète de synchronismes pour les temps qui remontent au-delà des époques certaines de la Grèce, il est permis de calculer d'avance le degré d'intérêt que pourront présenter les textes historiques, quelque nom-

breux qu'on les suppose. Ces monumens peuvent se diviser en cinq classes : 1° les pièces chronologiques et généalogiques ; 2° les témoignages officiels laissés par chaque souverain des faits glorieux qui appartiennent à son règne ; 3° les pièces relatives à des particuliers, mais où les dates des règnes et les noms des rois sont relatés ; 4° les actes du gouvernement ; 5° les documens critiques ou satiriques.

Des pièces chronologiques écrites, on ne connaît encore qu'un canon des dynasties royales dont M. Champollion a découvert quelques fragmens dans la collection de Turin. L'existence de ces fragmens, trop imparfaits pour être très-utiles à l'histoire, fait naître au moins l'espérance qu'une découverte plus heureuse pourra révéler un exemplaire complet de cette pièce importante. Si on parvenait à le posséder, il en résulterait immédiatement l'avantage de soumettre les copies si incomplètes, et probablement altérées à dessein, de Manéthon, à un contrôle certain d'authenticité. On pourrait de plus assigner dans le temps une place fixe à ceux des cartouches royaux que jusqu'à ce jour il a été impossible de classer régulièrement. A défaut de ce document en quelque sorte universel, la fameuse table d'Abydos qui fait partie de la décoration d'un temple d'Osiris dans les ruines de cette ville, et en dernier lieu les processions d'ancêtres découvertes sur les parois du Ramseion et de la seconde cour de *Médinet-Abou*, ont fourni des documens incontestables pour le classement de la dix-huitième et d'une partie de la dix-neuvième dynastie. En outre de ces renseignemens explicites, on en tire par analogie de l'ordre dans lequel se présentent les noms royaux appliqués aux portions successivement construites des édifices. La description de Thèbes, publiée dans les Lettres de M. Champollion, a même prouvé le parti qu'on pouvait tirer des mutilations et des surcharges que certains cartouches ont subies à des époques

plus ou moins rapprochées de celles où ils avaient été tracés. Mais ce qui ralentit un peu l'espoir que ces découvertes pourraient produire, c'est de ne rencontrer d'aussi précieux secours que pour les temps où les grandes constructions ont été élevées. Or, la différence tranchée qui, sous ce rapport, existe en Égypte d'une époque à l'autre, fait craindre que certaines lacunes ne soient jamais comblées. Ainsi quand les documens recueillis par M. Champollion à Thèbes, à Derr, à Ibsamboul, auront été publiés, il ne restera peut-être pas la moindre incertitude sur la famille de Sésostris, sur ses parens, ses femmes et ses nombreux enfans. Mais à voir la disproportion qui existe entre les monumens élevés par ce prince et ceux qu'on doit aux autres souverains, il semble qu'à lui seul Sésostris embrasse la moitié de tout le temps qu'a duré la monarchie égyptienne. Joignez-lui dix ou douze autres pharaons, et, sauf quelques exceptions fort rares, vous connaîtrez les règnes sur lesquels il vous est permis d'acquérir des notions circonstanciées.

La même observation s'applique aux légendes d'expéditions militaires, qui à elles seules composent presque toute la partie narrative des textes inscrits sur les monumens égyptiens. Ce sont généralement des récits remplis de toute l'emphase orientale, où l'on recueille avec certitude l'année du règne où les expéditions ont eu lieu, le nom du pharaon victorieux, la direction qu'il a suivie, les peuples qu'il a domptés, les villes qu'il a prises, et quelquefois l'énumération des forces de l'armée, la nature et la valeur des tributs imposés par le vainqueur. Mais en revanche, les causes politiques des guerres, les revers antérieurs, enfin la partie critique de l'histoire, rien de tout cela ne s'y trouve et ne peut s'y trouver. Il y a plus, le peuple égyptien ne considérant les évènements extérieurs que par rapport à lui-même, paraît donner souvent, aux

peuples étrangers, des qualifications plutôt que des noms proprement dits; et quand bien même les noms qu'il leur attribue seraient réellement ceux par lesquels ces peuples se désignaient eux-mêmes, quels textes, à mesure qu'on remontera dans la nuit des temps, fourniront des rapprochemens suffisans pour établir la géographie de ces peuples, comparée avec les dénominations qu'ils ont postérieurement reçues? On peut entrevoir, dans l'avenir des études orientales, quelque lumière favorable à ce travail; mais il est possible aussi que la science n'en jouisse pas de long-temps. Quant aux inductions à tirer du type de physionomie dont les artistes égyptiens ont empreint avec tant de force et de naïveté leurs représentations des races étrangères, elles ne peuvent servir que de confirmation, et jamais de point de départ.

Les pièces relatives à des particuliers ont cet avantage remarquable, qu'elles seules peuvent suppléer aux lacunes laissées par les dynasties dont il ne reste pas de monumens. Il arrive souvent que, soit dans la décoration des tombeaux, soit sur les stèles funéraires, l'énoncé de la vie et des fonctions du défunt contienne des cartouches et des dates appartenant à plusieurs règnes successifs, ce qui fournit de petits fragmens chronologiques qui équivalent aux témoignages des monumens publics. Les contrats qui renferment non-seulement la date du règne, mais encore celle du mois, en même temps qu'ils fournissent des documens précieux à la chronologie, doivent jeter un grand jour sur la législation et la jurisprudence égyptiennes. Le même motif qui a fait placer, auprès des morts, les contrats relatifs à leurs affaires et les titres de leurs propriétés, a rendu les hypogées de Thèbes et de Memphis dépositaires de certains actes administratifs dressés sous le règne de quelques pharaons très-anciens, et parmi lesquels on retrouve des rôles de contributions, des comptes publics, des pièces d'instruction crimi-



nelle, etc... Ces manuscrits, tracés en caractères hiératiques, résoudreont des problèmes importants sur l'organisation politique de l'empire des pharaons.

Enfin une pièce unique jusqu'à ce jour m'a permis d'ouvrir une division des monumens critiques ou satiriques. Je veux parler du manuscrit orné de *caricatures politiques et religieuses*, qui fait partie de la collection de Turin. Si une pièce de ce genre, englobée probablement au hasard dans des papiers de famille, a pu échapper à la destruction, ne peut-on pas espérer de voir se renouveler l'exemple d'une pareille préservation, et quel intérêt des monumens d'un caractère aussi particulier ne présenteraient-ils pas? C'est déjà tant de savoir que l'Égypte avait son parti de l'opposition!

Telles sont en résumé les chances probables de conquêtes que la science historique peut augurer de l'étude des textes hiéroglyphiques; on voit que si ces probabilités sont immenses sous le rapport du classement et de l'exactitude matérielle des faits, que si même on peut dès à présent regarder comme sans exemple la poussée que la certitude historique est appelée à faire dans la nuit des temps écoulés, la part philosophique n'est ni si abondante, ni si assurée: les inductions, les conjectures fourniront quelques résultats laborieux; mais on n'en fera pas jaillir de ces vives lumières qui éveillent la curiosité publique, de ces coups brusques qui détruisent violemment les croyances enracinées dans les esprits.

Si l'attente générale peut être jusqu'à un certain point déçue pour ce qui regarde la connaissance de l'histoire, celle des mœurs et des usages, grâce à l'habitude qu'avaient les anciens Égyptiens de décorer les parois de leurs tombeaux de scènes empruntées à la vie familière et aux détails de toutes les professions, présentera bien moins de lacunes. Sous ce rapport, il est difficile de se faire d'avance une idée exacte de l'incroyable minutie

des détails dans lesquels les artistes égyptiens sont entrés. Déjà, et sans le secours des hiéroglyphes, on avait publié et suffisamment expliqué un grand nombre de ces particularités ; mais la lecture des légendes, dont tous les sujets sont accompagnés doit répandre une lumière bien plus vive sur leur interprétation, et accroître de beaucoup l'intérêt qu'ils présentent. Grâce à ces témoignages irrécusables, on ne peut douter que l'Égypte ancienne ne puisse être mieux connue à certains égards que la Grèce et que Rome elle-même.

Parmi les sujets tirés de la vie civile, la chasse, la pêche et les occupations agricoles tiennent une grande place. Cette circonstance a fourni l'occasion de représenter un grand nombre d'espèces domestiques et sauvages de quadrupèdes, d'oiseaux et de poissons. Le talent si reconnu des artistes égyptiens pour rendre la nature des animaux dans ses moindres détails et dans son vrai caractère, et le soin scrupuleux qui joint à chaque figure sa légende explicative, nous font penser que les sciences naturelles devront gagner aussi à la publication exacte de ces documens. En étudiant sur des données non équivoques les nombreuses représentations astronomiques qui tapissent les temples et les tombeaux des rois, on reconnaîtra enfin si l'Égypte a possédé les lois des sciences exactes, ou si plutôt les connaissances si vantées de la caste sacerdotale ne se bornaient pas à un ensemble d'observations long-temps répétées, sans théorie fixe et sans aucun de ces principes féconds qui caractérisent les travaux des siècles modernes.

Enfin la croyance religieuse de l'Égypte apparaîtra dans toute sa clarté ; on saura jusqu'à quel point les dogmes de l'Inde ont pu contribuer au développement du symbolisme sur les bords du Nil ; on pèsera rigoureusement les emprunts que les croyances confuses de la Grèce et les formules des autres religions lui ont faits : puis en

considérant en lui-même ce système théogonique, si profond, si ingénieux, en voyant comment tout, dans ce modèle des théocraties, nature, morale, politique, croyance du passé et foi dans l'avenir, s'enchaîne, se confond, se prête un mutuel appui, on comprendra les vrais motifs de cette haute influence que la civilisation de l'Égypte a exercée sur toutes les civilisations antiques, et de cette réputation de sagesse, si vague, si insaisissable aujourd'hui, mais qui pourtant nous entraîne encore aux sanctuaires écroulés de Thèbes, sur les pas de Pythagore et de Platon.

---

## VII.

LE PALAIS-ROYAL. 1829. (Broch. in-8° de M. Fontaine.)

HISTOIRE DU PALAIS-ROYAL. 1830. 1 vol. in-8°.

---

SANS doute il est à Paris plusieurs édifices qui offrent à l'artiste et à l'antiquaire un spectacle plus curieux et plus instructif que le Palais-Royal. Soit par leur date, soit par leur beauté, le Louvre, Notre-Dame, et même d'autres monumens d'une moindre importance, lui sont hautement supérieurs. Deux cents ans font toute sa vétusté, et son architecture, incohérente en beaucoup de parties, manque de pureté, d'élégance et de grandiose. Mais depuis qu'il est fondé, l'histoire semble être venue s'asseoir sur le seuil de ce palais, et avoir pris plaisir à en faire comme le témoin obligé des plus grands évènements qui pendant ces deux siècles ont retenti dans nos annales. Le règne d'un ministre souverain, deux régences pleines d'orages et de misères, vingt émeutes ou séditions célèbres ont eu le Palais-Royal pour théâtre. C'est le lieu des crises et de la vie politique, comme Versailles le séjour du repos et de la majesté. Il y a donc quelque attrait historique à contempler, à étudier ces murailles toutes jeunes qu'elles sont ; et d'un autre côté, si l'on oublie l'histoire pour l'architecture, il n'est pas non plus sans intérêt de suivre dans toutes ses variations la destinée d'un monument défiguré sans cesse par le caprice des architectes, dévoré par deux incendies, mutilé plus cruellement encore par des spoliations irréparables, et qui, en dépit de toutes ces causes de ruine et d'imperfection, s'en va bientôt, grâce à la sage persévérance qui a présidé à des travaux récents, former un ensemble complet, achevé, imposant et presque régulier. C'est chose si merveilleuse, au temps où nous vivons, qu'un monu-

ment qui s'achève , il est si rare de voir un plan quelconque adopté avec foi et suivi avec constance ; il est si peu d'édifices qui depuis quinze ans se soient dépouillés des échafaudages, des lambeaux de vieilles toiles et de planches pourries qui les emmaillottent, qu'il faut tâcher de rendre la leçon profitable. Ne fût-ce que pour l'exemple, nous allons donc raconter l'achèvement du Palais-Royal; et avant tout, comme préface nécessaire, il faut dire quelques mots du passé, et montrer le palais tel qu'il fut dans les diverses mains auxquelles il appartient tour à tour, dans les diverses périodes de son histoire.

En 1624, le cardinal de Richelieu, encore au début de son ministère, mais se préparant déjà dans sa pensée à une dictature de vingt ans et à la magnificence d'un roi, acheta d'un sieur Dufresne l'hôtel de Rambouillet, situé rue Saint-Honoré, vis-à-vis l'église des Quinze-Vingt. L'hôtel de Mercœur, qui était contigu, lui fut bientôt après vendu par le marquis d'Estrées. Maître des deux hôtels, le cardinal les fit abattre : c'était un palais qu'il lui fallait; et comme les anciens murs de la ville traversaient diagonalement les jardins, il fit démolir ces vieilles murailles, combler les fossés et niveler le terrain. Or, tous ces préparatifs ayant enfoui beaucoup d'argent, le cardinal, qui mêlait souvent des intérêts mesquins à ses plus grandes vues, voulut s'indemniser, et ne trouva rien de mieux que d'ouvrir une rue et de vendre les terrains à droite et à gauche. Cette rue nouvelle prit le nom de Richelieu ; mais ce droit de baptême fut le seul que le cardinal se réservât sur les terrains qu'il aliénait. De peur de nuire à sa spéculation, il négligea d'assujettir les constructions élevées du côté de son palais à un plan uniforme et régulier, et alla même jusqu'à concéder des vues directes et des sorties sur ses jardins.

Ce fut en cet état, et privé de cette large lisière du côté occidental, que cet emplacement, encore immense toute-

fois, fut livré en 1629 à un architecte nommé Lemercier, pour y élever un palais digne du grand cardinal. En quelques années le palais fut construit, mais non pas achevé; car le pouvoir du maître allant toujours croissant, son palais devait grandir à l'égal de sa fortune. Chaque jour il demandait à Lemercier de nouvelles antichambres, de nouvelles écuries, de nouveaux corps-de-gardes. De ces additions continuelles résulta un ensemble sans ordonnance, sans symétrie, et plutôt une ville qu'un palais.

Nous avons sous les yeux plusieurs plans ou vues *cavalières* du palais dans son état primitif; mais telles sont la multiplicité des constructions et les distributions singulières des bâtimens que, sans l'aide de la gravure, il nous serait très-malaisé d'en donner une idée. L'entrée principale était comme aujourd'hui sur la rue Saint-Honoré, mais beaucoup plus à gauche. La première cour n'était pas séparée de la rue seulement par des arcades à jour surmontées d'une terrasse, mais par un corps-de-logis qui faisait façade. Quant à la seconde cour, elle était beaucoup moins grande qu'aujourd'hui; mais, comme aujourd'hui, son axe ne répondait pas à celui de la première, avec cette différence toutefois que maintenant c'est à gauche qu'elle a sa plus grande extension, et qu'alors c'était à droite. La gauche, c'est-à-dire la moitié de la seconde cour actuelle et l'emplacement du Théâtre-Français, était occupée par un grand jardin potager et un petit hôtel pour les familiers du ministre. Derrière l'aile droite s'étendait une grande cour qui avait le nom de basse-cour et était attenante au château. C'est là qu'a été construite la Cour-des-Fontaines. Enfin le jardin était séparé du palais par une terrasse que soutenaient sept grandes arcades à jour, et qui, s'élevant seulement au niveau du premier étage, produisait, en petit, à peu près le même effet que la nouvelle galerie. Entre chaque arcade:

on avait sculpté en relief très-saillant la proue d'un vaisseau et deux ancres en dessous, comme insignes de la charge de surintendant de la marine dont le cardinal s'était revêtu. La même décoration avait été répétée entre les arcades qui régnaient sur les trois autres faces de la grande cour. On ne la retrouve aujourd'hui que sur l'aile droite opposée au couchant ; c'est là le seul débris des constructions de Lemercier ; hormis ce rez-de-chaussée, tout le palais d'aujourd'hui n'a rien de commun avec celui du cardinal.

Les gravures du temps, à la vérité assez confuses, ne nous montrent guère d'autres ornemens de sculpture un peu remarquables que ces proues de navire. Tout le reste du palais est d'une simplicité lourde et d'un aspect très-peu royal. C'est de l'architecture bourgeoise sur une grande échelle, et le style n'en est pas même aussi seigneurial que celui des maisons de la place Dauphine. Aussi l'on a peine à comprendre l'admiration, l'enthousiasme qu'excitèrent les *superbes dehors* du Palais-Cardinal. On se perdait en hyperboles pour peindre cette merveilleuse demeure. Corneille nous dit :

Et l'univers entier ne peut rien voir d'égal  
Aux superbes dehors du Palais-Cardinal.

Toute une ville entière, avec pompe bâtie,  
Semble d'un vieux fossé par miracle sortie,  
Et nous fait présumer à ses superbes toits  
Que tous ses habitans sont des dieux ou des rois.

Il est vrai que c'est dans *le Menteur* que Corneille a placé ces vers, mais ce n'est pas le Menteur qui les dit. Au reste, ce qui paraît probable, c'est que la magnificence du cardinal s'était bien moins étalée à l'extérieur de son palais que dans l'ameublement et dans les décorations intérieures. Il s'était fait construire de charmans boudoirs, des galeries magnifiques, des salons de bal éblouissans.

Deux salles surtout avaient été ornées avec prédilection, c'était la chapelle et la salle de spectacle ; la chapelle par bienséance de prélat, la salle de spectacle par goût et amour-propre d'auteur. Il faisait les mêmes frais pour Dieu et pour sa muse. A l'un, des vases, des calices, des burettes, des encensoirs d'or massif, rehaussés de diamans ; à l'autre, des loges élégamment drapées, des lustres étincelans, des décorations somptueuses, et des places pour trois mille spectateurs. Nous ne garantissons pas qu'ils y fussent fort à l'aise, bien que Sauval nous l'affirme ; car d'après les plans, la salle n'avait guère plus de trente-six pieds de large ; or, à n'en juger que par les spectateurs de nos jours dont les vêtemens sont si peu étoffés, c'est à grand'peine si dans de telles dimensions on trouverait place pour quinze cents personnes. Mais peu importe ; la salle était grande, richement ornée ; elle parut une œuvre de féerie à des yeux accoutumés aux tréteaux de la Foire. Et puis le cardinal y venait en pompe au milieu de sa cour, et l'on jouait, pour faire pièce à Corneille et venger le bon goût, cette *Europe* ou cette *Mirame*, fadaïses burlesques dont le grand homme d'État aimait si fort qu'on l'accusât d'être père.

Pour les petits jours et le public intime, on avait ménagé dans un coin du palais une autre salle qui ne pouvait guère contenir que quatre à cinq cents confidens. Là se tramaient les grands coups, là les adulateurs venaient prendre le mot. Dans le voisinage de cette succursale dramatique, on voyait une galerie dite *des hommes illustres*, qui aboutissait à la chambre du maître. Les hommes illustres étaient au nombre de vingt-cinq ; tous, comme bien l'on pense, ministres ou hommes d'État : point de rois, si ce n'est Henri IV et Louis XIII, ce que la convenance exigeait ; et enfin pour terminer le cortège, et comme le dernier mot de la Providence, en fait d'hommes illustres, le cardinal lui-même. Ces vingt-cinq



portraits, qui la plupart existent encore, étaient l'œuvre de Vouet, de Poerson, de Philippe de Champagne. Des bustes en marbre séparaient les peintures : des vers latins, des devises savantes voltigeaient çà et là, et rayonnaient comme des auréoles autour des hommes illustres. Dans tout le palais, les plafonds étaient peints, les panneaux dorés, les fenêtres drapées en étoffes d'un grand prix. En un mot, c'était un luxe, un éclat qui surpassait tout ce qu'on avait vu jusque-là, tout ce que l'élégance italienne avait depuis cent ans importé parmi nous de richesses et de magnificence.

Toutefois, si l'on trouvait son bonheur à se gonfler le cœur par tout ce clinquant, et à se donner des airs de roi aux yeux de la France et de l'Europe, on n'oubliait pas qu'aux yeux du roi, il fallait, pour se faire absoudre, prendre bien vite des airs de sujet. Apaiser la jalousie secrète du monarque, désarmer l'envie des courtisans, s'humilier pour conserver le droit d'être grand, tel fut le premier soin du cardinal dès qu'il eut achevé son palais. Le 6 juin 1636, il en fit hommage au roi son maître par donation *entre-vifs*, avec la réserve toutefois de continuer à en jouir sa vie durant. La donation fut acceptée, et de ce moment personne n'osa plus blâmer les embellissemens toujours nouveaux que l'usufruitier prodiguait dans sa demeure, puisque, tout en sacrifiant à son orgueil, il faisait acte de courtisan et ne semblait occupé qu'à rendre son cadeau plus digne d'être accepté par une main royale.

Ce fut six ans après cette donation, le 4 décembre 1642, que le cardinal mourut. Louis XIII, qui gagnait à cette mort la liberté et un superbe palais, ne put profiter ni de l'un ni de l'autre. Languissant et malade au château de Saint-Germain, il lui fut défendu de se transporter à Paris au milieu de l'hiver, et cinq mois après, le 14 mai 1643, il n'était plus.

La reine, devenue régente, quitta le Louvre qu'elle habitait, et vint s'établir avec ses deux fils, Louis XIV et le duc d'Anjou, dans les appartemens de Richelieu. Sur la porte du palais on lisait en lettres d'or ces mots : *Palais-Cardinal*. Balzac et quelques beaux esprits du temps avaient en vain dès l'origine critiqué cette inscription. Elle n'était, disaient-ils, ni latine, ni grecque, ni française, et au nom de la langue et des précieuses, ils demandaient qu'on fit disparaître ces deux substantifs indument accouplés : les grammairiens du cardinal avaient répondu que ce *gallicisme* était consacré par l'usage, et que, tout comme on disait l'*Hôtel-Dieu*, la *Place-Maubert*, etc., on pouvait dire le *Palais-Cardinal*. Cette victorieuse réponse réduisit Balzac et les siens au silence. Mais lorsque la reine eut pris possession du palais, ce ne fut plus seulement au nom de la grammaire qu'on attaqua l'inscription. Le marquis de Fonville, grand maréchal des logis, prétendit qu'il ne convenait pas que le roi fût logé comme à l'auberge, dans une maison qui portait le nom d'un de ses sujets, et d'après ses ordres l'inscription fut enlevée : on lui substitua celle-ci : *Palais-Royal*. Mais la duchesse d'Aiguillon, nièce de Richelieu, vint tout en larmes supplier la reine de ne point faire cette injure à la mémoire de son oncle. Sa douleur fit effet, et l'inscription fut rétablie ; mais le public n'en tint point compte, et depuis ce temps le nom de *Palais-Royal* a toujours prévalu.

Voilà donc Louis XIV installé dans la chambre à coucher du cardinal, le roi de cinq ans dans le lit du vieux ministre, respirant sous ses rideaux je ne sais quel air contagieux d'orgueil et d'autorité, et apprenant l'histoire dans les devises de vingt-cinq hommes illustres, et devant les beaux traits de la vie de Richelieu peints par Philippe de Champagne. Le petit monarque trouva, dit-on, le nouveau séjour à son gré : toutefois on ne lui

ouvrit pas les grilles du jardin, parce que le public y était admis, et il dut se contenter du jardin potager, qui reçut le nom de *Jardin des princes*. Là, le roi, son frère et ses menins prenaient en liberté leurs ébats : on dit même que sa royale majesté se laissa cheoir un jour dans le bassin.

La reine, qui aimait le luxe et les colifichets, fut ravie des boudoirs du cardinal, de sa vaisselle, de ses buffets, de ses meubles recherchés. Elle entra dans ces appartemens avec bonheur, elle qui, neuf ans plus tard, devait les fuir avec dégoût pour échapper à ses souvenirs.

Quelle histoire que celle de ces neuf années! quelle conclusion spirituelle et pittoresque à quatre-vingt-dix ans de guerres civiles! chez quel peuple, à quelle époque trouver un drame plus varié, plus brillant, des physiologies d'acteurs plus vives, plus élégantes? L'esprit et les créations de Beaumarchais lui-même pâlissent devant ces tourbillons d'intrigues, de cabales et de galanteries. D'abord un délicieux préambule de cinq années entremêlé de jeux de cour et de victoires comme Rocroy et Nordlingen; puis tout à coup le vieux sang ligueur se réchauffant et bouillonnant de colère, les mousquets et les barricades envahissant les rues, le peuple en armes, la cour en fuite, la magistrature en guerre ouverte, deux armées en campagne, et tout cela moitié pour rire, moitié pour tout de bon; espèce de divertissement d'un genre mixte inventé pour le plaisir de quelques duchesses *aux yeux de turquoise* et *aux dents de perle*, pour le délassement d'un Mirabeau en camail et en rochet, fanfaron de vice et de popularité, jaloux de Catilina et de Mazarin. On s'aime, on s'adore, on se quitte, on se trahit, on se bat, on s'agité; puis quand chacun a bien fait parler de soi, quand tout le monde est ruiné, épuisé, harassé, le cinquième acte arrive par lassitude, et comme dans toutes les bonnes et grandes

comédies, l'action se termine par une mystification générale des vainqueurs comme des vaincus.

Sans doute le théâtre de toutes ces héroïques parades varie incessamment ; c'est tantôt le palais ou les halles , tantôt Saint-Germain ou l'hôtel de Retz , tantôt Bordeaux ou la porte Saint-Antoine ; mais avant tout c'est le Palais-Royal. Il faudrait avoir passé sous ses anciens lambris chaque journée , chaque nuit de ces années turbulentes , pour se flatter de connaître à fond l'esprit et les secrets de la Fronde. Certes ce grand cabinet où la reine avec des gestes si énergiques menaçait le coadjuteur de l'étrangler, ce grand cabinet qui entendit ces paroles : « Il y a de la révolte à supposer qu'on puisse se révolter, » dut être le témoin de bien d'autres scènes non moins belles et non moins comiques, le confident de propos politiques également ingénus et instructifs. Mais c'est surtout dans cette petite chambre grise à laquelle on arrivait par l'escalier dérobé, c'est dans ce sanctuaire intime et mystérieux qu'il eût fallu pénétrer, et, caché derrière quelque tapisserie, écrire sous la dictée, dessiner d'après nature : que de pendans n'aurions-nous pas à cette charmante conférence politiquement galante, si bien racontée par le coadjuteur ? Tous les fils cathés des intrigues, c'est du Palais-Royal qu'ils partent, ou quand ils n'en partent pas, ils y aboutissent. En un mot, bien que de gré ou de force la cour s'en soit éloignée souvent, le Palais-Royal a été, pendant tout le temps des troubles, le foyer de la guerre, le centre de toutes les brigues, de toutes les négociations, et par conséquent le point de mire de tous les partis, le monument le plus important de France.

Mais lorsque le Mazarin, vainqueur des princes et des chansonniers, eut reparu à la cour respecté et puissant ; lorsque la reine, après avoir signé le traité des Pyrénées, eut commencé à tourner ses regards vers la dévotion et

l'obscurité, le Palais-Royal fut abandonné. Le 21 octobre 1652, le roi revenant de Saint-Germain, au lieu de descendre au Palais-Royal, s'en alla loger au Louvre.

De ce moment commence pour notre Palais une ère nouvelle, ou plutôt un long interrègne de plus d'un demi-siècle. Il faut attendre la mort du grand roi pour voir les flots de courtisans se précipiter de nouveau dans ces galeries, dans ces antichambres. Toutefois s'il fut déserté par la royauté, le Palais-Royal continua à donner asile à de nobles et illustres personnages. Ce fut d'abord la fille de Henri IV, la femme de Charles I<sup>er</sup>, la malheureuse Henriette. Après avoir laissé cette princesse à la merci du besoin durant presque tout le temps des troubles, après l'avoir réduite à demander l'aumône au parlement, et à ne pas quitter son lit faute de feu, la reine crut devoir lui offrir de faire son habitation du palais qu'elle abandonnait. Henriette s'y transporta avec ses pauvres serviteurs, bien qu'elle continuât à passer au couvent de Chaillot presque toutes ses journées. Elle resta dans cette obscurité tant que régna Cromwell ; mais lorsque Charles II, son fils, eut remonté sur le trône d'Angleterre, la cour alors se rapprocha d'elle, et la reine lui demanda la main de sa fille Henriette pour Monsieur, frère du roi, alors duc d'Anjou, et depuis duc d'Orléans. Le mariage ayant été célébré le 31 mars 1661, la veuve de Charles I<sup>er</sup> céda aux jeunes époux les riches appartemens qu'elle connaissait à peine, et se retira dans une maison de campagne à Colombe, où elle mourut huit ans après.

Monsieur, en entrant au Palais-Royal, le trouva si fané, et d'une habitation si peu commode, que son frère, pour présent de noce, mit à ses ordres les tapissiers et même les architectes de la couronne. Il y avait quinze ans au moins qu'on n'avait fait la moindre dépense pour embellir le palais. Pendant le triste séjour de la reine

Henriette, c'est tout au plus si l'on avait parfois enlevé les couches de poussière dont les meubles étaient couverts; et dans les dernières années des troubles, la reine-mère, comme bien l'on pense, avait eu d'autres soins que de décorer ses appartemens. Toutefois, en quittant le Palais-Royal, elle l'avait laissé déjà bien différent de ce qu'il était à la mort du cardinal. Les premiers temps de sa régence avaient été consacrés à rivaliser de luxe et d'élégance avec celui dont elle recueillait l'héritage. Elle s'était fait construire une salle de bain, un oratoire et une galerie; et tout ce que le goût du temps pouvait inventer de fleurs, de chiffres, d'emblèmes, de madrigaux en peinture, on l'avait prodigué pour décorer ces nouvelles constructions. Elle avait aussi fait établir, sur la terrasse qui séparait la grande cour du jardin, une balustrade qui, au dire de Sauval, « était ciselée avec « plus de *tendresse*, de *mignardise* et de *patience* que ne « pourrait être travaillé l'argent par les plus habiles or- « fèvres. » Enfin le cardinal ayant acheté, quelque temps avant sa mort, l'hôtel de Sillery, situé de l'autre côté de la rue Saint-Honoré, afin de l'abattre et d'ouvrir une place devant la porte d'entrée de son palais, la régente avait achevé cette démolition commencée, et élevé au milieu de la place une fontaine isolée pour faire perspective aux fenêtres de la façade.

A ces embellissemens divers, Monsieur, muni de l'argent et de l'autorisation de son frère, vint ajouter bien d'autres embellissemens. On acheta des sieurs Flacourt, Lépine et Boileau divers terrains sur la rue de Richelieu, ainsi que l'hôtel de Brion, qui appartenait au duc de Damville, et dans lequel les académies de peinture et d'architecture avaient tenu leurs premières séances. Puis sur ces emplacements réunis, Mansard éleva une galerie que Coypel décora, et dans laquelle il peignit l'Énéide en quatorze tableaux. D'autres additions de moindre

importance firent bientôt du Palais-Royal le plus brillant séjour. Une cour nombreuse s'y pressait autour de Monsieur et de sa jeune épouse, cette autre Henriette qui, sans être belle, avait tant de charmes et de séduction. Huit ans se passèrent ainsi au milieu des fêtes et des hommages, lorsque tout à coup on entendit retentir, *comme un éclat de tonnerre*, cette étonnante nouvelle : *Madame se meurt, Madame est morte*. Le deuil toutefois ne fut pas de longue durée au Palais-Royal; Monsieur, qui se consolait vite, lui donna bientôt une autre châtelaine. Mais quelle différence, bon Dieu! celle-ci était une grosse Allemande plus laide que le péché, qui n'aimait que ce qui était *simple et sain*, ne prenait ni chocolat ni thé, et déjeunait par goût et par patriotisme avec une *beurrée*. Vous voyez ce que devient le Palais-Royal avec une telle hôtesse. De gros laquais, de grosses manières; plus de ton, plus d'élégance; aussi Monsieur s'ennuie, et s'enfuit à Saint-Cloud.

Paris et ses plaisirs le rappelaient pourtant; mais pour de courts intervalles; et vingt années s'écoulaient ainsi sans que rien d'un peu notable vienne interrompre la monotonie bourgeoise de la vie du Palais-Royal. Enfin, au mois de février 1699, le duc de Chartres ayant vingt ans, la cour apprend et voit célébrer ce mariage d'obéissance et de soumission, qui valut au jeune prince un si rude soufflet de la main maternelle. Épouser une bâtarde, être souffleté par sa mère, c'était trop de sacrifices pour que le roi ne cherchât pas à offrir quelque compensation, sinon à son neveu, du moins à son frère : aussi rendit-il des lettres-patentes qui constituaient la propriété du Palais-Royal à titre d'apanage. Jusque-là Monsieur n'avait eu que la jouissance précaire de cette résidence, de ce moment il en devint propriétaire.

Mais il était trop tard pour que le sentiment de la propriété lui parlât en faveur d'une demeure, où de-

puis si long-temps il ne cherchait plus ses plaisirs. On ne voit pas que, pendant les dix années qu'il vécut encore après le mariage de son fils, il ait rien fait pour embellir ni même pour réparer son palais. Il en fut autrement lorsque, en 1701, le duc de Chartres devint l'héritier du nom, des titres et de la fortune de son père. Ce jeune prince aimait les arts avec passion, et ce fut pour lui un vrai bonheur de remplir ses salons de peintres, de sculpteurs, de décorateurs, et de les mettre à la besogne en les stimulant de sa présence. Oppenort passait alors pour le plus habile architecte : le nouveau duc d'Orléans se hâta donc de le choisir comme directeur de ses bâtimens et jardins, et le chargea de construire un grand salon qui devait servir d'entrée à la galerie de Mansard. Que fit Oppenort? Des chefs-d'œuvre de mauvais goût et d'afféterie. Il entassa les ornemens bizarres et surchargés; mais ce n'était la faute ni de l'artiste ni du prince; c'était la maladie du temps.

Bientôt la guerre et les malheurs de la France vont interdire au duc d'Orléans ces occupations tranquilles et ces dépenses de luxe. Le reste de sa vie ne sera plus qu'un tissu d'inquiétudes, de chagrins et de débauches. Le deuil de sa maison, les affreux soupçons qui pèseront sur lui, les soucis du pouvoir, les conspirations, la banqueroute et l'amour effréné des moins nobles plaisirs, tout ne semble-t-il pas devoir bannir à jamais de cette ame le goût et le culte des arts? Hé bien! non; tel est en cet homme le mélange de tous les vices et de toutes les qualités, des plus basses et des plus hautes passions, que vous le verrez, au milieu des tourmentes de son règne et des scandales de sa vie, profiter des moindres intervalles lucides, des moindres momens de repos pour achever d'embellir son Palais-Royal, et assembler à grands frais, et toujours de ses propres deniers, cette belle collection de tableaux de



toutes les écoles, qui acquit bientôt en Europe une si grande célébrité.

Quant à l'architecture extérieure du palais, il ne paraît pas qu'il y ait introduit de très-notables changemens. Seulement il fit démolir, en 1719, les corps-de-garde et la fontaine élevés sur le terrain de l'hôtel de Sillery, et les remplaça par ce gros bâtiment lourd et massif, connu encore aujourd'hui sous le nom de *Château-d'eau*. Le sieur Robert de Cotte, architecte du roi, avait conçu le plan de ce triste amas de pierres. A voir un tel échantillon de son savoir-faire, on n'a pas lieu de s'affliger beaucoup que le régent n'ait pas eu plus de goût pour l'architecture, et qu'il n'ait pas chargé le sieur Robert de Cotte de lui restaurer les façades de son palais.

Cette restauration extérieure eût été cependant bien nécessaire pour donner à l'ensemble de ces constructions une apparence d'ordre et de régularité. Déjà, au sortir des mains du cardinal, le palais manquait d'ordonnance et de symétrie; mais quand les additions d'Anne d'Autriche et ensuite celles de Monsieur vinrent s'interposer çà et là au milieu des divers corps-de-logis, ce fut une confusion dont les yeux les moins exigeans étaient nécessairement choqués. Le régent mourut pourtant, et après sa mort quarante années s'écoulèrent sans qu'un seul tailleur de pierres mît la main au Palais-Royal, sans qu'on songeât à donner au dehors de l'édifice la moindre harmonie avec la splendeur et la richesse du dedans. L'héritier du régent, Louis d'Orléans son fils, avait dans le cœur trop de piété, et dans la tête trop de mathématiques et de théologie, pour prêter son attention et son argent à l'embellissement de quelques murailles<sup>1</sup>. C'était

1. Il fit pourtant une augmentation à son palais par l'acquisition d'une maison appartenant à l'abbé de Francière, qui gênait le développement du palais du côté du passage de l'Opéra, appelé la *Cour-aux-Ris*. Le duc Louis fit aussi

un homme tout en Dieu, et qui faisait brûler les tableaux de sa galerie dont la pudeur pouvait s'alarmer; du reste, très-charitable et plein de solides vertus. Il n'habita pas long-temps le Palais-Royal, et passa presque toute sa vie au couvent de Sainte-Geneviève, où il mourut le 4 février 1752. Son fils, Louis Philippe, quoique de mœurs plus mondaines, et entouré d'une cour brillante, ne paraissait guère plus disposé à s'inquiéter des distributions ni de la décoration extérieure de son palais; et probablement il l'eût légué à ses enfans tel qu'il l'avait reçu, si un événement inattendu n'était venu le contraindre d'avoir affaire aux maçons et aux architectes.

Le 6 avril 1763, un incendie ayant éclaté dans la grande salle de l'Opéra, le feu gagna le palais qui lui était attenant, et consuma une aile entière ainsi que la plus grande partie du corps principal. Cette salle de l'Opéra n'était autre que l'ancienne salle bâtie par le cardinal. Louis XIV l'avait accordée à Molière et à sa troupe en 1660; et après la mort de Molière, elle avait été destinée à la représentation des drames héroïques en musique, que depuis on appela *opéras*. Or, à l'époque de l'incendie, le privilège de cette salle avait été cédé par le duc d'Orléans à la ville de Paris. Le duc, qui avait droit à des indemnités, exigea du prévôt des marchands et des échevins que tous les bâtimens brûlés fussent rebâties aux frais de la ville. Mais la ville, qui allait supporter une dépense si considérable, crut avoir le droit

planter sur un dessin nouveau le jardin du Palais-Royal, sauf la grande allée de marronniers du cardinal qu'il conserva. Voici la description qu'en donne Saint-Victor : « Deux belles pelouses, bordées d'ormes en boules, accompagnaient de chaque côté un grand bassin placé en demi-lune, orné de treillages et de statues en stuc, la plupart de la main de Larembert. Au-dessus de cette demi-lune régnait un quinconce de tilleuls dont l'ombrage était charmant. La grande allée surtout formait un berceau délicieux et impénétrable au soleil. Toutes les charmilles étaient taillées en portique.

de charger son architecte, M. Moreau, de la direction du travail. De son côté, le duc d'Orléans, ayant toute confiance en M. Contant d'Yvry, directeur de ses bâtimens, voulut qu'il fût adjoint à M. Moreau. Il arriva de cette coopération de deux volontés rivales beaucoup de désordre et d'irrégularité dans la composition des nouveaux plans. Tandis que M. Moreau élevait la nouvelle salle et toute la façade de la rue Saint-Honoré, M. Contant, qui était plus spécialement chargé de l'intérieur du palais, construisait le grand escalier, ouvrage justement admiré, l'un des plus remarquables qu'on connaisse en ce genre, sinon par la pureté et le bon goût des détails, du moins par la hardiesse et la majesté de l'ensemble. L'architecte avait d'autant plus de mérite que l'espace qui lui était assigné se trouvait extrêmement resserré par l'emplacement destiné à la salle de l'Opéra. M. Moreau de son côté n'était guère plus à l'aise : il lui était interdit de laisser voir extérieurement la moindre apparence du vaste vaisseau qu'on lui ordonnait de construire ; et si on lui permettait de percer ses façades de tel nombre de fenêtres qu'il lui plaisait, il ne lui appartenait point de régler l'usage ni la distribution des pièces que ces fenêtres éclairaient : c'était là le domaine de M. Contant. On prévoit quelles funestes conséquences résultèrent de cette bizarre association : pour s'en faire une idée, on n'a qu'à remarquer les erreurs de niveau et d'alignement qui se rencontrent à chaque pas dans le Palais-Royal, et qu'il serait impossible de faire disparaître complètement. Nous pouvons citer aussi, dans la première cour, une certaine fenêtre de l'aile gauche qui se trouve coupée par un mur de distribution : la fenêtre est de M. Moreau, et le mur de M. Contant.

On ne saurait pourtant reprocher à cette façade du Palais-Royal (la même qui existe encore aujourd'hui) la lourdeur stupide de ce château-d'eau qui lui sert de vis-

à-vis. Le style de 1763 était déjà un peu moins affligeant que celui de la régence : on ne taillait plus les pierres en bourrelets et en vermicelles. On renonçait aux tortillons et aux ornemens contournés : un certain goût de simplicité triviale, de dorique bâtard commençait à se faire jour. C'est sous ses auspices que cette façade a été élevée; aussi le dessin n'en est pas tout-à-fait barbare; mais il est maigre, timide, et d'un aspect fade et commun. Vingt ans plus tard, les idées avaient fait du chemin : on s'était mis à voyager en Italie, on avait étudié les richesses des anciens monumens romains : on en racontait des merveilles; et déjà l'architecture, plus hâtive que la peinture, disait son *meá culpa*, gémissait sur ses longues erreurs, sur ses caprices, ses déraisons, et faisait vœu de s'en remettre désormais au goût sûr et judicieux des anciens. Malheureusement en se dévouant ainsi à l'imitation, on ne remonta pas assez haut, comme toujours il arrive : on devait aller jusqu'aux inventeurs, et l'on se contenta de copier les copistes. Personne ne songea aux Grecs, les Romains seuls durent être imités. Une fois décidés à renier Mansard et à rompre avec Oppenort et même M. Robert de Cotte, nos architectes ne pouvaient-ils tout d'un saut se faire de petits Ictinus? Hé bien, non; ils n'aspirèrent qu'à l'honneur de devenir de dignes pensionnaires des empereurs Adrien ou Commode.

Ce n'est pas ici le lieu d'insister sur les funestes effets de cette fausse direction qui aujourd'hui encore est suivie généralement dans nos écoles : une autre fois nous essaierons peut-être quelques plaintes, quelques regrets sur cette plaie de nos arts modernes; il ne s'agit maintenant que de constater un fait, c'est que, vers 1781, les esprits novateurs commençaient à se prendre de passion pour l'architecture romaine ornée. Or, parmi ces novateurs, on citait surtout un homme plein d'ardeur et de talent, M. Louis, qui s'était fait connaître tout récemment par

la construction de la salle de spectacle de Bordeaux, et d'autres monumens alors très-renommés.

Le Palais-Royal à cette époque venait de changer de maître; non que le vieux duc d'Orléans, le patron de M. Contant, eût cessé de vivre; mais s'il vivait, ce n'était plus pour la cour ni pour le monde. Il s'était retiré dans une charmante maison, rue de Provence, avec madame de Montesson, qui était bien sa femme, mais qui n'était pas duchesse d'Orléans. Dégoûté du Palais-Royal qu'il ne pouvait habiter avec elle, il le transmit par avancement d'hoirie à son fils, le duc de Chartres. Ce prince, qui rappelait par plus d'un trait de ressemblance le régent son bisaïeul, ne fut pas plus tôt propriétaire, qu'il forma, comme lui, le dessein d'embellir et d'achever sa demeure. Il fit appeler M. Louis, qui lui donna ses plans. Le projet de l'habile architecte parut neuf, hardi, ingénieux : il était difficile d'en prévoir les défauts et les inconvéniens; le duc l'approuva, et l'on se mit au travail.

Toutefois, bien des obstacles devaient contrarier l'entreprise. D'abord le public faillit se révolter contre le prince et son architecte. Le public, qui depuis la Fronde s'était si rarement mis en colère, commençait alors à prendre de l'humeur pour les moindres choses. On était au voisinage de 89 : peut-être aujourd'hui serait-on de meilleure composition. Toutefois, supposez que le roi de France, ennuyé de voir de ses fenêtres les toits arrondis de la rue de Rivoli, la caserne de ses gardes et les beaux ombrages qui entourent ses bassins, encouragé d'ailleurs par quelque économiste de son conseil qui connaîtrait le prix du terrain, s'en allât un beau jour vendre une bande de soixante à quatre-vingts pieds de large tout autour de ses Tuileries, et puis que là-dessus on se mît à vous bâtir des arcades et des maisons; supposez que, pour réaliser ce plan, on dût jeter bas ces maronniers admirables et ces tilleuls encore si beaux quoiqu'à

demi couronnés, démolir les terrasses et la Petite-Provence, et que pendant dix ans peut-être il vous fallût voir votre pauvre jardin, non-seulement mutilé, mais tout encombré de pierres, de charpentes, de plâtre et de mortier; que diraient, croyez-vous, les enfans et leurs bonnes, les promeneurs méthodiques, les promeneurs à la mode, tout le public en un mot? Certes il se fâcherait. Or, c'est aussi ce qu'il se permit de faire, lorsque le duc de Chartres eut annoncé le projet de faire subir à son jardin une telle transformation. On avait pris pourtant toutes les précautions, tous les égards possibles : le 9 juillet 1781, on avait exposé dans les rues et distribué aux habitans de Paris, par ordre de S. A. R. Monseigneur le duc de Chartres, une estampe qui représentait l'élévation des façades projetées, et donnait, dans quelques lignes de texte gravées en dessous, toutes les explications les plus polies pour prouver au public qu'il ne perdrait rien à ce changement, qu'on ne le priverait point de l'entrée du jardin, et que sa promenade ne serait pas considérablement rétrécie, puisque le jardin qui, à la vérité, avait eu jusqu'alors 167 toises sur 72, en aurait encore 137 sur 50, ce qui faisait une étendue de plus de 7 arpens 172. Malgré toutes ces belles démonstrations, on prit fort mal la chose, et les critiques et les quolibets furent lancés de toutes parts contre les *façades*. Ce ne fut pas tout : les propriétaires des maisons environnantes qui avaient des vues, des terrasses, des portes, des escaliers sur le jardin, crièrent à la violation des droits acquis, et citèrent le duc de Chartres devant le parlement. Mais le parlement leur donna tort, et une fois les réclamations judiciaires écartées, on se moqua des autres, et l'on entreprit l'exécution du projet.

La première douleur pour les Parisiens, et surtout pour les habitués du Palais-Royal, fut d'entendre la hache attaquer les vieux et magnifiques marronniers qui avaient

été plantés par le cardinal de Richelieu. On abattit même *l'arbre de Cracovie*, le roi et le doyen de cette antique forêt, et qui avait pendant si long-temps abrité de son large feuillage les nouvellistes et les assidus lecteurs de la *Gazette de Leyde*.

On préludait ainsi au déblaiement du jardin lorsque après une représentation d'*Orphée*, le public par bonheur étant déjà hors de la salle de l'Opéra, un nouvel incendie la réduisit en cendres. Plus heureux qu'en 1763, le Palais-Royal ne souffrit aucun dommage : on s'était rapidement rendu maître du feu, et la Cour-des-Fontaines elle-même avait été préservée.

Le duc de Chartres, qui était fou de spectacle et d'opéra, demanda avec vives instances que la salle fût reconstruite sur le même emplacement. Mais la ville de Paris prétendit que le lieu portait malheur à l'édifice ; et pour plaire aux amateurs d'opéra et à la reine qui demandaient une salle aussitôt prête que possible, elle fit construire en six semaines celle de la Porte-Saint-Martin.

Le duc, contrarié dans son désir, n'en poursuivit pas moins son grand projet ; il fit mettre M. Louis à l'œuvre, et les façades du jardin s'élevèrent. Puis, comme il conservait toujours un secret espoir de ramener un jour l'Opéra au Palais-Royal, il fit démolir le grand corps-de-logis du Jardin des princes, la galerie de Mansard dite galerie d'*Énée* et le grand salon d'Oppenort, pour faire place aux fondations d'un théâtre, qui depuis est devenu le Théâtre-Français.

Cependant les travaux du jardin furent menés grand train, et, vers 1787, les façades de l'ouest, du nord et de l'est furent entièrement achevées. Les gens de goût trouvèrent dès lors beaucoup à critiquer. Ces lourds pilastres corinthiens, entre lesquels viennent se noyer et se perdre une petite arcade et une longue fenêtre, ne sont pas à coup sûr une très-heureuse invention. L'entablement surtout

si brodé, si surchargé de décorations; et coupé si désagréablement par ce chapelet de petites fenêtres carrées, enfin cette balustrade et ces vases qui essaient en vain de déguiser les combles; tout cela n'est, à aucun titre, bon à louer ni à imiter. On ne saurait même donner une meilleure démonstration de la parfaite impossibilité d'appliquer à notre siècle, à nos mœurs, à notre climat, les proportions, les ornemens et le système général des constructions anciennes, aussi-bien grecques que romaines, mais des romaines plus particulièrement. Toutefois, comme, dans quelques détails de ces maisons monumentales, il y a du style et de l'élégance, comme d'un autre côté l'ensemble présente des lignes très-prolongées et des proportions symétriques, deux choses qui, bonnes ou mauvaises, font toujours en architecture un certain effet, les nouvelles façades eurent leurs admirateurs; et aujourd'hui encore beaucoup de gens les citent volontiers comme une des constructions les plus remarquables que renferme Paris.

Quoi qu'il en soit, on s'occupait à jeter les fondations de la quatrième façade, celle qui devait séparer la grande cour du jardin, lorsque la révolution vint y mettre bon ordre: tous les travaux furent interrompus. D'après le plan de M. Louis, cette quatrième façade devait, du côté du jardin, ressembler exactement aux trois autres, si ce n'est qu'elle eût été couronnée à son milieu par un pavillon quarré, terminé en dôme, semblable en petit au pavillon de l'horloge des Tuileries. L'édifice devait reposer sur une colonnade à jour, qui eût servi de communication entre la cour et le jardin. Les fondations de cette colonnade étaient déjà fort avancées, et plusieurs colonnes s'élevaient hors de terre, lorsque nos troubles éclatèrent. Le duc de Chartres, alors duc d'Orléans, n'ayant plus assez de loisir, ni surtout assez d'argent, pour terminer la restauration de son palais, donna la



permission de construire, au-dessus de ces fondations interrompues, de grands hangars en planches, dans lesquels on pratiqua deux rangées de boutiques séparées les unes des autres par deux promenoirs couverts. Telle fut l'origine de ces ignobles barraques qu'on nomma d'abord *le camp des Tartares*, ensuite *galeries de bois*, et qui, Dieu merci! ne nous attristent plus la vue par leurs dégoûtantes ruines.

On se ferait difficilement une idée de l'état de délabrement et de désordre dans lequel ce grand édifice fut surpris par la révolution. On l'avait bouleversé de fond en comble : de tous côtés ce n'était que pierres d'attente, ou pans de murailles à moitié démolis. Le jardin seul présentait un aspect à peu près régulier, au moins de trois côtés; mais par une idée bizarre, en même temps qu'on diminuait sa superficie en resserrant la circonférence, on l'encombrait au centre par un grand cirque en treillage et en charpente, destiné à des exercices d'équitation qui n'eurent jamais lieu. Toutefois, il restait encore assez d'espace entre le cirque et les arcades pour que des milliers de citoyens, attirés par l'inquiétude et la curiosité, s'y trouvassent réunis matin et soir, dès les premiers soleils de 1789. Et quand les feuilles eurent poussé à ces jeunes tilleuls nouvellement mis en place des marronniers de la Fronde, on sait comment un jour elles furent arrachées de leurs branches pour figurer tout à coup aux bonnets et aux chapeaux de ces milliers de citoyens. C'est le Palais-Royal qui fournit les cocardes aux vainqueurs de la Bastille; c'est au Palais-Royal qu'un jeune et ardent patriote fit entendre les premiers accens de la liberté, donna le premier exemple d'une révolte légitime. Plus tard, de moins nobles scènes eurent le Palais-Royal pour théâtre. On y vit brûler plus d'un mannequin, entre autres celui du pape; on y vit bien des cérémonies de délire populaire. Tant que durè-

rent les discordes civiles, ce jardin fut une espèce de terrain neutre, un caravansérail où tous les clubs, toutes les sections envoyaient à toute heure des émissaires, où l'on venait pour se dire des nouvelles, d'où l'on sortait pour prendre les armes. Déjà, sous la Fronde, il avait ainsi servi de quartier-général aux causeries et aux attroupe-mens des factions; mais que les temps étaient changés! Et quel jeu d'enfant que cette guerre civile en champ clos, et ces révoltes courtoises et galantes, à côté de nos grandes et fatales journées de terreur, de pillage et de sang!

Lorsque le calme eut reparu, et que le génie de l'ordre eut recueilli l'héritage de la liberté impuissante, quel fut le sort du Palais-Royal? il était alors abandonné aux tri-pots, aux maisons de jeu et de corruption. Bonaparte le délivra de ces hôtes dégoûtans; il avait résolu d'en faire le palais du tribunal: pour réaliser ce dessein, il ne manquait qu'une salle de séance; M. de Beaumont, architecte, fut chargé de la construire, et elle fut achevée en 1801. On se souvient que jusqu'en 1828, on voyait sur la façade de la grande cour, à l'ouest du pavillon bâti par M. Contant, un pavillon non terminé destiné à lui servir de pendant; M. Louis n'en avait pu construire que le rez-de-chaussée et le mur de face: or, c'est dans ces constructions commencées qu'on plaça la salle du tribunal. Elle fut exécutée avec goût et avec adresse; elle était commode et bien décorée. Plus tard, on la convertit en chapelle; mais il fallut la démolir en 1827, lorsqu'on entreprit l'achèvement du second pavillon et de toute la façade.

Le tribunal n'avait pas usé long-temps de la salle construite en son honneur; congédié en 1807, il laissa le Palais-Royal désert; et depuis cette époque jusqu'en 1814, une foule de projets divers furent agités pour donner une destinée à ce monument. On voulut tour à

tour le convertir en salle de spectacle et y transporter l'Opéra; d'autres proposèrent de le démolir et de continuer le jardin jusqu'à la rue Saint-Honoré; on eut enfin l'idée d'y placer la Bourse et le tribunal de commerce. Déjà on les y avait installés provisoirement; mais on s'en tint au provisoire, et aucun projet ne reçut même un commencement d'exécution. Le Palais-Royal continua à présenter l'aspect de la dégradation, du délabrement et d'une ruine prochaine. Si l'empereur n'avait pas eu tant de soucis en tête, peut-être eût-il mis la main à un projet qui lui avait plu beaucoup: il s'agissait de faire du Palais-Royal une espèce d'hôtellerie pour les princes et les rois qui viendraient à Paris rendre hommage à leur suzerain. Des arcs, des galeries, des colonnades auraient établi une communication entre ce palais hospitalier et le Louvre et les Tuileries; et de l'ensemble de ces trois grands édifices serait résulté la plus vaste et la plus magnifique habitation que jamais monarque eût possédée. Mais pour ce plan gigantesque, aussi-bien que pour les simples projets d'embellissement et de restauration, un obstacle presque insurmontable venait se présenter. Plusieurs parties du palais avaient été aliénées nationalement. Non-seulement la Cour-des-Fontaines, le Théâtre-Français, et d'autres accessoires indispensables pour établir une ordonnance symétrique et générale des monumens, avaient passé dans les mains de divers propriétaires; mais les *galeries de bois*, la *galerie vitrée* étaient louées à longs termes: il n'y avait donc que des sacrifices énormes ou une extrême patience qui pussent donner les moyens préalables d'entreprendre quelque chose sur ce monument, soit pour l'achever, soit pour le changer de fond en comble.

C'est aussi à force de sacrifices et de patience que le prince qui possède aujourd'hui le Palais-Royal est parvenu à reconquérir peu à peu la plus grande partie de

cet héritage de ses pères, et s'est mis en état de commencer une restauration complète de l'édifice. Ce serait une longue histoire que celle des embarras et des difficultés sans nombre qui se sont succédé pour retarder cette tentative, et qui semblaient à tout moment mettre le succès en problème. Chicanes, entêtemens, prétentions folles, tout est venu à la traverse; mais la persévérance a tout surmonté. Un plan fixe et définitif a été arrêté; on l'a suivi avec constance, et d'un amas de désordres, d'un véritable chaos on a fini par faire sortir les apparences de l'ordre et de la régularité.

Ce qui manque encore au Palais-Royal, ce qui lui manquera probablement toujours, ce sont des dépendances. La Cour-des-Fontaines, cette ancienne basse-cour du cardinal, lui fait faute; et ce n'est qu'à force d'habileté, et en se mettant un peu à la gêne, qu'on est parvenu à loger çà et là les chevaux, les voitures et tout le train d'une maison de prince. Mais tous ces petits désagrémens se passent derrière la toile, pour ainsi dire; le public ne s'en aperçoit pas. Ce que le public voit au contraire, et ce dont il se réjouit avec raison, c'est que dans dix-huit mois environ tous les travaux extérieurs seront complètement terminés; et que, pour la première fois depuis deux cents ans, le Palais-Royal cessera d'être une ébauche informe, un composé de hangars, de masures et de ruines.

Certes si, pour juger ce monument tel qu'il sortira des mains de l'homme habile chargé de le terminer, on n'allait consulter que les lois absolues du beau, l'arrêt serait nécessairement sévère. Mais ce sont seulement les œuvres d'art, élevées d'un seul jet et par une seule pensée, qui peuvent être justiciables de ces lois absolues : les restaurations ont droit à plus d'indulgence. Déguiser par d'heureuses transitions de choquantes disparates, fondre et marier avec bonheur les styles mal as-

sociés d'époques différentes, voilà toute la gloire de quiconque achève l'œuvre d'autrui. Il n'y a pour lui de mérite que la difficulté vaincue, et tout jugement qui ne tient pas compte de cette difficulté est un jugement injuste. Ainsi, par exemple, quelle tâche plus malaisée que de trouver un lien commun entre la simplicité plate et mesquine de la première cour bâtie par M. Moreau, l'élégance prétentieuse et boursoufflée des pavillons de M. Contant, et le grandiose demi-romain, demi-bourgeois des façades de M. Louis? Certes l'idée d'entourer la grande cour d'une galerie à colonnes était très-ingénieuse; car la galerie rappelait la galerie du jardin, et les colonnes étaient un souvenir des colonnes de la façade d'entrée. Le moyen de transition était des plus heureux. Mais pourquoi avoir conservé religieusement les colonnes doriques-romaines de M. Moreau? Pourquoi cet entablement si nu, ces fûts si grêles, et ces piédestaux ou plutôt ces petits dés sur lesquels les fûts reposent? On pardonne le piédestal à une colonne bien ornée, bien recherchée; on lui permet alors de se guinder par coquetterie pour ainsi dire, pour se faire voir, pour faire la statue; mais quand la colonne n'est qu'un modeste pilier, ce dé de pierre dont vous l'exhaussez est une addition parasite. N'en déplaise à Vitruve et à Vignole, nous aurions donc désiré qu'on choisît un autre ordre, classique ou non, mais qui n'aurait pas, du côté du jardin surtout, contrasté d'une manière si tranchée avec les constructions anciennes. Enfin les personnes qui courent après la perfection ont peut-être raison de regretter que l'étage en mansarde, qui règne des deux côtés de la grande cour, n'ait pas été masqué par un mur en façade, qui se serait élevé jusqu'au niveau des combles, et n'aurait pas ôté à l'édifice cet aspect antique et méridional qu'on a eu la prétention de lui donner. Les toits et les mansardes sont un aveu de notre degré de latitude et

un souvenir du moyen âge ; ils sont donc incompatibles avec les terrasses et les attiques de MM. Contant et Louis. Ce qui rend ces mansardes plus choquantes encore, c'est que les ailes en retour sur la galerie n'en ont point. A la vérité les lignes ne s'accordaient pas pour continuer le second étage dans le même style tout le long de la cour ; c'était une difficulté ; mais si l'on eût voulu la vaincre, nous doutons qu'elle se fût trouvée insurmontable.

Quant à la nouvelle galerie qui remplace les échoppes de bois, on se plaît à admirer ses proportions spacieuses, et ce berceau lumineux qui lui sert de toiture ; mais la décoration laisse beaucoup à désirer. Le choix des couleurs et des ornemens pouvait être plus heureux : et pourquoi, par exemple, ces pilastres revêtus de miroirs ? Une glace entre deux pilastres, passe encore, mais sur le pilastre même ! Une glace fait nécessairement l'effet du vide, tandis qu'un pilastre destiné à servir de soutien, c'est l'idée de la force et de la consistance qu'il doit représenter.

D'autres observations critiques pourraient peut-être encore se présenter, mais elles ne seraient pas de bonne guerre. Nous le répétons ; dans ces sortes de travaux, les embarras, les obstacles, les impossibilités, sont innombrables : il faut donc être très-sobre de blâme. Souvent même il faut voir si ce qui nous semble un défaut n'est pas digne d'éloges : car on ne s'est résigné souvent à une faute de goût que par transaction pour ainsi dire, et afin d'échapper à de plus graves inconvéniens.

Avons-nous tout dit sur le Palais Royal en nous bornant ainsi à en contempler les façades et les péristyles ? Ne devrions-nous pas maintenant pénétrer dans l'intérieur, et décrire tous les travaux qu'on y a exécutés depuis quinze ans ? Un tel examen ne serait pas sans intérêt, mais au lieu d'en allonger encore ce récit, mieux

vaut peut-être en faire l'objet d'une seconde visite au Palais-Royal. Nous aurons à admirer, outre beaucoup d'objets d'art et d'industrie nationale, une des galeries les plus intéressantes et les plus variées que renferme aucun palais de prince ; et cette revue nous sera d'autant plus facile, qu'un livre, rédigé avec goût et plein de curieuses richesses, nous servira de guide et nous rendra le même service que nous ayons reçu aujourd'hui des deux écrits précis et intéressans dont on a lu les titres en tête de cet article.

---

QUE nous soyons dans un état de crise, on n'en saurait douter. Il y a lutte entre les grands pouvoirs publics. Toutes sortes de questions sont soulevées, toutes sortes de perspectives ouvertes. Évidemment ce n'est pas là l'état régulier d'un gouvernement et d'un pays.

Mais nous formons-nous en général, de cette crise, une juste idée ? L'apprécions-nous à sa juste mesure ?

Je ne le pense pas.

Entendez ce qui se dit tous les jours et partout : « Nous sommes à la veille d'une révolution. L'existence du gouvernement représentatif, l'existence de la maison régnante sont en jeu. Les maux qui nous menacent sont de ceux auxquels on ne peut apporter que des remèdes presque aussi redoutables. »

Je ne crois pas le mal si avancé, et je n'ai pas tant de peur du remède.

Je prends d'abord la question la plus délicate, la plus périlleuse, la question des personnes, ou, comme on dit, de la dynastie.

Il est vrai : depuis quelque temps, on en a beaucoup parlé. De quel côté et dans quel dessein en a-t-on parlé d'abord et davantage ? Je n'essaierai pas de le décider. A peine le ministère du 8 août a été formé, ses amis se sont écriés qu'il sauvait la monarchie ; ses adversaires, qu'il allait la perdre. Depuis, la controverse a continué sur ce terrain, ramenée à tout propos et sous toutes les formes, matière inépuisable aux accusations, aux récriminations réciproques. Elle a rempli les conversations privées comme les feuilles publiques. Elle est arrivée devant les tribunaux qui l'ont inscrite dans leurs arrêts.



Jamais question n'a paru plus expressément posée, plus constamment à l'ordre du jour.

Je sors de la sphère des paroles; j'entre dans celle des actes. Que devient cette question qui me poursuivait tout à l'heure? Je ne la rencontre plus nulle part. Pas la moindre apparence de mouvement populaire ni de complot; nulle ombre de résistance d'aucun genre. Partout, et qu'il s'agisse de guerre, d'impôts, d'administration, de police, l'obéissance est entière, prompte, universelle. Ce gouvernement dont on discute la vie, il vit, il agit aussi facilement, aussi régulièrement qu'il se puisse imaginer. Aucun obstacle ne le gêne; aucune force ne remue, ne semble près de remuer contre lui.

Il y a plus : si ceux qui croient la dynastie aujourd'hui en question, étaient obligés d'indiquer comment leurs paroles pourraient se convertir en faits, d'où pourrait venir le coup dont on la dit menacée, ils y éprouveraient, je pense, quelque embarras, et ne sauraient guère où saisir la possibilité pratique de ce qu'ils annoncent.

Est-ce à dire que leurs prédictions soient insignifiantes, que cette controverse publique et continue ne soit pas un fait grave, et dont on doit tenir grand compte?

Non certes : nul n'est plus convaincu que moi de la gravité de ce fait. Et pourtant l'aisance, la plénitude du pouvoir au milieu d'une telle controverse, cette contradiction immense entre les actions et les paroles, n'en est pas moins réelle, et l'un des plus frappans caractères de notre situation.

A coup sûr, c'est là aussi un fait grave et qu'il faut absolument comprendre.

Si je ne me trompe, en voici le sens.

Que, depuis quinze ans, l'existence de la maison régnaute ait été plus d'une fois attaquée; que des intérêts

et des sentimens puissans aient conspiré contre elle, non-seulement en paroles, mais en fait et par des actes, rien n'est plus certain.

Que ce mal ne puisse jamais renaître; qu'il n'y ait point d'évènemens, point de fautes capables de susciter de nouveau, contre la maison régnante, des intérêts puissans et actifs; qui oserait l'affirmer? Qui pousserait à ce point la bassesse ou l'aveuglement?

Il y a donc eu dans le passé, il pourrait y avoir dans l'avenir péril pour la dynastie. La question dont on parle tant a été posée; il n'est pas impossible qu'elle le fût encore. L'est-elle aujourd'hui? Non, à mon avis.

De 1815 à 1822, les adversaires qu'a rencontrés la restauration, et qui l'ont effectivement attaquée, étaient les débris, les représentans des anciens partis, des partis formés et laissés par la révolution et l'empire. De là venaient les intérêts forts et hardis qui se regardaient comme irrévocablement blessés par la restauration, et travaillaient activement contre elle. De là les conspirations, les insurrections, les mouvemens de tout genre. Ils avaient lieu par l'impulsion et au service de quelque portion de ce passé si long-temps engagé, avec la maison de Bourbon, dans une si terrible lutte.

La restauration a échappé à ces périls, survécu à ces adversaires. Affaiblis, ou découragés, ou désabâsés, ou dissous, les vieux partis se sont retirés de l'arène. Ils vivent encore et vivront long-temps, mais de plus en plus isolés au milieu du pays. Ils palpitent encore, mais n'agissent point. On n'a plus foi, ils n'ont plus foi eux-mêmes dans leurs forces, leurs maximes, leurs pratiques. De là ne viendront plus ni soulèvemens, ni complots. Quiconque sait regarder et comprendre se convaincra aisément que, de ses adversaires de 1815 à 1822, la restauration n'a plus rien de grave à redouter.

Pour qu'elle se retrouvât en péril, il faudrait donc

que, par d'autres causes, de nouveaux adversaires se réunissent contre elle. Il faudrait qu'en vertu de faits d'une autre date, des hommes d'une autre origine, d'origines peut-être fort diverses, lui vinssent faire une guerre différente. Elle n'a point succombé sous le poids des anciennes inimitiés qui la menaçaient. Des inimitiés plus récentes, plus conformes à l'état actuel de la société et des esprits, pourraient seules la faire retomber dans un véritable danger.

Or, il est clair que ces combinaisons, cet ensemble de faits, d'idées, de sentimens, d'hommes nouveaux, n'existent point aujourd'hui. Il est clair que, récemment sortie d'une vieille lutte, la restauration ne voit point encore éclater cette lutte nouvelle dont la possibilité se laisse entrevoir.

Le souvenir de la vieille lutte, la chance de la lutte nouvelle, voilà ce qui trompe tant d'hommes d'esprit, ce qui leur fait trop aisément croire que la question de la dynastie est posée. Ils sont sous l'empire, les uns du passé, les autres de l'avenir. Préoccupés de ce qui a été, ou de ce qui pourrait être, ils oublient de bien regarder ce qui est, et en jugent, non par l'observation directe et libre, mais selon les impressions de leur mémoire ou de leur prévoyance.

Dans le présent, et dans un présent assez large pour que nul homme de sens ne se hasarde à en assigner les limites possibles, la restauration n'est point en jeu, ni la dynastie en question. Aucun ennemi réel, actuel, ne la menace. Elle vient d'entrer dans une détestable voie, dans une voie qui peut mener à tout; mais sa situation positive, prochaine, n'en est pas jusqu'ici essentiellement affectée: on y voit à plein le mal qui peut amener le péril, non le péril même. De ce côté, un immense horizon est ouvert aux conjectures, aux craintes; mais nous ne touchons point à une révolution.

En est-il autrement ailleurs? La charte est-elle plus gravement, plus immédiatement menacée que la dynastie? Sommes-nous près de nous voir lancés hors du régime constitutionnel, dans les hasards de la force, et réduits à ses seules armes pour le maintien de nos droits?

Il y a un degré d'illusion, de *méconnaissance* des choses et de soi-même, que le bon sens ordinaire ne saurait comprendre, auquel il refuse de croire, et qui n'en existe pas moins.

Le 8 août, quand le ministère s'est formé, on n'a nullement prémédité la ruine de la charte. Ce qu'on appelle les progrès de l'esprit révolutionnaire, les périls de la prérogative, l'excès des concessions, par-dessus tout, une répugnance presque irréfléchie pour les mœurs, pour les conséquences journalières du régime constitutionnel, et le besoin d'y échapper, sans savoir dans quel asile ni à quel prix, telles sont les vraies causes de l'évènement.

Le 19 mars, en prorogant la chambre, on n'a point conçu de dessein plus formel. On a usé d'un droit, écarté un ennui. On s'est flatté, on se flatte encore aujourd'hui qu'on ne fera pas davantage, qu'on ne touchera ni à la charte, ni au ministère, qu'on persistera sans aller plus loin.

Que ce soit là un rêve, il n'y a, je crois, point de témérité à l'affirmer. Il est évident qu'on sera poussé hors de ces intentions contradictoires, de cette incohérente inertie, qu'il faudra choisir entre le changement de système et les coups d'État. Sachons bien cependant que tel est le rêve, et que l'heure du réveil n'a pas encore sonné.

Quand elle sonnera, que fera-t-on? Dans quelle situation serons-nous jetés?

Si la raison et le vœu public l'emportent, si en pré-

sence soit de la chambre actuelle, soit d'une chambre nouvelle, le système change, il n'y a rien à dire. Après une telle victoire, pour quelque temps du moins, la charte et ses conséquences seront évidemment hors de question.

Si au contraire on persiste, de deux choses l'une : ou l'on essaiera de vivre avec la chambre et de faire la session ; ou bien, contre toute loi, tout droit, toute sagesse, on dissoudra de nouveau, soit pour se passer de chambre, soit pour en appeler une troisième, autrement élue, élue en vertu d'ordonnances.

Dans la première hypothèse, ce sera à la chambre à résoudre le problème, à tirer de crise la France et le trône. Car on ne peut supposer que la chambre accepte alors cette situation déplorable dont naguère elle n'a pas voulu, et renonce à poursuivre la chute du système qui nous l'a faite.

Pour l'obtenir, un seul moyen lui reste, le refus du budget. Elle emploiera sans doute encore, elle épuisera les adresses, les représentations de tout genre. Mais est-il probable qu'on s'obstine pour céder à ce qu'on a déjà repoussé ?

Le refus du budget est la seule arme matérielle dont dispose la chambre, la seule qui mette le pouvoir dans un embarras matériel. Il faut le dire avec douleur, car c'est le plus triste et le plus grave symptôme de notre situation : on peut braver toutes les forces morales, avis, adresses, rejets de lois, humiliations. Le budget est nécessaire. Ceci est plus difficile à braver.

Sans doute une chambre qui respecte le trône et le pays, qui se respecte elle-même, ne doit user de ce moyen qu'à défaut de tout autre. Mais une chambre qui n'oserait jamais en user, abdiquerait, et se déclarerait impuissante au moment même où son pouvoir resterait seul pour tout sauver.

Que le refus du budget soit dans les droits de la chambre, on l'accorde. Mais on se récrie sur la gravité d'un tel acte, sur ses conséquences effroyables, infinies. Vous voulez donc qu'il n'y ait plus d'armée, plus de liste civile, plus de tribunaux, plus d'administration ! Vous mettez au hasard le gouvernement, l'ordre social tout entier !

C'est précisément parce qu'on ne peut se passer d'armée, de liste civile, de tribunaux, d'administration, que le rejet du budget n'a rien d'effrayant. Si un remède était infailible, qui hésiterait à l'employer ? Plus il approche de l'infailibilité, moins il a de péril.

Jadis, avant l'établissement complet et régulier du système représentatif, quand les communes anglaises refusaient des subsides, elles couraient de rudes chances, car leur refus mettait le gouvernement dans un embarras, grand sans doute, mais point décisif. Il possédait de vastes domaines, des revenus indépendans ; il était entouré d'alliés puissans et riches par eux-mêmes, assez puissans, assez riches pour soutenir quelque temps, à leurs dépens, un pouvoir embarrassé. Alors le refus des subsides, au lieu de vider immédiatement la question, pouvait n'être qu'un premier pas dans une longue carrière de souffrance et de résistance. Il se pouvait qu'après avoir refusé les subsides pour maintenir ses droits, on fût contraint de recourir à la force pour soutenir son refus.

Rien de tel n'est à craindre aujourd'hui. Plus de grands domaines, plus de revenus indépendans, plus d'aristocratie capable d'armer ses vassaux et d'engager ses terres au service du pouvoir. Cette existence profondément distincte du gouvernement et du pays a cessé. Partant, leur longue rupture est impossible ; l'union est désormais leur loi.

Il est donc extrêmement probable que, sans secousse,

sans désordre matériel, le rejet du budget amènerait le changement de système. Peut-être même suffirait-il que la chambre, par son attitude et son langage, manifestât clairement sa ferme résolution de le rejeter, pour qu'elle se vît dispensée de l'accomplir.

Il n'y a, dans ce monde, que trois grands moyens d'action, la raison, la nécessité, la force. Le premier seul est complètement bon ; mais il faut savoir se servir du second pour n'être pas rejeté dans le troisième, toujours terrible, même quand il sauve.

C'est le mérite de notre position, à nous, que, dans les hypothèses même les plus fâcheuses, nous sommes à peu près certains de n'être point réduits à cette extrémité.

Que le pouvoir, en effet, de plus en plus obstiné, manquant à ses sermens, foulant aux pieds nos droits, outrepassant tous les siens, casse de nouveau la chambre, et tente, soit de gouverner seul, soit de former, par des combinaisons arbitraires, une chambre plus docile, qu'aurons-nous à faire?

La question est jugée ; les tribunaux se sont prononcés, tribunaux de première instance, cours royales, sur les points du royaume les plus divers ; tout impôt perçu, soit sans le concours des chambres, soit en vertu du vote de chambres élues autrement que dans les formes constitutionnelles, serait illégitime. Les citoyens auraient plein droit d'en refuser le paiement.

Du côté de la résistance serait donc la légalité ; la légalité, non-seulement rationnelle, mais écrite, proclamée d'avance par le pouvoir chargé de prononcer en cas de débat.

Du même côté serait aussi, en fait, l'avantage de la position. Légale, la résistance serait passive ; point de démarches à faire, point de peines à prendre ; on refuse à qui n'a pas droit de demander ; puis on ferme sa porte

et on reste chez soi. Sur le pouvoir seul pèseraient les embarras de l'action comme la responsabilité de la résolution. Nous verrions comment il s'y prendrait pour poursuivre, contre des millions de débiteurs, une prétendue créance dont l'illégitimité serait reconnue.

A moins d'une véritable folie, d'une de ces folies qu'on ne présume point, qu'il faut avoir vues pour y croire, et qu'on ne conçoit pas après les avoir vues, en présence de tels faits, le pouvoir changerait enfin de système. Légale et régulière, la résistance serait en même temps efficace. Ce que les chambres n'auraient pu faire, le pays le ferait, plus péniblement, plus orageusement sans doute, mais sans aller plus loin.

Ne nous laissons donc pas abuser par les apparences, ni effrayer par les mots. Il est vrai; la crise est grave et donne beaucoup à penser; il n'est pas vrai que nous touchions à tout ce qu'entrevoit la pensée, que nous n'ayons plus à choisir qu'entre une révolution et le pouvoir absolu. Le mal qui nous travaille est profond, mais non de ceux contre lesquels la sagesse et la vertu publiques n'ont point de remèdes; et les remèdes que nous avons à employer ne sont point de ceux qui, en attaquant le mal, mettent la vie en question. Notre imagination, à la fois exaltée et énervée par de récents souvenirs, est en même temps trop vive et trop timide : s'agit-il de prévoir les dangers? elle s'élançe d'un bond à l'extrémité de la carrière; elle voit d'un coup d'œil tout le possible : faut-il regarder en face les moyens de salut? Les plus décisifs l'étonnent et la troublent. J'en conviens : on peut tout craindre aujourd'hui, et l'ébranlement universel des esprits n'a rien d'étrange ni d'illégitime. Mais en revanche il y a, de notre part, beaucoup à faire, beaucoup à tenter. Le pouvoir n'est point encore sorti des limites constitutionnelles; la fermeté des électeurs et des chambres peut l'y retenir. S'il les franchit, la



fermeté des citoyens peut l'y ramener. Graces au ciel, notre gouvernement n'est pas si fragile, ni si stérile qu'il succombe aux premières épreuves. Il a pour principe le droit d'intervention du pays dans ses affaires, par conséquent le droit de résistance quand les affaires du pays sont mal faites. Or, l'un et l'autre de ces droits a plus d'une forme à prendre, plus d'une ressource à mettre en usage, plus d'un degré à parcourir, avant de se laisser convaincre d'impuissance. De la part des chambres, adresses générales, adresses spéciales, rejet des lois, accusation des ministres, refus du budget; de la part des citoyens, élections, pétitions, protestations, publications, recours aux tribunaux, refus de l'impôt; que de portes ouvertes à la majorité! Que d'armes entre ses mains pour se défendre et ressaisir l'empire! Et aucune de ces armes n'a rien d'illégitime ni d'irrégulier; elles sont toutes suspendues, et à notre portée, dans l'arsenal constitutionnel. Gardons-nous seulement d'en user pêle-mêle et hors de saison. Ne dévorons point l'avenir; ne devançons jamais la nécessité. C'est une œuvre de bon sens et de courage que de bien connaître, de bien ménager toutes les ressources de son droit, et d'adapter chacune au moment, au fait qui lui convient. A cette œuvre, deux conditions : mesurer d'un œil ferme le mal et le remède; ne point s'exagérer ses périls et ne point craindre ses propres forces; en user selon le besoin seulement et dans les limites de leur droit, mais sans hésitation et jus qu'au bout.

Même à ce prix, le succès n'est point infallible. Mais quand on a fait, pour l'obtenir, tout ce qui se peut, tout ce qui se doit, on est bien préparé pour supporter, pour surmonter un revers.

---

# REVUE SOMMAIRE,

OU

## ANALYSES D'OUVRAGES NOUVEAUX

FRANÇAIS ET ÉTRANGERS.

---

SCIENCES MORALES ET HISTORIQUES.

- I. *Des sciences occultes, ou Essai sur la magie, les prodiges et les miracles*; par M. Eusèbe Salverte. 2 vol. in-8°. Prix 14 francs. Paris, Sédillot, libraire éditeur, rue d'Enfer-Saint-Michel, n<sup>o</sup> 8; 1829 et 1830.

Le second titre de cet ouvrage en fait bien connaître le sujet. C'est l'histoire du merveilleux en ce monde; et comme, pour un philosophe tel que M. Salverte, il n'y a point, à proprement parler, de merveilleux, son livre est l'exposé, soit des causes naturelles qui ont produit de certains phénomènes divinisés par l'ignorance, soit des moyens par lesquels le savoir, la politique, l'imposture, ont produit des effets extraordinaires qui semblaient surnaturels à la crédulité. Ces phénomènes sont les *prodiges*, ces effets sont les *miracles*. A mesure que la civilisation avance, et les prodiges et les miracles deviennent plus rares, ou du moins les uns ne sont que des accidens singuliers de l'histoire naturelle; les autres que des amusemens scientifiques ou des tours d'adresse qui n'excitent que la curiosité. C'est que les sciences se développent et surtout se propagent, et sous leur influence les dispositions de l'esprit humain changent; à la foi dans les mystères, succède la recherche des problèmes. Aussi M. Salverte distingue-t-il deux états de la société; ou plutôt deux formes de la civilisation; la forme *fixe* et la forme *perfectible*. La seconde est celle qui nous est connue et familière; la forme fixe est celle des temps antiques, et encore aujourd'hui celle de l'Orient. Tant qu'elle dure, l'humanité est parquée en castes.

dont les plus habiles dominent les plus nombreuses, en conservant le dépôt secret des connaissances qui donnent les moyens de séduire, d'éblouir, d'effrayer. C'est le temps des *sciences occultes* qui servent aux privilégiés, et surtout aux prêtres, à profiter, soit des jeux de la nature, soit de merveilles artistielles, pour imposer aux hommes le joug de leur supériorité.

Ainsi l'histoire des sciences occultes n'est qu'un épisode de l'histoire de la civilisation fixe, et celle-ci n'est que la première partie d'une histoire de la civilisation en général à laquelle travaille, depuis long-temps, M. Salverte, et dont il a déjà publié l'Introduction. Cependant l'ouvrage qui vient de paraître forme un tout qui pouvait se détacher du reste; et comme il comporte et même exige des détails qui seraient déplacés dans une histoire générale, l'auteur a bien fait de le publier isolément.

L'homme est crédule, parce qu'il est naturellement véridique. Le récit ou le spectacle des merveilles le trompe, parce qu'il ne croit pas aisément qu'on le veuille tromper. D'ailleurs, en ce genre, on ne le trompe le plus souvent que sur les causes; et les faits étranges, racontés par les vieux historiens, doivent rarement être révoqués en doute. La plupart des prodiges, contestés par l'incrédulité moderne, ont trouvé leurs preuves et leurs explications dans les dernières découvertes des sciences naturelles, et M. Salverte en donne des exemples frappans ou plausibles. Quant aux miracles, il ne nie pas formellement qu'il puisse y en avoir; mais évidemment il le pense, et peut-être eût-il mieux fait de commencer par l'établir. L'examen philosophique de la question des miracles eût convenablement précédé la recherche historique des preuves sur lesquelles s'appuient la plupart de ceux qu'on raconte, et des moyens employés pour les produire. Cette recherche est le vrai sujet de l'ouvrage; c'est une histoire critique de la magie dans le sens propre et antique du mot. Elle y est constamment présentée comme l'application des premières connaissances que les hommes aient recueillies en histoire naturelle, en astronomie, en optique, en chimie, en mécanique; et un nombre considérable de récits de miracles anciens ou modernes, accrédités ou suspects, sont cités, discutés, expliqués, d'après cette idée générale, d'une manière souvent convaincante, souvent hasardée, presque toujours ingénieuse. On conçoit qu'une telle discussion ne supporte point l'analyse. Tout ce que nous pouvons dire, c'est qu'elle atteste

une érudition rare et variée, et un esprit d'observation tant soit peu systématique.

Cet ouvrage est curieux, et se lit avec assez d'intérêt, bien qu'il se compose de faits détachés et d'anecdotes compilées et discutées. Mais c'était le défaut du sujet. Peut-être, quoique le livre contienne une foule de choses, n'est-il pas complet. Du moins la physiologie reproche-t-elle à l'auteur d'avoir omis ou méconnu les causes naturelles qui ont leur siège dans notre organisation, et qui peuvent, en mainte occasion, rendre l'homme dupe d'illusions sans artifice, dont la source est en lui-même, et qu'il propage et communique par l'effet d'une sorte de contagion nerveuse dont personne n'a le secret. La philosophie aurait d'autres critiques à faire. Les causes morales de la foi dans les miracles n'ont pas été suffisamment approfondies, et la possibilité de l'empire des thaumaturges, la durée du mystère dans lequel l'auteur suppose que les sciences sont restées, réclameraient des explications plus étendues, de plus fortes démonstrations que celles qu'il a données. L'idée principale de son livre n'est point parfaitement neuve; c'est celle de l'*Histoire des oracles*. Mais ce qui lui appartient bien en propre, c'est le développement qu'il a donné à cette idée; c'est le ton d'impartialité et de convenance avec lequel il parle des opinions, des mœurs, des institutions qu'il condamne; c'est l'esprit de recherche, le goût curieux des faits et de la vérité, l'exposition claire, le style élégant et facile, enfin la patience et la sagacité, ces deux conditions indispensables de toute bonne érudition.

II. 1° *Revue protestante*, recueil traitant les questions religieuses par la méthode du libre examen. Premier et second numéros. 1830. Paris, rue de l'Arbre-Sec, n. 33. Un cahier de 30 pages paraissant tous les mois.

2° *Religion et Christianisme*, recueil périodique publié sous la direction de MM. Fontanès et Vincent, pasteurs à Nîmes. Janvier 1830. Premier numéro de 50 pages. A Nîmes, chez les rédacteurs; à Genève, chez Cherbullier; à Paris, chez Th. Ballimore, rue de Seine-Saint-Germain, n. 51.

Plus l'on va, plus les opinions se nuancent, s'individualisent, et sentent le besoin d'être complètement et fidèlement re-

présentées : de là cette multitude de journaux où jadis suffisait un petit nombre ; de là ces essais continuels pour établir sur toutes choses son sentiment propre et celui des siens. La religion n'a point échappé à cette influence : le culte catholique a plusieurs organes qui, tous consacrés à ses intérêts, les entendent tous différemment ; le protestantisme ne reste pas non plus sans interprètes : le *Journal des missions*, les *Archives du Christianisme*, la *Revue protestante*, *Religion et Christianisme*, paraissent sous sa bannière ; les deux premiers appartiennent au parti évangélique<sup>1</sup> ; les deux derniers viennent d'un autre camp.

La *Revue protestante* ne date pas d'hier ; elle a déjà, pendant plusieurs années, vécu sous ce nom, et combattu avec constance pour la liberté de conscience et la liberté d'examen ; sa religion est bien près du rationalisme pur ; elle s'en défend, mais avec timidité, et je suis porté à croire que, sans les évangéliques, elle l'avouerait hautement.

Après avoir cessé quelque temps de paraître, la *Revue protestante* renaît sous une forme plus étendue. Nous regrettons que, dans ce sommeil de plusieurs mois, elle ne se soit pas dégagée de son amertume contre les méthodistes ; qu'elle les combatte, rien de mieux ; mais pourquoi les injurier ? l'animosité, l'emportement ne vont bien dans aucune controverse, et sont absolument hors de mise dans les discussions religieuses. Nous désirons sincèrement que les rédacteurs de la *Revue protestante* se pénétrant de cette idée ; ils doivent savoir combien la seule apparence de l'esprit de parti nuit à un recueil de la nature de leur.

Il est difficile de juger sur deux numéros de l'avenir d'un journal ; mais il nous semble que la *Revue protestante* a gagné au changement qu'elle a subi : les articles, plus longs, sont plus intéressans, et la partie des nouvelles est traitée avec étendue et variété ; on y trouve de curieux renseignemens. Nous avons lu avec intérêt, dans le premier numéro, un article sur le protestantisme allemand, qui jette du jour sur l'état des questions religieuses en Allemagne ; nous avons seulement été surpris qu'on y proclamât l'Allemagne inaccessible au mysticisme ; il est vrai que, pour l'auteur de cet article, mysticisme et méthodisme sont synonymes ; nous sommes fâché de partager cette idée, mais ce n'est pas ici le lieu de la discuter. Nous avons aussi remarqué dans le 2<sup>o</sup> numéro un article sur les tra-

1. Voir le IX<sup>e</sup> article du numéro XIII de la *Revue française*.

vauz de critique biblique de M. le professeur Jahn, théologien catholique.

Quoique se séparant aussi des évangéliques, *Religion et Christianisme* se distingue à son tour de la *Revue protestante* : sans être dogmatique comme les *Archives du Christianisme*, ce recueil est moins purement rationaliste que la *Revue* ; sa bannière est le super-naturalisme, son christianisme est sincère, sa religion positive. Il compte au nombre de ses collaborateurs M. Samuel Vincent dont la *Revue* a loué récemment le bel ouvrage sur le protestantisme français, et dont le ferme esprit et la grande science promettent de donner de l'importance et de l'originalité aux travaux dont il prend sa part. On lit dans le premier numéro de ce journal un article de M. Vincent sur les dissidens de Genève où règne une grande impartialité pour des hommes que l'auteur regarde comme ses adversaires, à côté d'un jugement fort libre sur leurs prétentions à constituer la véritable Eglise, l'Eglise de Calvin. Il y a aussi des vues ingénieuses dans son article intitulé : *Jésus, idéal de l'humanité*, il nous semble seulement que M. Vincent a rétréci son sujet au lieu de l'agrandir. On peut en dire autant du *besoin de la foi* de M. le pasteur Fontanès, quoiqu'il s'y trouve de très-bonnes choses. M. Cellerier fils a rendu compte dans ce numéro de l'ouvrage de M. Vincent avec une clarté, une justesse d'esprit, et quelquefois une émotion qui rappellent à quelle noble source M. Cellerier a dû puiser ses premières inspirations ; heureux le fils dont le mérite est un nouvel éloge pour son père !

Nous ne pouvons en dire davantage sur deux recueils tous deux à leur premier début ; mais déjà nous en avons assez vu pour leur souhaiter vie et succès ; la *Revue protestante* servira utilement la cause de la liberté de conscience, de la liberté d'examen. *Religion et Christianisme* profitera surtout à la liberté d'esprit et au réveil du mouvement religieux non dogmatique. C'est dire que les amis du développement intellectuel et moral de l'humanité doivent faire des vœux pour ces deux journaux. La *Revue française* surtout doit s'intéresser à ces tentatives pour atteindre, quoique sous différentes bannières, ce but de lumières et de raison qu'elle poursuit de tous ses efforts, et vers lequel elle travaille à pousser en commun tous les esprits.

III. *Précis de la géographie universelle, ou Description de toutes les parties du monde sur un plan nouveau, d'après les grandes divisions naturelles du globe, précédé de l'Histoire de la géographie chez les peuples anciens et modernes, et d'une théorie générale de la géographie, mathématique, physique et politique, et accompagné de cartes, de tableaux analytiques, synoptiques et élémentaires, et d'une table alphabétique des noms de lieux, par M. Malte-Brun; tome VIII, fin de la description de l'Europe et table générale. Paris, chez Aimé André, libraire, quai Malaquais, n° 13; 1 vol. in-8° de 950 pages. Prix 10 fr. 1829.*

Parmi les regrets qu'excita chez les amis de la science la mort prématurée de M. Malte-Brun, celui de perdre ainsi la suite de son bel ouvrage sur la géographie universelle ne fut pas un des moins vifs, ni des moins répandus; cette perte était d'autant mieux sentie que le volume qui manquait contenait précisément les pays qui intéressent le plus généralement, les royaumes du nord, les Pays-Bas, l'Espagne et le Portugal, les îles Britanniques et enfin la France.

Grâce à de nombreux matériaux laissés par M. Malte-Brun, et aux soins, aux recherches, aux connaissances de ses amis, cette fâcheuse lacune a été comblée, et nous avons notre Précis complet.

On connaît déjà la manière de procéder de M. Malte-Brun; commencer par bien établir la grandeur, la position du pays qu'il veut étudier; exposer ensuite sa conformation intérieure, ses chaînes de montagnes, ses bassins; examiner sa nature géologique, son climat, ses productions; passer de là à son ancienne histoire, à sa population primitive, esquisser les grands évènements qui décidèrent de son sort, et n'aborder les détails géographiques proprement dits et les renseignemens statistiques qu'après avoir satisfait à toutes ces questions; telle est la marche qu'il a toujours suivie; telle est celle qu'ont adoptée aujourd'hui ses amis, j'allais dire ses continuateurs.

Ne pouvant exposer ici en détail la masse de connaissances de tous genres répandue dans ce volume, nous allons, pour mettre nos lecteurs à même d'en juger quelque peu, indiquer brièvement ce que contient l'article *France*, le plus étendu de tous, comme de raison, celui qui offre le plus grand intérêt pour nous, et convient le mieux à notre *Revue*.

Le groupe des montagnes de l'intérieur de la France appartient au système alpin, et peut se désigner du nom de *Franco-Celtique*; les deux chaînes qui le composent sont la *Ceveno-Vosgienne* et l'*Armorique*; la géologie justifie cette division.

Suivant l'hydrographie, la France est divisée en 15 bassins : 4 principaux, ceux de la Garonne, du Rhône, de la Loire, de la Seine; 1 *Germanique*, celui du Rhin; 2 *Belgiques*, ceux de la Meuse et de l'Escaut; 8 *côtiers*, ceux de la Somme, de l'Orne, de la Rance, de la Villaine, de la Charente, de l'Adour, de l'Aude, de l'Agens.

Viennent ensuite de très-curieux détails sur les productions minérales de la France; nous y avons remarqué entre autres les tableaux de ce qu'en 1826 elle a retiré de ses mines, en 1827 de ses houillères; ce produit total s'élève à plus de 96,700,000 fr. Quelques observations météorologiques y sont jointes; nous avons été étonné d'y apprendre que Paris n'est pas à beaucoup près un des lieux de France où il pleut le plus. Ce que c'est pourtant que la mauvaise réputation! Nous avons vu aussi avec quelque surprise, dans des détails sur le règne animal, que la Saintonge expédie annuellement des limaçons pour une somme qui passe quelquefois 20,000 fr., et en envoi jusque dans les Antilles. On trouve des renseignemens très-instructifs dans l'examen du règne végétal en France; on apprend que l'étendue de ses terres arables monte à 23,000,000 d'hectares et produit 51,500,000 hectolitres de froment, 30,300,000 de méteil, 6,300,000 de maïs, 8,400,000 de sarrasin, 32,000,000 d'avoine et 20,000,000 de pommes de terres; que sur les 86 départemens, 11 sont entièrement dépourvus de vignobles, 40 environ produisent du lin, 57 cultivent en grand le chanvre, etc., etc.

Après ces divers détails, M. Malte-Brun passe immédiatement à la géographie positive de la France, car cette fois l'histoire avait précédé toutes les autres recherches, et la division de la Gaule romaine, sa population, ses mœurs, avaient passé avant la nature ou l'étendue du sol, le climat, etc. Il est permis de croire que M. Malte-Brun, s'il eût publié lui-même son ouvrage, eût donné plus d'étendue à ce morceau historique, qui n'est au niveau ni de la science actuelle, ni des connaissances de l'illustre auteur.

Nous ne le suivrons pas dans ses curieuses et nombreuses re-



cherches sur les diverses localités de notre beau pays ; il serait difficile de dire tout ce qui s'y trouve de renseignemens historiques, d'exactitude géographique, de détails d'économie politique et d'industrie. Nous regrettons seulement que les notions de statistique, renvoyées à la fin dans des tableaux très-bien faits, n'aient pas été un peu plus fondues dans le cours de l'ouvrage ; il semble que les recherches sur la population et l'étendue de chaque département eussent figuré avec utilité au commencement des notices qui s'y rapportent, qu'on eût bien fait aussi d'isoler les unes des autres ; si l'on n'est déjà au fait de la géographie de la France, ou si l'on ne prend fort garde aux marges, on court risque de passer d'un département dans un autre sans s'en apercevoir. Nous pensons aussi que l'ordre politique et administratif de la France tient beaucoup trop peu de place dans cet article, et qu'il aurait été convenable d'avertir de quelle cour royale, de quelle division militaire, de quelle académie ressort chaque lieu ; on aurait dû aussi y joindre le nombre des arrondissemens et des communes de chaque département, celui des députés qui le représentent, etc. Ces renseignemens si journellement utiles n'auraient pas augmenté le volume de 50 pages ; et enfin, même en travaillant pour l'Europe, on ne doit pas oublier qu'on paraît en France.

L'article *France* est terminé et complété par les tableaux suivans :

1° Tableau comparatif de la France divisée en régions, en gouvernemens et en départemens.

2° Tableau statistique de la population comparée avec l'étendue des routes royales, des voies navigables, du nombre d'hectares cultivés en vignes (on s'étonne de ne rien voir sur les terres cultivées en blé), du produit moyen de l'hectare, et du revenu territorial dans chaque arrondissement.

3° Tableau des principales eaux minérales de France, indiquant leur nature, leurs propriétés, leur température et leur gissement.

4° Tableau de la division du sol de la France d'après l'emploi auquel chaque partie est affectée.

5° Tableau des cours royales et des académies, indiquant le rapport des condamnés pour crimes, et des écoliers mâles avec la population (les diverses espèces de délits étant spécifiées).

6° Forces de terre et de mer de la France.

7° Tableau des colonies françaises.

8<sup>e</sup> Tableau du clergé de France en 1828.

9<sup>e</sup> Tableau du commerce de la France, présentant la quantité moyenne des principales marchandises importées et exportées annuellement d'après le relevé des années 1826, 1827 et 1828.

10<sup>e</sup> Budgets comparés de la France en 1789, 1802 (an XI) et 1830.

Nous ne prétendons pas que chaque pays ait été traité avec autant de détails que la France; cependant aucun n'a été négligé, et sur chacun des points dont nous avons parlé, on trouve infiniment à apprendre dans tous les articles de ce volume. La Suède n'a pas été moins soignée que l'Angleterre; l'Espagne en vérité n'a rien à envier à la France.

Nous regrettons seulement que la difficulté d'un travail de plusieurs mains ait assez préoccupé les amis de M. Malte-Brun pour les empêcher d'apercevoir et faire disparaître des erreurs que ce savant n'eût sûrement pas laissé subsister.

Gertes, on avait droit d'attendre qu'il se montrât au moins au niveau de la science historique actuelle; et cependant on ne retrouve, dans l'histoire des populations primitives de la Gaule et de la Bretagne, aucune trace des progrès que MM. Thierry ont fait faire à cette partie de l'histoire. Parlons franchement, dans tout ce qui a rapport aux distinctions de races, aux filiations de langues, on ne reconnaît pas M. Malte-Brun: et nécessairement sur ce point son travail était fort peu avancé. On est étonné d'entendre traiter d'antérieur au royaume espagnol le royaume portugais commencé au douzième siècle; les musulmans de Séville et de Grenade empêchaient-ils donc les rois de Léon et de Navarre de gouverner leurs États reconquis depuis long-temps, et leurs sujets *vieux chrétiens*; on doit croire aussi qu'une distraction seule a transporté le titre de *Hijo del Godo*, dont se paraient les descendants des compagnons de Pélage, aux guerriers des rois Wisigoths; je veux bien reconnaître la langue espagnole, au moins sous la forme d'un de ses dialectes, comme la plus ancienne des langues vivantes du midi; mais qu'elle existât avant le huitième siècle, c'est beaucoup demander.

Pour passer maintenant dans le nord, nous avouons que nous avons été quelque peu étonnés de voir attribuer la fondation de Tournai à Childéric, père de Clovis; pourquoi pas aussi celle de Londres aux rois saxons? A propos de Londres, comment se fait-il que, dans l'article assez détaillé qui concerne cette ville, ne se rencontre pas un pauvre petit mot sur la distinction

entre Londres et Westminster? le fait est assez curieux pour mériter une mention, et il est précisément du ressort d'un ouvrage comme celui-ci.

Finaisons ici nos critiques, car vraiment il est honteux, après avoir tant appris dans un livre, de chicaner sur quelques inexactitudes si grosses qu'elles sautent aux yeux, et par conséquent n'ont aucun danger. Il y a long-temps qu'on dit que ceux qui cassent le plus ne sont pas les maladroits, mais ceux qui touchent à beaucoup d'objets; ne serait-ce pas aussi par hasard les savans, qui, parlant de beaucoup de choses, se tromperaient le plus souvent? Cependant on n'a pas souvent pris en faute l'auteur du *Précis de la Géographie universelle*, et s'il eût pu terminer son bel ouvrage, loin d'avoir à reprendre, nous n'y eussions trouvé qu'à étudier.

---

IV. *Précis de l'histoire moderne*, par M. Michelet. Ouvrage adopté par le conseil royal de l'Université. Paris, chez Louis Colas, libraire, rue Dauphine, n. 32; L. Hachette, libraire, rue Pierre-Sarrazin, n. 12. Un vol. in-8, de 250 pag. Prix : 4 fr. 50 c. Seconde édition. 1829.

Qu'est-ce, à proprement parler, qu'un précis? un ouvrage qui, sous une forme très-resserrée, donne l'exposition des faits, leur date, et la nomenclature des personnes qui y ont pris part; un ouvrage qui serve de point de départ pour des études plus étendues, ou qui les rassemble en groupe, et les mette à leur place. On n'a pas le droit de demander davantage à un précis: exiger qu'il représente la particularité des époques, la physionomie des nations, le caractère des individus, c'est vouloir qu'un squelette exprime la beauté des formes, qu'un dessin fasse juger des couleurs. Toutefois, ce qui serait impossible dans ce cas, ne l'est pas dans l'autre: la preuve, c'est que M. Michelet y a réussi, et à un point qui surpasse les plus ambitieuses exigences. On ne croirait pas, sans l'avoir lu, quelle variété, quelle vivacité, quelle vérité de ton, il a répandues sur cette esquisse de l'histoire moderne, combien de son rapide récit ressortent les événemens et les personnages; et ce n'était pas peu de chose que de se tenir au niveau de l'époque qu'il a traitée, car *quel temps fut jamais plus fécond en miracles* que celui qui s'écoula de la prise de Constantinople (1453) au

traité de Westphalie (1648)? A notre grand regret, et, ce nous semble, à tort, M. Michelet n'a écrit réellement que cette portion de son sujet : la troisième partie, de 1648 à 1789, ne nous est donnée qu'en programme, programme très-bien fait, suffisant pour qui sait l'histoire, mais insuffisant pour qui l'apprend, et quelquefois peut-être pour qui l'enseigne.

Ce n'est pas en effet aux seuls écoliers que sera utile le *Précis de l'histoire moderne*, mais encore plus à ceux de MM. les professeurs qui n'ont pas fait d'études spéciales d'histoire, et cependant sont chargés de la montrer. Cet ouvrage, plein de faits curieux, d'idées ingénieuses et vraies, et d'indications des sources à consulter, doit être le plus précieux secours que puisse recevoir un homme dont les connaissances n'égaleraient pas la tâche et la bonne volonté.

L'histoire moderne de l'Europe ne manque pas de cette unité si apparente dans l'histoire ancienne, et qui, depuis le quinzième siècle, se révèle principalement dans les révolutions du système d'équilibre.

Le commencement de l'histoire moderne peut être assigné à la prise de Constantinople, 1453, où finit celle du moyen âge, et aller jusqu'à la révolution française, 1789. On peut la partager en trois grandes périodes : de 1453 à la réforme, en 1517 ; de 1517 au traité de Westphalie, en 1648 ; de 1648 à la révolution française, en 1789.

La tendance générale de l'histoire moderne est l'absorption des petits États par les grands, des républiques par les monarchies, des royaumes électifs par les royaumes héréditaires. Mais le système d'équilibre arrête ce mouvement vers l'unité absolue.

L'Europe marche à la soumission et à la civilisation du monde. Les peuples communiquent par le commerce, qui commence à dominer la politique, jusque-là régie surtout par l'intérêt religieux.

Les peuples du midi, de langue et civilisation latines, sont opposés aux peuples du nord, tout germaniques ; les peuples slaves de l'orient ferment l'Europe aux barbares, et, occupés de cette guerre de vie et de mort, se civilisent plus lentement ; il en est de même, quoique pour d'autres raisons, des peuples scandinaves, jetés à l'extrémité de l'Europe.

Dans la première période, de 1453 à 1517, les peuples plus civilisés sont vaincus par ceux qui le sont moins ; la féodalité,

victorieuse du pouvoir royal jusqu'au quizième siècle, est attaquée, corps à corps, par lui, à la fin de ce siècle, et sa ruine est commencée. Avant la réforme, l'Europe est divisée par groupes géographiques, la France, l'Angleterre et l'Écosse, l'Aragon, la Castille et l'Italie, l'Italie et l'Allemagne, la Turquie avec la Hongrie, celle-ci avec la Bohême et l'Autriche, etc.

Dans la seconde, de 1517 à 1648, la maison d'Autriche, qui a garanti l'Europe des Turcs, semble devoir l'asservir; mais François I<sup>er</sup>, Soliman, et la ligue des protestans d'Allemagne, arrêtent Charles-Quint. La réforme se répand en Europe; Philippe II s'en déclare adversaire, veut ramener l'Europe à l'unité religieuse, et dominer les peuples occidentaux. Le mouvement de la réforme amène la révolution d'Angleterre et la guerre de Trente-Ans; les États du nord interviennent dans la balance de l'Europe; la paix de Westphalie établit le pouvoir de la réforme et l'indépendance des Provinces-Unies.

Dans la troisième période, la France, sous Louis XIV, remplace l'Espagne sur la scène du monde. Guillaume, prince d'Orange, s'oppose à Louis XIV, de concert avec l'Autriche, mais ne peut l'empêcher d'établir sa maison en Espagne. La Suède perd sa suprématie dans le nord, dont la Russie s'empare. La Prusse et la Sardaigne deviennent royaumes. L'Angleterre se court tour à tour l'Autriche et la Prusse, comme l'exige le système d'équilibre: elle devient maîtresse des mers, perd ses plus importantes colonies, et fonde un empire dans l'Inde. La Russie grandit, se mêle des affaires de l'Europe, et envahit la Pologne. La France commence sa révolution, et ouvre ainsi une nouvelle ère, un nouveau système, une nouvelle histoire.

Tel est le plan du Précis de M. Michelet, telles sont les idées qui y dominent: il nous a été facile d'indiquer l'un, de faire ressortir les autres; mais ce que nous ne tenterons pas, parce que nous n'y pourrions réussir, c'est de faire pressentir tout ce qu'il y a de connaissances et de talent dans un si petit ouvrage: combien les faits sont ingénieusement choisis, et habilement employés; combien les réflexions ressortent naturellement du sujet, à quel point les vues sont justes et spirituelles, et, ce qui semble un paradoxe, quel plaisir on trouve à lire cet abrégé.

Nous n'éprouvons qu'un regret, nous ne ferons à M. Michelet qu'un reproche: nous ne voulons pas parler ici de quelques légères inexactitudes qu'une nouvelle édition ferait

sans doute disparaître, mais de la brièveté de la troisième période; la crainte de grossir son volume, et la pensée que cette époque exigeait une histoire à part, ont décidé M. Michelet; mais nous croyons qu'il eût mieux valu, s'il était nécessaire, resserrer un peu les premières parties que sacrifier la dernière : on n'est que trop porté, dans l'enseignement, à passer légèrement sur l'histoire, si difficile à abréger, du dernier siècle. Qu'en résulte-t-il ? que ce siècle est le moins connu des enfans, des jeunes gens même; et que tel qui saura sur le bout du doigt la guerre du Péloponèse, ou celle de la Ligue, ignorera parfaitement la guerre de la Succession d'Autriche, ou celle de Sept-Ans. Et qu'on ne croie pas que cette lacune se remplisse facilement ensuite : on se ressent toujours de n'avoir pas appris d'une manière systématique. Un programme à douze ans, et des mémoires à vingt, ne vous apprennent pas une époque. Entre ces deux extrêmes est l'histoire proprement dite, et c'est ce que, sous un modeste titre, M. Michelet nous a donné de 1453 à 1648. Il est fâcheux pour les enfans, les professeurs et les pères, qu'il n'ait pas achevé complètement sa tâche : ne pourrait-on espérer qu'il y reviendra, aujourd'hui qu'il appartient tout entier à l'histoire ? Nous nous en applaudissons pour cette science, tout en le regrettant pour la philosophie; mais on ne saurait tout faire, et ce sont deux puissans dieux.

---

V. *Histoire des Sciences, des Lettres et de la Civilisation dans le pays Messin, depuis les Gaulois jusqu'à nos jours*; par Émile-Auguste Bégin. Metz, Véronais, libraire-éditeur. 1 vol. in-8. Prix : 6 fr. 1829.

On fait depuis quelque temps beaucoup d'histoires de provinces, de villes même; et pour notre compte nous en sommes charmés, car ce fait révèle et excite à la fois un certain mouvement d'esprit dans les départemens, le patriotisme local, et des études dirigées vers un but d'intérêt public. Rien enfin ne peut être plus utile pour la composition d'une bonne Histoire de France, et, en attendant cette Histoire, rien ne peut mieux la suppléer. Mais pour parvenir à ce double but des histoires particulières, qui est d'apprendre aux habitans d'une province, d'une ville, tout ce qui les regarde, et de fournir des matériaux pour une histoire générale, il faut suivre, dans ce genre d'ouvrages, une marche toute

spéciale et appropriée à leur destination ; raconter avec détail ce qui appartient à la localité dont on traite, mettre au fait de la part qu'elle a prise aux grands événemens, de l'effet qu'elle en a subi, mais s'abstenir avec rigueur de tout ce qui n'a pas avec elle un rapport spécial ; ne pas recommencer à partir du déluge pour chaque subdivision territoriale, ne pas redire des faits qu'on trouve partout, enfin ne pas raconter toute l'histoire de France à propos d'une ville, et jeter ainsi dans un seul moule les Normands et les Gascons, les cités et les campagnes.

De tous les travaux de cette espèce qui nous sont tombés entre les mains, voici le premier qui soit conçu dans cet esprit et qui nous semble bien près d'atteindre son but ; nous ne mettrions pas même cette restriction si la première moitié du livre de M. Bégin était composée comme la seconde ; mais, dans cette première partie, qui s'arrête à la fondation du duché de Lorraine Mosellane en 959, M. Bégin n'ayant pas à sa disposition beaucoup de détails sur le pays Messin, a voulu faire de l'histoire générale et conclure du connu à l'inconnu. Les Gaulois faisaient telle et telle chose, ainsi donc pour Metz ; les Germains étaient de telle et telle manière, ainsi donc les Austrasiens de Metz ; l'Église a en telle influence, telle conduite, ainsi donc le clergé de Metz, etc., etc. Cela est fort vraisemblable, mais il n'est pas besoin d'une Histoire de Metz pour le prouver, et peut-être n'était-il pas nécessaire que M. Bégin l'établît si longuement, car souvent ni l'exposition des faits, ni les vues de cette portion de son ouvrage ne lui appartiennent en propre ; on y retrouve à peu près, leçon par leçon, les deux derniers cours de M. Guizot.

Mais, hâtons-nous de le dire ; M. Bégin a complètement pris sa revanche dans la seconde et plus considérable partie de son ouvrage ; outre qu'elle est fort judicieusement composée, et répond parfaitement aux deux obligations dont nous parlions tout à l'heure, elle est pleine de faits curieux, de détails instructifs, de pièces un peu trop nombreuses, peut-être, mais intéressantes. Du moment où le pays Messin a une histoire, M. Bégin nous l'apprend à merveille ; son tort est d'avoir voulu lui en faire une quand il n'en avait pas : il n'y a que Dieu qui puisse faire quelque chose de rien.

Les bornes de cet article ne nous permettent pas de nous arrêter aux détails que donne M. Bégin sur l'état des lettres dans le pays Messin, sur son commerce, sa richesse, quoiqu'il s'y

trouve des faits très-significatifs, entre autres la mention d'une ordonnance de 1303 sur le pavage et l'alignement des rues de Metz; la remarque que, pour y agrandir une place au quinzième siècle, il fallut déranger soixante *étaux* de changeurs; et, qu'en 1324, Metz, pour la défense de son évêque, fit usage de l'artillerie, quinze ans avant que les Français s'en fussent servis, et vingt-deux ans avant les Anglais.

Nous ne pouvons pas non plus nous étendre sur la constitution toute républicaine et réellement originale que se donna la ville impériale de Metz, après s'être affranchie des prétentions de son évêque, et avoir déclaré que *nul n'est de condition servile*; sur les vicissitudes de la lutte entre *les bourgeois et bonnes gens de la cité*, seuls aptes aux fonctions publiques, et *les manans*, qui en étaient exclus; sur les prétentions des corps de métier; sur les rapports de Metz avec l'Empire, et le tort que fit à ses libertés et à son importance la résolution, prise dans un moment d'humeur contre Charles-Quint, de se mettre sous la protection de Henri II. On sait qu'il n'y a pas loin d'un tel *protecteur* à un maître; Metz le sentit bientôt. Il serait curieux aussi de voir le rôle que joua cette ville dans la grande crise de la réforme, dont elle était un des foyers; et comment la révocation de l'édit de Nantes et le despotisme administratif de Louis XIV la firent descendre pour toujours du rang de république indépendante à celui de ville de province. Mais c'est déjà bien assez de mentionner ce qui se trouve de curieux dans cette seconde partie du livre de M. Bégin; l'extraire seulement dépasserait de beaucoup notre limite; nous aimons mieux renvoyer à son ouvrage, dont nous pouvons en toute conscience faire le trop rare éloge de dire qu'après l'avoir lu, on sera bien au fait de l'histoire du pays Messin, et de sa singulière capitale qui, toute française de langue et de civilisation, s'intitulait *un des quatre chefs-lieux du Saint-Empire romain*, et dont on disait en Allemagne :

Wenn Frankfort mein ware,  
So würde ich es zu Metz verzeihen.

Si Frankfort était à moi, je le dépenserais à Metz.



VI. *Fragmens historiques relatifs à la campagne de 1815, et à la bataille de Waterloo*; par le général Grouchy. Brochure in-8°. Prix 2 fr. Firmin Didot, frères, libraires, rue Jacob, n° 24. Paris, 20 novembre 1829.

La publication de ces *Fragmens* a été provoquée par celle que M. le général Gérard vient de faire, et dont nous avons rendu compte. Ils précèdent un ouvrage plus étendu et plus complet dans lequel M. de Grouchy a dessein d'exposer toute sa conduite militaire dans les fameuses journées des 16, 17 et 18 juin 1815, et son opinion définitive sur les circonstances et les causes de la perte de la bataille de Waterloo.

Dans cette courte brochure, l'honorable général répond provisoirement aux observations de M. le comte Gérard. On sait qu'elles portent sur deux points, le conseil que le dernier a donné de marcher sur le canon de Waterloo, et la lenteur, la mollesse même que le quatrième corps qu'il commandait aurait portées dans quelques-uns de ses mouvemens.

Sur le premier point, M. de Grouchy reconnaît, ainsi qu'il l'avait déjà reconnu dans quelque publication précédente, que c'est par erreur que, il y a dix ans, exilé aux États-Unis, privé de ses cartes, de ses notes et de sa correspondance, il a imprimé que le conseil de se diriger sur sa gauche ne lui avait été donné qu'à une heure tardive. Mais, dans tous les cas, il établit que d'une part ce conseil n'aurait pu être suivi en temps utile, et que de l'autre il n'aurait pas eu les grands résultats que depuis l'événement quelques écrivains se sont plu à lui attribuer par hypothèse. Il insiste sur la supériorité de nombre des troupes prussiennes, sur l'avance qu'elles avaient prise, sur la distance assez forte qui le séparait de l'empereur. Puis il revient sur l'autre point controversé, et, sans prétendre porter aucune accusation grave contre le quatrième corps, il maintient qu'une portion des troupes de ce corps avait montré un peu d'indécision dans l'attaque d'un poste; et surtout il établit avec détail que la marche du corps entier, dans la journée du 17, fut lente et décousue. Il s'agissait de se rendre de Ligny à Gembloux. Cette dernière ville était encombrée par quelques troupes de la division Vandamme. — Il fallut faire halte avant d'en approcher, disent les officiers d'état-major du général Gérard. — Il fallait tourner Gembloux, répond M. le général Grouchy.

Il ne nous appartient point de prononcer sur la question qui se débat entre ces deux anciens compagnons d'armes. De quelle façon qu'on la décide, la gloire de leur vie guerrière demeure entière; et c'est elle seule qui restera dans le souvenir de leur pays. Ce n'est pas que la controverse qu'ils agitent en ce moment n'ait du prix pour l'histoire, et surtout pour l'art militaire. Nous recevrons avec intérêt tous les documents, tous les détails dont elle amènera la publication; mais nous pensons qu'après quinze ans les deux braves officiers-généraux que ce débat intéresse n'ignorent pas que la bataille de Waterloo est un événement qui doit se juger par la politique plus que par la stratégie. Que l'un d'eux s'en soit tenu à la lettre de ses ordres, qu'il ait pesé les obstacles peut-être insurmontables qui l'empêchaient de s'en écarter utilement; que l'autre, moins touché de ces obstacles, ait été d'avis de les braver, et regrette aujourd'hui qu'un coup de tête hardi n'ait pas été tenté, la perte de la bataille de Waterloo ne nous en paraît pas moins avoir été un fait inévitable: ce n'est point un seul hasard qui décide de la perte d'un empire.

VII. *Vie de Hampden, ou du Refus de l'impôt*, par M. Paquis. Paris, A. Gobin et compagnie, éditeurs, successeurs de Baudouin, rue de Vaugirard, n° 17; madame de Bréville, libraire, rue de l'Odéon, n° 32. 1830; brochure de 80 pages; prix 2 fr. Pour épigraphe :

Le guide de l'homme de bien c'est la loi.

Point ne combats contre mon roi,

De mon pays defend la loi.

(*Devise de Hampden.*)

On pourrait, ce semble, se dispenser d'indiquer la date de cette brochure; son titre suffirait pour la dire. Avant le ministère Polignac, qui songeait à Hampden? Mais, en revanche, qui n'y pense aujourd'hui? En vérité, le meilleur ami de sa gloire n'eût pu inventer, pour la rajeunir, mieux que tout ce qui s'est passé depuis huit mois, sans compter ce que nous garde l'avenir. Ce n'est donc point une œuvre historique qu'a prétendu faire M. Paquis, et sa *Vie de Hampden* n'est qu'une nouvelle espèce de pamphlet; on le voit aisément à la préface toute de circonstance, et écrite sous l'influence du moment présent; car

il fallait l'étonnement, la colère, presque inévitables aujourd'hui, pour imaginer de comparer la France de 1830 à l'Angleterre de 1640; la *Gazette* elle-même n'a rien dit de plus étrange.

Une fois entré dans son récit, M. Paquis s'en occupe avec gravité et impartialité; l'esprit de Hampden semble l'avoir inspiré, et l'on voit qu'il s'appliquerait volontiers la belle devise qu'un peu légèrement peut-être il attribue à son héros. N'est-ce pas cependant aller pour lui bien loin en *loyalisme* que de dire qu'il estimait autant la modération politique du roi que ses vertus privées? Jusqu'à présent, la modération politique de Charles I<sup>er</sup> a été peu célébrée, et pour croire que Hampden en fût grand admirateur, j'aurais besoin qu'il me le dît lui-même.

Peu importe, au reste, que M. Paquis ait commis dans ce travail quelques légères erreurs; ce n'est pas sa science, il n'y prétend pas dans une brochure de quatre-vingts pages, mais son intention qu'il s'agit de juger. Il a fait, sinon preuve d'érudition, du moins acte de bon citoyen; et certes, à la fermeté de principes, à la sagesse de vues qui éclatent dans cet opuscule, on doit désirer que tous les contribuables présents et à venir, à qui l'on demanderait illégalement leur argent, soient aussi disposés à imiter le glorieux modèle dont se vante l'Angleterre, que M. Paquis semble disposé à le faire.

---

LITTÉRATURE, VOYAGES ET BEAUX-ARTS.

VIII. *La Confession*, par l'auteur de *L'Âne mort* et *La Femme guillotinée*. 2 vol. in-12. Prix 7 francs. Paris, 1830. Chez Alexandre Mesnier, libraire.

Nous nous bornerons aujourd'hui à une simple annonce de ce piquant roman; nous nous proposons d'examiner avec quelque détail le genre de littérature auquel il se rattache et les questions qu'il soulève. L'auteur a trop d'esprit et ses ouvrages obtiennent trop de succès pour qu'à leur égard la louange ou le blâme suffise; un examen sérieux lui est dû; nous espérons ne pas le faire long-temps attendre. D'ici là, le nouveau roman aura eu une foule de lecteurs; nous nous en féliciterons; nos observations en seront mieux comprises et mieux jugées.

---

IX. *Mémoires de Lord Byron publiés par Thomas Moore*; traduits de l'anglais par madame Louise Sw.-Belloc. Première livraison. 2 vol. in-8°. Prix 13 fr. Paris, 1830. Chez Alexandre Mesnier, libraire.

Il y a des hommes dont le génie a été assez puissant pour attacher un intérêt sérieux à tout ce qui vient d'eux; il semble qu'eux seuls puissent donner leur secret, et parler dignement d'eux-mêmes. D'ici à bien des siècles, le moindre billet inédit de Napoléon sera précieux; pendant long-temps encore tout écrit de lord Byron aura de l'importance. Tel est le mérite, tel est le charme qu'il faut chercher dans les *Mémoires* qu'a publiés Thomas Moore; on sait avec regret qu'on n'y peut trouver tout ce qu'avait laissé, sur sa vie et ses sentimens, leur illustre auteur; mais on sait aussi qu'il a pensé, qu'il a écrit tout ce qui s'y rencontre, et que nulle part on ne retrouvera, sur son compte, ni mieux ni même aussi bien.

Cette publication a donc trop d'importance pour la juger en passant, et avant de la connaître dans son entier: lorsqu'elle sera terminée, elle sera l'objet d'un examen plus étendu; nous avons cependant désiré, en attendant ce moment, attirer l'attention de nos lecteurs sur ce monument, dernier héritage du premier poète de notre siècle.

---

X. *Histoire de l'esclavage en Afrique*, pendant trente-quatre ans, de P. J. Dumont, natif de Paris; rédigée sur ses propres déclarations par J. S. Quesné. Ornée de deux portraits de Dumont et d'un *fac simile* de son écriture. Cinquième édition. Pillet, rue des Grands-Augustins, n° 7. 1 vol. in-12. Prix 3 fr. 1830.

Il était naturel que le bruit d'une guerre prochaine avec Alger réveillât l'attention sur les diverses puissances barbaresques et les mauvais traitemens qu'elles font souffrir aux captifs chrétiens, qu'on recherchât avec avidité tout ce qui y avait rapport, qu'on recommençât, dans ce but, des lectures faites jadis sans

projet. L'ouvrage que nous annonçons doit sans doute à ces causes le rajeunissement qu'il obtient en ce moment. Sans le coup d'éventail du dey d'Alger, qui penserait aux injustices du cheik des Koubals? Ce fut chez ce peuple féroce et pillard de la côte africaine que Dumont, encore fort jeune, fut jeté, en 1782, par un naufrage, et retenu trente-quatre ans; la peinture de ses souffrances est effrayante et ne semble cependant pas exagérée; le récit de son malheur, de son courage, de ses efforts pour tirer le meilleur parti possible de sa cruelle position, offre une lecture pleine d'intérêt et qui n'est pas dépourvue d'utilité. Je doute cependant, en dépit du titre, qu'on dût la choisir pour des enfans; à moins de leur faire remarquer, avec blâme et tristesse, combien une si rude épreuve peut endurcir le cœur, et combien y était devenu féroce ce Dumont, destiné, ce semble, à être si doux.

Dumont donne aussi quelques détails sur Alger, et les injures qu'y reçoivent les consuls européens; ces injures sont certes toutes propres à exciter la colère et le désir de la vengeance; cependant la conclusion naturelle de ce livre n'est pas pour la guerre d'Alger; Dumont croit de telles expéditions impossibles. On pourrait, il est vrai, et sans trop d'injustice peut-être, nier qu'il fût juge compétent en pareille matière; mais qu'y gagnerait-t-on? L'expédition est-elle nécessaire, utile seulement? C'est là la question.

---

XI. *Histoire du roi de Bohême et de ses sept châteaux* <sup>1</sup>.  
1 v. in-8°. Pr. 15 fr. Paris, Delangle frères, place de la Bourse.

Avez-vous lu l'*Histoire du roi de Bohême et de ses sept châteaux*?

- Assurément je l'ai lue un des premiers.
- Hé bien! qu'en pensez-vous?
- Ce que j'en pense, je ne sais trop; c'est une histoire mer-

1. Cet ouvrage, par sa singularité, échappant à toute appréciation un peu grave, condamné d'avance par les uns et approuvé par d'autres uniquement à cause de sa forme, nous avons cru pouvoir rapporter ce dialogue de deux lecteurs qui se rendaient compte devant nous de leurs impressions.

veilleuse ; mais elle est bien obscure, bien embrouillée, et il faut avouer qu'elle n'a pas beaucoup de suite dans son inépuisable variété.

— Comment ! auriez-vous eu la simplicité de chercher jusqu'au bout les aventures du roi de Bohême ? N'avez-vous pas reconnu, dès le premier chapitre, que l'auteur avait pris ce titre pour se jouer de son lecteur et pour donner une forme plus piquante à ses conceptions et à ses idées ?

— Non, je ne me vanterai pas de l'avoir reconnu dès le premier chapitre ; je n'ai pas l'intelligence si prompte, et puis j'ignorais qu'il y eût tant de charme et de bon goût à se jouer, comme vous dites, de son lecteur. Cependant je m'en suis avisé à la vingtième page. Quoique simple, je ne ressemble pas tout-à-fait à ce bon bourgeois de Paris, qui, ayant vu représenter les *Plaideurs* après *Andromaque*, trouvait la pièce de Racine admirable, mais ne comprenait pas seulement pourquoi, si touchante au commencement, elle finissait d'une manière si comique.

— Ah ! vous savez cette anecdote ! Est-ce que vous avez lu Racine ?

— Il me semble que votre question est peu obligeante. Pouvez-vous supposer que je sois resté complètement étranger aux chefs-d'œuvre de notre littérature ?

— Bien ! bien ! je vois à quel point vous en êtes. Aujourd'hui on juge, on critique Racine, mais on ne le lit pas. Au reste, vous êtes libre de le lire et même de l'admirer. Revenons à notre sujet. Il ne suffit pas d'avoir découvert que, dans le livre nouveau, il n'est question, ni du roi de Bohême, ni de ses sept châteaux. Il faut encore savoir ce qu'il contient, en avoir pénétré le sens, les finesses, les allégories.

— Il y a donc beaucoup de finesses et d'allégories dans l'*Histoire du roi de Bohême* ? J'avais cru y remarquer des *non-sens* assez fréquens ; mais c'est que je n'aurai pas tout compris.

— Oh ! cela est arrivé à bien d'autres. Ce livre est une mine féconde. Plus on y creuse et plus on trouve de bijoux précieux ; mais il faut savoir les reconnaître sous leur enveloppe. L'or et les diamans ne brillent pas de tout leur éclat au sein de la terre, et il faut des yeux exercés pour les découvrir.

— Vraiment je me félicite de vous avoir rencontré. Il y a, sans doute, dans l'*Histoire du roi de Bohême*, une foule de

beautés et peut-être de leçons utiles qui auraient été perdues pour moi et que vous allez m'expliquer. Une fois que j'aurai la clef, je rendrai le même service à d'autres.

— Voyons; avez-vous deviné qui se cache sous le nom de Pic de Fanferluchio, de Breloque et de Théodore?

— Non; mais je ne me soucie guère d'apprendre quels sont ces trois êtres fantastiques qui parlent toujours à bâtons rompus, qui font à tout propos de la science et du sentiment quand ils ne battent pas la campagne.

— Eh! mais vous y êtes; vous les avez caractérisés sans les connaître; ce qui prouve combien l'auteur a su être vrai dans ses représentations. Pic de Fanferluchio, c'est l'érudition; Théodore, c'est le cœur; Breloque, c'est l'imagination; et tous trois réunis sont M. Nodier.

— Voilà une plaisante trinité!

— Et s'il vous plaît, qu'est-ce que Brioché? qu'est-ce que Gérolamo?

— Je vous répondrai quand vous m'aurez dit, d'une manière bien nette et bien précise, ce que c'est que l'école classique et l'école romantique.

— Et les têtes de bois de Mistigri, dont les pensées sont mises en jeu par des ressorts; et les perruques de Popocambou-le-Chevela? Ces hommes-machines de Tombouctou, dont les uns criblent méthodiquement les mots de la langue dans un grand sas académique, dont les autres épiluchent des pronoms, trient des conjonctions, vannent des particules, écosent des adverbes; et ces jeunes gens qui mêlent des feuillets de papier où sont figurés des rois, des dames, des valets, et qui les distribuent élégamment en cinq petits paquets, croyant faire des tragédies; et ce professeur, entouré de bocaux, qui disserte avec tant de chaleur sur les polyodontes, les monodontes, les anisodotes; et cet antiquaire, qui déchiffre des hiéroglyphes, et qui ouvre le flanc d'une momie?

— Ces énigmes sont précisément celles que j'ai devinées, et que tout le monde, je crois, devinera sans se mettre l'esprit à la torture. Voudriez-vous, par hasard, imiter ces commentateurs qui surchargent les marges d'un volume pour expliquer ce qui est parfaitement clair, et qui laissent les passages difficiles dans toute leur obscurité? J'ai peur qu'il ne vous prenne fantaisie de m'apprendre ce que c'est que *Patricia*, et je me hâte de vous

prévenir. Patricia, jument de race, jument titrée, jument de château, très-noble jument; Patricia, autrefois grande, belle, énergique et vigoureuse, qui avait gagné sa litière dans les batailles, qui fit encore des merveilles à Fontenoy; qui même, dans sa vieillesse, hennissait d'impatience et de courage, sollicitait la mêlée, appelait les combattans; Patricia, qui s'est perdue à la cour; qui remplaça, par des talons de maroquin, ses fers brûlans et poudreux; qui devint bigote, bégueule, précieuse, pimbeche et pimpeçonée comme une bête de jugement; qui courait, trottait, galopait, caracolait; qui faisait tinter ses sonnettes et admirer ses courbettes; qui poursuivait, à l'opposé du soleil, la sotte bête, l'ombre de ses grands plumets; et qui est aujourd'hui boiteuse, borgne, fourbue, poussive, décrépite; qui est morte enfin ou peu s'en faut; convenez que Patricia n'avait pas besoin de son nom pour se faire reconnaître. Je sais aussi quelle est cette grande jument, venue d'Angleterre, qui est cousine de la jument de John Bull, et que l'on ne peut monter, quand on aurait passé les jours de son adolescence à presser à cru les flancs des cavales de l'Andalousie, si l'on ne paie au trésor cinquante pièces d'or de bon aloi; cette jument, qui semblait leste, vivace, téméraire, large de croupe et forte d'encolure, et que pourtant Breloque semble prendre en pitié, quand il s'écrie : Comme ils l'ont chamaillée! comme ils l'ont tirillée! comme ils l'ont bataillée! comme ils l'ont ferrillée! comme ils l'ont tenillée! comme ils l'ont appareillée! comme ils l'ont étrillée! comme ils l'ont houspillée! comme ils l'ont tortillée! comme ils l'ont dépouillée! comme ils l'ont barbouillée! comme ils l'ont embrouillée!..... Je n'en finirais pas, si je voulais citer toutes les misères et toutes les indignités qu'on a fait supporter, s'il faut en croire Breloque, à cette pauvre bête.

— N'admirez-vous pas ces allégories? Outre qu'elles sont claires et frappantes comme vous en convenez, ne vous paraissent-elles pas fort ingénieuses?

— J'aime assez celle de Patricia; mais, à vrai dire, je ne trouve pas un grand mérite à toutes ces inventions.

— Vous êtes d'un goût bien difficile; c'est pourtant de la satire à la façon de Rabelais.

— J'entends partout répéter cet éloge; il peut être fort juste, mais pourquoi faire aujourd'hui de la satire à la façon de Rabe-



lais? Quand on peut exprimer clairement sa pensée sur toutes choses, pourquoi s'étudier à être obscur?

— Encore une fois, c'est une forme plus piquante; d'ailleurs il ne faut pas que la satire soit trop directe; elle doit être couverte d'un voile sous lequel chacun est libre de reconnaître ou lui-même ou son voisin.

— Ainsi tout a un sens, à votre avis, dans l'ouvrage sur lequel nous discutons. C'est une grande énigme qui doit exercer la patience et la sagacité de tous les curieux.

— Oui, telle est ma pensée.

— Pour ma part, je m'en réjouis; je serai charmé d'apprendre un jour qui est le roi de Bohême. Nous saurons aussi ce que signifie cette pantoufle de Popocambou à laquelle M. Nodier consacre trois ou quatre chapitres qui m'ont causé encore plus d'ennui que d'impatience. Nous saurons pourquoi il s'est appliqué si souvent à trouver des centaines d'épithètes au même mot; pourquoi il a aligné avec symétrie tant de syllabes qui se heurtent et qui ne disent rien à l'esprit; pourquoi il a rempli, en une seule fois, neuf pages avec des noms d'insectes, tels que ceux-ci : phalènes, noctues, bombyces, pyrales, zygènes, alucites, hépiales, ptérophores, libellules, ascalaphes, hémé robes, myrmiléons, phryganes, panorpes, évanies, chrysidés, leucopes, dolères, cryptes, allantes, céraphrons, ampulécés, sapygues, stizes, gonies, xylocopes, dasypogons, bombyles, etc.; pourquoi il a accumulé en différens endroits autant de noms propres; pourquoi il a fait mille tours de force de ce genre qui semblent l'éternelle reproduction l'un de l'autre, et dont un seul aurait suffi pour répondre à son intention satirique; toutefois il en a eu quelqu'une.

— S'il en a eu quelqu'une! en pouvez-vous douter? Un homme aussi spirituel, aussi plein de tact que M. Nodier, aurait-il été composer cinquante ou soixante pages sans autre plaisir que d'ajuster des mots les uns à la suite des autres?

— J'avoue que cela m'étonne; mais le fait ne m'en paraît pas moins certain. Et puis il est un autre plaisir sur lequel il a pu compter; celui de voir des gens habiles, de profondes intelligences, comme vous, se tourmenter à chercher le sens de mots et de contes auxquels il n'a prétendu en donner aucun. Ne vous semble-t-il pas qu'il laisse percer à demi cette intention peu charitable en offrant à vos méditations le sublime chapitre

qui commence par ces mots : « Pif, paf, piaf, patapan. — Ou-  
« hiyus, ouhiyus. — Hoé, hu. Dia hurau. Tza tza tza? » Seriez-  
vous assez bon pour m'expliquer seulement ces paroles?

— Il est évident qu'il n'y a aucune explication à en donner.  
L'auteur a voulu s'égayer ici aux dépens des ces écrivains qui  
s'imaginent avoir été profonds et sublimes quand ils ont réussi à  
se rendre inintelligibles.

— C'est un mérite qui ne manque pas à l'*Histoire du roi de Bohême*.

— Ainsi vous condamnez cet ouvrage et vous le déclarez  
mauvais sans rémission.

— A Dieu ne plaise ! je ne le condamne pas ; mais j'envie le  
sort de ceux qui le comprennent d'un bout à l'autre, et qui ne  
se sont pas assoupis une seule fois en le lisant.

— Vous êtes probablement le seul que n'ait pas intéressé  
l'histoire si touchante et si naïve de Gervais et d'Eulalie.

— Ai-je dit que cette histoire ne m'ait pas intéressé ? J'aime  
beaucoup, au contraire, ces deux pauvres enfans aveugles ;  
et je crois que leur triste séparation et les douleurs et le dés-  
espoir de Gervais m'auraient fait verser quelques larmes s'il  
ne m'avait pas fallu chercher péniblement les diverses parties  
de ce récit, au milieu du fatras scientifique de Fanferluchio et  
des momeries de Polichinelle ou de Breloque. La brillante ima-  
gination et la touche gracieuse de M. Nodier se reconnaissent  
encore à l'épisode du Juif-Errant, et à plusieurs autres morceaux  
dont malheureusement aucun n'est achevé.

— Et c'est là précisément le plus grand charme de ce livre,  
mélange heureux et hardi de gaieté, d'imagination, d'esprit et  
de science, où une foule de questions et de sujets sont effleurés  
en passant ; où l'on trouve des allégories ingénieuses, des rail-  
leries fines et mordantes à côté de savantes discussions, et de dé-  
licieuses rêveries.

— Grace, verve, fraîcheur, finesse, érudition, tout cela s'y  
trouve en effet ; mais avec une confusion et une négligence qui  
choquent étrangement, parce qu'elles sont le résultat d'un calcul  
et d'un parti pris, et non pas d'un facile abandon. Il me semble  
voir des bluets, des lis et des roses, ces belles fleurs qui doivent  
orner les champs ou les jardins, jetées avec dessein au milieu  
d'un buisson artificiel de ronces, de chardons et d'orties.

— Nous aurons bien de la peine à nous entendre.

— Je le crains. Cependant nous sommes d'accord sur un point.

— Et lequel ?

— Le rare talent de l'auteur.

— Vous n'en conviendriez peut-être pas, si la réputation de M. Nodier n'était au-dessus de vos critiques. Vous lui accordez un rare talent, parce que vous savez ce qu'en pense le public.

— C'est l'opinion du public et la mienne.

— Vous vous en tenez à ce jugement.

— Je conviendrai encore avec vous, si vous le souhaitez, que le volume est un des plus beaux qu'on puisse voir. Je ne sais qui l'on doit le plus louer de l'imprimeur et du libraire qui ont mis tant de goût, tant de pureté à l'exécution typographique, ou de MM. Porret et Tony Johannot qui l'ont enrichi de si charmantes vignettes. En vérité, il faut que M. Johannot ait une main bien souple et une imagination bien heureuse pour avoir saisi, comme il l'a fait, les idées capricieuses de l'auteur. Il rend avec une égale facilité les formes les plus pures et les figures les plus grimaçantes. Celles-ci sont nombreuses et très-variées. On ne sait si l'on doit s'arrêter aux momies, à l'institut de Tombouctou, au sorcier, aux diverses représentations de Polichinelle, ou au censeur Raminagrobis. Pour moi, qui ai pris une grande part aux infortunes de Gervais, c'est lui, c'est sa pose pleine de tristesse, c'est la touchante expression de ses traits que je vois toujours.

— Hé ! mon Dieu ! laissez là les vignettes, et dites-moi encore un coup ce que vous pensez du livre. Est-il possible que vous ne le trouviez pas original ?

— Il est bizarre.

---

XII. *Les Consolations*, poésies. 1 vol. in-18; prix : 5 f. Paris, chez Urbain Canel, rue Jean-Jacques Rousseau, n° 16.

A une époque où les anciennes lois et les coutumes des pères ne suffisent plus à gouverner la société, où ce besoin de liberté, qui travaille incessamment les peuples, est devenu si général et si impérieux qu'il doit être satisfait, il est tout simple que les vieilles règles et l'exemple des grands maîtres ne soient pas non

plus respectés par les artistes. Après un long épuisement, il faut qu'il y ait renaissance; il faut de la jeunesse et une vie nouvelle à la littérature et aux arts dans cette société renouvelée. De là un progrès long-temps incertain, long-temps disputé, mais inévitable. Maintenant, vienne qui voudra pour le reconnaître et le proclamer, il n'aura pas été l'ouvrage d'un homme ni de quelques hommes; il se sera accompli, comme tous les faits marquans de la civilisation, par la marche lente et irrésistible des siècles. Est-ce à dire que, dans ce mouvement, il n'y aura place pour aucune gloire? Les renommées durables ont toujours appartenu, non à ceux qui ont devancé leur siècle comme on ne cesse de le répéter, mais à ceux qui l'ont compris, à ceux qui en ont rendu, quoique diversement, toute la pensée. N'avons-nous pas vu déjà s'élever parmi nous quelques-unes de ces gloires incontestées? L'envie même oserait-elle disputer aujourd'hui à Châteaubriand, à La Martine et à Béranger cette couronne que leur ont décernée les contemporains, et qui ne doit jamais se flétrir? Et cependant ils n'ont prêché aucune réforme; ils ne se sont point annoncés comme des novateurs; poètes, ils ont fait ce qui convient à des poètes; ils ont beaucoup senti, et ils ont exprimé avec bonheur ce qu'ils sentaient. Voilà leur secret et leur gloire!

Au nombre des jeunes écrivains qui aspirent à les égaler, à les surpasser peut-être, il en est qui ont voulu faire une révolution, ne voyant pas qu'elle était facile ou qu'elle se ferait d'elle-même; ils se sont réunis pour accomplir cette grande tâche, et ils sont là haletant, épuisant leurs forces, cherchant dans le passé les matériaux d'un édifice qui soit indestructible dans l'avenir. Qu'en résultera-t-il bientôt? C'est qu'au lieu d'être au-delà de ce mouvement, de ce progrès que nous avons constaté, ils seront impuissans à le suivre. Voyez déjà ce qui arrive. Le public, ce public de plus en plus nombreux, de plus en plus éclairé, qui juge toutes les œuvres d'art, qui les adopte ou qui les repousse, en est venu au point de ne plus tenir aucun compte des règles et des préceptes absolus; il sait que le génie doit être affranchi d'entraves; qu'on n'a besoin ni de lui tracer sa route, ni de lui poser des limites; que le domaine où il s'exerce est vaste comme les cieux; il sait que les grands hommes de tous les temps, de tous les pays, n'ont point passé par les mêmes voies pour s'élever aux mêmes hauteurs, et il regarde

avec intérêt toutes les tentatives hardies, indifférent aux moyens et prêt à récompenser le succès: Où en est cependant la nouvelle école? Après avoir admis ce principe d'impartialité et de liberté, après l'avoir pris pour devise et se l'être en quelque sorte approprié, la voilà qui s'en écarte et qui l'abandonne. Elle a une doctrine, des préceptes, des règles; elle devient exclusive, intolérante et absolue comme l'école classique. Elle se fait une prosodie et une poétique bizarres; elle a ses maîtres pour le style, ses maîtres pour toutes les formes de l'art; et elle les imite servilement; s'imaginant qu'elle sera toujours assez originale pourvu qu'elle s'écarte de certains modèles, d'un certain type; préoccupation qui, poussée à l'excès, devient une entrave de plus. Enfin elle ne dit pas comme autrefois: « Affranchissez-vous de tous les systèmes; » elle dit, ou du moins elle semble dire: « Renoncez à votre système, et suivez le mien. » Un esprit de prosélytisme étroit s'est emparé d'elle; au lieu de s'associer au mouvement des esprits et de marcher en avant comme elle pouvait le faire, elle s'est isolée, elle est entrée dans le désert où quelques disciples ardents l'ont suivie, mais où la foule ne la suivra point.

Lisez les préfaces, les poèmes, les drames, tous les manifestes de cette école, et vous verrez qu'elle s'enfoncé de plus en plus dans l'esprit de secte; qu'elle se croit jetée dans un monde étranger pour accomplir une mission réservée à elle seule et à laquelle n'ont point travaillé les contemporains. L'auteur des *Consolations*, M. Sainte-Beuve, ne disait-il pas, dans le volume qu'il a publié sous le nom de Joseph Delorme: « Lui aussi (Joseph Delorme, c'est-à-dire M. Sainte-Beuve); lui aussi aura eu sa part à *la grande œuvre*; lui aussi il aura apporté sa pierre toute taillée au *seuil du temple*; et peut-être sur cette pierre, dans les jours à venir, on lira quelquefois son nom. » Dans la pièce intitulée le *Cénacle*, il exprimait plus nettement encore sa pensée, et comparait ses amis aux disciples de Jésus-Christ.

En ces jours de martyre et de gloire. . . . .

.....

Quelques disciples saints, les soirs, dans le *cénacle*  
Se rassemblaient, et là parlaient du grand miracle,  
A genoux, peu nombreux,

Mais unis, mais croyans, mais forts d'une foi d'ange;  
 Car des langues de feu voltigeaient, chose étrange!  
 Et se posaient sur eux.

« Ainsi de nos jours, continue le poète, il est encore des railleurs qui lancent l'anathème du dieu qu'ils ne comprennent pas. Que doivent faire les vrais apôtres? Baisser la tête et garder le silence? — Non, mais poursuivre, mais chanter, en se donnant la main,

Tous réunis, s'entendre, et s'aimer et se dire:  
 Ne désespérons point, poètes, de la lyre,  
 Car le siècle est à nous.  
 Il est à vous; chantez, ô voix harmonieuses!  
 Et des humains bientôt les foules envieuses  
 Tomberont à genoux.

Le nouveau recueil, d'ailleurs remarquable par une poésie douce et facile quand l'auteur ne vise pas à une trop grande naïveté ou à des effets trop nouveaux, et plus encore par une mélancolie rêveuse et par un sentiment religieux qui pénètre tous ses chants, le nouveau recueil n'est dans son objet que la paraphrase des vers que nous venons de citer, et un hymne pompeux à quelques amis dont les succès ont un peu ébloui M. Sainte-Beuve. Il est dédié à M. Victor Hugo, le chef et l'orgueil de l'école romantique. On lit dans la préface, ou plutôt dans le petit traité sur l'amitié qui précède les pensées : « Ce livre est à vous; votre nom s'y trouve à presque toutes les pages; votre présence ou votre souvenir s'y mêle à toutes mes pensées. Je vous le donne ou plutôt je vous le rends..... Bien jeune vous avez marché droit, même dans la nuit; le malheur ne vous a pas jeté de côté; et, comme Isaac attendant la fille de Béthel, vous vous promeniez solitaire dans le chemin qui mène au puits appelé le puits de *celui qui vit et qui voit, viventis et videntis*. Votre cœur vierge ne s'est pas laissé aller tout d'abord aux trompeuses molleses, et vos rêveries y ont gagné avec l'âge un caractère religieux, austère, primitif, et presque accablant pour notre infirme humanité d'aujourd'hui; quand vous avez eu assez pleuré, vous vous êtes retiré à Patmos avec votre aigle, et vous avez vu clair dans les plus effrayans symboles. Rien désormais qui vous fasse pâlir; vous pouvez sonder toutes les profondeurs, qu'il toutes les voix; vous vous êtes familiarisé avec l'infini. »

Parcourons les poésies elles-mêmes :

Votre génie est grand, ami; votre penser  
Monte, comme Élysée, au char vivant d'Élie;  
Nous sommes devant vous comme un roseau qui plie;  
Votre souffle en passant pourrait nous renverser.

.....  
... Sans parler du flot qui gronde à tout moment  
Et de votre destin qu'assiège incessamment  
La gloire aux mille voix, comme une mer montante,  
Et des concerts tombant de la nue éclatante,  
Où déjà par le front vous plongez à demi, etc. . .

.....  
Je m'épuise à gravir la colline bénie,  
Où siège Dante; où vont ses pareils en génie,  
Où tu vas, toi, qu'ici j'ai pudeur de nommer. . .

.....  
Le soir viendra trop tôt, menant la nuit funeste;  
Faisons, tant que pour voir assez de jour nous reste;  
Faisons pour nous, pour l'art; pour nos amis encor,  
Pour être aimés toujours de notre grand Victor!

Certes, nous sommes loin de méconnaître le talent de M. Hugo; nous l'avons toujours cru appelé à une haute vocation poétique, et nous avons été des plus empressés à lui rendre justice. Mais ces louanges exagérées qui s'élèvent en chœur, ces formes presque mystiques, cet enthousiasme qui ressemble à de l'adoration; ces nuages d'encens dont on l'entoure, ne sont guère propres à le faire avancer et à l'affermir dans la carrière qu'il a parcourue non sans quelque gloire jusqu'ici, mais où il a trébuché pourtant plus d'une fois. Il a donné de trop hautes espérances pour qu'il ne nous en coûte pas d'y renoncer, et pour que nous hésitions à l'avertir qu'il se tromperait étrangement en prenant la voix de ses amis pour la voix du peuple.

M. Sainte-Beuve se laisse entraîner beaucoup plus encore aux illusions de l'amitié quand il adresse à M. Alfred de Vigny des vers tels que ceux-ci :

.....  
Honneur à vous! De peur qu'un éclatant spectacle  
De l'art régénéré n'achève le miracle  
Et ne montre en son plein l'astre puissant et doux,  
On veut s'interposer entre la foule et vous.

*Il faut porter au bout l'ingratitude humaine ;*  
 Ce n'est plus comme au temps où votre *chaste peine*,  
 Délicieux encens, montait avec vos pleurs,  
 Quand Dieu vous consolait, quand vous viviez ailleurs.

.....  
 . . . . . Aujourd'hui tout change

*La triste humanité monte à votre front d'ange ;*  
 Afin de mieux remplir le message divin,  
 Vous avez dépouillé l'aile du séraphin,  
 Et, laissant pour un temps le paradis des âmes,  
 Vous abordez la vie et le monde et les drames.  
 C'est bien.....

Là sont mille maux, mille dégoûts,  
 Mais aussi le triomphe immense universel,  
 Et tout un peuple ému qui voit s'ouvrir *le ciel* ;  
 Et le poète saint, puissant au Jourdain même,  
*De poésie et d'art vers à tous le baptême.*

Courage donc ! *souffrez votre souffrance*,  
 Surmontez les langueurs dont votre âme est saisie ;  
 Méritez qu'on vous dise *apôtre en poésie.*

.....  
 Et puis un jour, bientôt, tous ces maux finiront ;  
 Vous rentrerez au ciel une couronne au front.....

On voit qu'en général cette admiration profonde, excessive, qu'il a pour ses amis, n'a pas bien inspiré M. Sainte-Beuve ; il y a quelque chose de faux et d'emphatique dans toutes ces apothéoses rimées. Il réussit et plaît davantage lorsqu'il veut exprimer quelque chose d'intime et de personnel, ou répandre au dehors l'é-motion religieuse qui est dans son cœur. Ne pouvant faire de nombreuses citations, nous choisirons la première pièce adressée à madame V,.... H....

Après des compliments, qui ne sont peut-être pas de très-bon goût, il suppose que cette dame, heureuse dans son mari, dans ses enfans, dans toute sa vie, éprouve cependant une tristesse et un besoin de pleurer dont elle ne peut se rendre compte. « C'est que, lui dit le poète,

C'est que même au-delà des bonheurs qu'on envie  
 Il reste à désirer dans la plus belle vie ;  
 C'est qu'ailleurs et plus loin notre but est marqué,  
 Qu'à le chercher plus bas on l'a toujours manqué ;  
 C'est qu'ombrage et verdure et fleurs, tout cela tombe,  
 Renait, meurt pour renaître enfin sur une tombe ;



C'est qu'après bien des jours, bien des ans révolus,  
 Ce ciel restera bleu quand nous ne serons plus ;  
 Que ces enfans, objets de si chères tendresses,  
 En vivant, oublieront vos pleurs et vos caresses ;  
 Que toute joie est sombre à qui veut la sonder,  
 Et qu'aux plus clairs endroits, et pour trop regarder  
 Le lac d'argent, paisible, au cours insaisissable,  
 On découvre sous l'eau de la boue et du sable.

.....  
 Mais, quand sous l'œil de Dieu l'on s'est mis de bonne heure,  
 Quand on s'est fait une ame où la vertu demeure ;  
 Quand, morts entre nos bras, les parens révérens  
 Tout bas nous ont bénis avec des mots sacrés ;  
 Quand nos enfans, nourris d'une douceur austère,  
 Continueront le bien après nous sur la terre ;  
 Quand un chaste devoir a réglé tous nos pas,  
 Alors on peut encore être heureux ici-bas ;  
 Aux instans de tristesse on peut d'un œil plus ferme  
 Envisager la vie et ses biens et leur terme ;  
 Et ce grave penser, qui ramène au Seigneur,  
 Soutient l'ame et console au milieu du bonheur.

On trouve dans les *Consolations* des expressions et des vers étranges : Nous nous rappelions *notre blonde enfance* ; *c'étaient des seins dorés et plus blonds qu'un miel pur* ; tournant au ciel *votre noire prunelle* ; depuis que la bonté de Dieu *alluma le désir au fond de ma prunelle* ; *sa prunelle rayonne à travers des cils bruns* ; *tout droit tous les matins sortir tête baissée*, et une foule d'autres que nous ne citerons pas. On y remarque des inversions, des enjambemens, des coupes heurtées qui ne sont pas là pour le besoin de la pensée et encore moins de l'harmonie, mais parce qu'il fallait le cachet de l'école ; on y remarque des bizarreries de formes, de conception, et d'idées qui trahissent à chaque instant les efforts qu'on a faits pour paraître original. Si tous ces défauts disparaissaient, l'ouvrage en serait meilleur, nul doute ; mais il n'appartiendrait pas aussi exclusivement au romantisme, et il serait moins vanté.

XIII. *La Torre di Capua, Novella di Giovanni Torti.* — *La tour de Capoue, Nouvelle de Jean Torti.* — Milan, chez Vincenzo Ferrario, 1829; brochure de 120 pages in-8°.

O creator d'Adelchi, il qual pur rara  
 Ne' secoli miglior desti persona  
 Al giovin Longobard, oh la preclara  
 Menzogna a te medesimo perdona;  
 Senti ben quanto fra i delitti cara  
 D'alcun pietoso la memoria suona.  
 Così di tal dolcezza avessi io molta  
 Da dispensar narrando a chi m'ascolta.

O créateur d'Adelghis, toi qui donnas au jeune Lombard un caractère rare, même dans les meilleurs temps, ne te reproche pas ton noble mensonge : tu sens combien est douce, au milieu des crimes, la mémoire de l'homme vertueux : j'aurais grande joie à faire éprouver par mon récit ce sentiment à ceux qui m'écoutent.

C'est par cette apostrophe à M. Manzoni que M. Torti, son compatriote et son ami, commence le 3<sup>e</sup> chant de sa Nouvelle : il aurait pu débiter ainsi, car son poëme entier est écrit sous l'impression de l'idée exprimée dans ces beaux vers ; on voit que c'est du fond de l'ame qu'il chérit *la mémoire de l'homme vertueux* ; à ce point même qu'il ne peut s'appesantir sur le spectacle contraire, et qu'après avoir choisi pour son époque le siècle de fer de l'Italie, pour un de ses personnages principaux César Borgia, pour sa fable un des traits les plus odieux de sa perverse tyrannie, pour épisode une scène de l'inquisition ; il passe légèrement sur les malheurs publics, sur les vices particuliers, et ne s'étend que sur les qualités, les dangers, l'amour et enfin le bonheur de ses héros.

Si M. Torti avait prétendu faire un ouvrage historique, il serait difficile de s'accommoder de cette manière de considérer et de rendre les événements ; peut-être même, à n'envisager que le côté littéraire de la question, pourrait-on dire qu'il eût donné plus d'intérêt à son poëme, plus de vie à ses personnages en se tenant plus près de la réalité ; que rien n'est plus animé, plus poétique que cette nature pleine de contrastes que nous offre le moyen âge, ces ames où la sublimité des principes du christianisme luttait contre des passions violentes et des mœurs grossières, qui se laissaient entraîner aux mauvaises actions sans

nier jamais la loi morale, et sans renoncer à l'idée de se réformer un jour. Ces hommes qui ont fini avec le dix-septième siècle étaient fort communs au quinzième et au seizième, et l'on pourrait affirmer, sans trop de hardiesse, qu'à des degrés différens de vertu ou d'égarément, ils étaient en majorité dans l'Europe du moyen âge. L'Italie, qui vit la première s'élever dans son sein des méchans à système, pervers avec profondeur et scepticisme, politiques de sac et de corde, impies dont le cœur blasphémait le nom de la justice, la foi au bien, et la soumission à la vérité, n'échappait point, par cette fatale exception, à la règle commune; et pour avoir des scélérats accomplis comme les deux Borgia, elle n'en produisait pas davantage des modèles de perfection. Il n'appartient qu'aux temps civilisés, où les mœurs sont en harmonie avec les croyances, de trancher si complètement la distinction entre les bons et les mauvais : on est de nos jours fripon ou honnête homme, et il est rare qu'une action vienne démentir avec éclat l'ensemble d'une vie. Jadis le contraire eût été extraordinaire; qu'on ouvre l'histoire du moyen âge, et qu'on voie si l'on trouve beaucoup de caractères purs de grandes fautes, beaucoup de renommées irréprochables.

C'était, ce semble, une bonne fortune pour un poète que d'avoir à manier de semblables personnages; avec l'intérêt puissant de leurs contradictions, de leurs combats, de leurs remords; avec l'inattendu piquant de leur conduite, la bizarrerie de leurs actions. Voyez quel effet terrible produit dans *Othello* la lutte de sa nature sauvage avec ses sentimens dignes d'une meilleure civilisation; figurez-vous combien serait pâle et insignifiant Richard Cœur-de-Lion parfait; et vous regretterez vivement que M. Torti ait donné à son jeune chevalier, à sa belle fiancée, à leur pieux protecteur, une perfection si soutenue et si calme que, loin d'appartenir à la dureté de leur époque, ils seraient bien froids, bien paisibles, bien raisonnables, pour notre temps de parlage et de mollesse.

On ne peut guère, au surplus, s'étonner de cette façon de voir de M. Torti quand on réfléchit à quelle école poétique il appartient; imitateur de Parini, et le seul de ses contemporains dont celui-ci supportât les vers, M. Torti n'a pas dû s'appliquer à exprimer les sentimens forts, les passions violentes; sa poésie, toujours parfaite, mais un peu terre-à-terre, rend mieux les détails qu'elle ne dessine les masses, et ces détails si bien reproduits sont plutôt ceux du monde matériel que les mille

nuances des impressions morales qu'il faut avoir profondément étudiées ou vivement ressenties pour les peindre. Dans le récit de M. Torti, le sac de Capoue par César Borgia, le désordre de la ville, les efforts multipliés et inutiles pour échapper au danger, les lieux où l'on se retire, la manière dont on s'y cache, sont exposés avec précision, fidélité, vérité même, à part le mouvement inséparable d'un tel moment ; mais ce qui se passe dans le cœur des habitans de cette malheureuse ville, ou au moins dans le cœur des deux personnages sur qui roule l'intérêt du poëme, nous n'en savons pas un mot ; nous pouvons bien le deviner, car nous les voyons un peu agir ; mais pourquoi l'antiquité honorait-elle le poète d'un nom mystérieux, s'il faut chercher quand il a parlé ? Ainsi quand Gérard, nouvel époux de Mathilde poursuivie par le tyranique amour de Borgia, a trouvé moyen de la dérober aux périls de l'Italie, et la conduit en Espagne, M. Torti nous parlera moins de la joie que les deux fugitifs éprouvent à se voir en lieu de sûreté, que du chemin qu'ils ont à faire, du lieu où ils abordent. Il est vrai qu'on doit à cette fantaisie du poète quelques vers singulièrement beaux par l'énergie de la pensée et surtout la concision et la propriété de l'expression :

E salutata la fenicia Gade,  
 Quivi approdaro onde poc' anni pria,  
 Divinatrice delle intatte strade,  
 Non del sangue e del pianto che verria,  
 Scioglita, del fato di due mondi grave,  
 Per italo pensier iberà nave.

Et après avoir salué la phénicienne Gades, ils abordèrent là où, peu d'années auparavant, un navire espagnol, devant des rivages encore vierges, mais non le sang et les pleurs qui devaient y couler, partait chargé du destin de deux mondes, et guidé par la pensée d'un Italien.

En venons-nous à *l'auto-da-fé* ? nous y trouverons la procession décrite avec un soin minutieux et un talent de versification qui embellirait les choses les plus insignifiantes ; mais on y désirerait autre chose que le détail de l'étendard du Saint-Office, la distinction des diverses catégories d'accusés et de condamnés, et, quoiqu'elle soit très-habilement retracée, la description du théâtre de l'auto-da-fé. L'évasion de Gérard des cachots de l'inquisition est sujette au même reproche, et cependant c'est sa femme qui le sauve au péril de sa vie ! N'eût-il pas mieux valu

s'arrêter sur les émotions d'un pareil moment que sur la manière dont le prisonnier limait les barres de fer de sa fenêtre et pratiquait un trou dans le mur ?

De ce double défaut, qui consiste à n'avoir adopté aucun système complet, à avoir évité la rudesse de l'époque, et à ne s'être cependant pas appliqué à développer les sentimens, les caractères, résulte nécessairement une grande froideur dans le poëme de M. Torti. Si vous m'amusez, m'intéressez par des événemens variés, des aventures étranges, si vous me frappez l'imagination par de grands malheurs, de violentes passions, je n'ai pas besoin que vous me captiviez par la délicatesse, par la perfection de votre récit; vous vous êtes emparé de mon esprit, je vous suis où vous me menez sans avoir le temps d'examiner par où vous me conduisez; mais s'il ne s'agit que de situations ordinaires, ou du moins de situations qui, à tort ou à raison, laissent vos personnages, et moi par conséquent, dans une disposition d'esprit ordinaire, alors je deviens difficile. Goetz de Berlichingen pouvait se passer d'être traité par l'ingénieux esprit de Goëthe: essayez de faire composer *Bérénice* par un autre que Racine.

Ce n'est donc point le charme du roman qu'il faut chercher dans *la Torre di Capua*; ceux qui voudraient y trouver une *Hildegonde* seraient tristement déçus; mais ceux qui aiment la poésie pour elle-même, et l'aiment assez pour, à défaut d'autre mérite, s'enchanter de la perfection de sa forme, de l'harmonie de son langage; ceux qui regrettent de voir le torrent des événemens emporter si vite les hommes que bien peu de temps reste pour le goût désintéressé du beau, et sont heureux et reconnaissans lorsque paraît une œuvre faite dans un but purement esthétique; ceux enfin qui se réjouissent toutes les fois que la terre de Virgile et du Tasse se pare de quelque nouveau droit à l'attention de l'Europe, et qui fondent sur chacune de ses gloires un nouveau motif d'espérer le jour de la justice et de la rétribution; ceux-là peuvent, doivent lire M. Torti, car l'Italie est aujourd'hui le seul pays où tant de beautés, tant de perfection soient prodiguées si libéralement et pour ainsi dire données gratis au genre humain.

XIV. *Maurice Pierret*, épisode de 1793; par M. de Mortonval. — 5 volumes in-12. Paris, Eugène Renduel, éditeur-libraire, rue des Grands-Augustins, n. 22. 1830.

La révolution française, surtout à l'époque de la terreur, est-elle propre à être le food d'une œuvre de l'imagination, d'une fiction poétique, d'un roman enfin ? Est-il bien permis de choisir comme jeu d'esprit un temps aussi terrible ? Peut-on chercher des moyens d'effet, des sujets de scènes dramatiques, dans ces cruelles saturnales d'un peuple en délire ? Le respect dû à l'humanité l'interdirait, ce semble, à un étranger ; combien donc au fils de la France ? Un jour viendra peut-être où ce déplorable souvenir sera assez refroidi, pour qu'on puisse avec calme le contempler et le reproduire. Mais que nous sommes loin de cet instant ! Tant de regrets, de craintes et de haine vivent encore au milieu de nous ! Admettons cependant que nous en fussions là ; encore serait-il que, pour exciter l'intérêt, il faudrait se placer dans un des deux points de vue qui offraient des passions violentes, un enthousiasme qui ne s'effrayait d'aucune nécessité, et une énergie dans l'action dont il existe peu d'exemples ; être enfin Jacobin ou Vendéen, Chouan même. Le premier de ces rôles serait difficile à soutenir : il faudrait appuyer bien longuement sur les torts passés de l'ancien régime et les dangers présents du pays, taire beaucoup, arranger encore plus, et quelquefois même mentir pour attirer la sympathie sur un héros de cette espèce ; mais enfin il y aurait là du mouvement, du bruit, du danger, et même une sorte de grandeur. Cet ouvrage serait une mauvaise action, mais pourrait être un livre remarquable ; je concevrais qu'on l'essayât. De l'autre côté, on trouverait de grands excès, de la dureté, et quelquefois de la cruauté, des préjugés encroûtés, la superstition du privilège, et l'intolérance la plus entière ; mais aussi une bravoure des temps chevaleresques, une foi ardente et aveugle, un dévouement jusqu'à la mort. Si l'on oubliait assez ce qu'on doit à la révolution française pour se placer, même en imagination, dans les rangs de ses ennemis, s'associer à leurs haines, et parler leur langage, on pourrait tirer un parti heureux des héros Vendéens et des partisans Bretons. Mais éviter ces deux écueils, s'en tenir, dans un tel bouleversement, à ce juste milieu tant vanté par les sages ; conserver, à travers tant de chocs, la sagesse et la pureté de ses vues ; rester, en 1793, patriote de 1789 ;

honneur aux citoyens qui ont ainsi persévéré, à l'historien qui, de ce point de vue, nous racontera toutes les phases si diverses de notre révolution ! mais malheur au romancier qui prendrait ce rôle ! S'il ne le soutient pas, il est fâcheux de faiblir dans une noble résolution ; s'il le soutient, je suis effrayé pour lui de tout ce qu'il lui faudra d'esprit, de talent, de raison, et de bien autre chose encore, pour ne pas devenir froid en étant si sage. Nul doute que si l'on était à la hauteur d'une pareille tâche, l'œuvre entreprise n'y gagnât beaucoup, car après tout le vrai et le beau sont un ; mais comme une pareille supériorité est rare, et qu'il ne peut en être question pour Maurice Pierret, nous persistons à trouver qu'avec ses opinions, et nous le félicitons de les avoir et de les garder, M. Mortonval devait renoncer à placer son roman pendant la révolution, à faire quelquefois même de la révolution son roman.

M. Mortonval s'établit constamment, dans le cours de ces cinq volumes, comme ennemi assez âpre des abus de l'ancien régime, partisan zélé de la liberté, mais ami du bon ordre et observateur des lois ; antagoniste des Jacobins, mais aussi des émigrés ; admirateur des Vendéens, mais contempteur des courtisans ; sans haine pour la noblesse, mais n'ayant de goût que pour la bourgeoisie ; assez libre penseur, mais plein de respect pour la religion, et pour le clergé quand il le mérite. Son héros, Maurice Pierret, après avoir commencé par être, au sortir de l'enfance, un furieux Jacobin, s'adoucit peu à peu jusqu'à partager tous ces divers sentimens. Ce progrès de son esprit est au fait le roman lui-même.

Nous voyons au commencement du roman, Maurice Pierret, ulcéré contre la noblesse, par les persécutions que le comte de Quercy a fait souffrir à ses parens. La vengeance l'a fait jacobin, mais son amour pour une jolie femme qui feint d'être républicaine, et a des intelligences avec les émigrés, l'adoucit, et l'amène à épouser, pour la sauver de la mort, Pauline, fille du comte de Quercy ; ce mariage que la dévote Pauline a voulu opiniâtrément faire consacrer en secret, est rompu le lendemain par le divorce. Maurice se rend quelque temps après à Abbeville, auprès d'un vieil avocat, ami de la famille, qui l'initie à sa profession. Il y fait connaissance avec une jeune veuve noble, madame de Vaufrêne, pour qui il se prend d'une tendre amitié : cette liaison contribue encore à l'adoucir. C'est le moment où la réaction anti-jacobine de la jeunesse dorée donnait quelque espoir aux royalistes abusés.

Ceux d'Abbeville, en communication avec les Anglais et les émigrés, pratiquent de telles intrigues qu'ils attirent sur eux la colère du peuple ; Maurice alors sauve des dangers qui les menaçaient un de leurs chefs, et Pauline de Quercy compromise par ces menées. Frappé de la beauté de Pauline qu'il avait vue peu agréable à l'époque de leur mariage, il en devient amoureux, sans se douter que madame de Vaufrène l'aime lui-même passionnément ; madame de Vaufrène est si laide, qu'il n'a jamais imaginé qu'on pût en faire autre chose qu'une amie, mais elle a espéré tout autre chose, et se croyant sûre du cœur de Maurice, lui parle comme à son époux futur, après un voyage dont les circonstances l'ont singulièrement comprise. Maurice, au désespoir, est cependant prêt à se sacrifier, lorsque madame de Vaufrène reçoit une lettre de Pauline de Quercy, qui lui annonce qu'ouvrant les yeux sur ses devoirs, elle se regarde, en raison de la bénédiction nuptiale reçue jadis, comme la femme de Maurice. Celui-ci, malgré son amour, choqué des préjugés nobiliaires et religieux de mademoiselle de Quercy, ne paraît pas très-empressé de profiter de sa bonne volonté, et veut toujours épouser madame de Vaufrène ; mais après quelques explications, Pauline et lui s'entendent, ce qui est facile parce qu'ils s'aiment. Madame de Vaufrène se fait religieuse, meurt même sans qu'ils en sachent rien ; et après que Maurice a pardonné à tous ses ennemis, payé leurs dettes et arrangé leurs affaires, les deux époux n'ont plus qu'à être heureux, car pour raisonnables ils le sont déjà, le forcené jacobin est devenu un sage patriote, la hautaine aristocrate est libérale dans l'ame. Partis de deux points divers, le héros et l'héroïne se sont rencontrés. C'est ainsi que depuis quelques années, au grand avantage de nos institutions constitutionnelles, font un grand nombre d'hommes venus des deux partis qui divisaient la France. Fasse le ciel qu'ils s'entendent aussi bien, et pour d'aussi bonnes pensées que Maurice et Pauline !

Revenons à Maurice et Pauline et à leur bonheur, dont on n'est pas plus charmé que de leur conversion au bon sens. Je ne voudrais pas répondre que tous les moyens employés pour les amener à ce point satisfaisant soient également bien choisis ; que ces intrigues destinées à faire ressortir ici l'amour filial de Maurice, là sa bravoure, partout sa générosité, ne soient un peu embrouillées ; que ces scènes révolutionnaires, arrangées pour l'y faire jouer un beau rôle, ne trahissent trop cette précoc-



cupation de l'auteur pour son héros; que cette fantaisie de mademoiselle de Quercy, de faire consacrer par un prêtre le mariage qu'elle veut faire annuler, ne soit la dernière dont en pareil cas se fût avisée une dévote; que ce long oubli de l'indissolubilité du sacrement ne soit étrange dans une personne si forte sur le catéchisme; qu'on ne soit assez en peine de savoir où Maurice puise tout l'argent qu'il distribue si libéralement à ses amis et ennemis; que la fin ne soit brusquée, et qu'on n'eût préféré, au récit de la mort de madame de Vaufrène, le détail de sa douleur: qu'on n'eût aimé à voir les combats de Maurice quand il se décide à l'épouser, et qu'enfin M. de Mortonval n'ait reculé devant l'horreur du temps qu'il a choisi; pas une goutte de sang n'est versée juridiquement, pas un homme n'est seulement mis en prison, je conçois qu'il ait répugné à ensanglanter son ouvrage, et c'est pour cela qu'il fallait choisir une autre époque.

Mais, en dépit de ces critiques grandes et petites, *Maurice Pierret* doit être mis tout-à-fait hors de ligne avec ces productions qu'on annonçait hier, qu'on parcourt aujourd'hui et qu'on oublie demain. Le caractère du héros est très-bien tracé, et c'est une idée originale de l'avoir fait *progressif*, qu'on me pardonne ce mot. On est si fatigué de ces personnages tout d'une pièce, qui, dans leur insipide perfection, sont toujours identiques à eux-mêmes! J'en dirai autant de Pauline; le changement insensible de ses opinions, de son caractère, est amené avec beaucoup de délicatesse, ainsi que la naissance de son amour pour Maurice. La scène où les deux époux, devenus amans, s'expliquent et s'entendent ne serait déplacée nulle part; elle est charmante. Madame de Vaufrène, son désespoir d'être laide, son amour d'autant plus passionné qu'elle avait renoncé long-temps à en avoir, sont rendus avec tant de vérité, qu'on devine ce qu'elle a dû souffrir quand elle s'est retrouvée seule dans la vie; après avoir cru y avoir un compagnon; si M. Mortonval n'a pas voulu nous dire ce qu'elle ressent alors, il nous a mis au moins à même de nous en passer. Madame Renaudot, la sainte républicaine, est très-bien dans le premier volume; sa coquetterie à dessein, sa supériorité un peu vulgaire, ses artifices, ont assez de vérité; il n'en est pas de même à la fin, où elle n'est plus qu'odieuse. En général M. Mortonval charge les personnages compables ou ridicules; la portion élevée de son ouvrage est de beaucoup la meilleure; son avocat est une caricature, ainsi que le jeune fat Saint-Elme, et sa mère, ancienne actrice; quant à l'abbé

d'Aurigni, prêtre supposé, le chef chouan, Joseph Pinson le *Chauffeur*, ils sont, à des degrés de perversité différens, des tristes de mélodrames. Les représentans ne sont pas mal, mais ils paraissent si peu! Encore une fois, malgré quelques scènes bien peintes, et quelques parties de cette époque traitées avec vérité, *Maurice* sera tout ce qu'on voudra; mais un épisode de 1793, je ne peux pas l'accorder.

XV. *Logan de Restalrig, ou la Forfaiture*. Histoire écossaise du dix-septième siècle, faisant suite à *Saint-Johnston, ou le dernier Comte de Gowrie*, par sir Edward Maccauley; traduit de l'anglais. 4 vol. in-12, 1829. Prix 10 francs. Paris, Charles Gosselin, rue Saint-Germain-des-Prés, n° 9.

Que, sans s'inquiéter du danger et de la difficulté, les imbéciles se précipitent en foule dans la voie ouverte par un homme de génie, je le conçois; ils sont si heureux de trouver la moitié de leur besogne faite; de n'avoir plus, pour ainsi dire, qu'à accommoder d'autres noms, d'autres lieux, d'autres temps, et tant soit peu d'autres événemens, à des personnages déjà vivans, des scènes déjà inventées, des dénouemens déjà trouvés! et puis, n'ayant rien à perdre, ils peuvent trouver ainsi quelque chose à gagner; dans tous les cas, ils feront du mauvais; du moins en calquant, ils le feront à la mode: paix soit donc à leurs cendres; que nous importe qu'ils écrivent? nous ne les lirons sûrement pas. Mais qu'un homme doué de quelque mérite, qui peut intéresser et amuser pour son propre compte, aille, sans s'embarrasser de sa vocation littéraire et du genre de son talent, se vouer à l'imitation; qu'il ne prétende qu'au métier de copiste, et galvaude ainsi un talent véritable, c'est ce qu'il est permis de regretter, nécessaire de blâmer.

Tel cependant a été le choix de sir Edward Maccauley; telle la route où, à notre grand regret, il s'enfonce de plus en plus chaque jour, à son désavantage toujours croissant. Il ne faut pas se figurer, en effet, que le champ de l'imitateur soit aussi étendu que celui de son modèle; pour lui, la difficulté croît avec une progression effrayante, en raison des inventions plus neuves de celui qu'il copie, et du nombre de copies qu'il en a déjà tirées. Sans sortir des ouvrages de sir Edward Maccauley, nous trouverons facilement la preuve de cette asser-

tion ; les contrebandiers et les voleurs de bestiaux de *Lo-chandu*, quoique rappelant Walter-Scott, appartenaient cependant à bon droit à sir Edward ; le sorcier du *Loup de Badenoch* n'est qu'un mauvais calque de celui de Kenilworth ; et enfin le dernier roman qu'il vient de publier est une macédoine empruntée à plusieurs romans de Walter-Scott. Logan de Restalrig, dépouillé de ses biens et de son rang, par suite de cette mystérieuse affaire des Ruthven, dont on ne sut jamais si elle était le fruit de la plus audacieuse témérité, ou de la plus impudente et la plus noire calomnie, n'est que Nigel, renforcé d'un peu de la fierté de Ravenswood. Algerton, courtisan scélérat et séducteur, est un lord Dalgarno frappant de ressemblance ; son hideux frère, sauf l'hypocrisie, rappelle souvent Rasleigh ; la courte apparition de Robert Far, favori de Jacques II, est empruntée au caractère du premier Buckingham ; les deux cousines ont quelque chose de Minna et de Brenda, et Roger Dewlap, le fidèle serviteur écessais, tient de trop près à la famille des Caleb et des Moniplies. Restent à la vérité quelques autres personnages ; mais comme il y avait peu de place pour l'invention dans les caractères du prince Henri, de sa mère, Anne de Danemark, de sir Walter Raleigh, de Henri IV, du duc de Sully, du comte d'Aubigné, on voit que sir Edward Maccauley n'a pas eu à se mettre en grands frais d'imagination.

C'est peut-être au reste pour dédommager lui et les lecteurs de cette stérilité de conception, que l'auteur écossais a cru devoir imaginer quelque façon étrange d'amener sur la scène Henri IV ; pour mon compte, il eût mieux fait, je crois, d'en chercher une autre, que de nous le montrer versant le sang d'un de ses sujets qui, ignorant son nom, l'attaque au moment où il voulait lui enlever sa fiancée ; les droits d'un romancier ne vont pas jusqu'à charger d'un tel crime *le seul roi dont le pauvre ait gardé la mémoire*. Qui d'ailleurs a dit à sir Edward que, dans une telle extrémité, ce Béarnais, qui se comparait à la vraie mère de Salomon, et faisait entrer du pain dans Paris, bloqué par son armée, n'eût préféré trahir son nom à se rendre coupable de la mort d'un Français ? Je ne sais d'ailleurs si cette intrigue pour emmener une jeune paysanne loin de sa famille, en lui taisant sa position et ses intentions, ne s'aurait pas mieux à Louis XV qu'à Henri IV, faisant l'amour non en tyran, mais en gentilhomme.

Nous pourrions bien aussi trouver Sully peu ressemblant, et

souçonner de caricature le portrait d'Anne de Danemark; mais nous ne nous arrêtons pas à le remarquer, car nous ne croyons point du tout sir Edward Maccauley propre à la peinture des scènes et des caractères historiques. Écossais, il fait bien de nous retracer les mœurs simples et fières de ses concitoyens; admirateur des beautés naturelles de son agreste patrie, il sait les décrire avec talent et vérité; ému des souvenirs du moyen âge, il peut même parfois reproduire avec bonheur, et un effet général assez fidèle, quelques traits de ce temps poétique, mais à condition que nous ne serons pas à même de comparer trop minutieusement la réalité à ses tableaux. Qui de nous connaît assez le *Loup de Badenoch*, pour s'apercevoir de quelques inexactitudes dans son portrait? les intrigues de la cour de Robert II, pour être en mesure de chicaner là-dessus sir Edward? Mais quand il s'agit du dix-septième siècle, de la France, de l'Angleterre, les ignorans mêmes ont beau jeu, et malheur à qui ne les satisfait pas! ils sont impitoyables: moins on sait, et plus on est sévère pour qui ne sait pas autant que vous. Je ne vois pas trop, d'après cela, qui pourrait être content de la partie historique de *Logan de Restalrig*.

C'est assez de critiques; mais sir Edward Maccauley a, par ses premiers ouvrages, donné le droit et le devoir d'être sévère envers lui. L'enfer est, dit le proverbe anglais, pavé de bonnes intentions. Que sera-ce donc pour ceux qui ont eu mieux que de bonnes intentions, et n'en ont pas fait usage? En vérité nous tremblerions pour sir Edward si le *Loup de Badenoch* ne payait largement pour *Logan de Restalrig*.

---

XVI. *Le Moqueur amoureux*; par madame Sophie Gay. 2 v. in-8°. Prix 7 fr. Paris, Levavasseur, libraire, au Palais-Royal. 1830.

Pourquoi *le Moqueur amoureux*? en quoi ces deux qualifications contrastent-elles? qu'a de singulier leur rapprochement? Je conçois qu'on peigne l'avare fastueux; ces deux dispositions qui semblent s'exclure offrent de piquans contrastes, de plaisans détails; mais qu'y a-t-il d'extraordinaire à ce qu'un moqueur soit amoureux? cela ne lui va ni bien ni mal, et ce titre, à mon sens, n'indique rien de plus saillant que ne le ferait le *buveur amoureux*, le *joueur amoureux*, etc. etc. Il y aurait bien à la vérité un moyen de tirer parti de ces deux

mots si singulièrement accolés; si le Moqueur l'était tant que de ne pouvoir prendre sur lui d'épargner celle qu'il aime, on pourrait espérer, de ce tort si difficile à pardonner, des scènes très-vives, des événemens assez singuliers; il est vrai que du moment où l'affection deviendrait sincère, le défaut devrait cesser, sous peine d'in vraisemblance et d'absurdité; ce qui, malgré toute la bonne volonté possible, condamne le caractère de moqueur à n'être pas celui d'un héros de roman: bien soutenu, il détruit l'intérêt; ne l'est-il pas, ce n'est plus la peine d'en parler et surtout de l'annoncer.

Entre ces deux écueils madame Gay a choisi le dernier; Albéric de Varèze, son Moqueur, loin de s'être jamais permis la moindre légèreté sur le compte de la jeune et belle duchesse de Lisieux, lui a toujours rendu le plus éclatant hommage; et l'on voit, du premier coup d'œil, que dès qu'elle voudra bien le désirer, il ne se permettra plus la plus petite malice contre qui que ce soit: aussi ce caractère de moqueur proclamé dans le titre, déclaré dès le premier chapitre, et rappelé toutes les dix pages, ne produit-il pas grand effet sur l'esprit du lecteur; on est même étonné qu'il puisse inquiéter tant soit peu la duchesse de Lisieux.

Si madame Gay ne peut prétendre à avoir créé un personnage nouveau et original, s'en sera-t-elle dédommée par une peinture fidèle des mœurs actuelles? Chacun peut s'assurer facilement de la ressemblance; car, grâces aux conversations sur les bals parés de madame la duchesse de Berri, à quelques détails politiques et à beaucoup d'initiales mal dissimulées, on ne peut ignorer que la scène se passe pendant l'hiver de 1829, moitié dans les salons du faubourg Saint-Germain et moitié dans ceux de la Chaussée-d'Antin. Pour l'intérêt de l'ouvrage, il eût mieux valu, selon nous, que la comparaison fût moins à la portée de tous, car on n'y retrouve guère les traits des deux sociétés que madame Gay a voulu peindre; ses deux portraits, pour être des caricatures, n'en ont pas même obtenu la grossière ressemblance; ses nobles, avec leurs prétentions surannées, leur provision de lieux communs, leur frivolité et leur manque d'élégance, ne retracent rien qui ait eu vie. Ses financiers sont tous de la famille de Turcaret; la position respective des deux classes est aussi complètement fautive; grâce à la révolution française et au gouvernement représentatif, tous les ordres de citoyens, toutes les sortes de monde ont eu trop de rapports ensemble

pour que les insolences du marquis de Moncade puissent encore avoir lieu. Je ne vois pas non plus pourquoi madame Gay a chargé de tant de ridicules son banquier et sa famille; quand on ne donne qu'un échantillon, est-il permis de le choisir parmi les exceptions? Certaines bévues sont de toutes les classes et partant d'aucune. Il est très-possible qu'on trouve des millionnaires qui croient Teniers contemporain de Girodet; mais c'était une grande dame qui se flattait qu'on ferait recommencer une éclipse pour elle.

Tout cela n'empêche pas, au surplus, le roman de madame Gay d'être amusant et attachant, qui plus est; on le lit avec plaisir; on l'achève sans s'interrompre; on est fâché de l'avoir fini. Que cet aveu le venge de nos critiques; car, pour un roman, avoir atteint ce but c'est presque avoir réussi complètement. Mais, dira-t-on, si le caractère du héros n'a rien de frappant, si la représentation des mœurs de l'époque est peu fidèle, où trouver le mérite de ce livre? Ce n'est sans doute pas celui de la passion: le *Moqueur* n'est pas un roman d'amour. Eh! mon Dieu si; le *Moqueur*, malgré son titre léger, malgré ses épigrammes bonnes ou mauvaises, ses satires en forme de chapitres, ses malices personnelles, emprunte dans le fait tout son intérêt au sentiment qui y est peint et à la manière souvent heureuse dont il est peint. Il y a peut-être des personnes qui s'amuseront à entendre parler, avec un air si bien au fait, de la société du faubourg Saint-Germain, ou qui riront de la peinture grotesque des salons de la Chaussée-d'Antin; d'autres seront charmées de connaître l'opinion de madame Gay sur nombre de personnes de la cour et de la ville, qu'il leur sera facile de reconnaître dans son livre; d'autres encore, curieuses de voir comment elle traite la politique et fait parler M. Casimir Périer sur le ministère Martignac; d'autres enfin pourront remarquer quelques observations heureuses, quelques mots spirituels épars çà et là dans le cours de deux volumes; mais ces plaisirs divers sont de peu de durée; et si, ce que nous n'affirmons pas, on pense encore dans quelque temps au *Moqueur*, madame Gay le devra à l'amour de M. de Varèze et de madame de Lisieux, et à la passion malheureuse de Maurice d'Audermont, ami d'Albéric et de la duchesse, nourrissant pour cette dernière une affection sans espoir. L'influence de l'amour sur le caractère d'Albéric, la violence avec laquelle il se livre à l'espoir et au dépit; les combats toujours inutiles de madame de

Lisieux pour ne pas donner son cœur à un homme qu'elle ne croit pas devoir estimer; son désespoir au départ d'Albérie pour la Morée, et la manière dont elle le retrouve; les cruels efforts de Maurice sur lui-même, son amitié victorieuse de son amour, l'empire que lui donnent sur ses deux amis son noble caractère et sa ferme raison; voilà, selon nous, la partie remarquable du roman de madame Gay; voilà ce qui le tire de la ligne vulgaire de tant de comédies qui prétendent peindre les mœurs, et de romans qui ne craignent pas de désigner les personnes. Avoir entrepris de faire un livre piquant, et même méchant, et y avoir échoué; n'avoir guère songé à faire un livre intéressant et y avoir réussi; un auteur quelconque, et surtout une femme pourrait-elle se plaindre du marché? Nous ne le croyons pas.

---

XVII. *Les Prisons en 1793. Scènes et impressions.* Par madame la comtesse de Bohm, née de Girardin. 1 vol. in-8°. Paris, 1830. Chez Bobée et Hingray, libraires, rue de Richelieu, n° 14.

L'auteur de ce livre a voulu retracer les souffrances d'une cruelle captivité que partageaient, à la même époque, tant de si nobles et si touchantes victimes. Rien de plus naturel qu'un semblable désir; mais il semble qu'il n'y ait plus rien à nous apprendre sur ces affreuses calamités après le récit que nous en a laissé madame Roland. Nous n'avons trouvé, dans la nouvelle relation du régime des prisons en 1793, aucun fait nouveau, soit sur les hommes, soit sur les évènements. Et nous y avons cherché vainement, nous l'avouons à regret, la chaleur et l'intérêt de narration qui devaient nous faire sympathiser avec des maux réellement éprouvés. Les réflexions ou maximes qui viennent à la suite de cette relation témoignent d'un cœur droit et honnête, que les souffrances et la persécution n'ont pu rendre ni injuste, ni chagrin; mais il est des vérités si générales et si peu contestées, qu'en bonne foi il est inutile de les reproduire, surtout sous la forme de maximes détachées, où nous nous attendons toujours à rencontrer sinon des pensées entièrement neuves et profondes, du moins une expression vive et concise qui rachète le défaut de profondeur.

---

XVIII. *Revue musicale*, publiée par M. Féti's. Deuxième série, quatrième année, tome VII. Paraissant le samedi de chaque semaine par livraison de deux feuilles in-8°. Prix : 30 francs pour six mois. Paris, rue Bleue, n° 18, au bureau de la Revue musicale ; Alexandre Mesnier, place de la Bourse ; Maurice Schlesinger, rue de Richelieu, n° 97. 1830.

Aujourd'hui peu de personnes se livrent à des études fortes, spéciales, exclusives ; mais en revanche beaucoup de gens aiment à penser à tout, à se mêler de tout, à décider sur tout, et ne peuvent supporter l'idée qu'il y ait une quantité de choses dont ils ne devraient pas parler, attendu qu'ils ne les ont pas apprises, et partant ne les savent pas. Aussi voyez quelle foule de résumés de tous genres, d'encyclopédies de toute taille, de revues de toute espèce. Qu'est-ce, en effet, qu'un résumé, une encyclopédie, une revue, sinon le moyen de donner à chacun, en peu de temps et avec peu de peine, la portion suffisante pour son usage, de la science, des connaissances, de l'esprit d'autrui ? Là vous trouverez, en petits volumes ou en grands cahiers, de la philosophie, de la littérature, de l'économie politique, de la religion, de l'agriculture et même de la musique.

Nulla science, en effet, nul art n'avaient plus besoin que la musique du secours d'une Revue. Grâce à l'Opéra italien, au génie de Rossini, aux beaux talens qui l'ont naturalisé parmi nous, et peut-être aussi à la mode, le goût de la musique semble, depuis quelque temps, devenir à l'ordre du jour en France ; et attendu que, dans ce bon pays, on ne peut se résoudre à ignorer ce qu'on ne sait pas, dès qu'on a aimé la musique, on en a parlé ; dès qu'on en a parlé, on l'a jugée ; et Dieu sait alors de combien de solécismes, de barbarismes, d'anachronismes se sont, chaque jour et du plus beau sang-froid du monde, rendus coupables nos *dilettanti* improvisés !

Si la chose se fût passée uniquement entre eux, et que nul docteur en Israël n'eût entendu les hérésies de ces fervens mais peu éclairés prosélytes, tout aurait été le mieux du monde ; et les scrupules n'eussent pas plus troublé leur conscience que les fausses notes leurs oreilles.

Mais, au milieu de cette troupe novice, se trouvaient épars, en outre de quelques vieux croyans, assez médiocrement édifiés du langage de leurs frères, et gémissant tout bas sur ce qu'ils



entendaient, mais sans mission, ni autorité pour les remettre dans la bonne voie, des hommes en volonté et position de ne s'en pas tenir au scandale et aux regrets; M. Fétis, voyant du danger pour l'art, du ridicule pour les amateurs, et n'espérant pas, ne désirant pas sans doute empêcher le public de parler de la musique, puisque pour lui n'en pas parler serait ne pas s'en soucier, imagina de lui donner le moyen de savoir ce qu'il disait et de doubler ses plaisirs, sans lui demander grand travail; le titre seul de son excellent ouvrage, *La musique à la portée de tout le monde*, indique assez cette intention; et c'est dans ce but qu'il a publié la *Revue musicale*.

Ce recueil, déjà à sa quatrième année, est, en effet, le meilleur petit cours de musique pratique que puisse faire cette masse de personnes qui l'aiment de bonne foi, mais ne sont pas initiées à ses mystères. Analyse et examen des opéras nouveaux, jugement sûr et fin des différentes sortes de compositions; critique bienveillante, mais consciencieuse, des artistes de nos théâtres lyriques; enfin renseignemens curieux sur les événemens musicaux, tout cela se trouve dans la *Revue musicale*, et peut procurer grand plaisir et profit à ceux-là même qui seraient hors d'état de distinguer une note ou de battre une mesure. Nous avons remarqué en ce genre, dans les six premières livraisons de cette année, les deux morceaux sur *Fra Diavolo*, celui sur le choix des maîtres de piano et de chant, les lettres de Mozart à son père, et le compte rendu de plusieurs concerts.

Mais à cette portion populaire de la *Revue musicale* s'en joint une autre faite pour contenter les plus difficiles; certes la suite d'articles sur la notation de la musique, le jugement porté sur les études de Moschelès, celui sur les derniers quatuors de Beethoven, ne seraient déplacés dans aucun ouvrage scientifique; et cependant ils ne jurent point avec le reste de la *Revue*, et peuvent être lus avec un fruit inégal sans doute, mais en revanche, avec une presque égale facilité par tous ceux qui aiment la musique et s'en occupent un peu.

Ce n'est pas tout de nous prodiguer son savoir; M. Fétis a voulu encore nous donner de la musique, et chaque cahier de la *Revue* en contient quelques pages; tantôt ce sont les motifs d'un nouvel opéra; tantôt un morceau d'une publication récente et remarquable; tantôt la romance, la ronde en possession de la vogue; tantôt enfin des airs étrangers avec des paroles originales ou une traduction française; nous avons remarqué parmi ces

derniers une *Dumka* slave, et surtout une mélodie irlandaise qui font naître un vif désir que M. Fétis cède à son envie de donner un recueil des airs nationaux étrangers ; ce serait un grand service à rendre à l'originalité de l'art, après en avoir si bien servi la science.

---

XIX. *Quelques idées sur la distribution et l'administration des Secours publics*; par M. Fournier, membre du Conseil général d'Indre-et-Loire. Tours, Mame, brochure de 32 pages.

L'intention qui a dicté ce petit écrit est excellente : M. Fournier veut supprimer la mendicité, et soulager la misère. Ce dessein fait honneur à ses vues philanthropiques ; mais les moyens qu'il propose peuvent-ils également obtenir notre approbation ? Malheureusement non. M. Fournier conseille d'introduire en France une taxe des pauvres, et de charger les communes du soin de nourrir tous les indigens. Le principe sur lequel son plan repose est formellement condamné par l'économie politique et par l'expérience. Ce qu'il y a de bon dans le système de charité publique de France, c'est précisément que la charité n'a rien d'obligatoire. Or, M. Fournier voudrait convertir la bienfaisance en obligation légale. Un pareil système appellerait sur la France tous les maux qui, sous le nom de *pauperisme*, affligent l'Angleterre. Tout en rendant hommage aux sentimens de l'auteur, nous sommes donc contraints de refuser à ses idées notre suffrage.

---

XX. *L'Idée fixe*; par l'auteur de *la Fille d'un Roi*. 2 vol. in-12. 1830.

Ce livre a reçu des coups d'encensoir de tous les journaux quotidiens, sans exception. Nouvelle preuve de l'état flagrant de connivence et de servilité où tombe trop souvent la critique littéraire, depuis la bienheureuse invention des annonces tarifées et des éloges de complaisance.

Mêlez au monde, dès demain si cela vous amuse, un roman tout plein d'aventures banales où viendront se mêler maladroitement quelques noms, quelques événemens empruntés au souvenir d'une époque célèbre; puis avec la prétention de peindre les tourmens et les combats d'un amour exalté, solitaire et profond, faites trente, et au besoin, quarante chapitres où la passion par-

lera un langage touchant, naïf, pathétique, à peu près comme des propos d'élégans de ville, au milieu d'un bal de financiers; libres et naturels comme le cou d'un *fashionable* dans sa cravate empesée; faites cela, dis-je, et n'ayez nul souci du reste.

Si dans cette petite feuille littéraire, si dans ce grand journal politique, il est quelqu'un avec qui vous ayez échangé une seule fois des cartes au *boston*, chevauché au bois de Boulogne, ou pris le *thé*, un beau soir, dans le laisser-aller d'un *roué*, votre livre est excellent.

C'est que la critique en est venue à ce point de politesse ou d'indifférence, qu'elle n'oserait refuser ses complaisances aux gens même qu'elle a rencontrés la veille par hasard dans un salon ou à la promenade; cela est maintenant une affaire de savoir-vivre, comme d'ôter son chapeau à qui vous salue en passant.

Ainsi, au lieu d'un conte commun, vulgaire, raide et guindé, sans invention, sans vérité, sans observation, sans âme, croyez-en les prochains feuilletons, vous avez fait une œuvre merveilleuse, où l'histoire, les mœurs de telle ou telle époque ont trouvé un peintre habile, le cœur humain un interprète passionné.

Les amis intimes ou les gens polis vous manquent-ils pour ce petit service? Allez tout droit, et passez au bureau des annonces; le tout vous coûtera trente sous par ligne.

Voilà comment tant de chefs-d'œuvre sont publiés tous les matins à son de trompe, qui le soir meurent sans oraison funèbre.

J'ai grand'peur que *l'Idée fixe* n'ait pas un meilleur sort en perspective; car à tout prendre, ce roman n'est guère qu'une froide et maladroite contrefaçon de *Werther*. M. de Montalais, jeune homme d'une imagination sauvage et mélancolique, en est le héros. Épris de mademoiselle Noëma d'Olive qu'il a vue un jour prier sur un tombeau, cet amour devient bientôt son unique pensée et fait sa vie tout entière. Mademoiselle Noëma n'est pas insensible à une si vive passion; elle en prend sa bonne part. Le plus court serait de réunir ces deux tendres cœurs en un bon et légitime mariage; malheureusement M. d'Olive a destiné Noëma à M. le marquis de Lisval, son camarade d'émigration; or, cette union lui tient si fort au cœur que, mourant, il a dit à sa fille: « Si tu n'accomplis pas ma dernière volonté, je te maudirai du haut des cieux! »

Ces suprêmes paroles d'un père embarrassent Noëma, comme

bien vous pensez... Quant à Léopold de Montalais, il ne perd pas courage, et pareil à Amadis ou au galant Brandimart, le voici qui court guerroyer en Italie, pour mériter la main de la dame de ses pensées, à force de persévérance et de lauriers. Les lauriers ne lui font pas faute en effet; et déjà il revenait en France avec une ample moisson, lorsqu'un maudit corsaire l'arrête au passage, et le conduit à Tunis. Délivré par la sultane Selmie, après un an de captivité, Léopold est enfin de retour à Orlive. Par malheur il est trop tard; ce n'est plus Noëma qu'il y retrouve, mais madame la marquise de Lisval. Ce contretemps ne guérit point notre héros de son amour, c'est-à-dire de son idée fixe. Bien au contraire, Montalais aime de plus en plus madame la marquise de Lisval, et madame de Lisval continue de son côté à adorer Montalais en tout bien tout honneur.

Bref, après avoir gémi et soupiré l'un à la suite de l'autre, à Paris, à Genève, à Rome, à Naples, comme il faut bien que tout finisse, Léopold tue ce pauvre marquis de Lisval d'un coup de poignard, fait mourir la marquise de chagrin, et entre au couvent de la Trappe pour ses péchés.

Cette aventure se passe sous l'empire; il est bon qu'on le sache: qui l'aurait deviné?

Malgré tout ce qu'il y a de vulgaire dans cette fable, la passion de Léopold pouvait intéresser par ses nuances et par ses développemens. Le cœur humain, souffrant et tourmenté, a toujours des secrets et de profondes émotions pour le philosophe et le poète. C'est un champ qui ne s'épuise jamais, et il reste encore la plus d'un livre de passion à écrire.

Mais *l'Idée fixe* ressemble, tel que l'ouvrage est composé, à ces gens qui veulent à toute force se faire mélancoliques et *poitrinaires* avec des épaules d'athlète, une chevelure de Samson et des mollets d'Hercule.

Cela serait facile à prouver si l'espace nous était donné pour quelques citations.

On a dit encore que l'auteur avait habilement tracé l'esquisse des salons de l'empire. Aurait-on voulu parler ici de la fête impériale et de la soirée chez une marquise d'Hemereuse auxquelles assistent Léopold et Noëma au second volume? Nous avons pris ces deux chapitres pour les programmes dressés alors par le grand-maître des cérémonies.

*L'Idée fixe* sera estimée cependant des bonnes ames qui

prennent une phrase sèchement arrondie pour du style, une liste de noms célèbres pour de l'histoire, et les points d'exclamation pour de l'imagination et de la sensibilité.

**XXI. Voyages à Calcutta et à Bombay et dans les provinces supérieures de l'Inde britannique pendant les années 1825 et 1826, suivis d'une Notice sur Ceylan et d'un voyage à Madras et dans les provinces méridionales en 1826;** par Réginald Héber, évêque de Calcutta; traduit de l'anglais par M. Prieur de la Combe; 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> volumes. Prix 14 francs.

Il y a des hommes pour qui voyager n'est qu'une étude, un moyen d'arriver à la solution de telle ou telle question scientifique; qui partent dans un but, regardent dans un système, et ne font point attention aux faits pour eux-mêmes, mais pour leur rapport avec un certain ordre d'idées. D'autres, au contraire, ne sont préoccupés d'aucun projet spécial, d'aucune intention particulière; ils vont parce que cela leur plaît, voient parce qu'il y a à voir, mais ne songent guère aux conséquences de ce qui les frappe, aux causes de ce qu'ils remarquent. Pour bien connaître un pays, il est bon, il est nécessaire même que ces deux classes de voyageurs l'aient parcouru. Sans l'examen savant des premiers, que de points resteraient inaperçus! Sans le rapport désintéressé des seconds, que d'objets demeureraient sujets à discussion!

C'est dans les rangs des derniers que l'on doit ranger l'évêque Héber; et, comme les trésors de science, encore enfouis dans la double péninsule, la garantissent amplement de l'oubli des savans, on doit s'applaudir de connaître l'impression produite par ce singulier pays sur un homme capable de tout comprendre sans doute, mais s'inquiétant de peu, et livré tout entier aux naïves impressions d'une âme tendre et poétique, d'un esprit libéral et bienveillant.

Appelé par ses saintes fonctions à parcourir les immenses domaines de la Compagnie des Indes, Héber entreprit cette tâche peu après son arrivée à Calcutta; il ne donne pas grands détails sur la partie religieuse de son voyage, et nous avons vu quelques personnes s'en étonner. Il faut penser cependant qu'il n'était pas missionnaire, mais évêque au service d'un gouvernement très-timide à favoriser la propagation du christianisme; lui-même, au reste,

approuvait cette réserve des fonctionnaires anglais ; il la regardait comme nécessaire à la bonne harmonie des deux nations, et partant utile dans l'avenir à la cause de l'Évangile ; il loue hautement le soin qu'on prenait dans certaines écoles à ne rien dire aux enfans qui pût être en hostilité avec la religion de leurs parens. Il est vrai qu'un motif plus élevé lui faisait éprouver cette prudence ; il craignait qu'en parlant aux enfans d'une manière contraire au langage habituel de leurs familles on n'en fît des hypocrites ou des hommes à science secrète, à vérité cachée ; idée intolérable pour son cœur vraiment chrétien.

Quoique entièrement consacré à ses devoirs d'évêque, Héber était trop Anglais pour n'être pas occupé de politique, de gouvernement. La position de ses compatriotes vis-à-vis des indigènes, celle des Indous à l'égard des Musulmans, et les rapports de ces conquérans vaincus avec les nouveaux vainqueurs, attirèrent continuellement son attention ; aussi est-ce le point sur lequel il jette le plus de lumières ; il fait très-bien voir comment les Indous n'ont point de haine contre les Anglais qui ne les ont pas privés de la liberté, mais débarrassés d'une foule de petits tyrans ; et que, malgré les trop nombreux abus commis par les employés de la Compagnie, on ne peut les comparer aux vexations des mahométans. On aime à lui entendre raconter sa joie patriotique, lorsqu'un Indou, qui marchait près de lui, dit à un autre qui le félicitait sur le beau temps : « Oui, nous ferons de bon pain, et au moins, quand nous l'aurons fait, il sera à nous. »

Héber jouissait doublement à ce langage ; car son cœur était vivement ému pour la nation au milieu de laquelle il se trouvait ; il aimait les Indous, trouvait un grand charme dans leur caractère, sympathisait avec toutes leurs qualités, excusait, pardonnait leurs défauts ; ni les folles ou horribles superstitions dont il avait été témoin, ni les vices de l'organisation sociale des Indous, ni même le peu de progrès du christianisme et les obstacles presque invincibles qu'il croyait entrevoir à sa propagation, ne pouvaient l'empêcher de s'intéresser vivement à ce peuple déchu, et de s'efforcer de lui faire tout le bien possible.

Il faut dire au surplus que jamais homme ne sut mieux comprendre qu'Héber les idées, les sentimens d'autrui ; sa tolérance passait toute expression, et l'on a presque besoin de se rappeler sa profonde piété pour n'être pas tenté de s'en scandaliser. Ses domestiques musulmans veulent-ils célébrer une fête en l'hon-

neur d'un de leurs saints personnages? il s'arrête pour les attendre; un Indou craint-il quelques souillures en entrant dans un bateau de cuisine? il le conduit à un autre. Mais quel est le sentiment qui le guide? est-ce indifférence? est-ce largeur de cœur? Quand il se trouve dans une petite cour, *saint des saints* de l'Inde, quelle est son impression? que va-t-il faire? Il se prosterne, il prie, il demande à Dieu d'appeler au christianisme les peuples de l'Inde, si intéressans, si religieux; et sa première pensée, en abordant dans ce beau pays, a été d'implorer la grâce « d'être jugé digne de conduire à quelque bien-être spirituel des créatures si douces, si bienveillantes, et néanmoins « encore si aveugles et tant à plaindre. » Quel missionnaire voudrait désavouer cette pieuse invocation?

Quoique peu préoccupé des questions scientifiques, Héber ne pouvait échapper à l'influence d'un sol si propre à exciter la curiosité; une chose surtout revenait continuellement à sa pensée, la différence des races qui habitent la Péninsule; il remarque souvent les nuances plus ou moins foncées de la couleur des diverses castes, et l'on voit clairement que son esprit travaillait sur ce sujet; malheureusement ses observations, faites avec une entière bonne foi et sans arrière-pensée, se contredisent à cet égard, et interdisent jusqu'à la pensée d'en tirer quelque conclusion. Un fait seulement, mais fort curieux, est exposé par lui avec le plus grand détail; l'existence d'une population moutagnarde fort noire, au visage large, au nez épaté, à la petite taille bien prise, étrangère au régime des castes, aux religions indoues, à tout culte des idoles, dont la langue diffère essentiellement de l'indoustani et du bengali, et que l'on peut, sans trop de hardiesse, supposer issue de la population primitive de l'Inde, refoulée dans les montagnes par les Brahmines conquérans.

On trouve aussi dans ce voyage de curieux détails sur les Bohémiens, fort nombreux en Inde et en Perse, et jouissant dans ce dernier royaume d'une situation sociale beaucoup meilleure que dans tous les autres pays connus; Héber est porté à les en croire originaires, tout en reconnaissant leur langue pour un dialecte indoustani; ce qui semble s'exclure, malgré les rapports si rapprochés du persan et du sanskrit.

Quelque plaisir qu'on éprouve, du reste, à lire ce voyage si plein de faits curieux, et de descriptions frappantes de vérité, on en est cruellement détourné en pensant que lorsque, plein de vie et d'espérances, Héber parcourait pour la première fois

son domaine évangélique, il était déjà près de la tombe qui devait le recevoir, loin de son pays et des siens. Après un voyage fait en 1824 et 1825 dans le nord de son diocèse, Héber entreprit un en 1826 dans la province de Madras; et, après s'être fatigué pendant la semaine sainte à remplir ses fonctions d'évêque, il mourut dans un bain froid; seul et sans secours, à l'âge de quarante-trois ans, après trois ans d'épiscopat. La douleur des Indots prouva leur reconnaissance; quand il fut question de lui élever un monument; leurs souscriptions arrivèrent en foule; ils avaient raison, car il s'agissait d'honorer un homme qui avait cherché de cœur leur bien, qui avait tout fait pour les relever de leur dégradation morale, les amener à la vraie civilisation et aux lumières; qui même, dans son zèle pour leur bien-être intellectuel, se dépouillait si complètement de l'esprit de son corps, qu'il s'écriait, dans la ferveur de sa tolérante charité : « Oui, quand même il ne serait pas question d'en faire des chrétiens, quand même, sur les ruines de leurs « pagodes, je n'aurais à leur offrir que le déisme, je ne saurais « exprimer de quel poids je me sentirais soulagé, en songeant à « l'état misérable dont je les aurais fait sortir. »

---

XXII. *Scènes contemporaines et scènes historiques*, laissées par madame la vicomtesse de Chamilly; tome II<sup>e</sup>, 1 vol. in-8°. Paris, 1830. Chez Barbezat, libraire, rue des Beaux-Arts, n° 6.

Nous avons cru le portefeuille de madame de Chamilly épuisé par une première publication qui nous a révélé du même coup son existence et sa fin; nous étions dans l'erreur. Toutefois il ne faut pas s'en plaindre; car ce dut être, de son vivant, une femme d'esprit que madame la vicomtesse de Chamilly, fort dégagée de préjugés et de vieux souvenirs en dépit de son titre; et il y a toujours à gagner avec les gens d'esprit et de raison, même lorsqu'ils donnent une fausse direction à leurs talens. M. de Fongerey, qui eut la vogue en son temps, aurait bien aussi quelques reproches à se faire à cet égard, ne fût-ce que d'avoir été montrer les faciles lauriers de Miltiade à madame de Chamilly; mais nous avons gardé trop bon souvenir de M. de Fongerey pour l'aller réveiller par une méchante querelle, ou le rendre responsable des mécomptes d'autrui.



La faute en est au genre, dont l'extrême facilité ne doit pas contribuer médiocrement à égarer les auteurs. Qu'est-ce que ces scènes empruntées à l'histoire du passé ou de notre époque, peu importe, qui ne sont ni de l'histoire, ni du drame? Des pages découpées de noms, d'interlocuteurs, qui disent ce que l'historien aurait dit en leur place, ou souvent même ce qu'il n'aurait osé dire; des scènes sans liaison, sans développement dramatique, sans dénouement, ou qui n'ont autre dénouement que la fatigue ou le bon plaisir de l'auteur. Travaillez franchement pour le théâtre, si vous sentez s'agiter en vous le génie dramatique, et apprenez des maîtres de l'art à donner à vos créations la forme sans laquelle il n'est pas pour nous d'existence réelle. Que, si vous voulez nous instruire aux leçons du passé, il faut que vous méditez sur les faits, sur leurs causes, leurs effets et leurs rapports, et n'alliez pas nous briser l'histoire en morceaux; autant valait l'histoire romaine en vaudevilles. Nous concevons la chronique appropriée au drame, mais avec le génie d'un Shakespeare qui la vient féconder, qui recrée ses Richard et ses Henri, comme Corneille ressuscitait à sa guise le vieux Cid Campéador et les Romains d'Auguste.

Le succès qu'a justement obtenu l'auteur des *Proverbes* n'est pas aussi facile à partager que l'on pense. Ce n'est pas que l'on ne puisse reprendre, en ces légères ébauches, bon nombre des défauts que nous reprochions tout à l'heure aux *Scènes historiques et contemporaines de madame de Chamilly*; mais ces défauts sont rachetés par une si judicieuse observation de nos mœurs nouvelles, par une critique si fine de nos ridicules et de nos travers, que l'on n'a pas le courage, en vérité, de les relever. Toutefois l'on n'en doit pas moins réclamer, dans l'intérêt de l'art, contre l'abandon des grands principes de la science, et rappeler aux écrivains qu'un trop heureux exemple pourrait séduire, que si le succès est un argument en faveur du talent de l'auteur, il ne prouve pas que le genre qu'il lui a plu d'adopter ne soit pas, en lui-même, assez mauvais.

Tout porte à croire que les œuvres posthumes de madame de Chamilly ne dépasseront pas les deux volumes qu'on nous en a donnés. L'auteur qui se cache sous ce pseudonyme emploiera, plus franchement et sur un meilleur terrain, le talent qui ne saurait lui être contesté; nous le désirons sincèrement. Il comprendra que la facilité malheureuse d'écrire ces scènes détachées énerve l'esprit, au lieu de le forcer à se concentrer, à se replier

sur lui-même, et rend le style lâche, diffus, rempli de mots oiseux et d'inutiles phrases. La peine et le travail d'une tâche difficile produisent un effet contraire; ils réveillent souvent une pensée endormie.

Nous n'entreprendrons pas d'analyser les scènes ou les *pièces*, si l'on veut les appeler ainsi, dont se compose le volume que nous avons sous les yeux. Ce serait les dépouiller, à plaisir, du mérite ou de l'agrément que plus d'un lecteur sans doute saura leur reconnaître, en dépit de nos sincères jugemens.

Le sujet de *Hampden* nous a paru le mieux choisi. Ce nom est aujourd'hui dans toutes les bouches, et aussi, nous l'espérons, dans tous les cœurs. Mais Hampden ne fut ni un héros, ni un personnage de drame. Sa courageuse résistance à une taxe illégale l'a rendu célèbre plus que sa vie parlementaire, plus que la mort qu'il a trouvée dans les rangs de l'armée pour la cause de la liberté. Il était difficile de mettre en scène cette action de sa vie; aussi l'auteur, pour suppléer à l'absence des moyens dramatiques, a-t-il eu recours aux Prynne, aux Lilburn, aux Buckingham, etc., s'essayant à nous présenter tour à tour la physionomie de la cour d'Angleterre, du parlement et du peuple anglais au début de la révolution. Mais ce sont là de vastes scènes, et qu'on ne reproduit pas aisément dans leur grandeur.

---

## REVUE DRAMATIQUE.

---

JUSQU'ICI, l'an de grace 1830 n'a pas été très-fécond, ni surtout très-riche en fait de produits dramatiques; et ce ne sont pas nos poètes ou, si l'on veut, nos écrivains de théâtre qui semblent devoir contribuer beaucoup à son éclat et à sa célébrité, en cas toutefois que dans la marche des siècles, sa place soit marquée au nombre des années fameuses. Si on jette en effet les yeux en arrière, pour retrouver la trace des succès obtenus ou des ouvrages représentés sur nos théâtres tragiques ou comiques, chantans, gesticulans et dansans, que trouve-t-on, s'il vous plaît, depuis la publication du dernier numéro de la *Revue française*, c'est-à-dire depuis deux mois accomplis? Quelques minces vaudevilles amoindris encore sous les coups du sifflet; deux ou trois œuvres bâtardees qui effrontément se sont produites sous le nom de comédies, attendu que dans ce monde il faut bien à toute force prendre un nom ou un titre, faux ou vrai, peu importe; des parades; de gros, grands et lourds mélodrames; enfin un opéra, Dieu sait en quelle musique et en quel style! du reste rien de sérieux ni d'important; rien qui révèle pour la scène des talens appliqués et consciencieux; rien surtout qui sorte de cette atmosphère épaisse et mercantile dont semble se nourrir la littérature dramatique, depuis que certains auteurs ayant acquis maison de campagne, Bordeaux-Lafitte, salon, tapis et groom, à faire couplets et petits mots pour de petits ouvrages, la volée des oiseaux affamés, des jeunes gens sans emploi, des désœuvrés et des nécessiteux, s'est abattue sur les théâtres de Paris avec une plume, un canif, une rame de papier et la clef du Caveau pour tout bagage.

A ce métier, on fait vite, parce que l'amour pour les recettes lucratives et les droits d'auteurs est beaucoup plus impatient et plus vif que l'amour de la gloire et d'une bonne renommée littéraire; on fait mal, parce qu'on s'inquiète seulement de la quantité et non de la qualité; on fait beaucoup, car il faut bien s'indemniser, sur le produit de la masse, des pertes et des mauvaises opérations du détail; on fait de tous côtés et de toutes façons,

car on calcule que six mélodrames et quatre pantomimes équestres rapportent plus, au bureau de l'agence dramatique, que deux comédies en cinq actes. De là, des noms d'auteurs qui se font inscrire à la fois au comité de la Comédie Française et sur les registres et matricules de l'Ambigu et du théâtre de MM. Franconi frères ; pêle-mêle qui serait amusant et comique, si la question de la décadence du théâtre ne se trouvait pas au fond. Or, cet homme qui descend de la rue Richelieu au boulevard du Temple, avec des phrases amphigouriques, des brigands en haillons, ou bien un tyran à barbe noire, un niais et une femme innocente et persécutée sous le bras, c'est l'auteur d'estimables comédies, de drames distingués, d'un cours de littérature élevé et sérieux ; le voici qui arrive tout haletant sur les brisées de MM. Guilbert de Pixérécourt et Cavelier ; cet autre qui remonte fièrement du boulevard au Palais-Royal, emportant avec lui une demi-douzaine d'énormes manuscrits tous hardiment décorés du titre de : *Comédies de Mœurs, Drames Historiques*, etc., c'est un brave observateur qui a étudié les mœurs et la société dans les coulisses de la *Gaieté*, l'histoire dans le *Vétérain* ou le *Siège de Sarragosse*. Après cela, voyez où nous en sommes et les chefs-d'œuvre qu'on nous sert !

L'école romantique avec l'exagération de ses doctrines est pour beaucoup, à coup-sûr, dans ces tristes résultats ; on a tant déclamé contre le despotisme des règles, on a tant prêché l'indépendance et l'égalité littéraires, on a si haut annoncé à son de trompe, qu'il fallait en revenir à la nature toute nue, que tous les esprits incultes et malhabiles ont pris le parti de se croire des génies ; quoi de plus naturel en effet que l'incorrection et l'ignorance ? Quant aux hommes d'art et d'étude, tous finissent, dans ce grand désordre, par ne plus savoir eux-mêmes ce qu'ils sont et ce qu'ils ont à faire.

C'est ainsi qu'on en est venu à fabriquer, au théâtre, des œuvres de trafic et de pacotille ; des choses naïvement et franchement petites et mesquines ; d'autres qui cachent leur misère et leur nullité sous une orgueilleuse vanterie de paroles et sous le clinquant de leurs vains oripeaux. Mais derrière tout cela, impuissance, anarchie et pauvreté !

Le théâtre est donc dans un double état de décadence et de mendicité, si on peut parler de cette façon : quelques amis vigoureux ont cependant battu la caisse à tour de bras pour assembler le public sur la grande place et lui dire que le drame

moderne avait trouvé son *Cid* et son Corneille dans *Hernani* et dans M. Victor Hugo. Ce qu'il y a de vrai dans cette proclamation, un écrivain éclairé et consciencieux s'est réservé le soin de l'apprendre aux lecteurs de la *Revue française*. Il ne nous reste donc qu'à nous occuper du fretin dramatique des mois de février et mars 1830, opéra, vaudevilles, mélodrames, pantomimes; cela vaut une esquisse rapide et superficielle, pas autre chose; car à quoi bon s'appesantir sur des productions qui ne sont d'aucun sexe littéraire, sur des ouvrages morts-nés ou qui demain ne vivront plus? Que le lecteur ainsi prévenu veuille bien nous absoudre, dans le cas où cette *Revue dramatique* ressemblerait un peu trop à un livre où on aurait enregistré les décès et inhumations.

Si chaque chose se pesait au poids de sa valeur réelle, nous pourrions entrer tout aussi bien en matière par les pièces représentées au théâtre de la Gaïeté ou au Cirque-Olympique, car autant vaut *Ondine* que les prétendues comédies nouvelles de l'Odéon ou le dernier opéra né dans la rue Lepelletier. Mais il est dit : à tout seigneur tout honneur : commençons donc par :

#### L'ACADÉMIE ROYALE DE MUSIQUE.

*François I<sup>er</sup> à Chambord*, Opéra en deux actes, paroles de.....  
musique de M. Prosper.

Se rappelle-t-on que l'année dernière, quelques jours avant la venue de la *Saint-Charles*, M. le comte de La Bourdonnaie, de catégorique mémoire, fit signifier aux différens théâtres de Paris qu'ils eussent à s'abstenir de jouer toute pièce, de chanter tous couplets destinés à la circonstance et composés *ad hoc*? Quelle raison poussait M. le comte à cette mesure inusitée? Était-ce qu'il se défiait de la verve ou du génie des chansonniers monarchiques, et voulait-il épargner au saint royal l'affront de quelques refrains vains ou ridicules? ou bien, tout plein de la conscience de sa popularité et de celle des *envahisseurs* du 8 août, craignait-il que l'antipathie publique ne prît le change, et que, dans ces représentations où le peuple occupe sa place, applaudissant et sifflant *gratis*, la voix de ce peuple ne s'égarât jusqu'à passer, dans sa franchise, des ministres au monarque? A d'autres la solution de cette grave question! quant au fait, écrivains et poètes rengainèrent alors vers, prose, et enthousiasme de cir-

existence, tout contrits qu'on enlevât ainsi à leur zèle monarchique le bonheur... de toucher cent écus de gratification.

Et parmi ces œuvres se trouvaient la partition et le poëme de *François I<sup>er</sup> à Chambord* qui viennent tout à coup de voir le jour à l'*Académie Royale de Musique*, par une bienveillance toute spéciale de monsieur le chargé des beaux-arts et de M. le directeur Labbert. Quoi qu'on ait fait toutefois pour *dépayser* cet opéra, c'est-à-dire pour lui ôter son parfum de bouquet de fête, il avait à sa première représentation conservé suffisamment l'innocence et la simplicité de sa véritable origine. Rien de plus niais enfin que les paroles, rien de plus commun et de plus inanimé que la musique.

Imaginez-vous le vainqueur de Marignan, le prisonnier de Pavie, l'ordonnateur des massacres de Gabrières et de la Mérindole, engagé dans une puérile aventure d'amour, de compte à demi avec Léonard de Vinci et un imbécile sénéchal; imaginez-le, chantant pendant deux actes des vers de la force de ceux qui suivent :

*Si j'en crois son langage  
Mon malheur est certain ;  
L'amour et le courage  
Renaissent dans mon sein.*

Imaginez tout cela, plus un *libretto* sans l'ombre d'une situation dramatique; plus une partition qui annonce un compositeur, comme des alexandrins avec la mesure et la rime, mais rien au-delà, annonceraient un poète; et vous saurez ce que vaut *François I<sup>er</sup> à Chambord*: aussi a-t-on sifflé le *Restaurateur des Lettres et des Arts*; chose rare et presque merveilleuse à l'Opéra, où il est de bon ton de prendre le plus possible les mauvais ouvrages en patience. On attribue *François I<sup>er</sup>* à deux officiers supérieurs de la garde royale. Dieu les sauve, dans leur vie militaire, des opéras et des concerts d'amateurs!

---

### THÉÂTRE DE L'ODÉON.

*Le Pamphlet, ou l'Adjoint dans l'embarras*; comédie en trois actes de M. George Duval.

Il y a une sorte d'ouvrage au théâtre qui prend le nom de comédie, et ne saurait passer cependant pour comédie, à

parler dans la rigueur du mot; ce sont ces productions où la vérité, l'observation des mœurs et du cœur humain, n'ont rien à faire, et qui ne portent avec elles ni but utile, ni pensée profonde; tout est factice en ces ouvrages, tout est extérieur, car ils n'ont d'autre destination que de distraire les spectateurs par quelques plaisantes fantaisies ou par le mouvement et le bruit de quelques quiproquos. Quand la marche en est vive, rapide et animée, quand les ressorts en sont ingénieux et habiles, on s'en amuse comme d'un conte plein de curieux accidens; autrement rien de plus pauvre que ces pièces; leur seule gloire étant de faire rire, que sont-elles dès qu'elles font bâiller?

Le *Pamphlet* est une œuvre à ranger, à peu près, dans cette dernière catégorie. Quelques mots, et on en saura le sujet.

Un pamphlet anonyme est répandu clandestinement contre un M. Doucet de Chateaurouse, adjoint du maire. Vous dire de quel maire, je ne saurais. Ce pamphlet a pour titre : *M. Doucet de Chateaurouse*. M. l'adjoint vient demander la punition du libelliste à M. le sous-préfet; mieux valait s'adresser au procureur du roi ou à son substitut; cependant M. le sous-préfet voulant venger l'adjoint outragé, donne l'ordre à son secrétaire de faire arrêter *M. de Chateaurouse*; c'est la brochure qu'il veut diré; erreur du secrétaire qui prend le nom d'un port pour un nom d'homme et saisit l'adjoint au lieu du pamphlet, puis le met sous clef dans un cabinet de la sous-préfecture. Or, M. le sous-préfet avait caché une jeune et jolie femme dans la chambre voisine. De là quiproquo sans fin. Un officier de hussards vient, la nuit close, pour enlever la belle, se trompe de cabinet, emporte *M. de Chateaurouse*, et le fait voyager en chaise de poste, jusqu'à ce que l'adjoint infortuné parvienne à se faire reconnaître, au milieu des sifflets du parterre. En vérité, ces sifflets n'avaient-ils pas raison?

---

*Le Veuf amoureux*; comédie en trois actes de M. \*\*\*.

On aurait dit une seconde représentation du *Pamphlet*, à voir la première du *Veuf amoureux*.

Un homme se trouve (sa femme étant morte) avec trois enfans sur les bras; amoureux d'une jeune héritière, le voilà qui songe à convoler en secondes noces, comme dit le *Code civil*. Mais ses trois enfans! Comment plaire, avec une telle pro-

géniture? Et quel parti prendra notre *Veuf amoureux*? Celui de cacher son premier mariage et sa paternité à son beau-père et à sa future. Vous devinez? Les enfans arrivent précisément la veille des noces. L'embarras est de les faire disparaître ou de les *dissimuler* jusqu'au lendemain : cabinets, chaise de poste, quiproquos font leur train en cette perplexité, comme dans le *Pamphlet*; comme pour le *Pamphlet* aussi le public perd patience; il fait plus, et exige la chute du rideau avant la fin du second acte.

---

*La Mort de Molière*; drame en trois actes et en prose de  
M. Dumersan.

Ce drame (puisque ainsi l'affiche l'a nommé, a été représenté le jour anniversaire de la mort de Molière. C'est à cette solennité, au respect et à l'admiration du public pour la mémoire et le génie de Molière que l'ouvrage de M. Dumersan a dû d'être traité avec indulgence.

*La Mort de Molière* ressemble en effet beaucoup moins à un ouvrage dramatique qu'à une espèce de notice en dialogue, où on aurait rassemblé à la hâte tous les faits dispersés dans les Biographies, Préfaces et Avant-Propos, publiés sur l'auteur du *Tartuffe*. La bonne Laforêt s'y trouve; le vieux pauvre à qui Molière a dit : *où la vertu va-t-elle se nicher?* L'épithaphe du père *Bouhours*, le complot de *Tartuffe*, contre les restes du grand homme; les rassemblemens populaires autour de sa maison, et la sœur de charité pour recevoir son dernier soupir.

Un mot a été vivement applaudi dans la *Mort de Molière* : « J'ai une conscience » dit Pirlon, le modèle qui servit au portrait du *Tartuffe*. « Combien veux-tu me la vendre? » lui répond un jeune marquis, et le parterre de crier *bravo!* comme s'il s'était agi de quelque conscience contemporaine.

---

*La Sœur cadette*, comédie en un acte et en vers de MM. Four-  
nier et Arnould.

Cette pièce rappelle à peu près la mésaventure de la fille *un peu trop fière*, du bon Lafontaine, réduite à prendre un *malotru*, après avoir négligé des *partis d'importance*, et celle du Héron



forcé de manger un limaçon, ayant dédaigné d'abord carpes et brochets.

Madame de Limeuil a trois amans autour d'elle. Sa coquetterie les afflige si fort que tous trois s'adressent à la soeur cadette de la *béguéule*, et laissent en définitive madame de Limeuil sans mari. Ce petit acte a le mérite de renfermer deux ou trois scènes ingénieuses et d'être écrit avec une spirituelle facilité. C'est quelque chose par le style qui court.

*Adrienne Lecouvreur*, comédie en trois actes de MM. Béraud et Valory.

En vérité on pourrait jouer, au milieu du parterre de l'Odéon, avec des pièces sifflées, comme les fossoyeurs d'*Hamlet* dans leur cimetière, jouent avec des têtes de morts. Voici *Adrienne Lecouvreur* qui vient augmenter le nombre des comédies mortes depuis deux mois, et enterrées à ce théâtre.

On connaît le vif attachement qui unissait *Adrienne Lecouvreur* au maréchal de Saxe; Maurice, appelé à prendre possession du duché de Courlande, avait besoin de 40,000 mille écus pour quitter la France. *Adrienne* vendit ses diamans et les offrit, dit-on, au maréchal, sacrifiant ainsi l'amour à la fortune et à la grandeur de l'amant.

Ce dévouement de mademoiselle Lecouvreur, MM. Béraud et Valory l'ont assaisonné de pathos et de larmes mélodramatiques, au milieu d'une intrigue monotone et banale. Il reste heureusement, pour indemniser *Adrienne* et Maurice de cette méchante comédie, à la célèbre tragédienne, les louanges et les vers de Voltaire; au célèbre guerrier, le brancard de Fontenoy.

### THÉÂTRE DE MADAME.

*Zoé, ou l'Amant prêté*, vaudeville en un acte, de MM. Scribe et Mélesville.

Vous rappelez-vous les *Contes à ma petite fille*, du bon M. Bouilly, œuvres sentimentales où les petites filles et les petits garçons reçoivent de si touchantes instructions pour rester bien sages et bien obéissans? MM. Scribe et Mélesville ont cette fois empiété sur le domaine de l'auteur du *petit Dragon*.

et du *Sansonnnet*. *Zoé* serait très-convenablement placée dans un volume du théâtre d'éducation ; ou bien qu'un pensionnat de jeunes demoiselles s'avise de jouer la pièce le jour d'une distribution de prix, et je lui promets un succès immense auprès de l'assemblée des pères, mères, frères et cousins.

Mademoiselle de Volange est une demoiselle bien coquette et bien capricieuse ; vingt rivaux se disputent sa main ; elle se moque de tous, ou à peu près ; M. Ernest, en effet, est assez à son goût, mais l'orgueilleuse ne cesse de le désespérer par ses caprices. Un jour qu'elle faisait une promenade dans le parc, Zoé, jardinière fraîche et accorte, vient à elle en pleurant. — Qu'as-tu, petite ? pleurer à ton âge ! — Pardine, gnia d'quoi pleurer. J'vois toutes les filles du village qui trouvent d'beaux maris, et moi, parc' que j'suis une pauvre jardinière, personne n'songe à moi, et j'pleure. — Si jolie, et point d'amant, dit Ernest. — Zoé, console-toi, je vais te donner un amoureux, ajoute en riant mademoiselle de Volange. — Un amoureux ? — Oui ; j'en ai tant. Je te prête monsieur pour vingt-quatre heures ; et elle montre du doigt Ernest.

Qu'arrive-t-il ? Ernest, songeant à se venger, accepte ce singulier traité. Bientôt, de concert avec M. de Volange père, il feint d'aimer Zoé et de vouloir en faire sa femme. Désespoir de la capricieuse ; Ernest la croit convertie par cette leçon, et devient son mari au dénouement. Grand bien lui fasse ! Quant à Zoé, une jolie dot lui sert d'indemnité. Or, de ce moment, la petite jardinière a des amoureux à ne plus savoir qu'en faire.

Cette bluette, représentée pour la première fois le soir même du fameux comité secret, a paru un peu champêtre pour les circonstances ; et d'ailleurs les plaisantes improvisations de M. de Polignac avaient, dès le matin, épuisé la bonne humeur du public.

---

## THÉÂTRE DU VAUDEVILLE.

### *Les Oublettes. — La Convalescente.*

Il est dit qu'on se disputera éternellement en ce bas monde sur les grands et les petits théâtres. Une guerre intestine et judiciaire divise, depuis trois mois, les administrations des quatre théâtres de vaudevilles, et les auteurs qui les nourrissent de prose et de couplets. Qui chantera dignement les causes de ces graves

dissensions ? En attendant un Homère, voici le fait pur et simple : on se querelle à propos des *billets de faveur* que les auteurs réclament comme droit acquis, que les administrateurs refusent comme abus. *Indé* association entre les auteurs, et serment solennel de laisser chaumer le grélot et la marotte, le tout pour prendre l'ennemi par surprise. L'affaire est entre les mains de MM. les président et juges du tribunal de commerce ; auteurs et théâtres sont dupes cependant de ces querelles ; la bourse des uns, la caisse des autres crient merci. Il est donc urgent que le concours soit bientôt rétabli entre les deux pouvoirs dramatiques, le pouvoir *produisant* et le pouvoir *administrant*.

Cette coalition et ces batailles ont réduit le théâtre du Vaudeville à la misère où vous le voyez. Lui, qui servait à ses habitués tout au moins une douzaine de pièces nouvelles dans chaque trimestre, a vécu deux mois entiers sur *les Oubliettes*, parade en un acte de MM. Bayard et Masson. Le héros de cette bluette est une espèce de tyran peu délicat qui ne procède que par carcan et pendoison, et fait réparer et reconstruire avec grand soin les oubliettes du château paternel pour y jeter, pieds et poings liés, ses vassaux récalcitrons. Qu'arrive-t-il ? Les vilains se concertent entre eux, et c'est monseigneur qui va aux oubliettes. Les lazzis, les calembourgs dont la pièce est fournie ont empêché sans doute MM. les censeurs d'en bien saisir la moralité.

Que dire de *la Convalescente* ? Morte à la première représentation.

---

### THÉÂTRE DES VARIÉTÉS.

*Le Mardi Gras et le Lendemain.* Vaudeville en deux actes de M. Florentin.—*Le Tour d'Europe.* Pièce en cinq tableaux.

Le lendemain du mardi gras ; c'est le carême, ce sont des figures blêmes, des habits de marquis en lambeaux, des Turcs souillés de boue, des bergères fauées, des chevaliers à la triste figure, et des Polichinelles bêtes comme des Pierrots ; on s'est étourdi la veille au bruit de l'orgie ; on a engagé les deniers du mois pour acheter l'habit à paillettes et le *Code poissard*. Le lendemain on chancelle, la bourse vide, l'œil éteint, avec le Mont-de-Piété pour toutes ressources.

Tel est le tableau que M. Florentin a donné au théâtre des

Variétés, pour pendant au Carnaval. Il y a dans cette esquisse une idée philosophique qui va plus loin que la Courtille, et pourrait bien, en changeant de noms et de personnages, passer de la loge du portier Mabu en plus d'une riche ou noble maison. On trouve beaucoup d'esprit d'ailleurs dans *le Mardi Gras et le Lendemain*, et surtout de ces mots populaires, vrais comme une lithographie de Charlet.

*Plus je vis l'étranger, plus j'aimai ma patrie. Le Tour d'Europe* est le développement de cet alexandrin. Un jeune homme s'endort après un souper de garçon, pestant, jurant contre un jugement de police correctionnelle qui le condamne à vingt-quatre heures de prison pour avoir brisé des réverbères au milieu des vapeurs du champagne; or notre dormeur fait en songe le tour de l'Europe; on le maltraite si fort partout où le conduit son humeur voyageuse, qu'il bénit le ciel, en s'éveillant, de se retrouver en France avec ses vingt-quatre heures de prison.

J'en voudrais à cette pièce, si elle ne m'avait donné l'idée de relire les *Voyages de Scarmentado*.

---

#### THÉÂTRE DES NOUVEAUTÉS.

*Henri V et ses compagnons.* Pièce en trois actes et à grand spectacle, de MM. Romieu et Alp. Royer.

Allons! Gadshill, Poin, Bardolphe, et toi gros sir John Falstaff, alerte! Voici votre camarade Henri, l'héritier de la noble couronne d'Angleterre, l'aîné du vaillant Bolingbroke, le voici qui entre de vive force au cabaret d'East-Cheap, en vrai héros de taverne, chassant les buveurs, battant les valets, souffletant le shériff. Alerte, camarades! mettez-vous de la partie; qu'on s'enivre et qu'on aille sur la grand'route de Londres dévaliser les passans et voler les deniers du roi!

Car le Henri V des *Nouveautés* n'est autre que le Henri de Shakspeare; d'abord vrai gibier de potence, puis, son père mort, entrant solennellement à Londres pour y prendre possession de la couronne en la sainte abbaye de Westminster; vaurien converti tout à coup aux devoirs de roi. MM. Romieu et Royer ont ajouté à ces détails, empruntés par Shakspeare, une conspiration, des scènes de bal et d'amour pour animer leur drame. Une observation curieuse à faire à l'occasion de cette pièce, c'était de voir comment le public français accepterait le

personnage et le caractère de Falstaff. L'effet produit par le grotesque chevalier a été de la surprise et de la froideur. John Bull et la reine Élisabeth n'étaient point au parterre et aux loges. C'est qu'en effet, pour comprendre et aimer Falstaff et sa plaisanterie toute matérielle, on ne boit point assez de *porter* en France, on ne mange point assez de *rostbeaf* saignant.

Des décorations et des costumes magnifiques ont valu un succès de vogue à *Henri V*. En sortant de voir ces poétiques vêtements du temps de Charles V et de Henri, ces toques et ces habits de velours, ces bracelets d'or, ces cottes d'armes de chevalier, on est tout honteux de se retrouver avec un habit marron et un *caster* pointu.

---

### THÉÂTRE DE LA PORTE-SAINT-MARTIN.

*Résurrection*. — *N, I NI*, parodie de *Hernani*. —  
*Selmar*. — *Bonardin*.

Abandonné, désert, assiégé par les huissiers, malgré les succès de *Marino Faliero*, ce théâtre avait fermé sa porte; tandis que ses directeurs et ses actionnaires lançaient les uns contre les autres assignations sur assignations, un d'eux prenait, pour se tirer d'affaire, la route de Bruxelles.

Il n'y a qu'heur et mal heur en ce monde, et les théâtres ont aussi leurs destins: la Porte-Saint-Martin, que l'an dernier vous avez connue ruinée et vide de spectateurs, voit le public accourir et peupler ses banquettes et ses loges depuis sa résurrection. Qui lui vaut cela? Quelque bon génie, sans doute; car jusqu'ici la nouvelle administration n'a donné en fait de nouveautés qu'une assez plaisante parodie de *Hernani*. *Selmar* est un drame de MM. Ancelet et Saintine, joué naguère à l'Odéon; *Bonardin dans la lune*, une vieille parade usée sur tous les théâtres de départemens. Le directeur de la Porte-Saint-Martin ne s'endort cependant point sur ces recettes inespérées; il nous promet la prochaine représentation d'un drame de M. Martinez de la Rosa, ancien président des cortès espagnoles. L'ouvrage est intitulé: *Les Maures de Grenade*.

---

## AMBIGU-COMIQUE.

*Le Félon. — Peblo. — Les Voleurs et les Comédiens. — Le Vieux Fou.*

Un grand évènement a mis en émoi les habitués de l'Ambigu pendant ces deux derniers mois ; nous voulons parler de l'émigration de Frédéric et de madame Dorval, du théâtre Saint-Martin au théâtre de madame Audinot. Frédéric a paru d'abord dans une mauvaise parade, *les Voleurs et les Comédiens*. Plus tard, il a pris sa revanche dans *Peblo* qui servait en même temps de pièce de début à madame Dorval.

Molière disait à son vieux pauvre : « Où la vertu va-t-elle se nicher ? » On pourrait dire de certains auteurs de mélodrames : Où le drame va-t-il se nicher ? Langage prétentieusement incorrect, manque absolu d'art, de tact et de convenances ; c'est là le plus ordinaire défaut des écrivains *du boulevard du crime*, comme on les appelle. Mais en osant tout, ne rencontrent-ils pas quelquefois des sujets capables de produire de remarquables ouvrages, s'ils arrivaient à des mains habiles et à des esprits élevés ?

Certes, c'est chose féconde en émotions dramatiques que cette aventure de Peblo, simple et pauvre jardinier, amoureux d'une haute et puissante dame ; de Peblo, qui, devenu maître par un horrible hasard, de la réputation de cette femme, la jette, à sa fantaisie, dans les plus cruels accidens, comme Faust fait de Méphistophélès. Sous la plume de MM. Dulong et Saint-Amand, il n'est sorti de là qu'un mélodrame, mais un vrai mélodrame à faire dresser les cheveux.

Le succès du *Félon*, pièce de M. Merville, avait précédé celui de *Peblo*. *Le Vieux Fou* les a suivis tous deux de près, mais par une lourde chute. On annonce à l'Ambigu un mélodrame de M. Lemercier, auteur de *Pinto* et d'*Agamemnon*.

---

 THÉÂTRE DE LA GAJETÉ.

*Ondine*. Mélodrame-féerie en quatre actes.

*Ondine* est une réminiscence du *Pied de mouton* et de la *Queue du diable*. Trente-six changemens à vue, des mers de

---

feu, des œufs qui dansent, des poissons changés en souris, un niais, un soleil qui tourne dans un palais de cristal, voilà ce qu'on a remarqué dans le dialogue de ce grand mélodrame que nous recommandons aux petites filles, aux petits garçons et aux bonnes d'enfans.

---

CIRQUE OLYMPIQUE.

*Youli, ou les Souliotes.* Mimodrame à grand spectacle.

Nous voici, pour finir, au milieu des coups de sabre et des coups de fusil. Le brave Youli, chef des Souliotes, se bat à outrance contre le féroce pacha d'Argyro-Castro ; la fumée du combat et le bruit de la mitraille nous aveuglent et nous rendent sourds. Comment écrire un mot de plus au milieu de ce tapage ?

FIN DE LA REVUE DRAMATIQUE.

